This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Revue archéologique

Digitized by Google

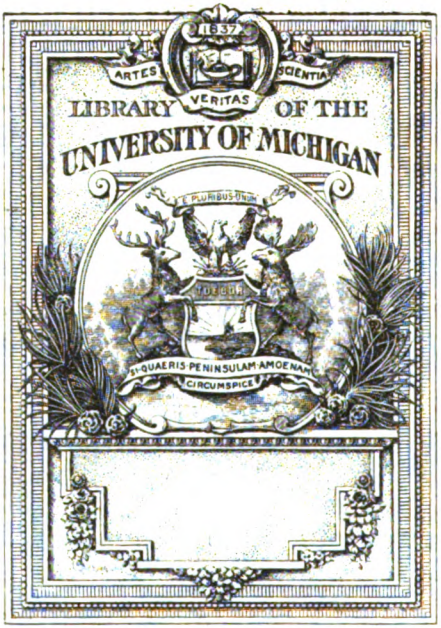

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Sum 8 0 5
R454

REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

JUILLET A DÉCEMBRE 1881

Digitized by Google

IMPRIMERIE PILLET ET DUMOULIN

RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, 5, A PARIS.

Digitized by Google

REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

100192

OU RECUEIL

DE DOCUMENTS ET DE MÉMOIRES

RELATIFS

A L'ÉTUDE DES MONUMENTS, A LA NUMISMATIQUE ET A LA PHILOLOGIE

DE L'ANTIQUITÉ ET DU MOYEN AGE

PUBLIÉS PAR LES PRINCIPAUX ARCHÉOLOGUES

FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

et accompagnés

DE PLANCHES GRAVÉES D'APRÈS LES MONUMENTS ORIGINAUX

NOUVELLE SÉRIE

VINGT-DEUXIÈME ANNÉE. — QUARANTE-DEUXIÈME VOLUME

PARIS

BUREAUX DE LA *REVUE ARCHÉOLOGIQUE*

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE DIDIER ET Cie

35, QUAI DES AUGUSTINS, 35

1881

Droits de traduction et de reproduction réservés.

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTE

SUR QUELQUES

MONUMENTS ARCHÉOLOGIQUES

DU SAHARA

En 1879, le ministère des travaux publics organisa en Afrique diverses missions chargées de préparer les études d'un chemin de fer transsaharien. L'une de ces missions, qu'un déplorable désastre vient d'anéantir, était placée sous les ordres du colonel Flatters, et marchait en reconnaissance vers le Soudan. Celle dont nous faisions partie était dirigée par M. l'ingénieur en chef Choisy, et avait pour objet l'étude détaillée de la région du désert située au sud de nos possessions algériennes : nous nous proposons ici de résumer les faits archéologiques recueillis pendant le cours de cette mission.

Les géographes grecs et romains connaissaient le Sahara, sous le nom de Libye antérieure ; mais leurs notions sur ce pays étaient fort vagues et ne s'étendaient pas très loin vers le sud : ils ne possédaient guère de détails que sur le versant nord du plateau saharien et soupçonnaient l'existence du fleuve Niger (1).

A leur tour, les historiens arabes ne fournissent que fort peu de renseignements précis ; les documents d'après lesquels ils ont écrit l'histoire de l'islamisme ont pour la plupart disparu, et il nous reste à peine quelques légendes intéressant le pays dont nous nous occupons ici.

(1) Voir pour les détails les travaux de M. Vivien de Saint-Martin sur *le Nord de l'Afrique dans l'antiquité*, Paris, 1863, gr. in-8°.

Digitized by Google

D'après Ibn-Khaldoun (1), toute la région de l'Afrique située au nord du Sahara portait le nom de Maghreb : la région qui nous intéresse particulièrement formait le Maghreb central, et comprenait le *Hammada* (2), partie rocheuse, privée d'eau et absolument stérile, que nous avons traversée pendant la plus grande partie de l'expédition. « Le Hammada des Arabes commence un peu en deçà du pays des Mzab et s'étend jusqu'au Righ (3). »

« Le Maghreb central, dont la majeure partie est maintenant habitée par les Zénata, avait appartenu aux Maghraoua et aux Beni-Ifren, tribus qui se sont noyées dans la population berbère et revendiquent la même origine (4). » Actuellement le pays appartient aux Chamba, qui emploient comme fermiers ou kammès les descendants de ces anciens Maghraoua et Beni-Ifren, qui pourraient bien être les peuples autochtones du pays, et qui, maintenant encore, prétendent appartenir à la grande tribu berbère des Zénatiens (5).

On ne retrouve ces Zénatiens que dans les oasis ou ksour, tels qu'El-Goléah, Ouargla ; les rares douars que l'on peut rencontrer auprès des puits appartiennent, dans le nord, à la tribu des Larba; dans le sud et dans l'est, aux Chamba.

Les oasis du Sahara sont situées au niveau des dépressions du terrain qui servent de réservoirs à l'eau; elles occupent des points du sol très différents par leur altitude. Certaines oasis de l'Oued-Rir sont à un niveau presque égal à celui de la mer; Ouargla a une altitude de 105; El-Goléah, de 440; Laghouat, qui appartient déjà au Sahara, de 795. Les oasis dont il est question ici ont beaucoup perdu de leur importance, elles appartiennent à ce qu'on a appelé Beled-ed-Djérid (le pays des dattes).

Entre les oasis, sur les routes suivies par les caravanes, on a creusé des puits qui ne fournissent qu'une eau saumâtre. Ces puits existent depuis longtemps, et il est très difficile de leur assigner une origine ; certains d'entre eux ont été probablement creusés pro-

(1) *Histoire des Berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique septentrionale*, par Abou-Zeid Abd-Er-Rhaman Ibn-Mohammed Ibn-Khaldoun, traduite en français par le baron Mac-Guckin de Slane. 4 vol. in-8, Alger, 1852-1858.

(2) Littéralement, « plateau, plaine unie ». On donne ce nom à certains plateaux pierreux, complètement dénudés et privés de végétation.

(3) Ibn-Khaldoun, *loc. cit.*, vol. I, p. 190.

(4) Ibn-Khaldoun, *loc. cit.*, vol. I, p. 196.

(5) Voir à ce sujet l'article que nous avons publié dans la *Revue d'anthropologie*, année 1880, p. 651-668.

Digitized by Google

gressivement, au fur et à mesure de l'abaissement du niveau de l'eau; ils se seraient donc approfondis insensiblement; d'autres sont muraillés à l'intérieur, leur construction a certainement demandé un travail assez considérable (1).

D'après les traditions locales et d'après Ibn-Khaldoun, le Sahara n'a pas toujours été le désert tel qu'on le connaît actuellement : des sources nombreuses y ont coulé, des fleuves dont on retrouve encore les lits ont sillonné le pays, entretenant une végétation luxuriante qui recouvrait le sol et permettait aux hommes d'habiter cette contrée. La malédiction du ciel (qu'on peut traduire par perturbations géologiques et climatériques) fit le désert.

Ces traditions attribuaient au Sahara des populations nombreuses, cultivant le sol, se livrant entre elles des combats acharnés; mais ce ne sont que des légendes qu'il faut contrôler. On peut, toutefois, affirmer qu'il fut un temps où le Sahara était habité par une population nomade ou sédentaire, peu nombreuse il est vrai, mais qui a laissé des preuves incontestables de son existence.

On trouve, en effet, des instruments en silex taillé et des éclats provenant de la taille de ces instruments, à la surface du sol de presque toute la région explorée par la mission. Les éclats proviennent de l'industrie humaine, car il est toujours facile de reconnaître un silex taillé intentionnellement au coup de clivage. Dans la cassure intentionnelle il se forme toujours, vers le point de percussion, une légère courbure, propre à la nature de tous les silex; il en résulte une forme conchoïdale plus ou moins accusée, suivant que le choc a été plus ou moins fort, et qui est très remarquable sur les objets en silex représentés ici (pl. XII), et aussi sur des copeaux ou couteaux, qui n'ont pu être reproduits.

Ces silex, vestiges des anciens habitants de ce qu'on appelle maintenant le grand désert, sont fort nombreux; on n'a pour ainsi dire qu'à se baisser pour en ramasser. Les ateliers de taille sont cependant assez rares et se retrouvent de préférence au bord des dépressions de terrain, ou cuvettes (*daias* en arabe), que l'on rencontre si fréquemment sur le plateau calcaire situé entre la chebka du Mzab à l'est et l'El-Loua à l'ouest. Ces cuvettes sont de dimensions variables; elles contiennent une terre limoneuse, permettant un peu de développement à la végétation. Les débris de silex peuvent avoir été entraînés par les eaux, dans ces parties déclives; il est cependant

(1) Rapport sur *la Géologie et le régime des eaux du Sahara*, par G. Rolland, ingénieur de la mission centrale du transsaharien. 1881.

Digitized by Google

plus probable que les ouvriers choisissaient des endroits riches en végétation et permettant à leurs troupeaux de se nourrir ; peut-être même ces ateliers étaient ombragés d'arbres, comme le sont encore certaines daïas considérables que la mission eut occasion de traverser.

On rencontre des silex taillés presque partout ; les ateliers les plus remarquables se trouvent au sud des puits de Zebbacha, dans la vallée d'Aïn-Massine, près du cromlech de Sidi-Menaa, près des puits d'El-Hassi, sur le plateau de Noumar, dans El-Goléah même ; on en retrouve encore dans les grandes dunes de Mechgarden, puis ils disparaissent jusqu'à Hassi-Berkan, et reparaissent plus nombreux dans l'Oued-Myâ et particulièrement dans les environs d'Ouargla.

Les silex disparaissent complètement vers le nord-est d'El-Goléah, jusqu'à mi-chemin d'Ouargla. Le sol de cette région est absolument rocheux et ne présente aucune végétation ; cette stérilité pouvait exister de tout temps et rendre le pays inhabitable.

Les instruments de silex reproduits ici (1) ont été fabriqués avec des rognons de silex ramassés sur place : de là vient la grande variété de la matière employée ; leur taille ne diffère point de celle des échantillons connus ; certains d'entre eux présentent un exemple d'usure très remarquable (n° 1 et n° 2) ; les arêtes sont émoussées et les facettes polies sous l'action du sable entraîné par les vents ; les silex roulés par les torrents et les fleuves présentent rarement une usure aussi considérable. Il est probable qu'un laps de temps très long a été nécessaire pour produire cet effet, et l'on peut attribuer à ces objets une haute antiquité. Fait remarquable, ces instruments usés par le vent et le sable ont une forme plus grossière, une fracture beaucoup moins parfaite que les autres. Ne pourrait-on pas dire que les plus anciens ouvriers étaient moins habiles et se contentaient de résultats imparfaits ? Ces instruments se présentent surtout vers le sud et dans les environs d'El-Goléah ; mais à côté d'eux on trouve des échantillons d'un travail et d'un fini parfaits, ouvrages d'un artiste ; on les rencontre de préférence dans le Nord, près des puits de Zebbacha et dans les environs d'Ouargla.

Un des ateliers, qui se trouve près d'Aïn-Massine, ne devait produire que de ces instruments délicats et finement taillés, car la sur-

(1) Ces instruments de silex se trouvent actuellement dans les collections du musée de la Société d'anthropologie. Les spécimens rapportés par M. Rabourdin, membre de la première mission Flatters, existent au musée national de Saint-Germain.

Digitized by Google

face du sol est recouverte, sur une étendue de plus de cinquante mètres carrés, d'une énorme quantité d'éclats très petits et très minces d'un silex très dur, de couleur brune et translucide comme du verre. Les pointes de flèches nos 5, 6 et 7 proviennent de cet atelier.

On voit que les pointes de flèches provenant des environs d'Ouargla, le n° 9 venant de Bamendil, le n° 13 trouvé au pied du Djébel-Krimat, ont une forme différente, mais ne le cèdent en rien comme perfection de travail.

Ces différences constatées dans la taille des silex permettent de supposer que les populations du sud étaient plus anciennes que celle du nord, et il est même très probable qu'elles ont émigré progressivement du sud au nord, laissant le désert derrière elles. Au fur et à mesure qu'elles émigraient vers le nord, leur expérience pour la taille des silex devenait plus grande. Si l'on trouvait plusieurs couches de silex superposées et présentant des différences de taille bien tranchées, on pourrait éclaircir la question : mais les fouilles sont difficiles, le sol étant très souvent rocheux ; ces fouilles seraient, d'ailleurs, presque nécessairement sans résultats : car, par suite de l'action des pluies et des vents, les parties ténues du sol ont été entraînées, tandis que les corps plus volumineux et plus denses restaient en place, les différentes couches se mélangeant.

MM. Rolland et Jourdan ont découvert à El-Hassi, à mi-chemin entre Laghouat et El-Goléah, un gisement de silex, recouvert par un dépôt récent de sources calcaires, aujourd'hui disparues. Des silex taillés existent en grand nombre à la surface du sol. Le travertin, épais de $0^m,60$, recouvre le limon, c'est-à-dire la surface de l'ancien sol où l'on trouve ces silex incontestablement taillés de main d'homme ; ils sont en place et entièrement pris dans une couche sableuse. D'après M. Rolland, ce travertin ou dépôt de source est de l'époque actuelle ; la durée nécessaire à sa formation peut n'avoir pas été longue, même si on la rapporte aux temps historiques.

« Les sources ont entièrement disparu à El-Hassi, et les puits qu'on y rencontre sont alimentés par de petites nappes d'infiltration, renfermées dans les couches crétacées sous-jacentes. Ce fait vient s'ajouter à d'autres tendant à prouver que le Sahara, depuis qu'il est habité par l'homme, est de plus en plus privé d'eau, et par suite de plus en plus désert (1). »

(1) *Sur le gisement de silex taillés d'El-Hassi (Sahara algérien)*; communication faite à l'Académie des sciences par M. G. Rolland, le 26 juillet 1880.

Digitized by Google

Avec les silex taillés qui existent à la surface du sol, on trouve presque toujours de nombreux fragments d'une poterie grossière, informe, colorée en rouge extérieurement, en noir à l'intérieur. Ces fragments ressemblent beaucoup aux rares ustensiles de terre cuite que possèdent les nomades du désert ; ils présentent tous les caractères des objets en terre cuite trouvés avec les squelettes sous les dolmens de Roknia (nord de la province de Constantine) (1).

Ce n'est point la première fois que l'on signale dans le Sahara l'existence de silex taillés ; la station d'Ouargla est connue depuis longtemps, et des échantillons nombreux d'instruments de silex trouvés dans ses environs existent dans un grand nombre de collections particulières (2). Les silex n'avaient cependant pas encore été signalés plus au sud. Il était néanmoins permis de soupçonner leur existence, car déjà en 1867 M. Worsaae, directeur du Musée de Copenhague, a trouvé des silex taillés dans le Sahara vers les frontières d'Égypte. La mission Flatters, qui a pénétré plus au sud, a rencontré des silex taillés, partout sur son passage, jusque dans le massif des Hoggars (3).

L'existence de silex taillés a aussi été signalée dans l'Oued-Rir, mais la nature limoneuse du sol rend les recherches plus difficiles. Le fragment de pointe de lance, planche XII, dernière figure, profractures vient de cette région; la partie antérieure manque; les traces des sont encore nettes malgré l'action des vents, des sables et du soleil. Cet instrument n'est point en silex, c'est un caillou roulé provenant du lit de l'Oued-Rir et qui a été approprié.

Les monuments que l'on peut rapporter à l'époque de la taille des silex sont très rares; jusqu'à présent on ne peut signaler que le cromlech de Sidi-Menaa (pl. XIII, fig. 4), trouvé par nous dans la vallée d'Aïn-Massine.

Cette vallée fait partie de la *Chebka*, qui est un immense réseau de ravinements dont les mailles circonscrivent des îlots irréguliers, détachés du plateau voisin; ces ravins ont leurs flancs très raides et presque toujours inaccessibles, le fond se trouve à environ 80 mètres au-dessous du niveau du plateau, et est formé par un sol d'alluvion amené par les eaux et un peu moins stérile que celui du plateau.

(1) Des fouilles ont été faites tout récemment dans ces dolmens, à la suite des séances, à Alger, du Congrès pour l'avancement des sciences.

(2) Les officiers qui se trouvent de passage à Ouargla connaissent bien ce fait.

(3) Communication de M. Rabourdin à la Société d'anthropologie en 1881 (premier semestre).

Digitized by Google

La vallée d'Aïn-Massine doit son nom à une source d'eau saumâtre qui alimente trois bassins assez grands, mais sans écoulement par les temps de sécheresse. Elle a déjà été visitée en 1854 par une colonne de troupes françaises, comme le constate une inscription gravée dans le rocher au-dessus de la source. En descendant la vallée, à environ 5 kilomètres au sud-est de la source, on rencontre sur sa droite un promontoire assez long et très étroit se détachant du plateau; à son extrémité se voient quatre signaux ou colonnes C, formées de pierres sèches assemblées avec art, et permettant de reconnaître ce point à de grandes distances.

Au pied de ce promontoire, du côté exposé à l'est, existe le cromlech D, que nous avons découvert. Il est formé de plusieurs cercles concentriques de grosses pierres régulièrement espacées, mais de forme irrégulière; ces pierres peuvent cuber un demi-mètre à un mètre. Les cercles sont dessinés sur un tumulus de forme elliptique, mesurant environ 50 mètres sur 30 de diamètre et quatre ou cinq mètres de hauteur. Le sommet du tumulus ou centre du cromlech est occupé par une petite plate-forme, irrégulièrement pavée de pierres juxtaposées, et qui par suite même de sa position et de son orientation est devenue pour les musulmans de passage un lieu de prières.

Des fouilles exécutées sous ce cromlech pourraient fournir d'intéressants résultats; le temps nous a manqué pour les exécuter nous-même. En E, tout auprès de ce cromlech, se trouve un atelier de silex taillés; il n'est pas rare de constater la présence d'ateliers semblables auprès des monuments celtiques de nos pays.

A côté du cromlech existe un cimetière musulman, F, renfermant un assez grand nombre de tombes; dans l'une de ces tombes reposent, disaient nos guides, les restes d'un géant mesurant presque quatre mètres de hauteur. La tombe principale est en effet plus grande que les autres; apparemment c'est celle d'un marabout, et on lui a donné des dimensions plus importantes pour la signaler à l'attention des fidèles.

L'existence de cromlechs en Algérie n'est pas rare; ces monuments d'une race perdue sont signalés particulièrement dans la province de Constantine (1); ils se trouvent associés à des dolmens, des menhirs, et forment un ensemble; le sommet du tumulus est alors en

(1) *Recueil de notices et mémoires de la Société archéologique de la province de Constantine*, 1863.

Digitized by Google

général occupé par un dolmen (1), sous lequel se trouve une tombe contenant presque toujours deux squelettes et quelques fragments de poterie. On attribue ces monuments à une race qui serait venue d'Asie en Afrique, en passant par l'Europe, où elle aurait laissé dans des travaux de ce genre la trace de son passage.

Si l'on gravit le promontoire au pied duquel se trouve le cromlech, on est tout étonné de se trouver au milieu d'un camp retranché dans toutes les règles de l'art. Ce camp occupe tout le sommet du promontoire, depuis le point où il se détache du plateau jusqu'à son extrémité qui s'avance dans la vallée et la domine. Le promontoire mesure environ 500 mètres de longueur, sa largeur varie de 10 à 30 mètres; on ne peut y accéder que de deux côtés : 1° de plain-pied par le plateau, 2° par un sentier qui monte péniblement du fond de la vallée à travers les éboulis de rochers qui existent du côté nord-ouest. Partout ailleurs les bords du promontoire sont taillés à pic et inaccessibles.

Le premier point d'accès, A, le plus facile, a une largeur d'environ 10 mètres : on marche sur le rocher taillé à pic de chaque côté, mais l'espace est considérablement retréci par un mur en forme de S, qui ne ménage qu'un étroit couloir, très dangereux et très facile à défendre, au bord du rocher. Le mur de défense est construit en pierres sèches; il a environ 1^{m},50 de hauteur et 1^{m},20 de largeur. Il est formé de deux parements en pierres plates assez volumineuses, osées à sec et convenablement ajustées ; l'intervalle compris entre ces deux faces est comblé de pierraille. Le tout est couronné de larges pierres plates plantées debout sur le mur et formant créneaux.

Le sentier d'accès venant du fond de la vallée est pareillement défendu, à l'endroit où il débouche sur le haut, par de grosses pierres plates, placées debout, qui le bordent et forment des créneaux destinés à abriter les défenseurs; le reste du plateau n'est protégé que par les escarpements qui le bordent.

Dans l'intérieur du camp retranché, on remarque un grand nombre de petits tas de pierres, dont quelques-uns sont disposés en cercle, et qui ne seraient, suivant les Arabes, que des monuments commémoratifs des sacrifices que vont faire en cet endroit les rares caravanes passant dans l'Oued. A l'extrémité qui domine la vallée se trouvent les quatre signaux ou djeddeurs déjà cités, et une légende fort curieuse se rattache à leur existence.

(1) *Magasin pittoresque*, mars 1864, p. 79. Plan du groupe de monuments celtiques découvert au sud de Constantine.

Digitized by Google

« Un jour, Sidi Menaa, marabout de la famille des Ouled-Sidi-Cheikh, poursuivi par une bande de pirates du désert, lança son cheval sur cet étroit promontoire et, arrivé à son extrémité, se précipita avec lui dans le vide; il disparut et on ne retrouva plus qu'un pan de son burnous. » Les quatre colonnes élevées à l'extrémité C du promontoire seraient construites à la place même où l'on retrouva les empreintes des quatre pieds du cheval. Une distance de 15 mètres sépare les deux colonnes extrêmes, le cheval était gigantesque. D'après les uns, le tombeau du cimetière dont nous avons parlé plus haut serait celui de Sidi Menaa; d'après les autres, Sidi Menaa aurait disparu sans laisser de trace; d'autres enfin prétendent que le cavalier ne se fit aucun mal.

Cette légende se rapprocherait donc beaucoup de toutes ces histoires qu'on raconte dans les pays de montagnes, de sauts miraculeux du haut de rochers à pics dans des précipices, etc.

Le camp retranché aurait été, suivant nos guides, construit postérieurement à l'aventure de Sidi Menaa, par une caravane poursuivie également par une troupe de bandits et qui voulut mettre les marchandises dont elle était chargée en sécurité. Cependant le plan même et l'importance des travaux exécutés indiquent clairement que ce n'était point un ouvrage provisoire, que le camp devait être occupé d'une façon permanente, probablement par des guetteurs qui surveillaient l'horizon et en cas d'alerte avertissaient les gardiens des troupeaux qui paissaient dans la vallée; ceux-ci venaient alors se réfugier dans le camp en emportant leurs objets les plus précieux, et se trouvaient en mesure de se défendre.

Sur le chemin des caravanes on rencontre un grand nombre de tombes musulmanes de date indéterminable et dues à ces caravanes qui déposent leurs morts sur leur passage.

Plusieurs tombes sont ordinairement réunies et forment un petit cimetière dans les lieux élevés et dominant le pays. Un amas de pierres assez considérable signale de loin ces cimetières et sert en même temps de point de repère pour diriger la marche. Les tombes se composent simplement de quelques pierres plates formant une sorte de cercueil; quelques pierres ajoutées suffisent pour les fixer, mais non pour les garantir entièrement contre les déprédations des fauves.

Ces petits cimetières sont très nombreux sur les rives de l'oued Nili, route de caravane très parcourue, car elle mène au Mzab. On retrouve aussi, soit dans le lit même de l'oued, soit tout auprès, un grand nombre de lieux réputés saints, consacrés par des sépultures de marabouts.

Digitized by Google

Un monument curieux se distingue de ces tumuli; il existe à 40 kilomètres environ au sud des puits de Zebbacha (pl. XIII, fig. 4), et le plan put en être pris par M. l'ingénieur Barois; malheureusement le temps manquait et le peu de sécurité de la marche ne permettait pas de faire des fouilles.

Voici la description du monument. Sur un dallage grossier un peu plus élevé que le niveau du sol, on a élevé un massif régulier en pierres sèches, rectangulaire, long de 8 mètres, large de 2m,50, haut de 1 mètre environ, orienté N.-O. S.-E.; les faces sont planes et formées de pierres régulièrement disposées. L'intérieur a été comblé de pierres ramassées dans les environs; le côté nord a seul un peu souffert et est en partie éboulé. L'extrémité sud-est est précédée d'un demi-cercle de 4 mètres de diamètre environ, dessiné par des pierres plus ou moins plates, disposées en hauteur, les plus grosses se trouvant au milieu, les extrémités s'atténuant progressivement. Le centre de ce demi-cercle est occupé par un petit amas de pierres qui n'affecte aucune forme spéciale.

L'orientation au S.-E. de ce monument fait croire que c'est un tombeau musulman, probablement d'un grand chef ou d'un marabout, qui aura perdu la vie à la suite d'un de ces engagements si fréquents dans le désert. Les nomades du pays n'y rattachent aucune importance : selon eux, ce monument est très ancien; mais les notions de temps chez les nomades sont vagues, et toutes les affirmations demandent à être vérifiées.

Tels sont les faits observés en route, en dehors des centres habités tels que El-Goléah, Ouargla, l'Oued-Rir. Ils démontrent que le Sahara actuel était autrefois habité, surtout en certaines localités plus favorisées, permettant un certain développement à la végétation. Ils démontrent en outre, comme le disent les légendes, que l'eau disparaît progressivement de ces régions, qui deviennent de plus en plus stériles.

Nous donnons (pl. XIII, fig. 1 et 2) la vue et le plan d'El-Goléah.

Pour l'histoire d'El-Goléah, on ne possède que des légendes que les habitants se transmettent de bouche en bouche. Un seul auteur en parle et cite ses fortifications. « La ville de Jizil à l'entrée du Sahara, qui a des communications avec Sedjelmasa, Wardglen (Ouargla) et El Qolaa (El Goléa), ville forte où l'on voit des restes de constructions des anciens et qui possède une mosquée (1). »

(1) Bekri, texte arabe, p. 77 : *Description de l'Algérie* par Abou-Obeïd-el-Bekri, traduite par M. de Slane; in-8, Paris, Duprat, 1859.

Digitized by Google

M. H. Duveyrier est resté vingt-quatre heures à El-Goléah, et ne put visiter la ville. En 1873 la colonne du général de Galliffet construisit dans l'enceinte fortifiée la kasba actuelle. M. Soleillet s'arrêta à El-Goléah en 1874, et n'y signala rien de particulier. Voici la note rédigée par le lieutenant Massoutier (1), d'après les renseignements qu'il put obtenir :

« El-Goléah, nommée Taourirt en berbère et appelée souvent aussi El-Menia par les indigènes du Sahara, est située à environ un kilomètre d'un escarpement très élevé, orienté du nord-ouest au sud-est. Elle se compose de deux parties bien distinctes : la Kasba, entourée de ses constructions formant le Ksar, et la ville.

« Le Ksar, qui est la véritable El-Goléah, forme le couronnement d'un piton haut de 70 mètres et dont le terrain est composé de couches horizontales alternativement superposées de marne et de calcaire. Cette disposition a été utilisée par les habitants de la manière suivante : la marne étant assez friable, ils ont pu creuser entre deux assises de calcaire et obtenir de la sorte des vides qu'il a suffi de fermer d'un côté au moyen de murs en pisé pour constituer sans grande peine des locaux fort exigus il est vrai, mais pouvant servir de greniers et de magasins aux nomades.

« On arrive au sommet du piton d'El-Goléah par un sentier escarpé et par une série de rues étroites irrégulières, qui conduisent jusqu'à une plate-forme de 40 mètres carrés environ et supportant des restes de constructions qui furent jadis la kasba. Vers l'ouest et le sud il existe un mur d'enceinte très élevé, construit près de la base du piton d'El-Goléah et percé de meurtrières. Les deux autres faces sont inaccessibles. En temps ordinaire, la ville forte n'est pas occupée et on se contente de fermer la porte qui y donne accès vers le nord-ouest.

« Une plaque en pierre scellée dans le mur de l'ancienne kasba porte une inscription qui rappelle le séjour de nos troupes sur ce point éloigné en 1873, 24 janvier.

« La position exceptionnelle d'El-Goléah en fait une place inexpugnable pour les Arabes; les habitants sédentaires y trouvent un refuge assuré quand ils sont menacés de quelque danger, et afin d'être en mesure, dans ce dernier cas, de supporter un blocus assez long, ils ont creusé à peu près à mi-hauteur un puits très profond, habituellement recouvert et dont il n'a pas été fait usage depuis longtemps.

(1) M. Massoutier accompagnait la mission Choisy, en qualité d'interprète; c'est par son intermédiaire que nous avons obtenu tous les renseignements consignés ici.

Digitized by Google

« La ville basse est composée d'environ 75 maisons divisées par groupes à proximité des jardins, et dont le principal, celui où se tiennent les habitants sédentaires, est sous la protection de la kasba. Les autres groupes, appartenant surtout aux nomades, sont placés près de nombreux bouquets de palmiers que l'on rencontre de distance en distance et qui constituent l'oasis d'El-Goléah. On trouve dans les jardins, outre les palmiers, quelques figuiers, un peu de vigne, mais en très faible proportion. La culture la plus importante est celle de l'orge, puis viennent quelques légumes, fèves, carottes, navets, un peu de luzerne, etc.

« Au sud-est d'El-Goléah et à environ 1 kilomètre, on remarque un piton analogue à celui d'El-Goléah et que l'on nomme gara Tin-Bouzid, du nom d'un marabout célèbre, Sidi Bouzid, qui y fut enterré et dont on voit encore le tombeau.

« Tout indique que cette gara était occupée dans le temps par une ville en tout semblable à la Goléah actuelle; l'examen des tombeaux (musulmans) et de quelques ruines que l'on y remarque encore ne peuvent, du reste, laisser aucun doute à cet égard. L'ancien nom de Tin-Bouzid est Ben-Zazou. C'était autrefois, dit-on, une ville assez florissante et rivale de Taourirt avec laquelle elle était souvent en guerre. On raconte qu'après une succession de luttes sanglantes, dans lesquelles les deux partis avaient déployé une égale animosité, les habitants de Taourirt résolurent en secret la perte de leurs adversaires, auxquels ils reprochaient plusieurs faits odieux. Ils surent habilement dissimuler leur ressentiment et, feignant de désirer la paix, ils se préparèrent à profiter de la première occasion qui se présenterait pour se défaire de leurs ennemis. Celle-ci ne se fit pas longtemps attendre. Un habitant de Taourirt avait épousé une femme de Ben-Zazou. Cette femme, s'étant rendue dans sa ville natale, apprit que le jour de l'an tous les siens devaient venir prier, sans armes, près des tombeaux des marabouts; elle communiqua imprudemment cette nouvelle aux gens de Taourirt, qui purent alors mettre à exécution leurs projets de vengeance. Au jour indiqué, en effet, les malheureux habitants de Ben-Zazou descendirent de chez eux sans défiance et vinrent s'exposer aux coups de leurs ennemis, qui les exterminèrent jusqu'au dernier et détruisirent ensuite leur ville de fond en comble. Depuis la trahison des gens de Taourirt, Ben-Zazou ne fut jamais reconstruite.

« On attribue la fondation d'El-Goléah à une femme nommée Bent-el-Khess qui régna longtemps dans le pays et qui, dit-on, travailla de ses propres mains à l'édification de la ville et à la création de l'oa-

Digitized by Google

sis. D'après la tradition, cette dernière, qui ne compte actuellement que 4,569 palmiers, était infiniment plus considérable et s'étendait depuis Koudiat-el-Bekrat jusqu'à Khecheïba, sur une longueur de plus de 20 kilomètres; elle occupait le lit de l'oued Segueur, dont le terrain de Sebka qui forme la longue plaine d'El-Goléah paraît n'être que la continuation. A la suite du refus des habitants de payer l'impôt au sultan du Fez dont ils étaient tributaires, ce souverain amena dans le pays une nombreuse armée, et, non content d'avoir réduit la ville, il coupa les palmiers et combla les puits de l'oasis, qui ne s'est jamais relevée de ces dévastations.

« Les faits que l'on peut observer à El-Goléah semblent, du reste, parfaitement d'accord avec la tradition; tout porte à croire, en effet, que les jardins actuels, épars sur de grands espaces ne formaient autrefois qu'une immense forêt continue de palmiers, comme cela se voit encore à Ouargla, quoique cette oasis ait elle-même perdu beaucoup de son ancienne splendeur. Peut-être existait-il aussi à El-Goléah des puits artésiens qui ont disparu par suite de l'incurie des habitants. On trouve l'eau aujourd'hui à quelques mètres du sol; elle y est abondante et est amenée à la surface pour l'irrigation au moyen de puits à bascule. Un seul puits, celui dit El-Leiada, est alimenté par une nappe ascendante, mais son débit est très faible.

« La population sédentaire d'El-Goléah se compose :

1° de 21 familles de Zénata, total 61 personnes;

2° environ 60 nègres, esclaves des Chamba Mouadhi, employés à puiser l'eau;

3° de 5 familles de Chamba Mouadhi, de la fraction des Oulad-Ali-ben-bou-Diaf, que leur état de pauvreté extrême a mises hors d'état de pouvoir quitter la ville.

« Il n'y a pas de marché à El-Goléah, l'argent y est fort rare et les quelques transactions qui s'y font s'opèrent le plus souvent par voie d'échange.

« Les mesures de capacité en usage sont :

1° La hatsia, qui contient 6 litres 1/4;

2° La rebaa, 1/4 de la hatsia;

3° La medda, 3/4 de litre;

4° La magassa, qui contient environ 1/2 litre et est employée pour les liquides, beurre, huile, goudron, etc. »

La légende qui attribue les fortifications d'El-Goléah à une femme est évidemment d'origine berbère, comme les constructions elles-mêmes.

Voici la description que M. Choisy a faite de ces constructions :

Digitized by Google

« La muraille est triple du seul côté où les pentes du rocher puissent être gravies ; une tour, qui se distingue sur la perspective (pl. XIII, fig. 1), contient le puits P qui approvisionne d'eau la forteresse. Le tracé des murs est scrupuleusement subordonné aux reliefs du sol, et les flanquements sont combinés avec une entente des besoins de la défense qui témoigne d'une civilisation fort avancée. Pour arriver à la plate-forme supérieure il faut franchir successivement trois portes, dont deux sont au pied même des grands murs ; une seule (la porte extérieure) serait à la rigueur accessible, mais, par une attention bien remarquable, on eut soin de l'orienter suivant une règle de fortification commune à tous les anciens peuples civilisés (1) : sa position est telle, que l'assaillant ne puisse y parvenir qu'en présentant aux flèches de la défense le flanc droit, c'est-à-dire le côté que le bouclier ne protège point.

« Ces murs, faits de grosses pierres sommairement équarries et reliées par de la terre grasse, sont exécutés avec une singulière hardiesse ; les parements sont à talus très accentué vers la base, un peu moins prononcé vers le sommet. Leur hauteur atteint en quelques points 10 mètres, avec une épaisseur à la base de 1^{m},50 environ et de 0^{m},35 au sommet. »

Les constructions importantes doivent évidemment être attribuées à une civilisation bien supérieure à celle qui existe actuellement à El-Goléah. C'est la même race qui paraît avoir construit le château et creusé le puits artésien.

Dans l'intérieur de la forteresse on vous montre comme étant une pierre sculptée, un bloc de rocher présentant une sorte de corniche assez régulière et en ligne droite. Au premier abord on peut s'y laisser tromper, mais en observant cette corniche de plus près on reconnaît que c'est un accident naturel qui a produit les reliefs et les dépressions ; le roc s'est fendu suivant ces lignes capricieuses. Le fait est indiscutable, car, quelques mètres plus bas, on retrouve le fragment détaché présentant en relief les dépressions que l'on observe sur le fragment en place, et en creux les reliefs : c'est la contre-partie de la fracture.

La forteresse d'El-Goléah doit être rapportée à la race berbère, car sur plusieurs autres points d'Algérie on rencontre des châteaux analogues auxquels on attribue cette origine.

Les jardins sont arrosés au moyen de puits à bascule semblables à ceux que l'on retrouve en Égypte ; la population actuelle serait ab-

(1) De Rochas, *Principes de la fortification antique*, 1881.

Digitized by Google

solument incapable de creuser un puits artésien ou de nettoyer le puits existant. On constate encore à El-Goléah l'existence de deux fouggaras (1), dont l'une, longue de 1,800 mètres, fournit un mince filet d'eau au jardin de l'ancienne Zaouïa des Ouled-Sidi-Cheikh. L'autre est morte, pour employer l'expression locale.

La mosquée qui existe encore sur l'ancienne butte ou gara couverte de ruines paraît très ancienne, bien qu'elle n'offre pas d'architecture spéciale; elle est entretenue par les habitants du pays.

Sur cette même gara, mais à mi-hauteur, existaient autrefois un certain nombre de tombes des anciens habitants du pays, avant l'occupation musulmane. Nous avons eu la bonne fortune de retrouver une de ces tombes et de pouvoir la faire fouiller.

Le corps était enseveli, couché sur le côté droit, la tête orientée au sud, les genoux ramenés sous le menton, les deux mains croisées en avant; malgré le mauvais état dans lequel se trouvait le squelette, on pouvait cependant bien déterminer la position qui avait été donnée au corps. Aucun objet n'accompagnait ces restes, qui étaient recouverts d'une grande quantité de pierres formant tumulus.

Cette sépulture est évidemment très ancienne; la position accroupie du corps est un signe important; l'orientation diffère de celle qu'on donne aux corps musulmans ; elle est en tous cas contemporaine de l'occupation des ruines, et remonte peut-être à l'époque de la construction des remparts de la forteresse actuelle.

Les pieds des deux garas sont environnés d'un cimetière immense, qui ferait supposer à la ville d'El-Goléah une population de plus de 100,000 habitants. Cela tient au respect que les musulmans témoignent pour les morts; c'est un cimetière qui sert peut-être depuis des siècles et qui augmente toujours, tandis que la population diminue.

L'oasis d'Ouargla est d'une haute antiquité; son importance et ses richesses ont de tout temps éclipsé les oasis voisines. Depuis une époque dont il est impossible de fixer la date, deux ou trois siècles peut-être, son importance diminue beaucoup; les palmiers périssent, les jardins sont abandonnés et la ville ne possède plus que mille ou quinze cents habitants.

(1) **Fouggara.** On donne ce nom à un puits à galerie percé de manière à amener, dans les bas-fonds où se trouvent les jardins, de l'eau cherchée à de grandes distances dans les hauteurs voisines. Ce sont des puits horizontaux collecteurs. La galerie horizontale communique à l'extérieur par de nombreux puits verticaux, très rapprochés (tous les 4 ou 5 mètres), dont la profondeur varie suivant les reliefs du terrain. L'eau se réunit ensuite dans un bassin d'où elle est distribuée aux plantations par un système de rigoles.

Digitized by Google

D'après Vivien de Saint-Martin (1), la grande oasis visitée par les cinq Nasamons, dont Hérodote rapporte l'histoire, serait celle d'Ouargla ; certains faits confirment cette idée. Dans ce temps-là, une rivière pouvait parfaitement couler à peu près suivant la direction donnée par les cinq Nasamons, de l'est à l'ouest; ce serait l'Oued-Mya. En outre, les habitants de l'oasis sont effectivement des nègres de petite taille, cultivant des jardins.

La déchéance d'Ouargla paraît être due aux dissensions des différentes tribus qui habitaient la ville. C'est à la suite d'une de ces guerres intestines que fut détruite la fameuse mosquée construite par l'émir Abou-Zeccharia, souverain de l'Ifrika (1228-29 de J.-C.) (2).

Les archives qui existaient dans la ville ont été enlevées par le rebelle Mohammed-ben-Abdallah (1852), et sont perdues; il n'existe plus qu'un seul feuillet manuscrit, déposé entre les mains du gardien de la mosquée, qui a bien voulu en faire une copie pour la mission. Dans ce manuscrit seraient énumérés les nombreux villages et les nombreuses oasis qui occupaient autrefois le bas-fond d'Ouargla et dépendaient de cette ville. Il est certain que l'on rencontre à chaque pas des ruines de villages, de jardins, etc., complètement abandonnés.

Les nombreuses maisons d'Ouargla, agglomérées et contiguës, forment un ensemble régulier, percé de rues longues et étroites, qui séparent les trois quartiers des Beni-Sissen, des Beni-Ouaggin et des Beni-Brahim. Sur les murs de beaucoup de ces maisons, bâties en pisé et en pierre à plâtre, et revêtues d'un crépissage, on peut lire souvent la date de leur construction et un verset du Coran, écrit en caractères saillants. Au-dessus des portes sont fixés des vases en faïence colorée, incrustés dans les murs (3). Dans les murs ou sur les terrasses sont ordinairement plantés les squelettes soit d'une épaule de chameau, soit d'une tête de mouton, destinés à écarter le mauvais œil.

La kasba actuelle a été construite en 1872, par le génie français, près la porte des Sultans, à la place d'un quartier de rebelles, rasé pour punir l'insurrection de Bou-Choucha.

Les deux mosquées sont grandes, les minarets élevés, mais ne présentent rien de caractéristique.

(1) *Loc. cit.*, p. 18.
(2) Ibn-Khaldoun, vol. III, p. 286, trad. de Slane.
(3) Ces faïences peintes sont importées d'Italie par des commerçants tunisiens.

Digitized by Google

Les jardins sont principalement arrosés au moyen de puits artésiens, creusés autrefois par les indigènes, entretenus et nettoyés par la corporation des puisatiers. Actuellement, les indigènes ne peuvent plus creuser de puits artésiens, soit faute d'instruments, soit faute d'énergie : aussi l'envahissement de l'oasis par les sables augmente tous les jours.

Dans les environs d'Ouargla existent un grand nombre de ruines au milieu desquelles on retrouve des fragments de verre usés par les sables, des petits morceaux de cuivre oxydés et informes. Les fragments de verre se montrent au pied du Djébel-Krimat, et au milieu des ruines de Ceddrata. Comment se trouvent-ils là ? Ils sont trop nombreux pour être attribués aux visiteurs français qui ont pénétré jusqu'à Ouargla. D'autre part, le verre n'est pas employé à Ouargla, sauf pour la kasba qui est une construction récente du génie français. L'usure produite par les sables est considérable ; si l'on pouvait estimer le laps de temps qui a produit cette usure, on parviendrait à retrouver la provenance de ces fragments de verre, évidemment importés.

Les ruines des différentes oasis et du Djébel-Krimat ne présentent aucun intérêt spécial ; elles ont, du reste, été décrites avec nombreux détails par M. Largeau (1). M. Largeau cite un fragment de corniche en plâtre, très soigneusement sculpté en forme d'arabesques, et le reproduit dans son livre, p. 188. D'après l'auteur ce fragment prouve que les arts étaient arrivés à un assez haut degré de développement chez les anciens habitants de Ceddrata. Nous ne croyons pas devoir attacher une grande antiquité à ces fragments de plâtre, très nombreux et qui proviennent des ruines de la mosquée (2).

En suivant l'Oued-Rir, nous avons eu l'occasion de visiter la fameuse mosquée de la Zaouïa de Temacin, et les deux grandes mosquées de Touggourt, Djéma-Kébir et Djéma-Mesthin. Ces mosquées sont couvertes par des dômes sur pendentifs. La face interne des coupoles forme une vraie dentelle de plâtre, patiemment sculptée dans le plâtre encore frais, par des ouvriers spéciaux venant de Tunis. Ces dentelles sont d'une finesse extraordinaire, le dessin en est très régulier, et la vue en est ravissante, lorsqu'on regarde du bas vers la coupole, élevée de 15 mètres environ et éclairée de baies garnies de vitraux de couleur.

(1) *Le pays de Rirha-Ouargla*, par V. Largeau, membre de la Société de géographie de Paris; 1879, Paris, p. 183 et suivantes.

(2) Ces fragments ont été réunis, nous ne savons par qui, et l'on en a formé une pyramide de 2 ou 3 mètres de hauteur. Ils se ressemblent tous.

Digitized by Google

Les fragments de plâtre sculpté ramassés à Ceddrata proviennent évidemment d'une mosquée analogue, les fragments de verre qu'on a trouvés à côté et dont plusieurs sont colorés ont la même origine, et il ne faut pas aller bien loin pour en trouver les auteurs. Attribuer cent ans à ces ruines est beaucoup; les restes des murs des habitations sont encore nets, quoique formés de pisé, se désagrégeant facilement sous l'action des pluies et du vent : ce sont des monuments de date relativement récente, et dont l'étude ne saurait trouver ici sa place (1).

LÉGENDE DE LA PLANCHE XII.

Fig. 1. Pointe de flèche.
— 2. Éclat. Ces deux objets sont remarquables par l'usure produite par les vents et les sables.
— 4. Grattoir. — Ces pièces proviennent des environs de Zebbacha.
— 5, 6, 7. Pointes de flèches, dont une très finement taillée. Proviennent des environs d'Aïn-Massine.
— 8. Grattoir.
— 3, 10. Éclats rubanés ou couteaux, provenant des environs d'El-Hassi.
— 11, 12. Pointes de flèches.
— 14. Poinçon, provenant d'El-Goléah.
— 9. Pointe de flèche. Bamendil, près Ouargla.
— 13. Pointe de flèche. Djébel-Krimat, près Ouargla.
— 15. Instrument inachevé.
— 16. Fragment provenant d'une pointe de lance. Oued-Rir.

Dr H. WEISGERBER.

(1) Pour l'Oued-Rir et Ouargla, consulter Ibn-Khaldoun, traduction de Slane; H. Duveyrier, *Voyage au pays des Touaregs*, Paris, 1864; enfin Largeau, *le Pays de Rirha*, 1879; *le Sahara*, du même auteur.

Digitized by Google

INSCRIPTIONS DE CHEMTOU

(SIMITTU), TUNISIE

Suite (1).

Le 9 mars dernier, j'allai, en compagnie de MM. Aubert et Turck, chercher à Ghardimaou la dédicace d'un arc de triomphe, récemment découverte en cet endroit et offerte à notre musée par M. Roussel (2). Je profitai de cette excursion à la frontière algérienne pour visiter de nouveau les ruines de Chemtou.

Grâce à l'obligeance de MM. Roussel, Turck, Lohest et Sauvé, qui voulurent bien m'accompagner, j'ai pu y faire une ample moisson de textes épigraphiques.

Dès notre arrivée aux ruines du pont de Trajan, M. Roussel me signala, au sommet de la garde du talus, une pierre de taille sur laquelle était gravée cette double épitaphe :

N° 18.

D·)M·S·	D M S
Ae)MILIA	C·IVLIVS
Min?VCIA	MODINVS
vi)XIT	VET·LEG·II
an)NIS	ADIVRCIS
.....X·P·M	P·VIXIT·AN
h·)S·E	NIS·LXVII·P·M
o·t·)B·Q	H·S·E

(1) Voir le n° du mois d'avril, p. 222 et suiv.
(2) Voir le *Bulletin critique* des 15 juin et 1er juillet 1881.

Digitized by Google

M. Lohest me conduisit ensuite près d'une colonne de marbre jaune numidique (1), sortie de la carrière de Chemtou, et mesurant environ 1^m,20 de diamètre.

N° 19.

A l'une des extrémités de cette colonne sont gravées plusieurs lignes de caractères romains qui doivent, je crois, former l'adresse du lieu pour lequel ce marbre a été extrait de la carrière, et donner les indications nécessaires pour le monument auquel il était destiné. Cette inscription est d'une lecture peu facile. Voici cependant ce que j'ai pu en tirer :

SVRA (2) III E (3) SENO.....
EXRATIESEIS.....
N DL XIIR
TIINRIS

N° 20.

Plus haut, sur la colline, on me montra une marque du même genre gravée sur un bloc équarri, provenant aussi de la carrière de marbre. J'y lus :

IMPANIC (4) NNAVGD
N CCCXLIII NG
CIIILGANOTVESR

A la première ligne M et P, N et N forment monogramme.

Je ne chercherai pas à donner le sens de ces deux inscriptions. Mais il est à remarquer que dans chacune on lit un N suivi d'un nombre gravé en chiffres romains. Dans la première c'est N DL XII, et dans la seconde N CCCXLIII. Serait-ce un simple numéro d'ordre ? Je laisse aux savants la solution du problème.

(1) On peut consulter, au sujet de ce marbre renommé, *La topographie de Carthage*, par Dureau de la Malle, p. 246 et 252, et aussi *La richesse minérale de l'Algérie*, par M. Henri Fournel (in 4°, 1849), t. I, p. 35-37.

(2) Peut-être *Sura*, ancienne ville de la Babylonie, sur l'Euphrate, entre Babylone et Apamée.

(3) Cette lettre est incertaine. Ce pourrait être aussi bien un L, un T ou un I.

(4) Peut-être O.

Digitized by Google

Voilà quel fut le résultat d'une courte visite aux ruines de Chemtou. La nuit m'obligea de rentrer à l'*Oued-Meliz*, où je recevais chez M. Roussel la plus cordiale hospitalité.

Le lendemain 11 mars, dès le lever du soleil, nous allâmes, M. Turck et moi, rejoindre MM. Lohest et Sauvé, installés depuis peu dans une maison construite par eux près de la carrière de marbre en exploitation (1). Des montures nous attendaient, et deux ouvriers avaient été envoyés à l'avance déterrer quelques cippes.

Après avoir traversé à cheval la carrière, nous allons vers un monticule relever les inscriptions que les ouvriers ont déjà mises au jour. Nous y en trouvons trois : deux païennes et une chrétienne.. Les voici :

N° 21.

DIS · MANIBVS · SACRVM
.....AVNIVS · FELIX · SACER · SATVR
ni p)VBLICVS · PIVS · VIXIT ☙
an)N (*is*..... .....

Cette épitaphe est gravée au-dessous d'un bas-relief représentant trois personnages.

N° 22.

O·CORNELIVS
C·F·QVIR·P (*ri*)
M V S · P I (*us*)
X I T (*annis*)
LX.....

Cette inscription se lit au-dessous d'un bas-relief qui représente un personnage vêtu du pallium et debout près d'un autel.

N° 23.

L'inscription chrétienne trouvée en cet endroit est inhabilement

(1) A l'heure où j'écris ces lignes, j'apprends que ces braves Messieurs, menacés par les Kroumirs, ont dû abandonner leur demeure et venir se mettre en sûreté à Tunis.

Digitized by Google

gravée sur un marbre provenant de la carrière et grossièrement taillé. Une cassure a enlevé la moitié supérieure du monogramme constantinien :

(Monogramme du Christ
dont il ne reste que la moitié inférieure.)

DMS
NVLA·FO
RTVNA

Hauteur et largeur de la plaque : 0m,25.

La présence du monogramme du Christ et de la formule païenne DMS (*Diis Manibus sacrum*) peut paraître étrange. Il en est cependant d'autres exemples qui ont déjà été signalés (1).

Nous quittons le monticule, et allons jusqu'au pied des montagnes des Kroumirs, visiter des ruines appelées par les Arabes *Aïn-Ksira*, et situées à une lieue environ du centre de *Simittu*. Ce qui attira d'abord nos regards, au milieu des blocs qui, tombés pêle-mêle, jonchent le sol en cet endroit, ce fut une série de cippes funéraires à demi enterrés. Voici les épitaphes que j'y copiai :

N° 24.

D M S
....IVSTIVS·C·F·Q·FOR
tu)NIANVS · COST · OB
EO · QVOD · INTER · COS
.....*n*)VTRITVS·SIT · CVM
.....MERITVS T.....

N° 25.

D M S
I · SALLVSTI
us)C·FIL·Q·RO
g)ATVS·CORN(*e*

(1) Héron de Villefosse, *Inscriptions de Thala et de Haïdrah*, p. 9-10 (Extrait de la *Revue archéologique*, 1878).

Digitized by Google

LIANVS (*pius*)
VIX · AN(*nis*.....
H · (*s* · *e*)

A la seconde ligne, la première lettre est peut-être un L.

N° 26.

.....TVRRIVS
.....*pi*)VS V(*ixit annis*)
.....II ME(*nsibus*.....
di)EBVS · XI.....
.....*t*)VRRI(*us*.....
.....CA.....

Pendant que je relevais ces épitaphes païennes, M. Lohest me signala un tronçon de colonne sur lequel, à travers la broussaille qui le recouvrait, il venait d'apercevoir quelques caractères. Du premier coup d'œil je reconnus une borne milliaire, et, abandonnant de suite les cippes funéraires, je me mis à lire ce qui subsistait de l'inscription. Je lus :

N° 27.

VIA.....
VSQ · THA.....
III

Ce fragment est d'une importance géographique aussi grande que si l'inscription était entière. Car, à l'aide du milliaire que j'ai découvert et déchiffré le 28 juin 1880 (1), et de l'excellent estampage qu'en a fait M. Lohest, nous pouvons recomposer entièrement le texte dont il ne nous reste qu'une si minime partie.

IMP · CAESAR
DIVI · TRAIANI
PARTHICI . FIL

(2) Voir le n° 2, dans l'article précédent.

Digitized by Google

DIVI · NERVAE · NEP
T R A I A N V S (1)
HADRIANVS·AVG
P O N (*tifex*) · M A X
T R I B P O T X I I I
C O S · I I I
V I A M · A · S I M I T T V
V S Q · T H A B R A C A M · F E

Ce milliaire indique donc le troisième mille sur la voie romaine de Simittu à Thabraca. Quoique brisé et déplacé, il doit se trouver non loin du point qu'il occupait jadis. Là encore passe le sentier que prennent les Arabes pour se rendre de l'*Oued-Méliz* à Tabarque, la capitale du pays des Kroumirs.

Cette route, qui perpétue le tracé de la voie romaine, traverse en plein la contrée montagneuse de ces descendants des anciens peuples numides et berbères, de ces Kabyles et Touaregs de la Tunisie que la France se voit aujourd'hui obligée de châtier par les armes.

Heureux de notre découverte, nous parcourons ces ruines éparses et encore à moitié debout, dans l'espoir d'y trouver quelque autre inscription. Elles doivent en renfermer encore de si nombreuses, ensevelies sous les décombres ! M. Sauvé me fait remarquer un gros bloc rectangulaire de calcaire, à demi enfoui dans la terre et sur lequel on aperçoit des traces de corniche. Les ouvriers viennent dégager cette pierre, que je reconnais bientôt pour un autel votif consacré au dieu des enfers. Il mesure $0^m,90$ de longueur, et $0^m,70$ de hauteur et de largeur. Sur la face, je lus cette dédicace :

N° 28.

P L V T O N I · A V G
S A C R

(1) Cette ligne, que je n'ai pu lire la première fois, est très visible sur l'estampage de M. Lobest. Il devait d'ailleurs en être ainsi si l'on compare ce texte aux inscrip-

Digitized by Google

C·RVBPIVS·MATVRVS
ARAM · FECIT · IDEMQVE
DEDICAVIT · L · A · V · S (1)

Au-dessous de cette incription est gravé un cheval. Cet animal, que les Massagètes sacrifiaient au soleil (2), était peut-être aussi la victime de choix offerte à Pluton par ces fiers cavaliers numides, si renommés dans l'histoire pour monter, sans selle ni bride, leurs fougueux chevaux.

En retournant vers la carrière de marbre, je m'arrêtai un instant pour copier, au-dessous d'un bas-relief, l'inscription suivante :

N° 29.

D. M.)S ·
.....*na*)MFAMO · VE
teranus le)G · III · AVG
.....*p*)IVS
vixit annis....h ·)S · E ·

La chaleur, la soif et la faim nous contraignirent de quitter ce champ si riche en épigraphie pour aller prendre notre repas, sous le toit hospitalier de MM. Lohest et Sauvé. Après avoir laissé le soleil descendre vers l'horizon, nous partons, ou plutôt nous volons à de nouvelles découvertes.

A l'entrée d'une vaste grotte pratiquée jadis par les Romains pour l'exploitation d'un filon de la carrière, mes compagnons me font remarquer, à gauche, une inscription gravée sur le rocher, comme les textes sinaïtiques de la Judée. C'est une inscription chrétienne précédée du monogramme du Christ, inscrit dans un cercle :

tions analogues : *Voyage archéologique dans la régence de Tunis*, par M. Guérin, t. II, p. 75. *Revue africaine*, n° 46, p. 254. — *L'antiquité expliquée*, par Montfaucon, supplément, t. IV, p. 115.

(1) « Libenti animo, votum solvit. »

(2) Strabon, t. II, p. 780.

Digitized by Google

N° 30.

OFFINVT
NTAADIO
TIMO.....
a)VG+NT (1)
INRI.....

Je n'essayerai pas d'interpréter le sens exact de cette inscription; mais son caractère indubitable de christianisme est pour moi d'un grand intérêt. Il vient confirmer la conviction que j'eus dès ma première visite aux carrières de marbre de Chemtou, que des chrétiens, dans les temps de persécution, avaient dû y travailler et souffrir sous le poids de la condamnation *ad metalla* (2).

Après avoir gagné, à travers ce vaste tunnel souterrain, l'autre côté de la colline, nous nous dirigeâmes vers la route de Tabarque, où des vestiges de voie romaine se reconnaissent encore, et sur les bords de laquelle nous avions remarqué le matin de nombreux cippes ou stèles dont le sommet émergeait du sol.

Les ouvriers ne tardent pas à découvrir plusieurs bas-reliefs accompagnés d'inscriptions. Je copie les épitaphes à mesure qu'elles revoient le jour.

N° 31.

D M S
SEXTVS·VE LVCRETIA
TVRIVS·NVMMVS PRIMA
P·V·ANN·LXXXI P·V·A·LXXV
H· S· E

(1) Peut-être un I.

(2) Eusèbe et Optatus, cités par Baronius, disent que plusieurs milliers de chrétiens furent condamnés aux travaux des carrières pour élever des thermes à Carthage. (*Recherches sur Carthage*, par Dureau de la Malle, p. 206.) — Nous trouvons dans les ruines de Carthage beaucoup de tronçons de colonnes et d'autres débris de marbre jaune de Numidie qui semble provenir des carrières de Simittu.

Digitized by Google

N° 32.

MVNATIA.....
QVARTA · PI(a
VIXIT·ANNIS·LX
H ·S · E

N° 33.

Dans un cartouche circulaire :

IVLIA
PARTHENIS
VIXIT
AN · LI

A la seconde ligne N et I sont liés.

N° 34.

Au-dessous d'un bas-relief représentant un personnage qui, debout près d'un arbre, offre un sacrifice sur un autel :

M · COSSVTIVS
ADIVTOR · PIVS
VIXIT · ANNIS
LXXV H · S · E

La nuit nous contraint de mettre un terme à nos fouilles, et nous remettons au lendemain la continuation de nos recherches. Nous nous retirons donc, certains d'avoir trouvé la nécropole de Simittu, et comptant augmenter encore notre recueil d'inscriptions. Aussi dès le retour du jour nous nous hâtons, M. Turck et moi, de rejoindre MM. Lohest et Sauvé, non moins impatients que nous d'aller déterrer d'autres stèles funéraires et d'en lire les épitaphes. Nous continuons, au même endroit que la veille, à découvrir et copier les inscriptions suivantes :

Digitized by Google

N° 35.

SEX · CORNELIVS
· REPERITANVS
PIVS · VIX
ANNIS · L

N° 36.

D M S
ROMANIA
PRIMA · PIA
VIX · AN · XXI

N° 37.

D M S
Q·PONTIDI
VS · FORTV
NATVS · FI
LIVS · PIV (*sic*)
VIX · ANNI
S LVII

D M S
C · PONTIDI
VS · NVRT
IALIS · V
IX · ANNI
S · XXXXV

N° 38.

D M S
VALERIA
FORTVNATA
PIA · VIXIT
ANN · XXXV
H · S · E

D M S
M · POPILIVS
VITALIS
PIVS · VIXIT
ANNIS · LXXXXII
H · S · E

N° 39.

D M S
ACRIVS · ZOPAN
TVS · VET · PIVS · VI
XIT · ANNIS N̄ LXX
H · S · E

Digitized by Google

N° 40.

D M S
P·ABIRIA·ZABVLIA
PIA VIX ANNIS
XXII H·S·E

N° 41.

P·CLVVEN
TIVS·FELIX
VIXIT·AN·CVI
H·S·E

N° 42.

. . . . . NA·SE
cunda) PIA·VIXIT
anni)S LXXX
H·S·E

N° 43.

L·FLAMINIVS DE ARN
MIL·LEG·III AVG
>IVLI·LONGI·DILECTO
LECTVS·AB·M·SILANO·MIL·
a)NNIS·XIX IN PRAESIDIO
VT·ESSET·IN·SALTO·PHILOMV
SIANO·AB·HOSTEM·IN·PVGNA
OCCISSVS·VIXIT·PIE
ANNIS·XL
H·S·E

Cette inscription est la plus intéressante de toutes les épitaphes que nous avons recueillies dans la nécropole de Chemtou, car elle

Digitized by Google

nous donne le nom d'un *saltus* (1) que les itinéraires ne citent pas et qui devait être situé, près de Simittu, au pied des hautes montagnes qui forment aujourd'hui le pays des Kroumirs.

C'est le second *saltus* que je trouve mentionné dans la vallée du Bagrada. La table de Souk-el-Khemis, découverte dans l'*Enchir-el-Dahla*, nous a révélé l'emplacement du *saltus Burunitanus*, que le premier, dans une lettre adressée à M. Léon Renier, j'ai identifié avec le *Buronia* de l'*Africa christiana* de Morcelli.

L'épitaphe de ce soldat romain tombé sous les coups de l'ennemi, sans doute de quelque Numide, ancêtre des Kroumirs, prouve que jadis l'empire romain, comme aujourd'hui la France, avait à se fortifier et à se défendre contre les incursions hostiles des habitants de la montagne.

C'est bien à regret que, forcé de rentrer à Carthage, je dus quitter ces lieux si féconds en inscriptions. M. Lohest, après mon départ de Chemtou, dégagea encore quelques pierres, et copia les épitaphes que je transcris ici :

N° 44.

PLOTIA·G·F
LAPA·VIXIT
ANNIS·LXX
H·S·E

N° 45.

I·DOMITIVS·CN·
F·QVIR·REBVRRVS
PARENTIBVS·VIVIS·DECESSIT
VIXIT ANNIS·XXVII
H·S·E

A la 3e et à la 4e ligne I et T forment monogramme.

L'encadrement de cette inscription porte plusieurs caractères romains qui n'ont pas été relevés.

(1) Le *saltus* désigne le plus souvent des pâturages dans les bois ou dans les montagnes (Dictionnaire de Saglio, art. *Aestivi saltus*). — Domaine où les bois se mêlent aux pâturages (Dict. de Rich, art. *saltuarius*.)

Digitized by Google

N° 46.

Sur une stèle funéraire dont le sommet est brisé :

CN·DOMITIVS·CN·F
QVIR·OPTATVS·PIVS
PARENTIBVS·RAPTVS·AB·
INGENIOSE·VIX·AN·XIIX
H·S·E

N° 47.

Enfin, sur une tombe ornée de plusieurs personnages en bas-relief :

D M S	D M S	D M S
IVLIA·VICTORIA	IVLIA·SPESINA	IVLIA·NAM
P·V·AN·CV	PIA·VIX·ANN	PHAMENA
H·S·E	XXV H·S·E	VIXIT·ANNIS
		L·H·S·E

Le dernier de ces noms, *Namphamena*, et le *Namfamo* mentionné plus haut, sont, comme le mot de *Simittu* lui-même, d'origine libyque, numidique ou punique.

Toutes les pierres funéraires de la nécropole de Chemtou sont ornées de bas-reliefs.

Tel est le résultat présent de mon trop court séjour au milieu des ruines de Chemtou. L'antique *Simittu*, qui n'a jamais été fouillée, réserve encore bien des découvertes épigraphiques, à ceux surtout qui ont le précieux avantage d'habiter ce sol, où une grande ville, tombée comme d'elle-même de décrépitude et de vétusté, gît tout entière ensevelie sous ses propres décombres.

A. L. Delattre,
Missionnaire d'Alger, à Saint-Louis de Carthage.

Carthage, 17 avril 1881.

N° 18. — Le mot qui suit *ae*MILIA ne peut être *min*VCIA, puisque c'est un cognomen ; l'avant-dernière lettre de la ligne 3 est très probablement

Digitized by Google

un T; il faut sans doute lire *a*VCTA ou *pla*VCTA. Dans l'épitaphe de l'homme, le cognomen est plutôt MODI*a*NVS, l'A étant lié avec le N. Quant au surnom de la légion, il est hors de doute qu'il faut le transcrire ADIV*t*R*i*CIS; le T et l'I doivent être conjugués avec le R.

N° 19. — Le véritable sens de ce texte est certain. Pour les deux premières lignes, on doit les redresser ainsi :

SVRA III E SENECI*one ii* · *cos* (année 107)
EXRATTESEIS*er*

Sura tertium et Senecione iterum co(n)s(ulibus); ex rat(ione) Tesei ser(vi). Ce texte contient donc les noms des consuls ordinaires de l'année 107, *L. Licinius Sura*, l'ami de Trajan, consul pour la troisième fois, et *C. Sosius Senecio*, consul pour la seconde fois. Après cette date qui indique l'année pendant laquelle la colonne a été extraite de la carrière de marbre de Simittu, on trouve, à la seconde ligne, le nom du *rationalis* qui veillait à l'exploitation de la carrière; c'était un esclave impérial nommé *Teseus*. Il s'agit ici évidemment d'une *ratio* particulière à la carrière de Simittu; ce Teseus devait rendre compte de l'exploitation et de la quantité de marbres qu'elle fournissait. Le chiffre qui suit la lettre N, à la ligne 3, se rapporte précisément au nombre des blocs extraits annuellement par les soins du rationalis : N · DLXII = n° 562 : ce chiffre élevé prouve l'importance de l'exploitation. La 4e ligne, dont le sens m'échappe et dont le texte est peut-être incertain, contient-elle une indication relative à la partie de la carrière d'où provient le bloc? Voir des marques analogues dans le catalogue dressé par le P. Bruzza, *Annali*, 1870, p. 172 et suiv., sous les nos 9 à 13, 147 à 159 (marbres africains), 205 à 209, 294; le n° 256 est daté de la même année 107.

N° 20. — C'est une marque du même genre que la précédente, mais d'une époque postérieure. Il est nécessaire de redresser également le texte.

IMPANTONINIAVGD
N CCCXLIIING
GALLICANOETVETER*e* (année 150)

Dans le mot ANTONINI les lettres N et I sont conjuguées.

Gallicanus et Vetus sont les consuls de l'an 150; l'empereur désigné à la 1re ligne est donc Antonin le Pieux. Son nom est gravé à la première ligne pour indiquer que la carrière fait partie du domaine impérial. Le P. Bruzza a publié deux marques analogues, appartenant à l'année 161 (voir les nos 222 et 223 de son catalogue). Les lettres NG de la

Digitized by Google

seconde ligne occupent la même place que la mention OFAVR du n° 222 du P. Bruzza; elles représentent probablement une indication du même genre.

Je n'ai pas besoin de rappeler au sujet de ces deux inscriptions (n° 19 et 20) les trouvailles intéressantes faites en 1867 dans la partie de l'ancien emporium où étaient déposés les marbres envoyés de l'Asie, de l'Afrique, de la Grèce, pour la construction des édifices de Rome. Le P. Bruzza a exposé ces découvertes et en a tiré tout le parti désirable; je renvoie le lecteur à son savant mémoire (*Iscrizioni dei marmi grezzi*, dans les *Annali*, 1870, p. 106 et suiv.; cf. Hirschfeld, *Untersuchungen*, p. 78 et suiv.) : cependant la présence de ces deux inscriptions à Chemtou peut donner lieu à quelques réflexions. Les blocs marqués et datés que nous retrouvons en cet endroit prouvent que les marbres, une fois exploités, n'étaient pas expédiés immédiatement à Rome ou à Carthage, mais déposés près de la carrière dans un magasin où les agents supérieurs de l'administration, peut-être les architectes eux-mêmes ou leurs délégués, venaient choisir pour être expédiés les morceaux qui leur convenaient. Les mentions *probator*, *pro(bavit)*, *prob(ante)* (cf. Bruzza, n° 1, n° 279; Mommsen, *Bullettino*, 1870, p. 160) fournissent d'ailleurs la preuve d'une vérification, faite sans doute par un expert impérial chargé d'examiner la qualité du marbre. Il ne faudrait pas s'étonner de retrouver dans un édifice du IVe siècle, par exemple, des marbres datés de la fin du premier siècle de notre ère. Il n'y aurait pas à en tirer des conclusions concernant l'âge du monument, puisque nous apprenons, par les deux inscriptions de Chemtou, que ces marbres, une fois extraits, pouvaient rester fort longtemps en magasin avant d'être employés. — L'inscription qui a été publiée par le P. Delattre sous le n° 2, dans le précédent article, prouve que la voie romaine de Simittu à Thabraca fut ouverte en l'année 129. Il est permis de supposer que le transport des marbres jusqu'à la mer ne fut pas étranger à ces travaux et que Thabraca devint ainsi le port d'embarquement pour les marbres de Simittu. D'après les renseignements que l'on possède sur le pays situé entre Chemtou et Tabarque, le point culminant de cette région serait le marabout de Sidi Abdallah ben Djemel. De Chemtou la voie romaine pouvait gagner ce point par des pentes relativement douces, ou passer en tous cas à peu de distance; de là jusqu'à Tabarque il n'y avait plus qu'à descendre. Les navires qui chargeaient pour Rome dans le port de Thabraca gagnaient Ostie en suivant la côte est de la Sardaigne; la route était plus directe et plus courte qu'en passant par Carthage. La carrière de Chemtou a dû fournir de nombreux matériaux aux constructions d'Hadrien (cf. Bruzza, p. 156).

N° 21. — Ligne 2, sans doute CAVNIVS, rare gentilicium qui fut porté par un légat de Numidie du temps de Commode, *T. Caunius Priscus*, et qu'on retrouve dans une inscription funéraire de Lambèse (Renier, *I. A.*, n° 53, 54, 55, 499, 1402).

Digitized by Google

N° 22. — Ligne 1, lisez : Q · CORNELIVS.

N° 25. — L · SALLVSTIVS est la meilleure leçon.

N° 27. — Cette inscription vient d'être publiée par M. Tissot (*Bulletin épigraphique de la Gaule*, t. I, p. 98), d'après une copie du docteur Dumartin.

N° 28. — Ligne 3, le gentilicium doit être RVBRIVS.

N° 30. — M. de Rossi a démontré que le vocable *officina* fut souvent appliqué aux carrières de marbre et aux mines. Cette inscription placée à l'entrée d'une galerie souterraine fournit une nouvelle preuve de cet usage. Il me paraît probable qu'il faut lire : OFF(*icina*) IN*cep*TA ADIOTIMO. Une inscription découverte dans des conditions tout à fait analogues par M. Daubrée, près de Sarrelouis, à l'entrée d'une galerie de mine, est ainsi conçue : INCEPTA OFFI || CINA EMILIANA || NONISMART. — Sur cette question voir de Rossi, *Bulletin d'archéol. chrét.*, trad. française, 1868, p. 24 et 46 ; 1878, p. 23 ; cf. Bruzza, *Annali*, 1870, p. 191. — La croix qui est au milieu de la 4e ligne, après le mot *a*VG, est surmontée d'un *rhô* que l'imprimeur n'a pu rendre.

N° 35. — Ligne 2, le cognomen est probablement *c*REPEREIANVS.

N° 37. — Ligne 3, épitaphe de droite, au lieu de NVRTIALIS la pierre doit porter MARTIALIS.

N° 39. — Ligne 2, lisez plutôt AGRIVS.

N° 40. — A la ligne 2, il est douteux qu'il y ait un point après le P ; il faut lire sans doute PABIRIA ou mieux PAPIRIA ZABVLLA.

N° 43. — Ligne 1, sûrement DF *D(ecimi) f(ilius)*. Ligne 4, si la forme DILECTO existe réellement sur la pierre, c'est évidemment pour DILECTV, comme nous avons plus bas SALTO pour SALTV. Le mot DILECTO, en tous cas, ne se rapporte pas, comme on l'a cru (*Journal officiel* du 2 mai 1881), à des relations d'amitié existant entre L. Flaminius et M. Silanus ; ce mot doit être pris dans un tout autre sens ; il a trait sans doute à l'opération du recrutement dont était chargé un fonctionnaire nommé *dilectator* ou *missus ad dilectum* (Renier, *Mélanges d'épigraphie*, p. 73 et suiv.). Le nom de M. Silanus rappelle celui du proconsul d'Afrique, beau-père de Caligula, *M. Junius Silanus*, qui exerça ces fonctions entre les années 31 et 37 de notre ère (Borghesi, *Œuvres*, V, p. 216 et suiv.). Il y a tout lieu de croire qu'il s'agit de ce personnage, malgré les détails un peu prolixes donnés dans l'inscription et les fautes dont le texte est émaillé, *dilecto*, *in salto*, *ab hostem*, *occissus*, détails et fautes qui sembleraient indiquer une époque plus basse que celle de ce proconsulat, mais qui peuvent s'expliquer aussi par d'autres considérations tirées de la nature même du domaine agricole où ce texte a été gravé ; il est évident que les soldats du *præsidium* et les colons du *saltus Philomusianus* n'é-

Digitized by Google

taient pas des lettrés. M. Junius Silanus aurait été chargé de procéder au recrutement dans la province d'Afrique pendant qu'il était proconsul, de même que nous trouvons dans une province impériale un *dilectator* qui était en même temps procurateur de la province (Renier, *Mélanges d'épigraphie*, p. 88). Je crois que le passage « *dilecto lectus* (ou *dilecto* [*di*]*lectus*) *ab M. Silano* » signifie que ce soldat a été recruté par M. Silanus; c'est une manière d'indiquer le commencement de sa carrière militaire.

Dans les réflexions dont il accompagne ce texte, M. l'abbé Delattre rappelle, à propos de la grande inscription du saltus Burunitanus, le Buronia de Morcelli. Je tiens à répéter que *Burunitanus* ne peut dériver ni de *Buronia*, comme le croyait Morcelli, ni de *Burunita*, comme le suppose l'auteur anonyme d'une note insérée dans le dernier numéro de la *Revue archéologique* (mai 1881, p. 317). *Burunitanus* est incontestablement formé sur *Burunis*, comme Curubitanus sur Curubis, Leptitanus sur Leptis, Lambaesitanus sur Lambaesis, etc.; les exemples sont nombreux. — M. Tissot vient de publier cette inscription, d'après une copie du docteur Dumartin, dans le *Bulletin épigraphique de la Gaule*, t. I, p. 99.

N° 45. — Le prénom doit être abrégé par L ou T.

A. H. de V.

P.-S.— Voici deux dernières inscriptions qui m'ont été communiquées par M. Lohest :

N° 48.

D M S
BAEBIVS · TORI
NATVS PIVS VIX†
ANNIS LXXXXVII
.....NIA · VICTORI
(*na*)VIX† · ANN LXV
BAEBIVS
FELIX · P · VIX
ANNIS XXVI

N° 49.

P · CLOVENTIVS · P · F ·
QVIR · HOSPES · DECVRIO
PIVS VIX† ANN · LXX
HIC SITVS EST

A. L. Delattre.

Digitized by Google

EXAMEN DE MATÉRIAUX

PROVENANT

DES FORTS VITRIFIÉS

DE CRAIG PHADRICK, PRÈS INVERNESS (ÉCOSSE),

ET DE

HARTMANNSWILLERKOPF (HAUTE-ALSACE).

Il m'a paru intéressant de comparer aux matériaux des forts vitrifiés de la France (1) quelques échantillons provenant du fort vitrifié de Craig Phadrick, en Écosse, qui m'ont été obligeamment communiqués par M. Carcanagues, ingénieur des mines, et bien que ces échantillons ne représentent qu'une partie des roches employées à cette antique construction (2). J'en ai rapproché aussi une roche provenant de l'enceinte vitrifiée du Hartmannswillerkopf dans la Haute-Alsace, que M. Bleicher a bien voulu m'adresser, avec l'intéressante description qu'il a donnée de cette enceinte (3).

CRAIG PHADRICK.

Plusieurs des fragments de Craig Phadrick rappellent, par leur aspect, un granite à grain très fin ou leptynite ; mais ils sont très bulleux. Le feldspath y a généralement perdu son état cristallin ; quant au mica, il a complètement disparu, et c'est à sa fusion que sont dues partiellement les boursouflures, ainsi que la matière vitreuse noire inégalement répandue dans la masse. Ces boursou-

(1) Voir la *Revue archéologique* de janvier 1881.
(2) Mac Culloch, *Transactions of the Geological Society*, t. II, p. 271.
(3) *Matériaux pour une étude préhistorique de l'Alsace*, 2e fascicule.

Digitized by Google

flures sont parfois géodiques, c'est-à-dire tapissées de petits cristaux.

L'état bulleux est tel, que les vides représentent au moins la moitié du volume total; il rappelle celui de beaucoup de variétés de ponce ou plutôt de trachyte ponceux.

Quelques parties plus grossières se rapprochent de la pegmatite; on y voit du feldspath encore bien reconnaissable à sa structure lamellaire.

D'autres fragments de teinte foncée, qui contrastent avec la nuance grise des précédents, présentent des bulles moins nombreuses, mais plus grandes; quelques-unes dépassent $0^{m},01$. La surface des cavités est brillante et comme recouverte d'un vernis tantôt noirâtre, tantôt ocracé. Au milieu de la substance foncée qui a été fondue, se montrent de nombreux grains blancs hyalins qui, pour le plus grand nombre, paraissent être du quartz.

Comme dans les échantillons des divers forts vitrifiés de la France, des empreintes ayant la structure ligneuse se voient çà et là et paraissent résulter de l'empâtement du combustible végétal dans la matière en fusion.

Quelques parties plus complètement fondues et noirâtres aussi rappellent la structure de certaines laves. Des fragments de leptynite sont agglutinés dans les parties foncées, comme dans un béton.

L'examen microscopique des plaques, coupées dans les parties signalées d'abord comme rappelant particulièrement le leptynite, ont montré les caractères suivants:

Presque toute la masse, qui est très active sur la lumière polarisée, consiste en quartz et se compose de grains qui ont conservé leurs contours anguleux.

Ces grains sont agglutinés par une matière vitreuse abondante, paraissant avoir été formée aux dépens du feldspath, qui a disparu. En effet, çà et là, des parties lamelleuses, ayant une très faible action sur la lumière polarisée, paraissent consister en feldspath partiellement fondu.

En outre, on y distingue des cristaux formés visiblement par suite de la fusion, parmi lesquels des cristaux maclés à la manière d'un feldspath triclinique.

Dans les roches foncées du second type, on a reconnu les minéraux suivants:

1° Des grains incolores, anguleux, ne sont autres que du quartz granitique.

Digitized by Google

2° A ces grains sont associés des feldspaths orthose et oligoclase, qui sont plus ou moins avancés dans la fusion et présentent toutes sortes de passages entre l'état cristallin et l'état vitreux, ce qui se constate par le décroissement graduel de l'action polarisante; la partie vitreuse se montre surtout vers la périphérie, avec accompagnement de bulles produites lors de la fusion.

Dans un échantillon on a trouvé un zircon intact.

Une partie vitreuse très abondante enveloppe ces diverses sortes de grains.

Lors de la fusion partielle de la roche, il s'est produit des cristaux de plusieurs natures qui sont disséminés dans cette matière amorphe :

1° Des cristaux incolores, caractérisés par leurs macles, leur angle d'extinction, leur couleur pâle de polarisation et leur signe négatif, comme appartenant au labrador; ces cristaux sont très nombreux dans certaines parties;

2° Des prismes également très nombreux, qui, au lieu d'être incolores, comme les précédents, ont une teinte jaunâtre; d'après leurs caractères, ils consistent sans doute en cristaux de pyroxène;

3° Des prismes très allongés, d'un jaune pâle, appartenant probablement à la humboldtilite;

4° Un minéral à lamelles rectangulaires, de couleur jaune, qui a les propriétés de l'enstatite;

5° Des octaèdres également très nombreux, d'un brun très foncé, à peine translucides, par conséquent très ferrifères et isotropes, qui sont des spinelles de la variété pléonaste.

HARTMANNSWILLERKOPF.

Les matériaux vitrifiés de cette localité paraissent dériver de la roche connue en Alsace sous le nom de *porphyre brun*, dont ils rappellent d'autant plus l'aspect qu'ils ont été moins transformés. Les empreintes du combustible végétal que l'on y remarque sont particulièrement nettes et tout à fait comparables, quant à la manière dont elles sont moulées dans la roche, à celles des localités précédemment étudiées.

Quand on examine au microscope cette roche coupée en tranches minces, on y trouve de très nombreux débris de feldspath, la plupart appartenant à l'orthose, quelques-uns à l'oligoclase. Ces parties feldspathiques ont conservé des clivages visibles. Elles polarisent encore; cependant leurs teintes de polarisation sont plus pâles que

Digitized by Google

celles du feldspath normal. En outre, la substance présente des bulles volumineuses, produites, lors du ramollissement du minéral, par l'expansion des vapeurs ou des gaz renfermés, comme il est arrivé aux matériaux de Craig Phadrick.

Dans les diverses parties qui ont été examinées, on trouve aussi des débris de quartz, et même, dans l'un d'eux, des cristaux de quartz bipyramidés ayant conservé leurs formes.

Tous ces cristaux ou débris de cristaux sont cimentés par un verre inégalement teinté, offrant une structure fluidale des plus caractérisées.

Comme dans les échantillons précédemment examinés, le verre contient des minéraux qui s'y sont développés; ce sont:

1° De très nombreux octaèdres d'un spinelle, parfois assez ferrugineux pour devenir opaques;

2° Des cristaux d'un jaune pâle, en prismes très allongés, consistant en humboldtilite;

3° Des prismes incolores d'oligoclase.

OBSERVATIONS.

Qu'il s'agisse des matériaux des enceintes vitrifiées de l'Écosse, de la France occidentale et centrale ou de l'Alsace, l'examen microscopique démontre qu'ils ont subi des transformations minéralogiques considérables, sous l'influence d'une température qui a nécessairement été très élevée.

Comme le faisait pressentir la ressemblance extérieure des matériaux du fort vitrifié de Craig Phadrick qui viennent d'être examinés, comparés à ceux des forts vitrifiés du Puy-de-Gaudy et de Châteauvieux (Creuse) et du camp de Péran (Côtes-du-Nord), on voit qu'ils ont subi, de même que ceux-ci, une action calorifique assez intense pour que leur mica ait entièrement disparu et que leur feldspath soit en grande partie fondu. De part et d'autre, le boursouflement de certaines parties rappelle celui de divers produits volcaniques.

Les minéraux produits dans tous ces pays aux dépens du granite, du gneiss et du leptynite, ou, plus exactement, aux dépens du mica et du feldspath des roches granitiques, présentent des analogies et même des identités évidentes. Du feldspath labrador, du pyroxène, de la humboldtilite, du spinelle y ont pris naissance.

A Hartmannswillerkopf, malgré la nature différente de la roche soumise à la chaleur, nous trouvons également une ressemblance

Digitized by Google

minéralogique dans les espèces cristallines produites à la suite de la fusion, notamment un feldspath triclinique, de la humboldtilite et du spinelle.

Quant aux autres espèces qui ont été observées dans les matériaux de Craig Phadrick et de Hartmannswillerkopf, elles peuvent ne pas résulter d'une différence dans la nature minéralogique, dans l'intensité de la chaleur ou dans le mode de cuisson. Peut-être le pyroxène et l'enstatite se retrouveront-ils dans les roches des autres localités granitiques, quand on les aura suffisamment étudiées.

A en juger par la similitude des caractères extérieurs visibles à l'œil nu, et surtout par celle des minéraux microscopiques engendrés lors de la fusion, la chaleur très intense qui a agi sur ces masses paraît avoir été obtenue par une même méthode. Le procédé mis en jeu a été d'une puissance si surprenante, qu'il est difficile d'admettre qu'il ait été inventé, d'une manière indépendante, dans des contrées aussi distantes que celles où nous en voyons les résultats. Il est plus que vraisemblable qu'un procédé si ingénieux, et dont il est encore difficile sur des échantillons isolés de se représenter tous les détails, a été transporté successivement de l'une de ces contrées aux autres. Les enceintes vitrifiées pourront ainsi servir à marquer les étapes de certaines migrations.

Quoi qu'il en soit, les matériaux que nous venons d'examiner nous fournissent une nouvelle occasion de remarquer la merveilleuse facilité avec laquelle des espèces minérales cristallines peuvent prendre naissance au milieu d'une masse vitreuse convenablement chauffée; ils contribuent aussi à éclairer la théorie du métamorphisme.

DAUBRÉE,
Membre de l'Institut, Inspecteur général des mines.

Digitized by Google

LISTE CRITIQUE ET DESCRIPTIVE

DES

MONUMENTS MÉGALITHIQUES

DU DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

La Commission d'inventaire des monuments mégalithiques de France a récemment publié dans le *Bulletin de la Société d'anthropologie* de Paris (janvier 1880) le catalogue, par départements, des monuments de cette nature que renferme la contrée. J'avais autrefois fourni à l'ancienne Commission de la topographie des Gaules, aujourd'hui *Commission de la géographie historique de l'ancienne France*, la liste de ceux que renferme le département de la Creuse. M. Alexandre Bertrand, dans son intéressant ouvrage, l'*Archéologie celtique et gauloise*, a reproduit ma nomenclature des dolmens de la Creuse. Le *Dictionnaire* de la Commission de la topographie des Gaules a résumé mes notes pour les lettres publiées. On devait croire que les nouvelles listes seraient plus exactes que les anciennes, qui fourmillent d'erreurs et d'omissions. Il n'en est rien cependant, et la nouvelle liste de la commission des mégalithes de France est encore plus inexacte et plus fautive que les précédentes.

Occupé depuis près de quarante ans de l'étude de mon département, dont j'ai parcouru toutes les communes en les étudiant tant au point de vue géologique que sous le rapport archéologique, je crois rendre service en publiant *une liste critique et descriptive des mégalithes de la Creuse*. Cette liste est exacte sinon complète.

J'ai suivi la classification établie par la commission des mégalithes de France : *Dolmens*, *menhirs*, *polissoirs*, *pierres à bassins*, *pierres branlantes*, *pierres diverses* ; la comparaison des deux listes sera ainsi rendue plus facile. Je diviserai seulement la nomenclature des dol-

Digitized by Google

mens et des menhirs en deux sections : la première comprenant les monuments vrais; la seconde, les monuments faux ou supposés.

Barailon, en 1806 (*Recherches sur plusieurs monuments celtiques et romains*), décrivit pour la première fois cinq dolmens de ce département. M. de Miomandre, en 1810 (*Description topographique et statistique de la France* de Peuchet et Chanlaire), répétait ces descriptions et en ajoutait une sixième. En 1843, Cancalon leur consacrait un ouvrage : *Essai sur les monuments celtiques de la Creuse.* Ses dessins laissent à désirer comme exactitude et ses descriptions sont parfois erronées. D'ailleurs son ouvrage, très incomplet, ajoute peu à ce qu'on savait déjà. En 1852 M. de Beaufort, dans son *Mémoire sur les monuments des environs de Saint-Benoît-du-Sault* (Indre) publié dans le tome XIX des Mémoires de la Société des antiquaires de l'Ouest, donnait le plan, la vue et la description de deux dolmens des environs de la Souterraine. MM. Bonnafoux, Yves Fesneau et moi en avons décrit quelques autres. En outre, MM. Bonnafoux et l'abbé Lecler en ont dressé des listes, mais incomplètes et inexactes. Malgré ce grand nombre de travaux, beaucoup de nos dolmens sont encore inédits et parmi ceux publiés une revision sévère était nécessaire, car le même dolmen est quelquefois désigné sous plusieurs noms et alors compté comme autant de dolmens distincts; d'autres ont été supposés d'après des renseignements erronés ou des noms mal lus sur les cartes; d'autres enfin sont de simples blocs de pierre comme « la Pierre levée » de la forêt de Guéret, la *Petra levata* d'un acte de 1336.

Les listes des menhirs dressées jusqu'ici sont également incomplètes et ont besoin de corrections. Les menhirs d'Azerables, de Naillac, de Saint-Quentin et de Champagnac sont les seuls décrits.

La Creuse ne renferme ni alignements, ni cromlechs; on n'y connaît qu'un seul polissoir.

Barailon, Cancalon et M. le docteur Vincent ont signalé des pierres branlantes, des pierres à bassins, des pierres aux fées. Pour moi les pierres branlantes et les bassins de nos rochers ont une origine naturelle, et les pierres aux fées ne remontent probablement qu'au moyen âge.

DOLMENS

Le département de la Creuse est situé sur la limite orientale de la région des dolmens de M. Alexandre Bertrand. Ses dolmens sont répartis dans les trois arrondissements de Guéret, Bourganeuf et Au

Digitized by Google

busson ; le quatrième, Boussac, qui touche l'Allier, n'en compte aucun. Ce dernier département a vu disparaître déjà depuis longtemps le seul qu'il possédât ; il était sur la limite du Puy-de-Dôme.

Les dolmens de la Creuse n'ont pas de stations privilégiées ; on les trouve tantôt sur les sommets, tantôt sur les pentes, très rarement dans le fond des vallées. Leur orientation n'a rien non plus de constant ; elle paraît déterminée par la forme du terrain, et presque toujours elle est perpendiculaire à la pente du sol.

Leur forme habituelle est le rectangle. Elle est ovalaire quand les supports sont de faibles dimensions. Un seul, celui de la commune de Naillac, se rapproche des allées couvertes si nombreuses dans un département limitrophe, celui du Cher ; trois sont sur tumulus comme certains dolmens du midi de la France, mais ces buttes sont autrement petites et surtout bien plus basses. C'est donc dans la Creuse que semblerait s'opérer la transition entre la région du nord et la région du midi.

Aucun des dolmens de la Creuse n'a jamais été recouvert par un tumulus ; ce que démontre parfaitement la situation et l'état du sol environnant.

La Creuse n'a qu'un seul demi-dolmen, celui de la commune de Saint-Bard. Sa table oscille comme celle de Pierre-Martine dans le Lot. Il me paraît n'y avoir là qu'un accident géologique que j'expliquerai tout à l'heure à propos des pierres branlantes.

Ces divers dolmens n'ont été l'objet d'aucune fouille sérieuse. Celle de Cancalon à Saint-Georges-la-Rouge a fait rencontrer le pavé ordinaire dans ces sortes de monuments, mais rien n'aurait été aperçu au-dessous. Dans tous les autres essais, tous superficiels, on n'a constaté que des fragments de tuiles à rebords et des tessons de poteries de la même époque. Toutefois on ne saurait conclure de là, malgré les travaux de M. Fergusson, que la plupart de nos dolmens dateraient de l'époque romaine.

Plusieurs de nos tumulus ont montré, enfouis sur leur sommet, des débris provenant de donjons du moyen âge ; sur les flancs, des sépultures dans des boîtes de pierre des Ier et IIe siècles de notre ère ; enfin un ou deux, complètement détruits, une sépulture centrale protégée par une enceinte de pierres brutes. Il est donc certain qu'on a continué à enterrer dans nos tumulus après la conquête romaine, et certainement il en a été ainsi pour nos dolmens. Un passage des manuscrits de Robert du Dorat sur l'histoire de la Marche, ainsi conçu : « Par un sermon de saint Éloi (imprimé tome IX des œuvres de saint Augustin) on voit que le culte des Druides existait encore au

Digitized by Google

temps de Dagobert dans le Poitou, le Limousin et l'Angoumois », semble indiquer que cet usage se continua après la conquête franque. Ainsi, outre les restes gallo-romains, il ne serait pas impossible de rencontrer des débris mérovingiens dans ces monuments.

Cet usage d'enterrer dans les dolmens dut cesser lorsque le christianisme fut définitivement établi dans nos contrées. L'horreur que le nouveau culte avait su inspirer pour ces sépultures païennes se traduisit au moyen âge, lorsque tout souvenir de leur destination primitive se fut éteint, en une vague et superstitieuse terreur. On en fit alors le séjour des fées et ils reçurent les noms qu'ils portent encore aujourd'hui : Cabane des fées, Pierre fade, Pierre folle, Pierre des trois filles, Pierre à la demoiselle, etc. Ces noms ils les partagèrent avec de simples blocs de pierres brutes qu'à cause de cela on confond souvent avec eux.

J'ai relevé les principaux de ces faux dolmens, surtout ceux qu'on trouve signalés par divers auteurs ou qu'on engage les touristes à visiter dans les diverses villes du département. Cette confusion de noms date de loin, comme le prouve une pièce de 1336 dans laquelle un rocher naturel est appelé la Pierre levée. Il était donc nécessaire de la signaler.

Quelques dolmens de la Creuse ont des légendes, d'autres sont l'objet de superstitions; tout cela se perd et malheureusement n'a pas été recueilli. En voici cependant deux que rapporte M. Bonnafoux dans sa note sur *la Pierre gingue de Cressac;* elles concernent un vrai et un faux dolmen : « Lorsqu'on voit, dit-il, les filles de Crocq se précipiter du sommet du dolmen du Bois-d'Urbe pour se marier, des femmes stériles peuvent bien passer sous la table du dolmen de Cressac pour avoir des enfants. »

Ces légendes et superstitions sont toutes postérieures aux temps préromains.

AULON.

Dolmen de forme rectangulaire. Trois supports, deux dans le sens de la longueur, le troisième fermant le fond de la chambre, qui reste ouverte sur le quatrième côté. La table, pentagonale, mesure $2^m,15$ de longueur sur $1^m,45$ de plus grande largeur; les supports de côté, 2^m70 et $3^m,05$ de largeur sur $0^m,90$ et $1^m,10$ de hauteur; celui du fond, $2^m,50$ de largeur sur $1^m,20$ de hauteur; ils sont fortement inclinés en dedans comme tous les supports de nos dolmens.

En avant et à $0^m,80$ de distance du pied des supports formant les

Digitized by Google

côtés, trois pierres de 0m,40 de hauteur ferment la cella ou plutôt soutiennent son sol, plus élevé que le terrain environnant. Les dimensions de la chambre de cé dolmen sont : hauteur, 0m,60 ; longueur en comptant l'espèce de terrasse de l'avant, 3m,50 ; largeur au milieu de la hauteur des supports, 1m,14.

Ce dolmen, connu dans le pays sous le nom de *four des Fades*, est situé entre la queue de l'étang de Montboucher ou Grand Étang et le village du Monteil, commune de Montaigu-le-Blanc, à 40 mètres environ de la limite de cette dernière commune. Élevé sur un terrain de gneiss fortement délité, les blocs dont il est formé ont dû être amenés d'une certaine distance ou plutôt pris d'un de ces filons de granite bleu qu'on rencontre dans la Creuse sur toute la lisière de cette roche éruptive.

Ce dolmen n'a été jusqu'à ce jour ni décrit ni figuré. Il a été seulement compris dans la liste des dolmens de la Creuse présentée en 1865 par M. Bonnafoux au congrès archéologique de Guéret (*Compte-rendu*, p. 22) et indiqué sur la *carte routière du département* par M. l'agent-voyer Adenis. Tous les deux l'ont placé par erreur dans la commune de *MONTAIGU-LE-BLANC*.

BASVILLE.

Dolmen de forme ovalaire. Sept supports aujourd'hui plus ou moins déplacés. La table, hexagonale, mesure trois mètres de longueur sur 2m,40 de largeur ; les supports, de 1m,15 à 1m,25 de hauteur sur 0m,50 à 1 mètre de largeur ; la chambre, plus basse que le sol environnant, 1m,25 de hauteur. En dehors, contre les supports du sud, est un amas de petites pierres qui paraissent avoir été retirées de l'intérieur. C'est sans doute à cette fouille, dont on ignore et l'époque et le résultat, que doit être attribué le dérangement des supports du côté nord et probablement la chute de celui de l'est.

Ce dolmen, placé sur une hauteur entre le Bois-d'Urbe et Saint-Alvard, chef-lieu d'une commune supprimée en 1836 et réunie à celle de Basville, est souvent désigné sous les noms de dolmen de Crocq, dolmen du Bois-d'Urbe ; dans le pays il est connu sous le nom de *la Pierre levée*. Vu de Crocq, il se détache sur le ciel en une masse noire que perce le jour par deux de ses supports, l'un renversé, l'autre disparu. Barailon prétend qu'il est considéré dans la contrée comme le tombeau d'un général.

Cet auteur est le premier qui l'ait décrit (*Rech. sur plusieurs mo-*

Digitized by Google

num. celtiques et rom., 1806, p. 46). Il l'a été depuis par M. de Miomandre dans la *Description du département de la Creuse* de Chanlaire, 1810 (p. 40-41); par M. Grellet-Dumazeau dans l'*Histoire de la Marche* de Joullietton (t. II, p. 190 et 181); par L. A. Richard (des Vosges) dans le *Journal de la Creuse*, n° du 30 novembre 1816; par Cancalon dans son *Essai sur les monuments celtiques de la Creuse*, 1843 (p. 76). Toutes ces descriptions sont plus ou moins inexactes. De plus ce dernier auteur fait deux dolmens distincts de ce monument sous les noms de dolmen de Crocq et de dolmen de Saint-Alvard. Le dolmen de la commune de Basville est figuré dans l'ouvrage de Cancalon (p. 56) et dans l'*Album de la Creuse* de M. Langlade (p. 33). Voir La Villeneuve ci-après.

BÉNÉVENT.

Dolmen de forme rectangulaire. Trois supports, un à l'est, deux à l'ouest; ceux du nord et du sud manquent. La table, légèrement pentagonale, mesure 1m,87 de longueur de l'est à l'ouest sur 1m,60 de largeur du nord au sud; le support est, 2m,40 de longueur sur 1m,24 de hauteur; ceux de l'ouest, 1m,20 et 1m,24 de longueur sur 1m,12 et 1m,05 de hauteur. En 1865, j'avais vu un bloc fendu par les tailleurs de pierres et disparu depuis, qui devait provenir de la clôture nord.

Ce dolmen, situé dans une terre labourée à l'est de la route du Grand-Bourg à Bénévent, à quelques pas de la ferme des Granges, est dans un état complet de mutilation. Ses supports nord et sud n'existent plus et la table renversée s'appuie à peine sur l'extrémité sud du support de l'est.

La fouille assez profonde pratiquée par les ouvriers en 1872, lors de l'enlèvement des blocs du nord, et dans laquelle ils n'observèrent rien, a probablement produit les débris que j'ai recueillis. Ce sont de petits fragments de tuiles à rebords, des tessons de poteries faites à la main et au tour, un fragment de silex et de nombreuses scories de fer. Tout cela avait été certainement entraîné par la charrue depuis la fouille.

J'ai décrit ce dolmen dans *le Moniteur de l'archéologue* (Montauban, 1866, p. 216) et dans le *Dictionnaire* de la commission des Gaules, v° *Bénévent*. Une première indication avait été fournie par moi en 1852 dans les *Mémoires de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse*, t. III, p. 325.

Digitized by Google

BLESSAC.

Dolmen de forme rectangulaire. Trois supports, l'un au nord, l'autre au sud, le troisième à l'ouest, le quatrième côté restant ouvert. La table, orientée du nord au sud, mesure 2m,45 de longueur sur 1m,82 de largeur ; les supports, celui du nord 2m,37 de largeur sur 1m,19 de hauteur; celui du sud, 2m,33 sur 1m,22; et celui de l'ouest, 2m,55 sur 1m,13. Les supports de côté dépassent la table d'environ 1m,40.

Ce dolmen est placé à l'extrémité sud du plateau allongé de Bosteaux, et domine un horizon assez étendu. Il repose sur un terrain schisteux particulier à la contrée et est construit d'un granite qui ne se retrouve en place que de l'autre côté de la vallée, à une distance de deux à trois kilomètres.

Une fouille de 0m,30 de profondeur, faite il y a quelques années, n'a rien produit. Il a dû être violé à l'époque inconnue où son quatrième support et la seconde table qui achevait de le recouvrir ont été enlevés.

Le Dr Cancalon a donné une vue assez exacte de ce dolmen dans son *Essai sur les monuments celtiques de la Creuse* (p. 82), sans une ligne de description. Je l'ai décrit dans le *Dictionnaire de la Commission de la topographie de la Gaule.*

FAUX-LA-MONTAGNE.

Dolmen de forme rectangulaire, douteux. Cinq supports, deux au sud, deux à l'est, un à l'ouest. La table, de forme rectangulaire, mesure 6 mètres de longueur sur 4m,50 de largeur ; les supports du sud, 1m,80 et 2m,80 de longueur sur 1m,30 et 1m,45 de hauteur; ceux de l'est, 0m,70 et 0m,51 de longueur sur 0m,40 et 0m,32 de hauteur; enfin celui de l'ouest, 1m,34 de longueur sur 0m,32 de hauteur.

En amont et tout près d'un moulin construit sur le bord du chemin de Faux au château de la Feuillade-Aubusson, dans un vallon étroit et profond au pied d'une haute falaise de rochers déchiquetés par le temps, et sur la rive droite du ruisseau de la Feuillade qui forme en cet endroit une longue suite de petites cascades fort pittoresques, ce prétendu dolmen présente un aspect tout particulier qui le rend des plus douteux pour moi : trois de ses supports sont posés à plat, les deux dressés ont leur face brute à l'intérieur ; le sol de la chambre est formé par un banc de rochers en place. Si la nature a fait tous les frais de ce monument, il faut convenir que l'imitation ne pouvait être mieux réussie.

Digitized by Google

Les habitants du pays voient sur la face supérieure de la table les empreintes de la cuillère, de la fourchette, etc., du diable qui était venu dîner sur cette pierre. Je n'y ai aperçu que les érosions habituelles des roches de granite à deux micas à gros grains dont est formé ce monument.

FELLETIN.

Dolmen de forme rectangulaire. Six supports, trois au nord, un à l'ouest, deux au sud, le côté est restant ouvert. La table mesure 3m,25 de longueur sur 2 mètres de largeur au sud et 1m,15 au nord; les supports, de 0m,65 à 1m,45 de largeur sur 0m,92 à 1m,28 de hauteur. Deux ont été exhaussés à l'aide d'une longue pierre plate de 0m,30 d'épaisseur. Les deux supports de l'entrée ne sont pas recouverts par la table. Les dimensions de la chambre sont : largeur, 2m,10; hauteur, 1m,35.

Quatre pierres de formes assez régulières, formant sièges, sont adossées aux parois intérieures de ce dolmen, deux au nord et deux au sud. Elles ont 0m,30 de hauteur. Deux pierres semblables sont placées contre la tranche des supports de l'entrée. Enfin une rangée de blocs pareils entoure complètement l'extérieur.

Ce dolmen, situé à 1,500 mètres environ de la ville de Felletin, près et à gauche de l'ancienne route de Crocq, domine une assez vaste étendue de pays. Il est en granite à un seul mica et repose sur une roche schisteuse traversée de filons de ce granite.

M. de Miomandre (*Description topographique et statistique de la France* de Chanlaire, 1010) nous apprend que le nom de *Cabane de César* que porte aujourd'hui ce dolmen lui fut donné par le président de Saint-Fargeau, exilé dans cette ville en 1771. D'après Barailon (*Rech.*, p. 277) les habitants de la campagne le connaissent sous celui de *Cabano de las Fadas*, Cabane des Fées. M. Bonnafoux (*Mém. de la Soc. des sc. nat. et arch. de la Creuse*, t. I, 3e Bulletin, p. 32) prétend qu'il fut restauré imparfaitement par Le Pelletier de Saint-Fargeau pendant son exil à Felletin. M. de Miomandre n'en dit rien et je n'ai pu avoir aucun renseignement dans le pays. Cependant il me paraît assez vraisemblable que c'est à ce personnage parlementaire que sont dus les sièges *qui ornent cette Cabane de César* et qui bien évidemment ne devaient pas s'y trouver à l'origine.

Barailon a décrit le premier ce dolmen (*Rech.*, p. 277), qu'il regarde comme un des lieux où les Druides rendaient la justice, assis sur les sièges qu'on y voit aujourd'hui. Sa description a été reproduite

Digitized by Google

par Miomandre (*loc. cit.*, p. 41) et le docteur Cancalon (*Essai*, p. 66). Ce dernier en a donné une vue, page 32 de son ouvrage.

MARSAC.

Quatre dolmens, les trois premiers réunis en groupe sur la même ligne, le quatrième isolé, mais dans le voisinage des précédents.

Le premier (en partant du nord) des trois dolmens réunis en groupe est presque entièrement ruiné. Il ne reste en place qu'un support de 1m,75 de largeur sur 0m,45 de hauteur, émergeant d'un monceau d'éclats comme ceux que laissent les tailleurs de pierres, et de pierraille provenant du champ labouré sur le bord duquel il se trouve. Vis-à-vis, au nord et à un mètre environ de distance, est un second bloc presque parallèle au premier, mais renversé, qui certainement a été un des supports de ce dolmen. Il mesure 1m,40 de largeur sur 0m, 80 de hauteur. La table a disparu.

Le second dolmen en descendant au sud, lui aussi, est en partie ruiné. La table dans sa chute a entraîné les supports du nord et du sud, qui sont couchés sous elle. Les autres supports n'existent plus. La table mesure 3m,05 de longueur du sud au nord sur 2m,30 dans l'autre sens; les supports, 1m,40 et 1m,05 de largeur sur 0m,66 et 0m,62 de hauteur. A côté, dans la terre labourée, j'ai ramassé un morceau de tuiles à rebords et quelques tessons de poteries dans la pâte desquels sont d'assez gros grains de quartz, et deux autres à parois minces et en terre fine.

Le troisième dolmen est le mieux conservé; il serait même entier si des fouilles faites en 1863 par les paysans du village voisin n'avaient amené la chute de plusieurs supports, dont quelques-uns ont été enlevés depuis. Il en reste encore six en place; mais, à part ceux de l'ouest, ils sont en partie déracinés et inclinés sous la table. Deux sont à l'ouest, un au sud-ouest et trois à l'est. La table, plus régulièrement hexagonale que la précédente, mesure 2m,80 de plus grande longueur du nord au sud et 1m,95 de plus grande largeur; les supports de l'ouest, 1m,12 et 1 mètre de largeur sur 0m,70 et 0m,78 de hauteur; celui du sud-ouest, 0m,75 de largeur sur 0m,41 de hauteur; ceux de l'est, 0m,60, 0m,52 et 0m,51 de largeur sur 0m,65, 1m,02 et 0m,64 de hauteur. Je n'ai rien trouvé dans les terres remuées en 1863; dans la terre labourée, j'ai ramassé un petit fragment de tuile à rebords.

Ces dolmens sont connus sous le nom de *Pierres des Trois Filles*, nom

Digitized by Google

que porte également la pièce de terre labourée qui les renferme. C'est peut-être de la présence de ces monuments que le village voisin a pris son nom de Tria. Il y a 60 pas entre le premier et le second de ces monuments, et 45 entre le second et le troisième.

Le quatrième dolmen est séparé des trois premiers par un bouquet de bois. De forme ovalaire, ses proportions étaient bien plus considérables. Il n'en reste plus que cinq supports, trois au sud, un renversé à l'est et un au nord, fortement incliné dans cette direction et presque déraciné. Le déplacement de ces deux derniers supports est dû à une fouille d'environ un mètre de profondeur faite par les paysans vers 1845. Les supports de l'ouest mesurent $1^m,55$, $0^m,95$ et $0^m,75$ de largeur sur $1^m,27$, $1^m,05$ et $0^m,98$ de hauteur; celui de l'est, renversé dans la fouille, $0^m,74$ de largeur sur $1^m,16$ de hauteur; enfin le support du nord, $0^m,55$ de largeur sur $1^m,15$ de hauteur. La distance entre le support nord et le premier du sud est de $3^m,60$.

Ces quatre dolmens sont sur la gauche de la route de Fursac à Marsac. Les trois premiers, parallèles à cette route, n'en sont guère qu'à 60 mètres de distance et la dominent un peu, étant presque au sommet du revers est d'une vallée peu profonde que bornent à l'ouest les hautes montagnes de Laurières (Haute-Vienne). Le quatrième est sur le flanc d'un petit monticule et, comme les précédents, à l'aspect de l'ouest.

Ces dolmens ne sont connus que par la mention que j'en ai faite dans la liste publiée par M. Al. Bertrand.

MÉRINCHAL.

Dolmen détruit en 1826 par M. Sapin, son propriétaire (Lecler, *loc. sit.*). Barailon en a donné la description suivante : « Le village de Chopeyre a son cromlech ou pierre levée; elle est supportée par quatre pierres taillées en pyramides. » (*Rech.*, p. 41, 1806.) C'est tout ce que l'on en sait.

MOURIOUX.

Deux dolmens de forme rectangulaire dans le voisinage l'un de l'autre. Trois supports, le quatrième côté restant ouvert. Table rectangulaire d'environ $1^m,50$ de longueur; hauteur des supports, $0^m,60$. L'un de ces dolmens est bien conservé. Le second a eu sa table renversée vers 1840 par les ouvriers qui exploitaient la forêt; elle est restée gisante à côté des supports.

Digitized by Google

Ces deux dolmens, connus sous le nom d'*Antres des Fades*, sont au milieu de la forêt qui domine Mourioux. Je les ai décrits dans les *Mémoires de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse*, t. III, p. 323.

NAILLAC.

Dolmen de forme rectangulaire. Cinq supports, deux au nord, trois au midi; ceux de l'est et de l'ouest ont disparu. Deux tables dirigées du nord au sud. Celle de l'est mesure 2m,30 de longueur sur 1m,70 de largeur; celle de l'ouest, 2m,70 de longueur sur 1m,50 de largeur; les supports du nord, 1m,85 et 1m,40 de hauteur; les supports du sud, 1m,60, 2 mètres et 0m,90 de largeur sur 1m,55, 1m,45 et 0m,98 de hauteur. Ce dernier support, placé à l'extrémité est, a dû être déplacé et n'est qu'à moitié recouvert par la table. Les deux lignes de supports sont à environ deux mètres de distance l'une de l'autre.

Le dolmen du village de la Valette est construit sur la partie la plus élevée d'un champ cultivé à cent mètres du village de ce nom, commune de Dun, mais sur le territoire de celle de Naillac. Il est formé de gneiss à deux micas à gros éléments de couleur rougeâtre, qui constitue le sol de la contrée. La culture l'a un peu déchaussé, de sorte que son aire intérieure est plus élevée d'environ 0m,30 que le champ environnant. Tout autour, sur une distance d'environ 10 mètres, j'ai recueilli beaucoup de tessons de poteries grossières et de fragments de tuiles à rebords et courbes.

M. Bonnafoux a décrit ce dolmen dans les *Mémoires de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse* (t. I, 6e Bull., p. 94). Il est indiqué sur la carte de l'État-Major.

PIONNAT.

Deux dolmens; le premier, de forme trapézoïdale. Cinq supports, un au nord-ouest, trois à l'est, un au sud, le côté ouest restant ouvert. La table, trapézoïdale, mesure 2 mètres de l'est à l'ouest sur 1m,75 dans l'autre sens. L'angle nord-est a été brisé et un fragment assez volumineux enlevé, en sorte que le premier support de l'est reste aujourd'hui à découvert. Les deux grands supports du sud et du nord ont 1m,80 et 1m,60 de largeur sur 1m,50 de hauteur. Ceux de l'est n'ont guère en moyenne que 0m,60 de largeur. Un d'eux a glissé sur la pente du terrain et est venu s'appuyer le long du support sud. Il est

Digitized by Google

situé dans une terre labourée assez en pente, entre la route de Chénérailles à Guéret par Pionnat et le village de Ménardeix, le long du chemin de traverse qui conduit au village.

Le second dolmen, de forme rectangulaire, est complet et intact. Quatre supports. La table, assez régulièrement carrée, mesure 2m,35 de l'est à l'ouest sur 2m,60 du nord au sud; les supports, celui du nord 1m,60 de largeur sur 0m,85 de hauteur, celui de l'ouest 1 mètre sur 0m,90, celui du sud 1m,80 sur 0m,85, enfin celui de l'est 2m,38 de largeur sur 0m,80 de hauteur. La table déborde les trois premiers, le quatrième n'est qu'à moitié recouvert par elle dans son épaisseur. Il se trouve près de la chaussée d'un étang rompu sur le prolongement du même chemin de traverse, mais du côté opposé du village par rapport à la route.

Ce second dolmen a été décrit par M. Bonnafoux dans les *Mémoi- de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse* (t. I, 6e Bull., p. 94); le premier est inédit.

LA SERRE-BUSSIÈRE-VIEILLE.

Dolmen de forme pentagonale. Sept supports, deux à l'est, deux au nord, un à l'ouest, un au sud; celui du sud-est, déplacé pour permettre l'entrée dans la chambre, est aujourd'hui sur le prolongement de celui de l'est. Ces supports suivent la direction des côtés de la table, qui mesure 3 mètres du nord-est au sud-ouest, et 2m,40 dans l'autre sens. Les supports varient de 1m,40 à 0m,67 de largeur sur 1m,15 et 0m,85 de hauteur.

Comme ceux de Peux-Pelat, commune de Saint-Aignan-de-Versillac, et de Ponsac, commune de Saint-Georges-la-Pouge, ce dolmen est élevé sur un petit tumulus formé de pierraille au milieu de laquelle la mousse et la bruyère ont poussé. Cette petite butte, d'environ 1m,50 de hauteur du côté du sud-est et seulement de 0m,40 à 0m,50 du côté du nord-ouest où le sol est plus élevé est de forme un peu ovalaire son grand diamètre mesure 10m,50, son petit 9m,30. Sur tout son pourtour, des blocs de pierre variant de 1m,60 de hauteur à 1m,05 sont peut-être les restes d'un cromlech dont les menhirs ont été renversés et exploités en grande partie. Des éclats provenant d'exploitation récente étaient surtout cantonnés vers le sud-est quand j'ai visité ce dolmen.

Le dolmen de *la Pierre-Soupèse* est placé sur une éminence d'où la vue s'étend sur un panorama circulaire assez étendu. La roche qui

Digitized by Google

le constitue est un granite un peu schisteux à gros cristaux de feldspath. Il est indiqué sur la carte de l'État-Major et a été compris dans les listes de MM. Bonnafoux et l'abbé Lecler. Aucune description n'en a été encore publiée.

SAINT-AIGNAN-DE-VERSILLAC.

Deux dolmens éloignés l'un de l'autre.

Le premier, de forme ovalaire. Six supports, quatre au nord, un à l'ouest, le dernier au milieu de la paroi sud; tous les autres ont disparu. La table, à bords parallèles sur les deux tiers de sa longueur, se termine en pointe dont une partie brisée est gisante près des supports; elle mesure 5m,30 de longueur sur 2m,50 de largeur dans la partie à bords parallèles. Les quatre supports du nord et celui du sud ont 1m,27 de hauteur; celui de l'ouest a été récemment brisé et n'atteint plus la table. La chambre de ce dolmen est une des plus vastes de celles du département; elle a 4m,25 de longueur sur 1m,30 de largeur, un peu rétrécie vers l'est. Ce dolmen, situé au village de la Chadrolle, dans un tènement appelé *le Champ de la Demoiselle*, est connu depuis longtemps. Il a été décrit et figuré en 1852 par M. de Beaufort dans son premier mémoire sur les environs de Saint-Benoît-du-Sault (*Mém. de la Soc. des antiquaires de l'Ouest*, t. XIX).

Le second dolmen est de forme quadrangulaire. Cinq supports, deux au sud-est, un au sud-ouest, un au nord-ouest, enfin un au nord-est n'occupant que la moitié environ de ce côté et laissant un étroit passage pour y pénétrer. La table est dirigée du nord-est au sud-ouest et mesure dans ce sens 2m,39 sur 2m,05 du nord-ouest au sud-est; les supports, de 0m,32 à 0m,57 de largeur sur 0m,20 à 0m,28 de hauteur. La chambre, la plus petite de celles de la Creuse, n'a que 1m,04 de longueur sur 0m,46 de largeur et 0m,32 de hauteur, hauteur due à ce que la table est un peu cintrée en dessous.

Ce dolmen est placé sur un petit tumulus en pierraille qui n'a que 6m,90 de longueur sur 6m,20 de largeur et 1 mètre de hauteur; sa forme est des plus régulières et, comme pour ceux des communes de la Serre et de Saint-Georges, la pente du terrain a nécessité l'allongement d'un des diamètres pour racheter le contre-bas.

A gauche et près de la route nationale de la Souterraine à Dun, à mi-côte d'une petite montagne conique dominant le hameau de Peux-Pelat et faisant face au village de la Forêt bâti sur le côté droit de la route. Connu de tous les chasseurs, mais ignoré des antiquaires,

Digitized by Google

il m'a été signalé par M. Yves Fesneau. Il est encore inédit et figure seulement dans la liste que j'ai fournie à M. Al. Bertrand.

SAINT-BARD.

Demi-dolmen douteux. Un support et une table s'appuyant sur ce support vers le milieu de sa longueur. Cette table mesure 3m,95 de longueur, 1m,70 de largeur au nord, 2m,23 au sud; le support, en prisme à trois pans, couché sur une de ses faces, 0m,80 de longueur et 0m,40 de hauteur. Au sud l'extrémité de la table est légèrement enfoncée dans le sol; au nord elle le domine de 1m,95.

Cet énorme bloc, placé au sommet du Puy-de-Sagne, porte sur la carte de l'État-Major le nom d'autel druidique. Il est unique dans la contrée. On aperçoit bien dans les environs quelques rochers affleurant le sol, mais tant que la vue peut s'étendre sur ce sommet à vaste horizon aucun bloc ne s'y montre.

Si l'on en croyait les gens du pays, au-dessous de la partie légèrement enfouie de la table serait un support également enterré. Je n'en ai aperçu aucun indice. Le bloc supérieur est assez en équilibre sur son support pour que des efforts faibles mais continués un certain temps le fassent osciller transversalement.

J'ai cité cette pierre dans mon *Coup d'œil sur l'homme préhistorique dans la Creuse*. M. de Gourgues a répété cette indication dans l'introduction de son *Dictionnaire archéologique de la Dordogne* publié par le ministère de l'instruction publique.

SAINT-ÉTIENNE-DE-FURSAC.

Vers 1865, M. Vénassier faisait détruire un dolmen près de son habitation de Beauvais. Il était dans un pré avoisinant la route de Saint-Étienne-de-Fursac à Marsac, à quelques kilomètres de ceux du village du Tria, commune de Marsac.

SAINT-GEORGES-LA-POUGE.

Dolmen de forme ovalaire. Neuf supports. La table, de forme triangulaire, mesure 4m,75 de longueur sur 3 mètres de largeur; les supports, 0m,65 de hauteur à l'extérieur et 1m,40 à l'intérieur, le sol de la chambre étant plus bas que le niveau extérieur.

Comme les dolmens de Peux-Pelat et de la Pierre-Soupèse, des

Digitized by Google

communes de Saint-Aignan-de-Versillac et de la Serre, ce dolmen est placé sur un petit tumulus d'un mètre environ de hauteur sur 9^{m},80 de diamètre. Il occupe le centre d'un vallon couvert de bruyères, *le fond de la Pierre levée*, entre les villages de Chansaux et de Ponsac.

Des fouilles pratiquées sous ce dolmen par Cancalon n'eurent, suivant lui, d'autre résultat que la découverte d'un pavé de pierres brutes très minces, placé à un demi-mètre au-dessous du sol, et de constater que les supports descendaient jusqu'à deux mètres de profondeur.

Cancalon a décrit p. 69 et figuré p. 70 ce dolmen dans son *Essai sur les monuments celtiques de la Creuse*, 1842; M. Bonnafoux en a donné une description dans le 3e Bulletin du tome Ier des *Mémoires de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse*, p. 47, 1843.

De Cessac.

(*La suite prochainement.*)

Digitized by Google

DÉCOUVERTES EN CHALDÉE

Nous détachons de notre bulletin de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, à cause de leur importance particulière, les renseignements suivants, communiqués par M. Léon Heuzey, dans la séance du 27 juillet :

« Messieurs,

« L'Académie entendra certainement avec intérêt quelques renseignements sur d'importantes découvertes archéologiques, faites dans le champ de la haute antiquité orientale, auxquelles le nom de la France restera attaché. L'auteur de ces découvertes, M. Ernest de Sarzec, vice-consul de France à Bassorah, se propose de vous présenter prochainement le plan de ses fouilles, avec toutes explications que comporte un pareil travail ; mais il m'a prié de prendre date, en son nom, auprès de l'Académie, en vous donnant un rapide aperçu des résultats qu'il a obtenus.

« Après l'Égypte, après l'Assyrie, c'est l'antique Chaldée qui s'ouvre enfin aux recherches de la science. On ne la connaissait que par des explorations passagères et par des objets isolés, par quelques statuettes de pierre ou de bronze, par des cylindres, par des briques arrachées à ses ruines. Aujourd'hui, nous avons enfin un ensemble de monuments chaldéens, ensemble dont l'unité augmente la valeur scientifique. On y compte de véritables œuvres d'art, des statues de granit et de porphyre, d'un travail remarquable, qui permettent de résoudre définitivement la question de l'art chaldéen. Ces figures ont été décapitées dès une époque ancienne avec une préméditation évidente ; mais plusieurs têtes détachées, dont l'une porte encore sa coiffure, une sorte de turban, nous conservent le type de la race. Il faut citer surtout la statue d'un architecte, tenant sur ses genoux le plan d'un édifice, avec l'instrument qui lui a servi à le tracer et avec sa règle graduée, indication précieuse pour l'étude de la métrologie babylonienne.

« Parmi les petits monuments, tels que statuettes, cachets, bron-

Digitized by Google

zes, vases de pierre, etc., il y a des objets d'une rare finesse. Presque toutes ces antiquités portent des inscriptions dans le système archaïque de l'écriture chaldéo-babylonienne, dont le déchiffrement, encore peu avancé, gagnera certainement à la comparaison de ces textes et des formules analogues qu'ils contiennent.

« Je ne m'engagerai pas sur le terrain réservé aux savants qui s'occupent des écritures cunéiformes : je puis dire cependant que la plupart de ces monuments se rapportent à un prince chaldéen dont le nom a déjà été donné par quelques tablettes et dont on fait remonter le règne au-delà du XVIe siècle avant notre ère (1). L'étude archéologique des procédés et du style suffit d'ailleurs pour démontrer qu'il y a là un art original, distinct de l'art égyptien, et qui a précédé de plusieurs siècles la forme la plus ancienne que nous connaissions de l'art assyrien.

« Je ne terminerai pas ces brèves indications sans rendre hommage à la persévérance et au courage, vraiment admirables, que M. de Sarzec a déployés dans cette exploration. C'est aux dépens de sa santé et au péril de sa vie, qu'il a poursuivi, pendant quatre années, des fouilles méthodiques sur les ruines d'un même édifice, au milieu des marais de la Basse-Chaldée, dans une région malsaine entre toutes et difficilement accessible à cause de l'insubordination des tribus qui l'habitent.

« Le nom de M. de Sarzec mérite d'être placé, dès maintenant, parmi ceux des plus intrépides serviteurs de la science.

« J'ajouterai que, grâce à l'incessant appui du ministère des affaires étrangères, grâce à l'initiative prise auprès des Chambres par M. le sous-secrétaire d'État des beaux-arts, le résultat de ces belles découvertes est assuré à la France et aux collections nationales de notre musée du Louvre. »

(1) Ce nom a déjà été lu sur quelques tablettes *Kamouma*, puis *Goudéa*.

Digitized by Google

BULLETIN MENSUEL

DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

MOIS DE JUIN.

A l'entrée de la séance du 4 juin, le président, M. Pavet de Courteille, annonce la mort de M. Littré, le plus ancien membre de l'Académie. En présence de ce deuil si regrettable quoique depuis longtemps prévu, la séance est levée; les travaux de l'Académie sont ajournés au vendredi 11 juin.

M. Baudry communique au nom de la commission compétente un rapport sur le concours du prix Brunet. Le prix est décerné à M. A. Molinier pour sa bibliographie du Languedoc. A la suite d'un rapport de M. d'Hervey de Saint-Denis, le prix Stanislas Julien est décerné à M. Emile Rocher, auteur d'un travail sur la province chinoise de Yun-Nân.

M. Léon Heuzey communique à l'Académie diverses observations que lui a suggérées une récente visite faite à la collection Castellani à Rome. — Il y a remarqué deux vases ou fragments de vases signés, dont il est utile de signaler l'existence. Les deux artistes dont les noms nous sont ainsi révélés sont : *Ecsékias* et *Héraclide*. M. Heuzey, à cette occasion, rectifie deux erreurs accréditées. Il s'est assuré que le nom d'*Onésimos*, donné par tous les catalogues d'artistes grecs comme existant sur un vase du Louvre, est hypothétique. Le vase sur lequel on disait l'avoir lu porte uniquement la terminaison *imos*. Sur un autre vase où l'on prétendait avoir lu *Karitaïos*, il n'existe que trois lettres appartenant très probablement au nom déjà connu de *Kakrylión*.

La séance du vendredi 17 a été occupée tout entière par la discussion *en comité secret* du rapport concernant le prix Gobert. — Le premier prix est décerné à M. Dupuy pour son ouvrage intitulé : *Histoire de la réunion de la Bretagne à la France*. M. Bruel, auteur-éditeur du *Cartulaire de l'abbaye de Cluny*, obtient le second prix.

M. Ernest Desjardins, à propos d'une étude publiée par M. Allmer dans la *Revue épigraphique du midi de la France*, aborde l'examen de plusieurs fragments d'inscription trouvés à Nîmes en 1739 dans le bassin d'une fontaine antique. La note de M. Desjardins sera publiée in-extenso dans un des prochains numéros de la *Revue archéologique*.

L'Académie se forme en *comité secret* pour entendre la lecture de M. Barbier de Meynard sur le concours du prix ordinaire (*Histoire du Chalifat*). L'Académie décide que le prix ne sera pas décerné. A. B.

Digitized by Google

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

ET CORRESPONDANCE

—— L'archéologie vient de faire une grande perte. Le président de la Société des antiquaires de Zurich, docteur Ferdinand Keller, s'est éteint à l'âge de quatre-vingt-un ans. On sait qu'il avait conservé jusqu'à la fin son activité intellectuelle. La *Revue* contenait encore une note de lui dans un de ses derniers numéros. C'est au docteur Keller qu'on doit la découverte des stations lacustres. Personne n'a mis en lumière aussi bien que lui les résultats de cette importante découverte. Le docteur Keller était un esprit à la fois très sagace et très prudent. Ses travaux resteront comme des modèles à suivre.

—— Deux nouvelles salles, les salles XIV et XV (époque romaine), viennent d'être ouvertes au musée de Saint-Germain. Ces salles sont particulièrement intéressantes. Elles contiennent la série des vases rouges dits vases samiens, une belle collection de verres du deuxième ou troisième siècle après notre ère, et de nombreuses statuettes et ustensiles de bronze. Le caractère de l'art romain, tel qu'il avait été transporté en Gaule aux premiers siècles de notre ère, se montre à nous dans ces salles de la façon la plus saisissante.

—— La *Gazette d'Augsbourg* reçoit d'Athènes la nouvelle que l'on vient de découvrir en Morée un théâtre antique dont il est fait mention dans Pausanias et Strabon. Ce théâtre, qui pourra, paraît-il, être déblayé et restauré à peu de frais, se trouve près du village de Mamussia, dans le village de Mamussia, dans le démos d'Ægium (autrefois Vostitsa), sur une haute crête de montagne d'où l'on aperçoit le golfe de Lépante, toute la plaine d'Ægium et la chaîne de montagnes jusqu'à Corinthe.

On n'avait encore mis au jour que fort peu de débris anciens dans cette partie de la Grèce. A Ægium même, une des douze cités de la Ligue achéenne où Agamemnon réunit les chefs grecs avant la guerre de Troie, on n'a retrouvé que quelques murs sur le coteau qui domine le port, puis des soubassements d'un temple et un souterrain. On sait cependant, par les

Digitized by Google

descriptions des historiens, qu'Ægium renfermait plusieurs temples et de beaux édifices.

Pour se rendre au village de Mamussia, près duquel vient d'être découvert ce théâtre antique, on passe par le fameux couvent de Mégapsiléon (la grande grotte), que fonda au XIIIe siècle l'impératrice Euphrosyne et qu'acheva Constantin Paléologue. Mégapsiléon, le plus grand des couvents grecs après celui du mont Athos, est situé au pied du mont Cyllène au sommet d'un rocher qui domine la vallée du Baraïcus.

C'est une vaste grotte, haute de 30 mètres, large de 60, creusée dans une paroi à pic de 100 mètres de hauteur. Une grande porte extérieure, avec meurtrières, donne accès sur une magnifique terrasse ombragée de vieux arbres.

L'entrée même de la grotte est fermée par un mur percé d'innombrables fenêtres, sur lequel viennent s'appuyer des galeries, des escaliers, des pavillons de toutes formes et de toutes couleurs, de l'effet le plus pittoresque, construits en bois et disposés en 300 cellules.

Chaque cellule est garnie de tapis, de quelques meubles, de fusils et de poignards; elle peut recevoir quatre moines. On montre dans l'église du couvent le portrait de la Vierge miraculeuse (*Panagia*) très vénérée en Grèce, et qui est attribuée à saint Luc. C'est cette image en cire qui a parlé et pleuré plusieurs fois, au dire des moines, pendant la guerre de l'Indépendance. Dans leur cave, ces derniers possèdent d'énormes foudres qui rappellent par leurs dimensions le tonneau d'Heidelberg. Leur bibliothèque contient des livres anciens et quelques manuscrits, entassés pêle-mêle dans des armoires qu'ils ouvrent rarement.

Les propriétés que possèdent les moines de Mégapsiléon en Achaïe et en Élide sont considérables, mais mal cultivées. Un certain nombre d'entre eux habitent les métokhis, ou fermes où se récolte le raisin de Corinthe et où ils élèvent de nombreux troupeaux. Mégapsiléon est situé sur la route de Kalavryta à Patras, qui conduit à la vieille forteresse connue sous le nom de « Château de Morée ».

D'après les archéologues, le théâtre retrouvé aux environs de Mamussia appartenait à l'ancienne ville de Kérynia, décrit par Pausanias dans son *Voyage en Grèce*.

—— *Journal de l'Association allemande pour l'exploration de la Palestine*, volume III, cahier IV (1880) :

Klaiber, *Sion, la ville de David et Acra*. — C. Schick, *l'Endroit du désert où était envoyé et précipité le bouc émissaire*. Le lieutenant Conder a proposé la montagne de *Monntâr*, à l'est-sud-est de Jérusalem, en identifiant le *Soûq* talmudique avec le *Soûk* des appellations modernes arabes; M. Schick propose *Tantoûr Hoûdédoûn*, un peu plus au nord de ce point, en comparant le *Beth Hadeûdoû* (?) talmudique; je pourrais proposer une troisième hypothèse qui consisterait à lire *Beth Haroudou* ou *Beth Haroudan* (en s'appuyant sur une variante même du Talmud de Jérusalem), à

Digitized by Google

identifier cette localité avec les ruines de *Haradân*, sensiblement à *trois milles romains* au S.-E. de Jérusalem, et à chercher le mont *Souq* à côté de Mar-Saba, dont le véritable et ancien nom est le couvent de *Siq* (*Deir-es-Siq*), la Σουκα ou Συκα des auteurs ecclésiastiques. L'itinéraire du bouc émissaire aurait donc été tout simplement la route antique qui descend vers la mer Morte avec la vallée du Cédron; quant à la cérémonie même, je me suis souvent demandé si l'exode annuel des pèlerins musulmans à Néby Monsa n'en était pas un souvenir confus et dévié. — Steinschneider, *Notice sur deux relations juives des siècles derniers, relatives à la Palestine* (peu intéressant). — K. Furrer, *Sur quelques anciens couvents des environs de Jérusalem.*

— Volume IV, cahiers I et II (1881) :

A. Socin, *Liste des dénominations topiques en arabe.* Exacte, mais pourrait être plus complète; manquent, par exemple, *Qal'à*, dans le sens si fréquent de *rochers*; *Châm*, *Châma*, dans le sens de *chemâl*, nord; *Sîd*, forme usuelle de *seïyd*, seigneur; *Doukkân*, *Dakâkin*, dans le sens d'*estrade*, *banquette* (dans les sépultures anciennes); *Beled*, dans le sens de *ville*, pour les paysans; le pluriel et le diminutif de *Bourdj*, tour, *ebrâdj* et *bourcidj*; *Rastf*, ne s'emploie que combiné avec *tarîq*, chemin, et ne désigne une *voie romaine* que dans certains cas que j'ai le premier signalés; *Mâmoûs* est proprement un caveau sépulcral creusé dans le roc; *Sahrîdj* n'est pas un *puits artésien* (!), mais une *citerne*; *Mâ*, *moyyé*, *mayyé*, eau, devrait figurer dans cette liste; pour la définition de *Bassa*, marais, M. Socin renvoie à M. Schick : j'ai pour la première fois donné cette définition et, en même temps, l'étymologie du mot (dans mon rapport n° V, 22 janvier 1874, *Palestine Explorat. Fund*, *Quart Stat.*); *Kerm* n'est pas seulement un *vignoble*, c'est aussi un *verger*; *Hêch*, bois, taillis : j'ai toujours entendu prononcer *hich*; *Mechâhid*, monticules de pierres en vue des sanctuaires musulmans; *Djoureûm*, le vrai mot des paysans pour désigner une *aire* (identique à l'hébreu biblique *goren*, même sens), etc. — V. Schultze, *Sarcophage et inscriptions funéraires de Jérusalem.* Quelques erreurs; Robinson ne parle pas, à l'endroit cité par M. Schultze, d'*ossuaires mobiles*, mais bien d'auges funéraires *creusées dans le roc* (dans le tombeau de Joseph d'Arimathie; cf. mon mémoire sur *l'authenticité du Saint Sépulcre et le tombeau de Joseph d'Arimathie*); l'inscription de la mosaïque du mont des Oliviers avait déjà été signalée et publiée par moi en partie (d'après une très médiocre copie et des renseignements insuffisants) dans la *Revue archéologique* (juin 1878, p. 398); KANCTPATOC est un nom propre bien étrange : ne faudrait-il pas lire KAA(A)ICTPATOC ? — Klaiber, *Sion, la ville de David et Acra* (suite). — F. A. Klein, *Mœurs et usages des fellahs de Palestine.* — J. Gildemeister, *Renseignements sur la Palestine d'après des sources arabes.* (Cite un texte concordant avec une antique inscription arabe découverte par moi dans la mosquée d'Omar et donnant les dimensions exactes du Haram à une époque antérieure aux Croisés. Je me demande, par moment, si le fleuve *Abou-foutros* ne cacherait pas le nom d'*Antipatris*. — F. Rzi-

Digitized by Google

ha, *Signes lapidaires*. Aurait dû y joindre les observations, plus importantes encore, sur ce que l'on appelle techniquement la *taille* des pierres (question capitale pour la connaissance de l'architecture des Croisades). — E. Kantzsch, *l'Inscription de Siloam*. Déchiffrement encore très insuffisant d'un texte hébreu archaïque d'un haut intérêt. — H. Guthe, *Fouilles à Jérusalem*. C. C. G.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Étude sur les Démons, par M. J. A. Hild, maître de conférences à la Faculté des lettres de Besançon. 1 vol. in-8, Hachette, 1881, 337 pages.

Dans ce livre, d'une lecture toujours instructive mais parfois difficile, M. Hild a entrepris de faire l'histoire du *démon* dans la littérature et dans la religion des Grecs. Comment ce terme de Δαίμων a-t-il pris naissance ? Quelle idée représentait-il aux hommes qui, les premiers, le bégayèrent ? Par quelle série de transformations religieuses et philosophiques ce mot, d'abord le plus auguste du langage humain, la personnification la plus complète de la toute-puissance et de la souveraine bonté, est-il devenu le symbole du mal et du péché ? Telles sont les questions qu'a cherché à résoudre l'auteur, sans se dissimuler qu'il avait à faire œuvre à la fois de grammairien, de littérateur et de philosophe.

A vrai dire, c'est le philosophe qui apparaît surtout dans ce livre. Certes, M. Hild ne reculera pas devant l'étude étymologique du mot Δαίμων. Il ira même, après avoir pertinemment réfuté les deux thèses d'après lesquelles ce mot viendrait de δατέομαι, *partager*, ou de δαῆναι, *savoir*, chercher jusque dans le *Déva* sanscrit l'origine plus lointaine et pourtant plus vraisemblable de Δαίμων. Mais c'est lorsqu'il est entré dans le domaine philosophique que l'auteur semble véritablement chez lui, dès qu'il peut, à propos de cette étude particulière sur les démons, aborder des questions plus générales qu'il développe avec méthode dans des périodes amples et sonores. Les pages s'accumulent alors sur les divers systèmes religieux et philosophiques des Grecs. Comme le *démon* est à l'origine le symbole collectif de toutes les forces particulières, l'image confuse de la cause toute-puissante, voilà l'auteur obligé d'étudier le naturalisme. Comme, dans une seconde période, le mot Δαίμων exprime l'idée d'une force personnelle, moralement indéterminée, inséparable de ses manifestations extérieures, une étude générale sur l'anthropomorphisme se trouve naturellement amenée et développée tout le long d'un chapitre sur les *démons* dans Homère. D'après le même procédé, nous passons, en traversant l'orphisme, de l'anthropomorphisme au panthéisme, et à une histoire abrégée de la philosophie avant Socrate : *les démons* deviennent de simples entités métaphysiques. Enfin nous arrivons au *démon* de Socrate, et à une étude assez longue et fort bien faite sur la *démonologie platonicienne*. Le *démon* de Socrate est un être réel, mais non sensible matériellement, qui

Digitized by Google

se communique à l'homme par une sorte de langage intérieur. Adopté par Platon, ce mot s'applique à l'âme purifiée par la vertu, illuminée par la contemplation du bien. Et partant de là, M. Hild étudie longuement, d'après le système platonicien, le rôle que jouent dans l'ensemble ordonné de l'univers les natures démoniaques, que le christianisme personnifiera plus tard, et dont il fera des êtres funestes, ennemis de la Divinité et du genre humain.

Il fallait être un érudit distingué et un critique fort éclairé, pour entreprendre cette histoire délicate des *démons* dans la littérature et la religion des Grecs. Mais pour donner à un pareil sujet des proportions aussi considérables, pour rattacher à cette étude particulière des développements plus généraux sur l'histoire, sur la religion, et principalement sur la philosophie antique, il fallait être un métaphysicien. Bien que rien ne l'indique dans le titre de ce travail consciencieux et solide, c'est une étude presque exclusivement philosophique qu'a entreprise là M. Hild.

C'est sans doute la question de l'impiété de Socrate, traitée dans le chapitre VII de son étude sur les *démons*, qui a suggéré à M. Hild l'idée de traiter dans sa thèse latine la question de l'impiété d'Aristophane (1). — Les deux sujets se touchent par plusieurs points. Voilà pourquoi, ici et là, la thèse française nous renvoie à la thèse latine, et réciproquement la latine à la française. M. Hild a su rajeunir cette question, déjà souvent traitée (2), par quelques aperçus ingénieux et nouveaux. Un chapitre fort intéressant de ce travail est celui dans lequel l'auteur, après avoir fait comparaître le poète comique accusé d'impiété, cherche les raisons qui peuvent l'excuser, et examine de quelle nature était sa piété. Si tout cela n'est pas toujours absolument nouveau, c'est du moins exposé et développé avec méthode et esprit dans un latin des plus élégants.

MAURICE AIBERT.

(1) *Aristophanes impietatis reus*. Vesontione, ex typis J. Jacquin, 1880; in-8°, 131 pages.

(2) Notamment : Bœttiger, *Aristophanes impunitus deorum gentilium irrisor*; Behagel, *De vetere comedia deos irridente*, etc., etc.

Digitized by Google

LA DATE

DE LA

BASILIQUE DE NIMES[1]

M. A. Allmer vient de publier, dans le n° 13 (avril, mai 1881) de sa *Revue épigraphique du Midi de la France*, p. 197-201, n°s 229 et 230, une inscription découverte à Nîmes, en 1739, dans le bassin de la fontaine. Elle est ainsi conçue :

IOVI · ET · NEMAVS
T · FLAVIVS · HERM
EXACTOR · OPER
BASILICAE · MAR
MORARI · ET · LAPI
DARI · V · S

Plusieurs lettres sont liées.

Iovi et Nemaus(o). T. Flavius *Herm(es), exactor operis basilicae marmorari(i) et lapidari(i), v(otum) s(olvit)*. — « A Jupiter et à Nemausus, T. Flavius Hermès, contrôleur (ou entrepreneur) du travail de la basilique pour ce qui regarde le marbre et la pierre, a acquitté son vœu. »

Le savant épigraphiste lyonnais rapproche naturellement cette inscription du passage, si connu, de Spartien, dans la Vie d'Hadrien, 12 : « Compositis in Britannia rebus, transgressus in Galliam, Alexandrina seditione turbatus, quæ nata est ob Apim..... Per idem tem-

(1) Communiqué à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans la séance du 24 juin 1881.

Digitized by Google

pus, in honorem Plotinæ basilicam apud Nemausum opere mirabili extruxit. Post hæc Hispanias petit, Tarracone hiemavit, ubi, sumptu suo, ædem Augusti restituit. »

C'est du même endroit que proviennent les fragments de marbre du fronton et de la frise d'un grand édifice, d'ordre corinthien, mis au jour également en 1739, « à l'extrémité du bassin romain de la fontaine ». Ces importants débris furent déposés alors dans le temple antique dit vulgairement temple de Diane. Il y a peu de mois qu'on les a transportés au nouveau musée, établi maintenant dans l'ancien hospice Saint-Antoine. L'espace considérable dont on pouvait disposer dans ce nouveau local a permis à M. Aurès de placer ces débris dans des conditions plus favorables, et l'on a pu se rendre compte du développement et de la disposition primitive de l'ensemble. Alors on a reconnu que ce monument avait autrefois huit colonnes de face, supportant la frise; que cette frise offrait une inscription composée de lettres, de bronze doré sans doute, lesquelles n'existent plus, mais qui ont laissé une empreinte parfaitement reconnaissable. Les trous des tenons qui servaient à fixer ces lettres sont disposés dans un ordre constant et symétrique : toujours au nombre de deux pour les lettres E, I, O, P, S, T; de trois pour les lettres A, B, C, D, R et V; de quatre pour la lettre N; de cinq enfin pour les M. La ligne supérieure de gauche n'affleure pas aux ornements et l'espace vide de ce côté égale celui de chacune des deux lignes 2 et 3. La hauteur de toute la frise mesure $0^m,80$.

La longueur ne devait pas être moindre de 18 mètres, et celle de l'inscription, de $17^m,50$. La dimension des lettres, qui étaient toutes, de même grandeur, est de $0^m,165$. Leur forme accuse l'âge des Antonins et semble se rapporter à la moitié du second siècle.

M. Allmer, tout en reconnaissant qu'il a existé d'autres fragments copiés et décrits en 1739, ne tient compte que de ceux conservés aujourd'hui au nombre de quatre, savoir :

1. RESPVBLICA NEMAVSESI/
IMPERATORIS CA////ARIS

Res publica Nemause(n)siu(m)... — Imperatoris Cacsaris.

2. E — *e*
ARMO — *armo*
ST — *st*

Digitized by Google

3.	IVA	*iva*
	ETEF	*eter*
	DES	*des*
4.	QVE O	*que o*
	I A	*ia*

Le savant épigraphiste lyonnais signale en outre deux fragments disparus, mais qui ont été vus autrefois (Pelet, *Nymphée de Nîmes*, p. 27) : il ne les fait pas figurer dans l'essai de restitution qu'il présente aujourd'hui (p. 198-199) et que M. Aurès a fait exécuter sur place dans la cour du musée (1).

Il en existait encore deux autres, que MM. Allmer et Aurès négligent également, mais qui ont été copiés au siècle dernier et que M. Auguste Pelet, entre autres, a publiés dans le même travail.

a.	RV	*b.*	N
	A		O
c.	ORVM	*d.*	IO

Ce qui donne une grande valeur à l'essai de restitution de M. Allmer, c'est qu'il est le premier à s'être aperçu que l'inscription avait trois lignes et non deux : ce que les fragments n°s 2 et 3 prouvent incontestablement, ce que néanmoins Séguier n'avait pas vu. Ayant reconnu que l'inscription avait trois lignes, M. Allmer s'aperçut en outre que, sur le 3e fragment, on distinguait, à la ligne 1, les restes du mot *d*IVA ou *d*IVA*e* s'appliquant évidemment à une impératrice déifiée; et à la ligne 3 du même fragment, le haut des lettres du mot DES(*ignatus*), qui ne peut se rapporter qu'à un consulat impérial. Il n'hésita pas à déclarer que *diva* désignait Plotine, femme de Trajan, et que *cos designatus* se référait au deuxième consulat d'Hadrien (118), ce qui est absolument incompatible. Le consulat pour lequel Hadrien serait désigné ici est celui de 119; donc la date

(1) Le dessin de notre planche a été exécuté d'après les photographies, représentant les fragments subsistants, que M. Aurès a bien voulu adresser, avec une note explicative, à la Commission de la carte de l'ancienne France.

Digitized by Google

inscrite sur ce monument serait l'année 118; or, s'il s'agit de la fameuse basilique que Spartien nous représente comme ayant été construite en l'honneur de Plotine par Hadrien, *opere mirabili*, il faudrait qu'elle eût été achevée en 118 et qu'à cette époque Plotine fût morte et divinisée, puisque le même fragment porte *diva* et *designatus*. Le savant épigraphiste propose, sans tenir compte de cette impossibilité, la restitution de toute l'inscription dédicatoire telle qu'on peut la lire sur notre planche XIV, fig. 1.

M. Allmer remarque que la forme des lettres exclut le Ier siècle; aussi bien le titre *Imp. Caesar* exclut-il la famille d'Auguste (1). Mais Hadrien, consul pour la deuxième fois en 118, fut désigné pour la troisième et dernière fois (car on sait qu'Hadrien ne fut que trois fois consul en tout, avant et pendant son règne) le 1er juillet de cette même année 118, pour entrer en charge le 1er janvier 119 (2). Son adoption était du 9 août 117 et son avènement du 11 août de la même année; on se rappelle qu'il était en Orient ainsi que Plotine lorsque Trajan mourut; ils durent revenir à Rome, Plotine vers la fin de 117, rapportant les cendres de son mari, Hadrien dans les premiers mois de 118 (3). Plotine n'est certainement pas morte et n'a pu en conséquence être déclarée *diva* avant l'année 121, et Tillemont (4), à propos d'un passage de Xiphilin, l'abréviateur de Dion Cassius (5), place même sa mort beaucoup plus tard : en 129.

D'autre part, il paraît démontré que le voyage d'Hadrien en Bretagne ne saurait être, comme on va le voir, antérieur à l'année 120. Il n'est donc pas probable, d'une part, que Plotine fût morte et eût été divinisée avant le 1er janvier 119, c'est-à-dire avant le 3e consulat d'Hadrien, et il n'est pas possible, d'autre part, que cet empereur, avant la même date, eût quitté la Bretagne et fût venu à Nîmes pour aller ensuite passer l'hiver en Espagne.

(1) Auguste est le seul de sa famille qui fit précéder son nom des mots *Imperator Caesar*. M. Allmer rappelle, avec raison, que Tibère se faisait appeler *Ti(berius) Caesar;* Caligula, *Caius Caesar;* Claude, *T(iberius) Claudius Caesar*, et Néron, *Nero Claudius;* sans placer au devant en guise de *prænomen* le mot *Imp.*, adopté par César et par Auguste, repris dans la suite par Vespasien et par tous ses successeurs.

(2) Fastes cons. de Borghesi.

(3) Spartien, *Hadr.*, passim.

(4) *Emper.*, II, p. 242.

(5) LXIX, 10. ὅθεν οὐ θαυμαστὸν εἰ καὶ Πλωτίναν, ἀποθανοῦσαν, δι' ἧς ἔτυχε τῆς ἀρχῆς, ἐρώσης αὐτοῦ διαφερόντως, ἐτίμησεν, ὡς καὶ ἐπὶ ἡμέρας ἐννέα μελανειμονῆσαι καὶ ναὸν αὐτῇ οἰκοδομῆσαι, καὶ ὕμνους τινάς ἐς αὐτὴν ποιῆσαι. Malheureusement Xiphilin ne dit pas où fut élevé ce temple. En tout cas il ne semble pas possible que ce fût la *basilique* de Nîmes.

Digitized by Google

S'appuyant sur le monument de Saint-Jean-de-Muzols (près de Tournon), M. Allmer rappelle que l'inscription des *nautae Rhodanici* est datée de la 3e puissance tribunitienne et du 3e consulat d'Hadrien (119), et il lui semble que cet empereur a dû visiter la Gaule en personne à cette époque; il croit qu'il a dû favoriser la corporation des bateliers du Rhône en leur accordant quelque bienfait, parce qu'il est qualifié sur cette inscription, en effet, de *princeps indulgentissimus* (1), ce qui ne serait d'ailleurs nullement une preuve; mais en admettant même qu'Hadrien ait visité la Gaule en 119, pour la première fois depuis son avènement, cela ne nous avancerait à rien, car c'est en 118 et non en 119 qu'il faudrait l'amener, non pas seulement en Gaule, mais à Nîmes, et, en admettant même qu'il eût passé par cette ville en 118, ce qui est impossible, comme nous allons le montrer, il faudrait encore établir : 1° que Plotine était morte avant la fin de cette même année 118, ce qui n'est pas; 2° qu'Hadrien passa par Nîmes également en 118, ce qui ne paraît pas possible d'après Spartien. Cet écrivain mentionne, en effet, deux voyages en Gaule, accomplis au commencement du règne de cet empereur; mais c'est dans son second voyage seulement, suivant lui, qu'il passa par Nîmes en revenant de la Bretagne (2).

Nous avons dit que la fin de 117 l'avait trouvé encore en Orient et qu'il était revenu à Rome seulement au commencement de 118 (2e consulat). Cette année 118 fut bien employée, comme on va le voir.

Il y célébra d'abord le triomphe de Trajan; il fit ensuite aux débiteurs de l'État la remise de neuf cents millions de sesterces dus au fisc; il fut désigné le 1er juillet pour son 3e consulat; il donna des jeux en l'honneur de sa belle-mère (Spartien, ch. VIII); le 1er janvier il prit possession de son 3e consulat, et ne quitta Rome qu'en 119 seulement, pour faire la guerre aux Sarmates. C'est alors qu'il traversa la Gaule, pour la première fois depuis son avènement, et qu'il combla ce pays de ses libéralités : « post haec, profectus in Gallias, omnes causariis et liberalitatibus sublevavit» (Spart., IX), ce qui s'accorde assez bien avec l'inscription de Saint-Jean-de-Muzols; mais ce n'est pas à l'époque de ce premier passage en Gaule, en 119, qu'il faut rapporter la création de la basilique de Nîmes : c'est après le séjour en Bretagne. Or la visite faite en Bretagne ne fut pas un voyage pacifique et de pur agrément. C'est vers 120 qu'il dut s'ac-

(1) Greppo, *Voyages d'Hadrien*, p. 86.
(2) Spartien, *Hadrien*, 9 et 12.

Digitized by Google

complir, au plus tôt, et quant à sa durée, nous n'en sommes plus réduits au seul témoignage de Spartien (XI), déjà fort explicite à cet égard : « Conversis regio more militibus, Britanniam petiit, in qua multa correxit murumque per octoginta millia passuum (80 milles = 135 kilom.) primus duxit qui barbaros divideret. » Or nous savons, par un fragment de l'introduction d'un ouvrage perdu de Fronton sur la guerre des Parthes, que les Romains éprouvèrent des pertes sérieuses en Bretagne, sous Hadrien : « ... quin avo vestro Hadriano (Fronton s'adresse à L. Vérus) ... quantum in Britannia cæsum ! » Nous savons, en outre, par l'inscription de T. Pontius Sabinus (Henzen, 5456), que l'on fut obligé d'envoyer, au commencement de ce règne, trois détachements de l'armée du Rhin en Bretagne et que ce même Sabinus fut chargé de les commander : **PRAEPOSITVS VEXILLATIONIBVS MILITARIIS TRIBVS · EXPEDITIONE BRITANNICA.** C'est donc au commencement du règne d'Hadrien que les armées romaines durent éprouver, en Bretagne, les pertes auxquelles Fronton fait allusion. Point de doute alors que ces graves circonstances n'aient prolongé le séjour d'Hadrien dans ce pays et que la guerre d'abord, ensuite la construction d'un mur fortifié de 135 kilomètres, ne l'y aient retenu fort longtemps. En plaçant donc son retour en Gaule vers l'automne de 120, c'est l'espace de temps le plus restreint qu'il soit possible d'admettre. « Compositis in Britannia rebus » indique en effet que tout était apaisé, pacifié et terminé dans ce pays lorsqu'il revint en Gaule, se rendit à Nîmes et de là en Espagne, pour passer l'hiver à Tarragone. Il est même bien plus probable que son passage à Nîmes n'eut lieu qu'en 121, comme l'a pensé Tillemont (t. II, p. 238).

Quant à la mort de Plotine, le même historien (II, p. 242), à propos du voyage d'Hadrien en Orient, et après son retour d'Afrique, s'exprime ainsi : « Dion semble mettre avant ce dernier voyage d'Orient la mort de Plotine, veuve de Trajan. Hadrien, qui tenait l'empire d'elle, lui fit toutes sortes d'honneurs. » Or nous savons, par le fameux ordre du jour qu'Hadrien adressa aux troupes (L. Renier, *Inscript. d'Alg.*, 5), qu'il arriva en Numidie pendant l'automne de 127 et qu'il ne dut partir pour l'Orient qu'au commencement de 128, car M. L. Renier, dans son cours du Collège de France, étudiant le *cursus honorum* du légat de Numidie Q. Fabius Catullinus, l'a rapproché de l'ordre du jour d'Hadrien, et a prouvé que cet empereur était en ce pays, et à Lambèse, au mois de novembre 127 ; il dut donc ne partir pour l'Orient qu'en 128 seulement. Dans la pensée de Tillemont, ce serait donc avant cette même année 128 qu'il

Digitized by Google

conviendrait de placer la mort de Plotine ; mais, pour dire la vérité, il n'y a dans Dion Cassius (Xiphilin) aucune indication chronologique bien précise touchant cet événement. Il dit, au chapitre x du LXIXe livre, qu'à propos de la mort de son cheval Borysthènes, Hadrien lui fit élever une colonne avec inscription, et il ajoute : « Il n'est pas étonnant, d'après cela, qu'à la mort de Plotine, à qui il devait le pouvoir, car elle l'aimait beaucoup, il voulût l'honorer d'une façon particulière, qu'il portât le deuil neuf jours, lui élevât un temple et composât des vers en son honneur (1). » Cela ne veut pas dire précisément que Plotine mourut avant ni après le voyage d'Orient de 128 ; mais il paraît, en tout cas, fort probable que cet événement eut lieu tout au moins après 120 et même après 125, car Xiphilin, dans ses annales, en aurait certainement parlé plus tôt.

Il est donc tout à fait impossible de rapporter à l'année 118 (2e consulat d'Hadrien), d'une part, le passage de l'empereur à Nîmes, la mort et la déification de Plotine, de l'autre. Il faut donc chercher un autre empereur qu'Hadrien ou une autre *diva* que Plotine, puisque les mots *d*IVA et DES*ignatus*, figurant sur le même fragment, ne peuvent, dans le même temps, s'être appliqués à ces deux personnages. Selon nous, ce n'est pas à Hadrien que se rapporterait le commencement de la 3e ligne, mais à Antonin, et il faudrait lire : IMPERATORIS CA[*es*]ARIS [*Antonini Augu*]ST[*i Pii, cos ii*] DES(*ignati*) [*ii*]I, c'est-à-dire que l'inscription de la basilique de Nîmes serait de l'an 139 de notre ère, de la deuxième année du règne d'Antonin. Son avènement avait eu lieu le 10 juillet 138 ; son 2e consulat est du 1er janvier 139 ; il fut *cos designatus* le 1er juillet 139, et le 3e consulat est du 1er janvier 140. Alors Plotine était morte et déifiée depuis longtemps, Hadrien venait de l'être. La dédicace de la basilique, commencée en 121, aurait été faite en 139.

Puisqu'à la 1re ligne il y a E*t* avant *d*IVA*e*, il nous paraît naturel d'associer Trajan à Plotine. Nous croyons même que c'est le seul nom qui puisse précéder celui de *diva Plotina,* car nous ne faisons pas de doute que les fragments de la fontaine de Nîmes ne soient, comme le pense M. Allmer, ceux de la fameuse basilique. L'association de Trajan et de sa femme n'aurait pas été du fait d'Hadrien, puisque Spartien ne nomme que Plotine à propos de ce monument; mais c'était alors Plotine vivante. Dès qu'elle fut *diva*, il paraît tout simple d'observer la même formule qui avait été employée pour le *Forum Ulpium* à Rome, dont l'inscription, bien connue, porte :

(1) Voy. le texte grec dans un renvoi précédent, p. 68, note 5.

Digitized by Google

DIVO NERVAE TRAIANO PARTHICO ET DIVAE PLOTINAE DIVI TRAIANI · PARTHICI · VXORI

(Maffei, *Mus. Veron.*, p. 251; Orelli, 797.)

Les lettres du fragment 5, RV/A, qui n'avaient pas été utilisées par M. Allmer, trouvent leur emploi dans *divo Ne*RV*ae Trajano* de la 1re ligne et dans *basilic*A*m* de la seconde. On peut utiliser de même les fragments 6, N/O; 7, IO; et 8, ORVM; le premier, connu de M. Allmer, mais laissé sans emploi, et les deux autres non mentionnés par lui. On pourrait objecter que le grand espace vacant entre E*t* et *d*IVA*e*, à la première ligne, espace rendu nécessaire par les restitutions proposées entre les fragments 2 et 3, réclame une distance égale entre les mots de la première ligne; mais il est possible qu'il y eût à droite et à gauche de E*t* un vide plus grand entre les mots, pour mieux détacher les noms des deux personnages (1). Nous ne voyons pas d'autre emploi des lettres RV que le nom de *Nerva Trajanus;* car on ne peut guère supposer que la basilique de Nîmes eût été dédiée à *Mine*RV*a* et à *Plotine*.

Il est évident que la construction de la basilique ne fut pas l'œuvre de quelques jours ni même de quelques mois. Les dimensions en étaient considérables et le travail dura probablement plusieurs années. Hadrien, en passant par Nîmes, à son retour de Bretagne, en 120 ou 121, vit sans doute ce travail commencé, et il dut promettre qu'il en ferait les frais, à la condition que cet édifice serait élevé en l'honneur de sa bienfaitrice et mère d'adoption, Plotine. Hadrien mourut sans doute avant que la dédicace en fût faite, peut-être même avant que cet édifice considérable fût entièrement achevé et que les frais en eussent été acquittés par le fisc impérial. Ce soin dut, dès lors, regarder son successeur; il ne faut pas oublier, surtout ici, qu'Antonin était originaire de Nîmes : « parentum genus e Gallia Transalpina, Nemausense scilicet. » (Capitolin, *Anton.*, 1). Un des premiers actes de son règne dut être d'achever et de consacrer l'ouvrage que son père d'adoption avait commencé et qu'il avait ré-

(1) Nous ferons observer à MM. Allmer et Aurès qu'il n'est pas nécessaire de supposer SIGNIS entre les mots *m*ARMO*reis* et *c*ETER*is*QVE O*rnamentis*. Or, si l'on supprime le mot *signis* à la 2e ligne, l'espace entre E*t* et *d*IV*a*, à la 1re, sera sensiblement moindre, et les intervalles entre les mots de cette 1re ligne pourront être égaux.

Digitized by Google

solu de consacrer à Plotine. En y joignant le nom de Trajan, il sembla s'acquitter ainsi d'un devoir filial envers les *parentes* d'Hadrien et les siens.

Nous proposons donc la restitution suivante de l'inscription de la basilique de Nîmes :

*Divo Ne*RV*ae Traia*No E*t d*IVA*e Plotinae, divi Traiani (uxori).*

RESPVBLICA NEMAVSE(*n*)SIV*m basilic*A*m, cum c*O*lumnis m*ARMO*reis signis c*ETER*is*QVE O*rnamentis omnibus munificentia divi Hadriani et*

IMPERATORIS CA*es*ARIS *Antonini Augu*STI *Pii co*(*n*)*s*(*ulis*) *secundum*, DES(*ignati*) *tertium*, A *solo*, *in ho*NO*rem e*ORVM, *exstructam, dedicavit.* (Voy. pl. XIV, fig. 2.)

Il y a sans doute une part assez grande à faire à l'hypothèse dans la lecture que nous proposons ; mais elle semble du moins acceptable ; quant à celle de MM. Allmer et Aurès, elle est inadmissible.

ERN. DESJARDINS.

Digitized by Google

TRAITÉ

DES PNEUMATIQUES

DE

PHILON DE BYZANCE

Suite (1)

L'air et le feu sont aussi en communion par leur nature, et c'est pour cela que le premier est attiré par le second, ainsi qu'il résulte de ce que nous allons dire.

Que l'on fasse un ballon de plomb, vide à l'intérieur et d'une capacité médiocre ; qu'il ne soit pas trop mince, pour ne pas se rompre facilement, ni pesant, mais qu'il soit bien sec pour que ce que nous désirons se produise mieux. Qu'on y adapte un canal recourbé descendant presque jusqu'au fond ; qu'on place l'autre extrémité de ce tube dans un autre vase

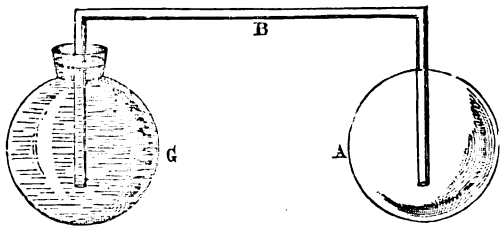

plein d'eau, en le faisant descendre presque jusqu'au fond comme dans le premier, afin que l'eau puisse plus facilement s'écouler. Soit A le ballon, B le canal et G le vase. Je dis donc que si vous exposez le ballon

(1) Voir le numéro de juin.

Digitized by Google

au soleil, quand le ballon sera échauffé, une partie de l'air enfermé dans le canal sortira à l'extérieur, et cela sera visible parce que l'air tombe du canal dans l'eau, l'agite et produit de nombreuses bulles l'une après l'autre. Si maintenant on replace le ballon à l'ombre ou dans un lieu quelconque à l'abri des rayons du soleil, l'eau montera par le tube jusqu'à ce qu'elle descende dans le ballon. Si ensuite vous le posez de nouveau au soleil, l'eau retournera dans ce vase, et ainsi de suite, aussi souvent que vous voudrez renouveler l'expérience. Les mêmes faits se reproduiront si vous chauffez le ballon avec du feu ou si, après l'avoir trempé dans l'eau chaude, vous le refroidissez.

Ce que je vais dire est analogue au phénomène précédent et n'a pas lieu pour d'autre raison que celle-ci : c'est qu'un lieu ne peut être vide, et si l'air en est chassé, immédiatement il est remplacé par quelqu'un des corps qui sont en communion avec lui parce qu'ils y sont poussés par leur nature. C'est ce qu'affirment les professeurs de la science naturelle, et nous pensons comme eux. Nous allons démontrer maintenant qu'un lieu ne peut être vide d'air ou d'un autre corps quelconque par l'exemple suivant :

Versons de l'eau dans un vase A, au milieu duquel nous poserons verticalement un support B en forme de chandelier, s'élevant au-dessus de l'eau, et, au sommet de ce support, une chandelle allumée C, sur laquelle nous renverserons un vase D de telle façon que l'ouverture du vase soit près du niveau de l'eau et que la chandelle soit au milieu. Cela fait, vous verrez peu après l'eau qui est dans le vase inférieur s'élever dans le

vase supérieur. Cela n'arrive que pour la raison que nous avons rappelée ; en effet, l'air contenu dans ce vase périt à cause de la combustion du feu, parce qu'il ne peut vivre avec le feu ; et, après que cet air aura péri par l'effet du feu, le feu élèvera l'eau proportionnellement à la quantité d'air qui aura péri ; ce phénomène est semblable à celui qui s'est présenté

Digitized by Google

dans le canal (1). Je reprends : Dans le vase qui est renversé sur la chandelle, l'air est consumé parce qu'il vieillit, pour ainsi dire, usé par le feu ; et c'est pour cela que l'eau qui lui est contiguë s'élève et, entrant dans le vase, remplit sa place où le vide se faisait.

Il résulte de ce qui précède que, si l'on place une extrémité d'un tube (coudé) dans un vase plein d'eau et qu'on aspire à l'autre bout, l'eau sera attirée jusqu'à ce qu'elle se soit écoulée complètement par ce tube. En voici un exemple :

Qu'on perce un vase A presque au sommet B de sa paroi ; qu'on introduise par là un tube (coudé) C jusque près du fond du vase et qu'on l'adapte solidement au vase dans le trou ; que la partie extérieure du tube descende un peu plus bas que la partie intérieure. Ensuite qu'on remplisse ce vase d'eau jusqu'à ce que le niveau dépasse la partie la plus élevée du tube ; l'eau commencera alors à s'écouler. En effet, l'eau est plus élevée (dans le vase) lorsque la partie intérieure du (tube) C est remplie ; par l'addition d'eau elle pousse l'air qui est dans (le tube) C et elle suit ce qui est poussé, ne cessant de couler jusqu'à ce que toute l'eau qui est dans le vase soit évacuée. Voici la figure de cette chose :

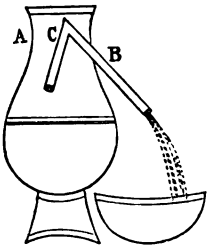

Quelques-uns des constructeurs des appareils de ce genre ont cherché à présenter une autre disposition plus curieuse du vase en cachant le tube à l'intérieur. Soit un vase A B C percé au milieu du fond au point G ; on introduit par ce trou le tube G D qu'on y adapte bien exactement et qu'on élève verticalement presqu'au sommet A B ; on renfermera ensuite ce tube dans un autre E T R qui sera fixé par la partie inférieure au vase, de manière toutefois à laisser des trous en T et R pour que l'eau

(1) La pensée de l'auteur paraît être celle-ci : Quand la chaleur entre dans le ballon, elle en chasse l'air pour se faire de la place ; mais quand c'est le feu lui-même qui est introduit dans le vase il fait périr en partie l'air qui y est enfermé et il se produit un appel de l'air ou de l'eau extérieurs. Dans le premier cas, en effet, il y a dilatation par la chaleur, et dans le second cas, disparition d'une partie de l'oxygène par la combustion.

Digitized by Google

puisse passer. Si on verse de l'eau dans le vase, celle-ci, montant peu à peu des trous R et T vers E, arrivera jusqu'au (sommet de) G D et descendra en s'écoulant dans le récipient. Voici la figure :

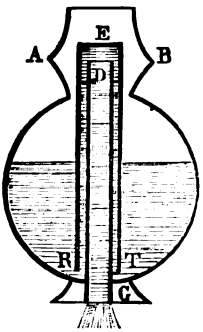

Après cela, il faut parler d'autres phénomènes.

Soit un vase A et B au fond duquel on a percé deux petits trous en H E... Lorsque vous aurez rempli ce vase en l'enfonçant dans l'eau, si vous bouchez le goulot du vase avec le doigt, rien ne sortira ; mais, quand vous ôterez le doigt du goulot, l'eau commencera à couler. Il faut toutefois prendre garde que le vase ne soit d'une trop grande capacité, à cause du poids de l'eau qui la ferait descendre si ce poids était trop considérable. De même, si, un vase étant rempli d'eau, vous placez sur le goulot une feuille ou quelque chose d'analogue et que, appliquant cette chose sur l'ouverture avec la main, vous renversiez le vase complètement, la feuille y restera suspendue pendant quelque temps comme si elle y était fixée ; bien plus, si vous placez un crible sur le goulot et que vous retourniez le vase, il ne sortira presque point d'eau. La raison de ceci est que l'eau arrivant de tous les côtés remplira ces petits trous et ne descendra pas plus loin, parce que l'air ne peut entrer par-dessous quand l'eau ne s'en va pas et qu'il a été démontré plus haut que rien ne peut rester vide ; par conséquent, lorsque l'air ne peut entrer quelque part, l'eau reste immobile et ne rentre pas en arrière. En voici la figure (1) :

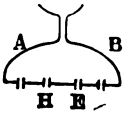

Supposons encore un vase A B à goulot étroit qui soit percé, au fond.

(1) Cette expérience porte encore dans les traités de physique le nom de *Crible d'Aristote.*

Digitized by Google

d'un trou D par lequel entre verticalement un tube C D E recourbé à son sommet et arrivant presque jusqu'au col du vase; soit D E la partie verticale située dans le vase et soit C D le reste du tube qui se prolonge à l'extérieur et dont l'extrémité C entre dans un autre vase G H Z, qui sera aussi percé d'un trou à la partie inférieure. Que ces deux vases soient fixés sur un réceptacle quelconque M N de telle sorte que l'eau qui s'écoule du fond du vase G H Z puisse arriver dans le lieu T et non ailleurs. Qu'à l'autre vase A B on adapte encore un second tube qui, sortant par le point R, soit disposé de telle manière que son extrémité P soit élevée au-dessus du vase G H Z; soit P Q R ce tube. Lorsque vous aurez rempli le vase A B jusqu'à une hauteur moindre que D E et que vous aurez bouché le goulot avec un couvercle X Y, l'eau ne cessera pas de couler par l'orifice P dans le vase G H Z jusqu'à ce que, le réceptacle sur lequel il est fixé étant rempli, le niveau de l'eau arrive jusqu'en C quand cet orifice sera bouché par l'eau, l'air ne pouvant plus arriver dans le vase A B, l'eau cessera complètement de couler jusqu'à ce que l'orifice C soit de nouveau démasqué, et alors elle coulera comme auparavant; de cette façon, le niveau de l'eau restera constant dans le vase G H Z.

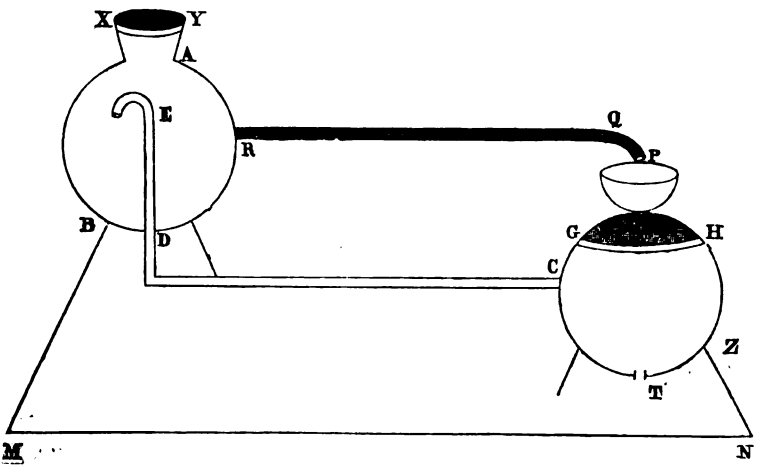

On arrive au même résultat avec un autre vase de même genre, mais plus large : soit A B ce vase posé sur deux colonnes D et E; soient C son ouverture et R P le tube qui en sort; l'une des colonnes doit être creuse et contenir un tube Q F Z qui, d'une part, entrera dans le vase A B et, d'autre part, dans le vase G H Z en Z; que le vase G H Z soit placé au-dessous de l'ouverture du tube d'écoulement de telle manière que l'eau descendant de P tombe dans ce vase. Le vase A B étant rempli jusqu'au

Digitized by Google

(dessus du) niveau de l'orifice R et l'ouverture C de ce vase étant fermée, l'eau s'écoulera par P dans le vase G H Z jusqu'à ce qu'il soit rempli (jusqu'au niveau de Z), et tout se passera dans ce vase exactement comme dans le précédent (1).

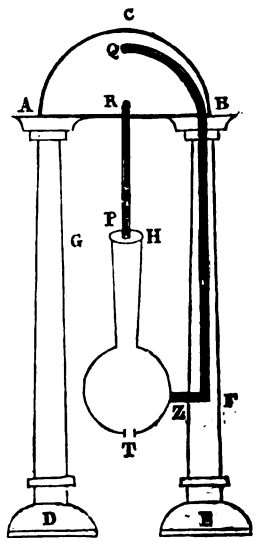

De même encore, qu'on fasse deux vases A B et G H Z avec leurs tubes P Q R et C D E exactement comme plus haut, si ce n'est qu'on interposera une paroi S T. Le vase A B étant plein presque jusqu'en P

(1) La fontaine intermittente attribuée dans les cours de physique à *Sturm* ou *Sturmius* savant allemand du XVIIe siècle, n'est autre que cet appareil.

On pourrait disposer l'expérience de manière à obtenir une de ces petites machines qui, suivant Héron d'Alexandrie (*Préface des Pneumatiques*), provoquaient chez nos ancêtres l'étonnement ou la terreur.

Il suffirait de transformer le fond A B du vase A B C en *voute céleste* percée de petits trous comme un crible. Au-dessous, le vase G H Z serait remplacé par *l'urne d'un fleuve* ayant son ouverture supérieure à peu près du même diamètre que A B; l'orifice Z aboutirait près du bord de l'urne et l'orifice d'écoulement de cette urne aurait un débit moindre que la quantité d'eau qui peut tomber par le fond A B. Il est facile de se rendre compte de ce qui va se passer : supposons que le niveau de l'eau dans l'urne se soit abaissé au-dessous de Z, et que le vase A B C soit plein d'eau; l'air entrant dans la partie supérieure de A B C, il va pleuvoir dans l'urne jusqu'à ce que le niveau soit remonté au-dessus de Z ; la pluie cessera alors et le niveau dans l'urne baissera de nouveau jusqu'au dessous de Z, pour remonter sous l'influence de la pluie et ainsi de suite jusqu'à ce que A B C soit vide.

Digitized by Google

et son ouverture O étant bouchée, l'eau descendra par C D, jaillira par E et entrera par là dans le vase G H Z jusqu'à ce que le niveau atteigne le point R, et alors il se produira le même effet que plus haut.

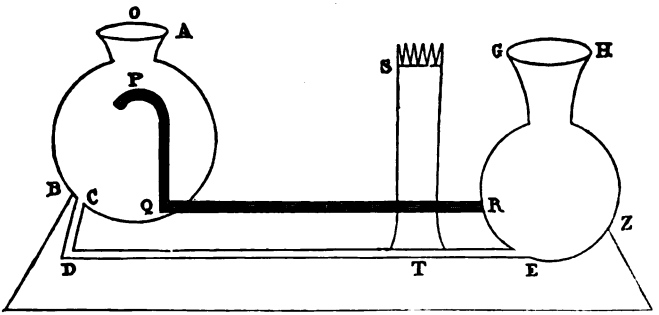

Qu'on ait encore un autre vase A B C avec deux tubes C D et B E sortant des deux côtés; qu'un autre tube vertical K L M N descende de ce vase jusqu'à l'intérieur du vase G H Z et soit fixé aux deux vases en L et M; que le vase G H Z ait sur les côtés deux appendices saillants dans le genre des lampes, et que ces appendices G T et S Z soient placés respectivement sous les tubes C D et B E. Lorsque vous aurez rempli d'eau le vase A B C jusqu'à une hauteur moindre que N (et que vous aurez rebouché l'ouverture A), le liquide s'écoulera par C D dans S Z, et par B E dans G T; de là et

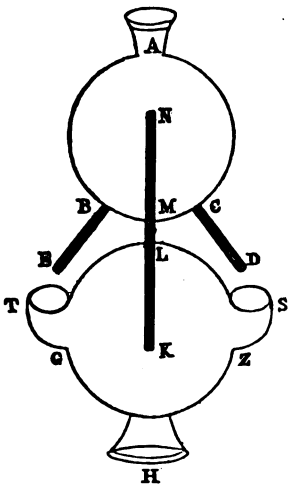

par suite coulant dans le vase G H Z, il finira par arriver jusqu'à l'extrémité inférieure) du canal L K; alors, dès que cette extrémité sera remplie d'eau,

Digitized by Google

l'écoulement cessera par (les orifices) D et E. Si la liqueur contenue dans le vase A B C est de l'huile, et si l'on dispose dans le vase G H Z une mèche ou du papier là où est l'huile, à mesure que celle-ci sera consumée en brûlant dans G H Z, il en descendra peu à peu de A B C par D et E. Ces deux appareils sont du même genre et reviennent au même

De même, supposons un vase percé au fond, ayant au-dessous un tube G, et divisé par autant de cloisons A B, C D, E F, que vous voudrez, et que chacun des compartiments soit percé d'un trou en haut (M, N, R, P) et en

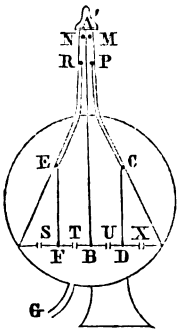

bas (S, T, U, X). Si vous remplissez ces compartiments de liqueurs diverses et que vous bouchiez les trous supérieurs, rien ne s'écoulera par les trous inférieurs; mais si vous ouvrez l'un quelconque des supérieurs, la liqueur correspondante s'écoulera par le canal G du vase.

Le fragment conservé du traité de Philon se termine ici brusquement. Si on le compare à celui que Héron a composé sur le même sujet (1), on verra que la plus grande partie de l'ouvrage a péri ; presque tous les appareils ci-dessus décrits ne se rapportent en effet qu'à une seule catégorie, celle qui est propre à donner un niveau constant. Le problème avait une grande importance chez les anciens à cause des horloges hydrauliques ; Pappus nous apprend (2) que le premier livre du traité de Héron, intitulé Περὶ ὑδρίων, traitait des précautions à prendre pour obtenir l'écoulement uniforme de l'eau. C'est sans doute pour cette raison que Héron ne s'en occupe point dans son traité des pneumatiques, qui se trouve ainsi heureusement complété par le fragment que nous publions aujourd'hui.

(1) La traduction du traité des *Pneumatiques* de Héron paraîtra prochainement.
(2) *Sur la grande composition mathématique*, liv. V, p. 262.

Digitized by Google

En suivant la marche des sciences physiques après la période Alexandrine, il nous faut attendre près de dix huit siècles pour voir l'esprit humain revenir à la méthode expérimentale. C'est aux érudits de la Renaissance qu'appartient la gloire d'avoir provoqué ce retour ; qui sait où nous en serions encore sans eux, sans leurs recherches dans les écrits des ingénieurs de l'antiquité, puisqu'il a fallu plus de cent cinquante ans de leurs efforts sans cesse renouvelés pour ramener la science jusqu'au point où l'avait laissée les anciens ? Car c'est bien aux traditions de cette école, et non à une évolution naturelle de l'esprit humain, qu'est dû le mouvement scientifique qui s'opéra à la fin du XVIe siècle. C'est une assertion qu'il est bon de prouver aux savants, heureusement de jour en jour moins nombreux, qui nient l'utilité des études historiques ; beaucoup des grandes découvertes modernes étaient en germe dans les expériences que nous ont fait connaître Héron et Philon, et nul ne pourrait dire combien d'applications utiles pourront encore surgir de tels ou tels appareils qui ne sont, pour le moment, que des objets de curiosité.

Les premiers travaux de quelque valeur que nous retrouvions sur les gaz, après les ténèbres du moyen âge, sont dus à deux savants contemporains, tous deux appartenant à des familles riches, tous deux versés dans les lettres grecques et jouissant d'une renommée européenne comme médecins, philosophes et physiciens. Il suffit de citer quelques passages de leurs livres pour montrer les emprunts qu'ils ont faits à l'antiquité.

VAN HELMONT était né à Bruxelles, en 1577, des comtes de Mérode ; il mourut en 1644. C'est lui qui inventa le mot *gaz*, dérivé de *gahst* qui signifie *esprit*, pour désigner *cet esprit inconnu jusqu'ici, qui ne peut être contenu dans des vaisseaux ni être réduit en un corps visible*, et qui provient soit de la combustion du charbon, soit de la décomposition des matières organiques, soit de l'action de certains corps sur d'autres. Ces différents gaz sont distingués les uns des autres par van Helmont, qui ne paraît pas très habile à les manipuler ; mais ces distinctions paraissent être des notions nouvelles. L'expérience suivante qu'il indique est celle de Philon : « Placez une chandelle au fond d'une cuvette ; versez dans cette cuvette de l'eau sur deux à trois doigts de haut ; recouvrez la chandelle, dont un bout est hors de l'eau, d'une cloche renversée. Vous verrez bientôt l'eau, comme par une espèce de succion, s'élever dans la cloche et prendre la place de l'air diminué, et la flamme s'éteindre. »

Van Helmont pourrait, il est vrai, avoir reproduit l'expérience de

Digitized by Google

l'ingénieur grec sans la connaître ; mais il n'est plus permis d'avoir des hésitations après avoir étudié les ouvrages de l'Anglais Robert Fludd, né en 1574 et mort en 1637.

L'un d'eux a été publié à Oppenheim en 1677 (in-f°), sous le singulier titre que voici :

Utriusque Cosmi majoris scilicet et minoris metaphysica, physica atque technica historia, in duo volumina secundum Cosmi differentia divisa, authore Roberto Fludd, alias de Fluctibus, armigero, et in medicina doctore Oxoniensi.

Dans le troisième livre (tr. II, part. 7), on lit :

Proposition 1. — L'air, étant un corps matériel, ne cède à aucun autre corps l'espace qu'il occupe, si ce n'est à la condition d'être lui-même déplacé en totalité ou en partie.

Démonstration. — En renversant un vase rempli d'air sur une cuve d'eau, on remarque que l'eau ne monte dans le vase qu'autant qu'on en retire l'air qui s'y trouve.

Proposition 2. — Si l'air emprisonné dans un vase vient à être évacué ou consumé, un autre corps en prendra nécessairement la place, afin qu'il ne se fasse pas de vide.

Démonstration. — Fludd décrit ici l'expérience faite par Philon et Van Helmont avec une chandelle allumée placée sous une cloche et il en tire cette conclusion que *l'air nourrit le feu et qu'en lui donnant cet aliment il diminue de volume.* On voit qu'il y a progrès sur l'antiquité. Fludd semble avoir eu un pressentiment de la combinaison chimique ; Philon s'était contenté de dire que le feu usait l'air ; Héron plus explicite ajoutait que les molécules de l'air, usées par le feu, comme la vie use l'homme, deviennent assez petites pour passer à travers les parois du verre et sortir ainsi du vase.

Je terminerai cet article en faisant remarquer que le moyen âge a souvent faussé les notions que lui avaient léguées l'antiquité, en les transformant en formules. C'est ainsi que le fameux adage qui fait sourire nos jeunes candidats au baccalauréat : « La nature a horreur du vide », est une interprétation de rhéteur des propositions suivantes par lesquelles débute le traité des pneumatiques de Héron :

« Il en est qui affirment que rien dans l'univers n'est vide; d'autres affirment que rien n'est vide naturellement d'une façon continue, mais que le vide existe réparti en particules ténues à travers l'air, le feu, l'eau et les autres corps (οἱ δὲ ἄθροην μὲν κατὰ φύσιν μηδὲν εἶναι κενόν · παρασπαρμένον δὲ κατὰ τὰ μικρὰ μόρια, etc.). C'est à cette

Digitized by Google

opinion que nous nous rangeons et nous allons en démontrer la vérité par les expériences suivantes. . . . . .

« Nous sommes donc autorisé à dire qu'il ne peut exister de vide dans la nature que sous l'action de quelque force et que toute portion de l'espace est remplie d'air, d'eau et de toute autre matière, et qu'à mesure que quelqu'une de ces molécules se déplace, une autre la suit et remplit le vide qu'elle a laissé; ainsi le vide continu n'existe pas dans la nature sans l'intervention d'une certaine force; et, je le répète encore, le vide absolu n'existe pas de lui-même, mais se produit en violentant la nature. »

De même, les Grecs désignaient sous le nom d'ÉLÉMENTS des *états physiques des corps* et non des *corps simples, principes de tous les autres*, comme on l'a enseigné plus tard. Il y avait pour eux : l'état solide ou terre, l'état liquide ou eau, l'état gazeux ou air, et enfin l'état igné ou feu (1). Tous ces états étaient caractérisés non seulement par l'apparence, mais encore par la ténuité de plus en plus grande des molécules.

PLATON était déjà très net à cet égard : « Ainsi, dit-il dans le *Timée*, cet élément que nous avons appelé l'eau, quand il se resserre et se contracte, nous le voyons devenir pierre et terre, au contraire s'il se fond et se dissout, il se change en souffle et en air; quant à l'air, s'il est brûlé, il devient feu. »

ARISTOTE (*De cœlo*, III) partage cette manière de voir. HÉRON, dans ses *Pneumatiques*, où il n'a l'occasion de traiter cette question qu'incidemment, dit que les molécules de l'eau consumées par le feu se transforment en air ou en vapeur.

Que disons-nous aujourd'hui? que la chaleur agit sur les molé-

(1) Les savants de l'antiquité n'admettaient point tous l'état igné. Ils n'étaient point parvenus à se faire une théorie satisfaisante de la combustion, que nous ne nous expliquons que depuis Lavoisier; ils semblent cependant avoir entrevu la vérité, là comme ailleurs. GALLIEN (*De simplic. medic. facult.*, I, 14) dit que la flamme est un air incandescent et que le roseau brûle parce qu'il contient beaucoup d'air susceptible de s'enflammer. On trouve dans les œuvres de CLÉMENT D'ALEXANDRIE (*Sententiæ Theodoti*) la phrase suivante : « Les esprits se divisent en deux genres : un esprit pour le feu divin qui est l'âme, et un esprit corporel (σωματικὸν πνεῦμα), qui est la nourriture du feu sensible et la base de la combustion (τοῦ αἰσθητοῦ πυρὸς τροφὴ καὶ ὑπέκκαυμα γίνεται).

La recherche de la pierre philosophale, c'est-à-dire de la transformation d'un métal quelconque en or, est basée sur la croyance en la possibilité d'assembler et de combiner de différentes façons les molécules des corps. Si nous ne l'avons pas encore trouvée pour les métaux, nous la possédons déjà pour les corps organisés; ce sont les ferments qui, par une simple action de présence, changent, par exemple, le sucre en vinaigre.

Digitized by Google

cules des corps pour les écarter et faire passer ainsi ces corps de l'état solide à l'état liquide et de l'état liquide à l'état gazeux ; mais nous ne parvenons point ainsi à expliquer certains phénomènes tels que le maximum de densité de l'eau.

Nous ne sommes donc point en droit de nous considérer comme beaucoup plus près de la vérité et il convient de vénérer, comme des maîtres, ces savants de la première école d'Alexandrie dont notre civilisation procède si directement.

A. DE ROCHAS.

Digitized by Google

MONNAIES ET BULLES INÉDITES

DE

L'EMPEREUR FOCAS

LETTRE A M. GUSTAVE SCHLUMBERGER

Monsieur et cher maître,

Vous avez bien voulu me demander de vous envoyer la description des médailles byzantines inédites que j'ai pu trouver en Orient. Pour répondre à votre aimable invitation, je commencerai par vous adresser aujourd'hui les dessins de quelques monnaies de Focas que j'ai tout lieu de croire inédites.

I

/N FOCAS PER AVG. Buste diadémé de Focas à droite.
℞. VICTORIA FOCAS AVG CON OB. Une croix.

Diamètre 12 millim.; poids 528 milligr.

Digitized by Google

Malgré l'incorrection du dessin, malgré les sujets déjà connus qu'elle porte au droit et au revers, malgré son faible poids ou plutôt à cause même de ce faible poids, cette monnaie est un véritable joyau pour un *byzantiniste;* c'est une des pièces les plus intéressantes que l'on puisse trouver, car elle nous révèle une division encore inconnue du sou d'or byzantin. Sabatier, dans ses ouvrages sur la numismatique du Bas-Empire, ne cite en fait de pièces divisionnaires que le demi-sou et le tiers de sou; notre monnaie nous prouve l'existence d'un huitième de sou d'or. On ne peut admettre que nous ayons affaire à un tiers de sou; la pièce est trop bien conservée; elle n'est pas rognée et le type a encore tout son relief primitif. Si ce n'était même abuser d'un terme dont on se sert trop facilement, nous dirions qu'elle est *fleur de coin.* Il est impossible du reste que le poids d'un tiers de sou puisse descendre à 528 mill., sans altérer, ou mieux, sans déformer notablement la pièce. J'ai pesé plusieurs tiers de sou de Focas, et jamais je n'ai vu le poids descendre au-dessous de 12 centig., même avec des pièces percées.

Si l'on admet que 4 gr. 532 est le poids maximum du sou d'or (1) et si l'on divise ce nombre par 8, on trouve 566 milligr., poids supérieur, mais de bien peu, à celui de notre pièce qui pèse 528 milligr. En effet, de 566 à 528 il n'y a qu'un écart de 38 milligr. c'est-à-dire d'un quinzième. Quelque considérable que paraisse ce frai, on est forcé cependant de l'admettre, car il est impossible de songer à un neuvième de sou. 9 fois 528 font 4 gr. 75, poids beaucoup trop fort pour le sou d'or.

Ce huitième de sou est-il le *témoin* d'un essai fait sous l'empereur Focas, ou est-il un des rares vestiges d'une division qui eut cours durant des siècles? Cette dernière opinion est, je crois, la plus admissible. J'ai trouvé à Constantinople une autre pièce d'un poids à peu près semblable; elle est à l'effigie de Justinien Rhinotmète et pèse 541 millig. Ces huitièmes de sou ont dû être émis en petite quantité, et le peu qui existait a été exposé à beaucoup plus de chances de destruction que les monnaies d'un module et d'un poids plus considérables.

Comme valeur, ces huitièmes continuent la série commencée par le demi-sou, ils rentrent donc bien dans le système monétaire du Bas-Empire. Leur valeur correspond à celle de trois *keratia* d'ar-

(1) D'après Romé de Lisle le poids du sou d'or ne serait que de 4 gr. 48.

Digitized by Google

gent et à celle d'un miliarésion et demi, ainsi que le prouve le tableau suivant :

SOU D'OR	POIDS	MILIARESIA	KERATIA
1	4.532	12	24
1/2	2.266	6	12
1/3	1.510	4	8
1/8	0.566	1 1/2	3

II

DN FOCAS PERP AV.

Buste barbu de face et diadémé de l'empereur Focas tenant le volumen dans la main droite et la croix dans la main gauche.

℟. VICTORIA AVG CB CON OB.

Victoire de face tenant une haste terminée par un chrisme.

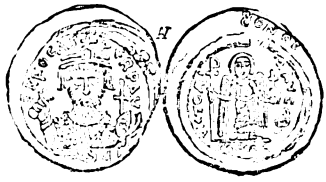

Poids, 4 gr. 286.

Cette monnaie porte à deux le nombre des types affectés par Focas aux sous d'or. Le premier type, celui que Sabatier a décrit, représente le buste de l'empereur également de face, mais tenant la croix dans la main droite (1). De plus, le costume est plus riche sur notre pièce, l'empereur y est vêtu de la robe impériale comme sur certains cuivres (2), tandis que sur l'exemplaire de Sabatier il ne porte que le paludamentum. Notre type est d'une émission postérieure à

(1) *Descript. des monnaies byzant.*, t. I, pl. XXVI, n° 27.
(2) *Ouvr. cité*, pl. XXVII, n° 4.

Digitized by Google

celui qui est déjà connu. Nous en avons la preuve dans ce fait qu'il est surfrappé sur le type de Sabatier; on distingue encore près de la main gauche de l'empereur les lettres **DNF.**, le haut du diadème, puis **PERP.**

III

DN FOCAS PF AVG.

Buste diadémé de Focas à droite.

℞. Croix potencée entre deux palmes.

Diamètre 34 millim.

Ce miliarésion est faux; il en a été frappé en 1870 une vingtaine d'exemplaires par un employé arménien de la monnaie de Constantinople (1), qui n'a fait qu'agrandir le type d'une des siliques de Focas décrites par Sabatier (2). Je vous envoie néanmoins le dessin de ce pastiche parce que plusieurs conservateurs de musées n'ont pas su reconnaître la fraude et on pourrait en citer plus d'un qui a payé cette *inédite* cent fois son pesant d'argent. Lorsque ces pièces parurent au bazar de Constantinople, le vendeur, un *antikadji* de Césarée, prétendit qu'on venait de les trouver dans une des tranchées que l'on ouvrait alors au Vieux-Sérail pour la construction du chemin de fer de Roumélie.

A la description de ces monnaies je joindrai celle d'un sceau en

(1) Ce faussaire n'en était pas à son coup d'essai. Il avait déjà réédité à cette époque toutes les monnaies grecques qui sont gravées dans les catalogues Gréau et Dupré.

(2) *Ouvr. cité*, pl. XXVI, n° 30.

Digitized by Google

plomb à l'effigie de Focas. Sabatier a déjà publié un cachet en lapis-lazuli représentant le buste de cet empereur (1).

Le style et l'absence de toute légende font ranger cette intaille plutôt parmi les joyaux que parmi les monuments de la diplomatique byzantine.

Les plombs de Focas trouvés jusqu'ici représentaient le buste de l'empereur vêtu du paludamentum avec la légende **DN FOCAS PERP AVG**, et au revers la Vierge, de face et debout, entre deux longues croix potencées et tenant sur sa poitrine un médaillon à l'image de l'Enfant Jésus. Tel est le sceau que vous possédez (2); tel est aussi le sceau du Musée britannique (n° XLIV, 3), et celui que le Dr Mordtmann a fait graver dans sa Conférence du Syllogos grec (3), mais dont il n'a pas donné la description (4).

J'ai eu la chance de trouver à Constantinople une variante de ce sceau; l'empereur, au lieu d'être vêtu du paludamentum, porte la cuirasse et, de plus, tient un globe crucigère dans la main droite.

L'inscription ainsi que le revers sont identiques sur les deux types.

(1) *Revue archéologique*, 15e année (anc. sér.), pl. CCCXXXI, n° 2.

(2) M. G. Schlumberger a bien voulu nous autoriser à reproduire ce sceau ici.

(3) *Sur les sceaux et plombs byzantins*. Constantinople, 1873, pl. II.

(4) L'exemplaire publié par le docteur Mordtmann, et qui depuis a passé dans notre collection, est fort défectueux.

Digitized by Google

L'image de la Mère de Dieu qui est au revers de ces plombs et que nous retrouvons sur la plupart des sceaux impériaux de cette époque est en quelque sorte la plus ancienne représentation officielle que nous ayons de la Vierge. Ce n'est que sous Léon VI (1), c'est-à-dire près de trois siècles après, que nous trouvons la sainte Vierge sur des monnaies.

Daignez agréer, etc.

AL. SORLIN DORIGNY.

Constantinople, novembre 1879.

(1) Cf. Fred. W. Madden, *Christian Emblems on the coins of Constantine I and his success.*, dans *Numism. Chronicle* (Londres 1878), p. 183 et 186, pl. IX ; Bayet, *Recherches pour l'histoire de la peinture et de la sculpture chrétiennes en Orient*, dans la *Biblioth. des Ecoles d'Athènes et de Rome* (Paris, 1879), p. 127.

Digitized by Google

BOUCLIERS DÉCORATIFS

DU

MUSÉE DE NAPLES

INTRODUCTION

Le Musée de Naples possède quarante-deux petits monuments antiques qui composent une collection des plus originales et des plus intéressantes.

Ce sont des tablettes en marbre, ornées de bas-reliefs sur leurs deux faces. Elles sont encastrées dans le mur d'une des salles du rez-de-chaussée, et tournent sur des pivots, de façon à laisser voir les sculptures du revers en même temps que celles de la face.

Les formes différentes de ces tablettes permettent de les diviser en trois catégories qui comprennent :

La première, vingt-quatre tablettes circulaires, et assez semblables à des médaillons (pl. XV);

La seconde, sept tablettes rectangulaires (pl. XVI, fig. 1) ;

La troisième, onze tablettes de forme elliptique, et qui rappellent les *peltæ lunatæ*, ces boucliers à double échancrure que les poètes et les artistes mettaient au bras des amazones. Délicatement découpées à la partie supérieure, elles prennent le plus souvent la forme des deux oiseaux, coqs ou griffons, dont les corps se confondent et dont les têtes se relèvent séparément à droite et à gauche, pour se retourner et se regarder bec à bec. C'est sur la partie inférieure du demi-cercle, à l'endroit où les deux corps réunis se perdent dans le marbre, que sont sculptés les bas-reliefs qui décorent ces tablettes (pl. XVI, fig. 2).

Les dimensions varient moins que les formes. La plus grande de ces tablettes, qui est de forme circulaire, ne mesure pas plus de quarante centimètres de diamètre, et la plus petite n'en a pas moins de vingt-trois. Toutefois, entre ces deux dimensions extrêmes, il serait possible de trouver une série assez complète d'intermédiaires,

Digitized by Google

surtout entre les tablettes les plus petites et les tablettes moyennes, lesquelles mesurent de trente et un à trente-cinq centimètres en

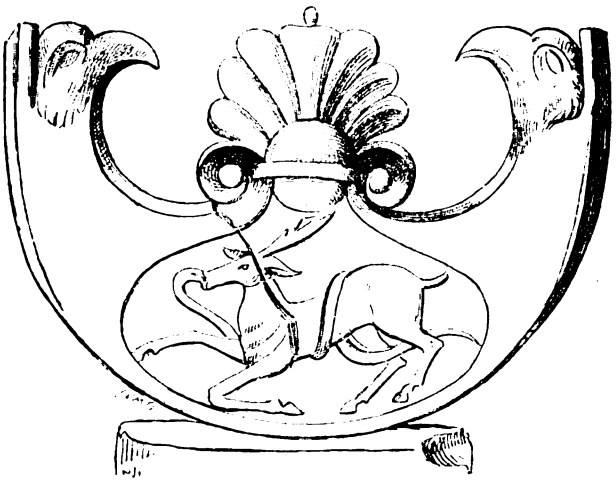

largeur si elles sont carrées, en diamètre si elles sont circulaires. Mais ces différences sont souvent imperceptibles (1).

La première partie de ce travail est consacrée à l'examen des tablettes elles-mêmes. Quelles étaient leur destination, leur origine, leur signification? La seconde partie est réservée à l'étude des bas-reliefs, dont nous avons dressé un catalogue aussi complet et aussi méthodique que possible.

Ces singuliers petits monuments n'ont été jusqu'ici l'objet d'aucune étude d'ensemble. Un archéologue italien, Avellino, est, à notre connaissance, le seul qui leur ait consacré quelques pages. Avant lui, ces objets étaient, à vrai dire, presque complètement inconnus. C'est à peine si, dans son *Itinéraire de Pompéi*, Jorio en avait, en passant, signalé un ou deux (2), lorsqu'en 1832 une fouille entreprise dans une maison pompéienne, située derrière le temple de la Fortune, mit tout à coup au jour quatre tablettes circulaires et le fragment d'une cinquième. Elles font aujourd'hui partie de la collection du musée de Naples. C'est à cette occasion qu'Avel-

(1) Une tablette ronde de l'École française de Rome, publiée par nous dans la *Revue archéologique* (juillet 1879, pl. XV, p. 24), a 27 cent. de diamètre, une épaisseur d'un peu plus de 2 centimètres; ce qui lui donne un poids de 3 kilog. 700 grammes.

(2) Jorio, *Guida di Pompei*, p. 10 et 76.

Digitized by Google

lino publia une courte brochure dans laquelle étaient décrits et représentés ces nouveaux objets (1). Depuis cette époque, d'autres tablettes du même genre, mais non pas toujours de la même forme, ont été découvertes, notamment en 1834 et en 1838. Aussi la série, à peine commencée du temps d'Avellino, compte-t-elle aujourd'hui quarante-deux spécimens. Les matériaux devenus plus nombreux appellent un travail plus complet.

Ce travail, nous l'avons entrepris, non sans avoir d'abord recherché, dans l'espérance d'établir des rapprochements curieux, les tablettes analogues qui ont été découvertes ailleurs, soit en Italie, soit en France. Elles sont malheureusement peu nombreuses ; et cela se conçoit : si petites, elles ont pu aisément se dérober aux recherches, ou se briser sous la pioche de l'ouvrier qui fouille. Toutefois, quelques-unes, trouvées à Tusculum, ont été publiées par Canina (2). Deux autres se trouvent au Musée de Berlin (3), et deux encore à l'École des beaux-arts de Paris ; six, encore inédites, ont été trouvées à Nîmes et à Avignon, où elles sont conservées. C'est à l'aimable obligeance du regretté M. G. Durand, ancien conservateur du Musée de Nîmes, que nous devons de connaître ces dernières, et de pouvoir les publier en appendice.

L'existence de ces tablettes, semblables par leurs formes, leurs dimensions et leurs ornements à celles du Musée de Naples, et cependant trouvées dans des lieux très différents, très éloignés les uns des autres, prouve que l'usage de ces petits monuments était assez répandu dans l'antiquité. Pourtant les textes sont muets et l'art moderne n'offre rien d'analogue. De là, l'intérêt que peut avoir cette étude.

PREMIÈRE PARTIE

LES TABLETTES

I. — *De leur destination.*

Ces quarante-deux tablettes du Musée de Naples ont été trouvées à Pompéi et à Herculanum. Elles gisaient à terre, quelques-unes bri-

(1) *Osservazioni su taluni dischi marmorei figurati trovati nel peristilio di una casa pompeiana*, 1832.

(2) *Descrizione dell' antico Tusculo* (Roma, in-fol., 1841); et par nous dans la *Revue archéol.* (juillet 1879, pl. XV, p. 24 et suiv.).

(3) Gerhard, *Berlins antike Bildwerke*, p. 66.

Digitized by Google

sées, la plupart encore intactes, entre les colonnes des portiques et des péristyles. Elles étaient munies à leur partie supérieure soit d'un anneau, soit d'un crochet de suspension. Quelques-unes étaient percées d'un trou à leur bord inférieur; mais, malgré cela, l'anneau ou le crochet se trouvait toujours à sa place dans le haut. C'est du moins ce qu'un examen de ces tablettes aussi minutieux que possible nous a permis de constater. Malheureusement cet examen est fort difficile à faire aujourd'hui, par suite de la disposition moderne de ces tablettes dans le musée. Pour faire place aux pivots sur lesquels elles tournent à volonté, on a le plus souvent détruit ou tout au moins dissimulé ces trous, ces crochets et ces anneaux qui pouvaient révéler la destination primitive de ces objets. Toutefois on ne saurait révoquer en doute la présence de ces très importants appendices. Avellino, qui a vu cinq de ces tablettes au moment même de leur découverte dans une maison pompéienne, et avant leur installation dans le musée, a constaté, signalé et reproduit dans ses croquis ces anneaux et ces crochets. Canina a fait de même pour les tablettes trouvées à Tusculum. Enfin les débris d'un crochet s'aperçoivent encore à la partie supérieure du médaillon de l'École française de Rome et de ceux du musée de Nîmes.

Ces crochets et ces anneaux indiquent donc que ces tablettes, à l'origine, devaient être suspendues; mais où et comment?

On ne peut songer à les fixer au mur, comme nous y attachons aujourd'hui des tableaux et des cadres pour décorer un appartement; car elles sont sculptées des deux côtés, et un des bas-reliefs, celui du revers, appliqué contre la muraille, aurait été entièrement sacrifié. Il faut donc qu'elles aient été suspendues de façon à pouvoir être vues des deux côtés. Il faut aussi, vu leurs dimensions modestes, que l'endroit choisi n'ait pas été trop élevé, afin qu'on pût distinguer les sujets représentés. C'est ce qui n'est pas toujours possible dans cette salle du musée, déjà obscure par elle-même, et où les tablettes placées dans le haut demeurent presque invisibles.

Or il y a dans les maisons de Pompéi et d'Herculanum certains endroits qui satisfont à toutes ces conditions, et ce sont précisément les endroits auprès desquels Avellino dit qu'on trouva, pendant les fouilles, ces tablettes, que les éruptions du Vésuve avaient bien pu décrocher, mais qu'elles n'avaient pas emportées loin de leur place primitive. Nous voulons parler des *atria*. C'est évidemment aux entre-colonnements des portiques et des péristyles qu'étaient suspendues ces tablettes sculptées. De la sorte, on pouvait voir à

Digitized by Google

volonté les bas-reliefs de la face ou ceux du revers ; les premiers, si l'on se promenait à l'extérieur dans l'*impluvium ;* les autres, si l'on suivait à l'intérieur le portique couvert. En outre, pour qu'on pût les distinguer plus aisément et les admirer de plus près, elles n'étaient pas directement suspendues au plafond par un anneau s'engageant dans un crochet, ou par un crochet s'attachant à un anneau; mais ces deux instruments de suspension étaient reliés l'un à l'autre par une chaînette qui maintenait les tablettes à la hauteur des yeux.

Cette restauration n'est point imaginaire ; ce n'est pas par pure hypothèse que nous fixons ainsi ces objets entre les piliers des colonnades. L'usage précis auquel servaient ces tablettes est attesté par cinq bas-reliefs en terre cuite, conservés au musée du Louvre, et représentant des portiques et des péristyles avec leurs toits en pente ou droits, leurs colonnes ioniques ou corinthiennes et leurs ornements divers. On y voit des vases de toute grandeur et de toute forme, des statues, des hermès ; on y voit surtout des tablettes de forme circulaire, elliptique ou rectangulaire.

Un de ces bas-reliefs en terre cuite, trouvé à Herculanum, représente un fragment de portique avec un toit supporté par six colonnes. Au centre, entre les deux piliers du milieu, se dresse la statue d'un homme, ou plutôt d'un dieu tenant d'une main un serpent et de l'autre une épée. A droite, entre les deux colonnes qui suivent, un hermès; à gauche, un vase. Aux deux extrémités se retrouvent, du côté du vase, un hermès, et du côté de l'hermès, un vase. A la partie supérieure de l'édifice, entre tous les piliers, sauf entre les deux du milieu, où l'espace est entièrement occupé par la statue, des tablettes circulaires et elliptiques sont suspendues et disposées dans un ordre régulier, correspondant exactement à celui des vases et des hermès. Les tablettes circulaires sont accrochées au-dessus des vases, c'est-à-dire dans le second et dans le dernier entrecolonnement; les tablettes elliptiques, au-dessus des hermès entre les deux premiers piliers à gauche, le quatrième et le cinquième à droite.

Les quatre autres bas-reliefs du musée du Louvre sont semblables à celui qui précède, et représentent, eux aussi, des péristyles. Les ornements figurés à la partie inférieure et posés sur le sol sont toujours les mêmes. Quelquefois seulement les hermès changent de place avec les vases ou cèdent complètement la leur à d'autres vases d'une autre forme. Parfois aussi les statues représentent un autre personnage avec d'autres attributs, une branche d'arbre, par

Digitized by Google

exemple, au lieu d'un serpent; ou bien une massue et une peau de bête, symboles qui permettent de reconnaître Hercule. C'est du reste le dieu qu'on retrouve le plus fréquemment reproduit sur ces bas-reliefs : cette place d'honneur au centre des portiques semble lui avoir particulièrement appartenu. Quant aux ornements figurés à la partie supérieure, ce sont toujours des tablettes circulaires, elliptiques ou rectangulaires, attachées soit au plafond des péristyles représentés sur ces bas-reliefs, soit à des guirlandes qui courent gracieusement d'une colonne à l'autre.

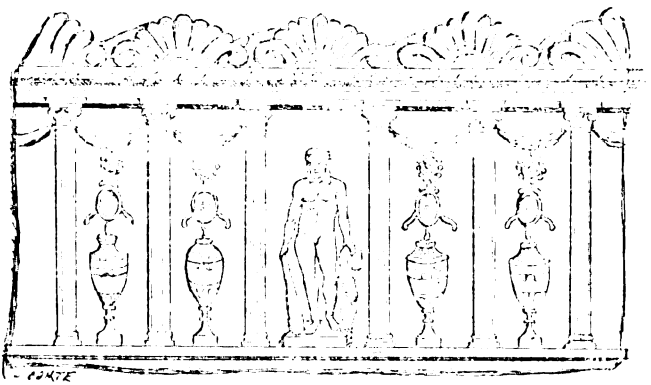

Un seul de ces bas-reliefs du Louvre, celui que nous reproduisons ici, se distingue des autres par un détail qui, on le verra plus loin, a son importance. Les tablettes de forme circulaire, au lieu d'être suspendues par une chaînette, soit aux guirlandes, soit au plafond du péristyle, y sont attachées par une sorte de ruban, formant boucle, à des objets qui leur ressemblent et qui, prenant leur place, sont à leur tour fixés soit au plafond, soit aux guirlandes. De la sorte, le vide se trouve presque entièrement comblé entre les vases placés sur le sol et les tablettes accrochées dans le haut.

Voilà donc la destination de ces tablettes retrouvée. Toutefois il n'a été question jusqu'ici que de celles qui étaient munies à la partie supérieure d'un anneau ou d'un crochet de suspension. Restent celles à la base desquelles on distingue un trou. Pourquoi les avait-on ainsi percées?

Certains archéologues (1) ont cru et dit que ces trous étaient des-

(1) Raoul Rochette, *Journal des Savants*, 1848, p. 755.

Digitized by Google

tinés à recevoir des tringles en fer servant de supports aux tablettes mobiles, et fixées sur le sol aux entre-colonnements des péristyles et des portiques. De la sorte, aux tablettes d'en haut suspendues par des crochets correspondaient au bas des tablettes semblables montées sur des tiges. Les unes et les autres se faisaient vis-à-vis dans l'ordre le plus régulier, le plus méthodique.

Cette hypothèse est ingénieuse, mais ce n'est qu'une hypothèse que rien ne justifie. Si des tringles s'emboîtaient réellement dans ces trous, pourquoi aucun de ces supports n'a-t-il été découvert à côté des tablettes gisant à terre ? Pourquoi surtout ne les retrouve-t-on pas figurés sur les bas-reliefs dont nous parlions plus haut, et qui reproduisent cependant dans leurs moindres détails les divers ornements qui garnissaient les *atria* ? On y voit bien toujours des tablettes qui descendent du plafond; pourquoi n'y voit-on jamais dans le bas des tablettes analogues se dressant sur leurs tringles ? Pourquoi, au contraire, sont-ce toujours des statues, des hermès, des vases ? C'est sans doute parce que l'usage des tablettes montées sur des pieds n'existait pas, et que jamais les anciens n'ont eu l'idée qu'on leur prête aujourd'hui sans raison suffisante.

C'est aussi, — car dans un problème de ce genre il faut bien faire la place de l'art et du goût, — c'est aussi parce qu'un pareil mode de décoration n'aurait été rien moins que gracieux. Qu'on se figure l'effet produit par de frêles tiges en fer se dressant entre de fortes colonnes, et ces longues tiges supportant de petites tablettes en marbre ! Quoi de moins élégant, de plus mesquin, de plus indigne en un mot de ces charmantes sculptures ? Voilà pourquoi les bas-reliefs en terre cuite ne représentent jamais des tablettes ainsi fixées sur de longues tringles; voilà pourquoi l'explication qu'on a donnée de ces trous ne semble guère admissible.

Il en est une autre qui serait peut-être plus naturelle. Nous avons dit que certaines tablettes, au lieu d'être suspendues au plafond par une chaînette, étaient attachées à d'autres objets analogues, à leur tour fixés eux-mêmes à la partie supérieure du portique. C'est la disposition que présente le bas-relief du Louvre représenté ici. Les objets figurés dans le haut ressemblent à des tambourins; les petites boules dont ils sont entourés représenteraient donc les grelots. Cependant il semble bien étrange qu'on ait suspendu au plafond des tambourins, et à ces légers instruments en bois et en peau des tablettes en marbre d'un poids plus considérable. Comme les bas-reliefs du Louvre portent des traces manifestes de retouches, il est possible que ces soi-disant grelots aient été ajoutés par la suite à ces

Digitized by Google

objets circulaires dont on ne comprenait pas la nature. Ces objets étaient peut-être des tablettes toutes semblables aux autres, avec cette seule différence qu'elles étaient munies d'un crochet, non-seulement à la partie supérieure, mais aussi à leur bord inférieur. Ce crochet était destiné à recevoir les tablettes placées au-dessous et réunies aux premières par un anneau ou un ruban dont on voit les nœuds figurés sur le bas-relief dont il s'agit. Le crochet inférieur s'est détaché et, seul, le trou qu'il avait creusé dans le marbre est resté. C'est le trou dont nous cherchions l'origine et le but.

Quoi qu'il en soit de cette explication, nous pouvons toujours conclure en disant que ces tablettes circulaires, elliptiques et rectangulaires étaient destinées à être suspendues; qu'on les attachait entre les colonnes au plafond des portiques et des péristyles. Là, elles formaient une décoration mobile très élégante, et servaient, avec les statues, les hermès et les vases, à embellir les demeures privées des riches habitants de Pompéi et d'Herculanum. Cherchons maintenant l'origine de ces tablettes et les noms qui leur conviennent.

MAURICE ALBERT.

(*La suite prochainement.*)

Digitized by Google

LISTE CRITIQUE ET DESCRIPTIVE

DES

MONUMENTS MÉGALITHIQUES

DU DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

(*Suite*) (1).

SAINT-HILAIRE-LA-PLAINE.

Dolmen de forme rectangulaire aujourd'hui détruit. Vers 1840, son propriétaire enleva la table pour en faire une meule de moulin à huile. Le transport n'ayant pu s'effectuer par suite de la rupture du chariot, elle a été plus récemment brisée à l'aide de la mine et a servi à la construction d'un mur de clôture. Cette table, à peu près carrée, mesurait $2^m,60$ à 3 mètres de longueur ; le plus grand fragment qui en reste n'a pas plus de $1^m,90$ de longueur sur $0^m,94$ de largeur. Un des supports resté intact a de largeur $1^m,60$ sur $1^m,10$ de hauteur.

Il est situé au-dessous du village de Sédoux, au-delà du chemin de fer, sur le bord droit d'un ancien étang rompu et tout près de sa chaussée. Son emplacement est marqué dans le champ cultivé à gauche du chemin vicinal par un renflement que fait son mur de clôture dans le terrain voisin.

SAINT-MARTIN-SAINTE-CATHERINE.

Dolmen de forme ovalaire. Sept supports, dont deux brisés. La table mesure 5 mètres de longueur sur $3^m,10$ de largeur ; le plus

(1) Voir le numéro de juillet.

Digitized by Google

élevé des supports, celui du sud-ouest, 1m,30 de hauteur. La table, en glissant le long du support du nord-est qu'elle a renversé, a imprimé à ce monument l'aspect d'un demi-dolmen.

Le dolmen de Marlhiac est plus connu sous le nom de dolmen de Sauviat, bien qu'il ne se trouve pas sur le territoire de cette commune de la Haute-Vienne. Il a été signalé au congrès scientifique de Limoges en 1859 par M. Gay de Vernon (*Compte-rendu*, tome Ier, p. 244), et compris dans la liste des dolmens du Limousin et de la Marche présentée par M. l'abbé Lecler au congrès archéologique de Guéret en 1865.

SAINT-MAURICE-DE-CROCQ.

Dolmen de forme pentagonale. Huit supports : deux au nord-est, trois au nord, un à l'ouest, un au sud, le huitième au sud-est, aujourd'hui déplacé pour ménager une entrée dans la chambre et faisant suite à celui du sud. Table ovale, dirigée du nord au sud, mesurant 2m,30 dans ce sens sur 1m,95 de l'est à l'ouest. Les supports du sud et de l'ouest sont les plus considérables; ils ont 1m,10 et 1m,18 de largeur sur 0m,43 et 0m,52 de hauteur, et forment une paroi entière; les autres sont de simples pierres irrégulières, variant de 0m,40 à 0m,80 de largeur sur 0m,50 à 0m,55 de hauteur.

Ce dolmen, situé près du village de Montabras, est connu dans le pays sous le nom de *Pierre-Fade*. Il occupe le fond d'un vallon étroit, à fond plat, bordé de hautes collines, que sillonne un fort ruisseau affluent de droite de la Rauzeille. Le village est bâti sur le sommet de la hauteur de la rive gauche; le dolmen se trouve sur la rive droite, touchant presque à la naissance de la colline opposée. Placé dans une prairie à végétation vigoureuse, sa table dépasse à peine l'herbe lorsqu'elle a atteint toute sa hauteur et a l'apparence d'un énorme galet posé à terre. Ce dolmen n'a encore été signalé que dans la liste que j'ai fournie à M. Al. Bertrand. J'en dois la connaissance à M. le Dr Solignac, qui a eu l'obligeance de me servir de guide.

SAINT-PARDOUX-D'ARNET.

Deux dolmens pour moi douteux. Pierre plate plantée de champ, largeur 1m,15, hauteur 0m,70; puis à un mètre de distance et à peu près parallèle à la première, seconde pierre de 0m,90 de largeur et de 0m,75 de hauteur, également dressée. Sur cette seconde pierre

Digitized by Google

repose par un de ses longs bords une dalle rectangulaire de 2m,10 de longueur, 1m,60 de largeur plane en dessous, un peu en dos d'âne en dessus, qui porte par son autre bord parallèle sur une seconde dalle de 1m,80 de longueur sur 1m,30 de largeur, posée à plat sur le sol à 1m,20 de distance de la précédente. Au fond de la chambre formée par ces trois dernières pierres on aperçoit un des deux blocs qui la ferment de ce côté et qui extérieurement sont cachés en partie par des broussailles.

On a supposé que les deux premiers blocs, qui ont tout l'aspect de supports de dolmens et ont certainement été placés de main d'hommes, portaient la table ; que cette table a glissé et s'est brisée en deux, qu'une partie est tombée à terre et a formé support à l'autre partie qui s'appuie sur elle. Il n'y a rien là de matériellement impossible. Mais ce qui, à mes yeux, rend ce fait peu probable, c'est qu'à 25 mètres de là, de l'autre côté de la petite butte qui porte ces pierres, existe une sorte de chambre d'aspect à peu près semblable quoique de plus faibles dimensions. Il s'agit de trois blocs s'élevant à peine de terre et dessinant une petite enceinte rectangulaire. Sur l'un des blocs formant côté de cette enceinte est posée une dalle plate longue de 1m,25, large de 1m,10, qui repose par son autre bord parallèle sur un support plus élevé que le premier. Ici on ne peut invoquer un glissement, car la table aurait dû remonter pour prendre la place qu'elle occupe actuellement. Si donc nous avons là des dolmens, ils sont d'une structure inusitée dans nos contrées, car ils auraient deux chambres contiguës dont une seule serait aujourd'hui recouverte d'une table. Le temps et les moyens m'ont fait défaut pour pratiquer des fouilles qui auraient peut-être éclairci les doutes qu'ont fait naître en moi l'aspect de ces pierres.

Sur le bord d'un chemin de traverse qui conduit de Saint-Maurice à Trimoulinette, sur une légère élévation dominant la contrée et séparée du village de la Dessagne par une petite vallée. J'en dois la connaissance à M. le Dr Solignac de Crocq.

SAINT-PIERRE-DE-FURSAC.

Dolmen rectangulaire. Deux supports, l'un à l'est, l'autre à l'ouest, les côtés nord et sud restant ouverts. La table mesure 3m,46 de longueur du nord au sud et 2m,63 de l'est à l'ouest ; les supports, environ 3 mètres de largeur sur 1m,66 de hauteur. La distance qui les sépare est de 1m,50 environ.

Le dolmen de Ribbes est près du chemin de la Souterraine à Fur-

Digitized by Google

sac, à trois cents mètres des ruines du château du Cros. Il a été décrit par M. Fesneau dans le 3e Bulletin page 49 du tome Ier des *Mémoires de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse*, sous le nom de dolmen du Cros, 1843. Cancalon en donnait cette même année une vue, sans description, dans son *Essai*, p. 76. Cette vue, qui ne s'accorde pas avec la description de M. Fesneau, serait, dit-on, celle du dolmen de la commune voisine de Saint-Priest-la-Feuille. On le trouve indiqué sur la carte de l'État-major, et M. l'abbé Lecler l'a compris dans sa liste sous le nom de dolmen du Chiron.

SAINT-PRIEST-PALUS.

Dolmen de forme subquadrangulaire. Quatre supports en place, d'autres renversés. Table rectangulaire.

La Pierre de la Gardelle est près du chemin de grande communication de Saint-Maureil (Creuse) à Sauviat (Haute-Vienne), à trois kilomètres du château de la Baconaille. Cancalon, dans son *Essai*, page 64, en a donné une vue sans description. M. Gay de Vernon a parlé au congrès scientifique de Limoges de 1859 de dessins grossiers qui couvriraient « la table et les faces latérales de la pierre » (*Compte rendu*, t. Ier, p. 243). Ce sont de simples érosions.

SAINT-PRIEST-LA-FEUILLE.

Dolmen de forme ronde. Sept supports dont un a disparu vers 1845 pour livrer entrée dans la chambre. La table est presque ronde ; elle mesure 3m,40 sur 3 mètres ; les supports varient entre 0m,65 et 1m,70 de largeur sur 1m,80 et 1m,26 de hauteur.

Ce dolmen, situé dans un pacage au pied et à quelques centaines de mètres du chef-lieu de la commune et près du hameau de la Feuille, est connu dans le pays sous le nom de *Pierre folle*. On dit qu'elle danse le jour de Noël, à minuit. Si l'on ajoute foi aux affirmations des habitants du village, on aurait, en enlevant le support qui manque aujourd'hui, rencontré un bac en pierre, dans lequel était une hache en silex. C'était peut-être une sépulture gallo-romaine, car tout autour de ce dolmen sont des débris de tuiles à rebords et de poteries de cette époque.

Ce dolmen a été décrit par M. de Beaufort dans son mémoire sur les antiquités des environs de Saint-Benoît-du-Sault (*Mém. de la Soc. des ant. de l'Ouest*, t. XIX).

Digitized by Google

LA VILLENEUVE-BASVILLE.

Dolmen en partie détruit, de forme rectangulaire. Trois supports, un au nord, l'autre au sud, le troisième à l'est, le quatrième côté restant ouvert. La table manque; il faut, je crois, en voir les débris dans une pierre de 1m,45 de longueur sur 1 mètre de largeur, servant aujourd'hui de couverture à une cabane de cantonnier, sur le bord de la route nationale de Clermont à Limoges. Un seul support, celui du sud, est entier; il mesure 1m,80 de largeur sur 0m,90 de hauteur. Les deux autres ont été mutilés et légèrement déplacés, on y voit des cassures assez fraîches.

Ce dolmen paraît bien être celui que décrit M. de Miomandre dans la *Description du département de la Creuse* de Chanlaire. Après avoir indiqué, page 40, les dolmens des communes de Mérinchal et de Saint-Alvard d'après Barailon, il décrit, page 41, de la manière suivante, ceux de Felletin et de Basville : « Chacun de ces monuments offre une petite chambre conique, c'est-à-dire que l'entrée est plus large et plus élevée que le fond. Elle est composée de quatre pierres ou rochers bruts sans taille. Une pierre fait le fond, deux autres les côtés, la quatrième fait la couverture ou chaperon. Cette cabane a environ quatre pieds de proportions intérieures. »

Cette description est bien celle du dolmen de la commune de la Villeneuve et moins complètement celle du dolmen de Felletin, seulement l'indication de la situation du monument est aujourd'hui inexacte. La confusion qui existe pour les dolmens de cette contrée et que j'ai déjà signalée à l'article Basville tient à ce que la plupart des auteurs en ont parlé sans les avoir visités, que ces deux dolmens portent dans le pays le nom de Pierre levée, enfin à cette circonstance que la circonscription des communes, ayant changé deux fois, a forcément induit en erreur des écrivains à qui la contrée était inconnue. La Pierre levée décrite sous les noms de dolmen de Saint-Alvard, du Bois-d'Urbe, de Crocq ou de la commune de Basville était, à l'époque où écrivait le premier auteur qui l'ait fait connaître, dans la commune de Saint-Alvard aujourd'hui supprimée et réunie depuis 1835 à celle de Basville. La Pierre levée dont parle Miomandre, sous le nom de dolmen de la commune de Basville, est maintenant dans la commune de la Villeneuve, formée en 1867 aux dépens de la partie orientale de celle de Basville.

Ce dolmen de *la Pierre levée* est à 1500 mètres environ de la Villeneuve en se dirigeant sur Clermont-Ferrand, sur le bord même de

Digitized by Google

la route nationale. Sa ruine serait le fait de quelque cantonnier désireux de se mettre à couvert, sur ces hauteurs que rien n'abrite, et qui de ses débris s'est construit une cabane.

FAUX DOLMENS ET LIEUX DITS

ARS.

Dolmen (*Commission de l'inventaire des monuments mégalithiques de France*). Il n'existe dans cette commune ni dolmen, ni tradition d'un monument de ce genre ayant disparu.

ANZEME.

M. Fillioux a signalé, au village de Chignaroche, un dolmen ruiné surmonté d'une croix (*Dict. de la Comm. de la top. des Gaules, Comm. des mégal. de Fr.*), qui n'existe pas. Il n'y a dans les champs communaux de ce village qu'une croix plantée dans un disque de granite de $0^m,75$ de diamètre, creusé d'un trou rond de $0^m,27$ de largeur sur $0^m,20$ de profondeur, enterré au niveau du sol et qu'entoure à l'est, au sud et en partie à l'ouest un demi-cercle de très petites pierres dont on n'aperçoit que le sommet. Ce disque a tout l'aspect d'une de ces boîtes cinéraires gallo-romaines si communes dans le département, bien qu'on n'y retrouve pas le bourrelet qui d'ordinaire circonscrit leur cavité centrale.

BONNAT.

Village de Pierrecouverte (Lecler, *Mon. druid. du Limousin et de la Marche*, Bull. de la Soc. arch. du Limousin, t. XV).

Ce nom vient-il de ces grottes formées de blocs de granite entassés naturellement les uns sur les autres et qu'on rencontre partout dans les contrées constituées par cette roche ? Il n'y a pas autre chose aujourd'hui dans ce lieu.

CRESSAC.

La Pierre gingue. Soubassement d'une croix plantée à l'entrée du bourg de Cressac et composé de quatre pierres, une formant pavé, deux autres debout, posées sur la première et supportant la quatrième faisant table.

Digitized by Google

En avant, un autel romain cubique.

Ce monument a la vertu de rendre fécondes les femmes qui passent sous sa table.

Les uns ont vu un dolmen dans ces pierres régulièrement taillées; d'autres, « dans cette croyance un reste du culte des Druides ». La croix, à angles abattus en chanfrein, est du XVIIe siècle; le soubassement, sans ornementation, n'est certainement pas beaucoup plus ancien. La croyance en la vertu de cette pierre doit se rattacher à l'autel romain, qui n'a été reconnu que dans ces derniers temps.

Voir ci-après faux menhirs, V° *CRESSAC*.

CROCQ.

Dolmen de Crocq (Cancalon, *Essai*, p. 76; *Comm. des monuments mégalith. de France*). Fait double emploi avec celui de la commune de Basville. Voir BASVILLE et LA VILLENEUVE ci-dessus.

Dolmen du Bois-d'Urbe (Lecler, *loc. cit.*, et Bonnafoux, Congrès archéologique de Guéret en 1865, *Compte rendu*, p. 21). Est le même que le précédent.

DUN.

Dolmen de la Valette (Lecler, *loc. cit.*; Bonnafoux, *loc. cit.*; *Commission des mon. mégalithiques de France*). Est dans la commune de Naillac. Voir NAILLAC ci-dessus.

GUÉRET.

La Pierre levée. Un document des archives de la Creuse de l'année 1336, portant fixation de limites dans la forêt de Guéret, prend pour base de l'opération la *Petra levata*. Cette Pierre levée, encore désignée sous ce nom, est un énorme bloc de granite de forme ovoïde, reposant sur un second bloc plat en dessus et s'élevant peu de terre, qui se trouve non loin des limites des communes de la Chapelle-Taillefert et de Savennes, et à l'orient de la Pierre-la-Graule, prise à tort pour elle (*Revue des soc. sav.*, 6e série, t. VI, p. 93; Thuot, *la Forteresse vitrifiée du Puy-de-Gaudy*, p. 19). Ce document montre avec quelle grande prudence il faut faire usage des lieux-dits.

La Pierre Batorine. Divers auteurs, entre autres Coudert de la Villatte (*Mém. de la Soc. des sc. nat. et arch. de la Creuse*, tome Ier, 4e Bull. p. 35, etc.), décrivent comme dolmen la Pierre Batorine, située

Digitized by Google

comme la précédente dans la forêt de Guéret, mais sur la lisière de la commune de Saint-Léger-le-Guérétois. Il n'y a cependant là rien qui ait un rapport même éloigné avec ces sortes de monuments. C'est un rocher naturel dont un bloc s'est détaché de la masse et a glissé le long de la pente de la montagne en laissant un étroit passage recouvert par un troisième fragment du rocher resté en place. Une sorte de cavité qui s'aperçoit sur le bloc supérieur porte le nom de *Griffe du diable.*

ISSOUDUN.

Barailon indique des « pierres remarquables » dans cette commune. A Chénérailles, on parle de dolmens en assez grand nombre qu'on rencontrerait sur le chemin vicinal de cette ville au bourg d'Issoudun. Ce sont, comme pour la Pierre-Soupèse qui fait partie du même groupe (voir ci-dessous SAINT-PARDOUX-LES-CARDS, à l'article des pierre branlantes), d'assez volumineux blocs de granite de forme ovoïde posés sur d'autres plus considérables, reposant eux-mêmes sur de grosses pierres en place émergeant peu du sol. La Pierre blanche, plus spécialement désignée comme dolmen, domine un assez vaste horizon. J'ai ramassé autour d'elle des silex en assez grand nombre, provenant surtout de débris de fabrication.

LADAPEYRE.

Barailon (*Rech.*, p. 40) voit dans ce nom : Lata Petra, 1180, *Cart. de Bonlieu* (Bibl. nat., collection D. Col. t. V, p, 61) ; Ladapeira, 1204, (*ib.*, p. 234), l'indication d'un dolmen qui ne se retrouve pas. Voir *Guéret : la Pierre levée.*

MARSAC.

Dolmen du Clos. (Lecler, *Mon. druid. du Limousin et de la Marche*, Mém. de la Soc. arch. du Limousin, t. XV, *Comm. de l'inv. des mon. mégal. de France.*)

Deux haches de pierre, trouvées en 1846 par M. de Marsac, dans sa propriété du Clos, au pied d'un énorme rocher en forme de boule allongée, ont fait donner dans le pays à ce bloc de granite le nom de dolmen, sous lequel il figure dans la liste de ces monuments publiée par M. l'abbé Lecler. Le renseignement fourni portait en outre que ce dolmen était placé dans le pré des Druides. Je me suis assuré en

Digitized by Google

compulsant le cadastre qu'aucun champ de ce nom n'existait dans les environs du bourg de Marsac. Voir MARSAC ci-dessus.

MONTAIGU-LE-BLANC.

Dolmen (Bonnafoux, *loc. cit.*). Ce dolmen est dans la commune d'AULON. Voir ce mot ci-dessus.

PIONNAT.

Village de Pierre-Levée (Lecler, *loc. cit.*). Il n'y a pas de village de ce nom dans cette commune. Les officiers d'état-major ont donné sur leur carte le nom de *signalde la Pierre-Levée* à l'un de leurs points triangulation placé près d'un gros rocher.

ROUGNAT.

Suivant Barailon, « il existerait entre le village de l'Estrade, commune de Rougnat, et ceux de Coust, Lavallonière, Noussol, commune de Reterre, des cromlechs ou pierres levées semblables à celles de Mérinchal et de Saint-Alvard. Ces landes communes en auraient tiré leur nom de *Peyro-lato*, pierres larges » (*Rech.*, p. 40). Si des dolmens ont existé dans cette lande, il y a longtemps qu'ils ont disparu et le souvenir n'en est point resté dans le pays.

SAINT-ALVARD.

Dolmen (Lecler, *loc. cit.*). Ce dolmen fait double emploi avec celui du Bois-d'Urbe. Voir BASVILLE et *CROCQ* ci-dessus. La commune de Saint-Alvard a été supprimée en 1836 et réunie à Basville.

SAINT-ÉTIENNE-DE-VERSILLAC.

Dolmen de la Chadrolle (Lecler, *loc. cit.*). La commune de Saint-Étienne-de-Versillac a été supprimée ; le village de la Chadrolle fait aujourd'hui partie de la commune de SAINT-AIGNAN-DE-VERSILLAC. Voir ce mot ci-dessus.

SAINTE-FEYRE-LE-GUERETOIS.

Mangon de la Lande (*Bull. de la Soc. des ant. de l'Ouest*, 1837) a vu un tribunal, lichaven, cromlech, analogue à celui de la Cabane de

Digitized by Google

César à FELLETIN (voir ce mot), et Coudert de la Villatte (*Mém. de la Soc. des sc. nat. et arch. de la Creuse*, tome Ier, 4e Bull. p. 17), une enceinte sacrée, dans le genre des enceintes de l'oppidum du Puy-de-Gaudy que M. Bulliot et moi considérons comme les ruines de maisons gauloises (*Fouilles du Beuvray*, Autun, 1865, in-18, p. 6; *l'Oppidum du Puy-de-Gaudy et son enceinte vitrifiée*, p. 14 et 15 du tirage à part). La commission des monuments mégalithiques de France fait un dolmen de ces cinq cases de sept mètres de largeur sur cinq et huit de longueur.

SAINT-SILVAIN-MONTAIGU.

Dolmen de Peyrelevade, dans les terrains communaux du village de Lafaye, près de la Villatte-Billon (Bonnafoux). Bloc de granite avec bassins, exploité ces dernières années pour les murs de clôture d'un pré créé autour de lui.

SAINT-SULPICE-LES-FEUILLES.

Cette commune, dans laquelle la commission des monuments mégalithiques de France signale un dolmen, appartient au département de la Haute-Vienne et non à celui de la Creuse.

VALLIÈRES.

Au levant et non loin de Vallières, un tènement porte le nom de Peyras-Ladas, Pierres larges, et cependant aucune trace de pierres n'existe dans ce lieu. Si ce nom perpétue le souvenir d'un monument mégalithique aujourd'hui détruit, il n'en est resté aucune trace dans les souvenirs du pays.

MENHIRS.

Si l'origine préromaine des menhirs est hors de doute, leur destination n'en reste pas moins inconnue. Les fouilles pratiquées dans la Creuse n'ont donné que des charbons. Or on voit de nos jours les bergères abriter leurs feux aussi bien à leurs bases qu'aux pieds des autres rochers, et cela a dû se pratiquer ainsi de tout temps. Ailleurs on a rencontré des incinérations dans des urnes de terre. En l'absence d'objets mieux caractérisés que ces poteries, il serait peut-être

Digitized by Google

prématuré d'en conclure qu'ils abritent des sépultures préromaines, car, dans la Creuse, les Gallo-Romains ont recherché les pierres remarquables par leurs formes ou leurs dimensions pour enfouir à leurs bases leurs incinérations, qu'ils ont même placées autour de la plupart de nos dolmens. Près de ces derniers je n'ai vu, comme aux pieds des menhirs de Bretagne, que des urnes de terre ; mais celles de nos dolmens sont presque toujours protégées par des tuiles à rebords.

D'un autre côté, il est souvent impossible de distinguer les menhirs des bornes limitantes. Une rangée de pierres debout des environs du Monteil-au-Vicomte pourrait être prise pour un alignement si l'on ne savait qu'elle a été plantée vers 1832, pour séparer les champs communaux de cette commune de ceux du village de Planchat, commune de Saint-Pierre-le-Bost.

Parmi les menhirs de la Creuse, trois ou quatre paraissent incontestables, ce sont ceux de Saint-Quentin, de Saint-Priest-la-Feuille, de Champagnac, de Naillac, etc.

AZERABLES.

Menhir de $1^m,70$ de hauteur, sur $0^m,55$ de largeur au pied, $0^m,45$ en haut et $0^m,60$ d'épaisseur. Une croix pattée est gravée en creux assez peu profondément au bas de sa face antérieure.

Ce menhir, appelé *la Croix du Genest*, est en granite, roche éloignée d'environ deux kilomètres du bourg d'Azerables, près duquel il se trouve.

Il a été décrit et figuré par M. de Beaufort, dans son mémoire sur les environs de Saint-Benoît-du-Sault (*Mém. de la Soc. des ant. de l'Ouest*, t. XIX, p. 104).

BROUSSE.

M. le comte de Bonnevie de Pognat m'a signalé un menhir sur les limites des communes de Brousse et de Châtelard, que je n'ai pas su retrouver, faute d'indication plus précise.

CHAMPAGNAC.

Menhir de $2^m,15$ de hauteur et de $0^m,85$ de largeur sur une de ses faces, $0^m,65$ sur l'autre à la base et $0^m,47$ et $0^m,11$ au sommet. Vu de la route, il a l'aspect d'une femme des campagnes de la Creuse de-

Digitized by Google

bout et coiffée de son capuchon. On prétend voir sur cette pierre l'empreinte de pattes de chien d'une grande ressemblance, que je n'ai su découvrir. Une tradition rattache ce monument à la translation des reliques de sainte Valérie de Limoges à Chambon, à l'époque des incursions des Normands. On raconte que sainte Valérie, quittant Limoges pour se réfugier à Chambon, fut poursuivie par des chiens féroces que les païens avaient ameutés contre elle, et qu'elle se métamorphosa en pierre pour leur échapper. Il est à remarquer que ce lieu se trouve en effet sur le trajet direct de Limoges à Chambon.

Ce menhir, connu sous le nom de *Pierre-Femme*, est sur le bord de la route de Chénérailles à Bellegarde, dans le fond d'une petite vallée assez plate, à cinq mètres environ du fossé de ce chemin.

Il a été décrit par M. l'abbé Roy de Pierrefitte dans sa *Notice historique et archéologique sur le canton de Bellegarde* qui lui donne par erreur le nom de : la Femme morte. M. Bonnafoux a reproduit ce nom erroné dans sa liste des monuments celtiques présentée au congrès archéologique, en 1865.

LA CHAPELLE-TAILLEFER.

Menhir de forme prismatique de $2^m,25$ de hauteur sur $0^m,67$ d'épaisseur au nord, $0^m,45$ au sud et environ $1^m,30$ à l'ouest et à l'est. La face ouest présente un joint de carrière, les autres sont assez inégales.

Près et au nord-est du village du Chiroux, sur le bord de la forêt de Guéret et presque au sommet de la montagne qui domine ce village. Connu sous le nom de « Pierre des Bergères » ces dernières ont construit à ses pieds une sorte de retraite dans laquelle elles s'abritent contre le vent et où elles allument du feu. Je dois l'indication de ce menhir à M. Thuot, ancien professeur au collège de Guéret.

FÉNIERS.

Une pierre debout, de $1^m,50$ de hauteur sur $0^m,60$ de largeur à la base et $0^m,50$ par le haut, plantée près de l'embranchement de la route de Féniers avec la route de La Châtre à Tulle, mais sur le bord de cette dernière, et à quatre mètres environ du fossé, est très probablement un menhir. Une toute petite croix est gravée près du sommet sur l'une de ses faces.

Digitized by Google

LOURDOUEIX-SAINT-PIERRE.

Menhir de la Borne longue indiqué par M. Martinet dans le Bulletin de 1876 de la Société d'anthropologie de Paris (Cartailhac, *Matériaux pour l'hist. prim. et nat. de l'homme*, 1877, p. 214).

NAILLAC.

Menhir de 3m,50 de hauteur, renflé par le milieu, ayant 1 mètre de largeur à la base, 2m,35 de plus grande largeur du côté du sud-ouest au milieu de son élévation, 1m,66 au nord-ouest à la même hauteur.

Suivant M. Dugenest, ce menhir est connu sous les noms de : *la Peyro de las Fadas* (la Pierre des Fées), *la Pierre qui danse*, *la Pierre berce*. On dit qu'elle danse quand la cloche de Naillac sonne, et qu'elle s'ébranle quand le tonnerre gronde.

A côté de ce menhir, un second plus petit est renversé.

Près du village de Pécus, à droite du chemin de Naillac à Dun, et sur le penchant d'une colline.

Ces deux menhirs ont été décrits par M. Dugenest dans les *Mémoires de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse* (t. III, p. 342). Il a donné un dessin de celui qui est resté debout, même volume, planche IV.

PIONNAT.

Un énorme bloc de granite schisteux couché sur le sol, long de 4m,20, sur 1m,55 de largeur à la base et 0m,80 au sommet, n'ayant subi aucune espèce de taille, est peut-être un menhir renversé. Je n'ai pu savoir des habitants, qui l'ont toujours vu ainsi, s'il a jamais été dressé.

Au village de Ménardeix, en face du dolmen de l'étang rompu, de l'autre côté du chemin.

SAINT-QUENTIN.

Menhir de 4 mètres de hauteur, sur 1m,20 de largeur sur une face et 0m,80 sur les trois autres. Les pluies et les gelées ont fait subir à cette pierre diverses altérations dans lesquelles on a voulu voir des caractères hébraïques (*Congrès scient. de Limoges*, t. Ier, p. 254).

Digitized by Google

Ce menhir, dressé dans le fond d'une vallée près du village des Bordes, est connu sous le nom de *Pierre fitte*. Il a été décrit et figuré par Cancalon dans son *Essai sur les monuments celtiques de la Creuse*, 1843, p. 68 et 49.

VALLIÈRES.

Menhir de faibles proportions, à demi renversé, appelé *Pierre courbe*.

Sur le point le plus élevé de la commune de Vallières, dans les bruyères du village de Fraisse, près de la route d'Aubusson, dans un lieu complètement désert.

FAUX MENHIRS ET LIEUX DITS.

AHUN.

Village de Pierrefitte (Lecler, *loc. cit.*). Aucune pierre remarquable n'existe dans ces deux hameaux du Haut et Bas Pierrefitte.

ARS.

M. l'abbé Lecler dans sa liste des *Monuments druidiques du Limousin et de la Marche* (loc. cit.), indique dans cette commune un village de Peyro-Levado, et dans le dictionnaire de la commission de la topographie des Gaules, un menhir dans ce village. Il n'y a dans cette commune ni menhir ni village de Peyre-Levade, mais bien un village de Peyrelade (pierre large) dans lequel il n'y a aucune trace de monument préromain.

BELLEGARDE.

Menhir (*comm. des mon. mégal. de France*). Fait double emploi avec celui de la commune de CHAMPAGNAC.

CHAMBORAND.

Menhir? (Lecler, *loc. cit.*). Fait double emploi avec celui de la commune de SAINT-PRIEST-LA-FEUILLE.

Digitized by Google

CRESSAC.

Menhir (*comm. des mon. mégalith. de France*). Aucun menhir n'existe dans cette commune; peut-être veut-on parler de la Pierre gingue. Voir ci-dessus, faux dolmens. V° *CRESSAC.*

FRESSELINES.

Village de Pierrefitte, dont le nom rappelle l'existence d'un menhir (Lecler, *Dict. de la comm. de la topographie des Gaules*). Il n'y a pas de village de ce nom dans cette commune, mais un village de Pierrefolle.

JANAILLAT.

Le nom du hameau de Pierrefitte semble rappeler l'existence d'un menhir (Lecler, *loc. cit.*, et *Dict. de la comm. des Gaules*, t. II, p. 49). Ce hameau est dominé par une butte conique couronnée par un vaste entassement de rochers de granite. Actuellement il ne s'y trouve pas autre chose. C'est de cet entassement que bien certainement est venu le nom de ce village. Voir *GUÉRET, la Pierre levée.*

PIERREFITTE.

Chef-lieu d'une commune (Lecler, *loc. cit.*). D'après les idées aujourd'hui en vogue, le chef-lieu de cette commune appelée *Petra fixa* dans une charte de 1208 du cartulaire de Bonlieu (*Bibl. nat., D. Col,* t. V, p. 36) devrait son nom à l'existence en ce lieu d'un menhir qu'on ne retrouve plus aujourd'hui.

POUSSANGES.

Entre Pierrefitte, commune de Poussanges, et Marsouleix, commune de Magnac-Lestranges, une pierre debout, grossièrement arrondie en forme de pyramide tronquée, plus large à la base qu'au sommet, est appelée *la Pierre des trois seigneuries.* M. Bosvieux regardait ce bloc de granite comme une borne moderne limitant les seigneuries du Ribeyreix, de Magnac-Lestanges et de Clairavaux. Le nom d'un des villages voisins peut porter à voir dans cette pierre un monument antique, pris pour limite par les trois seigneurs voi-

Digitized by Google

sins, comme le Blésois et le Vendômois avaient autrefois pour borne le dolmen de la Chapelle-Vendômoise (*Rev. des Soc. sav.*, 3e série, t. II, p. 392). Égaré par une fausse indication de M. Bosvieux, qui la plaçait dans la commune de Croze, je n'ai pu dans mes courses retrouver cette pierre et vérifier si elle est antique ou moderne.

PUY-MALSIGNAT.

Près du village de Mourgoux, une *pierre debout* se couvre d'autant plus d'humidité que le temps est plus sec; on l'appelle *Peyro Buro* (la Pierre qui pleure). Cette pierre debout n'est autre chose qu'une haute falaise de 30 à 40 mètres de longueur sur 4 à 5 de hauteur, placée au-dessous et tout près de la Fontaine de Sainte-Valérie, presque au pied de la montagne sur le revers de laquelle sort cette source. La situation de cette falaise au-dessous d'une fontaine explique tout naturellement le suintement qui se produit entre les fissures du rocher et l'on comprend que ce suintement doit être d'autant plus apparent que le reste de la falaise est plus sec. Cette falaise n'est point un menhir et le phénomène n'a rien d'extraordinaire.

LA SOUTERRAINE.

Menhir (*Commission des mon. mégal. de France*). Ces menhirs ne sont que des bornes indiquant les anciennes limites de la seigneurie de Bridiers du côté de la Souterraine. Elles sont régulièrement taillées en prismes rectangulaires.

SAINT-AIGNAN DE VERSILLAC.

Village de Pierrefitte (Lecler, *loc. cit.*). Ce village a été réuni en 1825 à la commune de Saint-Germain-Beaupré. Il y a double emploi dans la liste de M. Lecler avec celui de cette dernière commune.

SAINT-GERMAIN-BEAUPRÉ.

Village de Pierrefitte (Lecler, *loc. cit.*). Je n'ai vu dans ce village aucune pierre qui puisse aujourd'hui donner l'explication de ce nom.

SAINT-MERD-LA-BREUILLE.

Village de Pierrefitte (Lecler, *loc. cit.*). On ne trouve aujourd'hui aucune pierre extraordinaire dans ce lieu.

Digitized by Google

SAINT-PRIEST-LA-FEUILLE.

Menhirs de Saignemoussouse, détruits pour la construction du viaduc du chemin de fer (Yves Fesneau, *La Marche*, revue mensuelle (décembre 1861).

Il n'a jamais existé de menhir dans ce village, où l'on ne rencontre que ces blocs de granite si fréquents dans la Creuse. Peut-être avait-on pris pour un menhir quelque tombe d'un cimetière que Nadaud, dans son *Pouillé du diocèse de Limoges* (édit. Texier, p. 14), dit avoir existé en ce lieu en 1167.

SOUBREBOST.

« Près de la pierre des Neuf-Gradins (de la montagne de Perseix) se trouve un menhir ou *pierre levée* qui a environ la même hauteur et porte les traces de petits bassins qui paraissent antérieurs à son érection. » (Cancalon, *Essai*, p. 15.) Cancalon a figuré ce menhir sur la planche consacrée à la pierre des Neuf-Gradins, mais son dessin est aussi inexact que sa description. Ce prétendu menhir n'est qu'un bloc de granite en forme de boule, aussi large que haut, et n'ayant aucun rapport, même éloigné, avec ces sortes de monuments.

Il en est de même d'un second menhir qu'il décrit ainsi : « Sur le versant sud-ouest de cette montagne de Perseix, on remarque surtout un menhir (pierre longue) de forme pyramidale, qui a environ cinq mètres de longueur, offrant un petit bassin et une profonde rigole. » (P. 19.)

TOULX-SAINTE-CROIX.

Les pierres d'Epnell (Epinelle), figurées dans l'ouvrage de Cancalon (p. 121) comme deux menhirs inclinés, sont les deux parties d'un même bloc fendu dans le sens de la hauteur. Ces deux fragments sont très rapprochés et sont loin d'avoir l'aspect élancé que leur a donné le dessinateur; ils sont en réalité aussi larges que hauts.

POLISSOIRS.

Les polissoirs de haches sont excessivement rares dans le département de la Creuse. Ses granites se prêtaient difficilement à cet usage, et les blocs de grès houillers des vallées de la Creuse et du

Digitized by Google

Thaurion sont aujourd'hui trop altérés ou trop bouleversés par l'exploitation du combustible pour qu'on puisse avec certitude reconnaître s'ils ont été jadis ainsi utilisés. Cependant il est à croire qu'au temps de la pierre polie, les polissoirs étaient en certain nombre dans cette contrée, car on y rencontre des haches certainement fabriquées en pierres du pays.

Outre les grands polissoirs, il existait des polissoirs à main de $0^m,10$ à $0^m,15$ de diamètre, à cuvette unique, formés d'un micaschiste très quartzeux, qui se rencontre assez fréquemment en petites veines dans les micaschistes du nord du département. Ces polissoirs ont été surtout trouvés dans la région même des micaschistes ou dans leur voisinage, mais quelquefois en plein granite comme à l'oppidum du Muraut, commune de Saint-Georges-Nigremont, à La Saunière près Guéret, etc.

Enfin un souterrain-refuge m'a donné un petit polissoir en grès rouge des Vosges, à rainures destinées à affiler les haches de pierre, qu'en 1871 j'ai décrit et figuré dans le *Bulletin monumental.*

SAINTE-FEYRE-LE-GUÉRÉTOIS.

Le seul grand polissoir à moi connu dans la Creuse se trouve au milieu de l'enceinte de l'oppidum du Puy-de-Gaudy. C'est un bloc en place de granite bleu d'un mètre de longueur, $0^m,50$ de hauteur, coupé sur une de ses parois, qui est naturellement plane, de petits filons perpendiculaires de granulite blanche plus dure que lui et faisant saillie de $0^m,05$. Chacun de ces filons est creusé, dans sa longueur, d'une rainure, dont trois à fond en demi-cercle, et les deux autres, placés à l'autre extrémité du bloc, à fond aigu. Ces rainures, partout d'égale largeur, sont assez altérées, surtout vers le bas, par suite des influences atmosphériques qui ont fortement délité ce rocher. Mais la main de l'homme y a aussi contribué en enlevant à coups de marteau de larges éclats des filons (voir *l'Oppidum du Puy-de-Gaudy et sa muraille vitrifiée*, Autun, 1878, p. 16 du tirage à part).

PIERRES A BASSINS.

Les bassins qu'on aperçoit sur divers blocs de granite de nos contrées ne sont pas pour moi le produit de la main de l'homme, mais l'œuvre de la nature seule. Déjà, en 1850 je publiais, dans les *Mémoi-*

Digitized by Google

res de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse (tome II, p. 244), une note *sur le creusement par les agents atmosphériques des bassins que présentent certains blocs de granite du département de la Creuse, creusement faussement attribué aux druides par les antiquaires.* Dans cette note, j'établissais que ces bassins étaient le produit de la désagrégation par les agents atmosphériques de rognons plus tendres que le reste de la roche; que ces bassins s'agrandissaient chaque jour par suite de la désagrégation de leurs parois, ce que prouvait la grande quantité d'arène formant cône au-dessous des rigoles déversant le trop-plein de l'eau contenue dans la plupart d'entre eux; enfin que, si les anciens cultes gaulois s'en étaient servis, la nature en avait fait tous les frais. Je basais ces déductions sur l'observation faite en 1847 sur la montagne de Maupuy près Guéret, de gros galets d'une roche noire très micacée faisant saillie sur les bloc de granite par suite de la désagrégation de la roche qui les avait englobés, et je disais que dans les cantons où ces galets étaient plus résistants que la roche englobante ils avaient formé des *bassins en relief* comme à Maupuy, et que là où ils étaient plus tendres, *les bassins*, au contraire, étaient *en creux*. J'ai été assez heureux en 1866, dans une course à la montagne de Perseix en compagnie de M. Bulliot, président de la Société éduenne, pour faire la contre-partie de l'observation de la montagne de Maupuy.

Remarquant sur un des rochers, d'environ un mètre de diamètre, du gravier accumulé sur un point de sa surface, j'eus la pensée de l'enlever. Ce gravier n'avait aucune cohésion. En approfondissant, il montra un peu plus de résistance, qui céda néanmoins au grattage que je faisais à l'aide du bout d'un parapluie que j'avais à la main. Enfin, après une dernière pression exercée sur un rognon demi-solide qui occupait le fond, j'avais déblayé en quelques minutes un bassin parfaitement ovale, à parois dures et très lisses, d'environ $0^m,25$ de longueur sur $0^m,10$ à $0^m,15$ de profondeur.

Doit-on conclure de cette dernière observation que tous ces bassins sont naturels? C'est assez ma pensée. Seulement la présence de marches sur un des blocs du groupe de la montagne de Perseix peut faire hésiter à nier qu'ils aient pu servir à un ancien culte dont les superstitions dont ils sont l'objet serait la dernière trace. C'est pourquoi j'ai pris soin de relever les plus intéressants.

ÉVAUX.

Dans le bois de Roche, « bloc avec un seul bassin oblong peu pro-

Digitized by Google

fond, que l'on a coutume de comparer au berceau d'un enfant » (Barailon, *Rech.*, p. 282).

FAUX-LA-MONTAGNE.

Tout près du dolmen, sur la rive gauche du ruisseau, à $2^m,50$ environ au-dessus de son niveau actuel, un rocher est creusé d'un petit bassin bien conservé.

Sur le haut de la montagne qui borde la rive gauche, un autre rocher en offre un second de $0^m,50$ de diamètre. Cette dernière pierre porte dans le pays le nom de Pierre folle.

DE CESSAC.

(*La suite prochainement.*)

Digitized by Google

BULLETIN MENSUEL

DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

MOIS DE JUILLET.

M. Gaston Paris, au nom de la commission des antiquités nationales fait connaître les décisions relatives au concours. En présence de la série d'ouvrages remarquables envoyés à la commission, il a été décidé qu'aux trois médailles règlementaires en serait ajoutée une quatrième, qui serait demandée à M. le ministre de l'instruction publique. Les quatre médailles sont décernées dans l'ordre suivant :

1re, à M. Fournier, pour son ouvrage intitulé : *les Officialités au moyen âge ;*

2e, à M. Bégul, pour son ouvrage sur *la cathédrale de Lyon ;*

3e, à M. Thomas, pour un *Essai sur les États provinciaux de la France centrale sous Charles VII ;*

4e, à M. Tuetey : *Testaments enregistrés au parlement de Paris sous Charles VI.*

Six médailles sont accordées à MM. Valois, de Kermaingant, Curie-Seimbres, Joüen de Lougrais, l'abbé Bourgain, et Vignat.

M. Edmond Le Blant communique un travail intitulé : *Histoire d'un soldat goth et d'une jeune fille d'Edesse,* légende du cinquième ou sixième siècle de notre ère et empruntée à la Vie des saints de Métaphraste.

M. Léopold Delisle annonce que les administrateurs de la bibliothèque de Bâle viennent, à sa demande, de remettre gracieusement entre ses mains *quatorze feuillets* manquant au manuscrit n° 1713 du fonds grec, manuscrit contenant une partie des chroniques de Georges Cédrénus. L'éminent académicien a pu rétablir l'histoire de ces feuillets et constater que la soustraction était bien antérieure à l'époque où le volume que nous possédons aujourd'hui était devenu la propriété de François Ier. Ces feuillets ont, en effet, été découverts à Bâle à la fin d'un gros manuscrit de saint Jean Chrysostome, apporté en cette ville par Jean de Raguse et légué par lui, en 1443, au couvent des Dominicains. On sait que Jean de Raguse avait été ambassadeur à Constantinople en 1433. Les manuscrits en question étaient un des fruits de son ambassade.

Digitized by Google

M. B. Hauréau lit un mémoire ayant pour titre : *Sur un commentaire des Métamorphoses d'Ovide.* Ce commentaire était généralement attribué par les uns à Thomas de Galles, par les autres au frère prêcheur Nicolas Triveth. M. Hauréau montre que ces attributions sont erronées. Le véritable auteur du commentaire est Pierre Berchérius (Bersuire), de l'ordre de Saint-Benoît, qui passa vingt ans de sa vie à Avignon et y connut Pétrarque, comme le déclare l'auteur du commentaire. Autre rectification plus importante encore, puisqu'elle nous révèle le nom d'un vieux poète français à ajouter aux listes connues jusqu'ici : la bibliothèque nationale possède un poème manuscrit de 7000 vers où les fables des Métamorphoses d'Ovide sont racontées et interprétées avec une liberté qui n'exclut pas une certaine aisance ; Philippe de Vitry passait pour être l'auteur de ce poème ; M. Hauréau démontre que le véritable auteur est Chrétien Legouais de Saint-More, nommé dans un manuscrit de Genève.

M. J. Oppert communique une nouvelle traduction et commentaire de la grande inscription d'Assurbanipal, le Sardanapale des Grecs.

M. Cagnat présente des observations sur trois inscriptions latines inédites recueillies par lui en Tunisie. Une de ces inscriptions est une borne milliaire provenant de ruines qui semblent appartenir à la ville antique de *Thurris*, marquée sur la Table de Peutinger comme une station de la route de *Carthage* à Membressa (Medjez-el-Bab).

M. Victor Duruy commence la lecture d'une étude sur la persécution de Dioclétien.

M. Tissot dépose sur le bureau le moulage en plâtre de la fameuse patère de Lampsaque conservée naguère au musée de Sainte-Irène à Constantinople et qui a disparu de cette collection.

M. Benloew continue ses lectures sur *les Chants épiques des Albanais.*

A. B.

Digitized by Google

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

ET CORRESPONDANCE

— M. Lousteau, l'ingénieur bien connu du chemin de fer du Nord, vient d'offrir au *Musée des antiquités nationales* (1) deux curieuses monnaies romaines découvertes dans la Mer de Flines (Nord), au milieu de petits vases en terre paraissant être des *ex-voto*. Ce don était accompagné de la note intéressante ci-jointe :

« *Note sur les médailles gauloises et romaines de la Mer de Flines, département du Nord.* — La pièce d'eau que l'on appelle *mer de Flines* dans le pays a une forme à peu près circulaire et un diamètre de 300 mètres environ ; ses eaux sont très limpides, et renferment des poissons et des coquilles fluviales ; je ne sais pas comment la mer de Flines est alimentée d'eau ; il n'y a en apparence ni arrivée, ni sortie d'eau, à *l'extérieur*.

Cette pièce d'eau appartient à une petite société du village de Flines qui fait des locations aux gens du pays pour le rouissage du lin sur les bords.

On dit qu'il y avait au centre une sorte d'entonnoir conique sans fond, dont la profondeur était inconnue, mais il paraît avoir été fermé à la longue par des détritus divers recouverts de vase.

Les eaux sont sulfureuses et les habitants de la contrée viennent s'y baigner pour obtenir la guérison de certaines maladies.

D'après la carte géologique de M. Meugy, la Mer de Flines est sur un lambeau de terrain tertiaire, qui forme en quelque sorte promontoire sur le terrain houiller.

Ce petit lac serait-il alimenté par une nappe d'eau souterraine, et sa nature sulfureuse serait-elle due aux pyrites des couches du terrain houiller ?

Suivant M. Terninck (de Boisbernard), elle servait autrefois de fontaine sacrée, dans laquelle les habitants du pays venaient jeter des objets di-

(1) Musée de Saint-Germain-en-Laye.

Digitized by Google

vers, comme *ex-voto*, pour se rendre favorable la divinité locale et obtenir la guérison de leurs maladies.

Le 30 juin de cette année, en compagnie de M. Terninck, je me suis rendu à Flines.

Avec le concours du garde de la pièce, nous avons opéré sur le pourtour du bassin, à une dizaine de mètres des bords, des dragages qui nous ont procuré des quantités assez considérables des médailles et des pots très petits en terre et de forme grossière ; c'étaient là les *ex-voto*.

Un très petit nombre de pièces présentaient encore le métal d'origine, avec la face, le revers et les légendes ; c'étaient quelques gauloises de petit module, et des romaines (moyen et petit bronze).

Mais le plus grand nombre avait la forme de petits galets ou gros boutons recouverts de cristaux de minerais de cuivre, dus à la transformation du cuivre sous l'influence des agents que contenaient les eaux.

Les pièces fendues en deux donnaient deux calottes revêtues de leurs cristaux à l'extérieur et offrant à l'intérieur un sulfure de cuivre, noir, pulvérulent, et offrant les *empreintes* de la face, du revers et des légendes.

J'ai remis à M. Daubrée un certain nombre de pièces et plusieurs bouteilles d'eau et de vase qui feront l'objet d'études et d'analyses à l'École des mines.

Les trouvailles de la Mer de Flines rappellent celles qui ont été faites en 1874 et 1875 dans l'ancienne piscine romaine de Bourbonne-les-Bains et qui ont fait l'objet d'un mémoire de M. Daubrée à l'Institut. — On avait reconnu dans cette formation contemporaine les minéraux suivants, formés aux dépens du bronze : *chalkosine, chalkopyrite, philippsite, tétraédrite, cuprite, atacamite, chrysocole.* — L'eau froide de la Mer de Flines donnera-t-elle les mêmes résultats que les eaux chaudes de Bourbonne-les-Bains, qui d'ailleurs renferment des éléments minéralisateurs multiples ?

G. Lousteau.

N. B. — Les médailles romaines de la Mer de Flines sont des impériales ; j'ai vu trois médailles gauloises en or chez un paysan, qui n'a pas voulu les vendre. »

—— Nous lisons dans le *Journal de l'Aisne :*

« On nous signale de Fère-en-Tardenois la nouvelle découverte que vient de faire M. Frédéric Moreau, d'une vaste et antique nécropole au-dessus de l'ancien château féodal d'*Armentières*, sur la hauteur, en face l'entrée du donjon.

On sait qu'*Armentières* (qui va se trouver sur la voie ferrée de Château-Thierry à Laon, passant par la Fère) a été le centre de grands approvisionnements pour les *armées romaines*. C'était dans les vastes et fertiles prairies qui longent la rivière d'Ourcq, depuis Armentières jusque *Nanteuil-Notre-Dame*, que paissaient de nombreux troupeaux destinés aux armées.

Les premières journées de fouilles ont révélé l'époque *franque*, avec

Digitized by Google

quelques indices de l'époque *romaine*. Ces travaux, qui ne font que commencer, occuperont certainement une grande partie de la campagne prochaine. Ils vont pouvoir recevoir une grande impulsion par suite de renseignements fort utiles que M. Moreau a recueillis auprès de M. Boulanger, propriétaire du château d'Armentières, et grâce aussi à l'obligeance de M. Hincelin, cultivateur à Rocourt, qui a bien voulu mettre avec empressement à la disposition de M. Frédéric Moreau les terrains occupés par ce cimetière antique, dont il est propriétaire.

Nous ne manquerons pas de tenir nos lecteurs au courant de ces intéressants travaux, mais dès aujourd'hui nous devons adresser à M. Hincelin nos plus sincères remerciements au nom de la science et de l'histoire. »

—— On nous communique la nouvelle suivante :

« *Une nécropole mérovingienne.* — Un archéologue qui a fait sa spécialité des études du quartier Sainte-Geneviève, M. Toulouze, dont nous avons eu déjà à constater les découvertes, trouvait l'an dernier, rue Vallette, rue Descartes et rue Clovis, des sarcophages pareils à ceux qu'il avait trouvés précédemment à Saint-Marcel.

Ces jours derniers, dans les fouilles entreprises pour la construction des nouveaux bâtiments du collège Sainte-Barbe, sur un terrain situé entre la rue Vallette, la rue d'Écosse et la rue de Reims, il a mis à jour de nouveaux sarcophages en plâtre mesurant deux mètres de longueur et cinquante centimètres de hauteur ; il a compté douze squelettes tous orientés de la même façon, et, comme ceux qu'il avait découverts précédemment, ayant la tête tournée vers l'orient.

Quelques monnaies du Bas-Empire du quatrième ou cinquième siècle, déterminent l'époque de ces sépultures, ainsi que les lacrymatoires et les coupes mortuaires en terre rouge qui ont été trouvées aussi dans les sarcophages.

Grâce à ces nouvelles découvertes, M. Toulouze va pouvoir déterminer avec assez de certitude, dans l'ouvrage qu'il achève sur le quartier Saint-Marcel, l'emplacement et les limites de la nécropole mérovingienne, et reconstituer ainsi une page de l'histoire de l'ancien Paris. »

—— Le musée de Saint-Germain vient de recevoir le moulage de dix insriptions oghamiques d'Irlande. La salle à laquelle elles sont destinées n'est pas encore installée. Mais nous sommes autorisés à dire qu'elles sont dès aujourd'hui à la disposition des travailleurs.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Ὁ Παιώνιος καὶ τὰ ἔργα αὐτοῦ, ὑπὸ ΚΑΒΒΑΔΙΑ. Athènes, chez Michalopoulos, 1879. — Ἀθηνᾶ ἡ παρὰ τὸ Βαρβακεῖον εὑρεθεῖσα ἐν σχέσει πρὸς τὴν Ἀθηνᾶν τοῦ Παρθένωνος, ὑπὸ ΚΑΒΒΑΔΙΑ. *Ibid.*, 1881.

M. Kavvadias, chargé d'un cours d'archéologie à l'Université d'Athènes et en même temps éphore des antiquités, est un de ces jeunes savants grecs qui peuvent rendre les plus grands services à la science.

Comme M. Mylonas, dont le nom est bien connu des lecteurs de la *Revue*, M. Kavvadias a terminé ses études en Allemagne; il est venu aussi à Paris (1), et c'est à son retour en Grèce qu'il a été nommé chargé de cours à l'Université d'Athènes et éphore des antiquités des îles. Ce dernier titre le met à même de voir le premier bien des monuments, inscriptions et œuvres d'art, dont la découverte lui est immédiatement annoncée; il lui donne aussi accès dans le cabinet de l'éphore général, M. Eustratiadis, où sont entassés tant d'objets intéressants que les « Européens » voient difficilement. Ce qu'on doit donc attendre de M. Kavvadias, c'est qu'il tienne le monde savant au courant des découvertes qui se font tous les jours en Grèce, c'est qu'il nous donne des objets nouvellement mis au jour une description exacte et précise. L'École française et l'Institut allemand d'Athènes nous font connaître la plupart des monuments nouveaux, mais il en est qui leur échappent : c'est aux savants grecs comme M. Kavvadias de les signaler ou les décrire.

Il est vrai que la statue d'Athéné, que M. Kavvadias décrit dans la brochure dont nous avons donné plus haut le titre, ne rentre pas dans cette dernière catégorie. Elle a été découverte à Athènes et l'on n'a pas oublié le bruit qui s'est fait autour de cette trouvaille. Elle a été reproduite dans la *Revue archéologique*, et après les articles publiés dans le *Bulletin de correspondance hellénique*, dans les *Mittheilungen des deutschen arch. Inst. in Athen*, après l'article de M. O. Rayet dans la *Gazette des Beaux-Arts*, il ne restait rien de nouveau à dire sur cette statue : c'est, on le voit, une œuvre de l'époque romaine, une copie sans valeur de l'Athéné de Phidias.

L'article de M. Kavvadias est complet; peut-être l'est-il trop. Le préambule philosophique, par lequel il s'ouvre, est au moins inutile.

M. Kavvadias ne se garde peut-être pas assez des généralités. Dans l'é-

(1) Ἡ ἐν Λούβρῳ Σαμοθρακία Νίκη, ὑπὸ ΚΑΒΒΑΔΙΑ, 1879.

Digitized by Google

tude qu'il a consacrée à Pæonios, ce sculpteur que les découvertes d'Olympie nous ont fait connaître, étude remplie de faits intéressants, de renvois, de citations, il y a des longueurs.

La partie la plus intéressante du travail est consacrée à la discussion des théories du savant allemand H. Brunn. M. Kavvadias reconnaît avec Brunn que Pæonios de Thrace est le représentant d'une école originale qui a fleuri dans la Grèce du nord, mais il cherche à démontrer que Pæonios a eu deux manières : si la Niké est si différente des statues du fronton oriental du temple d'Olympie, c'est que Pæonios a subi dans l'intervalle l'influence de Phidias, venu à Olympie pour y faire la statue de Zeus. X.

Principes de la fortification antique, Précis des connaissances techniques nécessaires aux archéologues pour explorer les ruines des anciennes forteresses, par M. A. de Rochas d'Aiglun, chef de bataillon du génie. Paris, Ducher, Tanera, 1881.

M. de Rochas poursuit le cours de ses recherches et de ses instructives publications sur la poliorcétique chez les anciens (1). Ses travaux ont fait faire de grands pas à l'archéologie militaire dans notre pays, par cette simple raison qu'ils sont tous de première main et que ce savant et trop modeste officier n'avance jamais dans cette voie nouvelle sans l'éclairer à la lumière de la plus saine philologie. Ce qu'il ignore ou plutôt ce qu'il croit ignorer, il l'apprend et se le fait expliquer en s'assurant la collaboration d'un helléniste. L'on ne peut que louer et recommander cette méthode. Ajoutons que son exposition est toujours claire et précise, à tel point que son lecteur peut se flatter à bon droit de comprendre sous sa direction des matières que, livré à ses propres forces, il n'eût pas même abordées (2).

Nos connaissances en fait de fortification antique sont tellement restreintes ou plutôt, pour dire toute la vérité, si près d'être absolument nulles, que M. de Rochas a dû écrire un précis de ces connaissances. Il commence donc par la définition des termes anciens et modernes, depuis le

(1) Cf. *Revue archéol.*, n° d'octobre 1873, p. 270 et suiv.

(2) Voici le titre des deux publications données antérieurement sur ces matières par M. de Rochas : I. *Poliorcétique des Grecs*. Traité de fortification, d'attaque et de défense des places, par Philon de Byzance, traduit pour la première fois en français, commenté et accompagné de fragments explicatifs tirés des ingénieurs et historiens grecs. Paris, Tanera, 1872, 1 vol. in-8. — II. *Traité de fortification* de Philon de Byzance. Texte grec et traduction française avec notes philologiques et techniques. Ouvrage fait en collaboration avec M. Ch. Graux et publié en 1879 dans la *Revue de philologie*. — M. de Rochas vient de faire paraître dans la *Revue* la première traduction française des *Pneumatiques* de Philon, dont le texte grec est perdu et qu'un traducteur latin du moyen âge nous a conservés ; il publiera incessamment celle des *Pneumatiques* d'Héron d'Alexandrie, avec figures. Une nouvelle édition du texte suivra cette traduction.

Digitized by Google

mot *fortification* jusqu'aux expressions les plus spéciales. Cela fait, il reproduit les extraits de « l'encyclopédie mécanique » de Philon, ingénieur grec du second siècle avant J.-C., pour la partie qui concerne la poliorcétique, c'est-à-dire l'attaque et la défense des villes fortes. Une légère confusion de mots s'est glissée dans l'explication des termes, comme l'auteur l'a reconnu avant nous, mais trop tard pour la faire disparaître de son livre. « Dans un siège, dit-il (p. 6), les assiégeants isolent la place de l'extérieur à l'aide de *lignes de circonvallation;* ils se défendent eux-mêmes contre les entreprises d'une armée venant au secours de la place par des *lignes de contrevallation.* » Or c'est l'inverse qui a lieu. Du reste la langue latine ne paraît avoir employé que le premier terme, tandis qu'on trouve dans Thucydide περιτείχισμα (III, 25) et ἀνατείχισμα (II, 77). M. de Rochas aurait mis le comble à notre satisfaction en rapprochant du terme français dont il nous présente l'explication le mot grec et le mot latin correspondants. Si l'on allègue qu'une certaine partie de son public eût été effarouché de cette terminologie, rien n'était plus facile que de la réunir *ad calcem* sous la forme d'un court glossaire. C'eût été rendre un grand service aux lecteurs sérieux des historiens que nous devons à la littérature ancienne. Pour en finir avec les critiques, M. de Rochas aurait bien fait d'éviter un enchevêtrement de chapitres d'où il résulte que le chapitre XXXIV d'un stratégicien anonyme de Byzance est immédiatement suivi de son chapitre III à lui. Ses « chapitres » avaient assez d'étendue et d'importance pour recevoir le nom de « parties », ce qui faisait disparaître cette anomalie.

Après l'explication des termes techniques et les citations de poliorcéticiens vient l'étude de diverses fortifications antiques, savoir, celles qui protégeaient Alée en Arcadie, Alinda en Carie (1), la tour isolée de l'île d'Andros, Aoste, Athènes, Constantinople, Dara en Asie Mineure, Gortys (Grèce), Héraclée de Latmos, Iassos en Asie Mineure, Jérusalem, Lépréon (Grèce), Mantinée, Messène, Mycènes, Nicée, Pompéi, Rome, Sardes, Tébessa, Thapsus (territoire de Carthage), Vienne en Dauphiné, dont l'enceinte romaine a été l'objet d'une monographie spéciale publiée par notre auteur dans le *Bulletin monumental* de 1880, enfin le fort de Voivoda en Grèce.

Outre les forteresses décrites sommairement dans cette partie, M. de Rochas nous donne dans un court appendice les noms de soixante-sept places fortes en joignant à cette mention quelques indications bibliographiques qui seront d'un précieux secours pour les lecteurs curieux de se reporter à une description détaillée. Quatre planches doubles d'une exécution remarquable terminent le volume, où figurent d'ailleurs 44 plans et dessins intercalés dans le texte. Nous ne pouvons nous séparer de ce volume sans complimenter M. César Daly, qui n'a pas hésité à faire entrer ce savant tra-

(1) Le siège d'Alésia n'est pas mentionné. Pourquoi cette omission ?

Digitized by Google

vail dans sa *Revue générale de l'architecture et des travaux publics*, malgré les dépenses auxquelles ont dû l'entraîner les nombreuses illustrations.

C. E. R.

Le nombre géométrique de Platon. Interprétation nouvelle par J. Dupuis, ancien professeur de mathématiques, etc. Paris, Hachette, 1881, in-8 de 63 pages.

Le célèbre passage de la *République* où Platon traite d'un « nombre géométrique qui a le pouvoir de déterminer des générations meilleures ou pires », passage qui a donné lieu à un très grand nombre d'interprétations, vient d'être examiné, approfondi d'une façon très sérieuse par un mathématicien érudit qui consacre ses loisirs de proviseur en congé à l'étude des textes grecs relatifs aux mathématiques. La solution qu'il propose (il nous est impossible de la résumer ici) lui paraît définitive; mais il faut reconnaître que pour l'obtenir il saute sur quelques difficultés grammaticales. Πυθμὴν ἐπίτριτος est traduit : « les nombres fondamentaux du rapport 4/3 ». M. Th. Martin a donné une traduction plus exacte : « le rapport épitrite réduit à ses termes les plus simples ». — Δεομένων ἑνός, « chacun (de ces carrés) étant augmenté d'une unité ». Le texte grec a toujours la signification inverse, « diminué de un ». — Τριάς, pour l'auteur, représente non plus le ternaire, le nombre 3, mais une *trinité* de nombres, le groupe des nombres 3, 4, 5. La somme des cubes de ces trois nombres, soit 216, multipliée par 100, donne le nombre cherché, qui serait ainsi 21,600. Cette solution est assurément la plus séduisante de toutes celles qui ont été proposées jusqu'ici; mais si l'on considère à quel prix elle est obtenue, on ne saurait y voir encore le dernier mot de la question.

Voici, d'après M. Dupuis, les nombres proposés avant lui : Philon le Juif, Volteranus, 20,736 ou 1728; Faber, Baronius, etc., 1728; Cardan, 8128; le P. Mersenne, 729; Schneider (pour la première phrase du passage), 216; Fries, 5040; Schleiermacher, 46,656 et 216; A.-J.-H. Vincent et Th.-H. Martin, 216 pour la première phrase et 864 pour le nombre géométrique; Ed. Zeller, Hunziker, Rothlauf, etc., 7500; P. Tannery, 2700 (1).

C. E. R.

(1) Nous signalerons à M. Dupuis l'existence d'un récent article de M. D.-B. Monro, inséré dans *The Journal of philology*, vol. VIII, nr. 16, et intitulé : *The Number of Plato.*

Digitized by Google

BOUCLIERS DÉCORATIFS

DU

MUSÉE DE NAPLES

Suite (1)

PREMIÈRE PARTIE

LES TABLETTES

II. — *De l'origine de ces tablettes et des noms qui leur conviennent.*

Il ne suffit pas d'avoir retrouvé la place de ces tablettes; il faut aussi connaître leur origine. Comment l'idée est-elle venue aux anciens de décorer de la sorte leurs demeures privées?

Ici, nous sortons du domaine de l'art. Ce n'est point, on va le voir, l'imagination d'un architecte ou d'un sculpteur qui a inventé et suspendu ces plaques de marbre mobiles; c'est la foi d'un peuple dévot. Les artistes n'ont fait que transporter dans les péristyles et sous les portiques des *atria* certains objets sacrés qu'ils avaient vus accrochés soit aux architraves des temples, soit à la porte des maisons ou à l'angle des champs, tout particulièrement placés sous la protection divine. Ils ont donné un caractère décoratif à ce qui n'était dans le principe que l'expression d'idées et de croyances religieuses. Eux-mêmes n'ont rien inventé.

(1) Voir le numéro d'août.

Digitized by Google

La superstition antique prêtait aux objets suspendus des vertus particulières. Les uns conjuraient les dangers menaçant une famille et dissipaient les mauvaises influences circulant dans l'air : c'était le privilège de ces figurines mentionnées par Macrobe(1), que l'on accrochait dans le temple de Pluton, et de ces simulacres de la déesse Mania, la mère des Lares, qu'on rencontrait souvent suspendus devant les portes et dans les passages (2). D'autres, sous la forme de mannequins, purifiaient les lieux sinistres : le plus souvent on les attachait aux arbres où s'était balancé le corps d'un pendu (3). D'autres enfin faisaient mieux que de préserver ou de délivrer du mal : leur pouvoir était bienfaisant; c'étaient alors de petits masques qui représentaient Bacchus, et que le vigneron suspendait aux arbres de son champ pour obtenir du dieu des raisins une récolte abondante :

Oscilla ex alta suspendunt mollia pinu;
Hinc omnis largo pubescit vinea fœtu (4).

Heureux le vigneron qui voyait ce masque agité par la brise se tourner vers son champ ! C'était signe qu'à la saison prochaine les ceps seraient chargés de grappes. Dionysos étant le dieu du raisin, et l'arbre ayant, d'après la croyance antique, un mystérieux pouvoir de fécondation, il est naturel qu'on ait songé à suspendre aux branches des pins, des ormeaux et des chênes bordant la vigne des simulacres du dieu de la vigne. Cette croyance, les Grecs l'avaient, comme toujours, revêtue d'une forme symbolique et poétique (5). Icaros, ayant été le premier initié par Dionysos à la culture de la vigne, fit goûter à ses voisins du vin nouveau ; ceux-ci, enivrés et se croyant empoisonnés, assommèrent Icaros. De désespoir, sa fille Érigone se pendit. En l'honneur de cette fille du printemps, devenue la personnification de la vigne renaissante, une fête fut instituée, l'*aïóra*. A des cordes attachées aux arbres on balançait des jeunes filles (6) et des poupées, tandis que l'assistance entonnait

(1) « Inferentes Diti *oscilla* ad humanam effigiem arte simulata. » *Saturnales*, I, 7. L'auteur ne dit pas de quelles matières étaient faites ces figurines.

(2) « Factumque est ut effigies Maniæ suspensæ pro singulorum foribus periculum, si quod immineret familiis, expiarent. » *Id., ibid.*

(3) Servius, *Æneid.*, XII, 603.

(4) Virgile, *Géorg.*, II, 389.

(5) Hygin, *Astron.*, II, 4 ; Apollod., III, 14, 7 ; Nonnus, *Dionys.* XLVII, 230.

(6) Voir une scène de ce genre sur un vase de Chiusi, Gerhard, *Trinkschalen und Gefæsse*, pl. 27.

Digitized by Google

l'*Alitis*, la mélancolique complainte de l'Errante. Ces poupées agitées par le vent rappelaient la lamentable fin de la pauvre Érigone, et servaient en même temps d'offrandes à Dionysos, comme l'indique la figure qu'ils représentent d'ordinaire. Le Musée britannique possède un objet de ce genre; c'est un masque de Bacchus qui porte encore à son sommet l'anneau de suspension. Sur une pierre gravée, quatre petites têtes semblables sont représentées attachées aux branches d'un arbre (1). On peut sans doute assimiler à ces têtes trois tablettes votives figurées sur un vase peint publié par Raoul Rochette et suspendues aux branches d'un laurier près de l'autel de Chrysé où s'accomplit un sacrifice (2).

On voit par Virgile, Macrobe, Servius, etc., que ces différents objets suspendus s'appelaient *oscilla*. Ce nom leur convient à tous au même titre, aux figurines de Pluton et aux simulacres de la déesse Mania comme aux masques de Bacchus. Il conviendra donc aussi à une autre série d'objets analogues destinés de même à être suspendus. Nous voulons parler de ces ex-voto militaires, de ces *clipea* que la piété romaine accrochait dans les temples. Comme toutes les autres *oscilla*, ces boucliers étaient revêtus d'un caractère religieux. Seulement, au lieu d'être, comme les poupées représentant Bacchus, Pluton ou Mania, l'expression matérielle d'une prière encore inexaucée, ils étaient l'hommage reconnaissant d'un mortel dont le vœu avait été réalisé.

Les Grecs avaient inventé de suspendre dans les temples des boucliers transformés en ex-voto. Les Athéniens aimaient à consacrer aux dieux les boucliers qui les avaient protégés pendant la bataille et ceux qu'ils avaient conquis sur l'ennemi vaincu ou tué. Ils les suspendaient d'ordinaire à l'architrave des temples et gravaient sur l'un d'eux une inscription rappelant leur victoire. Peu à peu l'usage s'établit de consacrer des boucliers qui n'avaient jamais servi, et même d'en fondre exprès en souvenir d'un exploit guerrier (3). Tels sont, par exemple, les boucliers d'or forgés après la bataille de Platées avec le butin pris sur l'ennemi, et accrochés par les Athéniens dans le temple d'Apollon de Delphes (4). Tel est aussi ce bouclier d'or attaché à la voûte du temple de Jupiter Olympien par les Tanagréens vainqueurs d'Athènes (5). Parfois même ces ex-voto militaires n'étaient ni

(1) Voir le *Dictionnaire* de Rich, au mot *oscillum*.
(2) Peintures inédites, pl. VI, p. 400 et suiv.
(3) Pausanias, I, 25, 26.
(4) Eschine, *In Ctesiph.* § 116.
(5) Pausanias, V, 10.

Digitized by Google

de la même forme, ni de la même dimension, ni de la même matière que les véritables boucliers. Celui qu'Aleximachos offrit aux dieux en souvenir d'une victoire était tout petit et en marbre blanc (1).

Les ex-voto offerts par les athlètes rappellent, eux aussi, les boucliers, mais, comme celui d'Aleximachos, ils ne les rappellent que d'une façon très indirecte. Ce sont de grands disques de la même forme que l'*aspis*, mais nullement convexes, et sur les deux faces desquels sont ordinairement représentés les athlètes vainqueurs. Un disque de ce genre a été trouvé en Sicile (2).

Ce que le progrès et l'oubli des usages antiques devaient amener arriva enfin. Il devint de mode et de bon goût de suspendre dans tous les édifices, tant profanes que sacrés, des boucliers qui n'étaient plus destinés à flatter l'amour-propre des Grecs, mais seulement à charmer les yeux. Il y en avait de cette sorte au prytanée d'Olympie. Pausanias dit formellement qu'ils n'avaient été placés là que comme motifs d'ornementation : « Θεᾶς εἵνεκα, καὶ οὐκ ἐς ἔργον πολέμου πεποιημένας (3). »

Chez les Romains, le même usage se retrouve avec la même origine, la même histoire et des transformations analogues, mais plus complètes encore.

C'est surtout dans le temple de Jupiter Capitolin que se conservaient les boucliers pris à l'ennemi ; on les suspendait soit à l'architrave, soit au-dessus des portes. Qu'on juge si ces ex-voto durent être nombreux sous la République. Il y en avait de toute dimension et de tout métal : en airain, en argent, en or même. Mais ce n'était pas la matière dont ils étaient faits qui leur donnait du prix, c'était l'exploit guerrier qu'ils rappelaient. Il fallut que le gardien comptable du Capitole avertît un jour les sénateurs qu'un grand nombre de boucliers confiés à sa garde étaient d'argent (4) : car, si tout le monde savait de quelle victoire ils étaient les trophées, tout le monde depuis plusieurs lustres déjà avait oublié qu'ils n'étaient pas d'airain. De tous ces ex-voto, celui qui excitait surtout l'admiration et qui flattait la vanité romaine, c'était le bouclier d'Hasdrubal, bouclier d'or pesant 138 livres et représentant le héros carthaginois. Il avait

(1) *Bulletin archéologique de l'Atheneum français*, août 1855. Cf. Boeck, *C. I. G.*, 2654. Il existe au Musée britannique un bouclier analogue sur lequel sont gravés les noms des éphèbes placés sous le commandement du cosmétès Alcamène (*Anc. marbles in the Brit. Mus.*, 2e part., pl. XXXVI).

(2) *Gazette archéologique*, 1875, p. 132.

(3) V, 23, 7.

(4) Pline l'Ancien, XXXV, IV.

Digitized by Google

été pris dans le camp même de l'ennemi par Q. Marcius, vengeur des Scipions en Espagne, et consacré à Jupiter sous le nom de *clipeus Marcius* (1). Partout où les Romains s'arrêtaient victorieux, ils laissaient dans les temples des témoignages semblables de leur passage. C'est encore à Jupiter, mais à Jupiter Olympien cette fois, que Mummius, après sa victoire sur les Achéens et la prise de Corinthe, consacra à Olympie vingt et un boucliers attachés par un cordon qui courait autour du temple (2). Ainsi les Romains rapportaient en vainqueurs aux Grecs un usage qu'ils leur avaient emprunté, et ils le leur imposaient dans leur pays pour se glorifier eux-mêmes et pour les humilier.

Peu à peu, à Rome comme en Grèce, on oublia la signification et le caractère primitifs de ces ex-voto. Ce fut d'abord le caractère militaire qui disparut. Si chaque année le collège des prêtres portait au Capitole un bouclier sacré et le suspendait à la voûte du temple de Jupiter, ce n'était pas pour célébrer un anniversaire guerrier, mais seulement pour accomplir une cérémonie religieuse. De même, le bouclier d'or placé par le sénat dans la Curie, ceux que L. Æmulius et son collègue dans l'édilité firent fondre avec le produit des amendes imposées aux fermiers des pâturages et dont ils décorèrent le temple de Jupiter (3), n'étaient rien moins que des trophées pris à l'ennemi.

Bientôt ce ne furent même plus des offrandes faites aux dieux. Le caractère religieux de ces *clipea* disparut peu à peu, comme s'était effacé leur caractère militaire. Le patriotisme et la religion y perdirent ; l'art y gagna.

C'est la vanité romaine qui décida de cette transformation. C'est par elle que ces ex-voto guerriers devinrent des monuments purement décoratifs.

A l'imitation de ces héros de la guerre de Troie qui portaient leur image gravée sur leur bouclier, les Romains, comme les Carthaginois d'ailleurs (4), avaient pris de bonne heure l'orgueilleuse habitude de se faire représenter sur des boucliers ronds, qu'ils suspen-

(1) Pline l'Ancien, *loc. cit.* — Tite-Live, XXV, 39 (212 av. J.-C.). — Ce glorieux ex-voto fut détruit dans un incendie.

(2) Pausanias, V, 10.

(3) « Ex ea pecunia *clipea* inaurata in fastigio Jovis ædis posuerunt. » Tite-Live, XXXV, 10.

(4) Pline l'Ancien, *H. N.*, XXXV, 4 : « Pœni ex auro factitavere et *clipeos* et magines, secumque in castris tulere. »

Digitized by Google

daient dans les édifices publics (1). Ils appelaient ces portraits *imagines clipeatæ* ou simplement *clipei* et *clipea*. Pline l'Ancien et d'autres écrivains ne font et ne veulent faire aucune distinction entre le masculin et le neutre. Cependant, d'après certains grammairiens, *clipeus* serait le bouclier militaire et *clipeum* le bouclier votif. Trébellius Pollion, parlant d'un bouclier d'or consacré à Claude le Gothique, s'exprime ainsi (2) : « illi *clipeus* aureus, sive, ut grammatici loquuntur, *clipeum* aureum, senatus totius judicio, in romana curia collocatum est. »

Cette distinction semble bien subtile, et il est douteux qu'on la fît sous la République, à l'époque où s'établit l'usage dont nous parlons. Quoi qu'il en soit, c'est Appius Claudius qui introduisit à Rome cette peu modeste coutume de suspendre dans des lieux publics des portraits de particuliers. C'est lui qui, de son autorité privée, accrocha le premier les *images* de ses aïeux dans le temple de Bellone (3). Il voulut que tout le monde pût ainsi les contempler dans un lieu élevé et connaître leurs titres honorifiques. Après lui, M. Æmilius plaça ses ancêtres représentés de même sur des boucliers, non seulement dans sa maison, mais aussi dans la basilique Æmilia (4). Scipion l'Africain orna son bouclier des portraits de son père et de son aïeul (5). Cicéron plaisante malicieusement son frère Quintus qui s'était fait faire son *imago clipeata* dans de grandes proportions (6).

L'empire devait perpétuer et répandre davantage encore cet usage. En effet, tous les empereurs, depuis Auguste jusqu'à Claude le Gothique, tous les grands personnages se firent ainsi représenter et suspendre (7). Plusieurs boucliers furent consacrés à Auguste; sur l'un d'eux on lisait : *signis receptis;* sur un autre: *ob cives servatos;* sur un troisième : *S. P. Q. R. clipeum vovit.* C'est ce que racontent

(1) Consulter, pour tout ce qui suit, Pline l'Ancien, *H. N.*, XXXV, III, 3 et 4.

(2) *Claude le Gothique*, 3.

(3) Pline l'Ancien, *loc. cit.* : « Suorum vero *clipeos* in sacro vel publico privatim dicare primus instituit Appius Claudius; posuit enim in Bellonæ æde majores suos, placuitque in excelso spectari, et titulos honorum legi. »

(4) *Id., ibid.*

(5) Silius Italicus, *Punic.* XVII, 397 :

« Terribilem ostentans *clipeum* quo patris et una
Celarat patrui spirantes prælia dura
Effigies... »

(6) Macrobe, *Saturnales*, II, 3.

(7) Hadriani *ep. de Trajani honoribus.* — Trébellius Pollion, *Claude le Gothique*, 3. — Tacite, *Annales*, II, 83.

Digitized by Google

du moins cinq médailles frappées à la suite de cette offrande pour rendre plus solennelle la consécration de ces boucliers (1). Auguste lui-même en consacra deux à Jupiter Tonnant à la suite d'un songe où il s'était vu représenté en portier du dieu du Capitole. Un denier du triumvir Petilius Capitolinus représente ces objets suspendus par des chaînes entre les colonnes du temple du Capitole. Tibère reçut du sénat deux boucliers, en souvenir de sa modération et de sa clémence. Domitien en obtint plusieurs; mais le sénat fut si heureux à la mort du tyran, qu'il les fit arracher et détruire (2). Antonin le Pieux consacra lui-même un bouclier en or à la mémoire d'Hadrien (3). Caligula fit plus encore pour sa propre personne. Il institua une cérémonie annuelle dans laquelle une troupe de jeunes gens et de jeunes filles nobles accompagnait en chantant le bouclier-portrait de l'empereur jusqu'au temple de Jupiter (4).

Les morts eux-mêmes recevaient cette marque d'honneur, comme le prouve une inscription du temps de Vespasien, dédiée à M. Bæbius, et se terminant par ces mots :

HVIC · DECVRIONES · FVNVS · PVBLICVM · STATVAM EQVESTREM · CLIPEVM · ARGENTEVM · LOC · SEPVLT D · D (5).

Hommage superbe et recherché que celui d'un bouclier d'argent qu'on est fier de rappeler dans une inscription funéraire immédiatement après une statue équestre ! Mais comme on est loin du temps où ces boucliers étaient des trophées militaires et de pieux ex-voto ! « Idée grande et généreuse, dit Pline, de représenter un citoyen sur le bouclier qui l'a protégé pendant la bataille (6). » Malheureusement il se trouva plus d'une fois que le bouclier n'avait jamais servi et que le citoyen n'avait jamais combattu. A partir de l'empire, ce ne fut plus guère que la vanité qui suspendit ces *imagines clipeatæ* dans les édifices publics et dans les demeures privées des familles obscures.

(1) Sur une de ces médailles qui est en or, une Victoire est représentée tenant un bouclier suspendu. Les quatre autres, trois en argent et une en bronze, représentent simplement des boucliers.

(2) Suétone, *Domitien*, 23.

(3) Cf. Mémoires de l'Académie des inscriptions, I, 177.

(4) Suétone, *Caligula*, 16.

(5) Gruter, 374, I.

(6) Pline l'Ancien, *loc. cit.*

Digitized by Google

On ne tarda pas à s'apercevoir que ces cadres d'où sortaient en relief les portraits des ancêtres, en même temps qu'ils flattaient l'amour-propre, charmaient les yeux. Suspendus dans les *atria* et les péristyles au-dessus des bustes montés sur des piédestaux, ils illustraient la famille et ornaient la maison. Les architectes remarquèrent l'effet gracieux produit par ces *clipea*, et l'idée leur vint de les tailler dans le marbre et de les employer à la décoration des édifices publics et privés, des théâtres, des amphithéâtres et des maisons particulières. Respectueux envers la tradition, ils conserveront les formes consacrées des boucliers antiques. Comme on l'a vu (pl. XV et XVI) et comme les planches XVII et XVIII en offrent aujourd'hui de nouveaux exemples, ces tablettes seront circulaires, elliptiques ou bien encore rectangulaires. En même temps elles garderont sans doute les noms antiques qui révèlent leur origine militaire et religieuse(1). Les circulaires imiteront les *clipea* (2), ou boucliers ronds. Les elliptiques à double échancrure rappelleront les *peltæ*, boucliers demi-circulaires des Amazones. Enfin, les rectangulaires feront penser aux *scuta*, ces boucliers oblongs dont était armée l'infanterie romaine (3). Sur ce point, il ne sera pas nécessaire de rien changer à la tradition. Seulement, tandis que pour quelques vieux Romains restés superstitieux ces objets suspendus garderont des vertus bienfaisantes, tandis qu'ils rappelleront peut-être aux familles patriciennes les exploits et l'image de leurs ancêtres, ils ne seront plus pour l'architecte que d'élégants motifs de décoration qui, adroitement placés et groupés, pourront produire le plus charmant effet.

Qu'un sculpteur vienne à son tour décorer l'intérieur de ces bou-

(1) Dans l'opuscule qu'il fit à propos des quatre premières tablettes en marbre trouvées à Pompéi, Avellino se sert du mot *disque*. Ce nom pourrait être accepté si nous n'avions que des tablettes circulaires ; mais la présence de tablettes elliptiques et rectangulaires nous force à le rejeter. Il faut cependant rendre cette justice à Avellino que lorsqu'il proposa le nom de *disque* il ne connaissait encore que quatre tablettes, toutes de forme circulaire. Les autres ne furent trouvées que longtemps après la publication de sa brochure. Nous rejetons également les mots ἀνάγλυπτα, συλοπινάκια, μινσούρια, etc., que propose Avellino pour désigner ces tablettes. Tous ces noms nous paraissent ou trop généraux ou trop précis.

(2) Ghérard donne le nom de *clipei votivi* à deux tablettes circulaires, toutes semblables aux nôtres et qui se trouvent au musée de Berlin. Nous croyons l'épithète *votivi* inutile. Ces tablettes n'étaient plus alors des ex-voto, mais de simples objets décoratifs. (*Berlins antike Bildwerke*, p. 66.)

(3) Pline l'Ancien emploie ce mot pour désigner les objets qui nous occupent : « *Scutis* enim, qualibus apud Trojam pugnatum, continebantur imagines. Origo plena virtutis, faciem reddi in *scuto* cujusque, qui fuerit usus illo. » *Loc. cit.*

Digitized by Google

cliers; qu'il remplace les affreuses figures de Mania et les têtes sévères des vieux Romains par de gracieux tableaux; que dans ce cadre élégamment étroit d'un *clipeum* ou d'une *pelta* sa fantaisie capricieuse représente des personnages et des scènes diverses, voilà des objets anciens complètement métamorphosés. Jadis ils rassuraient les âmes superstitieuses et flattaient les esprits vaniteux; maintenant ils charment la vue. C'est une transformation complète.

MAURICE ALBERT.

(*La suite prochainement.*)

Digitized by Google

LES

INSCRIPTIONS MILITAIRES D'AMIENS

A PROPOS D'UN NOUVEAU MONUMENT DE LA LÉGION XXI RAPAX

Le Musée de Picardie, à Amiens, possède un beau fragment d'inscription romaine enregistré en ces termes dans le catalogue de cet établissement (1) :

« N° 233. Pierre commémorative. — Époque gallo-romaine. »

IVI
VS SE
MILES.
R · F · VEX
JONIVL TVMEVNTES ·
EXPDIB TANCAM
SFC

Cette indication a fourni à M. Ernest Desjardins le sujet de quelques observations accompagnées d'un fac-similé dans la *Revue archéologique* (2). « Le n° 233 n'est pas mieux copié ; une ligne entière, la cinquième, a été passée. L'inscription est trop mutilée sur le monument pour que nous en tentions une restitution (pl. XXII, fig. 1) :

(1) *Catalogue des objets d'antiquité et de curiosité exposés dans le Musée de Picardie*, 1876, p. 45.

(2) Tome XL, 1880, p. 324. *Les inscriptions romaines du musée d'Amiens*, note lue à l'Académie des inscriptions et belles-lettres à la séance du 15 octobre 1880.

Digitized by Google

M
VS·SE
MILES
·P·F·VEX
EGEIVS
IONIVL TVMEVNTES
EXPEDIBRITANCM
S F C

« Les lettres NTE sont liées, à la sixième ligne (1). »

Tout récemment M. Mommsen, cherchant à utiliser le fac-similé publié par M. Desjardins, vient de proposer une restitution partielle de l'inscription. Voici la traduction de sa note (2) que j'emprunte au *Bulletin épigraphique de la Gaule*, p. 143 : « En examinant les planches des inscriptions d'Amiens, j'y ai trouvé un monument important dont il serait utile d'avoir une nouvelle copie. Évidemment la pierre fut élevée à un soldat d'une légion probablement *Germanica pia fidelis*, lequel se rendant avec un détachement en Angleterre mourut en route à Amiens, et auquel ses compagnons d'armes érigèrent le monument que l'on pourrait lire ainsi : [*M. Aurel*]*ius Se*[*verinus*], *miles* [*leg*(*ionis*) *XXII Prim*(*igeniae*)] *p*(*iae*) *f*(*idelis*) *vex*[*illariique l*]*eg*(*ionis*) *ejus*[*dem*] *Pontul*[*en*]*tum* (?) *euntes* [*ad*] *expedi*(*tionem*) *Britanicam p*(*ecunia*) *s*(*ua*) *f*(*aciendum*) *c*(*uraverunt*). Il me semble que dans les lettres détériorées IONIVL///TVM se cache le nom du port où le détachement devait s'embarquer pour la Bretagne; en vain j'ai cherché un nom de localité à identifier avec ce mot mutilé. »

Si nous nous permettons d'intervenir à notre tour dans la question, c'est que nous avons nous-même signalé, il y a plus de deux ans, à la Société des Antiquaires de France (3), l'importance des monuments épigraphiques d'Amiens, et que nous lui avons notamment communiqué une photographie de celui qui excite le légitime intérêt de M. Mommsen, photographie due à l'obligeance de M. Auguste Janvier. Au mois de septembre 1880 nous avons eu l'occasion d'étudier sur place et à notre aise le monument original, et d'en prendre un

(1) La planche montre, en outre, la ligature des lettres N et I, et l'insertion d'un petit A entre le C et le M.

(2) *Bullettino dell' Instituto di correspondenza archeologica*, mars 1881.

(3) *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1879, p. 154.

Digitized by Google

estampage satisfaisant, avec la gracieuse assistance de M. Charles Borely, l'habile et zélé directeur du musée. Nous sommes donc en mesure de répondre à l'appel du savant épigraphiste de Berlin, en produisant une nouvelle copie obtenue par la contre-épreuve combinée de l'estampage et de la photographie :

L'inscription provient des travaux exécutés en octobre 1848 le long de la chaussée actuelle de Noyon, entre le premier pont de Longueau et la voie ferrée, vers le lieu dit *la Fosse des trois ânes*. Le déblayement a mis au jour l'ancienne voie romaine et fait reconnaître qu'elle avait été réparée au moyen de stèles, de bas-reliefs et d'autres inscriptions antiques dont la surface plate avait été tournée

Digitized by Google

en-dessus (1). Celle dont nous nous occupons est de pierre calcaire, ayant la forme d'une table, qui, dans son état actuel de mutilation, mesure 1m,25 en hauteur et 0m,80 en largeur. Le corps principal du texte est gravé dans un cadre creux contenant sept lignes dont les lettres ont pour hauteur respectivement : la 1re et la 2e, 6 centimètres ; la 3e, 7 centimètres; la 4e, 6 centimètres ; la 5e, la 6e et la 7e, 5 centimètres 1/2. Celles de la 8e ligne, hors cadre, varient en hauteur de 7 à 8 centimètres. Le travail de la gravure est soigné, net et régulier. Il y a un point triangulaire à la 2e ligne et trois autres à la 4e. On ne voit de ligatures et de lettres en module réduit que dans les trois dernières lignes de l'encadrement. Les traverses horizontales des E, F, L, T, sont égales et courtes, ce qui donne à ces lettres un aspect long et étroit, qui ne manque pas d'élégance; la boucle du P est fermée; la queue des R s'attache au milieu de la boucle et tombe presque verticalement; ce sont des particularités que l'on trouve réunies souvent dans des inscriptions de la fin du premier siècle et du commencement du deuxième.

A la 4e ligne, la lettre voisine de la cassure à gauche est non pas un P, mais certainement un R très distinct, et reconnu avec raison par l'auteur du *Catalogue*. Il n'est donc pas possible de voir dans cette lettre l'un des surnoms, *pia*, d'une légion de Germanie, par exemple la I Minervia pia fidelis, ou la XXII Primigenia pia fidelis. La sigle caractéristique R nous reporte forcément au surnom de la XXI Rapax. Nous rétablirons donc, au commencement de la ligne, les mots LEG · XXI, dont le nombre de lettres, en comptant pour une le point séparatif, remplit exactement la lacune. Jusqu'à présent, on ne connaissait à cette légion d'autre surnom que celui de *Rapax*; l'inscription d'Amiens lui donne en plus une épithète représentée par la sigle F qui paraît signifier *felix* plutôt que *fidelis* ou *firma*, et dater de Vespasien, comme le même qualificatif attribué à la VII Gemina felix sur une inscription d'Espagne (2) ; il est probable que la IV Flavia felix l'a pris à la même époque. Quant à la XIV Flavia, qualifiée

(1) Ces renseignements, que je tiens de M. Auguste Janvier, lui ont été fournis par M. Pinsard, qui, en 1848, était chargé des travaux de la ville et a relevé lui-même les monuments de la chaussée de Noyon. De ce nombre était la colonne milliaire inscrite au nom de Maximin (Daza) avec l'indication abrégée *C(ivitas) AMB(ianorum) A S(amarabriva) L(euga) I* dont nous avons donné l'explication dans le *Bull. de la Soc. des Ant. de Fr.*, 1880, p. 228. La borne, n'ayant donc pas été trouvée dans son site primitif, ne peut servir de base certaine à des évaluations de distances. La forme orthographique *Samarabriva*, et non *Samarobriva*, se lit en toutes lettres sur la colonne octogonale de Tongres; voir Orelli-Henzen, n° 5236.

(2) *C. I. L.* II, 2477.

Digitized by Google

firma dans une inscription du temps de Trajan (1), nous ne la voyons changer cette épithète pour celle de *fidelis* que sous Antonin (2).

Suivant Tacite (3), la XXI Rapax, créée après l'anéantissement des légions de Varus, fut d'abord stationnée en Germanie Inférieure, à Vetera, aujourd'hui Xanten, sous Auguste, puis en Germanie Supérieure, à Vindonissa, aujourd'hui Windisch, sous Claude. Elle suivit la fortune de Vitellius en Italie, fut ensuite envoyée en Illyricum par Vespasien et ramenée de là en Germanie Supérieure, où elle se signala dans un combat contre Julius Civilis près de Trèves. A partir de ce moment, l'histoire ne parle plus d'elle; seule, une inscription (4) de Quargnenti (Piémont) donne à entendre qu'elle existait encore vers le commencement du principat de Trajan. D'après M. Charles Robert, d'accord avec Borghesi, elle ne serait autre que celle qui avait été presque exterminée sous Domitien, en 92, par les Sarmates, et qui, affaiblie et déshonorée, aurait été rayée des contrôles sous Trajan. Je rattacherais volontiers son extinction à la réorganisation des armées du Danube nécessitée par les préparatifs de la grande guerre contre les Daces. L'expédition de Bretagne mentionnée dans notre inscription d'Amiens est forcément antérieure à l'extinction de la XXI Rapax et même à sa défaite en l'an 92, mais, d'autre part, postérieure à la révolte de Civilis que cette légion aida à comprimer en 72. Or, dans cet intervalle se place précisément la célèbre campagne de Cn. Julius Agricola contre les Bretons de Calédonie, en 83 et en 84, dans le récit de laquelle il est question de renforts tirés de Germanie (5). Ce doit être l'expédition visée dans l'inscription d'Amiens.

A l'extrémité de la 5e ligne il y a trois lettres de petit module qui n'ont été signalées par personne, à savoir, un D et un E de deux centimètres au-dessus d'un M de un centimètre. Ces lettres forment manifestement la fin du mot complet *ejusdem*.

Au commencement de la 6e ligne, près de la cassure, on voit un jambage en arrière de la lettre O; il en est trop rapproché pour admettre à sa partie supérieure la boucle d'un P. On ne peut donc restituer le nom du lieu inconnu *Pontulentum* imaginé par M. Mommsen, d'au-

(1) Mommsen, *Inscr. Helvet.* 175.
(2) Orelli, 3393.
(3) *Ann.* I, 45; *Hist.* I, 55, 61; II, 43, 100; III, 15, 18, 22, 35; IV, 68, 70, 78.
(4) *C. I. L.* V, 7447.
(5) Tacite, *Agricol.* 25-17.

Digitized by Google

tant plus qu'il entrerait d'une manière insolite dans le texte. D'ailleurs, l'élément de lettre dont il s'agit n'est pas vertical, mais affecte une obliquité très sensible qui ne convient qu'au dernier jambage d'un M; telle est en réalité l'initiale du mot qui, malgré la décapitation des sept premières lettres, se lit, sans grande difficulté, après un examen attentif, MONMENTuM, avec des ligatures de N et I, de M et E, comme plus loin, dans le mot BRITANCAM, et dans le groupe MEVNES; je préviens que le jambage qui suit la troisième lettre, N, n'appartient pas à un T, car il n'y a pas la place nécessaire pour en faire une lettre distincte; c'est le premier jambage d'un M, dont le second jambage est lié à un E. Notez enfin la liaison du M final de *monimentum* avec le E initial de *euntes*. Ce mot *monimentum*, dont la signification est en parfaite conformité avec la formule [*d.*] *s. f. c.* elle-même; celle-ci employée seulement dans les inscriptions funéraires, désigne la stèle a été élevée à la mémoire d'un soldat de la légion XXI Rapax, par ses camarades de détachement, *vexillarii*, dont l'un, expressément nommé, avec un cognomen commençant par SE, probablement *Secundus*, était sans doute l'ami particulier du défunt; les noms et qualités de ce dernier occupaient, dans le haut de la stèle, des lignes aujourd'hui absentes. En complétant donc les lignes existantes, on aurait pour texte :

////////////////////////////////////
////////////////////////////////M
//////////////////////////VS · SE
CVNDVS · MILES
LEG · XXI · R · F · VEX
ILLARIQLEGEIVS DE M
MONMENTVMEVNES
ADEXPEDIBRITANCAM
D S F C

.....*M.*[.....*i*]*us Se*[*cundus?*], *miles* [*leg*(*ionis*) *XXI*] *R*(*apacis*) *f*(*elicis*) *vex*[*illari*(*i*)*q*(*ue*) *l*]*eg*(*ionis*) *ejusdem moniment*[*u*]*m euntes* [*ad*] *expedi*(*tionem*) *Britanicam* [*d*(*e*)] *s*(*uo*) *f*(*aciendum*) *c*(*uraverunt*).

D'autres inscriptions funéraires ont été découvertes au même emplacement et prouvent que le principal lieu de sépulture des habitants de Samarabriva se trouvait aux abords de la voie romaine lon-

Digitized by Google

geant le faubourg de Noyon, sur le territoire de Longueau. Comme celle qui vient d'être étudiée, quatre d'entre elles concernent des militaires, avec cette différence qu'ils appartenaient à des corps de troupes auxiliaires, et non à des légions. Je les reproduis ici d'après mes estampages, avec des renvois aux numéros du *Catalogue*.

N° 237.

D ///
//// M

////L · IANVARIVS IMAG
////N · N · VRSARIENCIVES
////QVAN · VIX · ANNOS
/////VIIIISEVERIANVSFRAT
////MEMOR · POSVIT

Une cassure de la pierre a emporté deux lettres au commencement de chacune des cinq grandes lignes; on aperçoit encore, sur le bord, un L à la 3e ligne et le jambage droit d'un N à la 4e. Le bas-relief supérieur représente un fantassin debout, drapé dans un manteau, appuyé de la main gauche sur un bouclier long ovale et de la main droite sur une haste dont l'extrémité est trop dégradée pour qu'on puisse y reconnaître l'*imago sacra* de l'empereur que devait porter le titulaire qualifié *imaginifer* dans son épitaphe.

D(iis) [*M(anibus)* *e(t)*] *m(emoriae)*. [*Va*]*l(erius)* *Ianuarius* *imag*[*i*]-*n(ifer)* *n(umeri)* *Ursarien(sium)*, *cives* (pour *civis*) [*Se*]*quan(us)*, *vix(it)* *annos* [*xx*]*viii*. *Severianus*, *frat*[*er*] *memor*, *posuit* (1).

La *Notitia Dignitatum* mentionne différentes garnisons d'*Ursarienses*, notamment celle de *Rotomagus* (Rouen). La lettre L qui précède le cognomen *Ianuarius* me paraît terminer l'abréviation d'un gentilicium tel que IVL(*ius*), AEL(*ius*), ou encore VAL(*erius*). Je préfère ce dernier parce qu'il est fréquent dans l'épigraphie amiénoise; en voici trois exemples.

N° 236.

VAL DVRIO
CIRCIT N · CAΓ
ER VIX ANNXXX

(1) Cf. mon article dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, séance du 6 octobre 1880, p. 229. M. Ernest Desjardins a étudié la même inscription dans son travail lu à l'Académie des inscriptions le 15 octobre 1880, *Rev. archéol.*, XL, p. 326, pl. XXI, f. 6.

Digitized by Google

Au-dessus, bas-relief où l'on voit un cavalier galopant à droite et brandissant dans la main droite un sabre arqué, le *copis leniter curvatus* dont parle Quinte-Curce (VII, 14).

La lettre qui termine la 2e ligne est fortement entamée en bas et à droite; on hésite entre la restitution d'un T ou d'un P. Je m'étais d'abord décidé (1) pour cette dernière lettre, parce qu'elle s'accorde avec la lecture d'un nom ethnique connu, les *Caperenses*, mentionnés dans plusieurs inscriptions d'Espagne. Mais aucun texte n'indique la formation d'un corps auxiliaire de ce nom. D'autre part, la forme *Caterenses*, par un *t*, ne se rencontre dans aucun texte, mais on en trouve une qui s'en rapproche d'assez près, *Catarienses*, nom d'un corps d'auxiliaires mentionnés dans la *Notitia Dignitatum* et sans doute identiques avec les *Catharenses*, ou *Caδδarenses* (par deux *d* barrés), représentés dans l'épigraphie de Mayence par un *circ(itor) n(umeri) Cattharensium* et par un *mil(es) n(umeri) Caδδarensium* (2).

Si l'on admet comme variante de ce nom la forme *Caterenses*, l'inscription d'Amiens devrait se lire ainsi : *Val(erius) Durio, circit(or) n(umeri) Cater(ensium), vix(it) an(nos) xxx* (3).

N° 230.

D M
E M
VAL · ZVRDIGIS
DEC · A//////////////

Au-dessus, bas-relief représentant un cavalier tête nue, à droite; un homme à pied tient le cheval par la bride et porte dans le bras gauche un objet cylindrique ressemblant à un bonnet de fourrure. C'est évidemment l'esclave qui vient d'amener à l'officier son cheval et s'apprête à lui remettre sa coiffure. Je lis ainsi le texte : *D(iis) M(anibus) et m(emoriae). Val(erius) Zurdigis, dec(urio) a[lae.....]*. On peut comparer pour la terminaison le cognomen *Zurdigis* à *Diegis*, nom du frère de Décébale; M. l'abbé Duchesne m'a signalé l'analogie de forme des noms thraces *Dydigis*, *Tauzigis* (4).

(1) *Bull. de la Soc. des Ant. de Fr.*, 1880, p. 246.
(2) Brambach, *C. I. Rh.*, 1293, 1317.
(3) *Bull. de la Soc. des Ant. de Fr.* 1880, p. 246.
(4) *Arch. des Miss. scient. et litt.*, 1876, p. 348.

Digitized by Google

N° 232. D · M · E · M · VAL · IVSTVS
////Q · VIX · ANN · XXXI · SCOLA////
////ROVINCIAL [ ] IVM · IN/////
TITVIT

Au-dessus, bas-relief représentant un cavalier au galop, dans le même style que celui du n° 235. Un trou profond et régulièrement creusé au milieu de la 3e ligne a fait reporter au-delà les trois dernières lettres du mot *provincialium*. Je lis ainsi : *D(iis) M(anibus) e(t) m(emoriae). Val(erius) Iustus q(ui) vix(it) ann(os) xxxi scola(m) [p]rovincialium in[s]tituit.*

Le bas-relief montre que Valérius Justus, qui institua à Amiens une *scola* ou lieu de réunion pour les *provinciales*, appartenait, comme le *circitor* Valérius Durio, à un corps de cavalerie auxiliaire, et que ces troupes portaient la dénomination générique de *provinciales*, en raison de leur origine; telle est l'acception qu'il faut donner ici à ce mot. C'est ce que confirme un passage de Spartien (1) qui mérite d'être relevé et dans lequel il est dit que l'empereur Didius Julianus, alors qu'il était légat propréteur de Belgique sous Marc-Aurèle, s'opposa aux irruptions des *Cauchi* avec le seul secours des auxiliaires provinciaux tumultuairement rassemblés : *ibi Cauchis, Germaniae populis qui Albim fluvium adcolebant, erumpentibus restitit tumultuariis auxiliis provincialium.* La *scola* de Valérius Justus pourrait bien avoir été le lieu de réunion institué comme annexe au dépôt de recrutement et d'instruction des *provinciales* d'Amiens; sans doute il en existait d'analogues dans les principaux centres de population de la Belgique, pendant le gouvernement de Didius Julianus.

Le groupe si intéressant des inscriptions militaires d'Amiens serait incomplet si l'on n'y joignait le fameux ex-voto de Sétubogius découvert en 1680 dans l'église de Saint-Acheul-lès-Amiens, et actuellement encastré dans le vestibule du Cabinet des médailles à Paris. On y remarquera la mention collective des armées de Germanie.

Voici ce texte, avec les particularités de ponctuation que l'on ne rencontrera dans aucune des copies publiées jusqu'à présent.

(1) *Did. Jul.*, I.

Digitized by Google

PRO▾SALVTE▾ET
VICTORIAE▾XXG (*sic*)
APOLLINI▾ETVER
IVGODVMNO
TRIBVNALIA DVA
SETVBOGIVSESVGGI
F▾D S D

En résumé, on ne possède pas moins de six monuments épigraphiques attestant l'importance stratégique d'Amiens dès l'antiquité, soit comme centre de rassemblement de troupes et base d'opérations, soit comme point de passage des nombreux détachements se rendant de Gaule et de Germanie en Bretagne et réciproquement, par le pont de la Somme, Samarabriva.

ROBERT MOWAT.

28 juillet 1881.

Digitized by Google

L'INSCRIPTION D'ESHMOUN-AZAR

TRADUITE ET ANNOTÉE *

TRADUCTION DE L'INSCRIPTION D'ESHMOUN-AZAR.

Au mois de Boul, en l'an quatorze, XIIII, du règne du roi Eshmoun-azar, roi des Sidoniens, fils du roi Thibnath, roi des Sidoniens, le roi Eshmoun-azar, roi des Sidoniens, a parlé pour dire :

« J'ai été retranché avant mon temps, peu avancé en âge, *j'ai été frappé à mort par mes fils* (1), et je suis couché dans ce cercueil et dans ce sépulcre, dans le lieu que j'ai construit (2). (Lignes 1-4.)

« (Voici) mon adjuration à toute royauté et à tout homme : Qu'ils n'ouvrent point cette couche (2), et qu'ils ne cherchent point *ici* (3) de l'argent, car *on n'a point déposé ici d'argent*, et qu'ils ne soulèvent point le cercueil de ma couche, et *qu'ils ne m'emportent point dans cette couche sur* (4) *une autre couche*. Quand même des hommes te (le) commanderaient, n'obéis point *à leur ordre* (5); car toute royauté et tout homme qui ouvriront le couvercle (2) de cette couche, ou qui soulèveront le cercueil de ma couche, ou qui m'emporteront (4) dans cette couche, qu'ils n'aient point de couche chez les Ombres, et qu'ils ne soient point ensevelis dans un sépulcre et qu'ils n'aient point de fils ni de postérité à leur place, et que les dieux saints les abandonnent à un tyran superbe, qui domine sur eux pour les détruire, (cette) royauté ou cet homme qui ouvrira le

* Ce travail, dans ses éléments essentiels, a été composé en 1872 et présenté à l'Académie des inscriptions et belles-lettres en février 1873, au moment d'une discussion célèbre, dont nos lecteurs n'ont certainement pas perdu le souvenir, et qui avait été provoquée par l'interprétation, à notre avis, inexacte, de quelques-unes des phrases de cette inscription.

(1) Ma traduction de 1872 portait : *par un fils*. On trouvera plus loin, à la note I, la discussion de cette double interprétation. — Ces chiffres renvoient aux notes explicatives.

Digitized by Google

couvercle de cette couche ou qui soulèvera ce cercueil, et la postérité de cette royauté ou *de ces hommes* (6). Qu'ils n'aient point de racine en bas ni de fruit en haut, ni d'honneur parmi les vivants sous le soleil, comme moi, digne de pitié, j'ai été retranché avant mon temps, peu avancé en âge, *j'ai été frappé à mort par mes fils* (2). (L. 4-13.)

« C'est moi, oui, moi, Eshmoun-azar, roi des Sidoniens, fils du roi Thibnath, roi des Sidoniens, petit-fils du roi Eshmoun-azar, roi des Sidoniens, et ma mère Em-Astarté, prêtresse d'Astarté Notre Dame la Reine, fille du roi Eshmoun-azar, roi des Sidoniens, qui avons construit le temple des dieux *ét*[*ernels* (7) et d'Astar]té, à Sidon, pays de mer, et *nous avons fait demeurer Astarté* (*en*) *des monuments magnifiques* (8). Et c'est nous qui avons construit un temple à Eshmoun [*de la ci*]*té sainte d'En-Iadlel* (9), dans la montagne, *et nous l'avons fait habiter des monuments magnifiques* (8). Et c'est nous qui avons construit des temples aux dieux des Sidoniens, à Sidon, pays de mer, un temple à Baal de Sidon et un temple à Astarté, nom de Baal. (L. 13-18.)

« Et en outre, le seigneur des rois nous a donné Dor et Joppe, les magnifiques pays de blé qui sont dans les champs de Saron, en récompense des exploits que j'ai accomplis, et *nous les avons annexés au territoire* du pays (10), pour qu'ils soient aux Sidoniens à toujours. (L. 18-20.)

« (Voici) mon adjuration à toute royauté et à tout homme : Qu'ils n'ouvrent point mon couvercle, *et qu'ils ne dévastent point mon couvercle* (11), *et qu'ils ne m'emportent point* (4) dans cette couche, et qu'ils ne soulèvent point le cercueil de ma couche. Pourquoi ces dieux saints les abandonneraient-ils et détruiraient-ils cette royauté et *ces hommes* (6) et leur postérité à toujours? » (L. 20-22.)

NOTES EXPLICATIVES.

I

La première phrase du discours du roi de Sidon est une des plus obscures. M. Munck en a parfaitement expliqué les deux premiers membres, en considérant la négation בל comme équivalente à l'hébreu בְּלֹא (cf. *Eccl.* VII, 17), et מסך comme un substantif dérivé de la racine araméenne סכך, *compter*, et équivalent à l'hébreu מספר : « fils d'un [petit] nombre de jours », c'est-à-dire peu avancé en âge. Je

Digitized by Google

ne reviendrai pas sur cette partie de la phrase : je considère cette interprétation comme acquise à la science.

Je ne discuterai pas non plus, mais pour un motif différent, la traduction de M. Schlottmann, ni celle de M. J. Derenbourg. — M. Schlottmann traduit : « J'ai été dépouillé du produit de mes temps (!), de fils prudents, ceints [pour la guerre] (c'est-à-dire vaillants!), orphelin, fils du veuvage » (!...). — M. Derenbourg admet comme nous l'explication de M. Munck pour le commencement de la phrase et propose pour le reste la traduction suivante : « Lorsque mon sang sera épuisé, le fils de Dieu sera mort » (!...) (1). — De pareilles interprétations portent en elles-mêmes la preuve de leur inexactitude. Il n'est pas nécessaire de savoir l'hébreu ou le phénicien pour comprendre que le roi de Sidon ne peut pas s'être exprimé de la sorte.

La traduction de M. Halévy mérite de nous arrêter quelques instants de plus, à cause du bruit qui s'est fait autour d'elle dans ces derniers temps et de la discussion qu'elle a soulevée au sein de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. M. Halévy, en effet, veut voir dans cette phrase l'idée et même le mot d'*immortalité*. Il n'admet l'interprétation de M. Munk que pour le premier membre de phrase et traduit : « J'ai été enlevé avant mon temps, *parmi ceux pour qui le jour s'est voilé ; depuis mon élévation, intègre, fils d'immortalité.* »

בנמסכ[י] ים מאז רמי תם בן אל־מת

Mais que de difficultés soulève une telle interprétation ! 1° La racine hébraïque מסך d'où M. Halévy veut dériver le premier mot, comme un participe niphal, ne signifie pas *voiler*, mais *mêler*. « Ceux qui sont mêlés quant au jour » serait une locution bien étrange.

(1) *Journal asiat.*, janvier 1868, p. 103. Depuis que ces pages ont été écrites, M. Derenbourg, dans un mémoire lu à l'Académie des inscriptions (séance du 7 mars 1873), a proposé cette autre traduction : « A l'époque de mon élévation [au trône, j'étais] simple [enfant], fils d'une veuve. » Outre qu'il faut suppléer, pour traduire ainsi, plusieurs mots indispensables, aucun de ceux que M. Derenbourg trouve dans le texte, excepté *fils*, ne peut avoir le sens qu'il leur attribue. D'ailleurs, ni *l'élévation* d'Eshmoun-azar au trône, ni sa *simplicité*, ni sa prétendue qualité de *fils de veuve*, n'ont rien à faire dans un contexte où il explique comment il est mort prématurément et se trouve « couché dans ce cercueil ». Plus tard, il a traduit, comme M. Schlottmann : « orphelin (יתם), fils de veuve », mais sans s'expliquer sur le sens des lettres précédentes (*Revue archéolog.*, juin 1880, p. 381).

Digitized by Google

2° רמי ne peut guère signifier « mon élévation au trône ». 3° Pour que la phrase fût régulière, il faudrait, après l'adjectif *intègre*, le verbe substantif : en hébreu תָּם הָיִיתִי, en phénicien תם כנת, «j'ai été intègre ». 4° La composition אל־מות pour dire *immortalité*, ne repose que sur un seul passage du livre des *Proverbes* (XII, 28), manifestement mal vocalisé par les masorèthes.

Dans la voie de la justice [est] la vie,
Et le chemin battu [est] immortalité.

Il me paraît clair qu'il faut, avec les LXX et la Vulgate, lire אֶל־מוֹת et traduire : Mais le chemin battu [mène] à la mort. C'est peut-être le prototype de la parole bien connue de Jésus-Christ : La voie large mène à la perdition (Matth., VII, 13). En effet, une pareille composition pour dire *immortalité* est contraire au génie de la langue hébraïque et à l'emploi constant de la particule אֶל, qui ne se trouve jamais en composition avec un substantif.

Le sens d'une phrase obscure doit se déterminer d'après le contexte ou, pour parler plus exactement, d'après les portions du contexte qui sont claires, sur lesquelles il ne peut y avoir de doute. Or, que voyons-nous clairement dans ce qui précède et dans ce qui suit le groupe en discussion? Que le roi de Sidon a été « enlevé avant son temps » et qu'il est « couché dans ce cercueil ». A quel propos, dans un pareil contexte, viendrait-il donc parler de son élévation au trône, de son intégrité ou de son espoir d'immortalité? Il doit évidemment expliquer plutôt de quelle manière il est mort et comment il se fait qu'il est « couché dans ce cercueil ».

Ce n'est pas tout encore. La même phrase se reproduit exactement dans les mêmes termes, à la 12e et à la 13e ligne; et là aussi la traduction de M. Halévy jure et détonne dans l'ensemble encore plus qu'ici, s'il est possible. Le roi de Sidon invoque la malédiction des dieux sur ceux qui profaneraient son tombeau, et il ajouterait, suivant M. Halévy : « Qu'ils n'aient point de racine en bas, ni de fruit en haut, ni d'honneur parmi les vivants sous le soleil, comme moi, digne de pitié, j'ai été retranché avant mon temps, *parmi ceux pour qui le jour s'est voilé; depuis mon élévation, intègre, fils d'immortalité.* » Encore une fois, il est évident que ni l'intégrité du roi, ni son élévation au trône, ni ses espérances d'immortalité n'ont rien à voir ici, et que ces derniers mots, bien loin d'exprimer sa grandeur et sa justice, doivent achever la description de son malheur, malheur si complet qu'il en souhaite un semblable à ceux qui profaneraient son tombeau.

Digitized by Google

Revenons donc à l'explication de M. Munk, qui est, après tout, la meilleure qu'on ait proposée jusqu'ici. M. Munk divise ainsi la dernière partie de la phrase : אָז דָּמִיתִי מִבֵּן אֶל־מוֹת, *alors je fus retranché, privé de fils, pour la mort* (1). Mais le mot *alors* n'a aucune raison d'être dans ce texte ; il interrompt fort inutilement la marche de la phrase et ne fait que la rendre lâche et traînante. Outre qu'il est bien hasardé de prendre le *kal* דמית pour l'équivalent du *niphal*, si ce mot était la 1re personne de דמה, il serait écrit sans י, comme בנת, *j'ai construit* (l. 4), et בנג, *nous avons construit* (l. 15 et 17). La traduction de מִבֵּן par *privé de fils* est bien forcée et difficile à justifier. Enfin, la construction grammaticale est bien dure.

Puisqu'il est impossible de rendre compte du mot אז, j'en conclus que ces deux lettres ne doivent former qu'un seul mot avec דמית, et je considère אדדמית comme la première personne du parfait *ithpeel* ou *ithpaal* de זָמָה, qui, en araméen, signifie *frapper* (d'une amende), avec l'adoucissement bien connu du ת en ד après un ד. Cf., dans le dictionnaire de Buxtorf, la forme talmudique מזדמיין, participe pluriel de la même racine. Il ne me semble pas téméraire de supposer que la signification primitive de cette racine était simplement *frapper*. Cf. en arabe كَمَّ, *nocuit, male affecit*, et en égyptien *sma*, tuer. Quant à l'orthographe pleine (avec י), elle était nécessaire pour une forme grammaticale plus compliquée et *passive*. Peut-être y avait-il aussi une racine דמת avec laquelle on aurait pu sans cela confondre la première.

Il est vrai que la lettre dans laquelle nous voyons un ד, comme M. Munk, pourrait-être un ר; mais il y a plus d'un autre exemple de la même négligence. Quand il ne pouvait pas y avoir erreur, le lapicide semble s'être peu préoccupé de la longueur plus ou moins grande du ד; par exemple, dans le mot צדנם. Or il en était ainsi dans ce cas, si אדדמית était un passif, comme nous le croyons : après le ד il fallait nécessairement un ד. Il paraît impossible, d'ailleurs, en prenant cette lettre pour un ר, d'obtenir aucun sens tant soit peu tolérable.

Un autre exemple de l'ithpeel se trouve, à ce qu'il me semble, dans le *Pœnulus* (V, I, v. 9) : *idchillu*, correspondant au latin *monstratu' st*, me paraît devoir être transcrit אתחלל et dériver de la racine חלל, *aperuit*. On sait que, dans ce texte, un *d* représente quelquefois un ת doux.

(1) M. Munk traduit : « lorsque, sans avoir de fils, je fus retranché pour la mort. » Mais אז signifie *alors* et non *lorsque*.

Digitized by Google

Les Phéniciens avaient donc au moins deux conjugaisons passives : le niphal, comme les Hébreux (les exemples en sont fréquents : l. 2, 8, 12, etc.), et l'ithpeel ou l'ithpaal, probablement l'un et l'autre, comme les Araméens. Un double emploi analogue existe aussi en hébreu. Seulement, au lieu d'avoir l'un et l'autre le sens passif, le niphal et le hithpael ont, l'un et l'autre, le sens réfléchi.

Après un verbe signifiant *être frappé*, la préposition מִן, qu'on trouve généralement dans le mot suivant : מִבֵּן, ne peut indiquer que l'auteur de l'action. Le roi de Sidon fut donc frappé *par un fils*, c'est-à-dire par un de ses fils. Cet emploi de la préposition מִן n'est pas rare en hébreu. V. Ges., *Thes.*, s. v., 2, c. Cf. en particulier *Ps.* XXVII, 23 ; *Eccl.* XII, 11.

Ainsi interprétée, cette phrase nous apprend enfin de quel genre de mort mourut Eshmoun-azar, ce qu'on ne saurait pas sans cela et ce qu'il est pourtant assez naturel de supposer contenu dans son inscription funéraire. Nous voyons par là : 1° que ce roi avait plusieurs fils, car, s'il n'en avait eu qu'un, il aurait dit sans doute *par mon fils;* 2° qu'il fut assassiné par l'un d'eux, comme Sennachérib et tant d'autres monarques de l'Orient ; 3° qu'il survécut assez longtemps à sa blessure pour ordonner que cette inscription fût gravée sur son cercueil et peut-être pour la composer lui-même.

Ce qui précède a été écrit vers la fin de l'année 1872.

C'est le seul point sur lequel ma traduction de 1872 me paraisse devoir être légèrement modifiée. La construction prégnante : « J'ai été frappé vers la mort, » me semble maintenant beaucoup trop hardie, trop poétique pour une page de prose comme celle que nous interprétons : elle serait à peine admissible en poésie.

Pour dire *mortellement*, on disait en hébreu לָמוּת et non אֶל מָוֶת (cf. II *Rois*, XX, 1, etc.). Je pense qu'il devait en être de même en phénicien et que la phrase en question doit être lue en conséquence : אדמית מבנא למת (au lieu de מבן אל מת); ce qui signifie, je crois : » J'ai été frappé à mort par mes fils. »

J'avoue que je ne connais aucun autre exemple de l'emploi de l'*aleph* comme suffixe de la première personne du singulier. Mais il me semble qu'il y a de bonnes raisons de croire qu'il était employé ainsi avec les substantifs pluriels. En effet, בני signifiait *mon fils* ou *ses fils*, selon qu'on le prononçait *beni* ou *benoï* (1). Il n'est pas

(1) M. Schlottmann, qui a le mérite d'avoir découvert le premier que le *iod* était en certains cas le suffixe de la 3e pers. du sing. masc., veut que בני signifie *son fils* dans la 2e inscr. d'Oum-el-awamid (Schrœder, *Die phœn. Sprache*, p. 150). Je pense qu'il

Digitized by Google

croyable qu'il ait pu signifier encore comme en hébreu *mes fils* (bânaï) : le suffixe de la première personne devait être distinct de celui de la troisième, et puisque celui de la troisième était י avec les substantifs pluriels, celui de la première ne pouvait être que l'א de אנך (moi). En assyrien, le suffixe de la première personne est souvent *a* au lieu de *ya* : exemple *abú-a*. L'araméen nous montre un phénomène analogue : les adjectifs en *aï*, comme קַדְמָי, font à l'état emphatique et au féminin קַדְמָאָה. Tout cela, joint à la nécessité où nous sommes de lire לבית, et non אל בית, comme nous venons de le dire, nous engage à considérer l'א de בנא comme le suffixe de la première personne du singulier. Au reste, il me paraît clair que c'était là la forme primitive de ce suffixe dans les langues sémitiques et que la forme ordinaire n'en est que l'altération. L'assyrien, en nous montrant des formes comme *abú-a*, à côté de *abi-ya*, prouve que le suffixe était *a* et non *ya*, et que le son *i* dans *ia* (*ya*) provient simplement du redoublement de la voyelle précédente, redoublement presque inévitable dans la prononciation. Il serait facile de citer beaucoup d'autres exemples analogues : *kirbush-shu* pour *kirbu-shu; ushebilash-shu* pour *ushebila-shu*, etc. *Abi-ya* est donc en réalité pour *abi-a* ; le suffixe primitif en assyrien n'était pas *ya*, mais *a*, la première lettre du mot *anaku*, *moi*. Je pense qu'il en était de même primitivement dans les autres langues sémitiques et que בנו, *mon fils*, בני, *mes fils* (en hébreu), sont contractés de בניא, dont l'*aleph*, devenu quiescent, a été retranché comme inutile, et dont le *yod* provient, dans la forme plurielle, de la marque du pluriel, et dans la forme singulière, de la marque primitive de l'état construit, qui s'est conservée dans quelques noms, comme אבי, *père de...*, אחי, *frère de...*, מלכי־צדק, *roi de justice*, etc.

La conformité du système pronominal sémitique avec celui de l'égyptien apparaît maintenant dans tout son jour. Déjà l'assyrien nous avait donné dans le pronom *shu* (pr. *shou*), lui, *shî*, elle, un pendant de l'égyptien *su* (*sou*), qui s'est retrouvé aussi dans l'himyarite, et dont la forme ordinaire dans les autres langues sémitiques, *hú* (*hou*), *hî*, n'est qu'une altération, analogue à celle qu'ont subie en zend

signifie *ses fils*, parce que קרני (Mass., l. 5) et דברי (Melit. 3) signifient évidemment *ses cornes*, *ses paroles*, au pluriel et non au singulier. Il est vrai que אבי (Cit. 23) et אחי (Melit. 1) signifient *son père*, *son frère* ; mais il y a là un motif qui n'existe pas pour בן, comme le montre la comparaison de l'araméen : *abouhi*, *akhouhi*. Cf. ישבני, *nous l'avons fait habiter* (Eshm., l. 17). Et quant à אדני, *son seigneur* (Cit. 35, 36, etc.), ce mot prenait sans doute les suffixes avec la forme du pluriel, comme en hébreu (plur. de majesté).

Digitized by Google

un grand nombre de mots sanscrits commençant par un *s* (1). Nous voyons clairement aujourd'hui, grâce à l'assyrien, que le suffixe de la première personne du singulier était primitivement *a* (א), dans les langues sémitiques, comme en égyptien, aussi bien que la préformante de la première personne du futur (אפקד, etc.), et que l'un et l'autre ne sont qu'un débris du pronom *anakou*, *anok*, *ani* ou *anoki*. Si notre interprétation est exacte, il en résulte que, de même qu'en phénicien בני signifiait, suivant le contexte, *mon fils* ou *ses fils*, בנא pouvait vouloir dire *son fils* (*Cit.* 6; cf. קלא, *sa voix*, etc.) ou *mes fils*. Le *yod* marquait avec les substantifs singuliers la première personne, et avec les substantifs pluriels la troisième personne du singulier; et l'*aleph* marquait avec les substantifs singuliers la troisième personne, et avec les substantifs pluriels la première personne du singulier.

II

Voici comment je comprends les différents termes par lesquels Eshmoun-azar désigne son tombeau. Dans le *lieu*, c'est-à-dire, je pense, dans la résidence ou la petite ville (2) qu'il avait construite en cet endroit, se trouvait son *sépulcre* (קבר), « caveau voûté, dont on a retrouvé encore quelques pierres (3) », et qui contenait le *tombeau* ou plutôt la *couche* funèbre, משכב (4), laquelle est composée de la partie inférieure et *creuse* (חלת, R. חלל, *perforavit*), où reposait le corps, et que nous nommons le *cercueil*, faute d'un terme spécial, et de la partie supérieure ou *couvercle*, עלת, littéralement le *dessus*; cf. la préposition עלת, *sur*, = hébr. עֲלֵי (l. 6 et 20). Voy. note IV.

On voit que je n'adopte pas pour ce dernier mot l'opinion de M. Munk (5), qui l'identifie avec l'hébreu עֲלִיָּה, *chambre haute*, et le traduit par *chambre sépulcrale*. Le י eût été, me semble-t-il, indispensable; et d'ailleurs, la plupart des passages de l'inscription où se trouve ce mot ne comportent point un pareil sens. « La chambre de cette couche » est une expression bien peu naturelle (l. 7 et 10). Il s'agit évidemment d'un objet qui pouvait s'ouvrir, à peu près

(1) Cf. aussi le grec ὑπερ, ὑπο, à côté du latin *super*, *sub*, etc.

(2) Cf. *Pœnulus*, acte V, v. 1.

(3) M. le duc de Luynes, *Mémoire sur le sarcophage d'Esmunazar*.

(4) Ce mot a le même sens en hébreu. II *Chron.* XVI, 14.

(5) Acceptée encore par M. Renan (*Journal as.*, sept.-octobre 1862) et par M. Derenbourg (*ibid.*, janvier 1868; *Revue archéolog.*, juin 1880).

Digitized by Google

comme une porte (l. 7, 10 et 20). Je partage donc sur ce point l'opinion de M. Schlottmann qui traduit עלת par *Deckel ;* mais je m'étais arrêté à cette interprétation longtemps avant de connaître l'ouvrage ou l'opinion de ce savant. De plus, M. Schlottmann lui donne la même signification à la ligne 6, tandis que j'y vois, dans cet endroit, la préposition *sur.*

III

Le mot בן, qui se lit deux fois dans le même sens, à la ligne 5, offre la plus grande difficulté. La lecture de M. Munk, בָּנָ, *près de nous*, n'est pas soutenable, 1° parce que ב ne peut guère revêtir cette signification : בָּנָ signifierait *en nous* ou *parmi nous,* ce qui est inadmissible dans le contexte; 2° parce qu'Eshmoun-azar parle toujours de lui-même à la première personne du singulier et jamais à la première du pluriel. De la ligne 15 à la ligne 20, il emploie le pluriel parce qu'il s'agit de sa mère et de lui.

La lecture בָּנָ, *en lui,* c'est-à-dire dans le tombeau, proposée par M. J. Derenbourg (*Journ. as.,* janv. 1868, p. 101), est spécieuse au premier abord, parce qu'elle semble confirmée par les formes בנם et תחתנם (l. 9), où l'on a vu en général jusqu'ici des נ épenthétiques. Je ne la crois cependant pas fondée. Ces נ, à mon avis, ne sont pas épenthétiques, mais font partie du suffixe. Le suffixe de la troisième personne du pluriel, en effet, a deux formes en phénicien :

1° ם pour la plupart des substantifs singuliers, exemples : זרעם, *leur postérité* (l. 22); קלם, *leur voix* (*Inscr. des candél.*, l. 4), etc.; pour les futurs, au singulier, exemple : יברכם, *qu'il les bénisse*(1)! (*ibid.*); pour une préposition, ל : לם, *à eux* (2).

(1) Aux lignes 9 et 22 de notre inscription, on peut douter si dans יסגרנם, *ils les livreront*, le suffixe est ם ou נם. La forme ידברנך, *ils te diront* (l. 6), plaide en faveur de la première opinion. Comparez en araméen פַּקְדוּנָכוֹן, *ils vous ont visités.* V. sur le même sujet les notes V et X. On voit que nous n'admettons pas que ם puisse jamais être un suffixe singulier, comme le veulent Ewald, Schlottmann, etc.

(2) Les exemples n'ont pas besoin d'être cités. Inutile de dire que לם ne signifie pas *à lui*, comme le veulent Ewald, Schlottmann, Schrœder, etc; et cela dans l'inscription de Marseille (l. 5) aussi bien que partout ailleurs. Voici comment j'explique ce difficile passage : Pour un veau dont les cornes ont (*litt.* que ses cornes, à elles) une hauteur incomplète, pour un *at* et au-dessous... — Je suppose que אמ, *un petit pas* en hébreu, était en phénicien une courte mesure de longueur. En sabéen, אֹד est aussi le nom d'une mesure, d'après M. Halévy. מטא = hébreu מַטָּה. Cf. dans

Digitized by Google

2° נם = aram. נון, syr. ܢ, pour les infinitifs, exemple : לקצתנם (l. 10), לכננם (l. 20); pour la première personne du pluriel du parfait, exemple unique : יספנגם (l. 19) ; pour les substantifs singuliers terminés à l'état construit par une voyelle, exemple : אבנם (*leur père*) (1) ; et très probablement aussi pour les substantifs pluriels, exemple : חברנם (Mass. l. 19), *leurs collègues* (?) ou *leur compagnie;* pour deux prépositions : ב et תחת.

Il est donc infiniment probable que le נ, dans ces deux derniers cas, n'est pas épenthétique, mais fait partie du suffixe, aussi bien que dans les autres (2).

Inutile sans doute de discuter l'opinion de M. Schlottmann, qui lit בֶּן מָנֶם *fils des mines* (ou *des talents*), c'est-à-dire un bijou!

Ce mot בן me paraît être ici un adverbe contracté pour בְּהֵן *comme en hébreu* עֲדֶנָה et עֲדֶן (*Eccl.* IV, 2, 3), et en talmudique עֲדַיִן, sont contractés de עַד הֵנָה, *jusqu'ici.* בן signifierait donc *dans ceci* ou *ici dedans.* (Quant à l'adverbe simple *ici*, il se disait en phénicien *thinno* (probablement תנא) = syr. ܗܢܐ, *ici.* V. *Pœnulus*, act. V, sc. I, vers 5 et 7 : en latin, deux fois *hic.*) Cf. encore en hébreu כֵּן, *ainsi*, contracté de כָּהֵן, en arabe هُنَا et هَنَّا, *hic*, en syriaque ܗܢܐ, *celui-ci* ou *ceci.* Ces divers rapprochements me semblent de nature à recommander l'opinion que je propose.

Quant aux mots אי שם, il est impossible de voir dans le second l'adverbe hébreu שָׁם, *là*, comme M. Schlottmann, car il ferait pléonasme avec le mot suivant בן, de quelque manière qu'on l'explique. D'ailleurs, le 9e vers du *Pœnulus* me semble montrer qu'en phénicien, comme en araméen, *là* s'écrivait תם et se prononçait *thym* ; ce qui est confirmé par l'adverbe *thinno* (*ici*), que nous venons de citer, et par les nombreuses formes qui rapprochent le phénicien des dialectes araméens (3). שם se rapporte donc, comme l'a

notre inscription, l. 11 : למט, *en bas.* Le ה hébreu est quelquefois remplacé par un א en phénicien, par ex.: קלא = hébr. קלה ou קלו, *sa voix.*

(1) J'ai malheureusement négligé de noter l'endroit où j'ai vu cet exemple, et il m'est impossible de le chercher en ce moment.

(2) Cf. en hébreu תחתיהם בָּהֶם

(3) L'adverbe שם, *là*, se trouve cependant, à mon avis, dans l'inscription de Byblos, découverte depuis la composition de ce travail. La fin de cette inscription, qui offre en cet endroit une grande ressemblance avec celle d'Eshmoun-azar, me paraît devoir se traduire ainsi : «[Voici mon adjuration à toute] royauté et à tout homme qui fera encore un autre ouvrage, outre [cet autel (?) et outre] cette sculpture d'or et outre ce portique (?) : Je suis là, moi Iekhav-mélek, [roi de Byblos,...] qui ai fait

Digitized by Google

très bien vu M. Munk, à la racine hébraïque שׂוּם, qui signifie *placer*, *déposer*. On peut se demander seulement si c'est le participe passif שָׂם, *déposé*, ou le parfait שָׂם, peut-être même au pluriel שָׂמָ. Mais la question est peu importante, puisque le sens est clair et demeure essentiellement le même dans tous les cas. אי paraît être la négative ordinaire en phénicien, et correspondre à לא en hébreu. Cf. en hébreu אֵי־נָקִי, *non innocent* (*Job*, XXII, 30), אֵי־כָבוֹד (I *Sam.* IV, 21), en éthiopien ኀ, qui joue le rôle de l'α privatif des Grecs. Dans l'inscription de Marseille (l. 21) on trouve la négation composée איבל, et dans celle de Byblos (l. 13), אבל, suivie du futur.

IV

Faut-il, à la ligne 6, considérer עלת comme le substantif signifiant *couvercle*, ou comme la préposition déjà signalée par M. Halévy dans l'inscription de Marseille (l. 3, 6, 10) et qui se retrouve encore, à mon avis, au commencement de la ligne 20 de notre inscription? (On l'a constatée aussi, depuis, dans l'inscription de Byblos, l. 11 et 12.) Dans le premier cas, on pourrait essayer de traduire : « Qu'ils ne me chargent pas, dans ce tombeau, du couvercle (M. Munk : de la chambre) d'un second tombeau (1). » Mais le verbe עמס ne signifie *charger* que lorsqu'il est suivi de la préposition על (*Gen.* XLIV, 13; *Is.* XLVI, 1; *Rois*, XII, 11; II *Chron.* X, 11); avec l'accusatif il veut dire simplement *porter* (*Is.* XLVI, 3; *Zak.* XII, 3; et aussi *Ps.* LXVIII,

cet ouvrage. Et si tu ne prends pas garde ([לב]שית, *faire attention*; la même ellipse a lieu en hébreu avec le verbe שׂוּם; cf. *Job.* IV, 20; XXIV, 12, etc., *Is.* XLI, 20) que je suis là et si tu....., cet homme quelconque qui dégradera la construction (פעלת) de [cet autel et de ce.... (cf. *Oum-el-aw.* l. 4), que] la dame Baalat de Byblos [détruise cet] homme et sa race [pour jamais]. » — Comparez pour la plupart de ces restitutions la fin de l'inscription d'Eshmoun-azar. On ne comprend pas comment M. Halévy a pu traduire שם אנך par *mon nom!...* (*Journal asiat.*, 1879, n° 2, p. 197). — Mais le dialecte que révèle cette inscription offre diverses particularités, dont quelques-unes se rapprochent beaucoup plus de l'hébreu que celles des autres inscriptions phéniciennes, principalement en ce qui concerne le suffixe de la 3e pers. masc. sing. (l. 9 et 15).

(1) La traduction de M. Schlottmann : « Que personne ne mette sur cette couche le couvercle d'une seconde couche », et celle de M. Derenbourg : « Qu'ils ne le resserrent pas (le caveau, חרת) dans cette tombe par le compartiment d'une deuxième tombe » (*Journ. asiat.*, janvier 1868, p. 100), ne sont pas admissibles. Celle-ci donne au verbe עמס un sens qu'il n'a pas, et la première ne rend pas compte du *nun* final, car יעמסן ne peut être identique à יעמס, comme le veut M. Schlottmann.

Digitized by Google

20, quoique Gesenius et d'autres lui donnent dans ce dernier passage le sens de *charger;* cf. aussi le nom propre Eshmoun-amas-am, « Eshmoun *porte* le peuple»). עלת est donc ici la préposition correspondante à l'hébreu עלי. Comparez פנת, *devant* (*Inscr. de Mars.*, l. 13), בנת, *entre* (*Inscr. de Carth.*, l. 8), qui correspond à l'araméen et au syriaque בֵּינָת, ܒܝܢܬ, à côté de בֵּינֵי, ܒܝܢܝ, et de בֵּין (1).

Le mot שני ne signifie pas ici *deuxième*, comme en hébreu, mais *autre*, comme en assyrien : *Shanuti tabbanutu etibush*, j'ai fait d'autres constructions (*Inscr. D de Xerxès*, l. 13).

CH. BRUSTON.

(*La suite prochainement.*)

(1) Cf. aussi l'assyrien *elat : elat Parsu*, outre la Perse (inscr. de Naksh-i-Roustam).

Digitized by Google

LA

CITANIA DE BRITEIROS

Mon cher Directeur,

Je voulais depuis longtemps vous adresser quelques observations à propos des fort intéressantes photographies que vous a envoyées M. Martins Sarmento. J'en ai été empêché jusqu'ici et j'ai à m'excuser auprès de vous, et auprès des lecteurs de la *Revue*, qui auraient dû avoir plus tôt sous les yeux ces curieux débris du passé.

Ceux de nos savants qui en ont eu communication à Paris sont d'accord, m'avez-vous dit, pour y reconnaître le style mérovingien, en d'autres termes, le style ornemental commun, sauf quelques détails et quelques nuances, aux Francs mérovingiens, aux Anglo-Saxons, aux Goths et aux autres peuples scandinaves. Ces formes, en effet, s'y rencontrent, la plupart du moins. Je revoyais encore récemment, par exemple, le triskèle redoublé dans un numéro des Mémoires de l'Académie royale des sciences de Danemark. Il est vrai que, comme je l'avais déjà fait observer dans ma lettre sur le Congrès de Lisbonne, certaines des plus caractéristiques de ces formes, telles que les torsades et les entrelacs, étaient déjà connues de l'antiquité classique.

Relativement aux découvertes de la Citania de Briteiros, je commence par reconnaître que je m'étais trompé sur ce qui regarde le dieu Camulus ou Camulos; le personnage que je divinisais était tout humain; c'était un notable de Citania, un chef important, dont le nom était gravé sur le linteau de sa porte et auquel se réfèrent diverses inscriptions. Il y en a une qui associe son nom à celui de son fils Coroneros : *Coroneri Camali domus.*

Camalos et Coroneros peuvent-ils être pris pour des noms germaniques, et les constructions où se trouvent les bas-reliefs, avec ou sans inscriptions, ainsi que la fameuse table sculptée, peuvent-elles se rapporter à l'époque germanique ? M. Sarmento paraît en douter.

Digitized by Google

Je résume, sur cette question, une lettre que j'ai reçue de l'auteur de ces précieuses découvertes, M. Martins Sarmento.

Voici la maison de Camalos (fig. 1) :

Fig. 1.

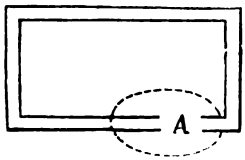

En A l'on a rencontré la pierre ornementée où on lit le nom de Caa ou Cama (fig. 2). Si l'on compare cette pierre avec celle qui porte

Fig. 2.

l'inscription *Coroneri*, *Caa i* ou *Camai domus* (fig. 3), on verra que

Fig. 3.

Digitized by Google

toutes deux ont eu le même emploi, celui de linteau de porte. Le linteau de la porte de la Maison Camal, en tombant du haut des piliers, ne pouvait occuper une autre place que celle où M. Sarmento l'a trouvé. Il se présentait de la manière suivante (fig. 4) :

Fig. 4.

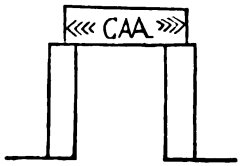

La porte de la maison Camalos était identique à celle de la maison de Fabroso, si ce n'est qu'au lieu de piliers monolithes il y avait des pierres de plus petite dimension. Voir la photographie des piliers de la maison Fabroso (fig. 5).

Peut-on, se demande M. Sarmento, faire intervenir les Suèves dans cette construction ?

Cela, répond-il, ne me paraît pas possible.

Camal est le père de Coronerus; or les formes graphiques de l'inscription *Coroneri Camali domus* sont du premier siècle de notre ère. Notre Camal a donc vécu à Citania plusieurs siècles avant l'invasion germanique (1).

Ce n'est pas tout. Si, de Citania, nous nous transportons à Fabroso, nous n'y trouverons aucune trace de cette occupation romaine que nous montre Citania ; point de céramique romaine, pas d'inscriptions, pas de monnaies, sauf une seule pièce des temps anciens de la République; on y trouve seulement la céramique celtique en abondance, mêlée d'objets de l'époque du bronze.

A Fabroso, cependant, à côté de ces antiquités celtiques, on rencontre des bas-reliefs du même style que ceux de Citania.

M. Sarmento en conclut que Fabroso était abandonné dès l'avènement des Romains et que la *Gallœcia Bracaria* avait eu une architecture et un style d'ornements à elle.

On ne trouve, à Fabroso, pas plus d'armes ou autres objets germaniques que d'objets romains.

(1) Les caractères des inscriptions (fig. 2 et 3) sont sans doute des caractères romains, mais M. Sarmento est certainement dans l'erreur quand il les attribue au premier siècle de notre ère. Ce serait là, en tous cas, un fait tout particulier au Portugal. S'ils sont du premier siècle, ils ne répondent point aux belles formes de cette époque. (*Note de la Direction.*)

Digitized by Google

Fig. 5.

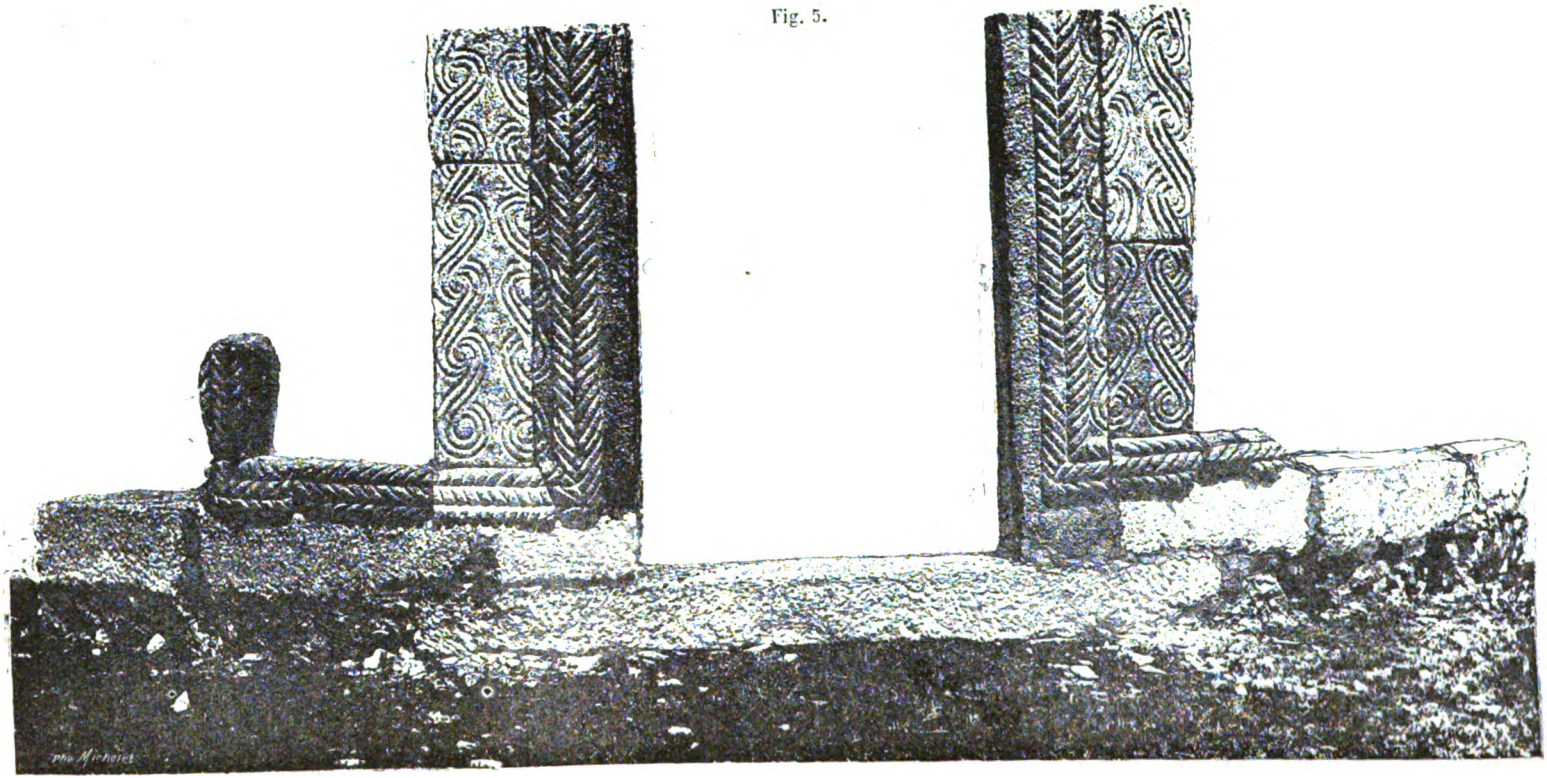

Digitized by Google

Si les bas-reliefs de Fabroso, et, à Citania, la porte de la maison Camal et les autres inscriptions qui se rapportent à ce personnage, sont antérieurs aux Romains, tous les autres bas-reliefs de Citania, y compris la grande table sculptée, la *Pedra Formosa*, le sont également.

Voilà l'ensemble des objections de M. Sarmento. Sans prétendre trancher la question, je ferai cette réserve provisoire de substituer « antérieurs aux Germains » à « antérieurs aux Romains ». Les habitants de Citania ont pu continuer, sous les Romains, de construire et d'orner leurs constructions dans le style qui se pratiquait auparavant à Fabroso. M. Sarmento lui-même ne fait pas remonter l'inscription de la maison Camal au-delà du Ier siècle.

J'ajouterai, pour mon compte, cette remarque qu'on ne voit sur ces divers bas-reliefs ni la croix des chrétiens, ni les dragons d'Odin. Les envahisseurs teutoniques de l'Espagne au Ve siècle étaient pourtant déjà chrétiens-ariens en grande majorité.

Il me semble qu'en tous cas il y a là un curieux problème historique, qui mérite de nouvelles études.

Tout à vous cordialement.

HENRI MARTIN.

Digitized by Google

LISTE CRITIQUE ET DESCRIPTIVE

DES

MONUMENTS MÉGALITHIQUES

DU DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

SUITE ET FIN (1).

GENTIOUX.

A quatre ou cinq cents mètres, sud, du village de Mouliéras, sur une petite élévation, un gros bloc de granite placé sur deux ou trois autres plus petits est creusé d'un bassin sur sa face supérieure.

Sur le bord de la route de Gentioux à Royères, à quatre kilomètres environ de la première de ces localités et à un kilomètre de Vervialle, un entassement de rochers, dont le plus considérable mesure à peine deux mètres de diamètre, porte le nom de *Pierre-Fade*. Le sommet présentait un bassin, dans lequel on a récemment placé une croix. Au pied de ce rocher, en extrayant des pierres pour la route on a mis au jour une boîte de pierre contenant des cendres, et autour, des poteries gallo-romaines brisées.

JARNAGES.

Entre la route de Jarnages à la Châtre et le bois de Châteauvieux, gros bloc de granite appelé *la Pierre-aux-Berceaux*, de 6 mètres de longueur sur 4 mètres de hauteur. Son sommet aplati porte deux bassins avec rigole d'écoulement.

(1) Voir les numéros de juillet et août.

Digitized by Google

LÉPINAS.

Pierres à bassins indiquées par M. Bonnafoux (*Mém. de la Soc de la Creuse*, t. Ier, 3e bull., p. 34).

MAISONNISSES.

La Peyro de las Fadas (Pierre des Fées), sur une montagne au-dessus du village de Chez-Pénot, pierre que le marteau du maçon a mutilé récemment, montrait sur sa face supérieure neuf bassins dont quatre disposés en cascade, et sur le côté nord trois sièges (Dr Vincent, *Mém. de la Soc. de la Creuse*, t. 3, p. 374). Ces sièges ne sont que les restes de bassins dont la paroi extérieure a été détruite par les agents atmosphériques.

MAUTES.

Sur la butte au sommet de laquelle était bâti le château de Barmont, aujourd'hui en ruines, pierre creusée d'un bassin que les habitants du village m'ont appelé un dolmen.

MONTEIL-AU-VICOMTE.

Rocher assez considérable, dit Pierre-Grosse, dont le sommet est creusé de plusieurs bassins. Il est au centre du communal des Bruyères.

PEYRABOUT.

Dans le bois de Beaumont, qui s'étend sur les deux communes de Saint-Yrieix et de Peyrabout, un énorme rocher montre sur sa face orientale et principalement vers son sommet de nombreuses traces de bassins, de rigoles et de cannelures. Cette pierre est connue sous le nom de Peyro de las Fadas, pierre des fées (Dr Vincent, *Mém. de la Soc. de la Creuse*, t. 3, p. 374).

PONTARION.

Pierre à bassins (*Comm. des mon. mégal. de France*). Fait double emploi avec celles de la commune de Soubrebost.

Digitized by Google

SAINT-PIERRE-LE-BOST.

Les versants de la montagne qui domine le village de Peyramauro sont couverts de nombreux entassements de rochers, sur quelques-uns desquels on compte jusqu'à quinze bassins (Cancalon, p. 23).

Près du Compeix, ancien chef-lieu de commune, Cancalon signale de nombreux bassins, dont l'un porte le nom de *berceau* (*loc. cit.*, p. 23-24).

La Roche du Pic, d'où l'on aperçoit l'un des plus vastes horizons qu'il soit possible de voir dans la Creuse, est, elle aussi, creusée de bassins sur sa face supérieure (*loc. cit.*, p. 24).

SAINT-YRIEIX-LES-BOIS.

Près du village de Pierre-Grosse, énorme pierre plate de 17 mètres carrés, dite Table des Fées. Neuf bassins de 0m,25 de diamètre en moyenne, appelés par les habitants *écuelles* ; au centre, deux bassins plus grands qu'ils nomment *bujoux* (cuviers). (Thuot, *la Forteresse vitrifiée du Puy-de-Gaudy*, p. 19.)

Le village de Beaumont est dominé par une colline dont le sommet est couronné par un entassement de roches naturelles, connu sous le nom de Châté de las Fadas (château des fées). Trois de ces rochers portent chacun trois petits bassins unis par une rigole. Un dixième de 0m,45 de diamètre, un bujou, se voit sur une pierre plate au bas de l'entassement. Au pied de la colline sourd une fontaine. Quant des vapeurs s'élevant de cette fontaine apparaissent au-dessus des arbres, les habitants disent : « Las fadas fasant la bujade, » les fées font la lessive. (Thuot, *loc. cit.*, p. 19.)

SOUBREBOST.

Entre les villages de la Martinèche et de Perseix une montagne conique, dominant un vaste horizon, est couverte de nombreux blocs de granite à deux micas. Un de ces blocs, de trois mètres environ de hauteur sur au moins autant de diamètre, porte, assez grossièrement taillés sur un de ses côtés, neuf larges gradins de 1 mètre à peu près de longueur sur 0m,20 à 0m,25 de hauteur. Ces marches ont fait donner à cette pierre le nom de *lo peiro do nau ébalai* (la pierre des neufs gradins). C'est à l'aide de ces marches qu'on arrive sur son sommet, qui est aplati et porte trois bassins dont deux communiquent

Digitized by Google

par une ouverture intérieure. Le plus considérable, de forme ovale, a 1m,50 dans son grand diamètre et environ 0m,50 de profondeur.

Ces bassins sont l'objet de pratiques superstitieuses. On se guérit de la fièvre en buvant de l'eau contenue dans leur intérieur et en y jetant, sans être vu, une pièce de monnaie ou une épingle. Cancalon rapporte qu'on lui attribue la propriété de guérir les maladies éruptives de la tête; pour cela, on place la partie supérieure du corps de l'enfant dans le petit bassin et on le lave avec l'eau contenue dans le grand (*Essai*, p. 14).

La plupart des autres blocs qui recouvrent le sommet de cette montagne sont creusés de « bassins de grandeurs et de formes différentes; les uns sont placés à leur cime, d'autres creusés les uns au-dessous des autres et réunis par de profonds sillons de manière à former des cascades » (*ibid.*, p. 19).

Au-dessus du village de Grandveau, au nord-ouest de Perseix, deux bassins de forme triangulaire, dont l'un est creusé dans une pierre en forme de disque, sont dominés par un bloc de trois mètres de hauteur portant six bassins sur son sommet, dont deux communiquent par une ouverture comme ceux de Perseix.

Au sud-ouest de Perseix, près et en face de ce village, bloc avec deux bassins. Sur la même montagne, bassin de grandeur ordinaire creusé au fond d'un grand bassin presque effacé.

Enfin, entre les villages de Laforêt, de Nadapeyras et de Perseix, blocs avec bassins. L'un d'eux, ébréché sur un de ses bords, est, dit Cancalon, ce qu'on appelle tribune ou chaire à prêcher.

Les dessins des pages 11 et 17 de l'ouvrage de Cancalon sont assez inexacts.

TOULX-SAINTE-CROIX.

Les pierres à bassins sont très nombreuses dans cette commune. Barailon décrit les Pierres d'épinelle, les Pierres jomâtres sur le mont Barlot, les Pierres de Lavaux sur la hauteur dans le communal de ce village, les Pierres pointies et les Pierres du Bec sur le chemin du Mont à Toulx, les Pierres de la Garde, les Pierres louviers, les Pierres châlons, toutes dans le voisinage des Pierres jomâtres.

VIDAILLAT.

« La montagne qui se trouve au nord-est du village de Laforêt est couverte de rochers dont un grand nombre portent des bassins. » (Cancalon, *loc. cit.*, p. 22.)

Digitized by Google

PIERRES BRANLANTES.

Les antiquaires du siècle dernier faisaient jouer, dans le culte druidique, aux pierres branlantes un rôle considérable, dont semblaient les avoir fait déchoir avec raison les archéologues de nos jours, quand la commission des monuments mégalithiques de France est venue les réhabiliter.

Pour M. Alexandre Bertrand elles sont le plus souvent des phénomènes naturels (*Archéol. celt. et gaul.*, p. 105). Pour M. Fergusson ce sont des blocs erratiques, et ce dernier auteur fait observer qu'aucun passage de livres anciens ou du moyen âge ne mentionne ces pierres et leurs usages (*les Monum. mégalith.*, trad. franç., p. 365).

M. Charles Des Moulins a publié dans les Actes de l'Académie de Bordeaux une note *sur quelques rocs branlants du Nontronais*, dont les conclusions sont reproduites dans le *Bulletin de la Société géologique de France*, séance du 4 février 1850. Dans cette note, M. Des Moulins établit que les rocs branlants du Nontronais ne sont pas des blocs erratiques, mais bien des blocs plus durs dans la masse granitique dont les parties moins tenaces se sont désagrégées et ont passé à l'état d'arène; que le fait primitif de l'oscillation pouvant être purement naturel et l'intervention de l'homme dans ce fait étant impossible à prouver, on doit adopter l'explication la plus probable, c'est-à-dire la cause naturelle; qu'enfin, étant rationnel de penser que les anciens habitants de la Gaule ont voulu profiter de ce fait naturel et faire passer les blocs branlants au rang de monument, il est très probable qu'il en a été ainsi, ce qui est son opinion et celle des observateurs qui l'accompagnaient; et il conclut que ces pierres appartiennent *à la géologie par leur origine, à l'archéologie par leur usage.*

L'observation des pierres branlantes du département de la Creuse confirme les observations de M. Des Moulins. Ce ne sont pas des blocs erratiques, mais des blocs en place. Elles ne sont pas l'œuvre de l'homme, mais le résultat de la désagrégation du granite, et si cette désagrégation fait encore des pierres branlantes en diminuant les points de contact entre les blocs superposés, elle détruit l'oscillation de celles qui existent en rongeant leurs supports, ce que prouve une pierre branlante du groupe des Pierres jomâtres qui oscillait du temps de Barailon, en 1806, et que j'ai trouvée glissée au bas de son support en 1845.

De cette observation résulte la conséquence qu'il est impossible

Digitized by Google

dans la plupart des cas d'affirmer qu'un bloc de cette nature est un monument des anciens cultes, si tant est qu'on parvienne à démontrer que ces cultes les aient consacrés, car rien ne prouve que la pierre qu'on observe oscillait il y a deux mille ans.

SAINT-ALPINIEN.

Une pierre branlante m'a été signalée au village du Grimaudet.

SAINT-MARTIN-CHATEAU.

Pierre branlante de 4^{m},80 de longueur, 1^{m},50 de hauteur et 1^{m},40 d'épaisseur, en forme de prisme rectangulaire. Elle repose sur une pierre plate, enfouie dans le sol, de plus de 1 mètre de longueur sur 0^{m},50 de largeur, dont on n'aperçoit que la face supérieure. C'est dans le sens de la longueur que cette pierre oscille; l'arc décrit n'est que de 0^{m},04 à 0^{m},05.

Ce bloc est dans une gorge à côté du moulin de Tourtouloux, sur un banc de rochers inclinés, dominant le ruisseau. Il sert de banquette au chemin d'intérêt commun de Bourganeuf à Saint-Martin-Château.

SAINT-PARDOUX-LES-CARDS.

Énorme pierre brute de plus de 9 mètres de longueur, sur laquelle était posé un second bloc de forme ovoïde, dont on faisait le tour en marchant sur le premier et qui, dit-on, pouvait osciller. Ces pierres, exploitées en 1869, reposaient sur d'autres en partie enfouies et formaient une sorte de cella naturelle de 3^{m},80 environ de longueur sur 0^{m},40 de hauteur. Une fouille dans cette chambre m'a fait rencontrer une terre noire, un caillou roulé, quelques petits fragments de charbon de bois, et des tessons de poteries grossières et très épaisses en partie faites à la main. Malheureusement je n'étais pas le premier à fouiller cette chambre.

En dehors de la cella, principalement sous le surplomb ouest du bloc, ont été trouvés par le propriétaire du champ beaucoup de tuiles à rebords et courbes, dont quelques-unes m'ont paru avoir subi l'action du feu. J'y ai recueilli des tessons de poteries romaines, un morceau de caillou qui ressemble à la partie supérieure d'une hache de pierre, et près de là, dans la terre labourée, un silex taillé.

Une autre pierre branlante se voit sur le plateau qui domine le

Digitized by Google

village du Haut-Bertignac du côté d'Ahun. Cet entassement, connu sous le nom de *la Pierre soupèse*, porté par un véritable dolmen d'une commune rapprochée, celle de Mainsac, a été indiqué par moi sous le nom de Pierre branlante dans les *Mémoires de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse*, tome III, p. 325. Elle pourrait tout aussi bien figurer parmi les faux dolmens avec celles de la commune d'*ISSOUDUN*. Voir ce mot ci-dessus.

SAINT-SYLVAIN-BAS-LE-ROC.

« Non loin des Pierres jomâtres existe le village de la Roussille. On y admire une pierre brute assez considérable et si parfaitement en équilibre que le moindre vent l'agite et lui fait produire un bruit continuel. L'amas dont fait partie cette pierre branlante porte le nom de *Pierres Folles*. » (Barailon, *Recherches*, p. 334.)

SAVENNES.

« A 400 mètres de la pierre levée de la forêt de Guéret, à égale distance du Masforeau et des Vergnes, se trouve une pierre en équilibre nommée *Pierre Chabranle*, c'est-à-dire qui se balance. Cette pierre, de 5^{m},25 de longueur, près de 2 mètres d'épaisseur et 1^{m},50 de largeur, repose à son milieu sur le sommet sphérique d'une roche circulaire ayant à sa base environ 1 mètre de largeur et élevé de 0^{m},40 au-dessus du sol. Quand, après avoir incliné la Pierre chabranle, on l'abandonne à elle-même, elle ne revient au repos qu'après une suite d'oscillations. » (Thuot, *la Forteresse vitrifiée du Puy-de-Gaudy*, p. 20.)

SOUBREBOST.

« Entre les villages de Laforêt et de Nadapeyras est une pierre placée en équilibre sur une autre ; sa longueur est de plus de deux mètres sur un mètre et demi de hauteur. Sa face supérieure, qui est arrondie, offre l'empreinte de sillons ; elle porte sur un espace d'environ quinze centimètres, ne s'adapte pas avec son support et oscille encore sous une forte pression..... Elle est connue des habitants sous le nom de *la Pierre qui branle*. » (Cancalon, *Essai*, p. 22, fig. p. 25.)

TOULX-SAINTE-CROIX.

« La quinzième (pierre jomâtre), élevée au-dessus du sol de deux

Digitized by Google

mètres un tiers, est en équilibre sur une autre. Elle a sept mètres et demi de longueur, quatre mètres un tiers de largeur et deux mètres et demi d'épaisseur. » (Barailon, *Rech.*, p. 363.) Cette pierre en équilibre du temps de Barailon a glissé depuis le long de son support, et l'une de ses extrémités repose aujourd'hui sur le sol.

PIERRES DIVERSES, PIERRES AUX FÉES, LIEUX-DITS.

Les noms de Pierres aux Fées, Pierres aux Mâtres, Pierres Fades, Pierres Folles, Pierres à la Demoiselle, etc., sont attribués dans la Creuse non seulement à des blocs naturels n'ayant en rien subi le travail de l'homme, mais encore à des dolmens, à des menhirs, à des pierres à bassins. Pour les gens de la campagne ces noms sont synonymes et désignent les fées. Ce grand nombre de pierres consacrées à ces déités (car je n'en ai certainement pas relevé le quart) n'a pas lieu de surprendre dans une contrée longtemps soumise aux Lusignan, ces descendants de la fée Mélusine. Ce qui démontre que c'est bien à cette époque qu'il faut rapporter la plupart de ces appellations, c'est qu'on les trouve aussi bien appliquées, comme je l'ai déjà dit, à des dolmens et à des menhirs qu'à de simples groupes de pierres brutes

C'est à cette conclusion qu'il faudrait s'arrêter, si ces Fées ne portaient, quoique rarement le nom de Mâtres ou de Fades. Les Mâtres sont des divinités domestiques des Gaulois. et les *Fata* sont regardées comme de même origine. Il y a donc tout lieu de penser que si la croyance aux fées prit, dans nos contrées, une immense extension au moyen âge, c'est qu'elle y avait de profondes racines dans les temps préromains.

La liste suivante ne comprend que les blocs naturels; je n'y ai point fait figurer, pour éviter des répétitions inutiles, les dolmens, les menhirs et les pierres à bassins, dont j'ai déjà parlé. On trouvera à leurs articles les noms qu'ils portent actuellement.

Quant aux pierres à légendes, ces légendes ne se rapportant pas directement aux temps préromains, je me contente d'en citer quatre ou cinq comme types dans la Creuse.

BORD-SAINT-GEORGES.

« La colline connue sous le nom de Roche de la Baume est cou-

Digitized by Google

ronnée par plusieurs rochers. Deux d'entre eux présentent l'empreinte de pieds humains. La tradition attribue l'une à saint Martial, qui se reposa en cet endroit en allant de Toulx à Ahun ; l'autre, à la reine des Fades ou Fées, qui la fit dans un moment de colère en frappant la roche fortement du pied droit, et qui transporta alors à Evaux, où ils existent aujourd'hui, les bains qui se trouvaient sur cette montagne et dont les puits revêtus de pierres artistement taillées et les sept creux pavés vidant les uns dans les autres et portant le nom de puits et creux des Fades, sont encore les preuves existantes. » (Barailon, *Mém. sur les nombreux sout. des environs de Toulx-Sainte-Croix*, dans *Mém. sur des sujets de médecine et sur quelques monum. ant. récemm. découverts dans le pays de Combraille*, in-12, Amsterdam, 1787.)

BUSSIÈRE-DUNOISE.

Près du village des Vergnes, pierre qui se soulève le jour de Noël pendant la messe de minuit et laisse voir d'immenses trésors.

BUSSIÈRE-NOUVELLE.

Au village de Coudeleix, une pierre danse le jour de la Saint-Jean.

CHAMBON-SUR-VOUEISE.

Barailon signale sur un rocher, à Maurissart, l'empreinte du pied d'une mule, qui serait celle de saint Martin, d'après ce qui m'a été dit dans le pays. M. Bourquelot (*Bull. de la Soc., des ant. de France*, 1868, p. 106) a fait remarquer « qu'en beaucoup d'endroits le nom de saint Martin a été appliqué à des monuments celtiques et a servi à consacrer des souvenirs païens. » Quoi qu'il en soit, il n'y a à Maurissart qu'une simple altération de la roche.

LA CHAPELLE-TAILLEFERT.

La Roche-aux-Échelles (la Peyro de los eschalis) est un rocher en forme de muraille, composé de feuillets horizontaux, en retraite les uns sur les autres aux extrémités, et formant d'un côté cinq et de l'autre douze gradins. Cette disposition de la roche est parfaitement naturelle et n'est due en rien à l'intervention de l'homme. Près du village du Chiroux, sur le flanc de la montagne.

Digitized by Google

CHAVANAT.

Au bord du Thaurion, sur le tènement de Maymanas, des rochers forment diverses excavations naturelles, dont une porte le nom de Four de las Fadas (four des fées).

FRESSELINES.

Village de Pierrefolle.

GUÉRET.

Les rochers que l'on aperçoit au pied de la montagne de Maupuy, un peu au-dessous de l'emplacement de l'ancienne chapelle de Lorette, dans la langue de terre comprise entre l'ancienne route de Bénévent et la nouvelle, sont connus sous le nom de Pierres folles.

JANAILLAT.

Village de Pierrefolle.

Non loin du village de Pierrefitte, dont j'ai parlé à l'article des faux menhirs (voir *JANAILLAT* ci-dessus), au nord du hameau du Masbarlaud, des rochers amoncelés sur un assez grand espace, dans le fond d'une vallée, y ont été apportés par la sainte Vierge, disent les vieilles gens, par le déluge, disent les lettrés du pays. Il n'y a là qu'un phénomène d'érosion, très fréquent dans les contrées granitiques.

PEYRABOUT.

M. le docteur Vincent a signalé dans cette commune une grotte aux Fées, formée de gros blocs de granite, à laquelle la main de l'homme lui paraît avoir manifestement travaillé.

PEYRAT-LA-NONIÈRE.

Entre les villages de Balzine et de la Mazère un gué porte le nom de gué du Pas-de-l'Ane. On montre au-dessus, sur la rive droite du ruisseau, un rocher plat portant l'empreinte peu visible, comme toujours, de deux pieds d'âne, dont l'une est plus marquée que l'autre. Les gens du pays prétendent que ces empreintes ont été laissées par l'âne que montait le diable passant par cette vallée.

Digitized by Google

ROCHES-MALVALAISE.

Un énorme filon de quartz, qui domine le bourg de Roches-Malvalaise, est connu sous le nom de Roche-Fade.

SAINT-AVIT-DE-TARDES.

On voit près du village des Poux, à gauche et proche de la route de Limoges à Clermont-Ferrand, un bloc de granite, connu sous le nom de *Pierre Mulet*. C'est une large dalle enfoncée dans le sol, qu'elle dépasse de 0m,50 environ. On y observe une curieuse empreinte de pied de mulet, et l'on raconte à ce sujet, dans le pays, que saint Martin étant poursuivi dans ce lieu par des païens, le mulet qu'il montait laissa l'empreinte d'un de ses pieds sur cette pierre (voir CHAMBON ci-dessus).

SAINT-PRIEST-LA-PLAINE.

Pierre portant l'empreinte d'un pied gigantesque chaussé d'un sabot, appelé le Pas-de-Gargantua, jadis sur le bord du ruisseau de Salagnac, aujourd'hui jetée sur ce ruisseau dans la haie d'un pré, au passage du chemin du Grand-Bourg à Saint-Priest. Très profonde et d'une vérité frappante, cette empreinte n'en est pas moins entièrement due à la nature seule.

SAINTE-FEYRE-LE-GUÉRÉTOIS.

Un dénombrement de la seigneurie de Sainte-Feyre, du 11 mars 1669, obligeamment communiqué par M. Picaud, chef de division à la préfecture de la Creuse, mentionne une Pierre folle sur la place du bourg de Sainte-Feyre, qui n'existe plus aujourd'hui.

DE CESSAC.

ERRATA.

Page 43, ligne 25, au lieu de : « Saint-Georges-la-Rouge » lisez : « Saint-Georges-la-Pouge. »

Page 47, ligne 8, au lieu de : « Bosteaux » lisez : « Bostcaux. »

Page 52, ligne 16, ajoutez : « Près du premier de ces dolmens, à l'est,

Digitized by Google

et à 150 mètres de distance, un second, plus grand mais moins élevé que lui, a été détruit vers 1859. La table a servi a faire la meule d'un moulin à chanvre ; les supports seraient enfouis sous un monceau de pierres retirées du champ dans lequel il se trouvait.

« M. Bosvieux, dans des notes manuscrites, en indique un quatrième à Proveix et ajoute que ces quatre dolmens forment un demi-cercle. Il m'a été, jusqu'à ce jour, impossible d'avoir dans le pays aucun renseignement sur lui. Les trois premiers seraient, d'après cet ancien archiviste de la Creuse, « l'œuvre de trois Bonnes Dames. » Le second est connu sous le nom de « Pierre Fade. » « D. C. »

Digitized by Google

BULLETIN MENSUEL

DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

MOIS D'AOUT.

Nous avons parlé, dans notre dernier bulletin, d'un moulage de la patère de Lampsaque offert à l'Académie par M. Tissot. M. de Longpérier, après l'avoir examiné, demande qu'il soit constaté qu'il y a reconnu les traces d'une inscription existant au revers, indéchiffrable sur la reproduction, mais qui certainement se lirait sur l'original. Cette inscription paraît avoir échappé à ceux qui avaient examiné la patère antérieurement.

M. Léon Heuzey fait une communication sur l'importante acquisition faite par le Louvre, d'antiquités découvertes en Chaldée par M. de Sarzec, vice-consul de France à Bassorah. Cette communication paraîtra dans la *Revue*.

M. Edon, professeur de l'Université, est admis à communiquer un travail où il examine le problème relatif à l'infraction de la règle de l'*allongement par position*, infraction que l'on rencontre si souvent chez les vieux poètes comiques de Rome, Térence et Plaute.

M. Geffroy, directeur de l'École française de Rome, annonce à l'Académie qu'une quadruple donation faite à l'école par MM. Engel-Dollfus, Durieu, Delaville-Leroux et Eugène Le Comte a été approuvée par M. le ministre de l'instruction publique. L'ensemble de ces donations se monte à la somme de trente mille francs. Cet acte de générosité est d'un excellent augure pour l'avenir de l'école.

M. Joseph Halévy achève la communication d'un mémoire sur les *inscriptions peintes* trouvées à Larnaca, non loin de l'antique Citium, dont M. Renan a déjà entretenu l'Académie. M. Derenbourg avait déjà fait à ce sujet plusieurs observations. Il faut espérer qu'après ces divers travaux le texte de ces inscriptions ne contiendra plus aucune obscurité.

M. Victor Guérin est admis à communiquer une note sur l'excavation funéraire connue à Jérusalem sous le nom de *Tombeaux des Rois*. On sait que M. de Saulcy a traité jadis cette question avec grands développements M. Guérin modifie sur plusieurs points les conclusions de M. de Saulcy.

Digitized by Google

M. Renan communique une lettre de M. Clermont-Ganneau, correspondant de l'Académie à Jaffa. M. Ganneau annonce qu'il a fait à Arsouf et à Amvas des excursions fructueuses. Entre autres découvertes curieuses le savant explorateur signale un chapiteau ionien portant d'un côté l'inscription grecque εἷς θεός et de l'autre, en caractères hébreux *archaïques*, la formule biblique bien connue : *Que son nom soit béni à jamais*. M. Ganneau en conclut que l'usage des caractères hébreux archaïques se conserva chez les Juifs jusqu'au sixième ou septième siècle, date probable du monument, qui paraît être d'origine samaritaine. A. A.

Digitized by Google

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

ET CORRESPONDANCE

— *Les Fouilles de Sanxay.* — On nous communique sur les fouilles exécutées à Sanxay quelques indications qui nous ont paru de nature à intéresser nos lecteurs :

M***, le 6 septembre 1881.

« Mon cher ami,

« Ainsi que je vous l'avais annoncé dans l'une de mes précédentes lettres, notre ami commun M. l'abbé L... et moi, nous avons enfin accompli la visite, depuis longtemps projetée, aux fouilles que le R. P. de la Croix pratique en ce moment sur le territoire de la commune de Sanxay, dans le canton de Lusignan. J'ai vivement regretté que vous ne nous ayez point accompagnés dans cette délicieuse excursion, et que vous n'ayez pu, comme nous, contempler cet infatigable pionnier des sciences archéologiques sur le théâtre de ses exploits, et admirer les merveilles du passé qu'il contraint un sol, demeuré muet pendant tant de siècles, à dévoiler aux regards de ses contemporains.

« Certes, voilà un religieux qui emploie noblement ses loisirs.

« Membre de la Société des antiquaires de l'Ouest, l'une des premières sociétés savantes de France, et par la date de sa fondation et par l'importance de ses travaux, le P. de la Croix s'était consacré, depuis nombre d'années déjà, à la recherche des vestiges du monde gallo-romain enfouis sous le sol de notre vieux Poitou. Sans autres ressources que son patrimoine, il avait entrepris successivement des fouilles considérables sur différents points de la cité poitevine. Presque toujours couronnés de succès, ses efforts ont puissamment aidé à résoudre bien des questions concernant l'histoire de Poitiers sous la domination des Romains, et plus tard sous celle des Visigoths. Mais ce qui a fini par attirer tout à fait l'attention du monde savant sur ses travaux, c'est la découverte récente qu'il a faite d'un *martyrium* sur la partie des dunes située entre la caserne d'artillerie et le cimetière de la Pierre-Levée. Là gisaient, ignorés depuis les premiers âges du christianisme, les vénérables restes de toute une pha-

Digitized by Google

lange de pieux fidèles mis à mort pour le nom de Jésus-Christ. Le rapport que l'auteur de cette découverte en a fait à la dernière réunion des Sociétés savantes à la Sorbonne a été couvert d'applaudissements et lui a valu les félicitations de tous ceux qui s'intéressent aux progrès de la véritable science.

« Le succès pour ce chercheur infatigable n'est qu'un encouragement à de plus laborieuses entreprises. La découverte du *martyrium* de Poitiers n'était que le prélude de découvertes plus intéressantes encore dans le sol de notre vieille Aquitaine. Il y a un peu plus d'un an, le P. de la Croix creusait les flancs d'une colline abrupte qui domine les bords de la Vonne, au-dessus du bourg de Jazeneuil, pour déblayer un souterrain destiné à recueillir les eaux d'une source dans les entrailles de la terre. Cette source, au sortir du sol, alimentait un aqueduc dont le père suivait les traces et mettait à nu les vestiges sur un parcours d'un kilomètre en aval de la rivière, et au terme de l'aqueduc il découvrait les substructions d'une vaste métairie romaine dans le champ dit *Champ du Chiron*. De là, remontant le cours de la Vonne jusqu'à un kilomètre au-dessus du bourg de Sanxay, il s'arrêtait au milieu de champs et de prairies inclinées en pente douce vers le bord de la rivière, et qui chaque année se couvrent de verdure et de moissons. La pioche de ses terrassiers, guidée par ce coup d'œil qui semble lui-même percer le sol et contempler à l'avance les trésors d'architecture qu'il dérobe aux regards, mettait à découvert, après quelques mois de travail, tout un temple païen construit dans des proportions colossales, et avec une richesse d'ornementation qui égalait peut-être la richesse des temples de l'ancienne Rome. C'est cette dernière découverte, vous le savez, mon ami, qui était l'objet de notre curiosité, et, après avoir payé un légitime tribut d'admiration à son auteur, je reviens à notre voyage, dont je ne vous ferai qu'un récit très succinct.

« Donc, le 30 du mois d'août, nous quittions Poitiers par le dernier train se dirigeant vers la Rochelle, pour descendre à la gare qui dessert l'antique cité de Mélusine. Nous allâmes demander l'hospitalité de la table et de la nuit à notre vieille connaissance le doyen de Lusignan. Il nous reçut avec une joie toute cordiale et s'offrit immédiatement à nous accompagner, le lendemain, dans notre excursion.

« Le lendemain, en effet, sur les huit heures du matin, nous montions dans une sorte de vieux char-à-bancs, que notre conducteur décorait du nom de *breack*, bien que sa fabrication ait pu précéder d'un demi-siècle l'invention de ce genre de véhicule. Nous nous y casons de notre mieux. La température était douce; le ciel, en partie couvert de nuages, ne nous envoyait que de rares rayons de soleil, dont l'ardeur était tempérée par la fraîcheur du matin. La route qui conduit de Lusignan à Sanxay mesure quatorze kilomètres. Elle serpente sur une chaîne de collines d'où la vue s'étend sur la riante vallée de la Vonne et sur les coteaux boisés qui bordent sa rive gauche. De distance en distance on aperçoit quelques toits ardoisés qui émergent au milieu de parcs touffus. Ici c'est le château

Digitized by Google

de la Barre, construction très coquette dans le plus pur style du XVIIIe siècle. Son propriétaire actuel vient de le faire restaurer avec une splendeur et une perfection de décor que la demeure de ses ancêtres n'avait pas connues jusqu'à lui. Plus loin c'est le château de Curzay, bâti sur la pointe d'une sorte de promontoire qui s'avance au milieu d'un vaste méandre de la rivière. Son nom rappelle l'un de ces administrateurs sages et courageux (1) qui ont été la gloire du gouvernement de la Restauration, mais dont la race s'est perdue depuis.

« Il est presque dix heures lorsque notre véhicule s'arrête au milieu du bourg de Sanxay. Nous nous hâtons de descendre et de déposer notre viatique de voyage dans la maison d'un honnête habitant, père d'un prêtre, M. l'abbé A***, qui, au départ de Lusignan, s'était joint à nous pour nous faire les honneurs de son pays natal. Nous nous dirigeons à pas rapides vers le terme de notre excursion par un chemin étroit, bordé de haies épaisses et entièrement couvert par le branchage des arbres, comme on en rencontre beaucoup dans le pays de Gâtine. Arrivés sur les hauteurs de la ferme de la Boissière, qui n'est séparée de la Vonne que par une pente fortement inclinée, nous apercevons sur la rive opposée, à quelques centaines de pas, le terrain des fouilles, sillonné en tous sens par d'énormes *cavaliers*, au milieu desquels s'élève une petite tente en coutil rayé supportée aux quatre angles par des pieux enfoncés en terre. C'est là que le vaillant archéologue, tout en surveillant et en dirigeant les travaux de ses terrassiers, trace au fur et à mesure sur le papier le plan de ses découvertes, avec une admirable précision et une irréprochable pureté de dessin.

« Nous n'étions point des étrangers pour le R. P. de la Croix, ainsi que le témoignait visiblement le vigoureux *shake-hand* par lequel il nous accueillit. Avec une bonne grâce parfaite, il se mit aussitôt à notre disposition pour nous guider à travers les ruines que nous avions sous les yeux. Au moyen d'un plan par terre dressé de sa main, il nous donna une idée générale du monument, et nous en fit ensuite visiter les différentes parties jusque dans les moindres détails.

« Je ne veux point entreprendre, mon cher ami, de décrire le monument découvert par le R. P. de la Croix. Outre que ce genre de travail n'est guère de ma compétence, il demanderait des développements qui dépasseraient de beaucoup les limites d'une simple lettre. Au reste, l'inventeur se charge de le faire revivre au complet dans ses dessins. Il réunit laborieusement tous les éléments qui lui sont nécessaires pour cela. Les fouilles ont été poursuivies jusqu'au sol primitif et sablonneux sur lequel l'édifice était assis. De la sorte les fondations ont été entièrement dégagées. Les nombreux fragments de ciment formant pavé, qui subsistent en plusieurs endroits, permettent de déterminer le niveau du plain-

(1) M. le vicomte de Curzay, préfet de Bordeaux.

Digitized by Google

pied au-dessus des soubassements. D'autre part, on a recueilli assez de fragments de colonnes et de chapiteaux pour en calculer le diamètre et la hauteur, et, par suite, pour reproduire intégralement la forme et l'élévation du monument, conformément aux lois de l'architecture de l'époque où il a été construit. Tel est le travail, du plus vif intérêt, dont s'occupe en ce moment le révérend père.

« La découverte de ce temple païen sur le sol de notre vieille Aquitaine est incontestablement, au point de vue de l'archéologie, la plus importante et la plus curieuse qui ait été faite depuis le commencement de ce siècle. C'est un vaste parallélogramme qui mesure soixante-quatorze mètres de face sur quatre-vingts mètres de profondeur. Tout autour règnent des galeries couvertes à double rang de colonnes, et à triple rang sur la façade. L'autel était situé au centre même de l'édifice; son mur d'enceinte a la forme octogone. Il n'y a pas de doute qu'il ne fût surmonté d'une coupole reposant sur huit colonnes. Le temple proprement dit, qui environne l'autel des sacrifices, a la forme d'une croix grecque, dont le prolongement des bras coupe à angle droit et par le milieu les côtés du quadrilatère. Cette forme d'une croix grecque a fait penser à quelques-uns que ce pouvait bien être là tout simplement un édifice chrétien des premiers âges. Ce sentiment n'est guère soutenable : les basiliques chrétiennes se bâtissaient toujours dans les grandes cités, au milieu des populations agglomérées. Or le P. de la Croix se fait fort de démontrer qu'il n'y avait là aucune agglomération de population dans un rayon très étendu.

« Sous l'autel se trouve une petite nappe d'eau, alimentée par une source. C'est là que se rendaient les immondices du temple et le sang des victimes. La nappe d'eau débouche dans un égout souterrain d'environ deux mètres de haut et dont la majeure partie des voûtes existe encore. On y descend par un escalier situé à l'angle sud-est de l'édifice. De l'égout les immondices s'écoulaient vers la rivière par un petit canal encore inexploré, mais dont on aperçoit l'entrée à gauche de la marche inférieure de l'escalier.

« Les espaces compris entre les bras du temple et les angles des galeries formaient autant de préaux. La façade du temple est à peu près parallèle au cours de la Vonne, et regarde l'est. On y montait par trois escaliers, deux plus petits aux extrémités, et au milieu l'escalier d'honneur, n'ayant pas moins de sept mètres de large. Les quatre à cinq marches inférieures sont toujours en place, et, quoique en pierre dure, elles sont à moitié usées par le frottement.

« On se demande naturellement à quelle époque remonte ce monument. Jusqu'ici on n'a rien trouvé dans ces ruines qui puisse servir à préciser la date de la construction. Mais la perfection de l'ensemble, le caractère et le fini des sculptures, quelques lettres du plus beau type sur un fragment de pierre, ayant fait partie d'une inscription, accusent, à n'en pouvoir douter, la grande époque de l'architecture romaine, le siècle des

Digitized by Google

Césars ou celui des Antonins, ce qui nous reporte aux deux premiers siècles du christianisme.

« Le temple proprement dit était entouré de constructions diverses qui lui servaient de dépendances. Je me contenterai de vous les indiquer, car les fouilles qu'on y pratique sont trop peu avancées pour que l'on puisse en déterminer avec exactitude le caractère et les dimensions.

« La première n'est autre qu'un petit temple, placé à une certaine distance et sur la voie d'accession du temple principal. C'est là que, d'après les usages païens, on devait accomplir certaines purifications avant de pénétrer dans l'enceinte sacrée.

« La deuxième et la principale construction s'élevait entre la rivière et le temple, parallèle à la façade de celui-ci, à une distance d'environ 94 mètres. Elle en était séparée par un vaste préau. L'espace de terrain qu'elle recouvre n'est guère inférieur à celui qu'occupe le temple. Vu son importance, c'est sur cette partie que se portent en ce moment les efforts du R. P. de la Croix. De grands travaux ont déjà été exécutés. Déjà l'on a mis à nu les contours d'appartements de diverses formes, parmi lesquels des salles au pavé en forme de cuvette, peut-être des salles de bains. Ce qui rend la chose vraisemblable, c'est que l'on a déjà constaté l'existence de trois *hypocaustes*. Dans les substructions on rencontre des caves profondes, avec leurs voûtes épaisses en parfait état de conservation. Une magnifique galerie souterraine communique avec les caves; on y descendait par un bel escalier. De plus, on a découvert, jusqu'au chemin public actuel, deux autres galeries conduisant des thermes à la rivière. Ces thermes étaient alimentés par deux sources voisines qui dominent le niveau du bâtiment, l'une de 8 mètres et l'autre de $2^{m},50$. On a trouvé à quelque distance un puits inachevé d'où l'on a retiré des os de divers animaux : bœufs, moutons, petits chiens.

« A l'angle sud-est de cet immense édifice s'en trouvait un autre de moindres dimensions; c'était le *stabulum*, où l'on conservait les victimes destinées au sacrifices. Mais ici les fouilles viennent seulement de commencer.

« Quant aux demeures des prêtres et des serviteurs, c'étaient de petites constructions disséminées dans le voisinage du temple. On en a retrouvé une et on espère en rencontrer d'autres.

« Enfin, toujours en face du temple, mais sur la rive opposée de la Vonne, un théâtre, à contenir plusieurs milliers de spectateurs, avait été creusé dans la pente très raide qui s'élève de ce côté. On sait que les jeux du cirque et les représentations théâtrales étaient le complément obligé des grandes solennités païennes. Par conséquent l'existence d'un théâtre en ce lieu est la preuve de l'importance des cérémonies qui s'y accomplissaient et des multitudes qui venaient y prendre part. La scène était placée sur le bord de l'eau, et le révérend père se propose de retrouver au fond du lit de la rivière les passages qui reliaient les deux rives et mettaient en communication le cirque et le temple. La pioche n'a

Digitized by Google

point encore ouvert le sol ; mais, sous la verte pelouse, il est facile au visiteur attentif de distinguer à première vue, dans l'ensemble du théâtre, la partie qui est due à la conformation naturelle du terrain et celle qui a été ajoutée de main d'homme.

« Voilà, mon cher ami, un aperçu trop rapide et bien imparfait des merveilles récemment découvertes par le R. P. de la Croix, merveilles qui, dans des temps fort reculés, ont disparu de la surface de la terre sans laisser de traces dans la mémoire des hommes. Ces imposantes constructions ont été détruites par le feu. Les pierres à moitié calcinées, les plombs fondus, les amas de cendres que la pioche découvre dans toute la région des fouilles, mettent ce point hors de toute contestation.

« On peut se demander comment a pu disparaître, à une époque qu'on ne saurait préciser, l'énorme quantité de matériaux qui était entrée dans la construction de ces édifices grandioses ? Que sont devenues les statues des dieux romains ou gaulois qui remplissaient le temple et ses alentours, et ces innombrables colonnes corinthiennes, cannelées et à feuilles imbriquées, et ces chapiteaux fouillés avec tant d'art ? Ce sont les fouilles elles-mêmes qui nous fournissent la réponse. Elles ont révélé l'existence de trois fours à chaux établis au milieu de ces ruines. Là, dans ces fours, en une région où le calcaire de qualité commence à faire défaut, sont passées les richesses de l'art antique pour fournir aux besoins des constructeurs, dans les temps qui ont suivi.

« Ici se pose naturellement une première question : Est-ce qu'un temple bâti avec de si vastes proportions, et à la construction duquel avait concouru l'art le plus raffiné de la belle époque de l'architecture romaine, pouvait être un monument isolé ? N'est-il pas à supposer qu'il était entouré d'une population très dense, ou qu'il existait tout près de là, sinon une grande cité comme le *Lemonum Pictonum* ou le *Mediolanum Santonum*, au moins un *pagus* gallo-romain considérable ? Le R. P. de la Croix affirme qu'il n'en était rien. Pour s'en assurer, il a sondé le sol environnant dans un rayon très étendu. Nulle part il n'a rencontré des vestiges de constructions gallo-romaines. En cela il est d'accord avec la *Table Théodosienne*, qui n'indique sur la voie de *Lemonum* au *Portus Nannetum* qu'une seule *mansio* ou *pagus*, celle de *Segora*. Il est vrai que l'on n'est point encore fixé sur la véritable position de cette *mansio*. Mais il serait téméraire de vouloir la rapprocher du monument qui nous occupe, attendu que sa distance de Poitiers, telle qu'elle est marquée sur la *Table*, était de trente-trois lieues gauloises, ou de 75 kilomètres environ. Aujourd'hui, la seule population agglomérée qui existe dans le voisinage des ruines, c'est le bourg de Sanxay. Mais il est prouvé, par les recherches déjà faites, que Sanxay n'existait pas à l'époque de la construction du temple païen, ni même à celle du démembrement de l'Empire par les barbares. Il peut se faire, cependant, qu'un oratoire sous le vocable de Saint-Pierre ait été érigé, dès les temps apostoliques, sur l'emplacement de son église actuelle. C'est du moins le sentiment du regretté M. Jules

Digitized by Google

Richard, membre de la Société de statistique de Niort. Dans un opuscule intitulé : *Les chemins apostoliques*, qu'il publia il y a une vingtaine d'années, il établit que la fondation des églises placées sous le vocable d'un apôtre remonte, dans nos contrées, à l'apostolat de saint Martial. Parmi les exemples qu'il cite, il nomme Saint-Pierre de Granzay, Saint-Pierre de Sanxay, Saint-Pierre d'Exoudun, etc. Peut-être un disciple de saint Martial se sera-t-il avancé jusque dans le voisinage du temple païen, et, sur cette terre alors livrée au culte du démon, aura-t-il bâti un petit oratoire sous le patronage du chef des apôtres ? Quoi qu'il en soit, Sanxay n'a pris quelque importance, comme centre de population, qu'après le xe siècle, lorsqu'il fut érigé en archiprêtré.

« Mais, alors, comment expliquer la position de ce temple au milieu de la solitude, loin de toute population de quelque importance ? C'est là précisément la preuve que sa construction remonte à la plus haute antiquité et qu'elle suivit de près la conquête des Gaules par les Romains. On sait que les Gaulois, nos ancêtres, cherchaient d'habitude l'ombre et le silence des épaisses forêts pour l'accomplissement de leurs cérémonies religieuses. On pourrait apporter en preuve les lieux sacrés les plus célèbres dont l'histoire a conservé les noms. Les vainqueurs de la Gaule se gardèrent de rien changer à cet usage de leurs nouveaux sujets. La seule modification qu'ils apportèrent, ce fut de couvrir les lieux sacrés de temples vastes et somptueux. Or il n'y a pas de doute que le temple dont nous visitons aujourd'hui les ruines n'ait été construit dans l'un de ces lieux sacrés; car une immense forêt couvrait alors toute la région qui forme aujourd'hui le pays de Gâtine, et qui était comprise entre la voie romaine qui conduisait à Nantes, au nord-ouest, et celle qui, au sud-ouest, aboutissait à Saintes, en passant par la *mansio de Rauranum*. Au reste, voici un fait matériel qui vient à l'appui de cette explication relativement à l'origine du monument. On a retrouvé dans les fouilles la faucille au manche d'or qui servait aux prêtres druides pour la récolte du *gui sacré*.

« Pendant deux longues heures, qui nous ont paru bien courtes, le R. P. de la Croix nous a tenus sous le charme de sa parole. Pour nous être agréable, il avait *volontairement* oublié le modeste déjeuner qui l'attendait à la ferme voisine. Il était près d'une heure après midi. Nous prîmes congé de lui, en lui disant : au revoir. D'ailleurs nous avions hâte d'aller nous-mêmes retrouver nos provisions de voyage dans la maison où nous les avions déposées quelques heures auparavant.

« L'abbé X.,

membre de la Société des antiquaires de l'Ouest. »

(*Courrier de la Vienne et des Deux-Sevres.*)

—— Nous lisons dans *l'Espérance du peuple* de Nantes :

« *Découverte archéologique.* — Une magnifique trouvaille a été faite tout dernièrement sur le bord de la Loire. Le sieur B..., en cherchant sous les pierres du rivage de petites anguilles pour amorcer sa ligne, découvrit un trou rond, creusé dans l'argile de la berge, et rempli d'armes et de

Digitized by Google

bijoux en bronze. Frappé de la singularité de ces objets, B... renonça à sa pêche pour ce jour-là, et vint porter au Musée archéologique de Nantes quelques-unes de ces pièces. M. Fortuné Parenteau, notre dévoué conservateur, fut bien vite informé de cette trouvaille et s'occupa de l'acquérir pour le musée. C'est la troisième grande découverte de ce genre que nous devons à ses bonnes et promptes décisions; l'une à Saint-Père-en-Retz, l'autre sur la rive droite et la troisième sur la rive gauche de la Loire. Mais cette nouvelle série d'objets est incontestablement la plus belle; certaines pièces ont un intérêt exceptionnel, l'une entre autres dont on ne connaît qu'un seul exemplaire, trouvé dans un des lacs de la Suisse. Des haches, des marteaux, des gouges, des pendeloques, bracelets, anneaux, grains de colliers, une foule d'objets destinés à l'équipement des guerriers, tels que des agrafes de ceinturon, umbos de boucliers, têtes de lances et de javelines, des épées brisées, des poignards, etc., etc.

« Ces objets avaient été réunis pour servir à une de ces fonderies celtiques comme celles de Saint-Père-en-Retz et du Jardin des Plantes, publiées par M. Parenteau.

« En l'absence du conservateur, M. Pitre de Lisle, membre de la commission administrative du Musée, a suivi cette découverte et pratiqué des fouilles sur le lieu de la trouvaille; il a retrouvé tous ces beaux objets ensevelis depuis plus de vingt siècles dans les grèves de la Loire (500 ans peut-être avant l'ère chrétienne), et maintenant ils sont disposés dans les vitrines du musée de l'Oratoire. Ce sont en quelque sorte les archives métalliques du *Portus Namnetum* à l'époque homérique des Gaules. »

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Histoire de l'art dans l'antiquité (Egypte, Assyrie, Perse, Asie Mineure, Grèce, Étrurie, Rome), par Georges Perrot et Ch. Chipiez. Paris, Hachette, 1881.

L'art a le privilège d'intéresser tout le monde : c'est un sommet que tous ne peuvent pas gravir, mais qui attire tous les regards. Il éveille chez l'homme le plus inculte des sentiments confus mais pleins de charme ; il procure à ceux qui le goûtent pleinement des jouissances d'ordre supérieur, et il continue, après avoir épuisé son effet esthétique, à tenir en haleine la curiosité de ceux qui veulent l'analyser pour le comprendre. On a vu des métaphysiciens à barbe blanche, fatigués de courir après l'absolu et las d'opposer les unes aux autres des antinomies irréductibles, chercher dans le *beau*, dont l'*art* est l'expression concrète, la clef du mystère des choses. L'art a donc tous les suffrages, et cela sans mêler à l'agréable l'utile, au sens vulgaire de ce mot. Il laisse à l'industrie — qu'on appelle aussi parfois d'une manière générale *les arts* — le soin de pourvoir à l'utile : sa mission à lui est d'enfermer sous des formes sensibles des sentiments et des idées. Ce n'est point pour les rendre d'un usage plus commode que le potier décore ses vases ou s'ingénie à leur donner un profil élégant ; l'art se surajoute ici à l'industrie : ce qu'il apporte, c'est le superflu, et le but qu'il vise, c'est la satisfaction du sens esthétique. Il n'est même jamais plus à l'aise que quand il est affranchi de toute association de ce genre et qu'il peut créer des formes uniquement destinées au plaisir des yeux. Cependant, comme il n'y a point dans l'homme d'antagonisme entre ses besoins et ses plaisirs, il n'y a point divorce entre l'art et l'industrie. Une œuvre d'architecture, par exemple, ne nous paraît belle qu'à condition de nous offrir des garanties de stabilité et d'être appropriée à un but déterminé. C'est affaire aux esthéticiens de nous montrer, en faisant la grammaire raisonnée du langage des formes plastiques, dans quelle mesure s'allient les exigences de l'utile et celles du beau, unique objet de l'art.

Mais l'art, d'où la spéculation philosophique cherche à dégager ainsi un idéal abstrait, est en lui-même chose fort concrète. Il est tout entier dans ses œuvres, production spontanée et comme nécessaire du génie de notre espèce, peu à peu affiné et mûri par la culture. Comme tel, il a son *histoire*, diverse suivant les pays et les aptitudes des différentes races, histoire qui suit pas à pas celle des civilisations. On s'est longtemps con-

Digitized by Google

tenté d'étudier isolément les œuvres d'art et d'en faire des descriptions techniques, sans paraître se douter qu'il y a de l'une à l'autre un lien historique et qu'en suivant ce fil conducteur on assiste au développement d'une faculté naturelle, excitée de mille manières par le milieu dans lequel elle s'exerce, dirigée dans ses efforts, déterminée dans ses préférences par les idées auquelles elle cherche une expression ou par la nature des matériaux dont elle dispose.

Ce sont là des vérités banales aujourd'hui et qui étaient encore neuves quand elles furent comme révélées par un archéologue plus enthousiaste encore que savant, dont il est difficile d'apprécier impartialement le mérite, tant la piété de ses disciples a mis son nom hors de pair. « Winckelmann, dit B. Stark, a fait de l'histoire de l'art une partie intégrante de l'histoire universelle de l'humanité ; il a reconnu dans l'art la floraison des civilisations nationales et placé la mesure de son originalité dans le style, c'est-à-dire dans la forme artistique qui sert d'expression à l'idée et dans la succession même des styles. » Si l'histoire — j'allais dire la religion — de l'art ne date guère que de Winckelmann (*Geschichte der Kunst des Alterthums*, 1763), ce n'est pas que l'antiquité figurée eût manqué avant lui d'admirateurs ; on peut même dire que des archéologues comme Montfaucon et de Caylus en connaissaient mieux que lui l'inventaire; mais Winckelmann a été le premier à encadrer dans des idées générales tous ces documents, à transformer les catalogues d'objets en une sorte de drame où l'art grec, conçu comme un personnage vivant, naît, grandit, arrive à sa maturité, puis décline et meurt.

Seulement, on peut le dire sans irrévérence, Winckelmann avait dépassé le but : le drame, avec son prologue (*l'Art chez les Egyptiens*, — *les Phéniciens*, — *les Perses*) et ses cinq actes, est si régulier qu'on le soupçonne d'avoir été conçu *à priori*, et l'on est tenté de réduire la découverte à la constatation d'un progrès suivi de décadence. Ses successeurs ont dû s'efforcer de rester plus près des faits positifs. On mit moins d'enthousiasme à démontrer que « le beau est le vrai affranchi du temps » et plus de scrupule à décrire les enveloppes matérielles de cet idéal. Le livre de Winckelmann, tout en gardant sa valeur comme modèle, devint bien vite insuffisant comme source d'informations, et plus d'un tenta de le refaire. Mais l'influence du maître fut pendant soixante ans si tyrannique qu'on ne trouve guère derrière lui que de plats imitateurs, parlant en un jargon confus du « génie de l'art » et de l'« initiation » qu'il exige.

O. Müller, qui n'était point de la race des disciples, s'est attaché, dans son *Manuel de l'archéologie de l'art*, à réunir, mais en les distinguant, les divers points de vue auxquels on peut se placer pour étudier un si vaste sujet : théorie de l'art, histoire de l'art, étude des genres et sous-genres, étude des procédés, des formes employées et des sujets traités, cette dernière partie constituant une sorte de mythologie artistique. Depuis, quelques-unes des parties de cet ensemble ont été développées dans des ouvrages spéciaux, l'histoire des artistes grecs par Brunn, l'histoire de la

Digitized by Google

plastique et celle de la mythologie artistique par Overbeck, l'histoire de l'architecture par Bœtticher, Hittorff et autres.

En dépit de tant de travaux, on peut dire que, hier encore, l'histoire de l'art antique était à faire : il y avait là une lacune que les manuels, d'ailleurs estimables, de Kugler, de Lübke et autres, ne pouvaient combler. Cette histoire complète, amplement renseignée, rattachée à l'histoire générale de la civilisation, combinant dans une juste mesure les explications théoriques et les descriptions particulières, menant de front le développement des genres et celui des talents individuels, replaçant enfin dans le mouvement d'ensemble qui les porte et les fait voir sous leur véritable jour tant d'œuvres, tant de débris qui, isolés de leur milieu, resteraient inintelligibles, cette histoire, dis-je, nous allons l'avoir enfin, et faite de main d'ouvrier.

Ce n'est point par amour de la digression que j'ai parlé de l'art en général, de l'infinie variété des questions que doit traiter ou connaître un historien de l'art, et de la difficulté qu'il y a à classer ces sujets d'étude de façon à les aborder en temps et lieu. En présence de l'œuvre magistrale de MM. Perrot et Chipiez, dans laquelle la forme est si attrayante, la disposition si claire, la reproduction des monuments par la gravure si exacte, et — pour rendre justice à tout le monde — l'exécution matérielle si splendide, il est bon que le lecteur ne soit pas dupe de son plaisir et ne croie pas trop facile une étude qu'on a su lui rendre si agréable. Il appréciera mieux tout ce qu'il a fallu de science technique et d'art littéraire pour ranger sous ses yeux en si bel ordre tant de matériaux divers, quand il saura que, là où nos éminents compatriotes ont si merveilleusement réussi, bien d'autres ont échoué. L'*Introduction* que M. Perrot nous promet ne saurait être plus utilement employée qu'à nous donner un aperçu de l'historiographie de l'art. Nous y apprendrons quantité de choses que nous ne savons guère, et l'auteur, qui se décide si malaisément à parler de lui-même, se trouvera avoir marqué la place qui convient à son livre en croyant ne faire que l'éloge de ses devanciers.

L'*Histoire de l'art dans l'antiquité* est signée de deux noms, dont l'un est depuis longtemps connu du monde savant par des travaux de premier ordre et dont l'autre doit déjà une honorable notoriété à une *Histoire des Ordres grecs*, pleine de vues originales et d'idées fécondes. Je n'essayerai point de rechercher, contre le gré même des auteurs, quelle a pu être dans l'œuvre commune la part contributive de chacun d'eux ; le membre de l'Académie des Inscriptions et l'architecte érudit se présentent associés par une collaboration continue, qui double en quelque sorte leur compétence. M. Perrot a voulu que le nom de M. Chipiez fût encore plus étroitement uni au sien que le nom de Raphaël Mengs ne l'est à celui de Winckelmann.

Il suffit de lire la première page de la nouvelle *Histoire de l'art* pour se convaincre que les auteurs se proposent d'embrasser dans une vaste synthèse toutes les parties du sujet, et la lecture des fascicules parus

Digitized by Google

montre que les promesses du début sont et seront amplement tenues. Le plan se dessine déjà et fait pressentir la grandeur du monument.

L'art embryonnaire des temps préhistoriques, dont les géologues ont retrouvé çà et là quelques rares vestiges, a pu être sans inconvénient laissé de côté; il en est de même des formes, isolément décrites et mal connues, qu'ont ébauchées les peuples de l'Asie orientale et de l'Amérique. Ce sont là des curiosités qui, en l'état actuel de la science, ne sauraient être étudiées avec cette profondeur de vues, cette sûreté d'informations et cette laborieuse exactitude dont les auteurs entendent ne se point départir. L'histoire de l'art antique a évidemment pour centre l'étude de l'art grec, et, si les peuples qui confinent au monde classique n'y figurent pas simplement, comme dans l'ouvrage de Winckelmann, à titre de précurseurs, il n'en est pas moins vrai qu'en fin de compte, ils nous intéressent surtout dans la mesure où ils nous aident à comprendre la genèse de l'art qui est resté la parure et l'orgueil de notre Occident.

En attendant que nous voyions apparaître à l'horizon le fronton du temple hellénique, peuplé de beaux torses nus, M. Perrot nous promène au milieu des monuments élevés par ce peuple égyptien en face duquel les Hellènes eux-mêmes ont éprouvé comme un accès de modestie. La matière abonde, accumulée par les Champollion, les Mariette, les Maspero, pour ne citer que les plus infatigables et les plus heureux parmi les explorateurs de l'Egypte. M. Perrot esquisse à grands traits, d'après les travaux les plus récents, l'histoire de la vallée du Nil; il analyse le tempérament de ses habitants ; il en note le trait saillant, la préoccupation du surnaturel, et, au fond de cette dévotion toujours en haleine, il surprend le souci qui l'alimente, le souci de la vie future. Il ne s'agit pas pour l'Egyptien de mériter par une vie exemplaire un bon accueil dans l'autre monde; la vie la mieux employée est celle de l'homme qui a su se préparer de son vivant le tombeau où il résidera en attendant la renaissance, qui s'est ingénié à dérober son corps à la destruction et à se procurer toutes les commodités, parfums, vivres, serviteurs même, compatibles avec la vie silencieuse de la tombe.

L'étude de l'art égyptien commence donc par l'architecture funéraire. Voici la tombe de l'Ancien Empire, les *mastaba* construits par des particuliers, les pyramides colossales élevées par les rois ; puis la tombe du Moyen Empire, creusée dans le roc ou bâtie en édicule surmonté d'une pyramide; enfin la tombe du Nouvel Empire, qui est avant tout une chapelle funéraire et va amener l'auteur, par une transition naturelle, à parler des *temples*. Le lecteur a été muni au préalable de tous les renseignements qui peuvent lui expliquer le plan, les détours ingénieux, les cachettes et l'ameublement des tombeaux. Il a même été instruit des procédés techniques employés par les architectes, des nécessités inhérentes à l'emploi des divers matériaux, et des raisons locales qui ont dicté les préférences des Egyptiens pour certaines lignes et certains modes de décoration. Enfin, des restaurations soigneusement étudiées et dues, comme

Digitized by Google

bien des « leçons de choses », à M. Chipiez, mettent sous ses yeux les monuments dont des débris épars lui donneraient une idée insuffisante. On est étonné de comprendre aussi bien, sans tension d'esprit, des idées, des mœurs qui nous sont si étrangères, et d'en lire en quelque sorte l'expression fidèle dans les formes et les combinaisons inventées par l'art indigène.

Est-il besoin de dire que l'*Histoire de l'art* ne vaut pas seulement par l'intérêt inhérent au sujet ou par l'attrait des splendides gravures prodiguées dans le texte et en dehors du texte ? M. Perrot n'est point de ceux qui croient qu'un savant peut se passer d'être un écrivain. Il me serait facile de citer plus d'une page brillante : ici, une esquisse du caractère enjoué des anciens Egyptiens ; là, le souvenir tout personnel d'une soirée passée au désert ; ailleurs, des descriptions pleines de couleur et de relief. Nous sommes trop accoutumés, depuis quelque trente ans, à la manière alerte, vive, élégante sans aucun doute, mais un peu maigre et sèche, qu'on appelle familièrement « le style normalien ». Tout est en ce monde action et réaction ; las de la phraséologie romantique, on essayait de remonter par delà Chateaubriand jusqu'à Voltaire ; mais on dirait qu'on a substitué à la plume de Voltaire une plume métallique ; le trait est trop fin et trop dur. M. Perrot, lui, a la touche plus large et plus hardie ; il ne craint point de donner aux idées graves une forme ample, et il estime qu'il est permis d'être solennel à l'occasion. Je ne résiste pas au plaisir de citer un passage qui fera comprendre ce que je veux dire. Il s'agit des fêtes des Morts dans les nécropoles de Memphis.

« Comme celle des vivants, la ville des morts avait sa physionomie et son mouvement propre, on pourrait presque dire sa gaîté ; parmi ces allées et venues, parmi tout ce bruit, ce qui surtout lui conservait son caractère à part et faisait la solennité de son aspect, c'était l'énormité des pyramides, c'était l'éclat de leurs faces polies et multicolores qui réfléchissaient l'éclat d'un soleil ardent, c'était leur grande ombre qui tournait avec le soleil. Large et longue, le matin comme le soir, cette ombre s'étendait sur des centaines de tombes ; elle rendait encore ainsi témoignage à la dignité royale et à la majesté surhumaine de son office. De cet ensemble harmonieux et si complet, il ne reste plus aujourd'hui que des lambeaux et des fragments, où la science et l'imagination même ont peine à se reconnaître. La nécropole est presque aussi morne et aussi vide que le désert qui l'avoisine ; le silence n'en est guère troublé que par le cri du chacal, par le pas de quelques rares visiteurs qui en parcourent à la hâte les avenues, et par les rauques accents des Bédouins qui se sont emparés de la tombe de Chéops (page 245). » Ces phrases, d'un rythme lent et sonore, produisent comme une impression physique en rapport avec les idées exprimées ; et, n'en déplaise à ceux qui ne veulent pas être soupçonnés d'avoir lu Chateaubriand, c'est là du style, et du meilleur.

Il ne me reste qu'à souhaiter à l'*Histoire de l'art* la fortune qu'elle mé-

Digitized by Google

rite. Elle est déjà, avant que le premier volume ne soit achevé, plus connue que la plupart des ouvrages qu'elle va remplacer, et l'intérêt ira croissant à mesure qu'on approchera de la Grèce. Au delà, en Etrurie et à Rome, nous avons chance de retrouver encore l'art grec, tiraillé et déformé par le goût local, mais conservant sa marque d'origine. Nous arriverons ainsi jusqu'à l'âge où finit, en attendant l'heure lointaine de la Renaissance, la civilisation antique, et où de nouvelles croyances, issues d'une Loi qui proscrit les images, condamnent à un long exil la beauté plastique choyée par l'ancienne religion.

C'est là, j'imagine, que les vaillants auteurs de l'*Histoire de l'art* ont placé le terme de leurs travaux. Qu'ils y atteignent sans encombre, et ils auront bien mérité de tous ceux que l'art intéresse, c'est-à-dire, ainsi que je le disais en commençant, de tout le monde. A. B.-L.

Digitized by Google

BOUCLIERS DÉCORATIFS

DU

MUSÉE DE NAPLES

Suite (1)

DEUXIÈME PARTIE

LES BAS-RELIEFS

I. — *Catalogue méthodique des bas-reliefs sculptés sur les tablettes du Musée de Naples.*

Les sujets décoratifs qui remplacèrent sur ces *oscilla* les inscriptions signalant des victoires ou les portraits rappelant des citoyens illustres ne sont pas moins curieux que les tablettes elles-mêmes. Avant de chercher à les expliquer, il est nécessaire de les décrire (2). En voici donc un catalogue aussi exact et aussi complet que possible.

1re SÉRIE : TABLETTES CIRCULAIRES OU *Clipea*.

N° 1. Un faune, vêtu d'une nébride attachée autour du cou et flottant, en arrière tient de la main droite une torche qu'il approche

(1) Voir les numéros d'août et de septembre.

(2) Tous ces bas-reliefs sont inédits, sauf les nos 12, 16, 14 (face), publiés par Avellino dans la brochure signalée plus haut, et le n° 10, publié dans les *Monuments de l'Institut archéologique de Rome*, V, XXIX ; cf. *Annales*, 1851, p. 117-127.

Digitized by Google

d'un brasier allumé à gauche. Dans l'autre main levée en l'air il porte un plateau chargé de fruits. A ses pieds bondit une panthère.

℞. Un faune, vêtu de la nébride et armé d'un tambourin, se tient debout devant une statue, sans doute celle de Priape.

On remarque des traces de peinture, notamment sur les cheveux, qui devaient être coloriés en jaune. Le dessin de ce *clipeum* de grand format est assez primitif.

N° 2. Un faune, marchant à droite, tient de la main gauche un plat chargé de fruits, de l'autre un objet difficilement visible, mais qui semble être une bête qu'il tient par une patte.

℞. Un faune, marchant à droite et vêtu de la nébride, tient de la main gauche un bâton; de l'autre il approche une torche d'un brasier allumé à droite.

Le style de ce *clipeum* de grand format est assez grossier.

N° 3. Une bacchante (ou Ὀπῶρα), assise à droite sous un palmier,

Digitized by Google

tient de la main gauche une corbeille pleine de fruits, de la droite une torche qu'elle approche d'un brasier allumé (1).

℞. Un faune, assis à gauche et vêtu de la nébride, joue de la double flûte devant un brasier allumé.

Le format de ce *clipeum* est plus grand que celui des précédents. L'artiste a imité sur ces deux bas-reliefs, sur le second surtout, le style archaïque. On remarque sur ce dernier des traces de peinture rouge.

N° 4. Un faune debout, à gauche, tient un lièvre dans ses mains tendues. La nébride attachée à son cou flotte sur ses épaules.

℞. Un faune, assis à gauche, allume une torche à un brasier qui brûle à droite.

Ce *clipeum*, trouvé en fort mauvais état, a été très réparé. Le cou, les bras, le ventre et les jambes des deux faunes ont été refaits au plâtre. On remarque sur les cheveux du premier faune des traces de peinture jaune.

N° 5. Un faune, dansant à gauche, allume une torche à un brasier. De la main gauche il tient un pedum. La nébride flotte sur son bras.

℞. Un faune, la nébride sur les épaules, joue de la syrinx devant un brasier allumé à droite.

Grand format.

N° 6. Un faune, la nébride sur les épaules, tient de la main gauche une torche qu'il approche d'un brasier allumé, et de la droite une corbeille de fruits.

℞. Une tête de satyre vue de face et gracieusement encadrée par les cornes. C'est plus que du haut relief, c'est presque de la ronde bosse. Le derrière de la tête seul reste engagé dans le marbre.

Grand format. Très bon style.

N° 7. Un faune allume de la main droite une torche à un brasier qui brûle à gauche; de l'autre main il porte une corbeille de fruits.

℞. Masque d'homme barbu en haut-relief.

Ce *clipeum* recollé avait été brisé dans toute sa longueur, depuis l'épaule droite du faune jusqu'au-dessous du genou gauche.

N° 8. Un satyre assis à droite joue de la flûte devant une statue de Priape. Entre ses jambes, un pedum; derrière, sur un rocher, une nébride.

(1) Un sujet analogue se retrouve sur un vase du Cabinet de Vienne. Une femme, Ὀπῶρα, qui personnifie la saison d'automne, offre à Dionysos unscaphé plein de fruits (Laborde, *Vases de Lamberg*, t. I, pl. LXV).

Digitized by Google

℞. Un faune, la nébride sur le bras, monte sur une sorte de piédestal supportant une ciste dont il soulève le couvercle : un serpent s'en échappe.

Très grand format.

N° 9. Une Victoire ailée tient d'une main un flambeau qu'elle allume à un brasier brûlant à droite, de l'autre un objet rond à poignée (1).

℞. Un faune dansant sur un pied tient d'une main un flambeau droit qui brûle, de l'autre un flambeau renversé et éteint. A ses pieds bondit une panthère.

Ce *clipeum* a été trouvé en fort mauvais état. Il était brisé dans toute sa largeur et a dû être recollé. On remarque, sur les deux faces, des traces de peinture, particulièrement sur les cheveux du faune, qui étaient coloriés en jaune.

N° 10. Un faune, vêtu de la nébride, la tête gracieusement renversée en arrière et appuyée sur le bras droit, s'avance vers un autel enguirlandé de fleurs, en tenant de la main gauche un cantharos.

℞. Une bacchante, la tête également renversée, s'avance à droite en dansant. Ses deux mains tiennent par derrière son manteau flottant et un thyrse. Devant elle, un autel sur lequel est placé un masque ; à terre, un tambourin (2). (Voir la figure ci-contre.)

Grand format, style très gracieux.

N° 11. Un faune, la tête renversée en arrière, s'avance en dansant sur un pied. La nébride flotte sur son bras gauche ; d'une main il tient un thyrse, de l'autre un cantharos.

℞. Hercule, la peau de lion sur le dos, s'appuie sur sa massue qu'il tient de la main droite ; de l'autre il porte une branche de lierre, comme il en porte en compagnie d'Hébé sur plusieurs vases peints. (Cf. de Witte, *Cabinet Durand*, n°s 316 et 324.) A côté de lui, à droite, on aperçoit un cerf.

Ce *clipeum* de grand format a été réparé en maint endroit. Néanmoins il est d'un style admirable ; la figure d'Hercule est particulièrement belle.

N° 12. Un satyre, vu de face, joue de la flûte devant un arbre sans feuilles. Son coude gauche s'appuie sur une branche, et son pied

(1) Sur un vase peint d'Hamilton la même divinité féminine se retrouve parant le trépied de Dionysos. D'Hancarville, *Vases d'Hamilton*, t. II, pl. 37.

(2) Sujet très souvent reproduit sur les vases et les bas-reliefs de toute sorte. Voy. *Monum. arch. de Rome*, t. V, pl. XXXIV.

Digitized by Google

gauche contre le tronc. A l'arbre est suspendu un sac plein de fruits; à terre gît un pedum.

℞. Hercule, jeune, élancé, imberbe et la tête couverte de la peau du lion nouée par les pattes autour de son cou, s'avance vers la droite

en retournant la tête. De la main gauche il tient un arc; de al droite, la massue qu'il appuie sur son épaule.

Ce *clipeum* de grand format est un des meilleurs pour le style et un des mieux conservés. C'est aussi un des premiers qui furent trouvés, et un des quatre publiés par Avellino.

N° 13. Un grand faune, assis et tourné à droite, joue de la flûte devant un petit faune à califourchon sur sa jambe gauche.

℞. Tête de Méduse, vue de face.

Clipeum de grand format, mais d'un dessin moins fin que les précédents.

Digitized by Google

N° 14. Un faune, vêtu de la nébride attachée à son cou, apprend à danser à un petit faune monté à droite sur un rocher. Il tient dans chaque main une main de l'enfant et les frappe l'une contre l'autre comme des cymbales. Les deux bras gauches sont levés en l'air, les deux autres baissés vers le sol : le petit faune lève le pied droit comme pour danser ou battre la mesure.

℞. Un faune, se soulevant à droite sur la pointe des pieds, présente à un Priape monté sur un socle une grappe de raisin qu'il tient dans la main droite. La main gauche disparaît presque entièrement sous une outre à moitié vide que le faune porte sur son ventre.

Ce *clipeum* de grand format est remarquable par son style et par la grâce du sujet qui le décore.

N° 15. Victoire tournée à droite. Elle est vêtue de la tunique talaire, et armée de la lance, du bouclier et du casque, qu'elle tient à la main.

℞. La même, tournée à gauche.

Très grand format. Imitation très exacte du style archaïque, surtout dans la manière dont est disposé le vêtement de la déesse.

N° 16. Une Victoire ailée, tenant dans la main gauche un aplustre, offre de l'autre un objet peu reconnaissable à un serpent enroulé à droite autour d'une colonne. Elle semble marcher vers la bête, car elle se soulève légèrement sur la pointe de ses pieds. La déesse est vêtue de la tunique talaire et d'un ample peplum ; sa tête est ornée d'une couronne et ses cheveux retombent en tresses sur sa poitrine ; ses pieds sont chaussés de *soleæ*. (Voir pl. XV.)

On retrouve des Victoires semblables sur les vases peints, les monuments choragiques et les monnaies. Visconti en signale une qui « se balance sur ses ailes déployées et touche à peine la terre de la pointe de ses pieds. » Cf. Winckelmann, *Monum. inéd.*, 120. — Clarac, *Musée de sculpt.*, 223, 175, etc.

℞. Un guerrier s'avance vers la gauche sur la pointe des pieds. Dans la main droite tendue il tient un casque ; de l'autre il porte la lance ; il est armé d'une cuirasse qui lui couvre la poitrine et d'*ocreæ* qui garantissent ses jambes ; les pieds sont nus. Une légère chlamyde est jetée sur ses bras ; de longs cheveux descendent sur son dos.

Très grand format. Le dessin de ce *clipeum* est une imitation du style archaïque. Winckelmann a publié un bas-relief du Louvre tout semblable ; seulement le guerrier a son casque sur la tête (*Monum. inéd.*, II, 3, 160). On ne voit pas pourquoi Avellino, qui a publié ce *clipeum*, a voulu reconnaître dans ces deux bas-reliefs une image symbolique de la victoire de Salamine. La divinité ailée serait Athéné, le guerrier serait Ajax. C'est une hypothèse que rien ne justifie.

Digitized by Google

N° 17. A droite, un faune, sur un pied, tient par le groin un porc qu'il saigne au cou avec un large couteau. A gauche, une vieille femme maintient l'animal par une patte de devant et une patte de derrière. A terre est un vase destiné à recevoir le sang de la victime offerte en sacrifice.

℞. Un faune vieux et chauve, avec la nébride flottant sur les épaules, est assis sur un rocher et joue de la double flûte devant un autel allumé.

Grand format. Style très remarquable.

N° 18. Un *cultrarius*, vêtu d'un simple caleçon, saigne au cou un porc qu'il maintient entre ses jambes par le groin. A gauche, un faune recueille dans un plat le sang de la victime.

℞. Un gros faune, vêtu lui aussi d'un caleçon, tient dans les deux mains une corbeille de fruits devant un brasier allumé à droite. Sur une base, à gauche, un masque.

On remarque sur ce *clipeum* de nombreuses traces de peinture : à la face, le porc était peint en rouge; la barbe et la queue du faune ainsi que le caleçon du *cultrarius*, en jaune; au revers, le caleçon était vert, la flamme du brasier rouge, la barbe et les cheveux du faune et du masque étaient jaunes. Le style de ce *clipeum*, quoique inférieur au précédent, est encore fort remarquable; la face est d'un dessin plus fin que le revers.

N° 19. Un jeune faune, vêtu de la tunique courte et assis à droite, frappe avec un marteau un morceau de fer placé sur une enclume.

℞. Le même personnage saisit avec des tenailles un objet posé sur une enclume et déjà courbé par le marteau.

Format moyen. Le style de ce *clipeum* est assez grossier. On ne peut pas nettement distinguer les divers objets sculptés tant à la face qu'au revers.

N° 20. Deux masques, dont l'un, vu de profil à gauche, représente un homme âgé et chauve, l'autre, vu de face et en haut-relief, représente un personnage dont la figure exprime la terreur. Au-dessous, une lyre. (Pl. XVII, 1.)

℞. Deux masques, l'un représentant une femme, l'autre un faune.

Petit format. Il est à remarquer que les yeux, au lieu d'être indiqués par de simples trous, sont finement dessinés; l'on distingue même les prunelles.

N° 21. Masque vu de face et en haut-relief. La figure tragique qu'il représente ressemble à une tête de Méduse.

℞. Tête de faune posée sur une base.

Ce *clipeum* est de petit format et d'un style grossier.

Digitized by Google

N° 22. Deux masques en haut-relief, l'un de femme, l'autre d'homme barbu.

℞. Masque tragique en petit relief.

Ce *clipeum* de petit format est supérieur comme style au précédent.

N° 23. A droite, un faune tenant un thyrse d'une main et deux de l'autre. A gauche, un brasier allumé. — Pas de revers.

Ce *clipeum* de grand format est très endommagé. Une partie du visage et de la poitrine du faune a disparu.

N° 24. Un cerf broutant les feuilles d'un arbre. — Pas de revers.

Grand format.

2me SÉRIE : TABLETTES ELLIPTIQUES OU *Peltæ*.

N° 25. Un homme armé d'un arc et suivi de deux chiens se prépare à abattre un cerf debout à droite sur un rocher. Le carquois du chasseur pend le long de sa cuisse. Dans le fond se dressent quatre palmiers.

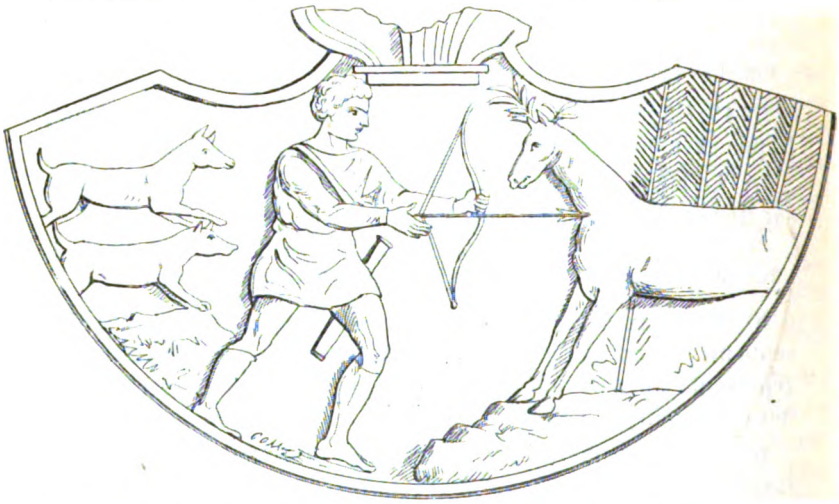

℞. Un homme escorté d'un chien attaque avec une lance un sanglier qui vient de droite. (Pl. XVII, 2.)

Grand format. Brisé dans le haut.

N° 26. Un triton dans l'eau joue de la flûte entre deux dauphins.

℞. Un masque tragique; derrière, un bouclier.

Format moyen.

Digitized by Google

N° 27. Deux dauphins dans l'eau vis-à-vis l'un de l'autre.

℞. Masque tragique; à côté, une épée.

N° 28. Un dauphin tourné à droite.

℞. Masque tragique.

N° 29. Un amour à cheval sur un dauphin. (Voir pl. XVI, 2.)

℞. Ornementation variée.

N° 30. Une panthère courant vers la gauche. A droite, une massue; à gauche, une kélébé.

℞. Deux masques tragiques tournés l'un contre l'autre. A droite, un cerf; à gauche, une torche.

N° 31. Masque d'homme. A côté, une torche.

℞. Masque de femme. A côté, une torche également.

N° 32. Tête de faune.

℞. Ornementation variée et très gracieuse.

N° 33. Un lièvre mangeant des raisins répandus à terre.

℞. Ornementation.

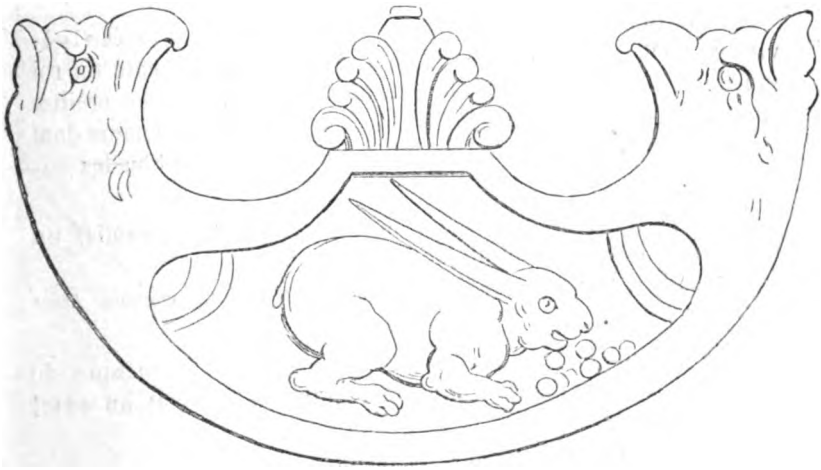

N° 34. Un oiseau près d'une corbeille de fruits.

℞. Corbeille d'où s'échappent des fruits à droite et à gauche.

Digitized by Google

N° 35. Corbeille de fruits. A droite, un pedum; à gauche, une flûte. — Rien au revers.

N° 36. Masque d'homme barbu. — Rien au revers.

3me SÉRIE : TABLETTES RECTANGULAIRES OU *Scuta*.

N° 37. Trois masques en haut-relief, deux représentant des figures d'hommes vues de trois quarts, et le troisième représentant une figure de femme vue de face. Dans le fond, en haut à gauche, on aperçoit un temple tétrastyle.

℞. Deux masques tragiques, se regardant face à face. Relief très faible.

La partie supérieure du masque de gauche est fort endommagée. Dessin excellent.

N° 38. Quatre masques en haut-relief : deux d'hommes, l'un au-dessus de l'autre, à droite. A gauche, dans le fond, un d'homme et un autre de femme. (Voir pl. XVI, 1.)

Cf. *Villa Albani*, portique nord, n° 652, une tablette rectangulaire semblable, sur laquelle sont sculptés quatre masques : deux en petit relief au fond, deux en haut relief par devant. Voir aussi le n° 651.

℞. Deux masques, l'un à droite, représentant un vieillard barbu, l'autre à gauche, représentant un jeune homme imberbe. Bon style.

N° 39. Deux masques en haut-relief, vus de profil et posés vis-à-vis l'un de l'autre sur des bases. Celui de gauche représente un roi couronné, barbu, et dont la chevelure retombe derrière ses oreilles en deux longues tresses. Celui de droite représente une femme dont les cheveux très abondants descendent sur la nuque en boucles ondoyantes.

℞. Deux masques de faible relief représentant, le premier un vieillard barbu, le second un jeune homme imberbe (1).

On remarque des traces de peinture jaune sur les cheveux des masques. Assez bon style.

N° 40. Semblable au précédent; seulement, sur le masque de femme on distincte une couronne. Au centre on aperçoit un autel circulaire allumé.

℞. Un dauphin dans la mer, à gauche.

Faible relief. Format plus petit que celui des précédents. Cf. tablette rectan-

(1) Cf. Clarac, *Musée de sculpture*, t. II, pl. 214, n° 355.

Digitized by Google

gulaire de la collection Barone (Naples). D'un côté, un animal marin sortant des flots; de l'autre, quatre masques groupés deux à deux.

N° 41. Réplique du précédent; seulement, au revers, le dauphin, au lieu d'être tourné vers la gauche, est tourné vers la droite.

N° 42. Deux masques en haut-relief, l'un à gauche, représentant un homme barbu, l'autre à droite, représentant une femme. Entre eux on aperçoit un autel, et dans le fond une tour.

℞. Un griffon ailé dévore un taureau sur lequel il est monté; le taureau lève la tête et entr'ouvre la bouche comme pour mugir de douleur.

Style remarquable.

MAURICE-ALBERT.

(*La fin prochainement.*)

Digitized by Google

COUP D'ŒIL

SUR LES

MONUMENTS ANTIQUES

DE LA DOBRUDJA

I

L'HISTOIRE.

La nouvelle province transdanubienne réunie à la Roumanie, à la suite de la guerre de 1877, est loin d'être une plaine marécageuse et insalubre comme se l'imaginent encore les personnes qui ne l'ont point visitée (1). Si nous en exceptons le delta du Danube et la vallée de la Cervanoda, régions en effet très basses et très malsaines, le reste nous offre l'aspect d'un large plateau qui s'élève entre la mer Noire et le Danube; des vallées et des collines en accidentent la surface sans gêner la culture, et les vents salubres de la mer qui soufflent régulièrement y amènent un air toujours pur. Les habitants y sont malheureusement fort rares et la guerre a réduit de moitié la population déjà faible avant 1877. Le premier progrès à essayer doit être la colonisation de ces riches campagnes qui jadis,

(1) La Dobrudja est ordinairement considérée comme une sorte de Marais Pontins du Danube; la terrible épidémie de choléra qui en 1854 y a décimé le corps expéditionnaire français, et le tracé du chemin de fer qui n'offre aux yeux du voyageur que les marécages empestés de la Cernavoda, ont à peu près également contribué à accréditer cette opinion inexacte. Tous ceux qui se donneront la peine de parcourir la province seront agréablement surpris de trouver un pays fort différent.

Digitized by Google

aux époques prospères de l'antiquité, ont nourri de nombreux habitants.

L'histoire ancienne de la province est étroitement liée aux origines de la nation roumaine, et de tout temps la communauté des intérêts ou des luttes de races ont mis en contact les populations de la rive droite du bas Danube avec celles de la rive gauche. Aux époques antiques qui précèdent le xe siècle avant J.-C. (1), de nombreuses tribus thraces ont occupé la région comprise entre la Macédoine, la mer Egée, la Propontide, la mer Noire et le Danube depuis son embouchure jusqu'à la Save. Les deux versants des Balcans, les plaines de la Roumélie orientale et de la Bulgarie ainsi que la Dobrudja faisaient partie du territoire habité par eux. Hérodote (2), qui nous a conservé les plus anciennes traditions relatives à l'histoire des Thraces, ne nous dit rien de leur origine; il nous les dépeint de son temps, divisés en tribus ayant chacune son chef ou roi et menant une vie pastorale et guerrière. Ces tribus parlaient une langue commune (3) et leurs mœurs se ressemblaient. Cependant les Thraces voisins de la Macédoine et de la mer Egée, dont les terres confinaient aux établissements des Grecs, avaient subi, en partie, l'influence de la culture hellénique; ils étaient plus civilisés que les tribus qui habitaient près des pays illyriens et que celles qui occupaient les plaines de la rive droite du Danube; ces dernières, en lutte continuelle avec les Scythes de la rive gauche, avaient fini par adopter les vêtements, les armes et la manière de combattre de ces peuples barbares, et une partie même de leurs habitudes féroces (4).

Les Odryses étaient la plus puissante tribu des Thraces supérieurs; les Triballes et les Gètes, les tribus les plus fortes des rives du bas Ister. De nombreuses colonies grecques s'établirent de bonne heure au milieu des peuples thraces, sur les côtes de la mer Egée et de la mer Noire; celles qui nous intéressent particulièrement parce qu'elles font partie de la Dobrudja, sont les trois villes de Tomis (la moderne Custendjé ou Constance), Sallatia (actuellement Mangalia), enfin Istrus (ville détruite); toutes trois, colonies milésiennes fondées sur la côte Pontique au VIIe siècle avant J.-C. C'étaient des stations commerciales crées par les Hellènes pour faciliter leur trafic avec les populations indigènes ; ils leur apportaient les produits d'une

(1) Strabon, livre VII, chapitre III, 2, d'après Homère.
(2) Hérodote, liv. IV.
(3) Strabon, liv. VII, ch. III (10 et 13).
(4) Thucydide, liv. II, XCVI.

Digitized by Google

industrie avancée, et prenaient en échange les matières brutes et les grains de la région, commerce en tout semblable à celui que les grands pays manufacturiers d'Occident font encore aujourd'hui dans ces ports et que les peuples navigateurs du moyen âge, les Génois et les Pisans, ont pratiqué pendant de longues années sur les côtes de la mer Noire. Ces colonies grecques étaient des places fortes en état de résister à un coup de main des tribus voisines; cependant leur longue existence à travers les siècles ne s'expliquerait pas aisément si nous ne savions de source certaine qu'elles payaient la protection des chefs barbares les plus puissants de leur voisinage; ceux-ci, intéressés à leur existence, les défendaient contre les autres barbares (1). Ces colonies étaient habitées aussi par un grand nombre de Thraces devenus sédentaires, mais qui n'avaient pu se défaire complètement, si nous en croyons Ovide, de leur caractère violent et de leurs mœurs grossières.

Des peuples de race différente, d'origine asiatique, les Scythes, occupaient l'autre rive du bas Ister; Hérodote nous montre leurs rois en rapports de parenté et d'alliance avec les rois thraces (2), et ces relations antiques paraissent s'être perpétuées à travers les temps entre les Thraces et les peuples plus orientaux; l'identité des noms de certains princes asiatiques du Bosphore et des rois thraces, les alliances de Mithridate avec ces peuples, enfin les intelligences qui s'établirent entre Décébale et les rois parthes (3), tout nous prouve l'existence d'affinités étroites, quoique encore imparfaitement étudiées, entre les Thraces et les habitants du monde oriental.

Les Scythes étaient, comme les Thraces, divisés en tribus, mais leur fractionnement était moindre et la façon dont ils surent se confédérer pour résister à l'attaque des Perses nous prouve que leur organisation politique était, à cette époque, supérieure à celle des Thraces.

Les rois perses, au commencement du VIe siècle avant J.-C., après avoir rapidement conquis l'Assyrie, la Phénicie, la Lydie, l'Egypte et les colonies grecques de l'Ionie, essayèrent de soumettre l'Europe entière à leur domination. Darius, à la tête d'une immense armée et d'une flotte puissante phénicienne et grecque, envahit la Thrace

(1) La conversation d'Héraclide de Maronée avec les envoyés de Parium (Xénophon, *Anabase*) nous peint sur le vif la nature des rapports des colonies grecques avec les chefs thraces. Voir aussi Thucydide, liv. II, XCVII.

(2) Hérodote, liv. IV, LXXX.

(3) Pline le Jeune, *Ep.* X, 16.

Digitized by Google

l'an 513 avant J.-C., et tous les peuples qu'il rencontra devant lui cédèrent sans résistance; les Odryses, les villes grecques du Pont et de la mer Egée, la Macédoine, une partie même de la Grèce propre, se soumirent au Grand Roi ou à ses lieutenants; seuls les Gètes, qui habitaient la rive droite du bas Danube (la Dobrudja actuelle), essayèrent de résister; ils combattirent avec courage, mais ils furent vaincus et la domination des Perses s'étendit sans conteste le long du littoral de la mer Noire, du Caucase aux bouches de l'Ister (1).

Après la malheureuse issue de son expédition contre les Scythes de la rive gauche du fleuve, Darius fut obligé de repasser précipitamment le pont qu'il avait fait jeter sur le Danube (à la pointe supérieure de l'île de Peucé, dit Strabon, probablement entre Isaktcha et Toultcha); mais le roi perse laissa Mégabyse avec une forte armée, pour achever la conquête du pays sur la rive droite de l'Ister, et ce général parvint à soumettre toute la région (2).

Il ne faut pas croire, cependant, que la conquête asiatique ait pu laisser des traces bien profondes dans la province; les Perses se contentaient en général d'imposer leur suzeraineté aux peuples vaincus, sans même essayer leur assimilation, et leur domination fut d'ailleurs de courte durée.

La destruction des armées de Xerxès en Grèce et surtout la prépondérance acquise par la marine athénienne dans la mer Noire, après les journées de Salamine et de Mycale, déterminèrent l'émancipation des villes pontiques et de toutes les populations de la péninsule des Balcans.

La puissante tribu des Odryses fut une des premières à secouer le joug, et, sous la conduite de ses vaillants rois Térès et Sitalcès (478-422 avant J.-C.), elle parvint même à se substituer en partie aux Perses; un important État thrace, le royaume des Odryses, prit alors naissance, et il engloba la plus grande partie des tribus des montagnes et les Gètes du bas Danube.

L'empire odryse s'étendait, au dire de Thucydide (3), d'Abdère aux bouches de l'Ister; il comprenait donc la Dobrudja actuelle. Cette suprématie des Odryses sur les Thraces inférieurs ne s'établit pas sans résistance; la grande tribu des Triballes parvint à conserver sa liberté et Sitalcès lui-même périt dans la bataille qu'il leur livra, malgré la force d'une armée de 150,000 hommes qu'il pouvait

(1) Hérodote, liv. IV et V.
(2) *Idem.*
(3) Thucydide, liv. II, XCVII.

Digitized by Google

mettre en ligne (1). Les Gètes résistèrent énergiquement aussi, mais ils furent vaincus et soumis. L'histoire ne nous a pas conservé le détail de ces luttes; mais un monument considérable élevé à une vingtaine de kilomètres de Rassova et connu sous le nom de monument d'Adam-Clissi est un témoignage probable de quelque grande victoire des Odryses sur les Gètes ou les Triballes. Nous décrirons plus loin, avec tous les développements que mérite le sujet, cet important monument, dont le caractère barbare paraît incontestable.

Les colonies pontiques n'essayèrent pas de résister aux Odryses, elles achetèrent leur protection par le payement d'un tribut considérable (2).

L'histoire du royaume odryse est assez mal connue; on sait cependant qu'il fut fractionné plusieurs fois et que les tribus soumises se révoltèrent souvent; ainsi Xénophon nous montre Seuthès, l'héritier du grand Sitalcès, réduit à faire une guerre de partisans au centre même de ses États héréditaires (3). Ce prince, avec l'aide des mercenaires grecs, réussit à rétablir son trône. Les Gètes, qui s'étaient probablement affranchis, furent ramenés à l'obéissance par lui ou par ses successeurs et restèrent soumis aux rois odryses, même après l'affaiblissement de leur puissance sous les coups des Macédoniens, et jusqu'au temps des Romains. Ovide nous raconte en effet que le roi Cotys fut aidé par les légionnaires à chasser les Gètes indépendants de la ville d'Ægypsus (Toultcha), que ceux-ci lui avaient enlevée avec le concours probable des habitants, ce qui expliquerait les rigueurs exercées par ce prince à cette occasion (4).

L'état des choses dans la péninsule des Balcans au commencement du IVe siècle avant J.-C. ne différait pas beaucoup de ce qu'il était au moment de l'invasion des Perses; mais à partir de cette époque le rapide essor de la Macédoine vint changer complètement la face politique de la région.

Philippe II, père du grand Alexandre, conquit sur les Odryses les provinces voisines de ses États; ses armées s'avancèrent au cœur de la Thrace et atteignirent le Danube; elles franchirent même le fleuve sous la conduite d'Alexandre. Dans cette expédition le jeune héros établit sa base d'opérations dans la Dobrudja (5).

(1) Thucydide, liv. IV, CI.
(2) *Idem*, liv. II, XCVII.
(3) Xénophon, *Anabase*.
(4) Ovide, *Pontiques*, liv. I, VIII, et IV, VII.
(5) M. Tocilesco, dans son intéressant travail en langue roumaine sur *la Dacie avant les Romains*, indique Silistrie comme le lieu de passage d'Alexandre.

Digitized by Google

Les récits que les historiens grecs nous ont conservés de cette campagne offrent un grand intérêt; ils nous montrent pour la première fois les Gétes établis sur la rive gauche du Danube et y possédant des stations fortifiées.

Philippe et Alexandre eurent peut-être un instant l'idée d'étendre leurs États jusqu'à la rive du grand fleuve; la résistance qu'ils rencontrèrent, la pauvreté des habitants les rebutèrent; occupés d'ailleurs à établir leur hégémonie sur la Grèce et à poursuivre en Orient leur rêve de gloire, ils se bornèrent à ces deux expéditions, véritables razzias sans résultat durable, et ils abandonnèrent complètement la plaine du Danube.

Après les triomphes d'Alexandre en Asie, Zopyrion, son lieutenant, essaya de reprendre ces tentatives, mais il périt avec toute son armée, sous les coups des Gètes et des Scythes, de l'autre côté du Danube (1).

Le vaillant Lysimaque ne fut pas beaucoup plus heureux sur la rive gauche du fleuve; il ne dut son salut qu'à la générosité de Dromichétès, roi des Gètes, qui lui rendit la liberté après l'avoir fait prisonnier (2). Mais sur la rive droite, Lysimaque parvint à soumettre une grande partie du pays; nos trois villes pontiques et probablement aussi les plaines voisines ont fait partie de son empire. Il existe en effet des pièces d'or de ce roi portant les initiales ou les monogrammes ΤΟ pour Tomis, ΚΑΛ pour Callatia, ΙΣ pour Istrus, et frappées au type ordinaire de ce prince. Jusqu'alors les trois villes pontiques, tout en subissant la protection des rois odryses, avaient conservé le privilège de frapper des monnaies autonomes sans aucun signe de vassalité.

Les luttes continuelles des successeurs d'Alexandre, qui se disputèrent la Macédoine, favorisèrent sans doute l'émancipation des peuples de la Thrace; il est constant, du moins, qu'une grande partie d'entre eux s'affranchirent de la domination macédonienne. A cette époque, de grands mouvements agitèrent le monde barbare; les Scythes, subissant l'ascendant des peuples sarmates et germains, lazyges, Roxolans, Bastarnes, leur cèdent le terrain et disparaissent de l'histoire des rives du Danube. De l'autre côté du fleuve, les bandes gauloises ravagent le pays, mettent au pillage la Grèce et la Macédoine, et atteignent la rive danubienne; les Gètes et les Triballes essayent en vain de se défendre; ils sont écrasés dans une grande

(1) Justin, liv. XII, II.
(2) Strabon, liv. VII, ch. III, VIII et XIV.

Digitized by Google

bataille (1) et obligés de laisser le champ libre à l'ennemi. Cette sanglante défaite et les attaques réitérées des peuples illyriens (Autariates, etc.)(2) déterminèrent l'émigration d'un grand nombre de Gètes sur la rive gauche du Danube; ils allèrent y rejoindre leurs frères, qui y avaient déjà des établissements beaucoup plus anciens.

Les plaines danubiennes étaient trop pauvres pour retenir longtemps les bandes pillardes des Gaulois; ils les abandonnèrent vite et continuèrent leur course dévastatrice vers l'Orient. Quelques tribus cependant, les Taurisques, les Boïes, y fondèrent des établissements, et les Scordisques, un État assez puissant. Ces belliqueuses tribus exerçaient leurs ravages sur les territoires voisins et fabriquaient avec l'argent, produit de leurs rapines, des monnaies à l'imitation des pièces grecques en usage dans la région; ils ont surtout copié les pièces de Philippe (3), alors les plus répandues dans la circulation locale. On trouve un très grand nombre de ces pièces barbares en Roumanie et sur la rive droite du Danube; beaucoup d'entre elles sont de fabrique gauloise; mais la très grande différence de poids de ces pièces, qui varient de 14 gr. à 5gr,50, l'inégalité de leur fabrique, depuis les belles imitations du modèle grec jusqu'aux ébauches informes, le fait aussi qu'on les rencontre avec des types spéciaux dans des régions fort éloignées des établissements gaulois, nous portent à penser que les diverses tribus barbares, les Gètes surtout, qui habitaient les pays danubiens, ont dû suivre l'exemple donné par les Gaulois et prendre part à ce grossier monnayage.

Nous sommes parvenus, en parcourant l'histoire, aux temps qui précèdent l'apparition des Romains dans l'Europe orientale; le royaume de Macédoine, reconstitué après sa défaite par les Gaulois, était encore à cette époque la puissance prépondérante; sa politique habile était parvenue à maintenir la division entre les tribus thraces et à les tenir sous sa dépendance; le royaume odryse, devenu un État de second ordre, était l'allié de la Macédoine, et des Thraces nombreux servaient comme auxiliaires dans les armées macédoniennes (4). Au-delà même du Danube, les peuples barbares de la rive gauche, Sarmates, Bastarnes, etc., étaient entrés dans la clientèle

(1) Justin, XXV, 1.

(2) Strabon, liv. VII, ch. v.

(3) Les pièces de Thasos, les monnaies de Philippe Arrhidée et même quelques deniers romains ont été imités par les Gaulois.

(4) Tite-Live, récits des guerres de Philippe et de Persée contre les Romains.

Digitized by Google

des rois macédoniens au moment de leurs luttes avec les Romains (1).

La journée de Pydna (168), qui termina cette lutte, eut des résultats décisifs pour la Thrace. La puissante république y substitua son influence à celle de la Macédoine, et peu à peu l'obligation de faire respecter ses frontières par les tribus pillardes et indisciplinées des Thraces, des Illyriens et des Scordisques obligea les Romains à des expéditions dont le résultat fut toujours l'extension de Rome. En 110, les Scordisques furent complètement anéantis et les généraux romains Livius Drusus et Minucius Rufus atteignirent le Danube. En 71, après une guerre sanglante contre les Thraces des montagnes (les Besses et autres tribus), Lucullus soumet complètement la région, et les rois odryses entrent dans la clientèle de Rome; l'annexion des villes pontiques de Tomis, Callatia et Istrus date aussi de cette époque (2). Ces villes accueillirent avec joie les Romains, protecteurs plus sûrs que les rois barbares, et qui accordaient à l'hellénisme de grandes faveurs. Elles jouirent sous leur domination de la plus large autonomie, et les monnaies qu'elles frappèrent alors ne portent aucune marque de vassalité. Mais, quoique vaincues, les belliqueuses tribus des Thraces essayèrent souvent de s'affranchir du joug romain, et Mithridate parvint aisément à les mettre dans ses intérêts quand il attaqua la République; ils suivirent sa fortune et il recruta parmi eux ses meilleures troupes auxiliaires.

Les victoires de Sylla, de Lucullus et de Pompée sur le Grand Roi (92-63) assurèrent définitivement la domination romaine en Orient et sur la rive droite du Danube, et l'annexion de la Thrace suivit de près ces événements. D'abord attachées à la province de Macédoine, les côtes danubiennes de la Thrace et les rivages de la mer Noire qui avoisinent l'embouchure du fleuve formèrent plus tard une province séparée, la Mésie, qui fut subdivisée en deux; une grande partie de la Dobrudja fut comprise dans cette province (Mésie inférieure); le reste continua à dépendre du royaume odryse, qui subsista longtemps encore comme État client de Rome et ne fut incorporé à l'Empire que sous Claude.

La situation des villes pontiques dans les dernières années de la République et le commencement de l'Empire était encore fort précaire si nous en croyons les récits d'Ovide; le poète, exilé à Tomis (9-17 après J.-C.), nous a laissé une description intéressante de l'état so-

(1) Tite-Live, XXXIX, xxxv, XL et XLI.
(2) Mommsen, *Histoire romaine*, livre V, chap. II.

Digitized by Google

cial et politique de la Dobrudja à cette époque. Les villes pontiques, entourées de murailles, étaient habitées par des Grecs et par des Gètes sédentaires, et occupées par des garnisons romaines; les champs voisins, peuplés de Gètes pasteurs sujets de Rome, étaient sans cesse infestés par les bandes pillardes des Thraces indépendants du Balcan et plus souvent encore ravagés par les barbares de la rive gauche du Danube (Gètes, Roxolans, Iazyges et Bastarnes), qui franchissaient le fleuve dès que la gelée le rendait praticable aux chevaux, pillaient à de grandes distances et ne s'arrêtaient qu'aux murailles des villes. Couverts de cottes de mailles, armés de flèches empoisonnées, toujours à cheval, ils ne laissaient aucun repos aux populations, et les campagnes restaient incultes et désertes (1).

Les Romains se bornaient à défendre les cités et les points stratégiques, à détruire quelquefois les places de guerre des barbares (2), à aider les Odryses à reprendre leurs villes envahies (3).

La sanglante répression de la grande révolte des Thraces sous Tibère (4) améliora beaucoup la situation de la province; mais l'honneur de changer en plaines fécondes les déserts de la Dobrudja était réservé à l'empereur Trajan; ce fut la conséquence de la conquête de la Dacie. La chute de l'empire barbare de Décébale assura la tranquillité du territoire. Les villes pontiques prirent un rapide développement; Tomis surtout, enrichie par un commerce considérable, vit sa population s'accroître et d'importants monuments s'élever dans ses murs; elle devint l'une des plus prospères cités de de la côte ouest de la mer Noire, la métropole du Pont, comme elle s'intitule fièrement sur ses monuments et ses monnaies. Les symboles de fécondité, épis, divinités portant la corne d'abondance, sont fréquents sur les médailles des villes pontiques et témoignent de leur prospérité.

De nombreux centres de population se formèrent dans la province; Troesmis (5) (Iglitza), ancienne bourgade gète, devint un municipe romain important; Durostorum (6) (Silistria), Noviodunum (7)

(1) Ovide, *Tristes*, liv. III, x; liv. IV, ix et x, etc. Voir aussi Tacite, *Histoire*, liv. I, LXXIX.

(2) *Id.*, *Pontiques*, liv. IV, IX. Prise de Troesmis (Iglitza) par Flaccus.

(3) *Id.*, *Ibid.*, liv. IV, VII. Prise d'Ægypsus par Vestalis et le roi Cotys.

(4) Tacite, *Annales*, III, XXXVIII, et IV, XLVI à XLI.

(5) Τροίσμις (Ptolémée).

(6) Ælius, le vainqueur d'Attila, était né à Durostorum (Δουρόστορον, Ptolémée).

(7) Νουιόδουνον (Ptolémée).

Digitized by Google

(Isaktcha), Arubium (Matchin), Cius (Hirsova), Sucidava (1) (Ostrov), Capidava (Cernavoda), pour ne parler que des villes dont la position moderne a été fixée, datent probablement de cette époque.

Pendant toute la durée du règne des Antonins cette prospérité ne fit que croître; cette période fut l'âge d'or des provinces danubiennes, et les monuments les plus importants construits par les Romains appartiennent à ces temps et à ceux qui les suivirent immédiatement.

La décadence de la province précéda de peu la décadence de l'Empire lui-même. La grande invasion des Goths vers le milieu du IIIe siècle après J.-C., sous l'empereur Philippe, fut désastreuse pour la Dacie et pour la Thrace; en 250 ces barbares parvinrent jusqu'à Philippopolis; ils ravagèrent en passant la Dobrudja, et la série monétaire des villes pontiques s'arrête précisément à l'empereur Philippe, indice de l'appauvrissement de ces cités par la ruine des plaines voisines. Les incursions barbares ne s'arrêtèrent pas sous Valérien et Gallien, et les vaillants empereurs militaires Claude II, Aurélien et Probus ne parvinrent qu'à force de victoires à conserver à l'Empire la frontière du Danube. La Dacie était perdue cependant, les plaines de la rive droite ouvertes de nouveau sans défense aux dévastations périodiques, et les Romains réduits à garder les points fortifiés; la culture disparut bientôt, les champs redevinrent déserts et le pays mérita de nouveau son vieux nom de Petite Scythie (2), qu'il prit officiellement au IVe siècle, lorsque Dioclétien réorganisa l'Empire. La Petite Scythie, dont Tomis devint la capitale, appartenait au diocèse de Thrace et à la préfecture d'Orient.

La nouvelle province jouit d'abord de quelque repos. Le grand Constantin, le vainqueur heureux des Goths et des Sarmates, sut pendant son règne (306-337) tenir en respect les barbares; ses premiers successeurs réussirent également à préserver la rive droite du Danube; mais sous Valens (364-378) l'Empire perdit la frontière du grand fleuve, et cet empereur fut réduit à élever une ligne de fossés et de remparts pour protéger le reste du pays. Ce gigantesque travail, dont on voit encore sur les lieux des restes importants, fut exécuté sous la direction des généraux de Valens, Profuturus et le comte Trajan; il est connu sous le nom vulgaire de Fossé de Trajan

(1) Σουκίδαυα (Ptolémée).

(2) Strabon, liv. VII, xv. Il ne sera pas inutile d'observer à cette occasion que les Scythes n'ont jamais fait en Dobrudja que des établissements passagers ou du moins très limités.

Digitized by Google

et traverse la Dobrudja, de la mer Noire, près de Custendjé, au Danube, près de Cernavoda. Troesmis, qui restait en dehors de la défense, devait probablement à cette époque avoir succombé sous les coups des barbares. L'établissement des Goths dans l'Empire, avec la permission de Valens, accéléra la ruine de la province; de 376 à 378 ce peuple révolté battit les Romains à Marcianopolis, à la localité dite Ad Salices en Dobrudja, et à Andrinople; l'empereur lui-même périt dans cette dernière journée (1) et les campagnes furent ravagées jusqu'à Constantinople. Théodose parvint à chasser ces barbares; il favorisa même leur établissement pacifique en Mésie, où les Goths devinrent sédentaires et formèrent des colonies agricoles (381)(2). Le partage de l'empire, à la mort de Théodose (395), ne changea pas la situation; les invasions barbares se succèdent; les Huns, qui avaient fondé sur la rive gauche du fleuve un État puissant, commencent, sous Attila, à attaquer l'Empire. Les villes étaient encore romaines à cette époque et contenaient de grandes richesses; c'est contre elles surtout qu'Attila dirigea ses coups; toutes les cités de la rive droite du Danube devinrent successivement la proie des Huns. En 447 soixante-dix cités, parmi lesquelles les historiens mentionnent Tomis (3), furent détruites; les autres villes pontiques succombèrent probablement vers la même époque.

La mort d'Attila (453), la destruction de la puissance hunique laissaient quelque repos à l'empire d'Orient; la politique byzantine encouragea les établissements barbares en Thrace et en Mésie. Hernakh, fils d'Attila, et son allié l'Alain Candax obtinrent des terres en Dobrudja (4), et une partie d'entre eux qui furent employés spécialement à défendre le fossé de Trajan (redevenu alors la frontière de l'Empire) reçurent le nom de *Fossatici*. A cette époque la Petite Scythie paraît avoir eu surtout pour l'empire d'Orient une importance militaire.

Le règne de Justinien (527-565) fut signalé par une réaction puissante de l'Empire contre les barbaries voisines. L'Afrique et l'Italie furent reconquises, la rive droite du Danube nettoyée de barbares; le fleuve redevint la frontière romaine. Des établissements nombreux se reformèrent en Dobrudja; les villes sortirent de leurs

(1) Ammien Marcellin, XXXI, v à xiv.

(2) Alaric était né dans l'île de Peucé en Dobrudja.

(3) Lebeau, *Hist. du Bas-Emp.*, XXXII, LVII (Constantia).

(4) Jornandès, *R. Get.*, 49 et 50. Voir aussi Am. Thierry, *Histoire d'Attila*, II, chap. I.

Digitized by Google

cendres et furent entourées de hautes murailles. Le grand empereur essaya de suppléer à la faiblesse des Romains par de formidables défenses; les puissants remparts de Troesmis (Iglitza), dont les ruines dominent encore la contrée, datent de cette époque. Procope nous a conservé, dans son ouvrage sur les Édifices, la liste des constructions militaires de Justinien, dont plusieurs appartiennent à cette province. Mais ces forteresses ne parvinrent que très imparfaitement à protéger l'Empire; les invasions barbares se succèdent sans relâche dans les temps suivants; Avares, Khazars, Russes, Bulgares, Patzinaces ravagent les campagnes danubiennes et en font un vaste désert. L'histoire des luttes de l'empire de Byzance contre les barbares dans les champs de la Dobrudja se continue à travers les temps jusqu'à la conquête musulmane; nous ne la poursuivrons pas, car, malgré l'intérêt qu'elle présente, elle sort du cadre que nous nous sommes tracé dans la présente esquisse, dont le but unique est de servir d'introduction historique à l'étude des monuments antiques de notre province.

MICHEL C. SOUTZO.

(*La suite prochainement.*)

Digitized by Google

L'INSCRIPTION D'ESHMOUN-AZAR

TRADUITE ET ANNOTÉE

SUITE ET FIN (1).

V

Toujours à la ligne 6, je lis בְּדִנָם. R. דין, jugement, décret. M. Derenbourg (2), dont l'opinion est acceptée par MM. Rodet et Halévy (3), lit בַּדִנָם = hébreu בַּדֵיהֶם et traduit : « N'écoute point leurs mauvaises paroles. » Mais pour que שמע signifie *écouter* ou *obéir*, il faut qu'il soit suivi de la préposition ב. Il en résulte que le ב de בדנם ne peut pas appartenir à la racine, et, comme une racine ne peut être représentée par une seule lettre (ד), que le נ appartient à la racine et non au suffixe. J'ajoute que les paroles légères, les médisances, — car tel est le sens du mot hébreu בַּדִים, — n'ont absolument rien de commun avec le contexte. Il s'agit d'un *ordre* qui pouvait être donné relativement au tombeau d'Eshmoun-azar : l'idée de médisance n'a rien à voir ici.

Quelques interprètes, M. Schlottmann en particulier, ont pris le ד pour un ר et dérivé ce mot de la racine רנן, *sonum stridulum edidit*. Mais un son strident de joie ou de douleur n'est guère mieux placé ici que la médisance. Au reste, l'inscription inférieure montre que c'est bien un *daleth* et non un *resh*.

(1) Voir le numéro de septembre.
(2) *Journ. asiat.*, janvier 1868, p. 102.
(3) *Ibid.* décembre 1868, p. 449, mai-juin 1870, p. 503.

Digitized by Google

VI

Les lignes 7 à 10 offrent peu de difficultés (1). Mais il est étonnant que le sens du groupe אדמיהמת, qui se trouve à la ligne 11 et à la ligne 22, ait été si complètement méconnu jusqu'ici. M. Munk lit אדם מֻהַמֶּת et croit pouvoir traduire cette expression par *l'homme du peuple*. M. Schlottmann, sans en prévenir le lecteur, trouve bon de suppléer un mot tout entier et lit אם אדם[הא] מֻהָמֶת, qu'il traduit: *Si* [*cet*] *homme est tué*, et dont il fait le commencement de la phrase suivante. Est-ce là ce que l'on nomme *deutsche Genauigkeit*?

Mais puisque le premier substantif (royauté) est suivi d'un pronom démonstratif, n'est-il pas de toute évidence qu'il doit en être de même pour le second? Nous lisons donc ici et à la ligne 22, et par conséquent aussi dans l'inscription de Marseille (l. 17) : אדמים המת, *ces hommes*. Outre ces trois passages, l'existence de ce pluriel est prouvée jusqu'à l'évidence par la ligne 6 de notre inscription et surtout par la 16e ligne de celle de Marseille, où on lit כל אדמים, *tous les hommes;* et המת est évidemment la forme phénicienne de l'hébreu הֵמָּה.

La même forme se retrouve en sabéen, d'après M. Halévy (*Journal asiatique*, mai, juin et octobre 1873). Cf. les formes assyriennes *annout* et *annet*, ceux-ci, celles-ci; *shounout* et *shinat*, eux, elles.

Si l'on objectait qu'on ne voit pas pourquoi Eshmoun-azar passerait ainsi du singulier (*cet homme*, l. 10) au pluriel, je répondrais que sa pensée se porte ici non seulement sur l'homme qui aurait ouvert son tombeau, mais aussi sur ceux qui auraient ordonné cette profanation (l. 6).

Observons enfin qu'à la ligne 22 et dans l'inscription de Marseille, ce groupe est précédé de l'article, et que s'il ne l'est pas à la ligne 11 c'est probablement parce qu'il est au génitif et suffisamment déterminé par la particule אית, ce qui fournit une preuve de plus en faveur de notre opinion (2).

(1) A la ligne 9, ממלך ne peut pas être corrigé d'après l'inscription inférieure qui porte ממלכת, parce que l'adjectif qui suit est au masculin. Je pense que ce mot désigne un *faux roi*, un tyran ou un usurpateur.

(2) V. quelques autres arguments dans cette *Revue*, octobre 1880, p. 180.

Digitized by Google

VII

Après les explications qui précèdent, les lignes 12 à 15 présenteront peu de difficultés (1). Mais au commencement de la ligne 16, le texte est mutilé. M. Derenbourg propose de le restituer ainsi : אית[בת עשתר]ת, les temples des dieux, le [temple d'Astar]té. Mais cette restitution est sujette à plusieurs difficultés. D'abord, pourquoi n'y aurait-il pas la copule *et* avant *le temple d'Astarté?* Ensuite, l'expression *les temples des dieux* est bien vague. Puisque, deux lignes plus loin, « les dieux des Sidoniens », Baal de Sidon et Astarté, nom de Baal, sont spécifiés, il doit très probablement être question ici d'une autre catégorie de dieux. Enfin, la comparaison des lignes supérieures et inférieures indique une lacune de sept lettres et non de six. M. le duc de Luynes, qui a bien vu que la lacune était de sept lettres, restitue [בת לעשתר]ת ; mais on ne voit pas pourquoi il y aurait d'abord « les temples *des* dieux », et puis, immédiatement après, « le temple *à* Astarté ». Je propose de lire אית[בם ועשתר]ת. (V. pour le sens de ce mot : *Michée*, VI, 2 ; I *Rois*, VIII, 2, et surtout *Job*, XII, 19.) On sait que Baal était parfois appelé *baal-itan*, Βῆλος ὁ ἀρχαῖος (2). Ces *dieux éternels*, ou peut-être *antiques*, étaient, je pense, soit les grands dieux adorés dans toute la Phénicie, par opposition aux dieux particuliers de chaque ville, par exemple *Baal-samim* ou *Baal-itan* par opposition au Baal de Sidon ou de Tyr, etc., soit les anciens dieux énumérés par Sanchoniathon (Eusèbe, *Prép. év.*, I, 10) et qui occupaient, par rapport aux dieux plus récents, la même place que Saturne, Uranus, etc., par rapport à Jupiter et aux autres divinités de l'Olympe. L'un de ces dieux, *Ilos* (=אל), est, en effet, expliqué par Κρόνος ou Saturne, dans ce passage de Sanchoniathon. Peut-être ces anciens dieux, Elioun, El, Baal-samim ou Baal-itan, Dagon, peut-être aussi Toth et Sydyk, étaient, avec Astarté et Eshmoun, identiques aux grands dieux ou Cabires et universellement adorés parmi les Phéniciens ; en sorte que les deux opinions entre lesquelles on peut hésiter se confondraient en une seule.

Ce passage (l. 16) comparé au suivant (l. 18) prouve qu'il y avait deux Astartés en Phénicie, comme deux Vénus chez les Grecs : l'Astarté qui se rattachait au cercle des « dieux éternels », que Sanchoniathon associe à Ἶλος (אל) ou Κρόνος, et appelle Ἀστάρτη ἡ μεγίστη, à qui

(1) A la fin de la ligne 15, אם est une faute évidente ; il faut lire אש, *qui*.
(2) Movers, *Phœn.*, I, p. 173, 256 ss.

Digitized by Google

Augustin donne le titre de *numen virginale* (*Civ.* D., II, 26) et Tertullien celui de *virgo cœlestis* (*Apol.*, 23), la même sans doute qu'Eshmoun-azar a nommée précédemment (l. 15) *Notre Dame la Reine* (c'est-à-dire probablement la Reine du ciel, comp. *Jér.* VII, 18; XLIV, 17s.), et qui correspond à la Vénus Uranie, et « l'Astarté, nom (1) de Baal », ou Βααλτίς (2), qui devait correspondre à la Vénus Aphrodite. Dans la mythologie assyrienne, la première correspondait à Istar et la seconde à Mylitta Zarpanit.

VIII

Il y a avantage à discuter ensemble les deux passages presque identiques des lignes 16 et 17. Les groupes ישרנ (l. 16) et ישבנ (l. 17) sont évidemment des verbes à la 1re personne du pluriel, comme בנ qui les précède l'un et l'autre à si peu de distance. Le י qui suit le second est donc nécessairement le suffixe masculin de la 3e personne du singulier se rapportant au dieu Eshmoun, puisqu'il est remplacé dans la première phrase par le nom même d'Astarté; il correspond à l'araméen הִי (3). Les deux mots suivants sont semblables dans l'une et l'autre phrase. Cela étant, on serait tenté de croire que les deux verbes devraient aussi être identiques et se rapporter à la même racine. C'est ce qu'a fait M. Schlottmann, qui lit dans les deux cas יִשְׁבְּנָ *nous avons fait habiter*. Mais le texte n'autorise point cette conjecture : il y a bien dans le premier cas un ר (ר) et non un ב (ב). Je crois cependant que, bien que dérivés de deux ra-

(1) Ou peut-être *divinité* (parèdre ou éponyme) de Baal. On sait que שם en hébreu veut dire *numen* aussi bien que *nomen*. Et ces deux mots latins eux-mêmes étaient primitivement identiques, comme le prouve, à ce qu'il me semble, la comparaison du grec ὄνομα avec les composés *homonyme*, *synonyme*.

(2) V. Philon de Byblos, dans Eus., *Prép. év.* I, 10. — Les Moabites la nommaient Astar de Camos (inscr. de Mésha). On peut se demander pourquoi la même divinité était appelée Astar par certains peuples et Astarté ou Ashthoreth par les Phéniciens et les Hébreux. Voici une idée qui s'est présentée à mon esprit et que j'émets sous toutes réserves. On sait que plusieurs substantifs ont deux formes, l'une masculine et l'autre féminine, avec la même signification. Ces formes étaient sans doute plus ou moins usitées, suivant les différents dialectes; par ex. שחר, *aurore*, en hébreu, se disait שהרת en moabite (inscr. de Mésha). Eh bien ! je suppose que עשתרת est contracté de עשת הרת, *celle qui opère la conception*, et עשתר de עשת הר, avec le même sens. On pourrait objecter que עשה, *faire*, se prononce en hébreu *asa* et non *asha*; mais cette objection ne me paraît pas décisive : les Phéniciens ignoraient probablement cette distinction.

(3) Cf. en araméen פְּקַדְנָהִי, *nous l'avons visité* (Winer, *Chald. Gramm.*, § 16, 2, *a*).

Digitized by Google

cines différentes, ces deux verbes ont essentiellement la même signification. Le premier me paraît se rattacher à la racine שׁוּר ou aussi שְׁרָא, en araméen *habiter*, *aphel* אַשְׁרֵי, *il fit habiter* (Targoum d'Onkélos, *Gen.*, II, 8, 15; III, 24; XXIV, 11, etc. (1). Le second appartient naturellement à la racine hébraïque ישב, *habiter*. Comme ils ont l'un et l'autre un régime direct, il faut nécessairement les considérer comme des *iphil*. Cette forme, correspondante au *hiphil* hébreu, est amplement attestée par l'inscription bilingue de Lapithos (l. 4) où יקדש est traduit en grec par ἀνέθηκεν, par la 3e citienne et la 6e athénienne, où le même mot grec correspond à יטנאת, par les 1re, 2e, 37e et 38e citiennes, etc., où יטנא (il a érigé) ne peut s'expliquer aussi que comme un parfait *iphil*. La même suppression du ה a lieu aussi, nous venons de le voir, pour le suffixe de la 3e personne singulier masculin י, au lieu de הִי.

Nous avons fait habiter Astarté (ou Eshmoun)... Où? c'est évidemment ce que doit dire le groupe suivant שממאדרם. M. Schlottmann le lit comme M. Munk : שָׁם מַאְדְּרִם; mais il construit la phrase différemment : « Nous l'avons fait habiter *là*, en [*la*] (et dans le second cas, en [le]) *glorifiant*. Mais, outre ce qu'une telle expression aurait de vague, outre le pronom qu'on est obligé de suppléer et qui ne se trouve pas dans le texte, nous avons montré plus haut que *là* ne se disait pas en phénicien שם comme en hébreu, mais תם comme en araméen (2). Il est clair que nous avons ici un substantif et un adjectif au pluriel, שמם אדרם. Cf. cet adjectif au singulier אדר (l. 9), et au féminin pluriel אדרת (l. 19). Quant à שמם, il signifie *cieux* dans l'inscription d'Oum-el-awamid (l. 1). Ce sens ne convient pas ici. Mais on sait que ce mot, dérivé de שמה = arabe سَمَا ou شَمَا *altus fuit*, signifie proprement *ce qui est élevé*, la voûte céleste, comme disent les poètes. De la même racine dérive שֵׁם, qui signifie quelquefois *monument* (II *Sam.*, VIII, 13; *Is.*, LV, 13; LVI, 5, et peut-être aussi *Gen.* XI, 4, en parlant de la tour de Babel : « Faisons-nous un monument, = un centre religieux et politique, de peur que nous ne nous dispersions à la surface de toute la terre »). Ce sens convient parfaitement dans un contexte où il n'est question que de temples élevés aux dieux (3).

(1) Cf. surtout *Gen.*, III, 24, où il traduit l'hébreu וַיַּשְׁכֵּן.

(2) Il n'est pas inutile de rappeler que tout cela a été écrit en 1872, longtemps avant la découverte de l'inscription de Byblos, où le mot שם veut dire *là*, comme en hébreu, ainsi que nous l'avons dit plus haut dans une note.

(3) En ancien irlandais, *nem* signifie *ciel*, et *nemet*, *sanctuaire*. (*Revue arch.*, 1868, p. 14.)

Digitized by Google

Quant à la construction de ces verbes avec deux accusatifs, celui de la personne et celui du lieu, on sait qu'elle n'est pas rare en hébreu. Cf. par exemple *Ps.* CXIII, 9, où le *hiphil* de ישב est construit, comme ici, de la même manière.

M. Halévy a cru découvrir dans ces deux passages, comme dans celui des lignes 3 et 13, discuté plus haut, l'idée de l'immortalité de l'âme. Il traduit, en considérant, avec M. Derenbourg, le premier verbe comme le *iphil* de la racine hébraïque שור, *contempler* : « et il nous fera voir l'Astarté des cieux magnifiques » ; « et il me fera habiter les cieux magnifiques. » Qui *il*? Dans le second cas on pourrait répondre Eshmoun, mais que répondre dans le premier? il n'a été question jusque-là d'aucun dieu. M. Derenbourg évite cette difficulté en faisant de ce verbe un pluriel : « puissent-ils nous faire voir », etc. (1). Mais quelle étrange expression, « l'Astarté des cieux magnifiques » ! car on ne peut traduire, comme on l'a fait quelquefois : « Il nous fera voir *avec* Astarté les cieux magnifiques »; את est toujours la marque de l'accusatif. De plus, pourquoi y aurait-il d'abord la première personne du pluriel (il *nous* fera voir) et ensuite la première personne du singulier (il *me* fera habiter) ? Au reste, cette dernière traduction est inadmissible, car, en phénicien, le *iod* du suffixe verbal de la première personne du singulier ne s'écrit pas (2) comme en hébreu, en sorte que le dernier *iod* de ישבני demeure inexpliqué dans l'interprétation de MM. Derenbourg et Halévy. — L'idée de l'immortalité de l'âme est donc étrangère à ces deux textes, aussi bien qu'au premier.

On peut se demander pourquoi il est dit d'Astarté seule, et non pas aussi des « dieux éternels », qu'Eshmoun-azar et sa mère « la firent habiter des monuments magnifiques ». On pourrait supposer qu'Astarté était la plus honorée de ces divinités ; mais c'est surtout parce que la mère d'Eshmoun-azar se nommait Em-Astarté (*Astarté est*

(1) D'après la règle exposée plus haut, il faudrait probablement, pour pouvoir traduire ainsi, deux *noun*, l'un paragogique et l'autre pour le pronom de la 1re personne du pluriel. Dans l'hypothèse de M. Derenbourg, il vaudrait mieux traduire : « puissent-ils me faire voir »; mais alors, comment expliquer le dernier *iod* de ישבני ? Dans son dernier travail sur ce sujet, M. Derenbourg traduit : « et puisse-t-elle (Astarté) nous faire voir Astarté [dans] les cieux magnifiques ; » « et puisse-t-il (Eschmoun) nous le faire voir (!) [dans] les cieux magnifiques » (*Revue archéol.*, juin 1880, p. 382). Le savant auteur doit être le premier, je pense, à sentir combien une telle construction est forcée.

(2) Ex.: יברכן, « qu'il me bénisse » (inscr. d'Oum-el-awamid, I, fin), et d'après moi, יעבסן « ils me porteront » (Inscr. d'Eshmoun-azar, l. 5 et 6 et l. 7, fin).

Digitized by Google

une mère) et qu'elle était prêtresse de cette déesse (l. 15). Du reste, les temples des dieux de Sidon, « Baal de Sidon » et « Astarté, nom de Baal », ne paraissent pas non plus avoir été aussi beaux que celui de la grande Astarté, ni même que celui d'Eshmoun. Quant à ce dernier, il est naturel qu'Eshmoun-azar ait voulu élever un temple splendide au dieu dont il portait le nom.

IX

Le même accident qui a mutilé la ligne 16 a mutilé aussi, mais beaucoup moins gravement, la ligne 17. Une seule lettre a complètement disparu; toutes les autres ont laissé des traces suffisantes pour nous permettre de les reconnaître avec un peu d'attention. La première lettre mutilée ne peut être, évidemment, que le *noun* final d'Eshmoun. Il est vrai que dans le fac-similé elle ressemble plutôt à un *beth;* mais l'examen de la pierre montre bien vite que c'est là une erreur : un *beth* n'aurait presque pas laissé de trace, et s'il en avait laissé une, elle serait courbe et infléchie davantage vers la gauche.

Vient ensuite un léger intervalle, où devait se trouver la lettre entièrement disparue. Or, comme la cassure ne s'étend pas plus bas à cet endroit qu'aux autres, il en résulte que cette lettre ne se prolongeait pas vers la partie inférieure de la ligne, c'est-à-dire, que ce ne pouvait être qu'un ע, un א, un ל, un ס ou un ש. Le peu d'espace qu'elle occupait et le sens général de la phrase m'engagent à penser que c'était un ס (ע).

De la lettre suivante il reste la queue, légèrement tournée à droite, ce qui suppose un ק (1). Nous obtenons ainsi le mot קס (ou עיר en caractères hébreux ordinaires), qui me paraît devoir être identifié avec l'hébreu עיר, *ville* ou *cité*; et je traduis : « Nous avons construit un temple à Eshmoun de la cité sainte d'En-iadlel. » De même qu'il y avait le Baal de Sidon, celui de Tyr, etc., de même il y avait

(1) La restitution de M. Schlottmann, qui lit מקדש, *sanctuaire*, est donc fautive : la queue du מ ע est tournée à gauche et non à droite. C'est à tort également que M. Levy a cru pouvoir lire בעל et traduire *le saint Seigneur* : le ל (ר) n'aurait pas laissé de trace, et ce prétendu ב est en réalité, nous l'avons vu, le *noun* final d'Eshmoun. Le dieu *Ashim* que ce savant voulait voir ici, à la place d'Eshmoun, doit donc son origine à une inexactitude du fac-similé.

Digitized by Google

l'Eshmoun d'En-iadlel, à peu près comme on dit aujourd'hui saint Jacques de Compostelle, Notre-Dame de Fourvières, etc.

On sait qu'un grand nombre de villes, en Palestine, tiraient leur nom d'une source voisine : En-gadi, *la source du chevreau*, En-dor, *la source de Dor*, etc. Puisque Eshmoun était le dieu de la médecine et correspondait à Esculape (1) dans la mythologie gréco-romaine, il est facile de comprendre pourquoi on lui avait élevé un temple près d'une source, probablement minérale et chaude, « dans la montagne », c'est-à-dire dans le Liban.

Le nom de Iadlel (2), que cette source avait reçu, est peut-être contracté de יַד לְאֵל, *main* ou *pouvoir de Dieu*. Si cela est, elle aurait été, sans doute, appelée ainsi à cause des guérisons extraordinaires qui s'y opéraient. Peut-être En-iadlel était-il le centre du culte d'Eshmoun.

L'ordre dans lequel les dieux sont énumérés doit marquer celui de leur importance et le degré de vénération dont ils étaient l'objet. Eshmoun était donc au-dessous des dieux éternels et d'Astarté, mais au-dessus des dieux particuliers de Sidon.

Puisque, sauf le temple d'Eshmoun à En-iadlel, il n'est question que de temples élevés à Sidon, qu'aucune autre ville phénicienne n'est mentionnée dans toute l'inscription, et que dans ce passage (l. 18) « les dieux des Sidoniens » sont évidemment les dieux particuliers de la ville de Sidon, nous en concluons qu'Eshmoun-azar n'était roi que de la ville et du territoire de Sidon, et non de toute la Phénicie.

X

Après avoir énuméré les temples qu'ils ont fait construire, lui et sa mère, Eshmoun-azar mentionne les pays qu'ils ont annexés. Ce sont les villes et les territoires fertiles de Dor et de Joppe, dans

(1) V. l'inscription trilingue de l'île de Sardaigne.

(2) M. l'abbé Bargès lit *Ené dalil*, qu'il traduit par *les sources de l'infirme* (?). Mais cette lecture n'est pas soutenable : le *iod* de l'état construit du pluriel ne s'écrivait pas en phénicien. M. J. Derenbourg traduit : « un refuge pour le pauvre malade » (*Journ. asiat.*, janvier 1868, p. 104); les objections que soulève une telle interprétation sont trop nombreuses pour être énumérées ici. Chacun les apercevra, du reste, facilement. Il en est de même de l'interprétation : « Eshmoun, prince (?!) du sanctuaire pour le pauvre malade », que donne maintenant le même auteur (*Revue archéol.*, 1880).

Digitized by Google

cette belle et féconde plaine de Saron, qui paraît avoir excité de tout temps les convoitises des Sídoniens, et que le roi Bod-Astoreth (Bodostor), dans la seconde inscription sidonienne, se vante d'avoir *envahie* ou *occupée*.

Comme le verbe יסף se construit généralement avec la préposition על en hébreu (1) et en moabite (2), il faut évidemment diviser ainsi les mots de la fin de la ligne 19 et du commencement de la ligne 20 : יספנגם עלת גבל ארץ, et voir dans עלת la préposition *sur* que nous avons déjà signalée plus haut (l. 6), qui se trouve aussi dans l'inscription de Marseille et dans celle de Byblos (V. note IV), et qui, dans cette dernière, est construite, comme ici, avec le verbe יסף (V. note III). Quant au premier groupe, la seule manière d'en rendre compte grammaticalement, c'est de le considérer comme une première personne plurielle du parfait (יספנ), avec le suffixe גם, que nous avons déjà vu uni à deux infinitifs (l. 10 et 20) et à deux prépositions (l. 9), et qui correspond à l'araméen גון (3), syriaque ܓܘܢ.

Je ne connais pas d'autre exemple de la construction du parfait avec ce suffixe; et nous avons montré plus haut que le futur, du moins au singulier, se construit avec le suffixe ם. Mais nous avons un exemple de la première personne plurielle du parfait et de l'infinitif construits l'un et l'autre avec י : ישבני (l. 17) et לכני, *pour qu'il soit* (inscr. d'Oum-el-awamid, l. 6). Or, comme le même infinitif se rencontre aussi construit avec גם (l. 20), n'est-il pas naturel d'en conclure que la première personne du pluriel du parfait se construisait aussi avec גם ? Puisque le suffixe de la troisième personne du singulier était semblable dans les deux cas, il est extrêmement probable qu'il en était de même pour celui de la troisième personne du pluriel (4).

Inutile, je pense, de réfuter la lecture de M. Schlottmann : יספנגם, *il* (le seigneur des rois) *les a ajoutés*, et de montrer que la forme יספן n'a jamais existé que dans l'imagination de ce savant. — On ne peut pas davantage prendre ce mot pour une troisième per-

(1) V. les passages dans Gesenius, *Thesaurus*.

(2) V. l'inscription de Dibon, l. 21 et 29 : « Dans les villes que j'ai ajoutées au pays», אשר יספתי על הארץ.

(3) Cf. en araméen פקדנגון, *nous les avons visités*.

(4) Cf. aussi אבי, *son père*, et אבנם, *leur père*. Ces exemples montent que les formes verbales et nominales qui prenaient י comme suffixe de la 3e pers. masc. sing., prenaient גם pour suffixe de la 3e pers. masc. pluriel.

Digitized by Google

sonne du pluriel, en mettant aussi au pluriel ce qui précède : « Les seigneurs des rois nous ont donné Dor et Joppe... et *ils les ont ajoutés...* » ; car il ne faudrait dans ce cas qu'un seul נ : יספנם.

Au reste, il est clair que les verbes יתן et יספנם sont des parfaits, et non des futurs. יתן est la forme phénicienne de l'hébreu נָתַן (1), et le nom de Sanchon-iathon prouve qu'il faut le prononcer יָתֹן, de même qu'on dit en hébreu יָכֹל, יָגֹר, etc.

Les villes de Dor et de Joppe appartenaient en effet à la Phénicie, d'après Étienne de Byzance. (V. aussi Ptolémée, V, 15, 5, et Josèphe, *Contr. Ap.* II, 9, *Vit.* 8.) C'est la seule donnée historique qui puisse aider à fixer l'époque d'Eshmoun-azar. Malheureusement elle ne sert pas à grand'chose, à cause de l'insuffisance des documents, et l'on peut douter si « le seigneur des rois » était le roi de Syrie, de Perse, d'Égypte ou même d'Assyrie. Cette question ne peut guère être résolue que par des raisons paléographiques ou archéologiques (2). Mais il me semble, en tout cas, qu'Eshmoun-azar était postérieur au roi Bod-Astoreth, qui se vante, dans la deuxième inscription de Sidon, d'avoir « occupé Saron » ; il ne se serait certainement pas exprimé ainsi, si les territoires de Dor et de Joppe, qui font partie de la plaine de Saron, avaient déjà appartenu aux Sidoniens. Il est vrai qu'Eshmoun-azar pouvait se tromper en affirmant qu'ils « seraient aux Sidoniens à toujours » (l. 20), qu'ils auraient pu leur être enlevés, puis être reconquis plus tard par Bodostor; mais la première supposition, qui pourrait encore être confirmée par des raisons paléographiques, nous paraît plus vraisemblable.

XI

Pour terminer, Eshmoun-azar répète son adjuration en la résumant; mais il y ajoute un détail nouveau : c'est la recommandation *qu'on ne dévaste point son couvercle*, c'est-à-dire, évidemment, qu'on respecte l'inscription qui y est gravée. Ce détail, qui eût été dé-

(1) V. *Journ. asiat.*, déc. 1868, p. 475 et ss.

(2) Comme, d'après M. Mariette, la forme du sarcophage ressemble à celle des sarcophages égyptiens de la 25e et de la 26e dynastie, je suis porté à croire que l'expression « le seigneur des rois » était la désignation phénicienne du roi d'Égypte, peut-être la traduction du titre hiéroglyphique de « seigneur des diadèmes », et que le roi dont il est ici question était Psammétik. On pourrait supposer qu'Eshmoun-azar accomplit les grandes actions dont il se vante pendant le siège d'Asdod, qui dura vingt-neuf ans. (V. Hérodote, II.)

Digitized by Google

placé au début, est tout naturel à la fin. Pour le sens que nous donnons à יער, R. ערה, cf. *Ps.* CXXXVII, 7; Soph., II, 14; Hab., III, 13. On tenait tellement à ce que cette inscription se conservât, qu'on l'a répétée en grande partie sur le sarcophage proprement dit.

L'inscription d'Eshmoun-azar se compose de cinq parties. Dans la première (l. 1-4), il nous apprend qu'il est mort prématurément, assassiné par ses fils. Dans la seconde (l. 4-13), il adjure tout roi et tout homme de respecter son tombeau. Dans la troisième (l. 13-18), il énumère les temples qu'il a construits, de concert avec sa mère. Dans la quatrième (l. 18-20), il énumère les territoires qu'il a annexés : Dor et Joppe. Dans la cinquième enfin (l. 20-22), il répète son adjuration sous une forme plus brève et, en partie, différente.

On voit que dans un pareil contexte il n'y a pas de place pour l'espoir de la béatitude céleste, que M. Derenbourg, M. Halévy et d'autres ont cru voir dans la troisième partie; ni pour l'idée de l'immortalité, que M. Halévy croit avoir trouvée dans la première et la deuxième. Rien ne nous autorise à penser qu'Eshmoun-azar se soit flatté, en mourant, d'aller auprès des dieux. Il croyait sans doute qu'il irait, comme tous les autres hommes, se reposer « auprès des Rephaïm » ou des Ombres (l. 8), dans l'immense sépulcre souterrain que les Hébreux nommaient *Sheol* et les Grecs *Hadès*, et que là il aurait « une couche » en rapport avec sa dignité (cf. Hez., XXXII, 25, ss.), une sorte de trône (cf. Is., XIV, 9). On peut conclure de ce qu'il dit à ce sujet que cette « couche », ce *lit de repos*, n'était refusé qu'aux grands criminels et peut-être aussi, comme dans la mythologie gréco-romaine, à ceux qui n'avaient « point été ensevelis dans un sépulcre ».

CH. BRUSTON.

Digitized by Google

L'EXPOSITION DE LA COUR CAULAINCOURT

AU LOUVRE

FOUILLES D'UTIQUE

L'exposition des antiquités rapportées de la Tunisie par M. le comte d'Hérisson a fait trop de bruit pour que la *Revue archéologique* n'ait pas le devoir de renseigner ses lecteurs sur la nature et la valeur des objets exposés. La dignité de la science y est intéressée. Nous nous sommes donc adressés aux hommes les plus compétents ; nous les avons priés d'étudier, avec soin, les inscriptions dont l'interprétation et la provenance paraissaient discutables. Nous donnons le résultat de cette enquête impartiale. Pour nous la lumière est faite.

LES DIRECTEURS DE LA *Revue*.

I

INSCRIPTIONS PUNIQUES.

La collection rapportée d'Utique par M. d'Hérisson comprend soixante-dix-sept inscriptions ou fragments d'inscriptions puniques. La première seule est funéraire ; toutes les autres sont votives et appartiennent au même type que les innombrables ex-voto de Carthage déjà publiés. Ce sont des dédicaces à Tanit et à Baal-Hammon, dans lesquelles le nom du donateur seul varie. M. d'Hérisson en a lui-même publié quarante (1) dans la *Relation d'une mission scientifique en Tunisie*, avec fac-similé, traduction et com-

(1) Ou 41, si l'on y ajoute la stèle qui porte dans son catalogue le n° 1, et qui est anépigraphe.

Digitized by Google

mentaire. Il n'a laissé de côté que les fragments qui lui paraissaient se répéter ou ne présenter aucun intérêt; on peut donc considérer cette publication comme définitive de sa part. Pourtant, malgré le luxe déployé dans l'impression de ce volume, les reproductions laissent souvent à désirer au point de vue de l'exactitude, et ne doivent être consultées qu'avec une certaine réserve. Si les inscriptions faciles, dont la lecture ne laisse place à aucun doute, ont été en général assez bien rendues, là où il y a des difficultés, on rencontre des fautes nombreuses, qui semblent parfois dictées par certaines idées préconçues. Il convient de citer en particulier les nos 4, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 15, 26, 33.

La collection de M. d'Hérisson aurait néanmoins une valeur exceptionnelle, si ces inscriptions provenaient en réalité d'Utique. Soixante-dix-sept inscriptions, toutes dédiées aux mêmes divinités que les inscriptions de Carthage, présentant les mêmes formules, les mêmes symboles, ce serait une découverte de premier ordre. Leur monotonie elle-même leur donnerait une valeur toute particulière, en nous montrant jusqu'où s'étendait le culte de la déesse tutélaire de Carthage. Ce fait serait en lui-même si surprenant, qu'il aurait suffi pour inspirer aux hommes compétents des doutes sur la provenance de ces inscriptions, même en l'absence de toute autre preuve.

Heureusement les preuves sont là, et nous sommes en mesure d'affirmer que ces inscriptions viennent de Carthage et non d'Utique. Dans une lettre adressée à un journal, à la suite des révélations apportées à l'Académie des inscriptions et belles-lettres (1), M. d'Hérisson en fait presque l'aveu. Il dit qu'il « doit une partie des épigraphes en caractères phéniciens au propriétaire de l'emplacement de la ville d'Utique », et il ajoute : « Il était impossible à M. G. d'Orcet de distinguer les stèles découvertes par les ouvriers du général Ben-Ayad, avant mon arrivée, de celles qui ont été découvertes depuis par les miens. » Je regrette de ne pouvoir me contenter de cette moitié de la vérité, et suis obligé de répéter, après cette lettre, ce que j'avais dit auparavant à l'Académie : Ces soixante-dix-sept pierres qui forment, suivant l'expression de M. d'Hérisson, « la partie la plus précieuse de ses découvertes », viennent toutes, malgré les affirmations contraires du catalogue (2), de la col-

(1) *Le XIXe siècle*, jeudi 3 novembre 1881.

(2) *Relation d'une mission archéologique en Tunisie*, p. 191 : « Nous avons recueilli *dans nos fouilles* plus de 80 stèles phéniciennes, *toutes inédites*..... » « Ces

Digitized by Google

lection du Khasnadar, et ont été pendant des années au palais de la Manouba, où elles ont été vues dès 1869, par M. de Maltzan, qui les a publiées partiellement dans l'appendice de son Voyage à Tunis (1).

Je n'ai qu'un regret, c'est que la maladie ou l'absence de la plupart des maîtres de la science épigraphique m'ait obligé à me charger d'une enquête à laquelle ils auraient apporté le poids de leur expérience et de leur autorité. D'ailleurs ce travail, fait presque sous les yeux de l'Institut, avec des documents tirés du cabinet de la commission des inscriptions sémitiques, a été lu à l'Académie et y a reçu un accueil favorable. Un des hommes les plus compétents en ces matières, M. Joseph Derenbourg, a même tenu à confirmer le sentiment qu'il avait manifesté publiquement en séance, dans une lettre adressée à M. Le Blant, où il proteste, de la façon la plus énergique, contre ce qu'il appelle des « absurdités » (2). J'ajouterai enfin que, dès son retour, j'ai montré mon travail à M. Renan, qui lui a donné sa pleine approbation, et a bien voulu me couvrir de sa haute autorité.

I

L'inscription qui m'a fourni la clef du problème a été en quelque sorte mise en relief par les organisateurs de l'exposition; ils l'ont mise sous verre, et l'on comprendra cette mesure de précaution, si l'on songe que les auteurs du catalogue y ont vu la mention de la destruction de Carthage.

De fait, il n'y est pas question de la destruction de Carthage; mais on y lit le nom de Carthage, ce qui aurait quelque intérêt si l'inscription était inédite; car ce nom, très fréquent sur les monnaies, ne revient que rarement sur nos ex-voto.

stèles ont dû être jetées aux gémonies par ordre de Galla Placidia, *et c'est une de ces sortes de voirie ou de charnier que nous avons fouillée.....* » « Grâce au vandalisme de Galla Placidia *cette nécropole vulgaire nous a fourni une série de documents épigraphiques que nous devons considérer comme la partie la plus précieuse de nos découvertes.* » Comp. *Revue britannique*, oct. 1881, p. 367-371, et 381-382.

(1) H. v. Maltzan, *Reise in den Regentschaften Tunis und Tripolis*, t. I; Leipzig, 1870.

(2) La lettre est entre les mains de M. Le Blant, que M. Derenbourg a autorisé à en faire tel usage qu'il jugerait convenable.

Digitized by Google

Voici l'inscription; je donne la traduction de M. d'Hérisson et la mienne en regard :

N° XXVIII.

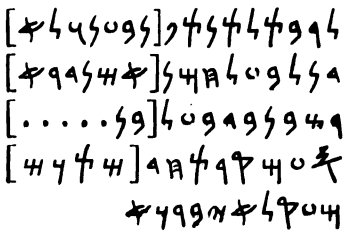

Traduction de M. d'Hérisson :

A Rabat Tanit, face de Bal, à A-
den le Lybien, à Hel, à Hamon, un noir pour le cirque.
Resh, fils de Bod-Bal-Hamon avec lui a broyé
dans la poussière la perverse Carthage.
Qu'il en soit loué !

Traduction ordinaire :

A la grande dame Tanit Pe[nê-Baal et au Sei-]
gneur Baal-Hammon. [Vœu fait par A-]
ris, fils de Bod-Baal, [fils de.....]
s, du peuple de Cartha[ge, parce qu'ils]
ont entendu sa voix; qu'ils le bénissent !

Ce fut M. d'Hérisson lui-même qui me mit sur la voie. Un jour que j'étais en train de travailler à l'exposition, il s'approcha avec son collaborateur, M. Grasset d'Orcet, et me prit à partie au sujet de cette inscription. Je leur répondis que j'y lisais bien le nom de Carthage, mais que pour tout le reste j'étais obligé de m'écarter de leur traduction. J'ajoutai que ce nom donnerait à lui seul un véritable intérêt à cette pierre, s'il paraissait pour la première fois, mais que j'avais le sentiment très net de l'avoir déjà rencontré plusieurs fois. M. d'Orcet me répondit que c'était impossible et qu'il n'avait jamais été publié. Je cherchai, et quelle ne fut pas ma surprise quand je m'aperçus que ce n'était pas seulement le mot, mais l'inscription elle-même qui était déjà connue, et qu'elle avait été publiée d'abord par M. de Maltzan (1), et d'après lui par M. Euting (2).

(1) Maltzan, *loc. cit.*

(2) Euting, *Punische Steine*, dans les *Mémoires de l'Académie de Saint-Pétersbourg*, 7e série, t. XVII, 1871, n° 3.

Digitized by Google

Cette découverte non seulement renversait tout le roman du chant de triomphe de cet habitant d'Utique qui aurait pris part à la destruction de Carthage, mais elle soulevait une question bien plus délicate, celle de la provenance réelle des prétendues antiquités d'Utique. On aurait encore pu croire que cette pierre s'était glissée par erreur parmi celles de M. le comte d'Hérisson, mais j'avais déjà été frappé par d'autres inscriptions qui me semblaient également être de vieilles connaissances; je fus donc obligé de continuer ma recherche, qui m'amena à reconnaître que quatorze des inscriptions données par M. d'Hérisson comme trouvées par lui dans ses fouilles avaient déjà été publiées, il y a plus de dix ans, soit par M. de Maltzan, soit par M. Euting. En voici les numéros :

Hérisson.....	2	Maltzan...	43	Euting.....	179
—	3	—	36	—	173
—	8	—	46	—	182
—	12	—	34	—	171
—	17	—	42	—	178
—	23	—	31	—	169
—	28	—	35	—	172
—	29	—	37	—	174
—	33	—	52	—	187
—	37	—	58	—	193

plus deux inscriptions non classées chez M. d'Hérisson, qui portent dans le livre de Maltzan les n°s 20 et 27, et chez M. Euting les n°s 159 et 165.

Enfin, deux inscriptions du palais de la Manouba qui n'avaient pas été copiées par Maltzan ont été publiées par M. Euting d'après des estampages sous les n° 210 et 211 : la seconde porte le n° 24 dans le catalogue d'Hérisson, la première n'est pas classée.

Comment établir la provenance des autres? Il est probable qu'on n'y serait jamais arrivé, si la commission du *Corpus inscriptionum semiticarum* ne possédait les estampages de la collection complète de la Manouba. C'est ici que l'on voit combien les rédacteurs du *Corpus* ont eu raison de recueillir, avant de commencer leur publication, les matériaux de tout l'ouvrage, au lieu de marcher au jour le jour et de se hâter de publier un fascicule sauf à laisser le reste en souffrance. D'après les instructions de la commission, M. de Sainte-Marie, alors drogman du consulat de France à Tunis, avait pris, à la Manouba, dès 1875, des estampages de toute la collection du Khasna-

Digitized by Google

dar; ils sont aujourd'hui déposés à l'Institut. Je n'ai eu qu'à les rechercher dans les dossiers du *Corpus*, pour me convaincre que toutes les inscriptions de M. d'Hérisson s'y retrouvaient en bloc.

La chose est si évidente, qu'il n'y a pas lieu de faire de longs raisonnements. La comparaison des estampages avec les originaux fournit la preuve matérielle du fait, et frapperait les yeux les moins exercés. Tout s'y retrouve : la coupure des mots, la forme spéciale à chaque caractère, les moindres détails d'ornementation, les moindres cassures de la pierre. Si l'on ne s'appuyait que sur un seul exemple, il serait possible à la rigueur de soutenir que l'on est en présence de deux monuments identiques, présentant la même disposition, les mêmes particularités paléographiques, les mêmes accidents de la pierre. Mais cette hypothèse, déjà si invraisemblable pour une seule inscription, est inadmissible dans ce cas-ci; car, sur soixante-dix-sept inscriptions dont se compose la collection de M. d'Hérisson, j'ai réussi à en identifiér soixante-seize. Il n'y en a qu'une dont je n'aie pas retrouvé l'estampage; libre à lui de dire qu'il l'a trouvée dans les fouilles d'Utique, je ne peux pas démontrer le contraire. Les soixante-seize autres viennent de Carthage.

II

On pourrait, après ce qui précède, se dispenser de parler des traductions et du commentaire qui les accompagne, s'il n'importait de défendre l'épigraphie phénicienne du discrédit qui risquerait de l'atteindre si on laissait croire qu'elle se prête à des procédés bannis de toutes les autres sciences. L'auteur rend la même phrase de cinq ou six manières différentes. La formule initiale qui est l'expression même de l'ex-voto, et dont le sens nous est attesté par des centaines d'exemples, *as nadar*, « vœu fait par », subit sous sa main les transformations les plus diverses; elle devient tour à tour :

« La femme qui a subi le nédé (1) »,
« L'associé au nédé (l'amoureux) »,
« Celui qui a ajouté au prix du nédé »,
« Celui qui donne le quart du nédé »,
« Celle qui a repoussé le prix du nédé ».

Il est vrai que pour arriver à cette variété de sens, il faut enlever

(1) Le *nédé* était la prostitution sacrée.

Digitized by Google

au nom propre qui suit tantôt une lettre, tantôt deux, qu'on rattache, d'une façon tout à fait arbitraire, à la formule *as nadar*.

La même formule, si on n'y ajoute rien, prend un sens absolument différent; elle signifie alors :

« Un noir pour le cirque »,
ou « Le noir dans le cercle (1) » ;

tantôt enfin elle se transforme en une divinité, et devient le nain « Ashan-Dor ».

La prière qui termine la plupart de nos inscriptions : « Qu'ils le bénissent », *yebarkei*, n'est pas mieux traitée. Dans l'inscription qui porte le n° 2, nous la trouvons rendue de la façon suivante : « Job, abreuve-toi ! »

Enfin, il n'est pas jusqu'aux noms propres et aux noms divins qui ne soient victimes d'une mutilation analogue. Non seulement on a méconnu le nom du « seigneur Baal-Hammon » auquel sont dédiées, ainsi qu'à Tanit, toutes ces inscriptions, mais on le rend de trois façons différentes, bien que les lettres qui servent à l'exprimer soient toujours les mêmes :

« A Aden-Lob portant Hamon »,
« A Aden le Lybien (*sic*), à Hel, à Hamon »,
« A Aden la Lybienne (*sic*) allaitant Hamon ».

Nous voyons encore paraître une quantité d'autres noms, soit divins, soit humains, absolument inconnus jusqu'à ce jour : le nom propre Hannon devient « Han (l'Occident) » ; Asdrubal, « Oz-Rab-Hal (la chèvre qui allaite Hal) » ; *Bodo-ben*... c'est-à-dire Bodo, fils de N..., se transforme en « Bod-Ebène (le serviteur du noir) ». Par contre, le mot *ha Sofét*, « le suffète », est rendu par « Av-Put (celui qui désire Puth ou l'affliction, nom de l'Afrique occidentale) », nom sans doute frère d'un autre, également inventé par l'auteur, « Av-Ipé (celui qui désire Vénus) ». Tous ces personnages mythologiques paraissent très familiers à l'auteur; il connaît leur relation avec les points cardinaux, il connaît leurs traits, leurs attributs, et toute l'histoire de leurs amours. Il a vu dans ces ex-voto, qui ne renferment guère que des noms propres avec une ou deux formules, pres-

(1) Ce sont de petites variétés de traduction auxquelles l'auteur du catalogue ne croit pas devoir s'arrêter.

Digitized by Google

que toujours les mêmes, le drame de la déesse Béka ou Alam Béka, « Béka l'abandonnée », dont il faut refaire la virginité au prix des l'honneur des femmes d'Utique.

Nous ne pouvons pas entreprendre de discuter de semblables traductions : nous nous bornerons à donner deux de ces inscriptions, pour montrer quelle sorte d'intérêt elles peuvent présenter, lorsqu'on n'y cherche pas autre chose que ce qu'elles renferment.

N° XXIX.

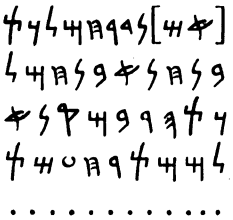

Traduction de M. d'Hérisson :

Hana fils de Ham a écrit ce
témoignage de clémence à la montagne de
Kot (obscurcissement), dans sa propriété
d'Alam-Mot (silence de la mort), où il a fabriqué un moulin.

Traduction ordinaire :

Vœu fait par Himilcon,
fils de Hannon, fils d'Himilcon, intendant des biens (ou des troupeaux) sacrés..... [Asi]

Le sens des deux premières lignes est transparent. A la troisième ligne, je laisse indécise la question de savoir s'il faut traduire les « biens sacrés » ou les « troupeaux sacrés ». Le même mot servait en hébreu, comme en latin, et encore dans le français du moyen âge, à désigner les deux choses. Le sens de la dernière ligne m'échappe ; il est probable toutefois que l'inscription est fruste et que les trois dernières lettres formaient le commencement du nom d'Astoret.

Un fait qu'il importe de relever, c'est que la dédicace ordinaire à Tanit et à Baal-Hammon manque au début de l'inscription ; peut-être faut-il chercher dans cette irrégularité l'explication de la dernière ligne. Quoi qu'il en soit, et quand même on ne serait pas d'ac-

Digitized by Google

cord pour la traduction de la troisième ligne, le sens de l'ensemble ne laisse place à aucun doute, et on peut garantir qu'il n'a jamais été question là de moulin, pas plus que de la propriété d'Alam-Mot, ni de la montagne de l'obscurcissement.

N° XXIV.

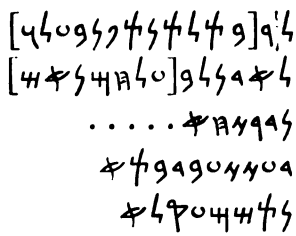

Traduction de M. d'Hérisson :

A Rabat, à Tanit face de Bal,
et à Aden le Lybien, à Hel, à Hamon,
Un noir que An (la mugissante) a poussé dans le cercle.
Abdaças (serviteur de celle qui piétine) serviteur de la fille qui fait peiner le bouc dans le péribole.

Traduction ordinaire :

A la gran[de dame Tanit Pené-Baal et]
au seigneur Ba[al-Hammon,]
vœu fait par .....Abdaziz, serviteur du temple d'Anat; parce qu'ils ont entendu sa voix.

Ici encore l'inscription sagement interprétée fournit une indication nouvelle, et qui peut être d'une certaine importance au point de vue de la mythologie du nord de l'Afrique; c'est le nom de la déesse Anat; il est vrai qu'il est écrit par un *aleph*, tandis que sur la seule inscription phénicienne sur laquelle il figure jusqu'à présent, l'inscription bilingue de Larnax-Lapithou, il est écrit par un *aïn* (1). La leçon *abd beit*, « serviteur du temple de.... », est confirmée par un exemple analogue emprunté à Carthage (2).

Le nom qui précède n'est pas moins intéressant; il est mutilé, mais on peut le rétablir avec une certitude presque complète; il faut lire [Ab]d-Aziz, «serviteur d'Aziz »; c'est la première fois que le nom de

(1) Voyez *Corpus inscr. sem.*, n° 96, p. 116.
(2) Sainte-Marie, n° 2040; Voyez *Corpus inscr. sem.*, p. 33.

Digitized by Google

ce dieu, bien connu en Syrie, et qui reparaît dans l'onomastique arabe sous la forme d'Abd-ul-Aziz, figure sur une inscription phénicienne. Qu'y avait-il avant Abd-Aziz ? Sans doute le nom de son fils, l'auteur de l'ex-voto; le groupe זהא ne répond à aucun nom connu; pourtant le nom n'était certainement pas plus long, car la fin de la ligne est à peine suffisante pour loger les quatre lettres בן עבד.

Toutes les inscriptions ne présentent pas le même intérêt ni les mêmes difficultés ; la plupart sont d'une limpidité et d'une monotonie désespérantes ; et pourtant la comparaison, ici comme partout, amène à des résultats inattendus. C'est le cas de dire qu'il n'est pas d'inscription indifférente ; chacune ajoute quelque chose à ce que l'on savait auparavant, ou confirme ce qu'on ne savait qu'imparfaitement.

III

L'exposition de la cour Caulaincourt offrirait encore d'autres objets intéressants soit pour l'archéologie, soit pour l'épigraphie sémitiques. Je signalerai en particulier huit cippes anépigraphes, dont quatre sont intacts et doivent compter parmi les plus curieux que l'on possède. Ils sont longs de 50 à 60 centimètres, pointus par en bas, et présentent à la partie supérieure une niche avec une figure sculptée dans la posture de l'adoration.

La petite image conique de Tanit, si fréquente sur les ex-voto, revient également à deux ou trois reprises sur des lampes ou sur des poteries. Elle se voit sur l'anse d'une lampe en terre cuite, au-dessous d'un sanglier, et puis aussi sur le col d'une grande amphore, non plus gravée, mais imprimée, au centre d'une sorte de timbre qu'on a dû appliquer sur la terre fraîche. Le dernier exemple est particulièrement instructif, parce qu'il prouve que cette figure symbolique était d'un emploi général, et devait avoir une vertu spéciale. Cette opinion est encore confirmée par une bague publiée par le P. Garrucci (1), et que M. Le Blant a bien voulu me signaler. La bague porte, au milieu du chaton, un symbole que le P. Garrucci a pris pour le monogramme du Christ; mais, M. Le Blant, avec son tact archéologique si sûr, y a reconnu l'image de Tanit. Toutes ces indications concordantes tendent à prouver que le cône avait, à Carthage, une signification analogue à celle de la croix ansée chez les Égyp-

(1) *Storia dell' arte cristiana*, tav. 477, n° 49.

Digitized by Google

tiens, du monogramme du Christ dans l'église chrétienne, avec lesquels d'ailleurs il présente tant d'analogies.

Il faudrait signaler encore une lampe qui porte une légende en caractères néo-puniques. Enfin, un masque grimaçant en terre, publié, si je ne me trompe, à la planche II, n° 3, est reproduit deux fois au cours du volume, sur le titre et à la page 201, avec une légende en caractères phéniciens, dont je n'ai pu retrouver la trace sur l'original. Je ne doute pas qu'en étudiant à loisir cette collection, on ne fasse encore d'autres découvertes; mais on hésite à se lancer dans l'étude d'objets dont l'origine est aussi suspecte. M. le comte d'Hérisson a été indignement trompé à l'égard des monuments pour lesquels j'avais entre les mains un moyen de contrôle certain. Il a donné comme ayant été trouvées dans les fouilles, à Utique, quatre-vingts grosses pierres prises à la Manouba; il a pu en être de même des inscriptions latines et de beaucoup d'autres objets encore.

Comment et à quelle époque s'est opéré ce déménagement? Nous avons entre les mains certains documents qui permettent presque de l'établir à un jour près. Dès à présent on peut affirmer que c'est vers la fin du séjour de M. d'Hérisson en Afrique. Il est même possible que nos stèles phéniciennes n'aient jamais passé par Utique. Mais c'est une question qui n'intéresse qu'indirectement la science.

Il reste encore un autre point à éclaircir. La collection de la Manouba se composait, quand M. de Sainte-Marie en a pris les estampages, de 124 inscriptions; M. d'Hérisson n'en a rapporté que 77, plus un ex-voto qui ne présente que des symboles, sans inscription; en tout, 78. Que sont devenues les 46 autres? Sont-elles à Tunis? Cela n'est guère probable. Cette collection a été livrée de tout temps à un pillage effréné. De là vient qu'on en retrouve partout les débris, dans des collections particulières et dans des musées. Il est probable que les quarante-six inscriptions qui manquent avaient déjà disparu quand M. d'Hérisson est arrivé. Un fait semble de nature à confirmer ces appréhensions : les inscriptions de M. d'Hérisson sont en général assez ordinaires; beaucoup sont entièrement mutilées. Les autres, au contraire, portaient pour la plupart des détails d'ornementation, des colonnes, ou des palmiers, ou des animaux. Or c'est de ces choses-là que les touristes sont surtout friands; les inscriptions leur importent peu, ils veulent des images. Ce n'est pourtant là qu'une conjecture. Qui sait? Peut-être qu'en retournant à Utique et en creusant encore plus profondément, M. d'Hérisson les retrouverait aussi dans ses fouilles.

Digitized by Google

Jusqu'à nouvel ordre, nous sommes obligés de croire que c'est le stock de cette malheureuse collection qui nous arrive, par une voie détournée et sous un faux nom. Les savants, heureusement, ne s'y sont pas trompés.

PHILIPPE BERGER.

II

INSCRIPTIONS LATINES.

Une question a été soulevée dans les journaux au sujet de l'épitaphe chrétienne rapportée d'Utique par M. le comte d'Hérisson :

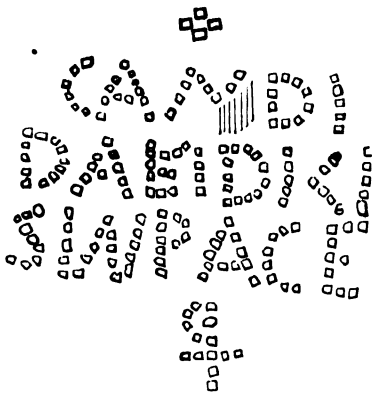

Où j'ai lu CANDIDA FIDILIS (pour *fidelis*) IN PACE, M. le comte d'Hérisson estime qu'il faut voir CANDIDA EIDICIS IN PACE, ce qu'il traduit par *Candida fille d'Eidix.*

Il y a là, je crois, une erreur. L'avant-dernière lettre de la deuxième ligne, dans laquelle on a voulu voir un C, ne ressemble en aucune façon à ceux de CANDIDA et d'IN PACE ; elle a la figure d'un angle obtus, tandis que les deux autres sont semi-lunaires. C'est un L qui se retrouve, avec la même forme, dans le mot

SEPVLTVS

d'une épitaphe chrétienne également en mosaïque, découverte près d'Orléansville (1), et sur un grand nombre d'autres inscriptions, trouvées à Tebessa et ailleurs (2).

(1) *Revue africaine*, t. I, p. 480.

(2) Épitaphe en mosaïque de Palladius et de Febronius. Inscription de Quodvult-

Digitized by Google

Quant à la lettre qui suit immédiatement le nom de *Candida*, et qui diffère essentiellement de l'**E** final d'**IN PACE**, on doit y reconnaître un **F**, si on la compare à celui du mot *Februarias* dans ce fragment d'une épitaphe datée de l'an 488 (1) :

PRIDIE NONAS FEBRVARIAS

Un signe distingue cette lettre de l'**E** avec lequel on pourrait la confondre à première vue : au lieu d'être horizontale, sa barre transversale se relève par la pointe. Des **F** de même forme se voient encore sur deux pierres funéraires chrétiennes de Vercelli (2).

ANN
PLM XI DE FVNCT
IDVS F (3) DIE MER (4)
FELICETER

Telles sont les raisons paléographiques qui m'ont mené à voir **FIDILIS** et non **EIDICIS** sur la mosaïque qui nous occupe.

L'indication supposée du nom du père de la défunte serait d'autant moins probable que cette sorte de mention, si fréquente sur les marbres païens en langue latine, est, par une raison de mysticisme, de la plus excessive rareté dans les épitaphes chrétiennes de même langue (5). Je dois ajouter qu'au contraire les mots *fidelis in pace*,

deus (*Soc. archéol. de Constantine*, t. XIV, pl. 12; Delamarre, *Exploration scientifique de l'Algérie*, pl. 81, n° 1; Hubner, *Inscriptiones Hispaniæ christianæ*, n° 165, etc.).

(1) Lupi, *Epitaphium Severæ martyris*, p. 147; Torremuzza, *Iscrizioni di Palermo*, p. 55, n° 107.

(2) Gazzera, *Iscrizioni cristiane del Piemonte*, tav. I, n°s 1 et 2. Noter de plus, à la deuxième ligne, la forme d'un angle obtus donnée à L dans le chiffre XL.

Le **F** dont je parle existe probablement dans l'inscription suivante, trouvée à Carthage, et dont nous n'avons pas de fac-similé :

COLONICVS EIDELIS IN PACE

inscription où notre savant confrère M. Émile Hubner lit sans hésitation : *Fidelis in pace* (*Corpus inscriptionum latinarum, Inscriptiones Africæ latinæ*, n° 1083).

(3) *Februarias*.

(4) *Mercurii*.

(5) *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, t. I, p. 125; t. II, p. 604.

Digitized by Google

inscrits après le nom de la morte, n'ont rien ici qu'on ne doive attendre. Cette formule est, en effet, particulière à la contrée (1); sur 1493 fragments d'épitaphes chrétiennes récemment découverts à Carthage par le R. P. Delattre, 227 la reproduisent (2). On la retrouve sur sept autres inscriptions de Carthage et de Sétif antérieurement connues (3).

EDMOND LE BLANT.

P. S. — Au moment où je remets cette note à l'imprimerie, je reçois le mot suivant de M. Héron de Villefosse, qui a si souvent et si savamment accompli dans nos possessions africaines et en Tunisie des missions archéologiques :

« Je m'empresse de vous adresser le dessin d'un fragment d'inscription chrétienne que j'ai relevé à Carthage en 1875. Je le crois inédit ; faites-le reproduire si vous le voulez. Vous avez là un F qui n'est pas douteux, dans le même mot FIDE*lis* et de plus provenant du même pays. C'est ce qui m'engage à vous envoyer ce dessin. »

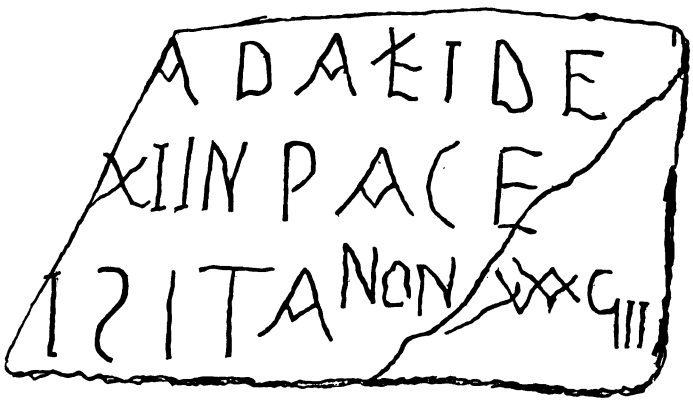

(1) Pour la localisation des formules, voir mon *Manuel d'épigraphie chrétienne* p. 75 à 94.

(2) *De l'utilité d'une mission archéologique permanente à Carthage, lettre à M. le secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions, par l'archevêque d'Alger*, p. 47 et 49 (Alger, 1881).

(3) L. Renier, *Inscriptions romaines de l'Algérie*, nos 3451 et 3469 ; *Corpus inscriptionum latinarum, inscriptiones Africæ latinæ*, nos 1083, 1087, 1089, 1116 A, 8635, 8651.

Après avoir entendu cette courte note communiquée par son auteur à l'Académie des inscriptions, M. Léon Renier a ajouté, comme le constate le procès-verbal qu'on ne pouvait lire l'inscription de *Candida* autrement que ne l'a fait M. Le Blant. *(Note de la rédaction.)*

Digitized by Google

III

INSCRIPTIONS LATINES (suite).

Aucune des inscriptions latines exhibées dans le local de l'exposition des fouilles d'Utique n'est accompagnée d'une indication de provenance; le visiteur se figure donc naturellement, sur la foi de l'affiche publique, qu'elles proviennent toutes des fouilles exécutées à Utique. Or nous pouvons affirmer que les huit qui sont placées sur le palier de l'escalier, y compris la grande inscription bilingue (grecque-latine), sont connues depuis longtemps, car elles ont été publiées très correctement dans le tome VIII du *Corpus inscriptionum latinarum* sous les numéros suivants; aucune ne provient d'Utique; j'ai signalé ce fait à la Société des antiquaires de France dans sa séance du 11 octobre dernier, et M. Edmond Le Blant a bien voulu le communiquer de ma part à l'Académie des inscriptions le 28 octobre.

1° Le bas-relief à colonnes et à fronton triangulaire, avec dédicace à Minerve, a été découvert à Henchir-Aïn-Edja; n° 1545 du *Corpus*.

2° La stèle de **LVSIVS FORTVNATIANVS**, fautivement étiquetée au nom de *Justus fils de Fortunatianus*, a été copiée à Krich-el-Oued par M. Victor Guérin, il y a plusieurs années; n° 1270.

3° La tablette de **CORN**(elia) **ROGATA** a été découverte dans les ruines de Carthage et provient du musée créé par Mohammed, fils de Mustapha-Khasnadar, à la Manouba; n° 1150.

4° La tablette portant le mot **GVDVDIS** à la 3e ligne est de même provenance; n° 1152.

5° La tablette de **MARCVS AVRELIVS FELIX**, découverte à Udéna, était entrée au musée Khéreddine; n° 10521.

6° La borne milliaire de l'empereur Nerva, découverte à Mtourech, près de Gabès, avait été envoyée au musée Khéreddine; n° 10016.

7° La borne milliaire de l'empereur Aurélien, découverte à Aïn-Zerkine, près de Gabès, était également destinée au musée Khéreddine (1); n° 10017.

8° La grande inscription byzantine bilingue, de Justin II, a été découverte à Sidi-Gherib, près de Mahrès; n° 10498.

(1) La *Relation d'une mission archéologique en Tunisie*, publiée par M. le comte d'Hérisson, contient à la page 272, cette mention : *borne milliaire trouvée à Tunis dans un hangar.*

Digitized by Google

Il est bon de rappeler que, le 17 mars 1881, M. Gasselin, membre de la mission *officielle* de Tunisie, avait adressé à l'Académie des inscriptions, entre autres estampages, précisément ceux de la 2e, de la 4e, de la 6e et de la 7e inscription, entassées alors pêle-mêle à Tunis, dans un magasin dépendant du palais du Bey. (*Comptes rendus de l'Acad. des inscr. et belles-lettres*, 1881, p. 89.)

En conséquence, il ne reste comme apparemment inédites ou découvertes dans les fouilles dirigées par M. le comte d'Hérisson, que l'inscription de L. Géminius Macer, dans la cour, et celles de Q. Licinius Dativus (1), de Tanonia (2) Arthemis, de (Va)leria Major, de Fl(avius) Faustinianus, de Candida, de (R)estuta, et d'Ampli(ata), plus deux fragments de tablettes funéraires anonymes, dans les salles.

R. Mowat.

IV

Parmi les différents objets que contient l'exposition de la cour Caulaincourt, il est un petit nombre d'inscriptions latines inédites que nous avons copiées en compagnie de M. le commandant Mowat. M. d'Hérisson les avait publiées dans sa *Relation d'une mission archéologique en Tunisie*, mais avec des incorrections. Nous ne croyons donc pas faire une œuvre inutile en les mettant sous les yeux de ceux qui s'intéressent aux études épigraphiques (3).

INSCRIPTIONS PAIENNES.

La nécropole phénicienne d'Utique était située, suivant M. d'Hé-

(1) *Relation d'une mission archéol. en Tunisie*, p. 140 et 182, fautivement *Datius*.

(2) *Ibidem*, p. 139, fautivement, comme l'étiquette, *Janonia*.

(3) Nous pensons que ces inscriptions viennent réellement d'Utique :

1° Parce que nous savons pertinemment que M. d'Hérisson a fait cette année, pendant notre séjour en Tunisie, des fouilles importantes à Utique, qui n'ont pas pu être absolument sans résultat épigraphique;

2° Parce que ces inscriptions sont inédites ;

3° Parce qu'elles étaient exposées non pas avec celles qui étaient déjà connues et avaient été réunies à Tunis, mais à part et dans des salles spéciales ;

4° Parce que, dans son livre, M. d'Hérisson relate le jour et le lieu où il a découvert chacune d'elles.

Digitized by Google

risson (1), sur l'emplacement qu'occupe aujourd'hui la maison du général Ben-Aïad, le propriétaire d'Utique (2), et tout alentour. On a continué à y ensevelir les morts pendant l'époque romaine, mais les limites s'en étendirent peu à peu. C'est dans cette nécropole romaine, qui se substitua à la nécropole phénicienne, qu'auraient été trouvées les inscriptions qui suivent.

1° Sur une plaque de marbre gris, brisée en haut à gauche ; hauteur des lettres, 0m,025.

d M S
o Q · LICINIVS T
T DATIVVS · VIX · T
B ANN · XXVIII · L
Q MENS VII · DIEBX · S

[*D(iis)*] *M(anibus) s(acrum)*; *Q. Licinius Dativus vix(it) ann(is) XXVIII, mens(ibus) VII, dieb(us) X.* [*O(ssa)*] *t(ua) b(ene) q(uiescant)*; *t(ibi) t(erra) l(evis) s(it).*

D'Hérisson, *Relation d'une mission archéologique en Tunisie*, p. 82 et 140 ; cf. l'*errata*.

2° Sur une plaque de marbre blanc brisée à gauche et à droite ; lettres de 0m,02 de haut.

dis MANIBVS
o T
SACR
t *va*LERIA · MAIOR T
b PIA VIX · ANN · XI L
Q MENSIB · VIII · DIE *s*
BVS · VIII · H · S E

(1) *Op. cit.*
(2) On sait que les ruines d'Utique sont appelées aujourd'hui par les indigènes *Henchir Bou Chater*.

Digitized by Google

[*Di(i)s*] *Manibus sacr(um)* [*Va?*]*leria Major pia vix(it) ann(is) XI, mensib(us) VIII, diebus VIII. H(ic) s(ita) e(st).* [*O(ssa) t(ua) b(ene)*] *q(uiescant); t(ibi) t(erra) l(evis)* [*s(it)*].

D'Hérisson, *op. cit.*, p. 156.

3° Sur une plaque de marbre blanc; hauteur des lettres, 0m,02 environ.

DIS M S
T D TANONIA O
T M ARTHEMIS T
L S PIA · VIXIT B
S ANNIS · XIX Q
MENS X · D · XI

D(i)is M(anibus) s(acrum). Tanonia Arthemis pia vixit annis XIX, mens(ibus) X, d(iebus) XI. O(ssa) t(ua) b(ene) q(uiescant); t(ibi) t(erra) l(evis) s(it).

D'Hérisson, *op. cit.*, p. 139.

On remarquera que cette inscription porte, gravée deux fois, la formule : *Diis Manibus sacrum*, d'abord en tête, suivant l'usage habituel, ensuite sur le côté gauche, où la lettre D est mêlée au premier T des sigles T · T · L · S; de là un instant d'hésitation pour la lecture; d'autant plus que le D est coupé en deux horizontalement par la barre du T, ce qui peut faire prendre, à première vue, cette dernière lettre pour un P.

Le nom de Tanonia était déjà connu en Afrique (1).

4° Sur une table de pierre haute de 0m,50 et large de 0m,32.

La hauteur de l'inscription est de 0m,25, et celle des lettres de 0m,025.

FL · FAVSTINIAN · HORTOS
ADDIAN · IVG · XX · PVI ·
ITEM · SABINIV · MV (*sic*)
N TANVS · F · SEXTI
IVG · XXVII · PVIII

(1) Cf. *C. I. L.*, VIII, *Indices*, p. 1016, col. 1.

Digitized by Google

Fl(avius) Faustinian(us) hortos ad Dian(ae) (1) *jug(erum) XX, p(edum) VI, item Sabiniu(s) Muntanus, f(ilius) Sexti, jug(erum) XXVII, p(edum) VIII.*

D'Hérisson, *op. cit.*, p. 83.

Ce monument est de beaucoup le plus intéressant de toutes les inscriptions latines de la collection. Il contient quelques irrégularités; les noms y sont abrégés suivant le bon plaisir du lapicide; la filiation de Sabinius Montanus, au lieu d'être indiquée entre le *nomen* et le *cognomen*, est placé après ce dernier, le mot *filius* précédant le *praenomen* du père, qui est écrit en toutes lettres. Ces particularités ne suffisent pas, à notre avis, pour faire naître des doutes sur l'authenticité de l'inscription, surtout pour qui a vu l'original et l'a comparé à tant d'autres pierres dont la gravure est analogue et qu'on rencontre dans les ruines d'Afrique; mais elles sont intéressantes à signaler. Des deux personnages qui figurent dans ce document, Flavius Faustinianus et Sabinius Montanus, le premier est probablement un affranchi. Tout d'abord, il n'a point mentionné le nom de son père, comme l'autre personnage; en second lieu, son *gentilicium* est *Flavius*, celui des empereurs Flaviens et des membres de leur famille; enfin, son surnom est *Faustinianus*. Or on sait que les affranchis prenaient souvent, en le faisant suivre de la terminaison *anus*, le nom du maître auquel ils avaient appartenu comme esclaves, avant de devenir la possession de celui qui les avait affranchis. Ces trois considérations réunies, qui se confirment l'une l'autre, permettent de supposer que Flavius Faustinianus n'était qu'un affranchi.

Il est assez difficile de tirer un enseignement bien précis de l'ensemble de l'inscription; on peut pourtant distinguer qu'il y est fait mention de jardins s'étendant depuis l'endroit où la pierre était placée jusqu'au temple de Diane et couvrant en tout un espace de 47 jugera 14 pieds romains carrés (un peu moins de 12 hectares), et qui auraient été donnés par deux citoyens d'Utique. Ces jardins étaient-ils publics? était-ce, au contraire, un legs fait au temple de Diane, un de ces biens-fonds qui servaient à couvrir les frais du culte, comme cela existait dans tout le reste de l'empire (2)? c'est ce qu'il n'est pas possible de distinguer. Mais il est un point qu'il faut noter, c'est qu'il

(1) On sait que le mot *aedes* ou *templum* est souvent omis après la préposition *ad* devant le génitif du nom de la divinité. Cf. Madvig, *Grammaire latine*, § 280, 3.

(2) Cf. Marquart, *Staatsverwaltung*, II, p. 80 et 81.

Digitized by Google

y aurait eu à Utique un temple de Diane et c'est un fait dont nous n'avons que de rares exemples en Afrique. L'épigraphie ne nous avait encore fait connaître qu'un seul sanctuaire consacré à cette divinité, celui de Lambèse (1).

Cette inscription était-elle encore en place au moment de la découverte? c'est ce qui peut être fortement révoqué en doute, car elle a été trouvée dans la nécropole romaine, « du côté du couchant sur le sommet du monticule ». Elle a fort bien pu y être transportée postérieurement pour être employée comme pierre funéraire. Resterait à découvrir le temple de Diane.

A ces inscriptions qui ont été sans doute mises au jour à Utique il faut en ajouter deux autres, « trouvées à Tunis dans un hangar », c'est-à-dire qui appartenaient au musée de Mohammed, fils du Khasnadar, où elles avaient été apportées d'un point quelconque de la Tunisie, mais que nous n'avons pas retrouvées au *Corpus*.

1° Sur une plaque de marbre blanc; hauteur des lettres, 0m,02.

d. m. S
o T
. . . \·PIVS
t *vixit* \NNIS T L
b . . .\ENSVIII
q *dieb* / S·XV S
h S · E

[*D*(*iis*) *M*(*anibus*)] *s*(*acrum*) .....*a pius* [*vixit*] *annis*.... *mens*(*ibus*) *VIII*, [*dieb*]*us XV*. [*H*(*ic*)] *s*(*itus*) *e*(*st*). [*O*(*ssa*) *t*(*ua*) *b*(*ene*) *q*(*uiescant*)]; *t*(*ibi*) *t*(*erra*) *l*(*evis*) *s*(*it*).

D'Hérisson, *op. cit.*, p. 273.

2° Sur une plaque de marbre blanc ; hauteur des lettres, 0m,025.

D|S·MAN *sacr.*
O AMPLI*ata* *s*

(1) Renier, *I. A.*, 154 = *C. I. L.*, VIII, 2580.

Digitized by Google

T PIA VIXIT. *a* *t*

B MENS//// *d.* *t*

q *h* *s* *e* *l*

Di i)s Man(ibus) [*sacr(um)*]; *Ampli*[*ata*] *pia vixit* [*a(nnis)...*] *mens(ibus)* [.... *d(iebus)* .... *H(ic) s(ita) e(st).*] *O(ssa) t(ua) b(ene)* [*q(uiescant; s(it) t(ibi) t(erra) l(evis)*].

A côté de ces fragments s'en trouvait exposé un autre dont je n'ai pas trouvé la mention dans la *Relation d'une mission archéologique en Tunisie*, et dont, par conséquent, on ne saurait indiquer la provenance.

Hauteur des lettres, 0m,02.

o *s*

T PIVS · VIXIT · *Annis...t*

B MENSIBVS.....*t*

Q *l*

H · S · *e*

..... *pius vixit a*[*nnis...*], *mensibus....* *H(ic) s(itus)* [*e(st). O(ssa)*] *t(ua) b(ene) q(uiescant)*; [*s(it) t(ibi)* *t(erra) l(evis)*].

Ce ne sont pas là les seuls monuments épigraphiques nouveaux que renferme la collection rapportée par M. d'Hérisson; mais, comme celui-ci n'a pas inséré dans son livre ceux dont nous allons parler, nous ne nous croyons pas le droit de les publier; il nous suffira de signaler ici pour mémoire un cippe funéraire élevé à un certain *L. Geminius, L. f., Macer* par sa mère, et plusieurs briques romaines dont deux fort intéressantes. La première vient des *praedia L. Aurel(ii) Caes(aris)*, la seconde des *praedia L. Ael(ii) Caes(aris)* et est datée du consulat de *Salvius* et de *Torquatus* (a. 148).

INSCRIPTIONS CHRÉTIENNES.

Le cimetière chrétien d'Utique était, paraît-il, situé à l'occident de la maison du général Ben-Aïad, à environ cent mètres, dans la

Digitized by Google

direction de Tunis, sur le sommet d'un monticule. M. d'Hérisson y a trouvé la fameuse mosaïque où on lit : *Candida fidelis in pace*, et une inscription mutilée :

*r*ESTVTAPACAE

☧

[*R*]*estuta* (*in*) *pace*.

D'Hérisson, *op. cit.*, p. 61 et 155; cf. l'errata.

Pour terminer, nous rapporterons un fragment d'inscription funéraire trouvé à Utique par M. Aubert, chef de l'exploitation du chemin de fer français à Tunis, qui a eu l'amabilité de nous le donner ; il est aujourd'hui entre nos mains.

Hauteur des lettres, 0m,015.

d. M *s.*
..*c*\ECILIVS · RVTILIA
nus SAXO · PIVS · VIX
annis....M · VIIII · D
h. *s.* *e.*

[*D*(*iis*)] *M*(*anibus*) [*s*(*acrum*)... *C*]*aecilius Rutilia*[*nus*] *Saxo pius vix*(*it*) [*annis* .....], *m*(*ensibus*) *VIII*, *d*(*iebus*).... [*H*(*ic*) *s*(*itus*) *e*(*st*)].

R. Cagnat.

Digitized by Google

BULLETIN MENSUEL

DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

MOIS DE SEPTEMBRE.

M. Jules Oppert continue la lecture de son mémoire relatif à *l'inscription d'Assurbanhabal.*

M. Victor Guérin continue et achève la lecture de son travail sur *le temple de Jérusalem.*

M. Pavet de Courteille communique des extraits d'une traduction qu'il a faite d'un manuscrit ouïgour, acheté récemment à Téhéran. Ce manuscrit offre un spécimen curieux d'un genre de littérature très prisé des Orientaux. Il s'agit d'un poème moral avec forte teinte de mysticisme, entremêlé d'anecdotes à l'appui des préceptes. L'auteur est un poète du XVIe siècle, *Mir Haider.*

M. Egger communique à l'Académie un travail de critique sur deux recueils d'épigraphie grecque, l'un de M. Cauer, intitulé : *Choix d'inscriptions grecques remarquables à cause de leur dialecte,* et l'autre de M. Keibel, ayant pour titre : *Epigrammes grecques gravées sur les pierres.*

M. Max Muller, associé étranger, lit une note fort intéressante, relative à la découverte faite au Japon de manuscrits bouddhistes en langue sanscrite avec traduction. Cette découverte est d'autant plus précieuse que les originaux des fragments signalés, dont on connaissait l'existence par des traductions chinoises, paraissaient à tout jamais perdus. Le manuscrit en question remonte à la fin du VIe ou au commencement du VIIe siècle de notre ère. Il représente l'écriture sanscrite sous la forme la plus ancienne que nous connaissions. On est en droit d'espérer, ajoute M. Max Muller, que des recherches habiles et persévérantes feront découvrir en Chine des documents du même ordre. On sait, en effet, que les pèlerins qui, de Chine comme du Japon, sont venus très anciennement dans l'Inde pour visiter les lieux sacrés, ont dû emporter avec eux des centaines, sinon des milliers de manuscrits sanscrits. Ces manuscrits doivent être renfermés dans les monastères ou dans les temples. On les

Digitized by Google

retrouvera du jour où l'on pourra les rechercher là où ils sont cachés. C'est, en effet, dans un monastère du Japon que deux élèves japonais du savant professeur d'Oxford ont fait la découverte dont il entretient l'Académie.

M. Derenbourg communique une nouvelle étude de l'inscription hébraïque trouvée à l'entrée du tunnel qui conduit les eaux de la source existant près de la chapelle de la Sainte-Vierge à la fontaine de Siloé, aux environs de Jérusalem. A. B.

Digitized by Google

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

ET CORRESPONDANCE

—— M. Ernest Renan veut bien nous communiquer d'intéressants extraits d'une lettre qu'il a reçue de notre collaborateur M. Clermont-Ganneau, consul de France à Jaffa :

Jaffa, 12 septembre 1881.

« Monsieur et cher maître,

« Votre bonne lettre du 3 août dernier m'est parvenue à Jérusalem, où je viens de faire une petite campagne d'une trentaine de jours qui n'a pas été sans fruits. A peine de retour à Jaffa, je m'empresse de vous répondre et de vous donner quelques renseignements sur mes dernières recherches.

« Et d'abord, l'inscription de Siloé. J'ai fait plusieurs longues séances dans l'aqueduc et j'ai pu étudier l'original, sinon à l'aise, du moins très attentivement. J'en rapporte des estampages et d'excellents moulages. J'ai, suivant vos instructions, pris les moulages pour le *Corpus inscriptionum semiticarum*. Je vous les expédierai prochainement. Je crois avoir réussi à lire l'inscription en totalité, au moins dans les parties où elle n'est pas irrémédiablement détruite. Mes lectures, si elles sont admises, feront crouler quelques hypothèses, et, tout en effaçant quelques points d'interrogation, en poseront de nouveaux. Par exemple, la longueur du canal n'est pas évaluée à *mille*, mais bien à *mille et deux cents coudees*. C'est sensiblement la longueur *réelle* du canal. Je lis במאתים ואלף. A la ligne 2 il y a positivement שלש אמת, ce qui va soulager d'un grand poids messieurs les grammairiens. A la l. 3 il faut lire : . בצר . זדה . היתי, suivi de מימן, *à droite*, ou *au sud*, et, probablement (restitution pure) de ומשמאל. Ligne 5, il y a clairement המוצא et non המוציא, etc. J'avais rêvé de prendre, de l'original, une photographie au magnésium. J'ai dû y renoncer, le recul étant insuffisant. J'ai mis en tête aux Turcs de faire exciser l'original, voyant que je ne pourrais en obtenir l'autorisation pour moi-même. Le pacha en a référé à Constantinople. Quand l'opération sera faite et le texte amené au jour, j'en prendrai une belle photographie à

Digitized by Google

votre intention. Je joindrai à l'envoi des moulages une petite note contenant une transcription, une traduction et quelques observations sur le canal qui ne seront pas sans intérêt, notamment deux plans. Je vous serai particulièrement obligé si vous voulez bien communiquer le tout à l'Académie, et le remettre ensuite, si vous jugez que cela en vaille la peine, à la *Revue archéologique*. J'écrirai en même temps à M. Perrot d'y joindre une petite héliogravure d'après le moulage.

« J'ai étudié de nouveau, de très près, les *Qobour el-Molouk*, qui, paraît-il, sont en ce moment à l'ordre du jour à l'Académie. J'espère avoir à dire quelque chose de nouveau et d'utile dans la question. Le résultat de cette étude sera consigné dans mon prochain rapport au ministre.

« J'ai fait une bonne récolte épigraphique dans cette dernière excursion : deux fragments d'inscriptions romaines et un d'inscription grecque à Amwas, une trentaine d'inscriptions hébraïques, grecques, romaines et médiévales, dans la ville sainte ; je les rapporte en original, estampages ou photographies. A Ramli, j'ai découvert deux chapiteaux dont l'un porte dans une couronne et en caractères identiques la même formule que le fameux chapiteau d'Amwas : ЄΙCΘЄOC.

« Je rapporte de Ramli également un fragment d'inscription grecque et un beau sceau-matrice en bronze de *Cneius Aelius Optatus*. Parmi les inscriptions de Jérusalem, il en est une d'un haut intérêt que je vous signale particulièrement : elle contient le nom de *Rufus* (Tinnius ou T. Annius) qualifié de *patronus* (probablement *coloniæ*), le fameux gouverneur de la Judée sous Adrien, l'exécuteur de ses hautes œuvres contre les Juifs. C'est un digne pendant de l'inscription de la Xe légion Fretensis.

« Impossible de songer à enlever l'oiseau d'Arsouf. Les Efendy se sont mêlés de l'affaire. Ils demandent mille francs ! ou me proposent de construire à mes frais une chambre dans le sanctuaire de Sidna-Aly. Cette dernière proposition me sourirait assez, n'était la dépense. J'aimerais à faire acte de dévotion dans le sanctuaire du successeur du vieux Rechep, et à perpétuer le souvenir de ce *waqf* par une belle plaque commémorative. Mais la fantaisie est vraiment trop coûteuse et je crains fort que notre oiseau ne s'en aille dans quelque autre volière que celle du Louvre.

« J'ai réussi à allumer ces bons Turcs sur le chapitre du Haram ech-Chérif. Je leur ai signalé dans le mur de l'enceinte (est) une inscription arabe dont tout le monde ignorait l'existence, et disant : *en ce lieu il y a des pierres emmagasinées pour les besoins du Haram ech-Chérif*. Or, comme en ce moment l'on veut réparer la mosquée, j'ai joué tout simplement le rôle d'homme providentiel. Je les ai décidés, sur cette donnée, à ouvrir une ancienne porte ou poterne murée, pratiquée dans la face est, en contre-bas du terre-plein intérieur, et qui avait jusqu'à ce jour passé complètement inaperçue. Ils l'ont ouverte et ont pénétré de plusieurs mètres dans l'intérieur du Haram. C'est une fouille d'un haut intérêt, car vous savez que les Turcs n'auraient jamais autorisé une excavation dans le Haram. De plus, elle ne me coûte rien. Avouez que le tour n'est pas mal

Digitized by Google

joué. Malheureusement il m'a fallu quitter Jérusalem et regagner mon bord vice-consulaire au moment où la fouille allait devenir le plus intéressante. Pourvu qu'ils la poursuivent !

« Veuillez agréer, etc. « CLERMONT-GANNEAU. »

—— M. Cazalis de Fondouce nous communique la nouvelle suivante :

« Vous désirez quelques renseignements sur les dolmens nouvellement découverts à Elvas; je vais, avec beaucoup de plaisir, satisfaire à votre demande, et même avec des détails intéressants, car je viens de faire des fouilles dans trois de ces monuments mégalithiques.

« Ces dolmens sont éloignés de la ville d'Elvas de 14 kilomètres, et situés dans les domaines de Saint-Raphaël et de la Tour *das Arcas*, au milieu d'une campagne à perte de vue, sur un terrain plat et argileux, et très près de la rivière *Guadiana*, qui sépare le Portugal de l'Espagne.

« Celui de Saint-Raphël est le plus colossal ; c'est dans celui-là que j'ai trouvé des pointes de flèche, du charbon, des cendres, des ossements humains et d'animaux, et des poteries grossières et brisées. Associée aux flèches de silex se trouvait une flèche de bronze barbelée, de 0m,035 de longueur.

« Dans le dolmen de la Tour j'ai trouvé une hache de schiste amphibolique et quelques fragments de poterie. Ces dolmens sont orientés du levant au couchant.

« J'ai traversé la rivière pour examiner si sur le territoire espagnol il existe également des monuments mégalithiques, mais je n'y en ai retrouvé aucun vestige, ce qui me ferait penser que les tribus auxquelles ils sont dus sont arrivées sur le sol portugais par la rive droite de la Guadiana. »

(Extrait d'une lettre de M. le chevalier Possidonio da Silva, en date du 27 septembre 1881, Lisbonne.)

—— Nous reproduisons, sous toutes réserves, le récit suivant, qui a fait le tour de la presse quotidienne.

« On écrit de Barcelone, le 30 septembre :

« Ces jours derniers, des chasseurs étaient en campagne dans l'île de Formentera, aux Baléares. En poursuivant leur proie à travers les broussailles, ils se trouvèrent soudain en présence d'une excavation profonde qu'ils résolurent d'explorer. Des ronces en défendaient l'entrée ; plus loin, des blocs de pierre énormes.

« Il fallut de la peine et du temps pour rendre libre le passage. Mais à mesure qu'ils pénétraient dans la cavité leur étonnement grandissait. La galerie qui s'étendait devant leurs pas était creusée par la main de l'homme; à gauche et à droite, sur les murs, des caractères nombreux autant qu'indéchiffrables.

« Après plusieurs heures d'efforts, ils parvinrent enfin dans une pièce spacieuse, d'une architecture arabe admirablement conservée, et au milieu de laquelle se détachaient deux magnifiques tombes d'une forme très originale et d'une indescriptible richesse.

Digitized by Google

« Poussés par la curiosité, nos chasseurs, archéologues improvisés, eurent la pensée de pousser leurs investigations plus loin. Une sorte de couvercle en métal, d'un travail bizarre et compliqué, défendait les deux sépulcres. Sans trop de difficultés, ils parvinrent à le soulever.

« Et quelle ne fut pas alors leur stupéfaction ! Une momie reposait dans chaque sarcophage. Celle de droite semblait appartenir à une jeune femme, celle de gauche à un homme plus âgé. Leur stature était colossale. Sur la tête de la jeune femme, un diadème d'une inestimable valeur, en supposant que les pierreries qui l'enrichissent ne soient pas fausses, jette ses feux au loin ; un collier de perles énormes orne son sein ; ses doigts sont couverts de bagues, et deux escarboucles d'un rouge foncé et d'une dimension inconnue sont attachées à ses oreilles. L'homme porte au front la couronne impériale et dans la main droite un sceptre.

« Dans la petite île de Formentera, il n'est bruit que de cette découverte. Le trou était connu depuis longtemps par les gens du pays, mais on pensait qu'il servait de repaire aux serpents, si nombreux dans cet endroit.

« Des six chasseurs en question, quatre sont restés dans l'île pour protéger leur trésor pendant que les deux autres se sont transportés à Madrid pour rendre compte aux autorités de leur importante découverte. »

(*République française*, 6 octobre.)

—— Deux nouvelles découvertes archéologiques viennent d'avoir lieu, l'une à Micono (île de l'archipel grec) et l'autre à Mandra (entre Mégare et Eleusine). M. Cavvadias, éphore archéologique, annonce à M. l'éphore général des antiquités, que l'on a trouvé à Micono deux statues d'Artémis (Diane) de hauteur naturelle et dont l'une conserve sa tête.

La deuxième découverte est plus importante. Un paysan de Mandra a trouvé dans une excavation une belle statue de Diane aussi, qu'il cachait aux autorités pour la vendre clandestinement à quelque étranger. Le ministère de la guerre, ayant appris cela, a envoyé à Mandra un brigadier de gendarmerie déguisé qui a réussi à force de ruses à s'emparer de la statue et à l'apporter à Athènes, où elle a été remise à la Société archéologique. La statue est un vrai chef-d'œuvre de l'art grec de la belle époque. Elle est de 83 centimètres de hauteur, et se tient debout portant le carquois sur le dos. Sa main droite tire une flèche tandis que la gauche retient la tunique qui couvre le sein. (*Phare du Bosphore*, 22 août.)

—— Le journal d'Ægion annonce que près de l'acropole de l'antique Vouros, où l'on a découvert dernièrement un ancien théâtre, on a découvert aussi des tombeaux dans lesquels on a trouvé un nombre considérable d'objets funéraires, armes, casques, lances, épées, statuettes en bronze, médailles, vases en terre, etc. L'endroit où l'on a fait ces découvertes s'appelle Saint-Constantin, d'une chapelle située près d'une source, espèce de sanctuaire où les habitants des environs vont en pèlerinage. Il est probable que la chapelle chrétienne est bâtie sur l'emplacement de quelque temple hellénique. (*Phare du Bosphore*, 14 septembre.)

Digitized by Google

—— De Syra on annonce que l'on a saisi à Milo un groupe composé d'un jeune homme et d'une jeune femme en marbre de Paros. Ce groupe, d'un travail remarquable, appartenant, dit-on, à une des belles époques de l'art hellénique, repose sur une base de marbre brut d'une seule pièce, mesurant $0^m,36$ de longueur, $0^m,21$ de largeur et $0^m,02$ de hauteur. Le jeune homme, imberbe, revêtu d'une tunique nouée autour de la taille, avec des sandales d'un travail achevé, attachées avec des courroies, est à la droite du spectateur. De la main droite, il écrase la tête d'un serpent enroulé autour d'une lance ; il a la main gauche appuyée sur l'épaule de la jeune femme, dont il caresse la chevelure et qu'il regarde avec tendresse. La jeune femme, la plus grande partie du corps et les pieds nus, porte une couronne de laurier d'un admirable travail ; elle est revêtue d'une tunique nouée avec grâce autour de la taille sur laquelle elle appuie ses deux mains et comme hésitant à répondre aux avances du jeune homme. Les cheveux du jeune homme, bien peignés, sont coupés ras, ceux de la jeune femme tombent en boucles autour du cou et des oreilles. La hauteur du groupe est de $0^m,73$, sans la base ; sa largeur, de $1^m,24$. L'attitude des deux jeunes gens est pleine de grâce et de majesté.

(*Phare du Bosphore*, 21 septembre.)

—— L'*Allgemeine Zeitung* reçoit d'Athènes la nouvelle que l'on vient de découvrir en Morée un théâtre antique dont il est fait mention dans Pausanias et Strabon. Ce théâtre, qui pourra, paraît-il, être déblayé et restauré à peu de frais, se trouve près du village de Mamussia, dans le démos d'Ægium (autrefois Vostitza), sur une haute crête de montagne d'où l'on aperçoit le golfe de Lépante, toute la plaine d'Ægium, et la chaîne de montagnes jusqu'à Corinthe.

On n'avait encore mis au jour que fort peu de débris anciens dans cette partie de la Grèce. A Ægium même, une des douze cités de la Ligue achéenne, où Agamemnon réunit les chefs grecs avant la guerre de Troie, on n'a retrouvé que quelques murs sur le coteau qui domine le port, puis des soubassements d'un temple et un souterrain. On sait cependant, par les descriptions des historiens, qu'Ægium renfermait plusieurs temples et de beaux édifices.

Pour se rendre au village de Mamussia, près duquel vient d'être découvert ce théâtre antique, on passe par le fameux couvent de Mégaspiléon (la grande grotte), que fonda au troisième siècle l'impératrice Euphrosyne et qu'acheva Constantin Paléologue. Mégaspiléon, le plus grand des couvents grecs après celui du mont Athos, est situé au pied du mont Cyllène, au sommet d'un rocher qui domine la vallée du Buraïcus.

C'est une vaste grotte, qui a 30 mètres de hauteur. Une grande porte extérieure, avec meurtrières, donne accès sur une magnifique terrasse ombragée de vieux arbres.

L'entrée même de la grotte est fermée par un mur percé d'innombrables fenêtres, sur lequel viennent s'appuyer des galeries, des escaliers,

Digitized by Google

des pavillons de toutes formes et de toutes couleurs de l'effet le plus pittoresque, construits en bois et disposés en trois cents cellules.

Chaque cellule est garnie de tapis, de quelques meubles, de fusils et de poignards ; elle peut recevoir quatre moines. On montre, dans l'église du couvent, le portrait de la Vierge miraculeuse (*Panaghia*), très vénéré en Grèce, et qui est attribué à Saint-Luc. C'est cette image en cire qui a parlé et pleuré plusieurs fois, au dire des moines, pendant la guerre de l'indépendance. Dans leur cave, ces derniers possèdent d'énormes foudres, qui rappellent par leurs dimensions le tonneau d'Heidelberg. Leur bibliothèque contient des livres anciens et quelques manuscrits, entassés pêle-mêle dans des armoires qu'ils ouvrent rarement.

Les propriétés que possèdent les moines de Mégaspiléon en Achaïe et en Elide sont considérables, mais mal cultivées. Un certain nombre d'entre eux habitent les métokhis, ou fermes où se récolte le raisin de Corinthe et où ils élèvent de nombreux troupeaux. Mégaspiléon est situé sur la route de Kalavryta à Patras, qui conduit à la vieille forteresse connue sous le nom de « Château de Morée ».

D'après les archéologues, le théâtre retrouvé aux environs de Mamussia appartenait à l'ancienne ville de Kerynia, décrite par Pausanias dans son *Voyage en Grèce.* (*Courrier d'Orient,* 8 septembre.)

ERRATA.

Page 140, 6e ligne de l'inscription, le graveur a fautivement prolongé le jambage du T qui occupe le milieu de la ligne ; supprimez la portion inférieure du jambage engagée dans les hachures qui représentent une cassure de la pierre.

Page 143, ligne 6, au lieu de MONIMENTuM, lisez : MONIMEnTVM, conformément au fac-similé.

Même page, lignes 13, 14 et 15 transposées par un accident de typographie, lisez : « Ce mot *monimentum,* dont la signification et l'emploi sont ici en parfaite conformité avec la formule [*d.*] *s. f. c.* usitée seulement dans les inscriptions funéraires, désigne la stèle elle-même; celle-ci a été élevée à la mémoire d'un soldat de la légion XXI Rapax. »

Digitized by Google

LES

FOUILLES DE CHALDÉE

COMMUNICATION

D'UNE LETTRE DE M. DE SARZEC.

M. de Sarzec, l'auteur des belles découvertes qui ont mis, on peut le dire, sous nos yeux et dans nos mains l'antiquité chaldéenne, se propose toujours de soumettre à l'Académie, dans un délai assez rapproché, la relation détaillée de ses fouilles et le plan des ruines qu'il a explorées. Diverses raisons, dont quelques-unes sont malheureusement des raisons de santé et tiennent à l'influence persistante des fièvres de Bassorah, l'ont empêché jusqu'ici de terminer le travail qu'il prépare en vue d'une publication personnelle.

Cependant, désireux d'éviter le reproche de garder trop longtemps pour lui des renseignements qui intéressent la science, il m'adresse, dans une lettre, un premier aperçu des résultats qu'il a obtenus sur le terrain, en me priant d'en faire l'objet d'une communication à l'Académie (1). Le mieux, en pareil cas, est, je crois, de le laisser parler lui-même : je demanderai donc la permission de donner d'abord d'importants extraits de la lettre de M. de Sarzec ; je me contenterai d'y ajouter ensuite les observations qui me seront suggérées par cette communication même et par la comparaison que j'en puis faire avec les nombreux monuments rapportés au Louvre.

Je dois aller aussi au-devant d'une observation qui pourrait

(1) Communication faite à l'Académie des inscriptions et belles lettres, dans la séance du 2 décembre 1881. Voir la première notification de ces découvertes dans la *Revue* de juillet 1881, p. 56.

Digitized by Google

m'être adressée. N'y a-t-il pas quelque inconvénient, dans l'intérêt même des recherches dont la continuation est si désirable, à faire connaître ces détails, même avec toute la réserve possible? A cela je répondrai que l'emplacement des découvertes de M. de Sarzec, après quatre années d'explorations successives, est aujourd'hui parfaitement connu de tous ceux qui peuvent avoir intérêt à le connaître, non seulement en Orient, mais aussi en Europe. Le danger serait, au contraire, de laisser ignorer trop longtemps des résultats qu'un voyageur étranger pourrait très facilement recueillir, le crayon à la main, sur les tranchées ouvertes au prix de tant de fatigues et de périls par notre courageux compatriote. Le moment est venu pour M. de Sarzec de faire connaître les titres de premier occupant que ses découvertes lui ont acquis pour l'archéologie française, droit tout moral sans doute, mais qui mérite d'autant plus d'être respecté. Si d'autres explorateurs voulaient s'établir après coup sur le terrain de ses recherches, on saurait au moins qu'ils exploitent le champ d'autrui. La Chaldée, dont il a révélé le premier la richesse archéologique, offre aux savants de toutes les nations un domaine assez vaste pour qu'ils l'attaquent par plusieurs côtés à la fois, au lieu de neutraliser réciproquement leurs efforts, en se disputant un même champ de fouilles.

Voici maintenant, à part quelques détails personnels, les renseignements qui nous sont fournis par la lettre de M. de Sarzec :

I

LETTRE DE M. DE SARZEC.

« Cher Monsieur,

« .....Le lieu désigné par les Arabes sous le nom de *Tello*, à cause de ses *tells* ou monticules artificiels, se trouve situé en plein désert, sur la rive gauche du *Chatt-el-Haï*, à une heure un quart de marche vers l'est. Le Chatt-el-Haï, large canal creusé de main d'homme, partant de *Kout-el-hamâra* sur le Tigre, après avoir coulé pendant près de deux degrés, du nord-est au sud-ouest, en décrivant des méandres sans nombre, vient se jeter dans l'Euphrate, à une heure au-dessous de *Nasrié*. La crue des eaux en fait un large courant, qui devient une des principales voies navigables de ces contrées, et l'on comprend que, dès une haute antiquité, des cités florissantes se soient élevées sur ses bords.

Digitized by Google

« Deux routes conduisent de Bassorah à Tello, l'une en remontant le Tigre, l'autre en traversant les marais de l'Euphrate; la dernière est la plus courte et peut demander trois ou quatre jours, si les circonstances sont tout à fait favorables.

« Du reste, il est assez difficile de déterminer les distances d'une façon absolue, dans un pays où l'on compte par heures de marche. Pendant l'inondation qui, à l'époque des hautes eaux, envahit la contrée, il faut faire un nombre considérable de circuits, qui doublent ou triplent la longueur du chemin. Par rapport aux ruines les plus célèbres de cette région de l'ancienne Chaldée, Tello se trouve à quinze heures de marche au nord de *Mougheïr* et à douze heures à l'est des ruines de *Ouarka*.

« L'ensemble des monticules ou *tells*, auquel les Arabes donnent le nom de Tello, peut, du nord-ouest au sud-est, couvrir un espace de six à sept kilomètres.

« Le *tell* principal, celui qui occupe au nord-ouest la partie avancée du groupe, est aussi celui qui renfermait les ruines du grand édifice *que j'appelle le temple*. Ce temple, élevé sur un massif construit en briques crues, domine d'une hauteur de quinze mètres le désert environnant, dont la surface unie se confond à perte de vue avec l'horizon. Le temple de Tello présente extérieurement la forme d'un parallélogramme allongé, de 53 mètres sur 31, dont les angles se trouvent orientés N., S., E. et O. Chacune de ses plus longues faces, formant une légère saillie au centre, donne au monument l'apparence extérieure d'un immense *barillet* babylonien.

« Pendant ces deux dernières années, c'est presque exclusivement sur le grand tell que se sont concentrés mes efforts. C'est dans l'édifice qu'il renfermait que j'ai trouvé les pièces les plus intéressantes. Pour pénétrer à l'intérieur de ce tell, dont rien au dehors ne dénotait le contenu, j'ai tout d'abord dirigé une galerie sur la face N.-E., à l'endroit où gisait la partie inférieure de la statue plus grande que nature dont j'avais rapporté le buste au musée du Louvre, dès la première année de mes fouilles. Pas un coup de pioche ne fut donné sans que j'en surveillasse moi-même l'effet. Enfin je rencontrai le mur extérieur du temple, mur de $1^{m},50$ d'épaisseur, construit en briques cuites de 30 centimètres sur 30, cimentées avec du bitume et portant toutes le cartouche de *Goudéa*.

« Je suivis extérieurement ce mur, en ayant soin d'en respecter scrupuleusement toutes les parties. Une fois le monument isolé, je pénétrai à l'intérieur, par les issues naturelles que m'offraient les portes et les fenêtres. Je déblayai ainsi chacune des chambres et

Digitized by Google

cours du temple, soutenu contre les difficultés de toute sorte, avec lesquelles j'avais journellement à lutter, par les richesses archéologiques que, presque chaque jour aussi, je mettais à découvert.

« Dans la grande salle ou cour intérieure A (1), de 17 mètres sur 21, où je pénétrai tout d'abord, je trouvai successivement les neuf statues de pierre dure, ainsi que la tête rasée de grandeur naturelle.

« Dans le passage étroit C, conduisant à la cour B, cour de 8 mètres sur 9, vers l'angle occidental de l'édifice, je trouvai, en deux fragments, le buste couvert d'inscriptions de la petite statue debout n° 10, remarquable par ses proportions courtes et par la couleur verte de la pierre.

« Ce fut en dehors du temple, au pied de la muraille extérieure de la façade N.-E., que je trouvai la statue mutilée n° 11.

« Quoique chacune des cours, chambres ou réduits m'ait fourni son contingent, ce fut dans la grande salle ou cour A que mes recherches furent couronnées surtout d'un succès exceptionnel. Indépendamment des neuf statues que j'y trouvai, ce fut dans la même pièce que je recueillis ces fragments de vases inscrits, ces réductions de statues, cette petite tête d'un travail si fin, ce fragment de tête avec barbe frisée, un peu moins grand que nature, etc., etc., qui ne sont point la partie la moins intéressante de ces richesses.

« Quant aux cylindres-cachets, si curieux par leurs dimensions peu communes et par les représentations qui s'y trouvent gravées, ce fut dans les chambres D et E, à l'autre extrémité du temple, sur la façade opposée S.-O., que je les trouvai, avec quantité d'autres menus objets ou talismans.

« C'est enfin dans la partie H du temple, donnant sur la cour B, que se trouve la curieuse construction dont je vous ai parlé. Ce massif plein, en briques cuites et bitume, avec ses terrasses en retraite l'une sur l'autre, fait songer aux constructions chaldéo-babyloniennes dont le but probable était d'offrir aux habitants un refuge plus élevé contre les nuées d'insectes et contre les vents brûlants qui, pendant huit mois de l'année, désolent ces régions.

« A côté du principal monticule dont je viens de décrire les ruines, se trouvent encore d'autres *tells* de moindre importance, qui se groupent surtout dans deux directions différentes.

« La plaine où se trouvent les monticules est absolument plate; chacun de ces *tells* n'est point un amoncellement de décombres,

(1) Les lettres répondent aux divisions du plan levé par M. de Sarzec, et les numéros sont ceux de l'inventaire des objets découverts dans les fouilles.

Digitized by Google

comme je le crus d'abord, mais bien un massif de briques crues, construit de main d'homme et destiné à supporter quelque construction aujourd'hui disparue.

« C'est dans le groupe des monticules qui s'élèvent dans le prolongement de la face S.-E., que je trouvai, il y a quatre ans, en effectuant des sondages, les deux gros cylindres de terre cuite, hauts de $0^m,60$ sur $0^m,31$ de diamètre, et complètement couverts d'inscriptions. Cette année, dans le but d'étudier plus à fond ce monticule et aussi dans l'espoir d'y découvrir de nouvelles richesses archéologiques, j'essayai de le déblayer complètement. Ce tell, construit en briques crues, comme le massif du grand temple, ne supportait plus à sa partie supérieure qu'une plate-forme de 10 mètres sur 5, en briques cuites et bitume, de plusieurs rangs d'épaisseur. Cette plate-forme avait dû servir autrefois de base à quelque édifice important. Là encore, les traces de l'incendie, qui, comme pour tous les monuments de Tello, a dû détruire cette ancienne construction, étaient encore apparentes. Une partie des fragments de vases en marbre et en albâtre calciné que j'ai rapportés furent trouvés au milieu des cendres qui recouvraient la plate-forme ; mais ce fut tout. En déblayant les abords du tell, je trouvai du côté S.-E. un chemin de largeur inégale, construit dans le massif même et le contournant jusqu'au faîte. C'était dans ce chemin que le hasard de mes premières fouilles m'avait fait trouver les deux cylindres de terre cuite; ils y avaient roulé, sans doute, lors de l'incendie.

« Continuant mes recherches, je dégageai des terres qui le couvraient un autre tell situé près du premier. Là je mis à découvert deux massifs rectangulaires de $1^m,40$ de côté, enveloppés par une maçonnerie de $0^m,50$ d'épaisseur. Chacun de ces massifs enfermait quatre piliers en briques, accolés l'un à l'autre et recouverts extérieurement par un enduit de plâtre de 8 centimètres. Chaque rang (et il y en avait vingt-quatre) était composé de briques de formes diverses, cimentées avec du bitume et portant chacune le cartouche de Goudéa. Un rang, formé d'une brique ronde au centre et de huit briques triangulaires, échancrées à leur sommet, alternait avec un autre rang, composé de huit briques triangulaires, non échancrées, la pointe tournée vers le centre, et de six autres briques courbes enserrant les huit premières. Sous chacun de ces massifs, et les supportant, existait un autre massif, également rectangulaire, formant au dehors une saillie $0^m,60$ et leur servant de fondation. Ce dernier ouvrage était formé de quatorze couches superposées de grandes briques de $0^m,30$ de carré sur $0^m,10$ d'épaisseur. Ces briques étaient ci-

Digitized by Google

mentées aussi avec du bitume et, comme les premières, portaient le cartouche de Goudéa. En isolant ce massif, je trouvai sur sa face S.-E. un fragment de statue en pierre dure, couvert d'une inscription cunéiforme. Chacun des angles de ces deux massifs se trouvait orienté, comme ceux du principal édifice, N., S., O. et E.

« Au sommet d'un troisième tell, voisin des précédents, je mis au jour des vestiges de constructions importantes en briques cuites et bitume. Parmi les cendres qui les recouvraient, je trouvai, entre autres débris, les fragments d'une statuette calcinée de marbre blanc, des tablettes d'argile ou contrats, une corne de bœuf de grandeur naturelle en lames de cuivre montées sur un moule en bois, absolument carbonisé, enfin la curieuse tête à turban, si importante au point de vue ethnographique.

« Sur le versant N.-O., au pied des deux premiers tells que j'explorai, je trouvai, près de deux piscines en briques cuites, enduites intérieurement de bitume, le bloc en marbre blanc de forme hémisphérique, avec inscription circulaire, et les deux fragments de bas-relief qui portent des inscriptions d'un caractère très antique, avec des scènes représentant des hommes couchés, des vautours emportant des têtes dans leurs serres, etc., etc. Quantité d'autres pierres couvertes d'inscriptions, des fragments de vases ou de statues, se sont rencontrés sur le même point.

« Non loin de ces tells, en revenant vers le temple, je trouvai, mais cette fois en plaine, à 30 centimètres à peine, sous le sol primitif, quatre cubes en maçonnerie de grosses briques et bitume, ayant chacun 80 centimètres sur chaque face. Au centre de chacun de ces cubes se trouvait une cavité de 27 centimètres sur 12, et de 35 de profondeur. Cette cavité, remplie d'un sable jaune impalpable, renfermait une statuette de bronze représentant tantôt un homme agenouillé, tantôt une femme debout. Aux pieds de chaque statuette se trouvaient, noyées ordinairement dans le bitume qui tapissait la cavité, deux tablettes de pierre, l'une blanche, l'autre noire, la noire le plus habituellement portant une inscription en caractères cunéiformes, répétée sur la figure de bronze.

« C'est aussi dans la même région que mes sondages me firent découvrir, à dix mètres à peine du temple, sous une couche de décombres, l'un des deux tombeaux chaldéens que j'ai trouvés à Tello. Ce tombeau, en briques cuites et bitume, de $1^m,60$ de longueur sur $0^m,50$ de largeur à la tête et $0^m,35$ aux pieds, renfermait encore le squelette du corps qui y avait été déposé. Malheureusement je ne pus réussir à enlever le crâne, dont je comprenais toute l'im-

Digitized by Google

portance pour la science ethnographique : au contact de l'air il se réduisit en poussière, ainsi que les autres ossements. Les nombreux vestiges grecs que j'ai trouvés confondus un peu partout au milieu de ces ruines, et principalement ceux qui datent de l'époque des rois de la Characène, auraient pu m'inspirer des doutes sur l'origine de ce tombeau; mais la découverte d'une statuette de bronze, semblable aux précédentes, avec les deux tablettes, dont une à inscription cunéiforme, vint bientôt faire cesser mes hésitations. Ici, d'ailleurs, la statuette se trouvait renfermée, non dans un cube de briques isolé, comme les premières, mais entre les briques mêmes du tombeau, à droite de la tête.

« Enfin, il n'est pas un seul monticule à *Tello* que j'aie exploré en vain et dans lequel mes fouilles ne m'aient fait découvrir soit un vase, soit une statuette, soit un bas-relief ou tout autre fragment, toujours intéressant malgré les mutilations qu'il avait subies..... »

« Veuillez agréer, etc.

« ERNEST DE SARZEC. »

II

OBSERVATIONS SUR L'ART CHALDÉEN.

Ces premières indications qui nous sont données par M. de Sarzec nous promettent un ensemble de documents archéologiques d'un grand intérêt. Il me suffira de résumer en quelques mots ce qui touche à l'architecture et au principal monument de Tello. L'Académie aura remarqué l'étroite relation qui existe entre cet antique édifice, temple ou palais, peut-être l'un et l'autre à la fois, et les quelques exemples déjà connus de la construction chaldéo-assyrienne. L'élévation des premières assises de briques cuites sur des massifs de briques crues, l'orientation des angles, non des façades, aux quatre points cardinaux, la distribution des chambres et des cours intérieures, enfin l'existence d'une terrasse à étages enclavée dans les constructions, nous permettent de reconnaître dans cet édifice de briques, d'une structure simple et primitive et de dimensions relativement restreintes, quelques-uns des éléments constitutifs de l'architecture de ces contrées ; le caractère pratique de ces dispositions y apparaît même plus clairement que lorsque nous les trouvons développées dans les gigantesques constructions de Ninive et de Babylone. Cependant M. de Sarzec se réserve d'étudier de plus

Digitized by Google

près certains faits qu'il a observés dans les fouilles et d'après lesquels différentes parties de la construction auraient peut-être été rebâties avec des briques de Goudéa, autour d'un noyau primitif, qui serait la terrasse à étages.

Je voudrais m'étendre un peu plus longuement sur les monuments de sculpture signalés en plusieurs endroits de la relation précédente. Ce sont en effet les sculptures qui font peut-être la plus grande nouveauté de la découverte de M. de Sarzec, en nous donnant pour la première fois comme la vue de la très antique civilisation qui les a produites (1).

Le principal fait qui mérite d'attirer l'attention est l'existence d'un groupe de statues que l'auteur des fouilles nous apprend avoir été trouvées dans le grand édifice de Tello, presque toutes réunies sur le sol de la cour centrale, et qui portent toutes, comme les briques de la construction, le nom et les titres de Goudéa. Ces figures forment une série remarquable par l'unité de la technique et du style; elles représentent une époque nettement déterminée dans le développement de la sculpture chaldéenne. Bien que la distance de cette antique période ne puisse être calculée chronologiquement, c'est pourtant un point fixe, autour duquel viennent se classer les autres productions du même art.

L'art chaldéen est sorti des hésitations du premier âge, et, sans posséder encore tous ses moyens, il s'attaque à la pierre dure avec beaucoup de sûreté et de science. Cette pierre n'est pas le granit ou le porphyre, comme on l'avait pensé d'abord. Deux savants minéralogistes, MM. Damour et Des Cloizeaux, y reconnaissent des variétés de diorite et de dolérite, analogues à celles qu'employait la statuaire égyptienne; toutefois la constitution géologique des montagnes de l'Asie a été encore trop peu étudiée pour que la question puisse être résolue. D'un autre côté, M. Oppert, dès la première lecture des inscriptions gravées sur les figures, a bien voulu me communiquer qu'il y déchiffrait un nom géographique, indiquant l'Égypte et la presqu'île du Sinaï comme l'un des pays d'où les Chaldéens avaient tiré la pierre de leurs statues.

On ne peut nier que les statues dont nous parlons ne présentent aussi, dans la simplicité de leurs attitudes, dans la sobriété du travail, qui procède volontiers par grandes surfaces lisses, au moins un

(1) Nous donnons plusieurs exemples de cette sculpture dans notre planche, d'après les clichés exécutés par M. Dujardin pour la *Revue archéologique* et pour la *Gazette des beaux-arts* (numéro de décembre, avec un article de M. Menant).

Digitized by Google

faux air de parenté avec l'art égyptien. Cette impression est surtout augmentée par l'aspect d'une tête complètement rasée à l'égyptienne, la seule qui se soit retrouvée sur le même point des fouilles, au milieu des statues décapitées. Il n'est certes pas impossible qu'il y ait eu, sur l'art asiatique, à cette époque reculée, une influence générale et lointaine des usages et des arts de l'Égypte. Cependant l'étude du détail atteste plutôt l'indépendance et l'originalité de la sculpture chaldéenne, et montre un esprit souvent opposé aux principes suivis par les artistes égyptiens.

Ainsi le sculpteur chaldéen se préoccupe moins que ceux-ci des proportions. Ses figures, robustes et trapues, sont d'un effet puissant, mais parfois d'une forme trop ramassée. Si l'on en juge par certains indices, le cou devait être court et la tête très forte pour le corps, comme on le voit dans une statuette d'albâtre, où notre savant confrère M. de Longpérier a, le premier et depuis longtemps, reconnu un exemple de l'ancien art chaldéen (1). En revanche, le modelé des parties nues est déjà traité avec une recherche de la nature que la dureté de la matière ne rebute pas. L'épaule droite et le bras droit, laissés à découvert, sont des morceaux souvent remarquables ; les mains, étudiées jusque dans le dessin minutieux de leurs ongles et de leurs phalanges, les pieds surtout, solidement appuyés sur le sol, montrent une vérité dans le détail, dont la sculpture égyptienne ne paraît jamais avoir eu qu'un médiocre souci.

La face aux yeux droits et largement ouverts, aux sourcils qui se joignent, au menton ferme et saillant, procède du même caractère (2). La structure en est carrée, comme celle du corps, et diffère du galbe arrondi des figures assyriennes. Je ne crois pas cependant qu'il y ait lieu de soulever à ce propos une question de race. Ce n'est qu'avec une extrême réserve que l'on peut faire de l'ethnographie avec les types créés par la sculpture, surtout avec les types archaïques, plus soumis que les autres aux conventions d'école. Or c'est une habitude commune aux sculpteurs des anciennes époques de laisser subsister dans leur travail la trace des plans qui ont servi à le préparer. C'est aussi, en tout pays, la marche constante de l'art de passer des formes anguleuses et carrées aux formes coulantes et arron-

(1) A. de Longpérier, *Musée Napoléon III*, pl. II.

(2) Le nez est brisé; mais, d'après les bas-reliefs et les figurines de la même époque, surtout d'après un curieux fragment recueilli dans les fouilles, il devait être arqué, un peu gros du bout et d'une courbe moins accusée que dans les figures assyriennes.

Digitized by Google

dies, des proportions courtes et fortes aux proportions plus élégantes.

En un mot, les statues chaldéennes du temps de *Goudéa*, malgré la simplicité encore presque égyptienne de l'enveloppe, possèdent les qualités de vérité et de force dont les figures assyriennes ne présenteront plus tard que l'exagération systématique. Si rien n'y fait pressentir les proportions élancées et la décoration exubérante de l'époque des Sargonides, le lien qui les rattache aux robustes figures des bas-reliefs de Nimroud est cependant visible pour tout observateur exercé.

L'attitude et le costume des mêmes figures donnent lieu à des observations intéressantes. Elles ont toutes, sans exception, les mains serrées contre la poitrine, la droite placée dans la gauche, geste que l'on retrouve sur les bas-reliefs assyriens et qui marque encore aujourd'hui en Orient l'immobilité respectueuse du serviteur attendant les ordres de son maître. On s'étonne que cette humble posture soit donnée même à la grande statue, qui, plus que les autres, paraît être l'image de Goudéa. Serait-ce une confirmation de l'opinion d'après laquelle le titre de *patési*, que les inscriptions donnent à ce personnage, n'était pas un titre souverain (1) ? L'explication que je proposerai est différente. Il faut remarquer que les inscriptions des statues, commençant toujours par un nom de divinité, ont un caractère votif. Si, comme tout le fait croire, ces figures étaient placées dans un lieu sacré, en face des images des dieux ou de leurs symboles, l'attitude de la soumission et du respect devenait une attitude religieuse. On s'explique alors qu'elle soit répétée si fréquemment, jusque dans les plus petites figurines de la Babylonie et de la Chaldée.

Dans ce cas, il n'y aurait même aucune impossibilité à reconnaître autant d'images de Goudéa dans les huit statues, de dimensions différentes, sur lesquelles on lit ses inscriptions. En effet, quatre de ces statues, deux debout et deux assises, portent en outre son cartouche gravé sur l'épaule droite. Dans le nombre est l'une de celles que nous avons désignées comme des figures d'architectes, en prenant ce mot dans le sens général que lui donnaient les anciens; mais Goudéa avait pu se faire représenter lui-même comme ayant tracé le plan des constructions qu'il avait élevées, particulièrement

(1) Les assyriologues font du *patési* un vice-roi ou un chef sacerdotal. Quant au nom de la ville sur laquelle régnait ce personnage, on a cherché à le rapprocher du nom moderne de *Zerghoul*, qui est celui d'une localité voisine de Tello.

Digitized by Google

celui d'une enceinte fortifiée (1), absolument distincte de l'édifice de Tello. M. Oppert veut bien m'autoriser à dire que cette manière de voir paraît justifiée par les premières indications qu'il a tirées des textes gravés sur les statues (2).

Quant au vêtement, il garde quelque chose de la simplicité de l'ancienne vie pastorale et patriarcale. On y reconnaît cependant l'un des éléments caractéristiques du costume assyrien, le châle à franges; mais ce châle est employé seul, sans la tunique, qui n'est pas encore en usage. La pièce d'étoffe, pliée en deux, est roulée obliquement autour du corps, de manière à couvrir le bras gauche et à revenir sous le bras droit, qui reste nu; l'angle extrême est simplement repassé dans le premier tour et il y tient aussi solidement que s'il était agrafé. J'ai cherché à reproduire cet ajustement sur le modèle vivant, en employant l'écharpe de l'Inde, qui me sert depuis de longues années, dans mon cours de l'École des beaux-arts, à démontrer le principe du manteau assyrien, et je l'ai reconstruit très facilement.

Nos statues apportent donc un document précieux aux artistes qui ont à représenter l'ancien costume oriental des âges bibliques. Mais un fait historique curieux entre tous est le rapprochement que l'on peut faire entre cet ancien costume chaldéen et celui que porte, dans une célèbre peinture égyptienne des tombeaux de Beni-Hassan de la XIIe dynastie, la tribu asiatique en voyage qui vient se présenter au gouverneur d'un nome de l'Égypte : c'est le même emploi du châle frangé, ajusté transversalement sur une seule épaule (3).

Ce qui distingue, au premier aspect, le manteau chaldéen du manteau babylonien ou assyrien des âges suivants, c'est que les franges, au lieu d'être sculptées en relief, avec tout le luxe et toute la complication de leurs passementeries, sont exprimées par de simples traits parallèles, gravés à la pointe. En revanche, le sculpteur chaldéen a cherché, avec beaucoup de naïveté et de justesse, à donner quelque idée du relief et de la direction des plis du vêtement. Cette première et timide étude des plis est d'autant plus remarquable que c'est une tentative isolée, qui ne se reproduit ni dans la statuaire égyptienne ni dans la suite de l'art assyrien. Elle témoigne

(1) On a dit, à cause de ce fait, que c'était un ingénieur, non un architecte; mais c'est là une querelle de métier toute moderne. Voir notre planche.

(2) On retrouve, sur la statue de l'architecte au plan, non seulement le nom de Goudéa, mais encore la mention de son image érigée par lui dans le temple.

(3) Voir cette curieuse représentation dans le grand ouvrage de Prisse d'Avesnes, pl. CIX.

Digitized by Google

d'un sentiment sculptural que l'art grec seul retrouvera, pour donner au jeu des draperies le magnifique développement que nous connaissons.

A propos du costume, nous ne pouvons passer sous silence l'étonnante tête à turban, découverte dans un des tells voisins du grand édifice (voir notre planche). Cette coiffure est formée de plusieurs tours d'une étoffe semée de petits enroulements en relief, par lesquels on cherchait peut-être à rappeler de loin l'aspect d'une chevelure frisée, mais sans avoir la prétention de reproduire exactement la chevelure, comme le faisaient les Égyptiens. M. de Sarzec a observé que les prêtres chrétiens du rite chaldéen portaient encore aujourd'hui un turban noir, fait d'une étoffe tout à fait semblable : c'est un curieux exemple de la persistance des usages du costume dans l'Orient moderne.

J'ai défini sommairement les principaux caractères de la sculpture chaldéenne au temps de Goudéa; mais ce n'est pas la seule époque de l'art chaldéen qui soit représentée par les monuments découverts à Tello.

Je ne m'arrête pas à une petite statue, qui m'avait frappé tout d'abord par des différences de style assez sensibles, et sur laquelle j'ai relevé en effet un autre nom, celui que les assyriologues ont lu *Ourbaou* et qui se retrouve sur un grand nombre de cônes de terre cuite, jetés dans les fondations et dans les vides de la construction (1). C'est justement la figure que M. de Sarzec a découverte isolément, dans un couloir voisin du massif à étages.

A coté des statues, nous avons une multitude de fragments calcinés par l'incendie ou martelés avec une volonté de destruction manifeste : on y reconnaît les débris de deux périodes très différentes. Celle que nous mentionnons la première montre une exécution très avancée, poussée jusque dans les moindres détails de la décoration et du relief, avec une délicatesse souvent merveilleuse.

L'existence de cette époque de perfection dans l'art chaldéen est un fait dont les petites figures de terre cuite chaldéo-babyloniennes m'avaient déjà donné le pressentiment (2). Après avoir décrit une première classe de figurines d'un travail très simple, un peu courtes de proportions, qui répondent exactement au caractère des statues de

(1) Ces curieux cônes, triés par M. Ledrain, attaché à la conservation des antiquités orientales, nous ont fourni trois noms, lus *Ourbaou*, *Goudéa* et *Dounghi*.

(2) Voir dans la *Revue archéologique*, 1880, t. XXXIX, p. 1, notre article intitulé : *Les Terres cuites babyloniennes*.

Digitized by Google

Tello, j'avais distingué une seconde série d'une rare finesse, dont je disais en propres termes :

« Nous arrivons maintenant à un fait qui n'a pas été signalé et « qui est de grande conséquence pour l'histoire de l'art : les progrès « de la même fabrique chaldéenne de terres cuites ont produit des « ouvrages d'un style perfectionné et d'une rare délicatesse, où le « premier réalisme s'est changé en une vérité charmante..... et l'on « ne songe pas sans émotion à ce que pouvaient être de grands ou- « vrages, de pierre ou de métal, exécutés dans le même style. »

Grâce au soin consciencieux et à l'esprit vraiment scientifique, avec lequel ont été conduites les fouilles de M. de Sarzec, nous possédons aujourd'hui un certain nombre de fragments de sculpture chaldéenne, où les mêmes qualités de finesse et de perfection se font remarquer. Je citerai particulièrement :

1° Une tête mutilée, qui n'était plus rasée, comme les précédentes ; toutes les fines torsades de la barbe et de la chevelure y sont sculptées en relief avec une précision admirable, malgré la dureté de la pierre, qui est une très belle sorte de diorite;

2° Plusieurs fragments de statues ou de statuettes, où la décoration des franges et des bordures du vêtement est traitée avec autant de variété que de finesse;

3° Plusieurs fragments de figurines d'un travail non moins délicat, surtout une petite tête de stéatite, qui reproduit le type des grandes statues avec une grâce et une recherche qui en font un véritable bijou; c'est seulement dans ce type perfectionné que les yeux commencent à prendre une direction oblique;

4° Un débris de bas-relief, dont il ne reste plus qu'un petit pied d'un modelé ravissant, avec un bout d'ornement représentant un vase d'où s'échappent deux gerbes d'eau et des poissons (1); le relief à peine sensible et l'extrême finesse de ce motif font penser aux prodiges de la ciselure japonaise;

5° Un support entouré de petites figures accroupies, à la barbe frisée, aux cheveux divisés en deux longues boucles;

6° Un fragment calciné, qui provient d'un petit bas-relief, non moins étonnant par la finesse exquise du travail que par la familiarité du sujet : il représente deux figures qui se tiennent enlacées et que

(1) C'est le petit monument sur lequel M. de Longpérier a envoyé une notice d'un vif intérêt, dans la séance de l'Académie du 16 décembre dernier. (Voir notre planche.)

Digitized by Google

leurs hautes tiares chaldéennes désignent comme un couple royal ou divin.

Nous passons maintenant à une autre classe de fragments, qui nous reportent au contraire à la période archaïque, peut-être même aux premiers essais de la sculpture chaldéenne, et qui doivent remonter par conséquent à une antiquité très reculée. Cette haute antiquité est attestée par la forme de l'écriture : les caractères gravés sur ces débris sont dessinés par de simples traits, qui laissent entrevoir la forme des idéogrammes primitifs.

Il suffira de signaler, pour le moment, un seul exemple de cette première sculpture chaldéenne. Ce sont trois fragments d'une grande stèle de pierre blanche, couverte sur ses deux faces d'inscriptions du type archaïque et de bas-reliefs, qui représentent d'étranges scènes de guerre et de carnage : ici des troupes de vautours emportant des têtes et des membres humains; là des cadavres entassés, sur lesquels montent des hommes portant des corbeilles ; ailleurs des personnages de proportion plus grande, coiffés du bonnet à double corne, si souvent figuré sur les cylindres, et tenant une sorte d'enseigne militaire en forme d'aigle éployée.

L'inexpérience se trahit partout dans le dessin des figures : l'œil est presque triangulaire, l'oreille rudement indiquée; le nez aquilin est confondu avec le front par une seule courbe. On peut remarquer, à titre de rapprochement, qu'un type presque semblable se retrouve dans quelques maquettes de terre cuite très primitives de l'île de Chypre, et dans une classe de petites figures de bronze, servant à orner des vases et des ustensiles de style oriental très ancien, que l'on a rencontrées en Italie, notamment dans la dernière trouvaille de *Palestrina*.

Plusieurs autres fragments représentent ce type originel de l'art chaldéen, où le profil dit sémitique est certainement plus accentué encore que dans l'âge suivant. Il faut observer aussi, à la même époque reculée, les têtes toujours rasées et sans barbe, ce qui montre la haute antiquité de cet usage en Chaldée. C'est seulement dans les figures de la troisième période que l'on voit s'introduire chez les Chaldéens le luxe de la chevelure et de la barbe, si remarquable dans les sculptures assyriennes.

Un autre rapprochement, que nous signalerons en terminant, doit être fait entre les scènes représentées sur cette curieuse stèle et les figurines de bronze découvertes aussi par M. de Sarzec. Plusieurs de ces statuettes, dont l'une nous a été décrite précédemment comme trouvée dans un tombeau chaldéen, représentent des hom-

Digitized by Google

mes en jupon court, soutenant des deux mains sur leur tête une corbeille pleine. On trouve aussi des statuettes de femmes dans la même attitude ; M. de Longpérier en a publié le premier un exemple, qui porte le nom du roi Koudour-Mapouk (1). Or, dans la scène qui représente des morts entassés, on voit des hommes, vêtus d'un court jupon frangé, qui escaladent le monceau de cadavres, en portant de même des corbeilles pleines sur leurs têtes. Tout fait croire que cette représentation a trait aux offrandes faites aux morts, et c'est un exemple précieux des usages funéraires, encore si peu connus, de l'ancienne Chaldée (2).

En résumé, je crois pouvoir distinguer dès maintenant trois époques dans les monuments de l'ancienne Chaldée rapportés au Louvre par M. de Sarzec :

1° Une époque de rudesse et de naïveté primitives ;

2° Une époque de sobriété déjà savante dans la technique et dans le style ;

3° Une époque de recherche gracieuse et d'exécution raffinée.

Je demanderai la permission de m'arrêter à ces observations, nécessairement très sommaires et très incomplètes ; mais je ne voulais pas tarder à donner à l'Académie au moins une première idée de l'importance et de la nouveauté des faits archéologiques dont les découvertes de M. de Sarzec ont enrichi la science.

LÉON HEUZEY.

APPENDICE

Nous sommes heureux de pouvoir publier ici, avec l'autorisation de M. Oppert, la note suivante, qui est le résumé des premières recherches du savant professeur sur les inscriptions des statues de Tello.

M. Oppert, à l'ouverture de son cours, le 5 décembre 1881, a donné quelques indications sur le texte de ces monuments, écrits en langue sumérienne, tels qu'ils peuvent être compris aujourd'hui. Un point inté-

(1) A. de Longpérier, *Musée Napoléon III*, pl. I.

(1) On pourrait penser aussi à la terre du tumulus ; mais peut-être le fardeau serait-il trop lourd pour être porté sur la tête.

Digitized by Google

ressant que M. Oppert a fait ressortir, c'est la remarque faite il y a longtemps, que bien des signes s'expliquent mieux en les lisant dans le sens vertical, ainsi que nous les voyons figurés dans les statues. Tels sont les signes employés pour tête, visage, maison, porte, statue, homme, arbre, vase, et d'autres.

Les textes abondent en détails curieux sur cette ancienne civilisation. Dans l'inscription de la grande statue, Goudéa (c'est-à-dire l'homme qui ouvre la bouche, soit comme prophète, soit comme ami) désigne quatre pays d'où il tirait les matériaux que ses vaisseaux apportaient à sa capitale. Ce sont *Maggan*, souvent cité, la presqu'île Sinaïtique et la partie d'Égypte baignée par la mer Rouge; *Mélouhha*, la Libye; Nitoukki, ou *Tiloun*, l'île de Tylos, aujourd'hui Bahreïn dans le golfe Persique; et *Goubi*, peut-être le mystérieux Chioub d'Ezéchiel (30, 5). Il cite aussi le pays de Khakhoum, celui de *Khaloub*, peut-être le pays de Chalybes. Sur quelques monuments, il parle de l'or apporté, et souvent il cite les montagnes de Maggan, d'où il tirait les pierres. Ce pays était célèbre pour les pierres : sur le vase de Naramsim, trouvé par l'expédition de Mésopotamie, on lisait cette légende :

« Naramsim, roi des quatre régions. Vase apporté de Maggan. »

L'albâtre rappelait, en effet, la matière égyptienne.

Les statues sont consacrées à des divinités; souvent nous trouvons la mention de Ninsab, peut-être Papsoukal, peut-être Ninip, puisqu'il est, comme ce dernier, nommé le fort guerrier de Moulkit (Bel). La déesse *Masip* et la déesse *Bagous* et *Baou*, qu'un texte assyrien identifie, sont distinguées l'une de l'autre. Mais les statues ne représentent pas les déesses sous la protection desquelles se place Goudéa ; c'est lui-même qui est figuré au moins dans la statue dont la légende suivante ne laisse pas de doute à ce sujet :

« Dans le temple d'Hercule est érigée cette statue de Goudéa, gouverneur (patesi) de Sirtella qui a construit le temple de Moulkit (Bel). Il a promis de donner journellement, aussi longtemps qu'il sera gouverneur, un bath de lait, un épha de foin, un épha de ...., un épha de pain consacré, pour détourner la malédiction divine.

« Il obéira à l'injonction d'Hercule ; puisse-t-il, pour remplir sa promesse, exécuter son intention dans le temple d'Hercule, et que sa prière devienne vérité ! »

Cette statue et une autre contiennent un étalon, le plus ancien connu, de 270 millimètres, représentant l'empan, la demi-coudée, dont le cube (20 litres) donnait la mesure fondamentale, nommée par les Juifs *bath* pour les liquides, et *épha* pour les choses sèches.

Digitized by Google

BOUCLIERS DÉCORATIFS

DU

MUSÉE DE NAPLES

SUITE ET FIN (1).

DEUXIÈME PARTIE

LES BAS-RELIEFS

II. — *De la signification de ces bas-reliefs.*

Dès qu'on cherche à grouper ces bas-reliefs, non plus d'après la forme des tablettes sur lesquelles ils sont sculptés, mais d'après les sujets qu'ils représentent, on est frappé de voir combien ils se ressemblent. Les scènes sont souvent à peu près identiques ; les mêmes objets sont sans cesse reproduits. Est-ce manque d'originalité de la part des artistes ? N'est-ce pas plutôt qu'ils obéissaient à une sorte de mot d'ordre, et qu'il y avait pour ces petits monuments décoratifs un genre préféré de sujets devenus classiques ?

Cette seconde hypothèse paraît plus vraisemblable, et un examen attentif permet de découvrir la signification de ces bas-reliefs. Ici encore c'est la religion qui a inspiré l'art. Il semble qu'on retrouve retracée sur ces tablettes de Pompéi et d'Herculanum l'histoire d'un dieu qui était précisément dans l'Italie méridionale l'objet d'un culte particulier. Les personnages et les animaux représentés, les

(1) Voir les numéros d'août, septembre et octobre.

Digitized by Google

actes qu'ils accomplissent, les mouvements qu'ils exécutent, les objets qu'ils tiennent, tout rappelle ici Bacchus.

Transporté dans la Grande Grèce par des colons du Péloponèse, le culte de Dionysos s'était rapidement propagé, et avait pris en Sicile, en Lucanie, en Apulie, en Campanie, etc., une importance considérable. Des légendes s'étaient formées très nombreuses et très variées. On racontait les courses que Bacchus avait faites dans ce pays, on montrait les lieux où il avait passé, la demeure de Falernus qui lui avait donné l'hospitalité (1); on disait les exploits guerriers qu'il avait accomplis chez les Tyrrhéniens (2); on énumérait les bienfaits qu'il avait prodigués à cette région si aimée de lui qu'il en avait disputé la possession à Déméter (3), et qu'il en avait voulu faire le pays du monde le plus fertile en vins. Bref, Dionysos était bien, comme le disait Sophocle (4), le dieu de l'Italie, mais surtout de l'Italie méridionale.

Il ne faut donc pas s'étonner que ce dieu ait inspiré les artistes de la campanie, et plus particulièrement les auteurs de ces bas-reliefs où apparaissent successivement tous les êtres divins qui composent le thiase de Bacchus. Le dieu, son culte et son cortège jouent dans ce cycle artistique le rôle que tiennent dans le cycle homérique la guerre de Troie et ses héros.

Dionysos seul ne se montre pas sur ces bas-reliefs ; mais il n'est pas un personnage, un animal, un objet qui ne le rappelle. Toutes les divinités qui apparaissent ici les unes après les autres sont des génies secondaires qui se retrouvent partout ailleurs réunis à Bacchus; les animaux représentés sont les compagnons ordinaires du dieu; les objets mis aux mains des personnages sont toujours des attributs bachiques.

Ainsi, cette femme qui, sur un de nos bas-reliefs (n° 10), est représentée bondissant comme une chèvre, un thyrse à la main, un tympanum à ses pieds, la robe flottante, le cou renversé, la chevelure au vent, appartient au culte de Dionysos. C'est une de ces bacchantes qui faisaient à la suite du dieu des courses folles à travers les forêts, les ravins, les montagnes. Ici, est elle représentée seule; mais toujours possédée du dieu qui, quoique absent, l'inspire, elle

(1) Sil. Ital., VII, 162 et suiv.
(2) Nonn., XLV, 164.
(3) Pline l'Ancien, *H. N.*, III, 5, 9.
(4) *Antigone*, 1106. Voir pour tout ce passage : *Dictionnaire des antiquités* de Saglio, article *Bacchus*, section XVI.

Digitized by Google

danse en son honneur la *Sicinnis* sacrée devant l'autel dionysiaque qui brûle à côté d'elle.

Ils font aussi partie du thiase de Bacchus, ces faunes représentés dans les attitudes les plus diverses. Seulement ils ne ressemblent guère aux primitifs compagnons du dieu, à ces satyres repoussants avec leurs jambes de chèvre, leurs longues oreilles couvertes de poils, leur queue velue, leur nez camus, leur front déprimé. L'art les a transformés, humanisés et divinisés à la fois. Ils n'ont plus qu'une courte queue frétillante, des oreilles pointues et de petites cornes gracieuses perdues dans leurs cheveux bouclés. Mais tels que les voilà, ils sont bien encore de la cour de Bacchus ; c'est en l'honneur du dieu qu'ils dansent et qu'ils initient leurs petits aux danses dionysiaques (nos 5, 9, 11, 14) ; c'est pour suivre leur guide qu'ils allument à des brasiers les torches résineuses qui doivent les éclairer la nuit dans leurs courses orgiastiques (nos 1, 5, 6, etc.). C'est à Bacchus qu'ils vont offrir ces scaphées pleines de fruits (nos 12, 7), ces canthares qu'ils portent à la main (nos 10, 11). C'est Bacchus enfin qui les inspire, lorsqu'ils jouent ou apprennent à leurs petits à jouer de la syrinx ou de la flûte simple et double (nos 3, 5, 13, 17). Et si c'est à Priape ou à Pan, dont les statues se dressent devant eux, qu'ils semblent faire honneur de leurs danses et de leurs chants (nos 1 et 8), c'est plus haut, c'est à Bacchus en réalité que vont leurs hommages. Pan et Priape ne font-ils pas partie du thiase dionysiaque? Ce dernier n'est-il pas le compagnon du dieu, son fils même (1). C'est de Pan que Bacchus a reçu ses premières leçons. C'est de lui qu'il a appris (comme sur deux de nos bas-reliefs le petit faune l'apprend de son père) à jouer de la flûte et à danser la Sicinnis (2).

Hercule, lui aussi, deux fois représenté sur nos tablettes (nos 11 et 12), est en relation intime avec Bacchus. Entre ces deux divinités tout semble commun : ils montent sur le même char (3), prennent place sur le même lit de festin, où les auteurs comiques les pousseront à une lutte bachique en leur mettant à la main le scyphos et le canthare (4) ; ils ont leurs statues dans le même temple (5), leurs noms dans la même invocation, leurs effigies sur les mêmes mon-

(1) Hygin, *Doct. astr.*, II, 23. Pausanias, IX, 31.

(2) Même sujet sur les monnaies (Zacynthe) et sur les pierres gravées (Lachau et Leblond, *Pierres gravées d'Orléans*, t. I, pl. LXIX).

(3) Visconti, *Mus. Pio Clem.*, t. IV, pl. XXVI.

(4) Millin, *Vases*, I, XXXVII. Hercule, le *Bibax* des Romains. Aristid. t. II, p. 405, édit. Dindorf.

(5) Dion Cassius, LXXVI, 16.

Digitized by Google

naies, particulièrement sur celles de l'Italie méridionale (1). Enfin ils ont les mêmes attributs. De même que Dionysos est souvent accompagné d'un porc, de même aussi Hercule est souvent représenté escorté de cet animal ou même à califourchon sur son dos (2). Comme Dionysos aussi, Hercule est quelquefois couronné de lierre par les écrivains et par les artistes (3); sur un de nos bas-reliefs il tient une branche de cette plante qui grimpe comme la vigne et qui, comme elle, symbolise Bacchus, adoré aussi sous le nom de Κίσσος (4).

Ajoutons enfin la Victoire, qui apparaît plusieurs fois sur nos bas-reliefs (nos 9, 15, 16), et qui ailleurs conduit souvent le quadrige triomphal que monte Dionysos.

On le voit, tous les personnages divins représentés sur ces tablettes semblent n'avoir été réunis et groupés là que pour rappeler Dionysos, le dieu de l'Italie méridionale, et pour recomposer son thiase.

Il en est de même des animaux qui figurent à côté des dieux. A leur tête s'élance la panthère, cet animal ardent, terrible, qui semble dans ses bonds imiter la danse échevelée des bacchantes, et prendre part au délire orgiastique. Elle appartient bien à Dionysos, soit qu'elle lui serve de monture, soit qu'elle traîne son char, soit enfin qu'elle le suive comme un chien fidèle, lui et ses satyres (nos 1, 9, 30) (5). Puis vient le taureau, que le dieu monte souvent, sous la forme duquel il aime à se manifester et « dont les effroyables mugissements remplissent alors les endroits mystérieux que traverse le cortège dionysiaque (n° 41) (6) ». Ce sont aussi le faon, la chèvre, le bouc, représentés sur nos bas-reliefs par la nébride jetée sur les épaules des faunes et par les outres qu'ils vident et remplissent (*passim*). C'est le porc, un des compagnons de Bacchus, et aussi une de ses victimes (7). Sur un de nos bas-reliefs, on le voit égorgé et offert au dieu en sacrifice (nos 17 et 18). C'est le lièvre, que sur plusieurs vases peints une Ménade présente à Bacchus (8); il va être immolé, car il passe pour manger le raisin et détruire la vigne (nos 4, 33, 42). C'est le dauphin, qui rappelle la victoire de Diony-

(1) Eckhel, III, 14, 37.
(2) Visconti, I, 39, 34. *Musée Capit.*, IV, 61.
(3) Tertullien, *De corona*, 7. De Witte, *Catal. Durand*, 316, 324.
(4) Paus., I, 31, 3.
(5) Philost., *Icon.*, I, 19.
(6) Eschyle, *Fragm.*, collection Didot., p. 178. Plutarque, *De Is. et Os.*, 35.
(7) *Museo. Borb.*, XV, 15, XI, 37. Albricus, *Deor. imag.*, 59, etc.
(8) De Luynes, *Vases peints*, pl. III.

Digitized by Google

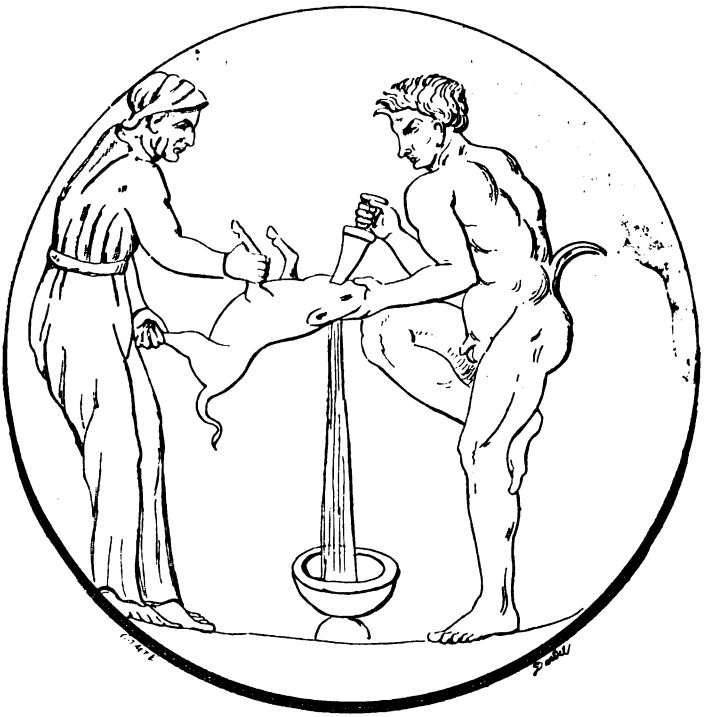

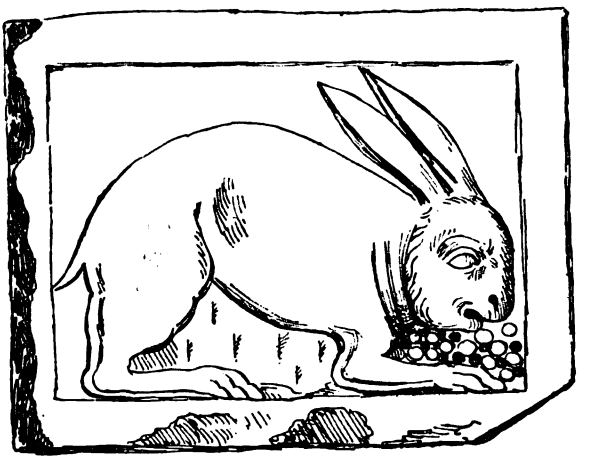

Digitized by Google

sos sur les Tyrrhéniens et la métamorphose de ces derniers (1) (nos 27, 28). C'est enfin cet animal bizarre, à la fois cheval, oiseau et poisson, qui nage, vole et galope sur les eaux. Sans doute c'est là une allusion à l'histoire de cet effroyable monstre qui attaqua un jour les femmes de Tanagre, et que Dionysos vainquit, dompta et tua (n° 42 et appendice n° 2). Pausanias (2) raconte que les femmes

les plus illustres de Tanagre, initiées aux mystères de Bacchus, étant un jour descendues sur le rivage de la mer pour se purifier, virent tout à coup sortir de l'eau un triton qui s'élança sur elles. Dans ce pressant danger elles s'adressèrent à Dionysos, qui aussitôt vint à leur secours et tua le monstre. Voilà pourquoi, ajoute Pausanias, on voit à Tanagre, dans le temple de Dionysos, la statue d'un triton.

(1) Cette scène est représentée sur un vase à figures noires de Vulci (Gerhard, *Auserlesene Vasenbilder*, I, pl. LIX).

(2) IX, 20, 4 et 5.

Digitized by Google

Voilà aussi pourquoi nous le retrouvons figuré sur quelques-unes des tablettes de Pompéi et d'Herculanum.

Les objets qui figurent sur ces bas-reliefs sont tous, eux aussi, des symboles de Bacchus et de son cortège. Tous, sans exception, sont les accessoires obligés du grand drame dionysiaque : le thyrse avec sa bandelette nouée, sa pomme de pin et son faisceau de lierre ou de pampre; l'outre et le canthare qui excitent aux orgies nocturnes, les torches qui les éclairent, les instruments de musique, tympanum, cymbales, syrinx, etc., qui les égayent et les prolongent; la scaphée et la ciste d'où s'échappe le serpent, symbole d'une signification plus profonde et plus mystique qu'on retrouve sur un grand nombre de sarcophages romains à sujets bachiques (nos 3 et 8); les masques, si nombreux et si variés, qui rappellent que le dieu du vin est aussi le dieu de la scène (*passim*, mais particulièrement du nos 37 à 41). C'est pour cela sans doute que quelques tablettes analogues à celles de Naples, et représentant des masques, ont été retrouvées dans les théâtres et les amphithéâtres, à Parme, par exemple, et à Nîmes. Ces masques se rapportent si directement à Bacchus que souvent à eux seuls ils représentent le dieu. Sur un bas-relief du musée de Florence, fort curieux, et semblable à nos tablettes rectangulaires, on reconnaît deux têtes de Dionysos, l'une barbue, l'autre imberbe, à côté de celle d'un jeune satyre (1). Sur nos bas-reliefs, le dieu n'apparaît pas en personne, mais les masques réunis aux autres attributs des satyres et des faunes trahissent la présence et révèlent l'inspiration du dieu. Rien de plus varié que les types représentés par ces masques, tragiques, comiques, satiriques ou muets. Il y a là une collection complète, et l'on pourrait presque retrouver les vingt-cinq espèces de masques tragiques, les quarante-trois types de masques comiques, sans oublier les masques muets qui ont la bouche fermée et les lèvres serrées, pour indiquer le silence que doit garder l'acteur. Parmi ces différents masques sculptés sur nos tablettes tantôt en petit, tantôt en haut relief, les uns représentent des rois porte-couronnes, les autres des reines, d'autres enfin des faunes, des satyres et divers personnages de tragédie, de comédie et de mimes. Mais l'idée générale de cette décoration bi-

(1) Müller-Wieseler, *Denkmæler d. alt. Kunst*, t. II, pl. XXXIII, no 388. Le masque à lui seul représentait Bacchus (Pausanias, I, 2, 4); il était soit en terre cuite, soit en bois de figuier ou de vigne. Parmi les masques en terre cuite trouvés dans les tombeaux, plusieurs représentent Bacchus.

Digitized by Google

zarre, ce n'est pas de telle ou telle pièce dramatique en vogue, c'est du dieu de la scène, c'est de Dionysos qu'elle vient.

Pourquoi donc cette persistance des sculpteurs à s'inspirer de Dionysos, à ne jamais représenter que les dieux secondaires qui composent son thiase, avec les animaux et les attributs que lui donne la tradition ?

C'est que Bacchus, comme nous l'avons dit plus haut, est le dieu de l'Italie méridionale. C'est là que son culte et sa légende helléniques s'implantent, se transforment ou s'enrichissent d'éléments nouveaux. C'est de là qu'il partira pour envahir le centre et le nord de l'Italie, pour porter à Rome et dans l'Étrurie les mystères dionysiaques, les fameuses bacchanales.

Le culte universel que lui rendait l'Italie méridionale est attesté par les innombrables vases italo-grecs fabriqués dans cette région, vases peints où les sujets le plus souvent représentés rappellent précisément Dionysos, sa légende et son culte (1). Ces scènes, ces personnages, ces attributs bachiques, étaient de bonne heure devenus classiques; on les reproduisait partout, sur les sarcophages, sur l'escape des candélabres, sur le flanc des vases et des coupes, etc. Les auteurs de nos bas-reliefs n'ont fait, comme les autres, que transporter sur leurs tablettes les sujets qu'ils avaient vus peints sur la terre cuite des vases de l'Italie méridionale. Ils n'ont pas plus inventé leurs bas-reliefs qu'ils n'ont découvert les tablettes qui les encadrent.

La plupart des personnages qu'ils ont représentés sont pour nous de vieilles connaissances : on les a déjà rencontrés ailleurs dans les mêmes attitudes et jouant les mêmes scènes. Qui n'a vu mainte fois sur les bas-reliefs de tout genre, sur les pierres gravées, sur les vases peints ou sculptés cette bacchante enivrée qui danse? Sans aller chercher si loin, dans cette même salle du musée de Naples qui renferme nos tablettes, on la retrouve toute semblable sur le beau vase de Salpion (2). La leçon de danse qu'un vieux faune donne à son petit est reproduite partout, notamment sur les gemmes (3). Ainsi de la plupart des autres. De là vient qu'on ne saurait s'exta-

(1) De Witte, *Etude sur les vases peints*, p. 120.

(2) Et sur un médaillon du musée du Vatican (cour du Belvédère); d'un côté est représentée une bacchante dans l'attitude consacrée; de l'autre, un autel allumé. Ce médaillon, sans aucune trace de crochet ou d'anneau à la partie supérieure, est fixé sur un piédestal.

(3) *Mus. Stosch.* Cl. II, 1512.

Digitized by Google

sier sur l'originalité des artistes qui ont sculpté ces bas-reliefs, non plus que sur la capricieuse fantaisie de leurs idées. On peut dire de ces compositions ce que M. de Witte disait des vases peints de la dernière époque : « elles n'annoncent ni efforts de génie ni efforts d'invention. » Faut-il cependant faire un reproche à ces sculpteurs de la fidélité avec laquelle ils ont imité ou copié des personnages connus de tous et des sujets reproduits partout? Assurément non : ils n'ont fait que se conformer à la mode du jour, au goût de leurs contemporains, peut-être même aux ordres qu'ils avaient reçus de ceux pour qui ils travaillaient. Il faut d'autant moins les blâmer qu'ils prennent presque tous, le ciseau à la main, une éclatante revanche. La plupart de ces sculpteurs sans personnalité sont des praticiens sans pareils. L'habileté avec laquelle ils savent grouper dans les cadres étroits dont ils disposent leurs scènes et leurs acteurs, la finesse et la grâce avec lesquelles ils reproduisent jusqu'aux moindres attributs qui servent à caractériser leurs personnages, la facilité qu'ils ont pour faire exprimer au marbre les gestes, les mouvements, en un mot cette pantomime animée qui convient aux dieux inférieurs, compagnons de Bacchus, tout révèle en ces sculpteurs inconnus de Pompéi et d'Herculanum de véritables artistes. On ne sera ni banal ni exagéré dans son éloge si l'on dit que leurs bacchantes, leurs satyres et leurs faunes rappellent les personnages analogues de la grande sculpture, le faune dansant du Vatican, et le satyre de Praxitèle.

APPENDICE

CONTENANT SEPT TABLETTES DE MARBRE SCULPTÉ DES MUSÉES DE NIMES ET D'AVIGNON (1) ET DEUX DE L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS DE PARIS.

N° 1. Tablette circulaire trouvée à Nîmes vers 1770, recueillie par le savant Nîmois Séguier, et conservée aujourd'hui au musée archéologique de Nîmes.

Diamètre, $0^m,22$.

Épaisseur, $0^m,018$.

Deux masques de théâtre regardant à gauche. L'un représente un vieillard chauve, dolichocéphale, au menton saillant, à la barbe

(1) C'est à feu M. Germer Durand, ancien bibliothécaire et conservateur du Musée de Nîmes, que nous devons la connaissance de ces intéressants bas-reliefs inédits et même, pour la plupart, non encore catalogués.

Digitized by Google

grenue. L'expression de cette tête est celle de la colère. L'autre représente un jeune homme aux cheveux hérissés; la tête exprime la terreur. A droite, un arbre au pied duquel gît un tambourin; sous les deux têtes, une flûte de Pan. (Pl. XIX, 1.)

℞. Tête de femme regardant à droite. Coiffure et type orientaux. Relief très faible. On dirait une gravure plutôt qu'une sculpture. (Pl. XIX, 2.)

A la partie supérieure, un crochet en fer.

Cf. Catalogue du Musée de Nîmes, ancien numéro 49. Édition 1863, p. 175. A. Pelet, *Mém. de l'Acad. du Gard*, années 1854-1855, p. 24.

N° 2. Tablette circulaire trouvée à Nîmes, en 1854, dans les fondations de la maison Assourtit; recueillie par M. H. Fajon qui l'a cédée au musée Calvet d'Avignon, où elle est aujourd'hui.

Mêmes dimensions que le précédent.

Une tête à droite, dont la bouche béante exprime évidemment la

douleur ou l'effroi. Elle est surmontée d'une coiffure de forme pyramidale; les cheveux retombent derrière la tête en boucles raides.

Digitized by Google

℞. Un dragon marchant, à droite, sur les eaux. Il a le corps et le cou d'un cheval, une tête horrible qui tient de l'homme et de la bête, et sur les flancs des appendices qui paraissent être des ailes, mais qui ne ressemblent pas à celles des oiseaux. Sa croupe forme des replis tortueux et se termine en queue de poisson (p. 278).

Cf. Pelet, *Mémoires de l'Académie du Gard*, 1854-1855, p. 28.
Voir aussi le disque semblable trouvé à Tusculum. *Revue archéol.*, juillet 1879.

N° 3. Tablette rectangulaire trouvée à Nîmes, dans les fouilles du sous-sol de l'amphithéâtre, en 1866.

Hauteur, $0^m,15$.
Largeur, $0^m,22$.
Épaisseur, $0^m,04$.

Le crochet de suspension en s'oxydant a fait éclater le marbre, mais cette fracture n'a emporté que le cadre supérieur, la tête du personnage et un peu du bec de l'aigle.

Ce personnage est Ganymède. Assis sur un rocher, à droite, il tient sur ses genoux une large coupe dans laquelle boit l'oiseau de Jupiter. Sa main tient le pied de la coupe, et de la droite il caresse l'aigle sous le cou. L'oiseau appuie sa patte gauche sur le bord de la coupe et y plonge le bec (1). Haut relief. (Pl. XVIII, 2.)

℞. Deux têtes viriles, masques de théâtre ; l'une d'elles, celle qui est le plus à droite, a sur le front une fleur. Devant ces têtes, un autel. Ce revers est d'un relief très faible, en comparaison de l'autre face.(Pl. XVIII, 1.)

Non encore catalogué.

N° 4. Tablette rectangulaire trouvée à Nîmes.

Hauteur, $0^m,17$.
Largeur, $0^m,22$.
Épaisseur, $0^m,02$.

Le crochet de suspension, dont la queue est encore scellée dans le marbre, a fait, en s'oxydant, légèrement éclater le cadre ; mais il

(1) Cette sculpture est d'un fort bel effet. M. F. Lenormant, en visitant le musée de Nîmes, il y a quelques années, fut frappé de ce petit monument. Il avait même, paraît-il, l'intention de le publier ; mais je ne sache pas que ce projet ait été réalisé. Ce sujet fréquemment reproduit se retrouve sur deux médaillons en marbre de la collection Mattéi (Monum. mat., II, table 51) et de la villa Albani, sur un bronze publié par Stark (*Drei Metalmedaillon rheinischen Fundurts*), et sur un médaillon de la voûte des petits thermes de Pompéi.

Digitized by Google

n'y manque qu'un fragment insignifiant ; le sujet représenté reste complet.

C'est un cheval marin nageant à gauche.

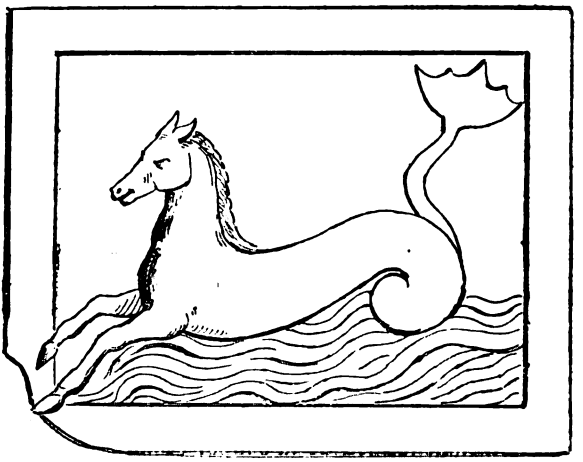

℟. Un lièvre à droite, mangeant des raisins répandus sur le sol. Les deux faces sont d'un très faible relief (p. 277).

Non encore catalogué.

N° 5. Tablette rectangulaire trouvée à Nîmes (1).

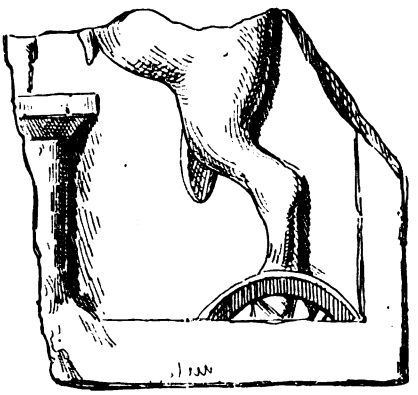

Hauteur actuelle, 0m,145.

(1) Cf. Catalogue, n° 33.

Digitized by Google

Largeur actuelle, 0m,15.
Epaisseur, 0m,034.

Brisée d'un côté, et au-dessus.

A droite, la jambe d'un animal ou d'un égipan appuyée sur une roue; la partie supérieure du corps manque. A gauche, un autel.

℞. Un masque de théâtre regardant à gauche. Ce revers est d'un relief plus faible que la face.

Une singularité à noter, et qui n'est sans doute qu'une distraction du sculpteur, c'est que le masque de théâtre du revers est en sens inverse du sujet sculpté sur la face principale; disposition inconciliable avec les conditions dans lesquelles ces tablettes décoratives étaient destinées à être vues.

Non encore catalogué.

N° 6. Fragment. Parties centrale et supérieure d'une tablette ayant encore le trou où était scellé le crochet de suspension. On ne saurait dire si cette tablette était circulaire ou rectangulaire, attendu qu'elle est brisée de tous les côtés.

Hauteur du fragment, 0m,13.
Largeur, 0m,10.
Épaisseur, 0m,01 1/2.

Personnage appuyé sur son bras gauche et à demi couché. La tête, le torse et le bras gauche y sont; le reste manque. On peut cependant reconnaître un satyre ou un faune.

Digitized by Google

℞. Partie d'un masque de théâtre visible du haut jusqu'à l'œil inclusivement.

Non encore catalogué.

N° 7. Fragment d'une tablette elliptique sculptée d'un seul côté. La partie centrale inférieure manque. Le trou du crochet de suspension se voit encore à l'extrémité centrale supérieure.

Non encore catalogué, mais sans intérêt.

Les deux tablettes qui suivent se trouvent à l'École des beaux-arts.

N° 8. Tablette elliptique bien conservée. Un cerf allant à gauche et combattant contre un serpent qui s'enroule autour de son corps. (Page 93.)

℞. Masque à droite; la tête est surmontée d'une coiffure pyramidale. Semblable à la figure du disque d'Avignon.

Inédit. Fait partie de la collection Dufourny, à l'École des beaux-arts.

N° 9. Tablette elliptique bien conservée. Deux masques se regardant face à face. Leurs bouches ouvertes semblent exprimer l'effroi. Derrière le masque de gauche, un pedum.

℞. Un vase rempli de fruits qui tombent même à terre de chaque côté (1).

Inédit. Même collection.

MAURICE-ALBERT.

(1) Cf. Catalogue, n° 34, revers.

Digitized by Google

COUP D'ŒIL

SUR LES

MONUMENTS ANTIQUES

DE LA DOBRUDJA

(*Suite*) (1).

II

LES MONUMENTS.

De nombreux tumulus, quelques-uns considérables, s'élèvent sur différents points de la Dobrudja, mais ils n'ont été jusqu'ici l'objet d'aucune étude spéciale et je ne les mentionne que pour mémoire. Parmi les monuments explorés, le plus ancien, le plus intéressant aussi, paraît être la grosse tour d'Adam-Clissi.

ADAM-CLISSI.

C'est une massive construction de pierre, qui s'élève isolée sur un point culminant de la plaine, à 20 kilomètres du Danube (Rassova), 50 kil. de la mer Noire (Mangalia) et 40 kil. de la voie ferrée (Medjidié). Le dessin ci-joint, tiré de l'ouvrage de Peters, *Grundlinien zur Geographie und Geologie der Dobrudscha* (Wien, 1867), en donne une idée générale assez juste. Je n'ai pu mesurer les dimensions de cette tour, mais elle ne peut guère avoir plus de 10 mètres en hauteur et 15 en diamètre. Peters indique 35 pieds en

(1) Voir le numéro d'octobre.

Digitized by Google

hauteur et 55 à 60 de diamètre, et M. Opran, 15 mètres sur 20 mètres. Elle était autrefois bien plus élevée et se termine aujourd'hui par un cône arrondi en forme de meule de foin, dont l'ascension est assez facile. L'enveloppe extérieure du monument est circulaire ;

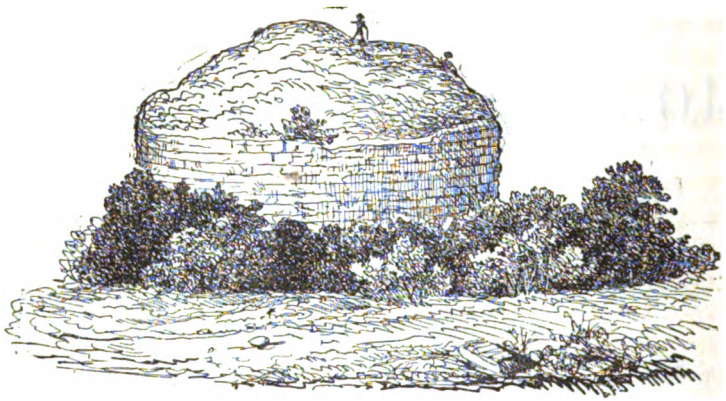

c'est une muraille formée de petits matériaux reliés par un ciment très dur qui a résisté aux siècles ; une large brèche dans cette enveloppe, sur la paroi est, découvre aux regards un mur intérieur formé de superbes blocs à joints parfaits, qu'aucun ciment ne relie ; la surface en est plane et verticale. La grandeur des pierres, la perfection de l'appareil, donnent une haute idée de l'architecte et des ouvriers qui ont érigé le monument.

Au pied de la tour, on aperçoit distinctement une dépression circulaire, reste de l'ancien fossé qui protégeait la forteresse. Une forêt d'arbustes y cache en partie aux regards de grands blocs de pierre dont les sculptures, quoique frustes, offrent encore le plus haut intérêt ; ce sont des trophées d'armes barbares, des chars de guerre, des scènes militaires, sur les unes ; sur les autres, des ornements d'architecture, spirales, feuilles, palmettes, oves, etc., tous motifs manifestement empruntés à l'art grec et dont l'exécution est fort supérieure à celle des bas-reliefs ; ceux-ci, comme on en peut juger sur les planches que nous joignons à ce travail, sont d'une rudesse extrême, énergiques toutefois et, chose singulière, inégaux de facture.

M. Opran (1), préfet roumain de Constance (Custendjé), a publié

(1) C'est à lui que nous devons le transport au Musée de Bucarest des quatre

Digitized by Google

dans *le Phare de Constance* (1) du 12 mai 1880 une notice sommaire sur ce monument; il a très judicieusement observé que l'enveloppe extérieure en maçonnerie devait être d'une époque beaucoup plus récente que la partie centrale en pierres taillées (2). M. Opran attribue aux Perses ce dernier ouvrage, hypothèse ingénieuse, mais que dément le travail des bas-reliefs et la nature des ornements; l'art perse ne nous offre en effet que des personnages à barbes et cheveux symétriquement bouclés, qui n'ont rien de commun avec les guerriers à barbes longues et irrégulières de notre monument. Les ornements d'architecture sont également étrangers au système décoratif des Perses.

Le monument n'appartient pas davantage à l'antiquité classique grecque ou romaine; la rudesse du travail des figures, leurs longues barbes et leurs vêtements à gros plis nous transportent bien loin de tout ce que la Grèce ou Rome nous ont laissé de sculptures. Il faut chercher ailleurs l'origine de cette construction; elle porte un cachet barbare évident, mais ce ne sont pas les peuples barbares destructeurs de l'Empire romain qui ont pu tailler et ajuster ces grandes pierres; ce n'est point là un ouvrage des bas temps; bien au contraire, n'était la rudesse des sculptures, nous serions tenté d'y voir une œuvre grecque d'époque très ancienne. Elle appartient donc aux peuples barbares qui ont habité la région du bas Danube avant la conquête des Romains, aux Thraces probablement, et parmi ces Thraces à ceux qui, au contact des Grecs, étaient parvenus à un certain état de culture.

Les Triballes, les Gètes et les Odryses ont dominé longtemps ces plaines; mais les deux premiers peuples ne nous ont laissé aucun monument, et les récits des historiens ne nous permettent guère de croire que ces sauvages tribus aient jamais pu élever une construction de cette importance.

Les Odryses, au contraire, étaient les plus civilisés parmi les Thraces; les médailles de leurs rois, qui sont arrivées jusqu'à nous, sont d'un bon travail grec (3); ces princes, au ve siècle, possé-

grands bas-reliefs que j'avais eu l'occasion d'observer l'automne dernier au pied de la tour.

(1) *Farul Constantiei*, journal local du district.

(2) La partie antérieure du monument appartient très probablement à une forteresse, peut-être byzantine.

(3) Quelques pièces de ces rois sont figurées dans le catalogue des coins grecs du Musée britannique : Thrace, etc., page 201 et suiv.

Digitized by Google

daient de grands trésors (1) et s'alliaient à des femmes grecques (2). Xénophon, dans son intéressante description de la cour du roi Seuthès, nous parle des coupes ciselées qu'il recevait en présent des villes helléniques; il nous apprend que ces rois avaient des Grecs à leurs gages. Si nous rapprochons ces renseignements du fait que les puissants souverains odryses du ve siècle, Térès, Sitalcès et Seuthès Ier, ont étendu leur domination sur la contrée où s'élève notre tour (3), si nous ajoutons que cette région fut le théâtre des grandes luttes de ces princes avec les peuplades thraces du bas Danube, nous pourrons sans trop de témérité attribuer aux rois odryses de cette époque l'érection de cette construction, monument durable de leurs victoires sur les tribus gètes et triballes.

La tour d'Adam-Clissi présente l'apparence d'un monument plein ; mais le cône supérieur, quoique formé de gros blocs, est d'époque plus récente ; les pierres sont en effet reliées par du ciment, et les petites cavités en queue d'aronde, destinées à servir de lits aux coins de serrage, se trouvent souvent sur les parois verticales des blocs, indice certain d'un remaniement. On ne sait encore ce que la tour peut contenir ; les Turcs ont essayé d'y pénétrer et leur mine a mis à découvert à la base (paroi est) un couloir souterrain; mais ils se sont arrêtés à quelques mètres, rebutés par la grandeur des blocs, et rien ne prouve que cette galerie appartienne au vieux monument; elle pourrait aussi bien être contemporaine de la muraille extérieure et avoir servi à faire communiquer la forteresse avec le dehors. De nouvelles fouilles peuvent seules éclaircir ce point; seules aussi elles peuvent nous fixer sur la destination de ce remarquable monument.

Nous connaissons aujourd'hui six pierres ornées de bas-reliefs provenant d'Adam-Clissi; les quatre principales qui gisaient au pied du monument viennent d'être transportées au musée de Bucarest; nous les avons fait photographier et on peut les étudier sur les planches ci-jointes; nous en donnerons cependant une description sommaire avec l'indication des mesures. Les sujets représentés sont en saillie forte et enfermés dans un cadre général qui occupe toute la pierre. La matière est la même pour tous les gros blocs; c'est un calcaire coquillier très dur.

(1) Thucydide, liv. II, xcvii.
(2) *Idem*, liv. II, xxviii.
(3) *Idem, ibid.*, et xcvi, xcvii.

Digitized by Google

N° 1 (pl. XXI).

Groupe de deux jeunes guerriers debout, vêtus d'habits courts (1); leurs cheveux sont coupés près de la tête et ils n'ont pas de barbe. Ils se suivent et sont en tout semblables, à part le mouvement de la main droite; le premier l'élève en avant; le second la tient baissée et porte un bâton ou une arme; un glaive très court est suspendu à la ceinture des guerriers.

N° 2 (pl. XXII).

Appuyé sur sa lance, dont on distingue nettement le fer, un héros, ou chef vainqueur, domine un groupe de trois personnages barbus et portant de longs vêtements et des pantalons à plis (2); celui de droite est armé de la lance et tient à la main une grosse corde qui attache les mains et les pieds d'un deuxième guerrier, couché à demi sur le sol. Le troisième personnage, à gauche du tableau, n'a pas d'armes, et la corde qui pend près de lui paraît servir à l'attacher lui-même. La tête du chef debout est malheureusement très fruste; on distingue cependant par derrière les traces du casque qui la couvrait; ce chef ne paraît pas avoir porté de barbe.

N° 3 (pl. XXIII).

Un homme debout, portant une barbe qui finit en pointe et vêtu d'un pantalon à gros plis obliques, tient à deux mains une grosse corde qui attache à un arbre ou à un pilier un deuxième personnage debout qui lui fait face; celui-ci est également barbu, il porte sur la tête un bonnet ou casque en forme de cône. Il est vêtu d'une courte tunique (3).

(1) La double tunique courte dont ils sont vêtus, et surtout une sorte de gilet montant à gros plis qui leur couvre la poitrine, ont un caractère très particulier; le glaive court dont le manche remonte jusque sous l'aisselle et qu'ils portent au côté gauche diffère aussi beaucoup des armes ordinaires grecques ou romaines.

(2) Ovide, *Tristes*, liv. V, vii, décrit les longues barbes et les vêtements des Gètes.

(3) Le guerrier debout qui tient la corde occupe la partie droite du tableau; il est

Digitized by Google

Les dimensions de ces trois bas-reliefs sont les suivantes :

Hauteur.	1m,48
Largeur.	1m,10
Épaisseur.	0m,58

N° 4 (pl. XXIV).

Sur un char de guerre à quatre roues dont deux seules sont visibles, un personnage est étendu sur le dos, les jambes à demi allongées. Un bouclier ovale, un carquois rempli de flèches, et une autre grande arme terminée en tête d'aigle, sont suspendus au char par des courroies ou de grosses cordes. Le char foule un être humain renversé, dont on ne voit que la tête et la poitrine sous la roue de gauche. Cette scène n'occupe que la moitié supérieure du tableau qui se continuait au-dessous, mais cette partie est tellement effacée aujourd'hui que l'on n'en peut même pas distinguer le sujet.

Hauteur du bloc	1m,48
Largeur	1m,18
Épaisseur.	0m,58

Une pierre brisée, observée dans le cimetière d'Enigé (où elle est encore), présente un autre bas-relief malheureusement très endommagé ; on y distingue les têtes de face et une partie de la poitrine de deux personnages. La matière et le travail garantissent l'origine de ce morceau ; la petitesse des figures indique un tableau de dimensions beaucoup moins grandes que les précédents.

Nous ne possédons que quelques croquis incomplets des sculptures d'ornements qui décorent certaines pierres, et les dessins eux-mêmes exécutés sur ces croquis sont assez inexacts ; ils suffisent cependant à faire reconnaître l'influence qui a guidé la main des artistes, et c'est à ce titre seulement que nous les publions.

coiffé d'un casque que l'on ne distingue pas sur la photographie, mais dont la saillie est très sensible au toucher. L'homme attaché qui occupe le côté gauche porte derrière la tête une longue mèche de cheveux que l'épreuve ne permet pas de voir. Ce bas-relief est figuré d'une façon tout à fait imparfaite dans l'ouvrage déjà cité de M. Peters.

Digitized by Google

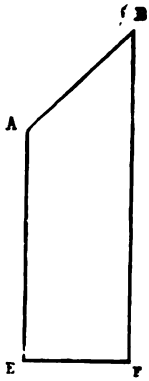

N° 5.

Sur la face oblique d'une grosse pierre dont les dimensions sont à peu près AB = 1 mètre, AE = 1^{m},50, EF = 0^{m},70, une série d'armes se succèdent, un bouclier ovale, une lance, un carquois, un deuxième bouclier, deux arcs, formant une espèce de frise barbare qui devait se continuer sur une plus grande longueur, car la pierre est brisée.

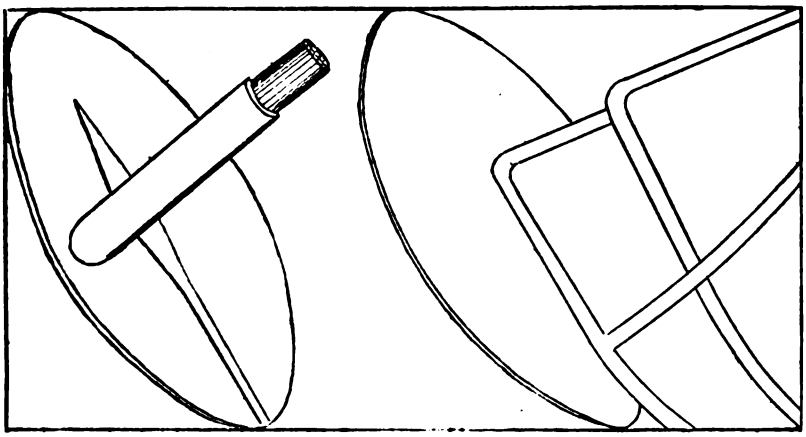

N° 6.

Grande pierre ornée gisant au pied de la tour, côté ouest; dimen-

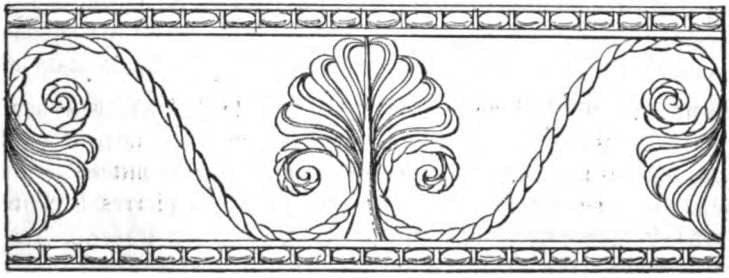

Digitized by Google

sions approximatives : hauteur $1^m,70$; largeur $0^m,60$; épaisseur $0^m,60$. Le dessin rend assez bien la figure de l'ornement.

Nos 7 et 8.

Il existe plusieurs pierres du premier (n° 7) de ces deux types ; l'une, très fruste, au pied de la tour, et deux creusées pour servir d'auges à la fontaine turque d'Adam-Clissi ; les dimensions approximatives sont : hauteur $1^m,70$, largeur $0^m,60$, épaisseur $0^m,60$. Le

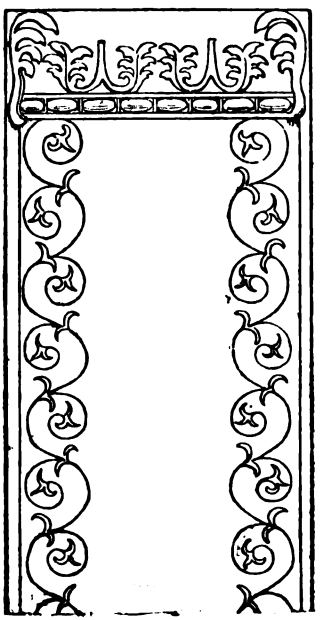

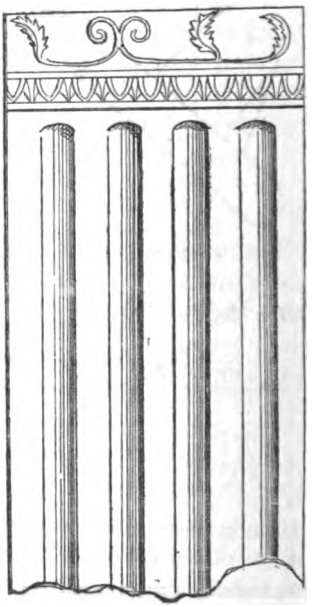

dessin ne donne qu'une idée assez peu exacte de l'ornement supérieur, où les trois feuilles de la palmette devraient faire face aux trois feuilles inférieures des grandes griffes des extrémités.

La fontaine d'Adam-Clissi contient plusieurs pierres à cannelures du genre du second type (n° 8) ; elles sont creusées en auge.

Digitized by Google

N° 9.

Grande pierre plate, près du monument; elle servait probablement de plafond. Le carré et l'octogone figurés sont inscrits en saillie faible dans un carré creux et séparés entre eux par une partie plane recreusée. La pierre est brisée.

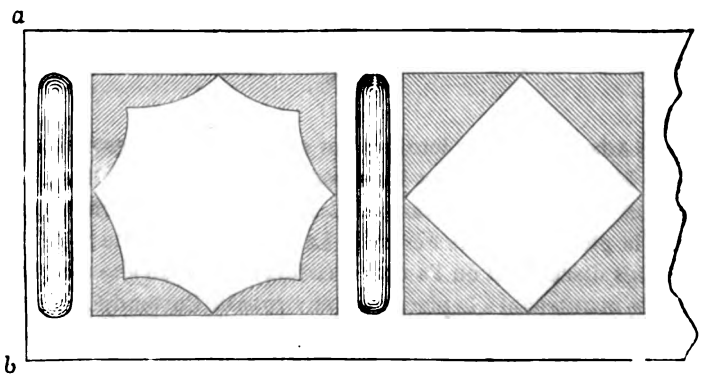

Beaucoup d'autres débris de l'antique construction servent aujourd'hui de pierres funéraires dans les cimetières des villages voisins, surtout ceux d'Enigé et d'Adam-Clissi; quelques-unes offrent des traces de sculpture, mais le plus grand nombre sont des blocs simplement équarris, à surfaces parfaitement dressées, et portant tous la cavité en queue d'aronde destinée à loger le coin de serrage.

L'importance du monument d'Adam-Clissi, son caractère historique probable (1), sa grande antiquité, enfin les raisons qui nous le font considérer comme un monument thrace du ve siècle avant J.-C., peut-être unique en Europe, m'ont déterminé à décrire en détail tous les débris que j'en ai pu rencontrer. Ce monument a tous les titres à l'intérêt des antiquaires et nous espérons que le gouvernement roumain ne tardera pas à y faire pratiquer des fouilles pour le reconnaître complètement; il rendra ainsi à la science archéologique un service important, et nous sommes persuadé que toute l'Europe savante suivra avec intérêt ces recherches.

(1) Plusieurs grosses pierres de la même matière que celles du monument sont ornées de moulures; si leur provenance était sûre, elles pourraient aider à déterminer le monument, car ce sont des fragments de corniche d'ordre dorique.

Digitized by Google

La localité d'Adam-Clissi contient encore d'autres restes antiques; à une petite distance de la tour, un camp fortifié romain (*castra stativa*) a laissé des ruines importantes, tours, fossés et remparts dont les murailles sont bâties en maçonnerie semblable à l'enveloppe de notre vieux monument. L'enceinte principale du camp a environ 500 mètres de long sur 300 de large. La porte cintrée qui lui servait d'entrée est encore debout sur la face est, ainsi que des ouvrages détachés qui en protégaient les abords. Le tout forme un amas de ruines imposant.

TOMIS.

Après Adam-Clissi les localités qui contiennent les restes antiques les plus importants sont les trois colonies grecques fondées par les Milésiens au VIIe siècle avant J.-C. sur la côte du Pont, surtout Tomis, la plus florissante des trois. La situation de cette ville a été longtemps discutée et on l'a cherchée fort loin de son site réel (1); on s'accorde maintenant à la placer aux environs de Custendjé, à Anadol-Kieui ou à Custendjé même (2). Cette dernière opinion nous paraît la véritable. Anadol-Kieui est un village dans l'intérieur des terres, près d'un marécage, où l'on trouve fort rarement des débris anciens. A Custendjé, au contraire, chaque nouvelle construction met au jour des pierres ou des monnaies antiques qui portent souvent le nom de la ville : ΜΗΤΡΟΠΟΛΕΩϹ ΠΟΝΤΟΥ ΤΟΜΕΩϹ (3).

Les fondations de monuments anciens y sont encore visibles sur

(1) M. Mommsen a adopté l'opinion émise par M. A. Papadopoulo Vretos dans son ouvrage sur « la Bulgarie ancienne et moderne », Saint-Pétersbourg, 1861.

(2) Ern. Desjardins, *Voyage dans la région du bas Danube* (*Revue archéologique*, 1868).

(3) On peut voir au musée du Louvre (Frœhner. *Inscriptions grecques*, n° 77) la base d'une statue de Marc-Aurèle trouvée aux environs de Custendjé et portant le nom de Tomis. Nous citerons également deux gros fragments d'architrave portant une dédicace latine à l'empereur Trajan; ils ont été trouvés à Custendjé même, ainsi que plusieurs stèles à inscriptions.

Voici le commencement de la longue inscription tracée sur l'architrave; elle occupe sur plusieurs lignes, la longueur de deux grosses pierres qui n'ont pas été transportées à Bucarest et sont encore à Custendjé, dans le jardin de la préfecture :

IMP. CAESARI DIVI NERVAE. F. N.....AE TRAIANO
OPTIMO. AVG. GE. DAC. PARTH. PONT. MAX. TRIB. PO.....XI. IMP XII
COS. VI. P. P RES. PVBLICA TOMIT.....

Digitized by Google

plusieurs points; c'est ainsi que près de la mer, la tranchée du chemin de fer a mis à découvert les bases d'une série de colonnes dont quelques débris ont été trouvés à proximité. L'excellent travail des sculptures indique un ouvrage de l'époque antonine, probablement un temple d'ordre corinthien et de dimensions considérables. Au dire des habitants, lors des travaux de la voie, l'on a retiré près de là des statues et des inscriptions qui ont été envoyées en Angleterre. Les restes byzantins ne sont pas moins nombreux; l'on trouve à chaque instant des fondations de murailles en briques de cette époque, et l'on sait qu'à Tomis (Constantia) la période byzantine s'est prolongée fort tard. Le nom même de Custendjé, comme le fait observer très justement M. Desjardins, n'est que la corruption turque du mot Constantia, nom donné à Tomis au IVe siècle.

On peut donc aujourd'hui considérer la position de Tomis comme définitivement fixée à Custendjé. Tomis, lieu d'exil du poète Ovide, qu'il nous décrit sous des couleurs fort sombres, n'était encore sous Tibère qu'une petite ville de province; mais elle se développa beaucoup dans la suite et devint l'un des ports les plus importants de la côte ouest de la mer Noire. Au IVe siècle elle devint la capitale de la Petite Scythie; prise et détruite par Attila (447), elle fut rebâtie par Justinien et solidement fortifiée; son existence byzantine s'est prolongée jusqu'au Xe siècle, époque à laquelle les Bulgares la mirent à sac.

Tomis (Custendjé) est une station des plus riches en restes anciens. M. Desjardins disait en 1867: « En surveillant toutes les démolitions et toutes les bâtisses de Custendjé on aurait au bout de quelques années un musée et un corpus d'inscriptions locales (1). »

Voici également le texte de trois inscriptions trouvées à Custendjé et qui ont été transportées au musée de Bucarest :

ΑΓΑΘΗΙ ΤΥΧΗ
Η ΒΟΥΛΗ · ΚΑΙ · Ο
ΔΗΜΟΣ · ΤΗΣ · ΜΗ
ΤΡΟΠΟΛΕΩΣ · ΤΟ
ΜΕΩΣ · ΠΟ · ΑΙΛΙΟΝ ·
ΑΓΩΝΙΟΝ ΖΗΩΙ
Ω ΤΟΝ ΑΡΧΙΕ
ΧΑΙ · ΙΕΡΕΑ Δ
ΡΟΕ · ΤΕΙΜΗΣ · ΕΝ

ΑΓΑΘΗΙ ΤΥΧΗΙ
ΤΟΝ ΘΕΟΦΙΛΕΣΤΑ
ΤΟΝ ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΑ
ΓΑΙΟΝ ΟΥΑΛΕΡΙΟΝ
ΔΙΟΚΛΗΤΙΑΝΟΝ
ΕΥΣΕΒΗ ΕΥΤΥΧΗ
ΣΕΒΑΣΤΟΝ
ΒΟΥΛΗ ΔΗΜΟΣ
ΤΟΜΕΙΤΩΝ

ΑΓΑΘΗΙ ΤΥΧΗΙ
Η ΒΟΥΛΗ ΚΑΙ Ο ΔΗ
ΜΟΣ Τ · ΚΟΜΙΝΙΟΝ
ΚΛΑΥΔΙΑΝΟΝ
ΕΡΜΑΦΙΛΟΝΤΟΝ
ΣΟΦΙΣΤΗΝ ΚΑΙ
ΑΓΩΝΟΘΕΤΗΝ
ΑΡΕΤΗΣ ΧΑΡΙΝ
ΤΟΝ ΠΟΝΤΑΡΧΗΝ
ΤΗΣ ΕΞΑΠΟΛΕΩΣ
ΚΑΙ·ΑΡΧΙΕΡΕΑ·ΚΑΙ·ΙΕΡΑΕ
ΤΩΝ..... ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΩΝ

(1) *Voyage dans la région du bas Danube* (*Revue archéologique*).

Digitized by Google

Sa prédiction s'est réalisée de tous points ; M. Opran, préfet de Constance, est parvenu à réunir ainsi un grand nombre de monuments antiques, d'inscriptions surtout, quelques-unes encore inédites. La plupart de ces pierres ont été transportées au musée de Bucarest. M. Kogâlniceano, ancien ministre de Roumanie à Paris, a aussi réuni dans sa maison de Custendjé d'intéressants débris antiques ; enfin l'on trouve des inscriptions encastrées dans les maisons sur plusieurs points de la ville. M. Tocilesco, directeur du musée de Bucarest, a estampé récemment toutes ces inscriptions et il ne tardera pas à les publier (1).

Tomis nous a laissé une riche suite de monnaies de bronze, quelques-unes autonomes, mais le plus grand nombre d'époque impériale, depuis Auguste jusqu'à l'empereur Philippe ; leurs revers sont fort variés et plusieurs nous ont conservé l'image de monuments de l'ancienne ville. Nous signalerons un temple de Bacchus sur des pièces de Caracalla et de Géta (Mionnet, *Supplément*, tome II, nos 733 et 770), et un temple de Jupiter (2) sur des pièces de Géta et de Plautille. Une monnaie de Titus représente un autre temple, mais l'on ne peut en distinguer la divinité. Jupiter et Bacchus paraissent avoir été l'objet d'une vénération particulière dans la ville de Tomis. Le musée de Bucarest possède quelques pièces de Tomis qui ne sont point décrites par Mionnet.

Voici la liste de ces pièces :

N° 1. — Légende effacée. — Têtes accolées d'Auguste et de Livie? à droite.

℞. TO TΩ / MI N des deux côtés d'un poisson de l'espèce des silures qui occupe le milieu de la pièce. Æ 4.

N° 2. — A K · M · AYP..... ANTΩNINOC. Buste lauré de Caracalla à droite, avec le paludamentum.

℞. MHTPO · ΠON · TOMEΩC. Apollon debout de face, les jambes croisées, tenant une branche de laurier abaissée sur le sol, et appuyé sur sa lyre qui repose sur un trépied ; à gauche, B. Æ 5.

(1) M. Tocilesco prépare un mémoire sur les antiquités de la Dobrudja et principalement sur les inscriptions grecques et latines, au nombre d'une soixantaine, presque toutes inédites. La *Revue archéologique* publiera ce mémoire.

(2) La pièce de Géta est figurée dans le catalogue des coins grecs du Musée Britannique (Thrace), page 58.

Digitized by Google

N° 3. — ΙΟΥΛΙΑ ΔΟΜΝΑ Buste de Julia Domna à droite.

℞. ΜΗΤ · ΠΟΝΤ · ΤΟΜΕΩC. Diane chasseresse passant à droite et tirant une flèche de son carquois. Æ[6].

N° 4. — ΑΥΤ · Κ · Π..... ΓΕΤΑC. Buste de Géta lauré et barbu à droite, avec le paludamentum.

℞. ΜΗΤΡΟΠ · ΠΟΝΤΟΥ ΤΟΜΕΩC. Deux jeunes figures couchées à gauche; dessus, Δ (rappelle le revers figuré du Musée Britannique n° 57), mais sans les étoiles.

N° 5. — Π · CEΠTI · ΓΕΤΑC. Tête de Géta César à droite.

℞. ΜΗΤΡΟΠ · ΠΟΝΤΟΥ ΤΟΜΕΩC. Trophée composé d'une cuirasse surmontée d'un casque, à gauche un bouclier rond et deux lances, à droite un bouclier hexagonal et deux lances. De chaque côté, un guerrier barbare enchaîné, assis à terre. Æ[7].

N° 6. — ΑΥΤ · Κ · CEΠ · ΓΕΤΑC. Buste lauré à droite, avec le paludamentum.

℞. ΜΗΤΡΟΠ · ΠΟΝΤΟΥ . ΤΟΜΕΩC. La Tyché de Tomis à gauche, tenant le gouvernail et la corne d'abondance. Æ[6].

N° 7. — ΑΥΤ · Κ.... ΑΝΤΩΝΙΝΟC. Tête d'Elagabale lauré à droite.

℞. ΜΗΤΡΟ · ΠΟ · ΤΟΜΕΩC. Victoire passant à droite. Æ[5].

N° 8. — ΑΥΤ · Κ · Μ · ΑΝΤ · ΓΟΡΔΙΑΝΟC. Buste de Gordien III à droite.

℞. ΜΗΤΡΟ · ΠΟ · ΤΟΜΕΩC. L'Équité debout à gauche. Æ[5].

N° 9. — ΑΝΤΩΝΙ · ΓΟΡΔΙΑΝΟC et dessous ΤΡΑΝΚΥΛΛ... CЄ. Bustes affrontés de Gordien et de Tranquilline.

℞. ΜΗΤΡΟ · ΠΟΝΤΟΥ ΤΟΜΕΩC. La Tyché de Tomis debout à gauche.

N° 10. — ΑΝΤ · ΓΟΡΔΙΑΝΟC ΑΥΓ · CA · ΤΡΑΝΚΥΛΛ · ... Bustes affrontés de Gordien et de Tranquilline.

℞. ΜΗΤΡΟ · ΠΟΝΤΟΥ ΤΟΜΕΩ. La Tyché de Tomis debout à gauche (coin différent du précédent). Æ[7].

N° 11. — Même légende et mêmes têtes affrontées que sur le n° 10.

℞. ΜΗΤΡΟ · ΠΟΝΤΟΥ ΤΟΜΕΩC. Déesse debout à gauche, tenant la patère et appuyée sur la haste. Æ[7].

Digitized by Google

N° 12. — ΙΟΥΛΙΟϹ ΦΙΛΙΠΠΟϹ ΚΑΙϹΑΡ. Bustes affrontés de Philippe le jeune et de Sérapis.

℞. ΜΗΤΡΟ ΠΟΝΤΟΥ ΤΟΜΕΩϹ. Serpent replié et dressé à gauche, la gueule ouverte. Æ[7].

N° 13. — ΑΥΤ · Μ · ΙΟΥ · ΦΙΛΙΠΠΟϹ ..... ϹΕΒΗΡΑ. Bustes affrontés de Philippe et d'Otacilie.

℞. ΜΗΤΡΟ ΠΟΝΤΟΥ ΤΟΜΕΩϹ. Sérapis debout de face se retourne à gauche, il lève la main et tient un sceptre.

N° 14. — ΑΥΤ · Μ · ΙΟΥΛ ΦΙΛΙΠΠΟϹ Α· Μ · ΩΤΑ... ϹΕΒΗΡΑ ϹΕΒ. Bustes affrontés de Philippe et d'Otacilie (1).

℞. ΜΤΡΟ · ΠΟΝΤΟΥ ΤΟΜΕΩϹ. Déesse debout à gauche, tenant un court bâton horizontal à droite, et à gauche, un objet en forme de losange; à ses pieds, une roue.

CALLATIA.

La moderne ville de Mangalia s'élève sur l'emplacement de l'ancienne cité; les inscriptions et les monnaies que l'on a trouvées sur les lieux mêmes fixent d'une manière certaine la position de Callatia; c'était une colonie ionienne fondée par les habitants d'Héraclée au VIIe siècle, et son port, qui devint au moyen âge le plus important établissement des Génois sur la côte ouest de la mer Noire, paraît avoir été apprécié dans l'antiquité; ce n'est plus aujourd'hui qu'une rade ouverte et dangereuse. Un certain nombre de pierres, parmi les monuments de la Dobrudja envoyés à Bucarest, proviennent de Callatia, mais en général la localité a été moins explorée que Tomis, et le sol, presque vierge, promet une abondante récolte au chercheur. Callatia nous a laissé de nombreuses monnaies : des pièces d'argent au type connu de la tête d'Hercule avec le nom de la ville et des armes barbares au revers (2), des pièces d'or de Lysimaque avec les lettres ΚΑΛΛ, enfin une série de monnaies de bronze assez riche, quelques-unes autonomes, la plus grande partie impériales. Marc-Aurèle, Faustine, Lucille, Sept. Sévère, Julia Domna,

(1) Ces pièces ne sont pas décrites par Mionnet, mais tout ou partie d'entre elles peut être connu par d'autres publications. Je ne les garantis donc point comme inédites.

(2) Cette pièce est figurée dans le catalogue des coins grecs du Musée Britannique (Thrace), page 20.

Digitized by Google

Caracalla, Géta, Elagabale, Al. Sévère, Gordien le père, Philippe le père, Otacilie et Philippe le jeune, sont représentés sur ces monnaies. Nous signalerons une pièce de Caracalla qui nous a conservé l'image de l'une des portes de la ville. C'était, comme on le voit, une cité forte, et une statue colossale d'empereur s'élevait près de l'une des tours (1).

Une autre pièce de Caracalla nous représente un temple de Callatia, monument octostyle qui paraît important; deux divinités y sont figurées, l'une à droite, l'autre à gauche du temple. Hercule, le patron d'Héraclée, était, à en juger par les médailles, une divinité particulièrement honorée à Callatia.

Le musée de Bucarest ne possède de cette ville que deux pièces non décrites par Mionnet; ce sont les suivantes:

N° 1. — ΑΥΤ · Κ · Α · ΣΕΠ ΣΕΥΗΡΟΣ ΠΕ. Tête barbue et laurée de Sévère à droite.

℞. ΚΑΛΛΑΤΙΑΝΩΝ. Serpent dressé dont le corps forme six replis symétriques, sa tête à droite. Æ[6].

N° 2. — ΑΥ · Κ · ΑΥΡ · ΑΝΤΩΝΙΝΟΣ. Buste lauré de Caracalla à droite, avec le paludamentum.

℞. ΚΑΛΛΑΤΙΑΝΩΝ. Divinité drapée debout à gauche, tenant la patère et appuyée sur la haste. Æ[6].

ISTRUS.

Aucune ville moderne ne s'élève sur l'emplacement de l'antique colonie milésienne; le site même qu'elle occupait autrefois n'est pas encore fixé d'une manière bien sûre. M. Desjardins a cru la retrouver près du village bulgare de Gargalyk (25 kilomètres de Tomis), où il a observé des ruines considérables; d'après Strabon la distance d'Istrus à Tomis était de 270 stades (plus de 46 kilomètres); aussi place-t-on généralement Istrus beaucoup plus bas sur la côte que le village de Gargalyk (2). Une étude plus attentive des localités, et quelques fouilles, permettront sans doute de retrouver la place de

(1) Figurée dans le même ouvrage, p. 23.

(2) M. Desjardins a reconnu des ruines antiques de ce côté; il les signale même comme pouvant indiquer l'emplacement d'Istrus (*Revue archéologique*, 1868; *Voyage dans la région du bas Danube*).

Digitized by Google

cette ville, qui doit recéler des restes antiques d'un grand intérêt (1). Aux premières époques des colonies, Istrus paraît avoir été plus riche que ses voisines; elle a émis en très grand nombre des pièces d'argent d'assez ancien style, que l'on trouve dans toutes les collections. Elles portent au droit deux jeunes têtes viriles placées en sens inverse, et leur revers, qui rappelle les monnaies de Sinope, représente un aigle attaquant du bec et des serres un dauphin, avec la légende ΙΣΤΡΙΗ et quelques lettres ou monogrammes. Istrus, de même que Tomis et Callatia, a frappé des monnaies d'or de Lysimaque, au type ordinaire de ce roi; elles portent la légende ΙΣ. Pendant les temps romains le monnayage a continué dans la ville, mais l'on n'a frappé que du bronze, et en quantité moindre qu'à Callatia et surtout qu'à Tomis; la série impériale d'Istrus est assez pauvre. Les têtes d'Adrien, Caracalla, Julia Domna, Elagabale, Alexandre Sévère et Tranquilline ont été observées sur les monnaies de cette ville.

Voici la liste des pièces d'Istrus, non décrites par Mionnet, que possède le musée de Bucarest.

N° 1. — ΑΥΤ · Κ · Λ · CEΠTI · CEYHPOC. Tête laurée et barbue de Septime Sévère à droite.

℞. ICTPIHNΩN. Sérapis à cheval au pas à droite; derrière lui, aigle sur un support devant un autel allumé. Æ 7.

N° 2. — Α · Κ · Λ · CEΠT · CEYHPOC. Tête laurée et barbue de Sévère à droite.

(1) On a découvert récemment, dans le village de Kara-Arman, une belle inscription grecque qui paraît fixer définitivement, en ce point, la place d'Istrus; c'est une stèle votive érigée par la ville en l'honneur du prêtre d'Apollon Aristagoras, fils d'Apaturius, pour des services rendus à la cité : réparation des murailles de l'enceinte, rachats de citoyens captifs, répartitions de denrées pendant un siège par les barbares, etc.; le tout est surmonté de cinq couronnes gravées en creux et d'un cartouche portant sculpté en relief *l'emblème des monnaies d'Istrus*, un aigle attaquant un dauphin. Aussi, quoique le nom même de la ville manque, ne peut-on guère douter de la provenance de ce marbre, malheureusement brisé. La situation de Kara-Arman se prête du reste très bien aux données des itinéraires et aux indications de Strabon. En suivant la route qui contourne le lac Tasoul, la distance de Kara-Arman à Kustendjé est de 44 kilomètres.

Notre stèle a un intérêt historique considérable; elle appartient, sans conteste, à l'époque autonome de la cité et mentionne des invasions de barbares répétées.

Nous aurions pu en donner, dès aujourd'hui, le texte complet, mais M. Tocilesco, directeur du musée de Bucarest, préparant en ce moment un travail pour la *Revue archéologique*, sur les inscriptions de la Dobrudja, nous avons voulu lui laisser le plaisir de la faire connaître le premier complètement.

Digitized by Google

℞. ICTPIHNΩN. Même revers sans autel devant le cheval, l'aigle posé sur une colonne cylindrique. Æ[7].

N° 3. — AY · K · Π · CЄ · ΓЄTAC. Buste jeune lauré à droite de Géta.

℞. ICTPIHNΩN. Divinité drapée, appuyée sur la haste et sacrifiant sur un autel allumé à gauche.

N° 4. — AY · T · K · M · AYPH CEBH · AΛEΞANΔP. Tête d'Alexandre Sévère jeune laurée à droite.

℞. ICTPHINΩN. Apollon Musagète debout de face, sacrifiant à gauche sur un autel allumé, et tenant sa lyre appuyée sur une colonne. Æ[7].

A part les trois villes pontiques, nous ne connaissons dans la province aucune cité qui ait frappé des monnaies dans l'antiquité, mais un grand nombre de stations romaines importantes ont existé dans la Dobrudja, le long du Danube surtout, où les forts élevés pour la défense se succédaient à de petites distances et ne tardaient pas à devenir des centres de population. Le plus considérable de ces établissements était le municipe de Troesmis.

TROESMIS.

C'est à Iglitza (13 kilomètres de Matchine) que s'élèvent les ruines encore imposantes de la vieille cité qui domine au loin le Danube. Le site de Troesmis a été exploré et étudié d'une manière particulière par M. Desjardins en 1867; nous nous bornerons ici à résumer les conclusions du savant voyageur et nous renvoyons, pour les détails, le lecteur à son intéressante relation sur les antiquités du bas Danube.

Troesmis, ancien établissement des Gètes, fut prise par les Romains sous Auguste. Plus tard l'importance stratégique de la station y fit élever des camps fortifiés pour deux légions; la ville se forma alentour. Détruite par les Goths au IVe siècle, elle fut rebâtie par Justinien au VIe, et entourée de hautes murailles et de fossés profonds; c'était à cette époque l'une des plus fortes places du Danube. Les ruines sont donc byzantines, mais elles ont été bâties avec les matériaux provenant d'établissements plus anciens. M. Desjardins

Digitized by Google

en a retiré cinquante inscriptions (1) d'un haut intérêt, et ces ruines servent aujourd'hui de carrière de pierres pour les constructions sur les deux rives du Danube. Le gouvernement roumain devrait, dans l'intérêt de la science, établir une surveillance pour empêcher au moins la destruction des inscriptions. Iglitza doit en recéler encore un grand nombre et ces monuments sont toujours précieux. Le passé a laissé dans la Dobrudja des restes nombreux, et M. Desjardins a reconnu parmi ces ruines l'emplacement de quelques stations anciennes, mentionnées par les auteurs ou les itinéraires; mais un plus grand nombre est encore anonyme et plusieurs n'ont même pas été signalées. Toutes ces ruines présentent de l'intérêt; les unes contiennent des débris d'anciens monuments, les autres serviront à fixer d'une manière précise la géographie antique de la contrée; quelques-unes ont été le théâtre d'événements historiques.

Jusqu'ici, l'on n'a fait dans cette province que des observations de passage; une étude plus complète nous permettra de préciser les faits, de rectifier les erreurs et de faire beaucoup de nouvelles découvertes.

L'annexion de la Dobrudja au royaume de Roumanie impose aux Roumains le devoir d'y faire revivre la civilisation éteinte depuis de longs siècles. L'étude du passé, la reconstitution de la vieille histoire de la province, font partie de leurs obligations, et ce travail les récompensera largement, car il projettera une vive lumière sur leurs propres origines. L'histoire ancienne de la Dobrudja est avant tout l'histoire ancienne des Gètes; ils l'ont occupée depuis le VIe siècle avant J.-C. jusqu'aux temps des Romains, et c'est de là qu'ils sont partis pour fonder sur la rive opposée le grand empire barbare qui balança un instant la puissance de Rome et ne tomba que sous les coups du plus grand des empereurs. L'étude de ce vieux passé pourra donc servir de préface à l'histoire de l'antique Dacie.

MICHEL C. SOUTZO.

(1) Elles sont aujourd'hui à Paris. Les inscriptions de Troesmis ont fourni à M. Léon Renier la matière de savantes dissertations publiées dans la présente *Revue*; nous y renvoyons le lecteur.

Digitized by Google

BULLETIN MENSUEL

DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

MOIS D'OCTOBRE.

M. Derenbourg place sous les yeux de l'Académie une photographie de l'inscription hébraïque de la fontaine de *Siloé* dont il a déjà, à deux reprises, entretenu la compagnie. Il accompagne cette présentation d'une réflexion d'un haut intérêt. Le mot *Siloah*, dit-il, considéré dans son étymologie et dans sa signification propre, signifie *rigole, sillon, canal*. Il est donc probable que le nom de la fontaine est contemporain du percement du canal. Or, comme nous la trouvons désignée sous ce nom à une époque voisine du IXe siècle avant notre ère, il en résulterait que ce n'est pas au temps du roi Achaz, mais à une date plus reculée, qu'il faudrait attribuer l'inscription.

M. de Longpérier, retenu chez lui par la maladie, écrit pour donner divers renseignements concernant des antiquités découvertes dans les fossés du vieux château appartenant à son confrère M. le marquis Hervey de Saint-Denis. Une tessère romaine et un cachet d'oculiste ont surtout attiré son attention. Le cachet d'oculiste est signé du nom de *C. Domitius Magnus*. Ce nom doit être ajouté à celui des spécialistes de la Gaule.

M. Edmond Le Blant communique à l'Académie les observations que lui a suggéré sa visite à l'*exposition des fouilles d'Utique*, salle Caulaincourt, à laquelle les membres de l'Académie avaient été invités par cartes. Cette communication ayant paru in-extenso dans le numéro d'octobre, nous n'en parlerons pas. Nous citerons seulement les paroles significatives de M. Duruy protestant contre la légèreté des interprétations du catalogue Hérisson de nature à compromettre la science aux yeux des étrangers. « J'invite instamment, dit M. Duruy, les représentants de la presse présents à la séance à enregistrer cette protestation. Il ne faut pas que ces étonnantes bizarreries puissent, à l'étranger, être mises sur le compte de la science française. » La *Revue archéologique* à cet égard a fait son devoir.

M. Menant lit un mémoire sur les portraits des rois *assyro-chaldéens* qui nous ont été conservés sur les monuments.

M. Philippe Berger fait une communication analogue à celle de M. Le

Digitized by Google

Blant, mais relative aux inscriptions néo-puniques. Nous renvoyons également au numéro d'octobre.

M. le baron de Witte communique un travail sur un seau de bronze, de travail étrusque, appartenant au prince Ladislas Czartoryski. Ce seau est décoré de figures en bas-relief formant deux compositions distinctes, se rapportant l'une et l'autre aux mystères de Lerne (en Argolide). Ce qui est surtout remarquable, c'est que le personnage (Amymone) qui va puiser l'eau la puise non à une fontaine ou à une source comme dans les représentations analogues, mais à un puits. De plus, le vase dont elle se sert n'est pas une hydrie, mais un petit seau exactement semblable au vase de bronze portant le bas-relief.

M. Joret, professeur de littérature étrangère à la faculté d'Aix, lit une note concernant les patois normands. Le but de cette note est de démontrer que les différences ne peuvent s'expliquer que par les différences d'origine des populations ayant successivement occupé l'ancienne Neustrie.

M. B. Hauréau lit une notice relative au traité en vers *De contemptu mundi*, attribué à saint Bernard. Il démontre que cette attribution est erronée. H-y.

Digitized by Google

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

ET CORRESPONDANCE

—— Ἀθήναιον, mars et avril 1881 :

P. Grégoriadès, *les Grecs dans la philosophie.* — E. Kastorchis, *Du culte domestique des dieux dans la Grèce antique.* — Sotirios, *Transformation d'une épithète en un nom propre.* — Sakellariadès, *le Manuscrit de Plutarque de Madrid* (d'après M. Graux). — Pappadopoulos Kerameus, *Notes sur des poids romains et byzantins.* — Stamatakis et Kavvadias, *Fouilles à Tanagre et à Epidaure.* — E. K., *Fouilles à Orchomène de Béotie.* — E. Kastorchis, *Réfutation de reproches injustes adressés à la Grèce à propos de sa loi sur les antiquités.*

— Mai et juin 1881 :

Chatzidachis, *Contributions à l'histoire de la langue grecque moderne.* — Pierre Pappagiorgios, *Corrections aux scholies d'Homère.* — Sp. Vasis, *Discussion d'une correction proposée à un texte de Plaute.* — Dragoumis, *Fixation de l'emplacement d'un déme attique.* — E. K., *Travaux de la Société archéologique dans le cours des deux derniers mois.* — Kavvadias, *Suite du déblayement du théâtre du Hiéron d'Epidaure, rapports adressés à la Société archéologique.* — Koumanoudis, *Inscriptions attiques.*

—— *Bulletin de la Commission archéologique communale de Rome*, année IX, n° 1 :

R. Lanciani, *Suppléments au tome VI du « Corpus inscriptionum latinarum »* (pl. I). — C.-L. Visconti, *D'un buste d'enfant égyptien* (pl. II).

—— *Bulletin de correspondance archéologique*, août et septembre 1881 (deux feuilles) :

W. Helbig, *Voyage dans l'Italie méridionale* (suite). — Dessau, *Inscription de Palestrine* (prouve qu'une partie des constructions antiques qui étaient comprises dans le vaste ensemble que l'on rattache au temple de la Fortuna Primigenia étaient l'*ærarium* de Palestrine).

— Octobre 1881 (deux feuilles) :

P. Marducci, *Un égout antique à Rome.* — *Nécropole de' Cesi en Ombrie*, lettre du professeur Bellucci à W. Helbig. — *Fouilles d'Amelia*, lettre du marquis Eroli à G. Henzen. — A. Mau, *Fouilles de Pompéi.* — G. Schmidt,

Digitized by Google

Petits vases du musée de Syracuse. — L. de Feis, *l'Æs signatum du Collegio alla Querce près de Florence.*

—— *Bulletin de correspondance hellénique*, 5e année, juin 1881 :

E. Muret, *Monnaies inédites; Bastareus, dynaste de Péonie; Orsoaltios, dynaste de Thrace.* — A. Pappadopoulos Kerameus, *Inscriptions de Rhodes et de Camiros* (une société locale d'éranistes; dédicace d'une offrande consacrée aux dieux par des fonctionnaires civils et religieux de la ville de Camiros, etc.). — Am. Hauvette-Besnault et Marcel Dubois, *Inscriptions de Tralles* (traduction d'un oracle d'Apollon Pythien; concours de gymnastique; inscriptions funéraires et honorifiques). — E. Pottier, *Bas-relief des nymphes trouvé à Eleusis*, planche IV (discussion pour savoir quel nom il faut donner à cette triade; établissement d'une série où il faut reconnaître les nymphes). — C.-D. Mylonas, *Nouvelles acquisitions du musée du Varvakeion* (en grec). — Am. Hauvette-Besnault, *Dédicace athénienne; Consécration faite par les prytanes de la tribu Ægéis en l'année* 341 *av. J.-C.* (liste complète des dèmes appartenant à la tribu Ægéis et proportion des prytanes appartenant à chacun de ces dèmes, qui nous permet de nous faire une idée de l'importance relative de ces dèmes). — B. Haussoullier, *Inscriptions de Delphes; décret des Etoliens au sujet des jeux Niképhoria, fondés par le roi Eumène II; décret des Delphiens en réponse à une ambassade des Sardiens; décret de proxénie en faveur d'ambassadeurs d'un roi de Pergame* (important pour l'histoire des rois de Pergame; détails curieux pour l'histoire de la ligue étolienne et pour celle de la proxénie). — Th. Homolle, *Statue de Caius Ofellius; Sur une œuvre signée des artistes Dionysios et Polyclès;* pl. XII (intéressant pour l'histoire de la sculpture grecque dans le second siècle avant notre ère).

—— Nous trouvons dans les derniers numéros du Παρνασσός les articles suivants, qui nous paraissent, par leur sujet, mériter d'être signalés à nos lecteurs :

Avril 1881 : Dragatsis, *Antiquités corinthiennes.* — M. P. Lambros, *Sceaux historiques.* — *Nouvelles archéologiques.* L'École allemande; les Fouilles d'Orchomène, etc.

Juin : K.-A. Palæologue, *l'Hellénisme dans la Russie méridionale depuis l'antiquité jusqu'à nos jours.* — Arist. Provelegios, *Athènes au moyen âge d'après les recherches de Grégorovius.* — *Nouvelles archéologiques.* Antiquités du Pirée; Statuette d'enfant trouvée dans le port (avec planche), fragment d'un groupe. — Pierre de forme pyramidale. — Deux inscriptions. — Bas-relief de Rhénée (avec planche). — Nouvelles des fouilles de la Société archéologique à Athènes et à Epidaure, où on a déblayé le théâtre. (On a trouvé, en exécutant ces travaux, une belle statue d'Hygie, à laquelle manque la tête. Ce serait, d'après M. Kavvadias, une œuvre du cinquième siècle.)

Septembre : Dragatsis, *Antiquités d'Andros.* — *Nouvelles archéologiques.* Découverte d'un théâtre antique à trois heures au sud-est d'Ægion,

Digitized by Google

sur l'emplacement de Voura. Epitaphe d'un évêque d'Athènes du quatrième siècle, trouvée au pied du Lycabette.

—— Le *Syllogue hellénique philologique de Constantinople* n'est pas une simple *société archéologique*; c'est une compagnie dont les membres s'occupent d'études très variées et qui emploie d'ailleurs la plus grande partie des ressources pécuniaires dont elle dispose à favoriser le développement de l'instruction chez les Grecs de la capitale et des environs. Il est donc facile de comprendre comment, dans le volume qui contient les principales lectures faites à la société au cours des séances de l'année 1879, les recherches qui intéressent surtout nos lecteurs n'occupent qu'une place restreinte. Nous ne leur signalerons donc ni les travaux destinés à donner aux abonnés de Constantinople quelque idée du mouvement de la science et des études historiques en Europe, ni le rapport très détaillé de la *commission de l'instruction publique*; nous ne leur indiquerons que les mémoires qui touchent à l'archéologie et à l'épigraphie. Voici les titres des principaux :

St. Aristarchis, *Des inscriptions grecques, latines et serbes de la province de Belgrade* (textes pour la plupart insignifiants, reproduits en caractères courants ; sauf les byzantines, toutes les inscriptions grecques sont funéraires). — Paspatis, *Quelques recherches sur l'immigration des Tsiganes en Turquie.*

Nous avons parcouru les procès-verbaux des séances ; nous sommes étonnés de n'y trouver aucune mention des communications qu'a dû faire à la société cette commission archéologique dont l'activité et la compétence nous sont attestées par le fascicule spécial qu'elle a publié comme appendice au tome XIIIe des travaux du syllogue. Voici la table de ce fascicule :

Nicéphore, métropolitain d'Imbros, *De quelques inscriptions inédites d'Imbros.* — J. Mordtmann, *Inscriptions de la Russie méridionale.* — S. Aristarchis, *Quelques inscriptions en vers de Cyzique.* — Le docteur Mordtmann, *Diomède, préfet de Constantinople* (sous Justin de Thrace). — Mordtmann père et S. Aristarchos, *Bulle d'or de Romain Lécapène.* — Docteur Déthier, *Découvertes numismatiques.* — A. Paspatis, *Un souterrain et une citerne.* — J. Mordtmann, *Inscriptions de Thessalonique.* — J. Sakellion, Πατμιακά. — Le docteur Mordtmann, *Bulles en plomb des Comnènes.* — S. Aristarchis, *Inscriptions de la province de Belgrade.* — J. Millingen, *Pierres gravées d'anneaux.* — J. Mordtmann, *Antiquités de Tomi.* — C.-G. Curtis, *l'Inscription de Mésa.* — S. Aristarchis, *Inscriptions de Symé.* — H. Paspatis, *Epitaphe d'un médecin génois.* — Le docteur Mordtmann, *Bulles de plomb de l'Europe occidentale.* — Docteur Schrœder, *Carte des campagnes de Mésa* (à la fin du volume).

—— M. G. Gozzadini, l'archéologue qui, avec l'ingénieur Zannoni, a eu le plus de part aux découvertes dont Bologne et ses environs ont été le théâtre dans ces dernières années, vient de publier quelques pages intéressantes pour ceux qui voudraient se livrer à l'étude des antiquités de

Digitized by Google

ce district. Elles ont pour titre : *Note archeologiche per una guida dell Apennino bolognese.* Pas de planches ni de figures dans le texte, ni de développements sur aucun des sujets auxquels touche l'auteur ; mais des indications très précises sur chacun des sites où ont été recueillis des objets anciens et sur le caractère de ces objets.

—— *Bulletin de la Commission archéologique municipale* de Rome, IXe année, n° 2, avril-juin :

Ignazio Guidi, *la Fondation de Rome.* — Henri Stevenson, *D'un plan de Rome peint par Taddeo di Bartolo dans la chapelle intérieure du palais de la commune de Sienne* (planches III et IV). — Gherardo Ghirardini, *D'une statue archaïque conservée sur l'Aventin et de la série des sculptures où ce monument doit prendre sa place* (pl. V).

—— Dans le numéro du Παρνασσός qui répond aux mois de juillet et d'août, nous remarquons les articles suivants :

K.-A. Palæologue, *l'Hellénisme dans la Russie méridionale depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours* (fin). — Provelegios, *Athènes au moyen âge d'après Grégorovios* (fin). — Labakis, *le Couvent de Kaisariani au point de vue archéologique et au point de vue chrétien.* — Nicolas Solomos, *Visite aux fouilles du théâtre d'Epidaure.* — Papazis, *Réponse aux critiques adressées à la Dissertation sur les langues que parlait Jésus-Christ.* — Spirid. Lambros, *Cananos Lascaris et Basile Vatazis, deux voyageurs grecs du XVe et du XVIe siècle.* — Nouvelles archéologiques. Fouilles de Samos, d'Epidaure, de Délos, de Cnosse, d'Assos. (On aurait trouvé à Délos une nouvelle statue archaïque d'Artémis, analogue à celle qui y a été découverte il y a deux ans par M. Homolle, avec une inscription si curieuse ; mais ici le travail serait un peu plus avancé et la tête conservée. La découverte ayant été faite par un membre de l'École française, nous saurons à quoi nous en tenir par le *Bulletin de correspondance hellénique.*

—— Nos lecteurs apprendront avec intérêt que d'importantes fouilles archéologiques ont été faites durant les mois d'août et de septembre dans le nord du département du Finistère, par MM. Paul du Chatellier et J. M. Abgrall.

Ces messieurs ont exploré une allée couverte et quinze tumulus, dont quelques-uns, de dimensions énormes, les ont forcés à ouvrir des tranchées ayant jusqu'à sept mètres de profondeur.

Ces explorations leur ont fourni des observations nouvelles et du plus haut intérêt.

Les diverses sépultures que recouvraient ces monuments ont donné des mobiliers de l'époque du bronze, se composant de poteries, d'armes de bronze et de perles d'ambre. Tous ces objets sont aujourd'hui réunis dans les riches collections du château de Kernuz, où chacun peut les étudier.

Le grand intérêt de ces fouilles est la découverte, dans un tumulus de Guissény, d'une superbe chambre sépulcrale renfermant un squelette dont le crâne porte les traces d'une trépanation faite durant la vie et en

Digitized by Google

partie cicatrisée au moment de la mort du sujet. Ce squelette a pu être relevé avec soin.

C'est le premier exemple de trépanation préhistorique constaté en Bretagne.

Le mobilier déposé dans cette sépulture se composait d'un vase à quatre anses, d'un poignard en bronze et d'un bandeau de même métal placé sur le front. (*Impartial du Finistère*, 12 octobre 1881.)

—— *Archæologische Zeitung*, 1881, 1er cahier :

O. Benndorf, *Sur la technique des vases peints.* — G. Krüger, *Euripide*, pl. I (publication, en double épreuve de photogravure, d'une tête grecque de marbre, admirablement conservée, qui a été récemment acquise par le Musée britannique). — E. Curtius, *les Télamones sur la table de bronze d'Anisa*, pl. II (à ce propos, étude générale sur le rôle que jouent dans l'art grec les figures qui portent les cariatides, à prendre ce terme dans son sens le plus étendu). — G. Lœschke, *Vase en forme de trépied, trouvé à Tanagre*, pl. III, IV, V et bois (monument très curieux, que l'auteur de l'article rapproche des plus anciens vases attiques). — Mélanges : A. Milchœfer, *Notes sur quelques ouvrages de la statuaire grecque archaïque.* 1. Le monument des Harpyies ; 2. Le prétendu Apollon de Ténée (serait une statue funéraire, l'image d'un homme) ; 3. Figures archaïques de femmes provenant de l'Acropole d'Athènes ; 4. Pied provenant des frontons du Parthénon. — L. Gurlitt, *Bas-relief trouvé à Athènes* (zinc). — Nouvelles : *Acquisitions du Musée royal en* 1880. I. Conze, collection des sculptures originales et des moulages. — Séance solennelle de l'Institut de correspondance archéologique à Rome, le 23 avril 1881. — Procès-verbaux des séances de la Société archéologique de Berlin, de janvier à avril. — Fouilles d'Olympie : Rapports et inscriptions.

— 2e cahier :

F. Hultsch, *les Dimensions de l'Heræon de Samos et de quelques autres temples* (important pour l'histoire de l'architecture). — R. Engelmann, *Deux mosaïques de Sparte*, pl. VI (seraient du premier siècle de notre ère ; représentent l'une Achille à Skyros et l'autre Europe sur le taureau). — K. Dilthey, *Statue polychrome de Vénus*, pl. VII (trouvée à Pompéi ; couleurs très bien conservées partout ailleurs que sur le nu du corps). — C. Robert, *l'Ambassade chez Achille*, aryballe attique, pl. VIII. — A. Milchœfer, *Polybios* (il s'agit d'une stèle trouvée à Kleitor, en Arcadie, qui nous donne, en bas-relief, le premier portrait authentique du célèbre historien). — Mélanges : G. Hirschfeld, *Zeus et Apollon dans la Gigantomachie, bas-relief de Termessus mojor* (avec un bois). — A. Furtwængler, *Une imitation d'un des bas-reliefs de Pergame* (avec un bois). — J. de Witte, *Phinée* (avec un zinc). — Nouvelles : Séances de l'Institut archéologique à Berlin, de mai à juillet. — Les fouilles d'Olympie : Inscriptions, de 393 à 414. — Rapport sur les travaux de l'Institut archéologique, depuis le 1er avril 1880 jusqu'au 1er avril 1881.

Digitized by Google

— M. K. Papparigopoulos commence à Athènes la publication d'une seconde édition du livre peut-être le plus remarquable qu'ait produit la Grèce moderne, de cette Ἱστορία τοῦ Ἑλληνικοῦ ἔθνους qui n'est connue chez nous que par le résumé en un volume qu'en a donné lui-même l'auteur et qui a été traduit sous ses yeux en français sous ce titre : *Histoire de la civilisation hellénique* (Paris, Hachette, 1 vol. in-8°, 1878). L'ouvrage complet, qui jouit d'une popularité méritée dans tous les pays de langue grecque, a cinq volumes in-8° ; l'auteur ne nous dit pas, sur le titre de cette seconde édition, que, par des remaniements et des additions, son livre doive se développer et dépasser cette mesure. Nous avons sous les yeux le premier fascicule du tome I (140 pages), qui comprend l'époque primitive et héroïque.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Extrait des auteurs grecs concernant la géographie et l'histoire des Gaules. Texte et traduction nouvelle publiés pour la Société de l'histoire de France par Edmond Cougny. Tomes II, III. Paris, Renouard, Loones successeur. 1880, 1881; in-8.

Nous avons signalé en son temps l'apparition du tome Ier (*Revue*, novembre 1879). Le second renferme la moitié des extraits d'historiens, depuis Hérodote jusqu'au siècle d'Auguste. Le troisième est rempli par les extraits de trois auteurs seulement, Josèphe, Plutarque, Arrien, lequel entre pour la première fois dans cette collection. Un quatrième volume contiendra le reste des historiens. Il est même probable que la Société de l'histoire de France sera dans la nécessité de pousser au-delà de ce nombre.

Il ne faut pas, on le comprend de reste, chercher dans cette compilation une originalité que ne sauraient comporter des publications de cette nature, ni toute l'érudition critique que M. Cougny aurait été capable assurément d'y mettre, s'il eût exécuté un travail de philologie proprement dite. Il a défini lui-même le véritable caractère de son œuvre : « C'est, dit-il, un simple recueil de textes avec traduction française. » Que la critique ait beau jeu pour s'exercer sur des points de détail, on ne doit pas y contredire plus que ne le fait M. Cougny lui-même. Ce que nous avons le droit d'exiger ici, c'est l'exécution irréprochable d'un programme qui offre un intérêt de premier ordre pour les amis des études d'histoire nationale comme pour ceux des études grecques; c'est le savoir, la conscience, la patience qu'il fallait mettre au service d'un long et aride travail qui manquait encore et dont l'utilité frapperait les esprits les plus prévenus; c'est enfin la modestie, l'abnégation même que supposent les conditions où était placé M. Cougny. Ses travaux philologiques, sa longue carrière universitaire présentaient des garanties plus que suffisantes pour nous convaincre qu'il aurait, au besoin, enrichi cette publication d'un commentaire perpétuel historique et critique. Ce commentaire s'est dissimulé le plus possible sous forme de notes brèves et sommaires qui donnent une valeur particulière au travail personnel d'édition et de traduction.

Une seule critique sérieuse peut être opposée à M. Cougny, ou plutôt à l'inspiration qu'il a reçue de la Société de l'histoire de France. C'est celle qui porte sur la traduction ou plutôt la reproduction des noms propres grecs.

Digitized by Google

Ajoutons que M. Cougny, dans son troisième volume, a reconnu jusqu'à un certain point le bien fondé de cette critique. Dans le deuxième, il dit encore, à la vérité : « Qui ne sourirait si, à l'exemple de Bellanger, traducteur de Denys d'Halicarnasse, après avoir rendu Κελτοί par *les Celtes*, on se croyait obligé d'ajouter en italique, *ou Gaulois?* » Mais le tome III, sans aller aussi loin que Bellanger, apporte à cet égard une réforme dont le lecteur non-helléniste lui saura gré. Les mots *Galatie* et *Galates*, quand ils correspondent au latin *Gallia* ou *Galli*, sont accompagnés des mots *Gaule* et *Gaulois* placés entre parenthèses. Ce n'est pas suffisant, mais c'est quelque chose, et d'ailleurs il faut bien convenir que, la première impression surmontée, on ne sent plus trop vivement l'inconvénient de ce système, que M. Cougny a tout ensemble le tort et le mérite d'avoir été le premier à mettre en usage. Le principe est bon en lui-même. C'est affaire aux traducteurs à venir d'en mieux mesurer l'application.

Cette réserve faite, nous insisterons volontiers sur l'utilité de cet ouvrage. Pour notre part, nous la considérons comme capitale à divers points de vue. La traduction nouvelle et littérale de tous les textes grecs relatifs à notre histoire primitive est, pour tout dire en un mot, une révélation. Elle étendra dans une large mesure le cercle de ceux qui cultivent cette histoire; car, il faut en convenir, nous avons peu d'historiens hellénistes. Elle nous semble aussi faite pour favoriser le goût des études grecques, car les facilités qu'elle donnera pour aborder des textes spéciaux éclairés au jour d'une interprétation fidèle et d'une annotation sobre mais suffisante, exciteront une salutaire curiosité de recourir à ces textes et de voir à leur source les affirmations comme les controverses qui, même dans l'antiquité, remplissent l'histoire de nos origines. C. E. R.

Fables de Phèdre, anciennes et nouvelles, éditées d'après les manuscrits et accompagnées d'une traduction littérale en vers libres, par Léopold Hervieux. In-8°, E. Dentu, Paris, 1881.

En consacrant, dans cette *Revue*, une courte notice à un livre de littérature, une nouvelle édition de Phèdre, avec traduction en regard, nous avons surtout en vue la préface qui intéresse l'archéologie bibliographique.

M. Léopold Hervieux y relate les laborieuses études auxquelles, pour fixer son texte, il s'est livré dans les principales bibliothèques de l'Europe, sur les divers manuscrits du fabuliste latin; études critiques qui l'autorisent à présenter sa nouvelle édition comme absolument correcte et surtout plus complète que celles qui l'ont précédée.

M. Hervieux ne s'est pas borné à ces recherches, il a suivi les traces de son auteur favori pendant les dix premiers siècles du moyen âge, exhumant de la poudre des manuscrits les apologues et fables, en prose ou en vers, dérivant plus ou moins directement de son œuvre. Ces documents, en partie inédits, ne pouvaient figurer dans la nouvelle édition ; ils seront l'objet d'une importante publication de philologie et de paléographie, à laquelle les érudits ne seront pas indifférents.

Quelques mots, en terminant, sur la traduction, qui arrive après tant

Digitized by Google

d'autres dont l'auteur discute la valeur dans ses observations préliminaires. Tout en rendant justice à certaines d'entre elles, il insiste sur ce point qu'elles ont été faites sur des versions trop souvent défectueuses et qu'elles sont en général des paraphrases de l'original. M. Hervieux suit, lui, pas à pas, le texte, et dans cette tâche ardue, si son vers n'est pas constamment d'un tour bien poétique, il est souvent élégant et toujours naturel. H.-A. MAZARD.

Les Catacombes de Rome. Histoire de l'art et des croyances religieuses pendant les premiers siècles du christianisme, par TH. ROLLER. 2 volumes in-folio, avec cent planches phototypiques. Paris, Morel, éditeur.

Après les ravages exercés par les bandes de Totila dans les catacombes romaines, les Lombards vinrent à leur tour ajouter à tant de désastres. « Les tombes antiques des martyrs et des confesseurs avaient souffert, écrit le pape Paul Ier, de la dévastation et de l'abandon ; mais la race impie des barbares les a détruites de fond en comble; dans leurs violations sacrilèges, ces hommes y ont ravi quelques corps saints, et les lieux qui les avaient contenus ont cessé d'être un objet de vénération. J'ai honte de le dire, des animaux y pénètrent; on a transformé ces souterrains en étables; on les a remplis de souillures. »

Les ténèbres et l'oubli s'accumulèrent sur ces cryptes saintes, et bien des siècles s'écoulèrent sans qu'elles appelassent même un regard.

En 1578, des ouvriers, cherchant de la pouzzolane, entrèrent dans une catacombe de la *Via salaria ;* Baronius, descendu à leur suite, y signala pour la première fois quelques galeries, quelques inscriptions. Plusieurs années après vint Bosio, devinant, comprenant le vaste sujet d'études recélé dans les flancs de la Rome souterraine. A dix-huit ans il pénétra dans le cimetière des saints Nérée et Achillée, où son dévouement à la science manqua de lui coûter la vie ; il en explora depuis vingt autres et laissa un livre précieux, publié seulement après sa mort, la *Roma sotterranea.* Son labeur obstiné avait ouvert une voie nouvelle ; on n'avait qu'à poursuivre l'œuvre si courageusement commencée ; on le fit, mais sans retrouver l'ardeur jeune et intelligente qui l'avait guidé et soutenu. Boldetti et Marangoni furent pour lui de peu dignes successeurs. Après de louables et utiles efforts principalement concentrés sur l'étude du cimetière de Sainte-Agnès, le R. P. Marchi, devenu vieux, se défiant trop de lui-même, perdit courage et disparut, ne nous léguant qu'un seul volume où il n'avait pas donné toute sa mesure. Il fallait, pour mettre en pleine lumière les richesses jusqu'alors entrevues, un homme jeune, sagace, alliant au savoir et à la prudence un véritable esprit de divination. Cet homme à qui les catacombes doivent, si je puis parler ainsi, la résurrection et la vie, cet homme fut M. de Rossi. Où les autres cheminaient au hasard, il a su, au milieu des ruines, se créer des fils conducteurs d'une sûreté incomparable. Je l'ai dit et expliqué ailleurs; les itinéraires des pèlerins venus au moyen-âge, les inscriptions rapidement tracées par eux aux parois des hypogées, celles que saint Damase fit graver pour marquer

Digitized by Google

la place des tombes célèbres, les éboulements mêmes, ruines de constructions exécutées par les souverains pontifes à l'intérieur des catacombes, tous ces témoignages matériels, inaperçus par ses prédécesseurs, le grand archéologue les a découverts, rapprochés, mis savamment en œuvre, et de leur faisceau sont sortis des éléments de démonstrations qui renouvellent l'histoire de l'Église primitive. On ne pénétrait autrefois dans les catacombes que par des affaissements du sol raviné par les pluies ou s'effondrant sous le poids des bœufs de labour. Descendu dans ces trous béants, on parcourait quelques couloirs interrompus bientôt par des entassements de ruines. De leur réseau inextricable, on ignorait la disposition, l'âge; on n'avait nul moyen pour distinguer les excavations primitives des travaux d'époque secondaire. Sous la main de M. de Rossi, l'ordre s'est fait, la lumière est venue.

Par sa connaissance approfondie de la topographie romaine, il restitue aux cimetières leurs noms oubliés depuis tant de siècles, il en retrouve les véritables entrées, riches et ornées parfois comme celle du cimetière de Domitilla; il montre, chose capitale pour les classements chronologiques, les galeries de second travail s'embranchant sur celles des premiers temps; il distingue les superpositions nombreuses des étages souterrains, et sans nous laisser nous attarder devant les sépultures vulgaires, il nous mène avec sûreté dans les centres importants, ceux où furent les tombeaux des saints illustres.

En Italie, en France, en Allemagne, en Russie même, son œuvre fournit incessamment aux catholiques la matière d'ouvrages qui vulgarisent, pour toutes les classes de lecteurs, ces découvertes si nombreuses, si belles, et l'un des plus grands admirateurs du savant antiquaire, M. le pasteur Théophile Roller, a voulu que les protestants connussent et appréciassent eux-mêmes la grandeur des résultats acquis par trente années d'un merveilleux travail. « Beaucoup d'entre eux, dit-il, ne possédant pas les monuments, ne pouvaient acquérir des connaissances topographiques suffisantes sur la cité souterraine. Aussi n'ont-ils pu porter que des jugements partiels ou fournir que des aperçus généraux. »

Le temps a marché depuis l'heure où les réformés fermaient les yeux sur le caractère véritable des catacombes romaines, où Burnet, Basnage et d'autres encore n'y voyaient que de vulgaires sépultures païennes. Aucune appréciation de cette sorte ne se retrouve sous la plume de M. Roller; il connaît, il comprend la Rome souterraine, et si, par des jugements dont il est maître et dont je n'ai point à m'occuper ici, l'auteur, renouvelant les controverses, les récriminations même du XVIe siècle, entreprend la tâche hasardeuse de diminuer, de contester l'importance des résultats acquis par un clairvoyant génie, du moins, à d'autres points de vue, son livre offre pour tous un intérêt véritable.

M. Roller a longuement étudié, pratiqué les hypogées des premiers fidèles; il y a vécu, si je puis le dire; les cryptes, les galeries lui en sont familières; excepté le maître qu'il admire et auquel il rend un si

Digitized by Google

juste hommage, nul ne les sait mieux que lui et sa sagacité y a reconnu une source de premier ordre pour les grandes recherches historiques. Les questions mêmes qu'on agite à cette heure troublée viennent, dit-il, prêter un intérêt tout spécial à celles qu'entraîne l'étude des catacombes romaines.

« Une opposition antireligieuse a surgi, écrit-il dans sa préface ; on s'est inscrit en faux contre toutes les communions chrétiennes ; on a cru pouvoir ébranler les bases du christianisme. L'excès de négation dans lequel sont tombés quelques-uns précipite certains croyants dans une tendance inverse qui voudrait ressusciter un passé mal connu, revenir à des formes surannées, renouer des traditions oubliées. Il en est qui poussent cet esprit de réaction jusqu'à abdiquer eux-mêmes et vouloir faire abdiquer le monde entre les mains d'une autorité qui se prétend infaillible. Ces deux courants inverses qui menacent la société moderne ne peuvent trouver leur contrepoids que dans une recherche éclairée des vraies sources du christianisme. Les douteurs altérés de vérité y puiseront une eau vive aussi rafraîchissante que salutaire ; les croyants devront constater combien la source première était plus pure que le développement religieux qu'ils étaient disposés à y rattacher, et combien sont regrettables les troubles apportés de siècle en siècle au grand fleuve ecclésiatique par des affluents successifs. L'examen attentif des catacombes prouve une fois de plus que les altérations, comme les abus, ne se produisent que peu à peu, augmentant progressivement, et qu'il est à la fois intéressant et instructif d'en suivre la trace de période en période. »

Telle est la visée philosophique et religieuse du livre de M. Roller : raviver la foi menacée, démontrer en même temps que les découvertes faites aux catacombes portent avec elles une condamnation explicite du catholicisme.

Comme tant d'autres, le hasard l'a mené à l'étude puis, rapidement à la passion de l'archéologie. Le soin d'une santé compromise dans l'exercice généreux de son ministère lui a fait habiter l'Italie ; il y a vu les monuments des premiers chrétiens et il s'en est profondément épris. De retour en France, ses cartons, ses portefeuilles débordaient de notes, de dessins. Dans son pays natal, en Normandie, où il est venu, disait-il, chercher le repos, il a songé à les réunir, à les classer, puis à les mettre au jour. Trois soins le pressaient à la fois : l'absorbante direction d'un domaine agricole dont il est l'âme ; la rédaction, l'édition de son livre ; par-dessus tout, un dévouement sans bornes aux faibles, aux petits, aux malades, de quelque communion qu'ils pussent être.

J'avais déjà rencontré, parmi les protestants, la touchante figure de ce digne homme ; tel avait été l'antiquaire Jacob Spon, dont j'ai autrefois tenté de crayonner le portrait. Comme le bon et savant médecin lyonnais, misérablement expulsé par cette révocation de l'édit de Nantes qui devait doter l'étranger, l'ennemi, d'une si large part des forces vives de la France, M. Roller s'est toujours donné aux autres bien plus qu'à lui-

Digitized by Google

même, se reprochant presque les heures que le travail prend à la charité; mais chez lui, comme chez Jacob Spon, la main de l'écrivain est avant tout guidée par l'ardeur de la controverse. Le protestant qui, à toute heure, s'associe, comme il le dit lui-même, « au brave curé » de son village pour assister les misérables, celui qu'on voit monter à cheval et parcourir de longues lieues sous la pluie pour aller porter un secours, consoler un mourant, un malade, est-ce bien le même qui, violentant la placidité de son âme, multiplie, quand il vient à écrire, les invectives contre la papauté, et, sans que rien n'y mène, ni ne l'explique, les mentions de l'inquisition, cette chose affreuse depuis si longtemps morte? Est-ce bien lui, le sage ami du vrai, qui, faisant taire trop souvent l'archéologue devant le controversiste, affirme que les très antiques images de la Vierge mère peintes aux murs des catacombes sont des représentations sans portée? que le groupement eucharistique du pain, du vin et du poisson, dans les fresques de ces galeries primitives, n'offre aux yeux qu'un simple tableau de nature morte? Est-ce bien lui qui, malgré des témoignages nombreux et décisifs, se refuse à voir dans l'ensevelissement si longtemps recherché près des tombeaux des saints, la marque d'une vénération pour leurs restes? lui encore qui, en reconnaissant aux mains de saint Pierre la *virga* du commandement, propose de voir dans ce fait un trait d'ironie dirigé par les sculpteurs romains du IVe siècle contre la puissance papale? Dois-je le reconnaître lorsque, devant une des images fréquentes du Seigneur debout entre les deux grands apôtres et remettant à Pierre le livre de la loi nouvelle, il écrit, traduisant son embarras : « Le Christ semble consigner à l'un d'eux, à Pierre si l'on veut, quelque chose qui pourrait bien être la loi »?. Ce sont là sans doute, et avant tout, des marques de quelque inexpérience dans une étude où, comme M. Roller le dit modestement lui-même, il n'est entré que sur le tard, et je dois exprimer ici un regret, celui de voir un très intéressant travail devenu, comme à l'insu de l'auteur et contre son gré, un engin de combat.

Ce que j'aime à louer dans ce livre, c'est la vaillance auec laquelle l'œuvre artistique et archéologique a été entreprise et menée; c'est la fidélité des reproductions pour lesquelles une main gracieuse et dévouée a donné à l'auteur une aide intelligente; c'est une somptueuse exécution mettant sous nos yeux, dans cent belles planches phototypiques, des monuments pour la plupart connus seulement par des gravures; c'est la publication de marbres nouveaux patiemment recherchés; c'est l'utile indication de certaines restaurations modernes faites par des mains maladroites ou ignorantes et qui peuvent égarer le lecteur. Je signalerai, à d'autres points de vue, un groupement méthodique et judicieux des sujets, une sobriété d'interprétation excluant ce système d'exégèse à outrance qui fait voir dans chaque tableau tout ce que veut rêver la fantaisie. Dans le classement chronologique qui constitue une part importante de son ouvrage, M. Rol-

Digitized by Google

ler apporte le jugement délicat d'un homme vraiment épris des productions de l'art antique.

Les monuments païens dont il possède l'exacte connaissance lui fournissent des éléments de comparaison indispensables pour l'intelligence des peintures et des sculptures chrétiennes exécutées dans le même temps et par des hommes sortis des mêmes ateliers.

« Pendant les quatre premiers siècles de notre ère, dit-il en terminant son livre, y eut-il, au sens propre du mot, un art chrétien que les catacombes nous aient révélé ? A la question posée avec cette netteté, on est obligé de répondre négativement : on constate l'invention des sujets chrétiens, mais non un art de nouvelle création. Le christianisme a pénétré de son esprit l'expression de la pensée humaine traduite par le pinceau et le ciseau ; mais nous ne voyons pas qu'une impulsion nouvelle ait été imprimée à l'art par l'introduction d'une nouvelle manière de concevoir et de sentir... Mais s'il ne donna pas à l'art, ajoute-t-il, une impulsion durable, le christianisme l'enrichit pourtant de quelques conceptions jusque-là inconnues. En adaptant la forme ancienne aux inspirations nouvelles, il enfanta plusieurs créations qu'on peut considérer comme originales. Les sujets traités sous son inspiration ont pu avoir quelque ressemblance avec tels thèmes profanes, ils ne sont pas moins des propriétés du christianisme. Il se servit de l'art connu comme d'un moyen tout prêt pour exprimer sa pensée. Il le prit tel quel, avec ses ressources et ses défauts, se contentant de le pénétrer d'un autre esprit. » A côté de ressemblances avec les œuvres de l'art païen, les monuments des catacombes présentent en effet, poursuit l'auteur, un trait qui leur appartient en propre : l'expression d'une pensée de renouveau, de salut, d'espérance, de victoire entrevue, un caractère riant et presque inattendu dans les sombres profondeurs des nécropoles. Ainsi se traduisaient dans les fresques, sur les marbres, en un âge de foi, les sentiments qui animaient les premiers fidèles et qui, dans le vieux monde épris des fêtes et des pompes joyeuses, contribuèrent à assurer au christianisme la conquête des âmes.

EDMOND LE BLANT.

Synopsis of the contents of the British Museum. Department of coins and medals. A guide to the principal gold and silver coins of the ancients, from circa B. C. 700 to A. D. 1, with 70 plates, by BARCLAY HEAD, assistant keeper of coins.

Ce petit volume rendra de grands services à ceux qui, visitant le Musée britannique, voudront se faire une idée du style des monnaies antiques et des sujets variés qui y sont représentés. Avec beaucoup de précision et en donnant toutes les notions générales nécessaires, il décrit les 792 types choisis qui sont exposés dans deux grandes vitrines. On peut, avec ce catalogue, en se reportant sans cesse de ses pages aux vitrines qui renferment les pièces, acquérir en quelques heures plus de notions justes sur les monnaies qu'on ne le ferait en passant bien des jours à feuilleter beaucoup de gros livres. Nous avouons seulement ne pas bien comprendre le

Digitized by Google

système adopté pour la publication des planches, qui renfermeront, très bien reproduites en phototypie, ces 792 pièces. Ces planches seront publiées, dit l'avertissement, en dix livraisons, dont chacune renfermera, *avec la description de la collection complète*, sept planches nouvelles. Ainsi j'ai sous les yeux le second tirage, qui comprend le texte entier et les planches 8 à 14. La combinaison paraît singulière. Il faudra donc, pour avoir les soixante-dix planches, acheter dix fois de suite le même texte. Espérons que, quand la vente aura couvert les frais, on réunira les soixante-dix planches en un volume, qui aura son prix spécial.

G. Perrot.

Digitized by Google

DÉDALE

ET L'ARTÉMIS DE DÉLOS

L'histoire primitive de l'art grec est enveloppée d'un nuage de mythes que pénètre çà et là un faible rayon de vraisemblance historique. C'est le caractère que présentent la plupart des passages d'Homère qui ont rapport à l'art, les traditions relatives aux Cyclopes, aux Dactyles et aux Telchines, et aussi celles qui ont trait à Dédale.

La question de la personne et de l'art de Dédale a depuis longtemps exercé l'esprit des archéologues et il s'est accumulé un grand nombre de dissertations sur ce sujet (1). Il me semble que la découverte faite par les Français d'une Artémis très archaïque à Délos peut servir à jeter une nouvelle lumière sur cette question difficile (2).

(1) Outre les histoires générales de l'art grec comme celles de Brunn, Overbeck, Müller, etc., etc., j'ai remarqué, en fait de dissertations spéciales : Bottiger, *Andeutungen zu 24 Vorlesungen*, etc., 1806; Schorn, *Studien der gr. Künstler*, 1818; Thiersch, *Epochen der bild. Kunst*, etc., 1829; Christie, *An Inquiry into the early history of Greek sculpture*, 1832; Hirt, *Geschichte der Künste*, etc., 1833; Roulez, *Sur le mythe de Dédale*, etc., 1836; Haym, *Ueber den Anfang der bildenden Kunst bei den Griechen* (Progr. Lauban 1837); Scholl, *Mittheilungen aus Griechenland*, 1842; Hettner, *Vorschule zur bildenden Kunst*, etc., 1848; K. F. Herrmann, *Studien der gr. Künstler*, 1848; Quaranta, *Dedalo e i Dedalidi*, 1850; Feuerbach, *Gesch. d. gr. Plastick*, 1851; Friederichs, *Nationum graecarum diversitas*, etc., 1855; *Apollo mit dem Lamm*, 1861; Rossignol, *Des artistes homériques*, etc., 1861; Bursian, *Griech. Kunst* (Ersch und Gruber, *Encykl.* I, p. 395 seqq.) 1864; Beulé, *Histoire de la sculpture avant Phidias*, 1864; Schnaase, *Gesch. d. bild. Künste*, 1866; Brunn, *die Kunst bei Homer* (Abh. d. K. Bayr. Akad., I Cl., XI Bd., III Abth.). Vient de paraître la première et la deuxième partie d'une dissertation de M. Klein sur les artistes grecs, II, *Die Dædaliden* (Archæologisch-Epigraphische Mittheilung, 1881).

(2) Homolle, *Bulletin de correspond. hellénique*, III, 99, pl. I, II, III. Part. I; Jebb, *Journal of hellenic Studies*, I, pp. 52 seq.

Digitized by Google

Les principaux problèmes qui sont à résoudre, sont :

Dédale n'est-il que la personnification de l'art du sculpteur en bois indiqué par l'étymologie du nom (δαίδαλα, δαιδάλλειν) (1) ? est-ce un personnage historique ou purement mythique ? était-il conçu par les anciens comme un inventeur, un réformateur ou un célèbre artiste d'un temps très reculé ?

La première théorie, qu'il y a un lien entre le nom *Daidalos* et δαίδαλα, δαιδάλλειν, peut bien coexister avec les autres que nous allons examiner. La comparaison générale des traditions entre elles, il me semble, ne peut être utile que dans un sens négatif, c'est-à-dire en démontrant qu'aucune de ces traditions ne possède une évidence qui s'impose. De nouveaux faits doivent être gagnés par un examen positif de ce qui reste après la critique négative.

M. Eugène Petersen, dans la modeste forme d'un *programme* de gymnase imprimé dans une petite ville de l'Allemagne septentrionale (2), a fait tout ce qui peut être fait dans l'esprit de la critique négative et a ôté tout ce qui se refusait à être utilisé par l'*histoire* de l'art grec. L'heure est peut-être arrivée d'oser chercher si les traditions relatives à Dédale ne renferment pas quelques notions positives et le souvenir de faits historiques.

M. Petersen commence par comparer les mythes de la vie de Dédale entre eux quant à leur localité. Il trouve que les traditions de la vie de Dédale dans la version athénienne, crétoise et sicilienne ont la plus grande ressemblance entre elles, et il laisse ouverte la question de savoir si ce mythe, dans les plus anciens temps, avait été transporté dans ces trois lieux par les habitants de race indo-germanique, ou si, dans une période plus récente, mettons celle de la migration dorique, il avait été transporté de l'un de ces pays, son lieu d'origine, dans les deux autres. Il prouve le caractère mythique de ces traditions par leur correspondance exacte avec des mythes bien reconnus comme mythes, ceux d'Héraklès, d'Héphaistos, et même dans la mythologie germanique, l'histoire de Wieland le forgeron. Pour chaque fait et aventure de Dédale, Petersen trouve un exemple pareil dans la vie d'une personne reconnue comme pu-

(1) Curtius, *Griechische Etymologie*, 5e édit., Leipz. 1879, p. 232 : Racine δαλ., δαί-δαλ-ος, δαιδάλ-εο-ς, *künstlich gearbeitet ; δαιδάλλ-ω, arbeite künstlich, ziere ; δαί-δαλ-μα, Kunstwerk.* Lat. dol-a-re, *behauen*, dola-bra, dol-iu-m. Kel. *deluva*, dolium.

(2) *Kritische Bemerkungen zur ælltesten Geschichte der griechischen Kunst*, *Ploen*, 1871.

Digitized by Google

rement mythique. Il faut, de plus, remarquer que, comme pour Dédale, les noms (1) de Héphaistos et de Prométhée ont rapport à une activité humaine; ce qui est encore plus important, c'est que Héphaistos est quelquefois nommé Daidalos (2).

Dans les narrations de la vie de Dédale aucune œuvre *réelle* de *sculpture* ne lui est attribuée. Même le χορός (3) que Héphaistos fait « comme celui que Dédale fit à Knossos pour Ariane » n'est pas un ouvrage en relief comme on l'a cru. Petersen démontre que χορός signifiait un lieu de danse et non une représentation de filles dansantes : 1° par l'usage du mot ἀσκεῖν; 2° par le mot χορός même qui retenait sa signification originale non seulement *Od.* VIII, 260, 264, XII, 4 et 318, mais aussi en connexion avec ἐς χορόν (ou χορόνδε) ἔρχεσθαι (4). Les épithètes de villes εὐχόρος et καλλίχορος confirment cette opinion. Même dans les temps plus récents Pausanias (5) parle de cette partie du marché à Sparte qui était décorée des statues d'Apollon, Artémis et Léto, et où il y avait des danses en honneur d'Apollon, en la désignant par le terme de χορός. Et finalement il est contraire à la méthode de décrire d'Homère de ne pas faire une description de l'objet même, si le χορός était une décoration en relief.

Le mythe attique est le seul dans lequel il y ait des éléments qui n'ont rien de surnaturel, quoique le mythe de Talos ait beaucoup d'analogie avec l'histoire de Héphaistos, dans laquelle se retrouve jusqu'au nom de Talos. A Athènes, Dédale est l'inventeur des simples outils du menuisier; les menuisiers l'ont pour patron, et il y a même un démos Daidalidai. Aucune œuvre de *sculpture* ne lui est attribuée.

Après que Petersen nous a débarrassés (au point de vue historique) de la narration de la vie miraculeuse de Dédale et des œuvres merveilleuses nommées dans ces récits, et après qu'il a démontré que les ouvrages non miraculeux ne sont pas des travaux de sculpture, il considère les œuvres merveilleuses de sculpture qui ne sont pas associées à sa vie miraculeuse, dans lesquelles Dédale se présente comme *réformateur* et *innovateur* de l'art plastique. C'est

(1) Hephaistos ἀπὸ τοῦ ἥφθαι, Schol. *Od.* 8, 297, Cornut 19; Kuhn., *Zeitschr. f vergl. Spr.*, v. 214. Prométhée, soit de μόθος (Curtius, 335), soit de προμηθής, est toujours joint à une activité humaine.

(2) Pindar., *Nem.* 4, 59, τᾷ δαιδάλῳ μαχείρᾳ. Cf. Bergk, *Poet. lyr. gr.*, 3, 1366.

(3) *Il.* XVIII, 590.

(4) *Il.* XV, 508; XVI, 180, 183; *Od.* VI, 65, 157; XVIII, 197; même *Od.* VIII, 248 à cause des objets qui y sont, surtout les εὐναί.

(5) III, II, 7.

Digitized by Google

ici que nous avons affaire aux *statues vivantes*. Tous les passages qui ont rapport à ces ouvrages sont (*a*) des allusions purement poétiques (1), ou (*b*) on en parle en plaisantant, on est conscient de leur caractère mythique (2) (comme lorsque nous parlons de quelque chose que nous présentons comme l'ouvrage d'un magicien).

Tous ces passages ont ce que Petersen appelle « l'usage proverbial » du nom, et, excepté les deux derniers, ils appartiennent à la plus haute époque de la littérature grecque. Ils doivent être séparés des (*c*) expressions *apparemment* nombreuses des commentateurs et grammairiens qui n'emploient pas le proverbe, mais qui tâchent de l'expliquer. C'est ici l'origine de l'opinion que Dédale était un innovateur et un réformateur de l'art de la sculpture, en donnant de la vie aux statues, opinion bien répandue dans l'antiquité et de nos jours. L'origine de cette conception se trouve dans le désir de traduire en termes de réalité possible les mentions poétiques et proverbiales de Dédale. Il est évident que les passages nombreux qui s'étendent du commencement de l'époque grecque jusqu'à la fin de la période byzantine, dans les scholies, les lexicographes, les collections de proverbes, comme dans les ouvrages des compilateurs et rhéteurs anciens tels que Diodoros, Philostratos, Kallistratos, Palaiphatos, Thémistios et Tzetzès, répètent tous la même explication, plusieurs littéralement, et que tous puisent à la même source. Petersen démontre que nous nous approchons le plus de cette source dans la scholie au vers 836 de l'*Hécube* d'Euripide. Tous ces interprètes reconnaissent le caractère mythique dans les ouvrages dédaliens, mais ils appliquent à ces témoignages une méthode analogue à celle de l'evhémérisme, et voici la vraie origine de l'opinion qui a trompé tant d'archéologues modernes, que Dédale était un *réformateur* en sculpture. « Le πρῶτον ψεῦδος des interprètes anciens et modernes, dit ingénieusement Petersen (p. 28), est dans la supposition que des ouvrages *réels* étaient au fond de ces mythes de statues vivantes. Mais des deux éléments dont la connexion surnaturelle constituait le miracle, l'un (le mouvement spontané) aussi bien que l'autre (que c'étaient des statues) avait plein droit d'être considéré dans l'explication. Peut-on expliquer les sirènes, qui sont à la fois des oiseaux et des filles, comme oiseaux ou comme filles sans détruire le mythe? Et que serait la Chimère, si ce n'était qu'une chimère, une chèvre, un lion ou un serpent? Et

(1) Kratinos, *Thraciens*, Meinecke I, p. 10; Euripides Hekube, 836.

(2) Platon, *Euthyphron* 11c; Aristote, *Polit.* I, 2; Dio Chrys. II, 105; Lucien, *Philopseudes*, 19.

Digitized by Google

si l'on tombait sur le plus terrible de tous ces animaux, que deviendrait le vomissement de feu, comme dans les *daidala* le pouvoir de locomotion? Il est évident que l'élément essentiel est la réunion de choses incompatibles dans la nature, que c'est cela qui constitue le miracle dans le mythe, que l'on ne peut pas vraisemblablement espérer sonder en cherchant ce qui ne contient qu'une partie de cette combinaison. »

Finalement (*d*) nous avons les nombreuses épigrammes qui ne peuvent pas donner des renseignements sur la nature historique des œuvres de Dédale, puisqu'il est admis que la pointe de l'épigramme est souvent cherchée au détriment de la précision historique. Même des ouvrages historiques (comme la vache de Myron) étaient employés comme un moyen de faire des remarques spirituelles et frappantes.

Résumons les conclusions de Pétersen : 1° Les rapports de la vie, des aventures et des voyages miraculeux de Dédale doivent être considérés comme purement mythiques dans la même sphère que les traditions de Héphaistos, Héraklès et Prométhée. 2° S'il est fait mention d'ouvrages qui n'ont pas un caractère surnaturel, ce ne sont pas des ouvrages de *sculpture*. 3° Des auteurs dramatiques grecs et d'autres écrivains emploient l'histoire de Dédale comme un sujet poétique; ils ont pleine conscience de son caractère mythique. On peut en dire autant des épigrammes. 4° Des auteurs comme Platon et Aristote en parlent dans un sens purement proverbial, comme d'un être fabuleux. 5° Les commentaires et interprétations des auteurs moins antiques sur les usages mentionnés ci-dessus du nom de Dédale sont une manière spéculative de rapprocher de la réalité les éléments exagérés et miraculeux que contenait le mythe de Dédale, et dans cette tentative est l'origine de l'opinion mal fondée qui voit dans Dédale un sculpteur historique qui aurait été un grand réformateur, en libérant les statues de leurs chaînes de convention archaïque, et en leur donnant l'apparence de la vie, de la liberté et du mouvement.

Ainsi, le Dédale attique, crétois et sicilien, le sculpteur-réformateur Dédale et les ouvrages notés comme appartenant à ce sculpteur, tout cela s'évanouit.

Il ne reste qu'une possibilité : qu'il ait existé indépendamment, sans aucune connexion réelle avec le Dédale mythique, une personne, un artiste très antique ou le plus antique sculpteur en bois, qui portait justement ce nom de Dédale. Un nom indicatif de l'occupation a souvent été donné ou adopté par ceux qui étaient destinés à suivre

Digitized by Google

ou qui suivaient une certaine profession. Nous n'avons qu'à rappeler le nom de Smilis, camarade de Dédale (Paus., VII, IV, 4), sculpteur en bois historique, dérivé de σμίλη, couteau (1); de Stésichoros, et de la plupart des noms par lesquels les maîtres italiens sont connus.

C'est à la façon dont Petersen traite cette possibilité que je dois m'opposer. Il y a des passages qui font allusion à Dédale et à ses ouvrages qui n'ont rien de miraculeux. En effet ils indiquent un artiste et des travaux appartenant à l'antiquité la plus reculée, et correspondant exactement à ce que nous attendrons d'un tel artiste et de tels ouvrages. Ce Dédale était contemporain de Smilis (2); Smilis travaillait avec Rhoikos et Théodoros (3), probablement à un âge très avancé, et ces deux artistes nous mènent à un temps clairement historique. Apollodore (4) parle de Dédale comme πρῶτος ἀγαλμάτων εὑρετής. Aristide (5) commence la sculpture avec Dédale. Hyginus le croit le premier qui a fait des *dieux* (6). Enfin, Platon (7) indique très clairement un sculpteur historique des temps très antiques. Socrate dit : « Si maintenant, Hippias, Bias retournait dans ce monde, il paraîtrait ridicule comparé à toi; ainsi que disent les sculpteurs, que si Daidalos vivait aujourd'hui et produisait des ouvrages comme étaient ceux par lesquels il faisait sa réputation, on s'en moquerait. » Évidemment l'auteur de l'*Hippias* croit qu'un sculpteur historique Dédale existait dans les temps les plus reculés, un sculpteur dont les travaux portaient les marques des ouvrages antiques et conventionnels. De tels témoignages ne peuvent être rejetés si facilement. Nous pouvons encore moins douter de l'existence de ce sculpteur quand nous trouvons des œuvres exactement décrites par Pausanias qui en a vu ou, dans certains cas, qui en a entendu parler par ceux qui les avaient vues. Dans chaque cas il est manifeste que ces ouvrages étaient très anciens et faisaient une im-

(1) Cf. Overbeck, *Gesch. d. gr. Plast.*, I, p. 73.

(2) Paus., VII, IV, 4.

(3) Plin., XXXVI, 90.

(4) III, 30.

(5) περὶ ῥητορικ., 1, 30 (vol. II, p. 38, ed. Dind.). Οὐδεὶς τὸν Δαίδαλον οὐδὲ τοὺς ἄνω θαυμάζει παρὰ τὸν Φειδίαν ἀλλὰ τοὐναντίον ἐκ μικρῶν καὶ φαύλων τὸ κατ' ἀρχὰς εἰς τὸ μεῖζον καὶ τελεώτερον αἱ τέχναι κατέστησαν. Cela confirme le passage dans le *Hippias major*.

(6) 274, *deorum simulacra primus fecit.*

(7) *Hippias major*, p. 282. Les autorités diffèrent quant à l'authenticité de ce dialogue. Même s'il n'est pas de Platon, personne ne pourrait lui donner une date plus récente que le temps des disciples immédiats de Platon.

Digitized by Google

pression sur le voyageur crédule qui était plein de révérence religieuse pour les anciens monuments et croyances. Il en dit (1) « qu'ils sont très étranges à l'œil, mais qu'ils ont pourtant quelque chose de divin » : et suivant son penchant il se laisse aller volontiers à accepter et à raconter les traditions religieuses qui sont associées à ces ouvrages simples et non miraculeux. De ces œuvres sont : la chaire dans le temple d'Athéné Polias sur l'Acropole d'Athènes (2); le vieux ξόανον (qu'il distingue du nouveau en pierre) à Thèbes, que les Thébains croyaient être l'œuvre de Dédale (suit une histoire merveilleuse de la statue de Trophonios à Lébadée en Béotie, statue que les prêtres ne montraient qu'aux initiés (3); il y fait allusion encore une fois quand il dit (4) : « Des ouvrages de Dédale il y a deux exemplaires en Béotie, un Héraklès à Thèbes (5) et un Trophonios à Lébadée; deux de ces statues sont aussi à Olous et à Knossos; l'une représente Britomartis (6), l'autre une Athéné » ; à Corinthe la statue d'un Héraklès nu (7); au temple de Hermès, près du temple de Despoina, pas loin de Phaidrias il vit une statue de Heraclès (8). « Je crois, dit-il, que le ξόανον de Héraclès que fit Dédale était sur la frontière entre Messenia et Arkadia. »

M. Petersen ne peut pas avoir raison s'il tient que les histoires fabuleuses que Pausanias accepte au sujet de ces ouvrages non miraculeux détruisent le caractère de leur évidence historique. S'il en était ainsi, nous devrions douter de beaucoup de monuments historiques que nous savons avoir existé et des événements que nous savons avoir eu lieu, parce que le voyageur religieux et superstitieux a accepté toutes les histoires jointes aux ouvrages qu'il a vus ou dont il a entendu parler. Plus spécifique est sa description, plus conclusive devient l'évidence de l'existence de l'objet. S'il caractérise l'Hérakles comme nu, et un autre comme étant sur la frontière, cela ne peut que contribuer à l'évidence.

L'énumération simple et prosaïque des ouvrages vus dans l'antiquité va loin pour prouver l'existence historique d'un sculpteur nommé Dédale. Que ce nom ait été employé par des artistes dans

(1) ἀτοπώτερα μέν ἐστιν ἔτι τὴν ὄψιν, ἐπιπρέπει δὲ ὅμως τι καὶ ἐνθεον τούτοις.
(2) I, XXVII, 1.
(3) IX, XXXIX, 8.
(4) IX, XL, 2.
(5) Cf. IX, II, 4.
(6) Cf. Solin, *Coll. rer. memorab.* II, 8.
(7) II, IV, 5.
(8) VIII, XXXV, 2.

Digitized by Google

l'antiquité, c'est un fait prouvé par la mention de deux sculpteurs du même nom, appartenant à une époque plus tardive: l'un, Dédale de Sikyone, dont parlent Pausanias et Pline (1); l'autre, Dédale le Bithynien (2). Le nom de ces artistes plus récents est toujours qualifié par leur ville natale et dans un cas même par le nom patronymique, tandis que celui de l'artiste original, le fameux Dédale, n'a pas d'attributs distinctifs (3).

La nature historique de cet ancien sculpteur gagnerait essentiellement en probabilité si nous pouvions identifier un monument existant avec la description d'un ouvrage non miraculeux attribué à cet artiste. Il y aura deux possibilités : 1° si nous pouvions immédiatement et directement identifier un monument existant avec un autre attribué à Dédale (nous ne pouvons pas espérer de faire cela); 2° indirectement, si nous pouvions apercevoir dans un ouvrage existant quelque relation avec un monument attribué à Dédale par un auteur antique. Pour faire cela avec quelque probabilité la description du monument doit être assez définie dans son caractère, assez individuelle et unique dans ses attributs pour que nous puissions vérifier les mêmes attributs dans un monument existant. Si l'on trouve quelques-uns de ces monuments caractéristiques, ils prouveront, au moins, que l'auteur qui décrivit un tel ouvrage ne puisait pas dans son imagination; que, quant à la description, il était sur un solide terrain historique, quoiqu'il eût pu se tromper en l'attribuant à un certain artiste. Mais si encore on peut admettre une connexion locale entre le monument existant et l'ouvrage nommé dans la description de l'auteur classique, nous pouvons conclure avec vraisemblance que l'auteur avait aussi raison en l'attribuant à un certain artiste.

Eh bien, Pausanias (4) parle d'une statue d'Aphrodite à Délos : καὶ Δηλίοις Ἀφροδίτης ἐστὶν οὐ μέγα ξόανον, λελυμασμένον τὴν δεξιὰν χεῖρα ὑπὸ τοῦ χρόνου, κάτεισι δὲ ἀντὶ ποδῶν ἐς τετράγωνον σχῆμα, κ. τ. λ.

Premièrement le ὑπὸ τοῦ χρόνου démontre que c'était un ouvrage très antique; il est de plus spécifié que la statue se terminait d'une manière carrée, κάτεισι δὲ ἀντὶ ποδῶν ἐς τετράγωνον σχῆμα. Jusqu'ici il n'y aura rien de très défini dans la description : il y a beaucoup de statues archaïques qui se terminent de cette façon. Mais ici

(1) Paus. VI, III, 4; VI, II, 8, III, 7, 61; X, IX, 5; Plin. XXXIV, 76; XXXVI, 35.

(2) Eustath. *ad. Dionys. Perieg.* 793.

(3) Klein, *Die Dædaliden, archeol.-epigraph. Mitth.* V, p. 88, indique Simmias, fils d'Eupalamos et frère de Dédale. Il était le sculpteur du Dionysos Morychos. Zenob. V. 13; Clem. Alex. *Protrept*, IV, p. 42; Overb., *Schriftquellen*, etc., 346-347).

(4) IX, XL, 2.

Digitized by Google

la détermination est poussée plus loin : car la statue qui se terminait de cette façon avait des bras, ce qui est évident par les mots λελυμασμένον τὴν δεξιὰν χεῖρα. Parmi les monuments existants je ne connais qu'un exemplaire d'une telle statue.

Dans les fouilles récentes des Français à Délos, la statue très archaïque d'une Artémis a été découverte, qui correspond exactement avec cette description. Il y a des traces d'une grande antiquité ; elle se termine d'une manière carrée et elle a des indications de bras (1). Il n'y a pas de raisons de croire que, si l'on faisait à Délos une statue d'une telle forme individuelle, elle ait été faite sans référence aucune à la statue de Dédale qui avait une forme semblable. L'existence d'un tel monument nous force à conclure qu'il y avait aussi une statue telle que celle qui est décrite par Pausanias. Nous pouvons même renverser la conclusion et dire que, s'il existait à Délos une statue par Dédale, la réputation de cet ancien artiste et les traditions sacrées de la statue elle-même en faisaient un de ces ouvrages que l'on copiait beaucoup et dont la forme serait facilement adoptée par des sculpteurs; ayant à faire un monument religieux, leur œuvre ne pouvait que prendre un caractère plus sacré en étant semblable à une œuvre sacrée et antique. Les copies plus modernes de madones byzantines prouvent évidemment l'existence des originaux antiques. La relation entre l'Artémis délienne et l'Aphrodite de Dédale ne peut que paraître plus vraisemblable quand nous considérons que, d'après l'inscription, elle était dédiée par Nicandra, fille de Deinodikos, un Naxien, et quand nous nous rappelons que les artistes très anciens étaient plus ou moins en communication immédiate (plusieurs d'entre eux directement avec Dédale), et quand nous entendons que Byzès de Naxos (2) inventait l'art de scier le marbre.

La fable que Pausanias raconte de seconde main (πείθομαι), que Thésée dédia cette statue à l'Apollon délien après qu'Ariane (pour qui elle était faite) lui eut été enlevée, ne détruit pas la réalité de la statue. Evidemment c'était ou une invention des prêtres ou une tradition populaire; et cela indique l'extrême antiquité de la statue. Il n'y a rien là qui puisse étonner un voyageur moderne qui a entendu les histoires miraculeuses qui sont associées aux œuvres d'art dans les pays comme l'Italie, surtout si les ouvrages sont d'une grande antiquité (3).

(1) Cf. Homolle et Jebb, l. c.
(2) Paus., V, x, 3.
(3) Cf. Cimabue.

Digitized by Google

L'ingénieuse hypothèse de M. Jebb, que Pausanias n'a pas été personnellement à Délos, n'affecte pas notre opinion. Le ton de ce passage (il parle de la Béotie et fait allusion, en passant, au monument délien) aussi bien que le πείθομαι sont en faveur de l'opinion de M. Jebb.

Que l'évidence de l'existence historique de Dédale contenue dans cette coïncidence soit grande ou petite, nous pouvons au moins constater, comme gain pur, que Pausanias avait en vue un monument réellement existant, quand il décrivit la statue délienne et l'attribua à Dédale.

CHARLES WALDSTEIN.

Digitized by Google

LE DROIT DU ROI

DANS L'ÉPOPÉE IRLANDAISE

Les anciens se sont exprimés en termes très sévères sur les mœurs des habitants des Iles Britanniques. Suivant César, la polyandrie est un usage breton : *uxores habent deni duodenique inter se communes et maxime fratres cum fratribus parentesque cum liberis* (1). Quatre siècles plus tard, la civilisation romaine a repoussé plus loin les frontières de la barbarie, il faut aller en Irlande pour trouver ces habitudes sauvages; l'indignation inspire à saint Jérôme des paroles empreintes d'une évidente exagération : *Scotorum natio* (2) *uxores proprias non habet : et quasi Platonis politiam legerit et Catonis sequatur exemplum, nulla apud eos conjux propria est, sed ut cuique libitum fuerit, pecudum more lasciviunt* (3). *Ut cuique libitum fuerit* est une exagération. Mais l'épopée irlandaise nous offre, comme celle de l'Inde antique (4), des traces de polyandrie (5).

Le point que nous allons signaler présente un intérêt particulier

(1) *De bello gallico*, v, 14. C'est répété par Dion Cassius dans l'abrégé de Xiphilin, I, 62, § 3.

(2) La nation irlandaise.

(3) *Adversus Socianum*, livre II, Migne, *Patrologia latina*, t. XXIII, col. 296; cf. *epistola* LXIX, Migne, *Patrologia latina*, t. XXII, col. 656-657; et Strabon, livre IV, c. vi, § 4, édition Didot, p. 167.

(4) Dans le *Mahabarata*, les cinq fils de Pandu sont en même temps époux de la fille de Drupada, roi des Pantchala.

(5) Lugaid, qui aurait été roi suprême d'Irlande vers le commencement de notre ère, avait trois pères ; il est surnommé: *mac na tri Find Emna* (*Serglige Conculaind*, § 24, chez Windisch, *Irische Texte*, p. 213 ; Gilbert, *National mss. of Ireland*, fascicule 2, appendice IV, B; cf. fac-similé du *Livre* de Leinster, p. 23, fin de la colonne 1 et commencement de la colonne 2). Un Lugaid, qui coupa la tête du grand héros Cûchulain (*Revue celtique*, III, 182), est également issu d'une triple paternité : *mac na tri Con* (*Annales de Tigernach*, chez O' Connor, *Rerum hibernicarum scriptores*, t. II, p. 14 ; cf. O' Curry, *Lectures on the mss. materials*, p. 479, note).

Digitized by Google

par une certaine ressemblance avec ce qu'on appelle vulgairement en France le droit du seigneur, et dont la langue judiciaire du moyen âge conserva chez nous des vestiges plus audacieux dans l'expression que dans la pratique légale.

Les textes que nous allons citer sont empruntés à des récits conservés par les deux manuscrits littéraires les plus anciens que l'Irlande possède, l'un écrit vers l'année 1100, l'autre un demi-siècle plus tard. L'Académie royale d'Irlande a mis au jour des fac-similés complets de ces manuscrits dans une collection qui a commencé à paraître grâce à l'initiative de son savant bibliothécaire M. Gilbert, et dont la direction est passée en d'autres mains depuis que ce dernier consacre ses veilles au recueil de spécimens paléographiques que le gouvernement anglais fait paraître sous le titre de *National manuscripts of Ireland.* Le directeur actuel de la publication académique est M. R. Atkinson, professeur de grammaire comparée au Trinity College de Dublin. Il a placé une introduction fort savante et du plus haut intérêt en tête du fac-similé du livre de Leinster, le dernier des manuscrits mis au jour par l'Académie royale d'Irlande.

A la page 27 de cette introduction, il donne l'analyse d'une histoire des premiers temps du règne de Conchobar, roi d'Ulster, qui occupe les pages 106 et 107 du fac-similé. Conchobar vécut, semble-t-il, vers le commencement de notre ère, et c'est un des personnages principaux du cycle épique le plus intéressant de l'Irlande. Ses sujets avaient pour lui un respect tout particulier et lui en donnaient une preuve si extraordinaire, que le savant professeur du Trinity-College de Dublin reproduit le texte irlandais sans le traduire, il croit qu'il ne pourrait sans profaner la langue anglaise employer cette langue à exprimer un usage aussi inconvenant : *Cech fer di Ultaib doberad ingin macdacht a feiss la Conchobar in chet aidchi combad he a cetmuntir.* « Chaque homme d'Ulster amenait la fille nubile coucher avec Conchobar la première nuit afin qu'il fût son époux. » M. Atkinson renvoie à un passage de l'introduction du Senchus Môr où l'on attribue à ce code l'établissement du mariage légal en Irlande (1). Il ne parle pas d'un texte épique fort important sur ce point.

Ce texte appartient à une autre pièce du même cycle, à la légende intitulée *Tochmarc Emire*, qui a pour objet le mariage de Cûchulainn avec Emer. Cûchulainn est le grand héros d'Ulster, l'Achille de l'é-

(1) *Ancient laws of Ireland*, t. I, p. 40; cf. p. 48. où cette idée, suivant nous peu admissible, est développée dans la glose.

Digitized by Google

popée dont Conchobar est l'Agamemnon. Le manuscrit le plus ancien de la légende du mariage d'Emer est le *Leabhar nah Uidhre*, écrit vers l'an 1100. Un fac-similé de ce manuscrit, qui a 134 pages in-folio, a été publié par l'Académie d'Irlande en 1870. Au moment où le fac-similé allait s'exécuter, le texte dont nous parlons et qui occupe 29 lignes à la page 127, col. 1 de ce manuscrit, fut étudié par M. O' Looney, professeur de langue celtique à l'université catholique d'Irlande. M. O' Looney en copia les neuf dernières lignes; et, n'ayant pas, en sa qualité d'Irlandais, le même respect que M. Robert Atkinson pour la langue anglaise, il publia ces neuf lignes avec une traduction anglaise dans le fascicule intitulé : *Proceedings of the Royal Irish Academy, Irish Mss. Series*, vol. I, part. I, p. 194-195. Ce fascicule a paru en 1870. Aussitôt une main indignée arrachait du manuscrit original la moitié des lignes copiées par M. O' Looney; et, dans le fac-similé daté de la même année, cette moitié des neuf lignes copiées par le savant irlandais manque. Celui qui, par un zèle malentendu pour l'honneur de son pays, accomplit cet acte de vandalisme, n'avait pas lu ou compris les vingt premières lignes que M. O' Looney n'avait pas publiées. Si ce fanatique eût été plus instruit, la mutilation eût été plus considérable.

Voici ce dont il s'agit :

Cûchulainn est parti d'Emain Macha, capitale de l'Ulster, pour aller se marier. Il revient avec Emer, sa jeune femme. Un soir il arrive à Emain Macha.

« Il mène Emer au palais ; il la présente à Conchobar et au reste des grands seigneurs d'Ulster. Ceux-ci souhaitent la bienvenue à la mariée. Il se trouvait dans la maison un homme dont la langue était le fléau de l'Ulster. Cet homme était le fils d'Arbad, Bricriu à la langue empoisonnée. Il prit la parole : Cûchulainn, dit-il, aura peine à supporter ce qui se fera ici cette nuit; la femme qu'il a amenée couchera cette nuit avec Conchobar, puisque c'est avec Conchobar que dort toute première femme avant de dormir avec les habitants d'Ulster. En entendant ces mots, Cûchulainn entra en fureur. Il secoua avec tant de force le coussin qui était sous lui qu'il fit voler la plume dans la maison tout à l'entour. Puis il sortit. Le druide Cathbad prit la parole : La situation, dit-il, est pleine de difficultés; il n'est pas possible au roi de faire ce qu'a dit Bricriu, Cûchulainn tuera celui qui couchera avec sa femme. Qu'on appelle Cûchulainn, dit Conchobar, nous verrons s'il y a moyen de calmer sa colère. Cûchulainn revient. Tu vas te mettre en route pour moi, dit Conchobar, tu m'amèneras le troupeau que j'ai sur la montagne de Fuait. Cûchulainn part, et

Digitized by Google

tout ce qu'il trouve de sangliers, de cerfs, d'animaux sauvages quelconques sur la montagne de Fuait, il les chasse devant lui et les pousse ensemble comme un troupeau dans la pelouse d'Emain Macha. Là-dessus sa colère [se passe]. »

Ici arrive le fragment publié et traduit par M. O' Looney et mutilé dans le manuscrit.

« Les habitants d'Ulster discutent le point en litige, et voici la solution à laquelle ils s'arrêtent : Emer couchera avec Conchobar cette nuit; Fergus et Cathbad se mettront dans le même lit pour veiller sur l'honneur de Cûchulainn (1). Conchobar et Emer recevront les remerciements de l'Ulster s'ils acceptent. Conchobar et Emer acceptèrent et firent comme il avait été décidé. Le lendemain matin Conchobar donna à Emer le présent que tout nouveau marié doit en ce moment à l'épouse (2), et il paya à Cûchulainn le prix de son honneur outragé (3). »

Ce sont probablement des récits de ce genre qui ont provoqué l'indignation de saint Jérôme et lui ont fait écrire l'appréciation passionnée des mœurs irlandaises que nous avons reproduite plus haut. En réalité, il n'y avait pas une bien grande différence entre la morale irlandaise de l'époque païenne et celle des Germains avant leur conversion au christianisme. Les uns et les autres sont passés à peu près par les mêmes étapes de la barbarie des idées primitives à une civilisation plus élevée.

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

(1) Veiller sur l'honneur d'un tiers, dans les idées de ce temps, c'est assurer par son témoignage le payement de l'indemnité pécuniaire qui compense l'outrage dont ce tiers est victime. La tache, que l'outrage imprime sur le front de l'insulté, est effacée dès que l'insulté a reçu le prix fixé par la coutume.

(2) Le *donum matutinale*, le *morgengabe* des Germains.

(3) Le *wergeld* des Germains.

Digitized by Google

DÉCOUVERTES

DE

HACHES EN PLOMB

(BRETAGNE)

Comment en un plomb vil l'*airain* s'est-il changé?

Les haches, il est inutile de se le dire, ont toujours été faites pour couper; aussi a-t-on toujours eu soin de les fabriquer dans une substance dure et facilement tranchante, depuis le silex employé du temps des mammouths jusqu'à l'acier fondu des haches de nos sapeurs. C'est donc une chose bizarre et hors de règle que de voir des haches faites avec du plomb; car le plomb ne coupe pas, le plomb est

mou, cassant, et ne peut s'aiguiser. Cependant, d'une extrémité à l'autre de la Bretagne, du Finistère à la Loire-Inférieure, on a trouvé des cachettes renfermant des coins fabriqués en plomb, avec une douille pour s'emmancher dans un bois et un anneau pour attacher cette douille au manche.

Ces haches de plomb sont habituellement bien plus épaisses que les haches en bronze. On essayait sans doute de remédier à la mau-

Digitized by Google

vaise qualité du métal en renforçant les parois de la douille; pour cela, au lieu de placer entre les deux valves du moule le noyau ordinaire destiné à former le creux, on avait soin d'en mettre un beaucoup plus faible; parfois même on le supprimait tout à fait, et la hache était fondue à plein métal.

Cette conformation particulière prouve bien que l'emploi du plomb pur ou presque pur était intentionnel et voulu; ces haches étaient faites sur le type des coins en bronze, mais non moulées de la même façon.

On n'a donné jusqu'ici aucune étude spéciale de nos fonderies de plomb (1); cette fabrication étrange est cependant curieuse, car elle représente ici une industrie particulière.

PREMIÈRE DÉCOUVERTE DE HACHES EN PLOMB

Ile d'Er, Donges (Loire-Inférieure).

Dans une exploration sur les bords de la Grande-Brière (G. P. de Lisle, juin 1879), une cachette de haches en plomb nous fut signalée. Elle avait été découverte par un journalier sous les terres d'une prairie qui borde le canal de la Taillée, à l'extrémité N.-E. de l'île d'Er. En levant les terres de ce pré, notre homme avait éventré un trou rempli de coins en plomb, très altérés par l'oxyde, et couverts d'une croûte blanchâtre de trois ou quatre millimètres d'épaisseur. Ces haches étaient au nombre de quarante environ, et tout auprès se trouvait une autre cachette contenant seize ou dix-huit pierres en grès, polies sur quatre faces et allongées en forme de coins de beurre. En coupe elles forment un carré arrondi sur les angles, et les deux bouts vont en se rétrécissant (longueur, 17 centimètres; largeur, 5 ou 6 centimètres). Malgré l'altération de la roche, on voit très bien, au luisant des surfaces planes' que ces pierres ont servi à aiguiser.

Une des haches de cette fonderie pèse 2 kil. 100 grammes, et encore elle est incomplète. Voici le résultat de l'analyse que notre savant chimiste, M. Andouard, a bien voulu faire à ma demande :

(1) Je dis *fonderie* pour désigner un dépôt d'objets enfouis après la fonte et accompagnés le plus souvent de culots et de rejets de fonte; mais on donne actuellement ce nom à des cachettes d'objets brisés, qui n'ont aucunement le caractère de fonderies.

Digitized by Google

Hache en plomb de l'île d'Er.

Plomb	99, 49
Fer	0, 51
	100, 00

Tout auprès du lieu où étaient cachées ces haches, se trouve la mine à plomb du Pont-du-Gué. A la surface on recueille, dans un mélange de tourbe et d'argile chloritique, des rognons de plomb sulfuré et de plomb carbonaté. Puis, à 25 centimètres du sol, se montre un filon de quartz plombifère; enfin, à des profondeurs variables, on découvre dans le granit des filons métallifères d'une assez grande épaisseur. Il est bien évident que nos fondeurs ne sont pas allés bien loin chercher le plomb qui a servi à fabriquer leurs haches; l'analyse chimique du minerai de Pont-du-Gué nous confirme bien dans cette opinion.

Minerai de Pont-du-Gué.

Plomb.	99, 40
Fer, etc.	0, 60
	100, 00

DEUXIÈME DÉCOUVERTE DE HACHES EN PLOMB

Branru (Morbihan).

Entre Sévérac et la Roche-Bernard, à cinq kilomètres de ce dernier bourg, on aperçoit, sur la gauche de la route, les maisons de Branru à demi cachées sous les châtaigners et les chênes; puis en face de ces plantations, une butte allongée et nue, surmontée d'une rangée d'arbres rabougris. Deux ouvriers exploitaient en cet endroit une carrière, ouverte il y a une quinzaine d'années pour l'entretien d'un chemin, lorsqu'en enlevant les terres qui recouvraient la roche, l'un d'eux découvrit une cachette ronde, aussi régulièrement tracée que l'intérieur d'un boisseau et remplie d'outils en plomb; le métal était comme pourri par le temps; des pièces prises les unes dans les autres se brisaient en se séparant; aussi, après avoir mis de

Digitized by Google

côté quelques-uns des outils les mieux conservés, nos ouvriers jetèrent le reste dans la carrière et reprirent leur ouvrage.

Deux de ces haches m'ayant été présentées par mon ami M. P. du Boischevalier, je me rendis au lieu où la trouvaille avait été faite et je commençai mes fouilles.

Les recherches furent longtemps sans résultat; la carrière était encombrée de pierres de rebut et de débris de toute sorte, et l'espace manquait pour déblayer ce remplissage. Enfin, j'attaquai un point où des mottes de terre mêlées de gazon formaient une couche de deux pieds d'épaisseur, et bientôt je vis reluire sous la pioche un morceau de métal brillant; j'écartai mes travailleurs et continuai seul ma besogne, enlevant minutieusement les terres entassées en cet endroit. Je déterrai ainsi, d'abord quelques fragments de plomb, puis des haches entières et d'autres brisées; quelques-unes étaient tordues et bossuées comme ces fioles de plomb que les peintres pétrissent sous leurs doigts pour en faire sortir la couleur. Un large culot de plomb et des fragments de coins mêlés de bronze complétèrent ma trouvaille.

Voici la composition de ces haches, d'après l'analyse chimique de notre savant professeur M. Andouard :

Premier échantillon.

Plomb.	98,62
Fer, cuivre, etc.	1,38
	100,00

Les haches de Branru sont de deux tailles différentes, 12 centimètres et 7 centimètres; leur nombre était de 150 pour le moins d'après l'évaluation de celui qui les a découvertes. Quelques pièces brisées sont revêtues d'une teinte cuivreuse provenant d'un faible alliage de bronze.

Voici l'analyse chimique de deux de ces fragments :

Premier fragment.

Plomb.	90,15
Cuivre	8,90
Étain, fer, etc.	0,95
	100,00

Digitized by Google

Sur cet échantillon, le bronze était étendu à la surface externe et interne de la hache et formait ainsi une sorte de plaqué.

Deuxième fragment.

Plomb	89,46
Cuivre	8,87
Étain, fer, etc.	1,67
	100,00

Ainsi, malgré leur apparence cuivrique, ces haches sont composées presque entièrement de plomb avec un dixième seulement de bronze.

Nous avons figuré, p. 335, une hache provenant de Branru.

TROISIÈME DÉCOUVERTE DE HACHES EN PLOMB

Saint-Nom (presqu'île Guérandaise, L.-I.).

De nombreux coins en plomb cachés à peu de profondeur sous le sol ont été découverts lors du défrichement de la grande lande située entre Saint-Non et Clis, à trois kilomètres au N.-E. de Guérande. Ces pièces, recueillies par M. M..., sont restées en tas sous une remise pendant quatre ou cinq ans, puis ont été dispersées pour la plupart. La hache de cette provenance que j'ai entre les mains est encore bourrée de l'argile qui a servi à former la douille ; elle est longue de près de 13 centimètres et son épaisseur est d'un demi-centimètre. D'autres pièces plus fortes et plus grandes se trouvaient dans le même lot.

Analyse chimique :

Plomb	99,27
Étain, fer	0,73
	100,00

QUATRIÈME DÉCOUVERTE DE HACHES EN PLOMB

Moëllan (Finistère).

Une quatrième trouvaille de haches en plomb a été faite dans le

Digitized by Google

Finistère, au sud de Quimperlé. La cachette était enfouie à peu de distance d'un dolmen voisin de Kerlaurette, sur la lande de Moëllan; elle se composait de coins en plomb et en bronze. J'ai vu deux haches de plomb provenant de cette fonderie; l'une mesure 15 centimètres; elle est pleine, et au-dessus de l'anneau sont marquées deux petites moulures suivies d'une gorge un peu plus forte ; l'autre est longue de 12 centimètres et demi et n'a qu'une seule moulure au-dessous de la collerette qui borde la douille; elle est creuse et très déprimée vers le sommet. Ces haches appartiennent à la belle collection de M. H. Fornier de Rennes.

En dehors de notre région, une hache à douille en plomb est signalée par O. Montelius. Cette hache fait partie de la collection du musée royal des antiquités de Suède.

Sir John Evans, à la page 445 de son intéressant ouvrage : *Ancient bronze implements of Great Britain*, parle également de haches à douille en plomb, trouvées en Angleterre.

En Italie, la collection Chigi, de Sienne, possède une hache d'un autre type, très ornementée et également fondue en plomb ; elle est reproduite dans le musée préhistorique de M. de Mortillet, planche XCIII.

Ces trouvailles isolées ont, comme on le voit, un caractère purement accidentel ; mais en Bretagne, les haches de plomb se présentent dans des conditions qui leur donnent une tout autre importance ; les fonderies que nous avons indiquées en sont une preuve très suffisante.

Voici les collections qui, à ma connaissance, possèdent des haches de plomb provenant de la Bretagne :

Vannes.	Le Musée.		S.-Nazaire.	Collection	G. Méresse.
Redon.	Collection	P. du Boischevalier.	Guérande.	—	Muterse.
Vendée.	—	B. Fillon.	Nantes.	—	G. P. de Lisle.
Nantes.	—	Hyrvoix.	Vannes.	—	Davy de Cussé (à l'exposition de 1878).
Rennes.	—	H. Fornier.			

Nos haches en plomb sont presque toutes plus longues que les coins de bronze; en moyenne elles dépassent 12 centimètres, taille déjà un peu exceptionnelle, surtout parmi les haches à douille; leur épaisseur est aussi bien plus forte et parfois elles sont complè-

Digitized by Google

tement pleines. En somme, on employait le plus de métal possible pour essayer de les rendre solides.

Si nous pouvions réunir les haches de plomb de ces différentes trouvailles, nous arriverions à un chiffre assez élevé; mais il serait encore loin de représenter la proportion numérique de ces pièces par rapport aux haches de bronze. Elles ont en effet bien plus de chance de ne pas être remarquées, leur couleur terne et grisâtre se confondant avec celle de la terre. Puis il est toujours facile à nos paysans de faire fondre le plomb et de s'en servir; c'est du reste ce qui est arrivé pour une partie de nos trouvailles (1).

Le bronze au contraire, avec sa couleur verte, est très apparent; plus rebelle à l'action du feu, il arrive forcément dans la hotte du chiffonnier, et de là dans nos vitrines.

Je ne veux pas non plus prétendre que nos haches en plomb soient communes, ce qui donnerait peut-être l'idée de créer un nouvel âge : l'âge du plomb, pour faire contrepoids à certain âge du cuivre qui tend à baisser dans l'opinion. Ces mots sont bien grands, ce me semble, pour de si petites choses, et je ne sais vraiment si le temps ne nous manque pas un peu pour tous les âges et toutes les époques que l'on veut nous infliger. Je ne dis pas cela pour notre pays breton, où beaucoup d'époques nous manquent au contraire : ainsi le Saint-Acheul et le Moustiers n'on point paru en Basse-Bretagne; le Solutré, âge un peu éphémère en dehors de son endroit, ne se retrouve nulle part ici; la Madeleine seulement au sud de la Loire et sans cavernes; le premier âge du fer, âge ingrat également pour nous, ne s'est montré que dans quelques cantons. Je tiens seulement à bien établir qu'il y a eu des fonderies de haches en plomb, et que cette industrie semble particulièrement développée en Bretagne. Mais, comme on peut se demander à quoi servaient des haches qui ne peuvent couper, et qu'il n'est pas aisé de répondre à cette question (le caractère soi-disant votif de ces haches n'étant démontré ni par leur place dans des tombeaux, ni par leur usage dans des rites funéraires), peut-être sera-t-on tenté de voir là simplement une étrangeté et de passer outre. Ce serait un tort : le caractère inoffensif de ces haches est commun à toute une branche de notre métallurgie première.

Plus de six mille cinq cents haches à douilles, désignées sous le nom de haches de Bretagne, ont été trouvées dans plus de soixante-

(1) Notamment pour celle de l'île d'Er.

Digitized by Google

dix cachettes différentes, pour le moins. Eh bien, ces haches sont tout aussi étonnantes que nos haches de plomb; elles ne coupent pas et sont creuses jusqu'à la partie qui devrait servir de tranchant; elles sont de la grosseur du doigt, d'un doigt d'enfant pour la plupart. Enfin, elles sont faites de plomb et de cuivre, *presque par moitié* dans certains cas.

Ces dépôts, je le sais, s'étendent jusqu'à la Normandie (1); mais considérons que ces haches à douilles, dites haches de Bretagne, représentent à elles seules le double de tout ce qu'on a trouvé de haches de toutes sortes dans la France entière. C'est donc là une œuvre considérable, et cependant tout aussi étrange que celle de nos fonderies de plomb.

Comparons maintenant ces pauvres haches de Bretagne, gauchement moulées sur un type uniforme et faites en mauvais alliage, avec les pièces d'une véritable fonderie de bronze. Là les formes sont élégantes, variées, ingénieuses; la force des métaux est habilement combinée. Ce sont deux industries différentes. L'une nous donne des pièces enfouies après la fonte sur le lieu même où elles ont été fabriquées; ses produits sont tous sur le même modèle et fondus en grande partie avec le plomb du pays : c'est là l'industrie locale. L'autre ne se présente point de la même façon; jamais on n'a rencontré ici de cachettes de fondeurs uniquement composées d'épées, ou de javelines, ou de poignards. Nous ne trouvons pas non plus les moules qui ont servi à les fondre; le type de ces armes et l'alliage qui les compose n'appartiennent point à notre pays : c'est l'industrie étrangère.

Nos haches de plomb et les petites haches de Bretagne représentent donc des produits de nos fonderies bretonnes. De même que nos paysans fabriquent encore, en 1881, des pesons de fuseaux fondus en plomb sur le modèle des fusaïoles de bronze, de même aussi nos devanciers ont fabriqué en alliage de plomb ou en plomb pur des haches modelées sur les coins en bronze.

Au temps où la Gaule recevait de l'Est la civilisation du fer, l'usage du bronze dut s'éteindre assez vite; son importation en Armorique par voie de colportage ou d'échange décrut ainsi forcément. Le fer avait bien des étapes à franchir pour pénétrer de l'Est jusqu'à notre pointe perdue de l'Océan. Privés de ces deux ressources, nos compatriotes essayèrent de fabriquer eux-mêmes leurs hachettes avec le

(1) Des haches en plomb ont aussi été trouvées en Normandie ; M. C. Seidler me signale deux haches de ce métal, appartenant au musée de Rouen.

Digitized by Google

métal que leur fournissait la contrée, mêlé à des fragments d'outils ou de cuivre. — Cette dégénérescence de l'industrie du bronze est, au reste, très sensible dans nos contrées du N.-O., où l'usage des coins à douille s'est continué longtemps dans ces diminutifs de haches qui ne sont plus que les simulacres des haches usuelles (1).

PITRE DE LISLE,

Secrétaire général de la Société archéologique de la Loire-Inférieure.

(1) Peut-être des objets d'échange d'une valeur toute conventionnelle.

Digitized by Google

RÉFLEXIONS SUR UNE NOTE DE M. MOMMSEN

RELATIVE A UNE

INSCRIPTION D'AMIENS

Pendant que je m'occupais de la grande inscription militaire d'Amiens (*supra*, p. 138), M. Mommsen en recevait une copie et un estampage envoyés par M. Otto Hirschfeld, et publiait, dans le *Bullettino dell' Instituto di corrispondenza archeologica*, n° VII, juillet 1881, p. 176, une nouvelle note dans laquelle j'ai le plaisir inattendu de rencontrer la confirmation de mon travail, à ce moment encore inconnu au savant épigraphiste de Berlin. Voici l'extrait essentiel de cette note :

« A la 4e ligne l'estampage montre évidemment, comme Hirschfeld (1) l'a copié, R · F au lieu de P · F. A la 5e ligne, la pierre porte, non pas EIVS, mais EIVS$^{D}_{EM}$. A la 6e ligne, la première lettre est, non une haste verticale, mais un jambage oblique, apparemment le résidu d'un M; la sixième lettre a été prise pour un L par Hirschfeld, mais sur l'estampage il me semble voir E, c'est-à-dire un E, bien que cela ne soit pas très certain. Le plus important, c'est que les deux fragments ne se raccordent pas, et qu'entre L (ou E) et T, à la 7e ligne, il manque peut-être plus de deux lettres, par la possibilité qu'il y a de suppléer à la 8e ligne *ad* EXPEDI*tionem*, soit d'abréger ce second mot en EXPEDI*tion* ou en EXPEDI*t*. Ainsi, il reste peu d'espoir d'arriver à quelque solution probable de l'énigmatique ///MONI (ou T) VE (ou L) /////TVM, dans l'incertitude du nombre de lettres perdues entre VE et TVM; MON[ÆN]TVM, ainsi que le

(1) Dans cette traduction je me conforme, comme l'auteur, à l'usage allemand de désigner un contemporain simplement par son nom, sans formalisme.

Digitized by Google

remarque Hirschfeld lui-même, n'est sûrement pas sur la pierre. A la 4e ligne, en recherchant quelque nom de légion, je ne trouve d'autre moyen que de supposer, par exemple, [LEG · TER · P · TE] R · F. Le nombre de ces lettres semble excessif; mais il faut songer que les ligatures et les petites lettres inscrites dans les grandes troublent considérablement les calculs ordinaires. »

On voit dès à présent jusqu'où le déchiffrement de M. Mommsen concorde avec le mien et combien il a été près d'atteindre la solution dont il a trop tôt désespéré; il ne lui a manqué que d'apercevoir le point triangulaire qui précède le R (à la 4e ligne), et qui en fait une sigle caractéristique, au lieu d'une lettre finale de mot; c'est là que gisait le nœud de la question. Si son estampage est réussi dans toutes ses parties, il y retrouvera à coup sûr ce point. Tous deux nous avons reconnu le R au lieu du P, ainsi que le groupe de lettres étagées $\frac{DE}{M}$ qui, soit dit en passant, est disposé comme je l'ai figuré dans mon fac-similé, et non $\frac{D}{EM}$ comme M. Mommsen a cru le voir. Il a aussi soupçonné le mot MONMENTVM, même avec les ligatures telles que je les ai indiquées, et s'il a renoncé à cette restitution, c'est pour avoir supposé que les deux fragments ne se raccordent pas. Or, en suivant des yeux sur le dessin leur ligne de jonction, on constate sans peine qu'ils coïncident tout le long de cette ligne accidentée, et que, de ce chef, il n'y a pas de lettres perdues.

Quelque excessif que paraisse à M. Mommsen lui-même le nombre des lettres de sa propre restitution [LEG · TER · P · TE]R · F, ce nombre devrait être plus considérable encore, car il y manque, entre LEG et TER, le numéro de la légion et son nom. De plus, l'itération des surnoms *pia*, *fidelis* par des adverbes numéraux ne paraît pas antérieure à Valérien ou à Gallien, ainsi que cela est démontré par les deniers légionnaires de ce dernier, et surtout par l'inscription de Thorda (1) qui fait mention d'une LEG · V · MAC · III · PIAE · FID*elis*, sous ce principat, précisément avec la même troisième itération. Or il n'y a eu aucune expédition en Bretagne à cette époque. En voilà plus qu'il n'en faut pour rendre absolument inadmissible la restitution proposée *in extremis*.

(1) *C. I. L.*, t. III, n° 875. Quant à l'inscription de Szöny, n° 4300, mentionnant la LEG · I · AD · BIS · P · F · CONS(*tantis*), elle doit être rapportée à la même époque, car M. Mommsen a donné de bonnes raisons pour que l'on suspecte la date du consulat de 243 qui la termine.

Digitized by Google

Voici quelques exemples de lettres étagées comme dans EIVS$^{DE}_{M}$: KARISSIM$^{A}_{E}$, Brambach, *C. I. Rh.* 1349; IVSTINI$^{V}_{S}$, *ibid.* 999; SE$^{CVADINVS\ SE}_{CVRVS}$, *ib.* 1715; CAESARVM$^{E}_{T}$, inscr. de Bourges, Kersers, *Épig. rom. du Cher*, n° 1; DANNT$^{A}_{LI}$, inscr. gauloise d'Alise Sainte-Reine.

Quant à la ligature entre deux mots consécutifs, elle n'est pas nécessairement contraire aux habitudes épigraphiques, comme le croient quelques personnes; ainsi l'on rencontre AETERNADOMVS, Renier, *I. R. A.* 1766; DATVMEST, *ib.* 3981; VOTVMDEO, *ib.* 157; SET, pour SE ET, Bramb. *C. I. Rh.* 1606; NONLICVIT, *ib.* 412; SIGNÆ pour SIGNA ET, *ib.* 1329. On rencontre même des monogrammes tels que AA/ pour *Ma(rtia) V(ictrix)*; $\overset{P}{F}$ et aussi Φ, pour *P(ia) (Fidelis)*, *ib.* 1377.

Le musée de Darmstadt possède une inscription provenant d'Andernach (Bramb., n° 675) et contenant une mention de vexillaires de la légion XXI Rapax, exactement sous la même forme que dans l'inscription d'Amiens ; il y a là un curieux rapprochement à faire :

I · O · M · SAC
C PAPIVS FOR
TVNATVS · Ɔ
LEG $\overline{\text{XXI}}$ RAP
ET · VEXILLAR
LEG EIVSDEM

Encore une remarque avant de terminer. On sait que dans les estampilles des briques et des tuiles de fabrication militaire les noms et les surnoms des légions sont représentés par leurs simples initiales ; le même système abréviatif a été souvent employé dans les inscriptions lapidaires ; ainsi l'on trouve LEG · V · M, pour *Macedonica* (Wilmanns, 1410) ; LEG · $\overline{\text{T}}$ · M, pour *Minervia* (Boissieu, *Inscr. ant. de Lyon*, p. 305) ; L · $\overline{\text{T}}$ · M · P · F, pour *Minervia pia fidelis* (Brambach, *Inscr. rh.*, 560) ; LEG · V · G, pour *Gallica* (*C. I. L.*, III 294) ; LEG · $\overline{\text{IIII}}$ · F · F, pour *Flavia felix* (Bramb., 1626) ; LEG · XI · C · P · F, pour *Claudia pia fidelis* (*C. I. L.*, III, 2833) ; LEG · XIIII · G · M · V, pour *Gemina Martia victrix* (*ib.*, 1158). On peut donc s'autoriser de ces exemples pour confirmer l'opinion que les sigles R · F, dans l'inscription d'Amiens, désignent la légion XXI Rapax, aussi bien que la sigle R dans les estampilles de briques

Digitized by Google

conservées au musée de Wiesbaden, LE XXI R. Il en existe d'autres sous la forme L · XXI. C'est ce qui résulte des estampages que M. le colonel von Cohausen, directeur du musée de Wiesbaden, a eu l'obligeance de m'adresser et qui permettent de corriger les lectures LEG · XXI · R, et LEG · XXI · R II données par Brambach, nos 1503 *b* 1, 1503 *b* 2. Dans cette dernière, les caractères R II proviennent d'une fausse interprétation de six petits traits *horizontaux* figurant les doigts du pied qui forme le contour d'encadrement de l'estampille.

ROBERT MOWAT.

Digitized by Google

UN

TEXTE INÉDIT D'ACTES DE MARTYRES

DU IIIe SIÈCLE

Eusèbe, au chapitre xv du quatrième livre de son Histoire ecclésiastique, après avoir raconté le martyre de Polycarpe à Smyrne, et mentionné à la suite les martyres de Métrodore, prêtre de la secte de Marcion, et de Pionius dans la même ville et à la même époque, écrit: « On a encore aujourd'hui les Actes de plusieurs qui dans le même temps moururent pour la foi à Pergame, ville d'Asie, comme Carpos, Papylos et Agathonicé. »

Depuis longtemps la critique a distingué ces faits qu'Eusèbe, par une étrange confusion, rapportait à la même date.

La condamnation et l'exécution de Polycarpe, évêque de Smyrne, eurent lieu dans cette ville le 23 février de l'année 155, sous le règne d'Antonin le Pieux, Statius Quadratus étant proconsul de la province d'Asie (1).

La mort de Métrodore et celle de Pionius, par l'effet aussi d'une sentence proconsulaire, eurent lieu dans la même ville de Smyrne quatre-vingt-quinze ans plus tard, au commencement de mars 250 (2),

(1) Waddington, *Mémoire sur la chronologie de la vie du rhéteur Ælius Aristide*, impr. imp., in-4°, 1867; cf. du même : *Fastes des prov. asiat. de l'emp. rom.*, pp. 219-221.

(2) Le martyrologe de Baronius, après Bède et les autres hagiographes latins, place l'exécution de Pionius le 1er février. On ne comprend plus alors le passage de ses Actes où l'on dit qu'il fut pris un samedi, le jour anniversaire du martyre de Polycarpe. Le 23 février 250 est justement un samedi. Les hagiographes grecs marquent la mort de Pionius le 11 mars.

Digitized by Google

peu de temps après la publication en Asie des nouveaux édits de l'empereur Trajan Dèce (1).

Les martyres de Carpos, de Papylos et d'Agathonicé, attestés par Eusèbe, sont du même temps que ceux de Métrodore et de Pionius, c'est-à-dire appartiennent au règne de Dèce (2), et furent vraisemblablement la suite de condamnations prononcées par le proconsul Optimus, successeur dans le gouvernement de la province d'Asie de Julius Proculus Quintilianus, lequel en mars 250 avait condamné Métrodore et Pionius au bûcher, et dont le pouvoir expirait au printemps de cette même année (3).

Les Actes de Pionius figurent en latin dans le recueil de Ruinart. C'est une pièce intéressante à plus d'un titre, mais qui ne saurait être considérée comme originale et dont l'authenticité est seulement approximative, si l'on peut parler ainsi. Il est probable que les Actes de Pionius qu'Eusèbe a connus étaient écrits en grec, c'est-à-dire dans la langue communément parlée à Smyrne et dans toute l'Asie proconsulaire. Ils étaient en outre sous la forme épistolaire (4). De plus, il est bien invraisemblable que les deux longs discours prêtés à Pionius et qu'Eusèbe paraît avoir lus, puisqu'il les résume, aient été en effet prononcés par lui sous les portiques de Smyrne et dans l'enceinte de la prison. Si amis que les Grecs d'Asie fussent de la parole publique, il est douteux que les agents de l'autorité chargés d'arrêter des prévenus les laissassent faire des harangues en pleine *agora*, et, dans l'espèce, récriminer contre les institutions et les lois. Enfin, dans cette pièce, la préoccupation d'imiter les Actes de Polycarpe est flagrante (5). L'auteur anonyme des Actes de Pionius, sans négliger de recueillir quelques traditions locales et quelques traits qui semblent pris sur le vif (6), en plus d'un endroit a travaillé de tête et s'est visiblement inspiré de la lettre qui raconte la passion

(1) *Acta Pionii*, dans Ruinart; cf. ch. II et ch. XXIII.

(2) Le martyrologe de Baronius les met, sans autre raison apparente qu'une fausse interprétation du passage d'Eusèbe, sous Marc-Aurèle et Commode : « martyrio coronati sunt in persecutione Marci Antonini et Lucii Aurelii Commodi. »

(3) Waddington, *Fast. procons. de la prov. d'Asie*, p. 269.

(4) Eusèbe, *Hist. eccl.*, IV, 15.

(5) Une note suffirait à peine à marquer les points de ressemblance. Nous renvoyons donc ici le lecteur à une lecture approfondie et à une comparaison des deux textes.

(6) Entre autres, ce passage : « Cum Sabina lateri ejus (Pionii) cavens incursum populi, vincta properaret, ait quidam : sic tunicam ejus tenes, quasi lacte illius arere formides. » Ruinart, *Act. Pionii*, X.

Digitized by Google

du plus illustre et du plus populaire des martyrs de l'Asie Mineure.

Pour ce qui est des Actes de Carpos, de Papylos et d'Agathonicé, Eusèbe, nous l'avons noté, atteste qu'ils existaient de son temps, c'est-à-dire à la fin du IIIe ou au commencement du IVe siècle. Mais ils sont perdus. Ceux que nous avons en grec sous le nom de Métaphraste et sous la forme d'un sermon, et en latin, traduit librement de ce grec, dans la collection de Surius (1), ont justement paru à Ruinart indignes d'être recueillis et publiés dans les *Acta sincera*. Il faudrait en effet une bien grande complaisance pour voir dans un pareil morceau un document de quelque valeur historique. C'est une pièce incohérente, décousue, surchargée de miracles et embarrassée comme d'une enchère d'absurdes détails. Essayer de faire un triage dans un pareil fatras paraît impossible. Le canevas primitif étouffé sous l'illustration est indiscernable. Dès la première ligne on est jeté hors de la raison et de la vraisemblance. Qui admettra que l'empereur Dèce, informé que deux fidèles d'une petite ville d'un canton de la province d'Asie résistaient à ses ordres souverains, ait dépêché spécialement et tout exprès un légat pour les réduire ou les supprimer? Qui admettra que ce légat, en face de ces deux personnages arrêtés par ses ordres, ait joué le rôle qu'on lui prête, les ait de la façon qu'on le raconte promenés de ville en ville, ait usé à leur égard, et naturellement en vain, de toutes les formes du dernier supplice? Si par cet « assesseur » de Dèce (2), ainsi que la version de Surius l'appelle, si par ce légat extraordinaire il faut entendre tout simplement le proconsul d'Asie en tournée dans sa province, comme on le nomme Valérius et que, selon le calcul des Latins, il a fait exécuter Carpos et ses deux compagnons le 8, le 12 ou le 13 avril, il suit que cela n'a pu avoir lieu sous le règne de Dèce, car aux deux printemps de 250 et de 251, les deux seuls que ce règne comprenne, les proconsuls se nommaient : le premier, Julius Proculus Quintilianus; le second, Optimus. Et si, avec les Grecs, le martyre de Carpos et de ses amis est placé au 13 octobre 251, si « Valerius » a été écrit pour « Valerianus » et que celui-ci soit le Valérien ami de Dèce qui fut plus tard empereur, d'abord la conduite particulièrement perfide et cruelle qu'on lui prête ici répugne avec ce qu'on sait du caractère de ce personnage, qui passait pour un des hommes les plus honnêtes de son temps; en second lieu ce Valérien, nommé censeur à ce

(1) Cf. au 13 avril dans les Bollandistes, *April.* t. III.

(2) συγκάθεδρόν τινα, *Act.* de Métaphraste.

Digitized by Google

moment même, n'était pas alors à Pergame ni en Asie Mineure (1). Enfin, qu'il s'agisse de ce Valérien ou d'un autre Valérianus ou Valérius, il est difficile de croire qu'on ait persécuté les chrétiens en Asie au milieu d'octobre 251, quand depuis dix mois toute violence était arrêtée dans la province d'Afrique, et que depuis six mois, à Rome, c'est-à-dire à peu près au moment où le nouveau proconsul se mettait en route pour Ephèse, les chrétiens avaient vu s'ouvrir leurs prisons et que Corneille, élu pape depuis la fin du printemps, réunissait librement autour de lui les principaux personnages de son église pour discuter et régler avec eux nombre de questions qui divisaient alors les fidèles. Le Valérius ou Valérianus des Actes de Métaphraste, l'*assessor Decii* est emprunté sans doute à d'autres Actes où il est nommé tantôt collègue, tantôt préfet de Dèce, bien qu'il soit certain qu'il n'a jamais eu la première qualité et fort douteux qu'il ait eu la seconde.

En fait on ne saurait guère tirer de ces Actes que le nom de l'empereur et ceux des trois ou quatre martyrs qui y figurent. Ceux de Dèce, du proconsul Valérius, et du martyr Agathodoros manquaient évidemment aux Actes qu'Eusèbe connaissait, sinon il eût cité le dernier avec les trois autres, et n'aurait pas implicitement rapporté l'épisode au temps des empereurs Antonin ou Marc Aurèle.

Le caractère des Actes de Métaphraste et leur nullité historique, et aussi la mention si expresse d'Eusèbe, nous ont donné l'idée de chercher dans les manuscrits grecs de notre Bibliothèque nationale si nous ne trouverions pas, sinon la pièce d'Eusèbe (comme il n'en dit rien, nul ne peut en face d'un texte nouveau être assuré de la posséder), au moins un document plus sérieux et de plus grande autorité.

Sur dix manuscrits du fonds grec contenant le récit des martyres de Carpos, de Papylos et d'Agathonicé qui se trouvent à la bibliothèque de la rue de Richelieu, neuf nous donnent le texte même de Métaphraste (2) sans variantes qui vaillent la peine d'être relevées. Un seul nous fournit un récit nouveau beaucoup plus court et plus raisonnable, et digne pour cela d'attirer l'attention. C'est un manuscrit noté au catalogue comme de provenance orientale, entré à la bibliothèque en 1669 et portant le n° 1468 du fonds grec.

(1) Valérianus, en octobre 251, était à l'armée en Thrace avec Trajan Dèce (Capitolin, *Valerianus*, I).

(2) Voir au fonds grec les nos 1480, 1484, 1486, 1494, 1495, 1503, 1512, 1514 et 1543.

Digitized by Google

Le nouveau texte qu'il donne des Actes de Carpos, de Papylos et d'Agathonicé n'a pas été connu de Tillemont, de Ruinart ni des historiens et critiques postérieurs, et nous paraît absolument inédit.

Si l'on ne peut soutenir que ces Actes soient ceux mêmes qu'Eusèbe a mentionnés, rien ne s'oppose à ce qu'il en soit ainsi. Le nom de l'empereur régnant, non plus que celui du proconsul d'Asie, juge des martyrs, n'y est pas marqué, et les qualités d'évêque et de diacre attribuées la première à Carpos, la seconde à Papylos dans les Actes de Métaphraste, ne sont pas indiquées non plus. Par ces traits, tout négatifs, il est vrai, cette pièce s'ajusterait bien avec celle dont parle Eusèbe.

La métaphysique que fait Carpos devant le tribunal proconsulaire est étrange sans doute, mais tout n'est-il pas étrange dans ces affaires? D'ailleurs le discours que prononce le saint est relativement court et de ton modéré. On n'y trouve rien qui jure évidemment avec le caractère et la qualité de celui qui parle ni avec les circonstances au milieu desquelles il est placé. Il faut supposer seulement quelque patience chez celui qui l'écoute. Mais cette patience, après tout, était possible chez l'homme assuré de son pouvoir, et sachant qu'ayant la force, il aurait toujours le dernier mot. Du reste la plupart des meilleurs interrogatoires de cette espèce, lesquels contiennent d'ordinaire des tirades analogues, sont des morceaux écrits après coup, sur des notes prises en courant ou de souvenir, et n'ont par conséquent qu'une vérité d'à peu près. Il entre mal dans notre esprit qu'un juge, un personnage consulaire discutât en pleine séance et aussi longuement avec les fidèles déférés à son tribunal, sur la valeur du culte officiel et du culte nouveau, et s'amusât à faire avec eux de la théologie comparée (1). Vraisemblablement il leur coupait la parole dès le début de ces échappées doctrinales, par quelque vive et brutale interruption comme on en trouve une ici : « Assez d'impertinentes sottises. Sacrifies-tu ou non? » Ces inepties prétendues, qui pour les membres de l'Église étaient le morceau capital, étaient ensuite reprises à tête reposée par un rédacteur anonyme, illustrées et parfois copieusement développées. Ici du moins le rédacteur a été plus discret que beaucoup d'autres.

Nos Actes, évidemment plus anciens que ceux de Métaphraste, et qui n'ont presque rien de commun avec eux, s'accordent implicitement avec eux sur ce point que Carpos et Papylos n'étaient pas tout à fait les premiers venus. A plusieurs reprises, dans la pièce de

(1) Voir, par exemple, dans Ruinart, les *Actes d'Achatius*.

Digitized by Google

Métaphraste, le prétendu Valérius qui les poursuit avec tant d'acharnement en parle comme de personnes de culture distinguée et de gens comme il faut (1). Du second on nous dit même qu'en même temps que diacre il était médecin, et cette dernière qualité même donne lieu à un épisode certainement sans valeur historique (2). Dans nos Actes, le proconsul, s'adressant à Papylos, débute en lui disant : « N'es-tu pas sénateur ? » c'est-à-dire décurion sans doute. Et l'autre répond qu'il est citoyen de Thyatire.

D'Agathonicé, dans les Actes de Métaphraste, on a fait une sœur de Papylos. Ailleurs on l'appelle sœur, sans qu'on sache précisément s'il s'agit des liens du sang qui l'attachent à Papylos ou à Carpos, ou simplement des liens d'une même foi. Dans nos Actes inédits on en parle comme d'une femme de Pergame, « Agathonice quædam », comme d'une mère de famille qui a un fils encore vivant. L'épisode de sa mort est assez gauchement rattaché au récit principal. On ne sait pas bien pourquoi elle meurt. Nul interrogatoire, nul jugement du proconsul n'est intervenu, bien que l'auteur de la pièce fasse dire à la foule présente un mot qui indiquerait le contraire (3). Il semble que sa mort vienne d'un accès spontané d'exaltation religieuse. Elle a vu un appel divin : d'elle-même elle se dépouille de ses vêtements et s'étend sur le bûcher. On dirait que ce morceau, qui sert d'épilogue au récit, ne s'y relie pas fort bien, qu'il y a là quelque lacune. Cet épilogue laisse l'impression d'un appendice gauchement rattaché à la relation et ne faisant pas corps avec elle.

En somme, telle qu'elle est et que nous la donnons dans son texte original, cette pièce vaut bien nombre d'Actes analogues que Ruinart a qualifiés d'Actes sincères. Elle est même, à notre goût, supérieure à plusieurs Actes qu'on lit dans ce recueil, qui aurait grand besoin d'un remaniement et d'une mise au point.

Le texte que nous donnons ici est au folio 134 du gros volume manuscrit n° 1468 du fonds grec. Nous en avons essayé une traduc-

(1) τὸ εὐγενὲς καὶ κόσμιον τῶν ἀνδρῶν (Carpos et Papylos) αἰδούμενος, et plus loin ὄψις καὶ ἡ τῶν ἠθῶν εὐκοσμία.

(2) Il s'agit de la guérison miraculeuse d'un assesseur de Valérius, lequel avait perdu un œil. Papylos met les ministres du culte païen au défi de lui rendre l'œil qu'il a perdu. Ils s'y évertuent vainement. Et lui, avec une prière, un signe de croix et une onction, lui rend le plein usage de ses deux yeux.

(3) Les Actes de Métaphraste disent ici : C'est en ce temps qu'Agathonicé, sœur du divin Papylos, s'associa à leur sort, entra avec eux dans le feu, avec eux fut préservée et avec eux renvoyée en prison. Ces martyrs, dans Métaphraste, invulnérables à tous les supplices, finissent par le glaive.

Digitized by Google

tion latine aussi littérale qu'il nous a été possible de la faire. Là où nous avons, dans le texte grec, corrigé d'évidentes ou très probables erreurs de plume, nous donnons en note l'écriture du manuscrit.

ΜΑΡΤΥΡΙΩΝ ΤΩΝ ΑΓΙΩΝ ΚΑΡΠΟΥ ΚΑΙ ΠΑΠΥΛΟΥ ΚΑΙ ΑΓΑΘΩΝΙΚΗΣ

Ἐνδημοῦντος (1) τοῦ ἀνθυπάτου ἐν Περγάμῳ προσήχθησαν αὐτῷ οἱ μακάριοι Κάρπος καὶ Πάπυλος μάρτυρες τοῦ Χριστοῦ.

Ὁ δὲ ἀνθύπατος προκαθίσας ἔφη · τίς καλῇ (2); ὁ δὲ μακάριος ἔφη · τὸ πρῶτον καὶ ἐξαίρετον ὄνομα χριστιανός, εἰ δὲ τὸ ἐν τῷ κόσμῳ ζητεῖς, Κάρπος.

Ὁ ἀνθύπατος εἶπεν · ἔγνωσταί σοι πάντως τὰ προστάγματα τῶν Αὐγούστων περὶ τοῦ δεῖν ὑμᾶς σέβειν τοὺς θεοὺς, τοὺς τὰ πάντα διοικοῦντας · ὅθεν συμβουλεύω ὑμῖν προσελθεῖν καὶ θῦσαι.

Κάρπος εἶπεν · ἐγὼ χριστιανός εἰμι · Χριστὸν τὸν υἱὸν τοῦ Θεοῦ σέβομαι, τὸν ἐλθόντα (3) ἐν ὑστέροις καίροις ἐπὶ σωτηρίᾳ ἡμῶν καὶ ῥυσάμενον ἡμᾶς τῆς πλάνης τοῦ διαβόλου · τοιούτοις δὲ εἰδώλοις οὐ θύω. Ποίει ὃ θέλεις · ἐμὲ γὰρ ἀδύνατον θῦσαι κιβδήλοις φάσμασιν δαιμόνων · οἱ γὰρ τούτοις θύοντες ὅμοιοι αὐτοῖς εἰσίν · ὥσπερ γὰρ οἱ ἀληθινοὶ προσκυνηταὶ κατὰ τὴν θείαν ὑπόμνησιν τοῦ Κυρίου, οἱ ἐν πνεύματι καὶ ἀληθείᾳ προσκυνοῦντες τῷ

MARTYRIUM SANCTORUM CARPI ET PAPYLI ET AGATHONICES

Pergami commorante proconsule (Asiæ), adducti sunt ad eum beati Carpus et Papylus, Christi martyres.

Proconsul autem, postquam sedisset, dixit : Quis vocaris?

Beatus vero dixit : [Secundum] primum et præcipuum nomen, Christianus; at si meum in mundo nomen quæris, Carpus [vocor].

Proconsul dixit : Comperta tibi sunt omnino Augustorum jussa quibus vos oportet deos venerari qui omnia regunt. Itaque vobis suadeo ut accedatis et sacrificetis.

Carpus dixit : Ego sum christianus : Christum Dei filium veneror qui novissimis temporibus propter nostram salutem venit et nos ex insidiis diaboli liberavit. Istius modi vero idolis non sacrifico. Fac quod vis. Fieri enim non potest ut ego spuriis dæmoniorum imaginibus sacrificem. Nempe qui istis sacrificant similes eorunt sunt. Quemadmodum enim genuini secundum divi-

(1) Ms. ἐνδειμοῦντος.
(2) Ms. καλεῖ.
(3) Ms. ἐλθῶντα.

Digitized by Google

Θεῷ ἀφομοιοῦνται τῇ δόξῃ τοῦ Θεοῦ καὶ εἰσὶν μετ' αὐτοῦ ἀθάνατοι, μεταλαβόντες (1) τῆς αἰωνίου ζωῆς διὰ τοῦ λόγου · οὕτως καὶ οἱ τούτοις λατρεύοντες ἀφομοιοῦνται τῇ ματαιότητι τῶν δαιμόνων καὶ σὺν αὐτοῖς ἀπόλλυνται ἐν γεέννῃ. Δίκη γὰρ δικαία ἐστὶν μετὰ τοῦ πλανήσαντος τὸν ἄνθρωπον, τὸ ἐξαίρετον κτίσμα τοῦ Θεοῦ · λέγω δὴ τοῦ διαβόλου τοῦ παραζηλώσαντος οἰκείᾳ πονηρίᾳ τῶν ἐπὶ τοῦτο · ὅθεν γίνωσκε, ἀνθύπατε, μὴ θύειν με τούτοις.

nam jussionem Domini cultores, qui Deum in spiritu et veritate adorant, Dei gloriæ similes efficiuntur et cum illo fiunt immortales, æternæ vitæ cum eo per Verbum participes; sic qui ista adorant dæmoniorum vanitatis similes efficiuntur et cum eis perditum eunt in gehennam. Judicium enim justum eos manet cum eo qui hominem, electam Dei creaturam, decepit; diabolum dico qui invidia motus [dæmonia] exstimulavit propria eorum adversus hanc [creaturam] malignitate. Inde scias, proconsul, me istis non sacrificare.

Ὁ δὲ ἀνθύπατος θυμωθεὶς ἔφη · θύσατε τοῖς θεοῖς καὶ μὴ μωραίνετε (2).

Proconsul vero iratus dixit: Sacrificate diis, nec desipite.

Κάρπος ὑπομειδιάσας (3) εἶπεν · θεοί, οἳ τὸν οὐρανὸν καὶ τὴν γῆν οὐκ ἐποίησαν, ἀπολέσθωσαν.

Carpus subridens dixit: Pessum eant dii qui nec cælum nec terram fecerunt.

Ὁ ἀνθύπατος εἶπεν · θῦσαί σε δεῖ · οὕτως γὰρ ἐκέλευσεν ὁ αὐτοκράτωρ.

Proconsul dixit: Te sacrificare oportet; ita enim jussit imperator.

Κάρπος εἶπεν · οἱ ζῶντες τοῖς νεκροῖς οὐ θύουσιν.

Carpus dixit: Qui vivunt mortuis non sacrificant.

Ὁ ἀνθύπατος εἶπεν · οἱ θεοὶ δοκοῦσί σοι νεκροὶ εἶναι;

Proconsul dixit: Dii mortui esse tibi videntur?

Κάρπος εἶπεν · θέλεις ἀκοῦσαι; οὗτοι οὔτε ἄνθρωποι (4) ὄντες ποτὲ ἔζησαν, ἵνα καὶ ἀποθάνωσιν · θέλεις δὲ μαθεῖν ὅτι ἀληθές ἐστιν τοῦτο; ἆρον τὴν τιμήν σου ἀπ' αὐτῶν ἣν δοκεῖς προσφέρειν αὐτοῖς, καὶ γνώσῃ ὅτι οὐδέν (5) εἰσιν · ὕλη γῆς ὑπάρχοντα καὶ

Carpus dixit: Visne audire? Isti ne homines quidem olim vixerunt ut et morerentur. Visne discere hoc vere ita se habere? Abstrahe ab his cultum quem tu videris eis præbere, et intelliges eos nihil esse, [sed] terrestri

(1) Ms. μεταλαβῶντες.
(2) Ms. μωρένεται.
(3) Ms. ὑπομιδιάσας.
(4) Ms. ἀνθρώπων.
(5) Ms. οὐθέν.

Digitized by Google

τῷ χρόνῳ φθειρόμενα. Ὁ γὰρ Θεὸς ἡμῶν ἄχρονος ὢν καὶ τοὺς αἰώνας ποιήσας, αὐτὸς ἀφθαρτὸς καὶ αἰώνιος διαμένει ὁ αὐτὸς ἀεὶ ὤν, μήτε αὔξησιν μήτε μείωσιν (1) ἐπιδεχόμενος · οὗτοι δὲ καὶ γίνονται ὑπὸ ἀνθρώπων καὶ φθείρονται, ὡς ἔφην, ὑπὸ τοῦ χρόνου · τὸ δὲ χρησμεύειν καὶ ἀπατᾶν αὐτοὺς μὴ θαυμάσῃς · ὁ γὰρ διάβολος ἀπ' ἀρχῆς πεσὼν ἐκ τῆς ἐνδόξου αὐτοῦ τάξεως οἰκείᾳ μοχθηρίᾳ τὴν πρὸς τὸν ἄνθρωπον τοῦ Θεοῦ στόργην (2). Καὶ καταπιεζόμενος (3) ὑπὸ τῶν ἁγίων τούτοις ἀνταγωνίζεται, καὶ προκατασκευάζει πολέμους, καὶ προλαμβάνων ἀπαγγέλλει (4) τοῖς ἰδίοις · ὁμοίως καὶ ἐκ τῶν κσθ' ἡμέραν ἡμῖν συμβαινόντων ἀρχαιότερος (5) ὢν τοῦ χρόνου ἀποπείρας τὰ συμβησόμενα προλέγει ἅπερ αὐτὸς μέλλει (6) κακοποιεῖν. Ἔχει γὰρ ἐκ τῆς ἀποφάσεως τοῦ Θεοῦ τὴν ἀδικίαν τὸ εἰδέναι · καὶ κατὰ συγχώρησιν Θεοῦ πειράζει τὸν ἄνθρωπον ζητῶν πλανῆσαι τῆς εὐσεβείας. Πείσθητι (7) οὖν μοι, ὑπατικέ, ὅτι ἐν ματαιότητί ἐστε οὐ μικρᾷ.

e materia constare et tempore consumi.

Deus enim noster, cum sit nullo tempore comprehensus et sæcula fecerit, ipse incorruptus et æternus permanet, et idem semper est nec incrementum patitur nec deminutionem. Hi vero [dii] ab hominibus fiunt et tempore, ut dixi, consumuntur. Quod autem oraculis portendant et deludant, ne mireris. Diabolus enim a principio, cum e fastigio splendidi sui status exciderit, sua ipsius perversitate amori Dei erga hominem [invidet] (1). Et calcatus a Sanctis invicem cum iis prælatur, iis bella præstruit et præoccupans suis affinibus annuntiat. Simili modo et ex iis quæ nobis quotidie accidunt, cum sit tempore antiquior, quæ futura sunt cum penetravit, prædicit ea quæ in malam partem ipse acturus est. Habet enim ex Dei declaratione injustitiam scire, et, sicut Deus permittit, hominem tentat, quærens eum a pietate avertere. Persuasum igitur habe, consularis, vos in vanitate versari non parva.

(1) Ms. μίωσιν.

(2) Il manque ici le verbe dont τὴν τοῦ Θεοῦ στόργην est le régime. Nous n'osons pas le suppléer. Le mot pouvait être analogue à ἀφαιρεῖ ou ἀφαιρεῖν βούλεται.

(3) Ms. καταπεζόμενος.

(4) Ms. ἀπαγέλει.

(5) Ms. ἀρχεότερος τῷ χρόνῳ.

(6) Ms. μέλει.

(7) Ms. πίσθητι.

(1) Nous proposons *invidet* mis entre crochets pour rendre le verbe grec qui manque dans le texte manuscrit.

Digitized by Google

Ὁ ἀνθύπατος εἶπεν · πολλὰ ἐάσας σε φλυαρῆσαι (1) εἰς βλασφημίαν ἤγαγον τῶν θεῶν καὶ τῶν σεβαστῶν · ἵνα οὖν μὴ ἐπὶ πλεῖόν σοι προχωρήσῃ, θύεις; ἢ τί λέγεις;

Proconsul dixit : Cum siverim te multa inepte proloqui, egi te in convitia adversus deos et Augustos. Ne vero tibi [hoc] amplius procedat, sacrificas? vel quid dicis?

Κάρπος εἶπεν · ἀδύνατον ὅτι θύω, οὐ γὰρ πώποτε ἔθυσα εἰδώλοις.

Carpus dixit: Per me non est ut sacrificem; non enim unquam idolis sacrificavi.

Εὐθὺς οὖν ἐκέλευσεν αὐτὸν κρεμασθέντα ξέεσθαι. Ὁ δὲ ἔκραζεν · Χριστιανός εἰμι. Επὶ πολὺ δὲ ξεόμενος ἔκαμνεν · καὶ οὐκέτι ἴσχυσεν λαλῆσαι.

Confestim igitur [proconsul] jussit eum suspensum ungulis abradi. Ille autem clamitabat : Christianus sum. Multo vero tempore sic abrasus, deficiebat; nec jam eloqui potuit.

Καὶ ἐάσας τὸν Κάρπον ὁ ἀνθύπατος ἐπὶ τὸν Πάπυλον ἐτρέπετο, λέγων αὐτῷ · Βουλευτὴς εἶ;

Tum relicto Carpo proconsul ad Papylum se convertebat, eique dixit : Senator es?

Ὁ δὲ λέγει · πολίτης εἰμί.

Hic vero dicit: Civis sum.

Ὁ ἀνθύπατος εἶπεν · τίνων πολίτης;

Proconsul dixit: Quorum hominum civis?

Πάπυλος εἶπεν · Θυατείρων (2).

Papylus dixit: Thyatirensium.

Ὁ ἀνθύπατος εἶπεν · τέκνα ἔχεις;

Proconsul dixit: Liberos habes?

Πάπυλος εἶπεν · καὶ πολλὰ διὰ τὸν Θεόν.

Papylus dixit : Et multos, Dei beneficio.

Εἷς δέ τις τῶν ἐκ τοῦ δήμου ἐβόησεν λέγων · κατὰ τὴν πίστιν αὐτοῦ τῶν χριστιανῶν λέγει τέκνα ἔχειν.

Unus vero quidam e populo clamavit dicens : Secundum ipsius fidem [id est] christianorum liberos se habere dicit.

Ὁ ἀνθύπατος εἶπεν · διὰ τί ψεύδῃ λέγων τὰ τέκνα ἔχειν;

Proconsul dixit: Quare falso dicis [te] liberos habere?

Πάπυλος εἶπεν · θέλεις μαθεῖν ὅτι οὐ ψεύδομαι, ἀλλ' ἀληθῆ λέγω; ἐν πᾶσι ἐπαρχίᾳ καὶ πόλει, εἰσίν μου τέκνα κατὰ Θεόν.

Papylus dixit : Visne discere me non mentiri, sed vera dicere? In omni provincia ac in omni civitate mihi liberi sunt secundum Deum.

Ὁ ἀνθύπατος εἶπεν · θύεις; ἢ τί λέγεις;

Proconsul dixit: Sacrificas? vel quid dicis?

(1) Ms. φλυαρεῖσαι.
(2) Ms. θυατήρων.

Digitized by Google

Πάπυλος εἶπεν · ἀπὸ νεότητος Θεῷ δουλεύω, καὶ οὐδέποτε εἰδώλοις ἔθυσα, ἀλλ' εἰμὶ χριστιανὸς, καὶ πλέον τούτου παρ' ἐμοῦ ἀκοῦσαι οὐκ ἔχεις · οὐδὲ γὰρ μεῖζον (1) τούτου ἢ κάλλιον ἐστίν τι εἰπεῖν με.

Ἀνακρεμασθεὶς δὲ καὶ οὗτος καὶ ξεόμενος ζυγὰς τρεῖς ἤλλαξεν · καὶ φώνην οὐκ ἔδωκεν, ἀλλ' ὡς γενναῖος ἀθλητὴς ἀπεδέχετο τὸν θυμὸν τοῦ ἀντικειμένου.

Ἰδὼν δὲ ὁ ἀνθύπατος τὴν ὑπερβάλλουσαν αὐτῶν ὑπομονὴν, κελεύει αὐτοὺς ζῶντας καῆναι (2) · καὶ κατερχόμενοι ἔσπευδον οἱ ἀμφότεροι ἐπὶ τὸ ἀμφιθέατρον, ὅθ' ἄν (3) ταχέως ἀπαλλαγῶσιν τοῦ κόσμου.

Καὶ πρῶτος ὁ Πάπυλος, πρωσηλωθεὶς εἰς τὸ ξύλον ἀνορθώθη, καὶ προσενεχθέντος τοῦ πυρός, ἐν ἡσυχίᾳ προσευξάμενος παρέδωκεν τὴν ψυχήν.

Καὶ μετὰ τοῦτον (4) προσηλωθεὶς ὁ Κάρπος προσεμειδίασεν (5) · οἱ δὲ παρεστῶτες ἐκπλησσόμενοι ἔλεγον αὐτῷ · τί ἐστιν ὅτι ἐγέλασας; — ὁ δὲ μακάριος εἶπεν · εἶδον (6) τὴν δόξαν Κυρίου καὶ ἐχάρην · ἅμα δὲ καὶ ὑμῶν ἀπηλλάγην, καὶ οὐκ εἰμὶ μέτοχος τῶν ὑμετέρων κακῶν.

Ὡς δὲ ὁ στρατιώτης, τὰ ξύλα ἐπιτι-

(1) Ms. μείζω, *majora*, *ampliora*; plus loin καλλίον est accentué comme s'il y avait καλλίω.

(2) Ms. καεῖναι.

(3) Ms. ὅταν.

(4) Ms. μετὰ τούτων.

(5) Ms. προσεμιδίασεν.

(6) Ms. ἴδον.

Papylus dixit: Ab ineunte ætate Deo servio et nunquam idolis sacrificavi, sed christianus sum ac nihil hoc amplius ex me habes audire. Nihil enim majus hoc nec pulchrius est quod dicere possim.

Suspensus igitur et ille et ungulis abrasus tria carnificum paria vicissim mutavit, nec vocem emisit, sed ut generosus athleta animum resumebat ex contrario.

Proconsul vero videns insuperabilem eorum tolerantiam jubet eos vivos comburi. Et pergentes properabant ambo ad amphitheatrum ubi (1) statim e mundo dimitterentur.

Et Papylus prior clavis ad palum alligatus, et sublatus est, et, admoto jam igne, placide precatus, emisit animam.

Et post hunc, cum clavis figeretur palo, Carpus subrisit. Qui vero prope aderant demirati, ei dixerunt: Quid est cur riseris? — Beatus vero dixit: Vidi gloriam Domini et lætatus sum; et simul a vobis discessi, nec jam sum vestrorum malorum particeps.

Et cum miles imponens li-

(1) Nous proposons ὅθι ἄν (ὅθ' ἄν) en latin *ubi*, à la place du mot ὅταν du manuscrit que nous n'entendons pas bien et qu'on ne saurait, croyons-nous, traduire par *ut*, *afin que*.

Digitized by Google

θεὶς (1) ὑφῆπτεν · ὁ ἅγιος Κάρπος κρεμώμενος εἶπεν · καὶ ἡμεῖς τῆς αὐτῆς μητρὸς ἐγεννήθημεν Εὔας, καὶ τὴν αὐτὴν σάρκα ἔχομεν · ἀλλ' ἀφορῶντες εἰς τὸ δικαστήριον τὸ ἀληθινὸν πάντα ὑπομένωμεν.

gna succenderet, sanctus Carpus suspensus dixit : Nos quoque ex eadem matre Eva geniti sumus et eamdam carnem habemus; sed infigentes oculos in verum tribunal omnia sustineamus.

Ταῦτα εἰπὼν καὶ προσφερομένου τοῦ πυρὸς προσηύξατο λέγων · Εὐλογιστὸς εἶ, Κύριε Ἰησοῦ Χριστὲ υἱὲ τοῦ Θεοῦ, ὅτι κατηξίωσας καὶ ἐμὲ τὸν ἁμαρτωλὸν ταύτης σου τῆς μερίδος. Καὶ τοῦτο εἰπὼν ἀπέδωκεν τὴν ψυχήν.

Cum hæc dixisset, accenso igne precatus est dicens: Benedictus es, domine Jesu Christe Dei fili, qui dignatus es et me peccatorem hujusce tuæ partis socium habere. Et his dictis emisit animam.

Ἀγαθονικὴ δέ τις ἑστῶσα καὶ ἰδοῦσα τὴν δόξαν τοῦ Κυρίου, ἣν ἔφη ὁ Κάρπος ἑωρακέναι καὶ γνοῦσα τὴν κλήσιν εἶναι οὐράνιον εὐθέως ἐπῆρεν τὴν φωνήν · τὸ ἄριστον τοῦτο ἐμοὶ ἡτοίμασται · δεῖ οὖν με μεταλαβοῦσαν φαγεῖν τοῦ ἐνδόξου ἀρίστου. Ὁ δὲ δῆμος ἐβόα λέγων · ἐλέησόν σου τὸν υἱόν.

Agathonice autem quædam quæ hic erat et Domini gloriam viderat, quam Carpus se vidisse dixerat, intelligens advocationem esse cælestem, sublata voce dixit: Et mihi quoque hocce convivium apparatum est; oportet igitur me gloriosæ mensæ accumbere et partem habere. Populus vero clamabat dicens ; Miserere tui filii.

Εἶπεν δὲ ἡ μακαρία Ἀγαθονίκη · Θεὸν ἔχει τὸν δυνάμενον αὐτὸν ἐλεῆσαι · ὅτι αὐτός ἐστιν ὁ πάντων προνοήτης. Ἐγὼ δὲ ἐφ' ᾧ πάρειμι · καὶ ἀποδυσαμένη τὰ ἱμάτια αὐτῆς, ἀγαλλιωμένη ἐφήπλωσεν ἑαυτὴν ἐπὶ τὸ ξύλον.

Beata vero Agathonice dixit: Is Deum habet qui ejus valet misereri cum sit ipse omnium provisor. Ego vero (illi provideo) cui (cujus causa) adsum (1); et positis vestibus, lætitia exultans, se ipsam ligno imposuit.

Οἱ δὲ ἰδόντες ἐθρήνησαν λέγοντες · δεινὴ κρίσις καὶ ἄδικα προστάγματα.

Qui autem videbant ingemiscebant dicentes: Crudelis sententia et iniqua jussa.

Ἀνορθωθεῖσα δὲ καὶ τοῦ πυρὸς ἁψαμένη, ἕως τρὶς (2) ἐβόησεν εἰποῦσα · Κύριε, Κύριε, Κύριε, βοήθει μοι · πρός

Postquam vero sublata est et igne contacta ter exclamavit dicens: Domine, Domine, Domi-

(1) Ms. ἐπιτηθείς.
(2) Ms. τρεῖς.

(1) Elle paraît vouloir dire : je serai plus utile à mon fils dans le ciel qu'ici-bas; aussi je me hâte d'y aller.

Digitized by Google

σε γὰρ κατέφυγον (1). Καὶ οὕτως ἀπέδωκεν τὸ πνεῦμα. Καὶ ἐτελειώθη (2) σὺν τοῖς ἁγίοις. Ὧν τὰ λείψανα λαθραίως (3) οἱ χριστιανοὶ ἀνειλημμένοι (4) διεφύλαξαν εἰς δόξαν Χριστοῦ καὶ ἔπαινον τῶν μαρτύρων αὐτοῦ, ὅτι αὐτῷ πρέπει ἡ δόξα καὶ τὸ κράτος τῷ πατρὶ καὶ τῷ υἱῷ καὶ τῷ ἁγίῳ πνεύματι νῦν καὶ ἀεὶ καὶ εἰς τοὺς αἰώνας τῶν αἰώνων. Αμήν.

(1) Ms. κατέφυγα. Nous n'avons pas osé conserver cette forme gréco-alexandrine dont la traduction des Septante offre, croyons-nous, des exemples comme ἦλθα pour ἦλθον.

(2) Ms. ἐτελιώθη.

(3) Ms. λαθρέως.

(4) Ms. ἀνειλάμενοι.

ne, adjuva me ; ad te enim confugi. Et sic emisit spiritum. Et consummata est cum [aliis] sanctis. Et eorum reliquias cum furtim abstulissent christiani, custodierunt in gloriam Christi et in laudem martyrum ejus; quia est ei gloria et potentia Patri et Filio et Spiritui sancto et nunc et semper et in sæcula sæculorum. Amen.

Nous n'affirmons rien au sujet de l'authenticité de cette pièce. En ces sortes de matière l'authenticité est toujours chose essentiellement relative. Entre divers textes d'une même passion, le plus court, le plus simple, le moins chargé de subtilités théologiques et de faits miraculeux est en général le plus ancien et le plus digne de foi. Mais en l'absence de témoignages historiques précis, la question d'authenticité absolue doit être réservée.

Il nous paraît évident seulement que la pièce qu'on vient de lire est plus ancienne et de meilleur sang, si l'on peut dire, que le long récit de Métaphraste, et il n'est pas impossible qu'elle soit celle même qui existait au temps d'Eusèbe et que celui-ci a connue.

B. Aubé.

Digitized by Google

LES EXPLORATIONS

DE

L'INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE D'AMÉRIQUE

AU MEXIQUE ET A ASSOS.

Il s'est formé, en Amérique, une association qui, sous le titre d'*Archæological Institute of America*, s'occupe de répandre aux États-Unis le goût et l'habitude des recherches dont l'objet est l'étude des œuvres d'art de l'antiquité classique. Cet institut a déjà réuni assez de fonds pour pouvoir envoyer à ses frais des missions qui ont entrepris des recherches au Mexique et en Asie Mineure. Dans une séance extraordinaire qui a eu lieu le 5 novembre dernier à Boston, les souscripteurs ont pris connaissance des résultats qui ont été obtenus jusqu'ici grâce aux sacrifices généreux consentis par les membres de l'association. Nous donnons, d'après le compte rendu qui nous a été adressé, un résumé de ces rapports :

Les résultats déjà obtenus par chacune de ces expéditions sont très encourageants. M. Bandelier a passé un certain temps dans l'étude des antiquités du voisinage de la ville de Mexico, et surtout des ruines célèbres de Mitla et de Cholula, d'où il a remporté des plans, des mesures et des photographies, en grand nombre. Il est d'avis que la grande pyramide de Cholula n'est pas un monument religieux, mais que la forme a été déterminée par des besoins de défense. Il a pu s'assurer que la structure de la pyramide est entièrement artificielle, et qu'elle est bâtie tout entière en briques « adobes ».

Malgré le grand intérêt des investigations de M. Bandelier, l'entreprise la plus importante de l'Institut archéologique est son expédition d'Assos. Avant d'arrêter le choix d'un site pour son exploration projetée sur le

Digitized by Google

territoire hellénique, le comité exécutif a pesé avec soin les divers avantages présentés par plusieurs centres de la civilisation antique qui n'ont pas encore été étudiés, ou qui ne l'ont été qu'imparfaitement, et il s'est enfin décidé pour Assos comme étant un endroit où un certain succès, du moins, serait absolument assuré aux travaux de son expédition. Depuis le mois d'avril, époque où l'expédition est arrivée sur le terrain, jusqu'au milieu d'août, les ingénieurs ont été occupés sans relâche à dresser un plan exact, à l'échelle de 1/2000, de l'emplacement de l'ancienne ville. Ce travail terminé, l'on s'est mis à faire des fouilles sur l'acropole, et surtout sur le soubassement du temple, que l'on a déjà pu mettre presque entièrement à découvert. Les lignes délicates tracées à la pointe sur les dalles du soubassement par l'ancien architecte, pour marquer la position des murs de la *cella*, sont, en grande partie du moins, intactes; et l'on a pu déterminer l'emplacement exact de plusieurs des colonnes du péristyle. Il a été trouvé, en outre, tant de chapiteaux et de fragments des divers éléments architecturaux du monument, que l'habile directeur de l'expédition, M. Clarke, a pu en faire une restauration exacte dans toutes les parties essentielles; il a pu rétablir l'ensemble du plan et déterminer le caractère exact de beaucoup des détails. Nous avons donc le droit d'espérer que la publication de son rapport mettra le temple d'Assos dans le nombre des monuments doriques les mieux connus. Il peut dès à présent être affirmé que les plans de la ville et du temple donnés par Texier, dans son *Asie Mineure*, laissent beaucoup à désirer sous le rapport de l'exactitude.

L'expédition a déjà découvert une douzaine de fragments, dont cinq de beaucoup d'importance, des célèbres sculptures de l'épistyle du temple, dont dix-sept morceaux furent transportés en France en 1838; ces fragments forment aujourd'hui un des trésors les plus remarquables du musée du Louvre. Il paraît même que les bas-reliefs découverts par l'expédition américaine sont encore en plus parfait état de conservation que ceux du Louvre. Recouverts d'une épaisse couche de terre, ils ont été ainsi mieux protégés contre les intempéries.

Les fouilles d'Assos ont déjà remis au jour plusieurs inscriptions, dont les plus importantes sont un décret de félicitations à l'empereur Caligula à l'occasion de son accession à l'empire, celle-ci gravée sur une plaque de bronze, et une inscription sur une stèle de marbre blanc, qui commémore l'emprunt fait à Assos, par une ville voisine, d'un certain nombre de juges ou d'arbitres, à une époque postérieure à l'an 300 av. J.-C. Cette dernière inscription est d'un intérêt exceptionnel, puisqu'elle paraît jeter de la lumière sur plusieurs questions douteuses suggérées par l'*Oraison sur la Couronne* de Démosthène.

Tous les archéologues seront contents de savoir que l'Institut archéologique d'Amérique compte publier sous peu les rapports de MM. Bandelier et Clarke, avec toutes les gravures nécessaires pour les rendre parfaitement intelligibles; et qu'il sera publié par les soins de l'Institut, lors

Digitized by Google

de la terminaison des fouilles d'Assos, qu'on espère poursuivre sans interruption jusqu'à leur entier achèvement, une monographie complète, in-folio, des antiquités de cette ville, si intéressantes au point de vue de l'histoire de l'art, de la fortification, et des bâtiments municipaux helléniques, ainsi qu'à l'étude de l'antiquité en général.

THOMAS W. LUDLOW.

New-York, 8 novembre 1881.

Digitized by Google

BULLETIN MENSUEL

DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

MOIS DE NOVEMBRE.

Dans la séance du 11 novembre M. Alexandre Bertrand est élu membre ordinaire, en remplacement de M. Littré, par 29 voix sur 37 votants.

M. Bréal communique des notes philologiques sur différentes expressions latines : *Inquam; Solus; Duntaxat; Pœne; Obliviscor rei.*

Le 18 novembre avait lieu la séance publique de la compagnie. L'*Éloge de M. de Saulcy*, par M. Wallon, secrétaire perpétuel, et l'*Histoire d'un soldat goth et d'une jeune fille d'Edesse*, par M. Edmond Le Blant, ont rempli la séance après le discours du président et la proclamation des prix.

A la séance du 25 novembre, M. Wallon lit une lettre du colonel Corréard, décrivant l'intérieur de la grande mosquée de Kérouan, dans laquelle aucun chrétien n'avait pénétré jusqu'à ce jour. Le colonel a été assez heureux pour pouvoir la visiter.

M. François Lenormant rend compte d'une excursion archéologique faite par lui récemment dans le pays d'Otrante, la *Japygie* des anciens. Il y signale un certain nombre de monuments ayant quelque rapport avec la catégorie de nos monuments mégalithiques connus sous le nom de menhirs ou *pierres-fiches*. A côté de ces monuments se font remarquer des *specchie*, espèces de tours ruinées, qui, d'après l'opinion populaire, auraient été des postes d'observation. Il est certain, dit M. Lenormant, que ces monuments sont très anciens ; mais il est difficile d'en déterminer l'usage d'une manière certaine. Il n'est pas vraisemblable qu'il faille y voir des *vigies*. Une opinion qui en fait des tombeaux n'est guère plus soutenable. Il faudrait plutôt y voir des habitations analogues aux *truddi* modernes du pays, sorte de poste-refuge, où les gens de la campagne et les ouvriers de passage vont chercher un asile contre le brigandage et dormir en paix quand leurs travaux les retiennent trop loin des villages. On a construit des *truddi* à toutes les époques dans cette partie de l'Italie. Les *specchie* ne seraient que des *truddi* beaucoup plus importantes que les *truddi* actuelles. H-y.

Digitized by Google

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

ET CORRESPONDANCE

—— *Camps préhistoriques près Menton.* — On a reconnu dernièrement, sur le territoire même de notre canton, les restes de monuments d'une antiquité si reculée que les origines en sont inconnues de l'histoire. Tout ce qu'on en peut dire avec quelque certitude c'est que la construction en est de beaucoup antérieure à l'occupation romaine et qu'ils sont l'œuvre d'un peuple peu civilisé.

On trouve ailleurs, dans le département, des monuments qui semblent appartenir à la même époque, notamment près de Grasse; et, d'après les instruments en pierre et la poterie grossière qu'on a recueillis dans leur enceinte, quelques archéologues ont cru pouvoir les considérer comme appartenant à la période néolithique de l'âge de pierre. Ils les ont classés sous le nom général de *camps préhistoriques*. Mais ces camps diffèrent sensiblement de ceux qu'on a signalés, sous le même nom, en d'autres pays.

Il reste sans doute beaucoup à découvrir et à étudier à ce sujet sur notre littoral. Les monuments qui nous occupent ici sont des enclos elliptiques ou circulaires, entourés de murs massifs en pierres sèches. On les suppose des centres d'habitations.

Leur diamètre varie d'une douzaine à une centaine de mètres. Leurs murailles ont de 2 à 4 mètres d'épaisseur, de 2 à 5 mètres de hauteur, et les pierres, presque toujours de grande dimension, ont parfois un volume de 6 mètres cubes.

Un de ces camps se trouve sur le versant est de la colline de la Tourraca, à cent mètres au nord de la route nationale, un peu en avant du point où elle traverse le cap Martin. Le plus massif de tous dans sa construction est situé au quartier Ricard, au-dessus du Cap de la Veille et de la chapelle de Bon-Voyage, entre les deux routes nationales et sur le flanc escarpé de la montagne. Pour éviter une escalade dangereuse, il vaut mieux s'y rendre par la route de la Turbie.

Il est digne de remarque qu'on n'a pas encore signalé, dans les Alpes-

Digitized by Google

Maritimes, un camp de construction aussi grossière, et qui semble par conséquent indiquer une aussi haute antiquité.

A côté, on voit une vaste grotte naturelle, habitée peut-être à une époque encore plus reculée que celle des camps.

Une autre enceinte circulaire, très petite, se rencontre à la Peimenerga, au-dessus de Roquebrune.

La plus vaste couronne la colline des Mulets, au-dessus de la carrière de Monte-Carlo; mais la mieux conservée est Lou Casté, à une demi-heure de la Turbie sur le sentier de Pegiion. Cette dernière enceinte est figurée et décrite dans le *Bulletin IV° de la Société niçoise des sciences naturelles et historiques.*

Les *Annales de la Société des lettres, sciences et arts* des Alpes-Maritimes contiennent des descriptions de camps analogues, près de Grasse, par Sénéquier.

Les trois premiers camps dont nous parlons dans cette note ont été reconnus depuis quelques jours seulement. Nul doute qu'il n'y ait encore plusieurs monuments de la même époque sur nos collines; quelques-uns peut-être se trouveront au-dessus des Cuses, où le matériel pour les construire ne manquait pas.

C'est un plaisir de plus à la portée des promeneurs.

(*Journal de Menton.*) JAMES ANDREWS.

—— L'été dernier, une rapide communication de M. Maspero à l'*Académie des inscriptions et belles-lettres* lui donnait une première idée de la belle découverte qui venait d'être faite à Thèbes d'une cachette où avaient été déposés, dans l'antiquité même, pour les soustraire aux profanations dont ils étaient menacés, les cercueils et les momies des princes les plus célèbres des trois grandes dynasties thébaines. Nous venons de recevoir du Caire un rapport plus détaillé et fort intéressant sur cette découverte. Il est intitulé : *La trouvaille de Deir-el-Bahari, vingt photographies* par M. E. Brugsch, texte par M. G. Maspero, in-4°, 1882.

—— Il y a quelque temps, on voyait encore, dans un terrain vague situé en bordure du boulevard Saint-Marcel, les ruines d'un porche qui avait été l'entrée de la vieille chapelle de Saint-Marcel. Les derniers vestiges de ce vieux monument viennent de disparaître.

C'est là que Marcel, évêque de Paris et célèbre en son temps par des « miracles », avait été enterré. Un évêque qui fait des miracles, c'est rare; aussi la sépulture de l'évêque Marcel devint un lieu vénéré; les chrétiens voulurent en foule reposer aussi près que possible de leur vénérable patron. De là l'entassement énorme de sépultures qui viennent d'être découvertes dans la démolition des derniers restes de la chapelle.

M. Toulouze, qui a surveillé ces fouilles, a trouvé, le long des murs de fondation de l'église, des sépultures mérovingiennes sur trois et quatre rangs. Tous ces sarcophages formaient un amas compact.

A huit ou dix mètres de la chapelle, M. Toulouze a mis à découvert un grand nombre de sarcophages du douzième siècle, dans lesquels il a

Digitized by Google

trouvé les poteries à flammules rouges, percées de trous, pour la combustion de l'encens.

C'est pour l'ouverture d'une rue nouvelle qui ira du boulevard Saint-Marcel à la rue de la Reine-Blanche, que l'on a démoli les ruines de l'antique chapelle, dont les archéologues seuls sauront maintenant retrouver la place (1). (*Le Rappel*, 5 janvier 1882.)

—— Le Musée britannique vient d'acquérir une statue qui, dit-on, ne manque pas de valeur. C'est une réplique du Discobole dont l'original est attribué à Naukydès; elle présente certaines particularités curieuses. Elle a été trouvée et achetée à Rome, où elle avait jadis appartenu, dit-on, à la famille Campana.

——Nous engageons ceux de nos lecteurs qui s'intéresseraient à l'histoire des gladiateurs à prendre connaissance d'une dissertation récemment publiée en Allemagne. Elle a pour titre : Paul Jonas Meier, *De gladiatura romana*, Bonn, 1881, in-8°. Elle est faite surtout avec les textes des auteurs et les inscriptions; elle n'est accompagnée d'aucune planche; mais l'auteur a aussi examiné avec soin les monuments figurés et a cherché à expliquer et à compléter par eux les renseignements que lui fournissaient les classiques et l'épigraphie. S'il développait et reprenait ce travail en y ajoutant des figures, il serait certainement en mesure de nous donner sur les gladiateurs, sur leur armure et ses différentes pièces, une monographie des plus curieuses. Nous souhaitons vivement qu'il puisse un jour se trouver à même de nous offrir, sous cette forme, le résultat de recherches intelligentes et consciencieuses.

—— Ἀθήναιον, t. X, cahier 2, juin et août 1881 :

G. Chatzidachis, *Contributions à l'histoire de la langue grecque moderne.* — St. D. Balbis, *le Distique du héros Athanase Diakos.* — Spyr. Vasis, *Quæstiones Ciceronianæ*, suite (en latin). — P. Pappagiorgios, *Corrections aux scholies d'Homère.* — Koumanoudis, *Inscription métrique de Paros.*

—— Παρνασσός, octobre 1881 :

Peu d'archéologie dans ce cahier. Nous n'avons à signaler qu'une dissertation de M. Dragatsis sur une tour d'Andros, très bien conservée, qui est connue sous le nom de *Tour de Saint-Pierre.* En la comparant avec d'autres monuments du même genre qui se trouvent dans plusieurs îles des Cyclades, M. Dragatsis conclut qu'elle date du moyen âge. A la fin du cahier se trouvent quelques notes archéologiques, sur différents monuments du Péloponèse, traduites de la relation d'un voyageur étranger; les textes épigraphiques ont peu d'intérêt.

—— *Bulletin de la commission archéologique communale de Rome*, 9e année, n° 2 :

Gherardo Gherardini, *D'une statue archaïque de l'Aventin et de toute une série de sculptures parentes* (suite et fin). — Luigi Bruzza, *Tessère*

(1) Nous publierons, dans un des prochains numéros, un article de M. Toulouze au sujet de ces découvertes. (*Réd.*)

Digitized by Google

d'exorcisme (avec un bois). — C. Louis Visconti, *Des découvertes qu'a procurées la démolition des tours de la porte Flaminienne* (pl. VI-XI).

—— Une lettre de M. Maspero apprenait dernièrement à l'Académie qu'il venait de trouver l'entrée de la pyramide de Meydoum, sur la face nord, et que, par un couloir incliné où la belle exécution de l'appareil rappelait la célèbre galerie de la grande pyramide de Gizeh, il s'apprêtait à pénétrer dans l'intérieur du monument. Au moment de mettre sous presse, nous lisons dans le *Times* la dépêche suivante, expédiée d'Assouan par M. Maspero, en date du 12 janvier : « La pyramide de Meydoum est vide. Elle ne contient ni inscriptions, ni sarcophages. Je soupçonne l'existence d'une autre chambre, et j'ai l'intention de faire pratiquer des fouilles en vue de la trouver, dans le courant de février. »

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Philostrate l'Ancien. Une galerie antique de soixante-quatre tableaux.

M. A. Bougot, professeur à la faculté des lettres et à l'école des beaux-arts de Dijon, vient de faire paraître (1) sous ce titre attrayant : « Une galerie antique de soixante-quatre tableaux », la traduction des célèbres *tableaux* de Philostrate l'Ancien. Il a joint à chaque description un commentaire abondant, où sont rappelées toutes les œuvres d'art analogues. Il a écrit en tête du livre une *introduction* étendue qui est un véritable essai sur la critique d'art chez les anciens. M. Bougot était bien préparé à traiter de ces questions délicates, par sa thèse de doctorat, un *Essai sur la critique d'art*, que la Sorbonne, l'Académie française et le public ont distigué.

Les *tableaux* de Philostrate l'Ancien n'avaient été jusqu'à présent traduits qu'une seule fois en français, par Blaise de Vigenere, dont le livre parut en 1579. Cette date seule suffit pour nous apprendre que M. Bougot ne doit rien à son prédécesseur; au seizième siècle, au dix-septième siècle, un traducteur se proposait non pas de rendre un ouvrage ancien en français, mais d'enrichir sa propre langue, aux dépens des langues anciennes, d'un livre nouveau qui, quoique traduit, pût paraître original. La traduction de Blaise de Vigenere, tout inexacte qu'elle fût, a été imprimée six fois de 1579 à 1637. Depuis cette date personne n'avait traduit les *tableaux* de Philostrate en aucune langue, à l'exception de Mercuri, qui donna une version italienne en 1828.

En revanche, de nombreux critiques, surtout en Allemagne, se sont occupés de cet ouvrage singulier, qui est demeuré, malgré leurs efforts, plutôt fameux que bien connu. La question de l'authenticité des descriptions de Philostrate a surtout préoccupé ces critiques. Les tableaux racontés par le sophiste existaient-ils réellement? ou bien les a-t-il tirés tout entiers de son imagination? Gœthe croyait à l'authenticité; il pensait que Philostrate avait eu sous les yeux une galerie véritable, et l'avait fidèlement décrite, sauf addition de quelques ornements. Avant Gœthe, Boden et Heyne; après lui, Tiersch, Wiedasch, Passow, Kayser, Friede-

(1) *Philostrate l'Ancien. Une galerie antique de soixante-quatre tableaux.* Introduction, traduction et commentaire, par A. Bougot. Paris, librairie Renouard, H. Loones, un vol. in-4°, 563 pages.

Digitized by Google

richs, Brunn, Matz ont étudié la même question et l'ont différemment résolue. M. Brunn affirme l'authenticité; M. Friederichs tient pour l'opinion contraire. Entre les deux, M. Matz hasarde une conjecture moyenne : les tableaux ont pu exister, dispersés dans divers endroits. Philostrate s'en serait inspiré pour composer sa galerie imaginaire; mais dans la description, faite de souvenir, il en prenait sans doute à son aise avec la réalité.

Sur ce point si contesté, M. Bougot ne se prononce pas; et tout en penchant visiblement pour l'authenticité, il se garde bien de l'affirmer. Nous le féliciterions volontiers de cette discrétion et du peu de pages qu'il consacre à traiter d'un problème peut-être insoluble. Mais M. Bougot nous semble aller un peu loin dans le détachement historique, lorsqu'il hasarde que « cette question d'authenticité, qui a été de nos jours vivement débattue en Allemagne, lui paraît en elle-même d'une assez médiocre importance». Cependant, si les tableaux ont existé, les descriptions de Philostrate nous font connaître l'état de l'art antique au troisième siècle après Jésus-Christ. Si les tableaux n'existèrent jamais, elles nous révèlent seulement l'état d'imagination d'un sophiste appelé Philostrate; ce qui n'offre point du tout le même intérêt. « Qu'importe-t-il? dit M. Bougot; il nous suffit que Philostrate ait imaginé les tableaux, tels que les peintres de son temps les auraient faits. » Une bonne partie de l'*Introduction* est consacrée à démontrer cette thèse ingénieuse et vraie : que l'art et la littérature au temps de Philostrate étaient également pénétrés de sophistique; et que tous, peintres ou rhéteurs, concevaient leurs ouvrages d'une façon identique. Sans doute, mais en dehors de cette communauté d'idées et de goût, qui établit une véritable ressemblance dans la composition des tableaux et des poèmes, des discours et des statues, à la même époque, il reste l'exécution même dont le secret demeure propre à chaque art. Le peintre n'y entend rien s'il s'agit de prose ou de vers; ni le poète ou le rhéteur, s'il s'agit de couleur et de dessin. Or il nous paraît incontestable que les descriptions de Philostrate, en tant que documents sur l'histoire de l'art, perdent beaucoup de leur valeur si l'on suppose qu'elles sont imaginaires; tout ce qui, dans la description du sophiste, a trait à l'exécution matérielle, n'a plus le même intérêt s'il le tire de sa cervelle.

Si Philostrate eût été peintre, on n'aurait pas à faire les mêmes réserves; mais Philostrate était sophiste, c'est-à-dire purement homme de lettres. Or les lettrés ont de tout temps apprécié les œuvres d'art beaucoup moins en elles-mêmes qu'au point de vue, qui leur est cher, de la littérature et de la poésie. M. Bougot le sait bien, et il a soin de nous le rappeler très finement. Il y a trois manières de juger et de goûter les œuvres d'art. La multitude ne s'occupe que du sujet; il suffit d'avoir visité une exposition de tableaux pour savoir que c'est là le principal motif qui groupe la foule devant certains tableaux, et la fait défiler indifférente devant beaucoup d'autres. Les gens du métier, au con-

Digitized by Google

traire, ne se soucient que de l'exécution. Les gens de lettres sont entre les deux; sans être insensibles aux qualités de la main ni indifférents au sujet traité, ils demandent surtout aux œuvres d'art le caractère et l'expression. Ces trois sortes de critique, ces trois façons de regarder et d'apprécier un tableau, existaient dans l'antiquité; Lucien les a fort bien distinguées et opposées dans sa fameuse description de la *Famille du Centaure*, œuvre de Zeuxis.

Mais quand l'homme de lettres est un sophiste, c'est-à-dire entre tous les gens de lettres le plus plein de lui-même et de son art, on se prend à douter qu'il ait pu jamais s'astreindre à regarder avec soin et à décrire avec fidélité soixante-quatre tableaux réels; c'eût été rendre à un art rival un hommage qui, dans la pensée du sophiste, n'était dû qu'au sien. Le culte extravagant mais sincère des sophistes pour l'éloquence pouvait-il admettre cette sorte de sujétion? L'un d'eux, Himérius, écrivait : « La parole peut tout ce que peut la peinture. Toute imitation quelconque est même inférieure à l'imitation par la parole. » Il n'est guère douteux que Philostrate pensât ainsi; et je me figure qu'il eût cru déchoir en se prêtant à décrire des tableaux réels quand, par métier, il était tenu de se croire apte à en inventer de fictifs tout à fait égaux, ou même bien supérieurs à ceux que les peintres pouvaient tracer.

Le sophiste en effet, c'est l'artiste universel, et partout, remarquons-le bien, son œuvre est tout imaginaire et se meut dans la pure fiction. M. Bougot les peint avec beaucoup de verve : « Chez nous, dit-il, il n'y a d'acteurs que sur la scène du théâtre, et c'est un poète, un écrivain qui compose le rôle destiné à être joué par l'acteur. Le sophiste est à la fois l'acteur et le poète dans un rôle qui ne fait point partie d'une pièce et qui n'est qu'un long monologue. Le sophiste n'a point de cause réelle à plaider, ni pour lui, ni pour le compte d'un client. Il n'a point un auditoire à convaincre ou à persuader; mais il supposera qu'il est Lysias, qu'il est Démosthène, qu'il est Eschine; que comme tel il a une défense à présenter, ou une accusation à intenter, ou un avis à proposer; il essayera alors de parler comme aurait fait, dans les circonstances imaginées par lui, un de ces orateurs; son triomphe sera de faire dire aux auditeurs : voilà le style de Lysias, voilà la période de Démosthène, le geste et la prononciation d'Eschine... Emouvoir, provoquer la pitié ou la gaieté par les seuls artifices du langage et de l'action, tel était l'objet de cet art étrange qui tenait à la fois du théâtre et de la tribune, de l'éloquence et du genre dramatique. »

N'est-il pas naturel de penser que c'est une illusion du même genre que Philostrate cherchait à produire en écrivant ses *tableaux?* Il voulait qu'on s'écriât : « Mais voilà un tableau d'Apelle, ou de Zeuxis, ou de Parrhasius! » Une telle façon d'entendre l'éloquence nous paraît aujourd'hui fausse et mesquine. Comment était-elle née dans cette Grèce, mère du grand art? M. Bougot s'est posé la question. « Il faut accuser de cette véritable maladie les trop grands loisirs faits par la domination romaine

Digitized by Google

à la Grèce captive, l'absence de vie politique... Forcée d'abandonner le grand jour de la place publique, l'éloquence ou, si l'on veut, la rhétorique se réfugia dans l'école; puis l'école, fréquentée par l'élite de la société, sortit de ses limites, déborda avec ses rhéteurs et leurs disciples sur le monde oisif... Qu'on se représente les exercices de nos élèves de rhétorique devenant un genre littéraire, nos écrivains les plus distingués ne connaissant point de plus noble occupation que de faire parler Bossuet et Mirabeau, dans telle circonstance de leur vie, nous arriverions bientôt au même point que les sophistes. »

La comparaison est exacte et piquante; mais elle ne doit pas nous amener à des conclusions trop sévères. M. Bougot sent très bien la nature du charme réel qu'ont possédé les sophistes ; mais, comme personne aujourd'hui ne peut plus ressentir ce charme, il me semble qu'on pourrait sans crainte se montrer indulgent envers eux, hésiter du moins à les condamner. Les qualités par où les sophistes enchantaient leurs contemporains sont en effet toutes perdues pour nous.

« C'était une douceur de voix telle qu'elle pût charmer même ceux qui n'entendaient pas le grec, comme beaucoup de Romains ; c'était une telle variété, une telle richesse d'intonations que rien n'y pût être comparé, si ce n'est le gosier du rossignol, la lyre et les flûtes (toutes ces comparaisons sont de Philostrate) ; un débit d'une souveraine aisance ; une action conforme à toutes les règles des rhéteurs, aux traditions du théâtre, noble, digne, au besoin passionnée et savamment violente : c'étaient, dans le discours, l'image nette et frappante, les pensées ingénieuses, les traits brillants, les expressions poétiques, enfin tous les raffinements du rythme oratoire. »

Qui ne voit que tout cela, je le répète, est perdu pour nous? Savons-nous seulement prononcer la langue grecque ? Telle page d'un sophiste nous paraît creuse et boursouflée ; mais l'art, le talent, le charme n'étaient pas dans cette page. Juger les sophistes sur leurs écrits c'est ressembler à un homme qui en lisant quelque plat *libretto*, chanté jadis par Nourrit ou la Malibran, s'indignerait que nos pères aient pu s'enthousiasmer pour ces voix divines. Le sophiste est un chanteur ou un musicien, qui fait son *livret* lui-même ; et la sophistique, entre tous les arts, est celui qui ressemble le plus à la musique. C'est un vaste opéra, dont il ne nous est resté que les paroles, et quelques débris d'une notation devenue pour nous inintelligible.

Ainsi s'explique peut-être un défaut que M. Bougot relève très justement dans les *tableaux* de Philostrate : l'indécision de la critique. « Il n'a point de principes... ; il se laisse conduire, pour ainsi dire, par l'artiste... Il est naturaliste, si le peintre semble sacrifier la beauté à la vérité... Un peintre lui paraît-il ingénieux ? Il fait bon marché de la peinture et donne la préférence à l'esprit. L'esthétique n'est point créée; elle se fait au fur et à mesure des observations. La critique accommode ses théories à chacune de ses nouvelles admirations. »

Digitized by Google

Oserai-je hasarder cette réflexion ? Si Philostrate admire sans relâche les tableaux qu'il est censé contempler, n'est-ce pas un indice que ces tableaux sont son œuvre?

On voit que M. Bougot n'exagère pas l'importance artistique du texte qu'il traduit ; il a su résister au penchant ordinaire des commentateurs. Il n'a nullement grossi le mérite de son auteur ; il affirme seulement l'intérêt très vif de l'ouvrage, et avec raison. D'ailleurs il sent bien que ce que nous y cherchons aujourd'hui n'est pas tout à fait ce que les anciens voulaient y trouver :

« Les anciens ne paraissent pas avoir lu ces descriptions dans le même esprit que nous. Ce qu'ils y cherchaient, c'était la grâce du style, et nous voudrions y trouver des renseignements sur l'art antique. » Il est bien probable que Philostrate connaissait ce goût de ses lecteurs et de ses auditeurs, et qu'il s'efforçait d'y répondre ; aussi, sans nier que ses descriptions soient pour nous des morceaux de critique d'art, j'incline à penser qu'elles étaient surtout aux yeux des anciens des exercices de rhéteur.

A la traduction des *tableaux*, au commentaire, qui éclaircit chaque description surtout par la comparaison du tableau décrit avec tous les monuments analogues de l'art antique, M. Bougot a joint des « notes sur le texte » qui sont comme la justification de son travail de traducteur, et montrent avec quel soin il s'est attaché à bien établir le sens de son auteur. Le mérite n'est pas petit; Philostrate réunit deux sortes d'obscurité, celle des mots et celle des phrases. Il abonde en mots poétiques et en tournures négligées, il est souvent prétentieux dans la familiarité.

Le livre de M. Bougot est illustré : on s'est abstenu de demander à un dessinateur d'exécuter quelques-unes des descriptions de Philostrate ; on a bien fait. Ces sortes de restitutions sont toujours dangereuses ; elles risquaient ici d'être tout à fait vaines, puisque rien n'est moins certain que la réalité de la galerie de Philostrate. M. Bougot, en homme de goût, s'est contenté de joindre à plusieurs des descriptions de Philostrate certaines reproductions de monuments peints ou sculptés, où les mêmes sujets se trouvaient représentés : ainsi *Polyphème et Galatée* (peinture de la maison de Livie), *Héphæstos et le Scamandre* (d'après une miniature d'un manuscrit de l'*Iliade* exécuté au IVe siècle), la *Mort d'Œnomaos* (bas-relief du Louvre). Le plus curieux de ces rapprochements est peut-être celui d'un admirable dessin du Louvre (n° 3887), attribué à Raphaël ou à Jules Romain, avec le sixième tableau de Philostrate, intitulé *les Amours* ; une vingtaine d'enfants nus, ailés ou sans ailes, se poursuivent, se battent, s'embrassent, se livrent à tous les jeux de leur âge, avec une grâce et une vivacité charmantes.

Plusieurs des descriptions du sophiste ont d'ailleurs un agrément exquis. Tel ce portrait de Galatée voguant sur les eaux, sous l'œil jaloux de Polyphème qui la contemple du haut d'un rivage élevé :

« Galatée se joue noblement sur les flots, menant un attelage de quatre dauphins, unis par les mêmes sentiments comme par le même joug,

Digitized by Google

et que dirigent, à l'aide du frein, les filles de Triton, servantes de Galatée, pour prévenir toute incartade de leur part, toute rébellion contre les rênes. Au-dessus de sa tête, elle déploie au souffle du zéphyr une étoffe légère, couleur de pourpre, qui lui donne de l'ombre, sert de voile au char, éclaire son front et sa tête d'un reflet charmant, moins charmant cependant que l'incarnat de ses joues. Ses cheveux ne flottent point au gré du vent; chargés d'eau, ils défient les efforts du zéphyr. Le coude droit est en saillie, et l'avant-bras, d'une éclatante blancheur, s'incline au point que les doigts reposent sur l'épaule délicate de Galatée. Ses bras ont de molles rondeurs. Les seins ont de la fermeté; le genou même a sa grâce; le pied, d'une délicatesse conforme à la beauté de l'ensemble, pose sur la mer et l'effleure, comme pour servir de gouvernail au char. Les yeux sont une merveille; leurs regards, comme perdus dans l'espace, semblent atteindre les dernières limites de la mer. »

Quel peintre dédaignerait de s'inspirer de ce tableau? Raphaël ne s'est-il pas souvenu de cette page charmante dans sa fresque fameuse de la Farnésine?

Nos peintres savent peu le grec; de quoi ils sont bien excusables, car d'autres qui ne sont pas peintres ne le savent ordinairement pas beaucoup davantage. Ils vivent néanmoins dans un commerce continu avec l'antiquité grecque; et, par exemple, la Grèce fournit encore presque exclusivement à notre Ecole des beaux-arts les sujets de ses concours.

Quels services peut rendre à nos jeunes peintres un livre comme celui de Philostrate, écrit, il est vrai, à une époque de décadence, mais par un homme imbu et pénétré de toutes les traditions des grandes époques de l'art, et qui avait sous les yeux l'antiquité encore intacte! En traduisant ce curieux ouvrage, et plus encore en le commentant avec ce sens délicat et sûr qu'il apporte à l'interprétation des œuvres de l'art antique, M. Bougot a bien mérité des artistes et des lettrés.

PETIT DE JULLEVILLE.

Musée préhistorique, par GABRIEL ET ADRIEN DE MORTILLET; album de 100 pl. classées méthodiquement. Chez C. Reinwald, libraire, 15, rue des Saint-Pères. Prix, 30 fr.

L'album dont M. G. de Mortillet et son fils ont commencé la publication, il y a près d'un an, arrive à ses dernières livraisons; on peut, dès lors, jeter un coup d'œil sur l'ensemble, et apprécier la bonne exécution de cette œuvre et son utilité. Les planches, dues au crayon de M. Adrien de Mortillet, représentent les objets avec une exactitude de détails qui n'appartient qu'à un dessinateur très familier avec les antiquités qu'il doit reproduire; elles dénotent chez le jeune artiste une aptitude toute spéciale pour ce genre de travail. Nous ne doutons pas que, sur la vue de ces planches, bien des archéologues, curieux d'illustrer leurs publications, ne mettent cette aptitude à profit.

Dans un album, le texte tient peu de place: M. G. de Mortillet s'est

Digitized by Google

borné à mettre en tête de chaque livraison le tableau d'une classification qui lui est toute personnelle, et suivant laquelle sont distribuées les planches, précédées chacune d'une notice explicative.

Nous n'avons jamais dissimulé à l'auteur de cette classification les critiques qu'elle soulevait, ce n'est pas le lieu d'y revenir ; mais en recommandant le *Musée préhistorique,* dont nous nous plaisons à reconnaître l'utilité pour la vulgarisation de nos antiquités primitives, nous ne pouvons point ne pas faire des réserves sur les systèmes préhistoriques de M. de Mortillet. Nous sommes d'accord avec lui lorsqu'il dit que son Musée pourra servir de guide pour le classement des collections, mais à la condition de substituer aux dénominations plus ou moins correctes du tableau le mot *type,* suivi du nom de la station ou du gisement caractéristique.

Dans les notes explicatives des objets figurés sur les planches, nous retrouvons la qualité essentielle de M. de Mortillet, nous ne parlons que de l'archéologue, celle d'un bon observateur, toujours ingénieux dans ses déterminations.

H.-A. Mazard.

Études grammaticales sur les langues celtiques. Première partie : introduction, phonétique et dérivation bretonnes, par H. d'Arbois de Jubainville, correspondant de l'Institut. Paris, F. Viéweg, 1881.

Un estimable savant, le regretté Emile Morin, avait conçu, il y a une dixaine d'années, le desseiu de vulgariser en France la méthode magistralement développée par Zeuss dans la *Grammatica Celtica.* Son Esquisse comparative des langues néo-celtiques (1), dans laquelle il s'est principalement appliqué à marquer les rapports de l'armoricain avec le cambrien, le cornique et l'hibernique, lui assure l'honneur d'une louable initiative parmi les celtologues français et sera toujours utilement consultée par nos Bretons désireux d'arriver à une connaissance réfléchie de l'idiome provincial auquel ils sont légitimement attachés. Malgré la similitude du titre de son livre avec le précédent, M. d'Arbois de Jubainville vise un objectif différent qu'il prend soin d'indiquer rapidement dès l'abord : « En écrivant les quelques lignes qui suivent, mon but a été surtout de donner, autant qu'il m'était possible, aux érudits français que les étymologies celtiques intéressent, une notion exacte des ressources offertes à leurs recherches par le breton moderne. » Le livre que nous avons la satisfaction d'annoncer s'adresse donc non seulement aux philologues de profession, mais aussi aux archéologues, aux numismatistes, aux épigraphistes et aux ethnologues, qui s'occupent plus ou moins directement des diverses études ressortissant à l'histoire de la grande race celtique.

(1) La première partie servant d'introduction — dialectes britanniques — a seule paru, croyons-nous ; elle a été publiée dans les *Mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine,* t. VII (1870), p. 1-79. Il en existe aussi un tirage à part.

Digitized by Google

A ce propos, une réflexion nous sera permise. D'une manière générale et toute de principe, l'éclat des travaux de Zeuss et de ses disciples les plus éminents, parmi lesquels nous comptons M. d'Arbois de Jubainville, ne doit pas nous faire perdre de vue une considération qui importe au crédit bien compris de la science philologique; c'est que, pour la détermination des étymologies du gaulois, langue que nous ne connaissons guère que par des noms propres et dont la grammaire est encore à l'état de lettre close pour nous, il ne faut attendre de la comparaison des idiomes néo-celtiques que ce qu'elle peut raisonnablement donner, à savoir, des approximations plus ou moins probables. Pour mieux faire comprendre ma pensée, j'assimilerais volontiers cette recherche à la tentative de reconstituer, avec la seule aide des langues romanes, les étymologies ou simplement le sens général d'une inscription romaine que l'on viendrait à découvrir, en se plaçant dans l'hypothèse de l'oubli absolu du latin par la perte de tous les monuments de la latinité classique. Cette épreuve facile et fort instructive porte avec elle son propre critérium, puisqu'on peut à volonté quitter le terrain fictif sur lequel on s'est placé et mesurer l'écart existant entre les résultats ainsi obtenus et ceux que donnerait directement la connaissance du latin. On en conclura, par analogie, le degré de confiance à accorder aux étymologies gauloises, obtenues par un procédé semblable, et l'on restera convaincu que, pour ne négliger aucune ressource dans ces problèmes délicats, il faudra utiliser non seulement les renseignements tirés de la position occupée par le gaulois comme souche des langues néo-celtiques, mais aussi ceux qu'il est permis d'emprunter à ses congénères dans la famille des vieilles langues indo-européennes, grec, latin, sanscrit, etc. Pour être plus éloignés, les liens de la parenté collatérale ont souvent l'avantage d'être moins usés que ceux de la filiation directe après plusieurs degrés de descendance. M. d'Arbois de Jubainville, mieux partagé que quelques-uns de ses devanciers, manie avec une égale habileté ces deux instruments linguistiques différents, mais façonnés l'un et l'autre sur les principes communs aux méthodes comparatives. Ses travaux ont été accueillis avec une faveur tellement méritée, que les érudits ont raison de beaucoup compter sur lui, tout en conservant une légère dose de ce scepticisme salutaire que les celtologues les plus convaincus ne craignent point de professer pour leur science. Sous peine de dépasser la pensée de l'auteur, le lecteur avisé n'enlèvera jamais aux conjectures, même les plus plausibles, leur étiquette d'origine, et résistera à la tentation inconsciente de les classer parmi les vérités formellement acquises.

Ce n'est pas tout; les seules ressources de la philologie, indo-européenne ou néo-celtique, seraient souvent insuffisantes si l'on n'y joignait celles qui forment l'apanage de l'archéologie épigraphique, numismatique ou figurée. En effet, les textes gaulois ne nous sont point parvenus à l'état abstrait; souvent leur signification est en rapport étroit avec la destination, et, subséquemment, avec la forme même et le travail des objets

Digitized by Google

sur lesquels ils sont inscrits, avec les symboles dont ils sont accompagnés; par exemple, on a déjà beaucoup fait pour l'intelligence d'une inscription et l'on peut avec plus de sécurité en entreprendre l'interprétation verbale, quand on a été en état de constater qu'elle est officielle ou publique, plutôt que funéraire, religieuse ou privée, d'après les caractères architectoniques du monument ou la destination apparente de l'objet mobilier qui la porte. Or la connaissance de l'épigraphie gauloise suppose nécessairement celle de l'épigraphie et de l'archéologie gréco-romaines, qui doivent lui servir d'introduction, puisque les Gaulois n'ont exprimé leur pensée sur la pierre, l'argile ou le métal qu'en imitant les procédés techniques des artistes grecs ou romains. Des philologues auxquels ont manqué certaines notions d'archéologie se sont exposés à commettre des erreurs burlesques. Pictet a plaisamment relevé la méprise d'un auteur qui, s'étant donné la tâche d'expliquer la fameuse inscription DOIROS SEGOMARI IEVRV ALISANV, en faisait la dédicace d'un tombeau dans lequel *Doiros, fils de Segomaros, aurait été enseveli par Alisanus.* Or le monument est une patère de bronze. Naguère encore un éminent celtiste étranger, lisant le mot ENCINA à côté de la gravure d'une statuette gauloise, le prenait pour le nom d'une divinité dont il donnait doctement l'étymologie, sans s'apercevoir que c'était la signature du dessinateur; et ce qu'il y a de plus piquant, c'est que le même étymologiste avait imprimé quelque part ce conseil, à l'adresse des philologues français : « .... docti viri duo ostenderunt quid gentis Gallicanae homines profecturi fuerint, si tandem aliquando litterarum studiis Germanos æmulari mallent quam malis artibus impugnare et aspergere sanie, imbuti invidia insana ».

Par contre, M. Mommsen a donné, par ses beaux travaux sur les dialectes italiques du nord et du midi, la mesure de ce que peut produire l'alliance de l'épigraphie et de la philologie. Pictet lui-même a été obligé de refaire de fond en comble son premier essai sur les inscriptions gauloises quand, huit ans après, il se sentit en possession de renseignements épigraphiques plus exacts sur ces monuments, en même temps qu'il comprenait mieux le parti à tirer de la philologie néo-celtique.

En résumé, la question gauloise se trouve dans des conditions à ne point relever exclusivement de la philologie pure; au préalable, elle se réclame de l'archéologie épigraphique et figurée, avec laquelle tout celtologue doit être familiarisé tout autant qu'avec les saines doctrines étymologiques.

Ceci dit, il est temps de faire connaître le plan adopté dans les « Etudes grammaticales »; pour s'en faire une idée sommaire, il suffira de parcourir la table des matières, ou le *conspectus operis*, suivant le terme consacré par les latinistes allemands. Nous le reproduisons ici :

PRÉFACE.

INDEX. 1° Lettres primitives du breton; 2° lettres modernes du breton.

INTRODUCTION. Chapitre Ier. Notions générales et exemples de phonétique

Digitized by Google

celtique : § 1, le gaulois MAGALOS (1); § 2, l'adjectif gaulois MAROS § 3, le suffixe gaulois ACO-S; § 4, les dentales spirantes en breton. — Chap. II. Les lettres primitives du breton par ordre alphabétique. — Chap. III. Les consonnes initiales muables en breton. — Chap. IV. Chute du *p* indo-européen en celtique. — Chap. V. Les explosives celtiques comparées à celles des langues voisines, *latin*, *grec*, *langues germaniques*, langues slavo-lettiques. — Chap. VI. Les suffixes bretons dans l'ordre alphabétique des sons primitifs.

Premier mémoire. Origine des voyelles et des consonnes du breton moderne de France (dialecte de Léon) dans l'ordre méthodique des sons actuels : Chap. Ier. *Voyelles simples* (a, e, eu, o, ou, iu). — Chap. II. *Diphtongues* (ae, ao, aou, ea, ei, eo, oe, iou, oa, oua, oué, ui). — Chap. III. *Gutturales* (k, g, gou, gw, c'h, c'ho, chou, h). — Chap. IV. *Linguales* (j, ch français, r, l). — Chap. V. *Palatale* (i *consonne*). — Chap. VI. *Dentales* (t, d, s, z, n). — Chap. VII. *Labiales* (p, b, f, v, nv, m).

Deuxième mémoire. Les suffixes nominaux du breton moderne de France (dialecte de Léon) dans l'ordre alphabétique des sons actuels.

Un avertissement placé en regard du titre prévient le lecteur que les deux derniers mémoires sont extraits du quatrième volume des *Mémoires de la Société de linguistique de Paris*, sorti des presses de l'imprimerie Nationale; cette circonstance rend compte d'un changement qu'on remarque dans le cours de la pagination. Un autre mémoire, intitulé « Les lettres P et QU dans les langues celtiques », a paru depuis lors dans le fascicule publié récemment par la même Société; nous espérons que M. d'Arbois de Jubainville le fera également tirer à part pour l'incorporer dans le volume subséquent de ses « Etudes grammaticales ».

Parmi les pages qui nous ont le plus vivement intéressé, nous mentionnerons celles où l'auteur expose l'histoire des mots *magalos* et *maros*, dans une période s'étendant, sans discontinuité, depuis le IIIe siècle antérieur à notre ère jusqu'à nos jours. De nombreux exemples, excellemment choisis, montrent comment *magalos*, l'exact équivalent du grec μέγαλος, est devenu successivement *magilos*, *maglus*, *mail*, *mael* et enfin *mel*, reconnaissable dans les noms de lieu bretons Ploermel et Kermel.

M. d'Arbois de Jubainville s'est aussi servi avec bonheur de la forme grecque collatérale μέγαρον (latin *magnum*) pour restituer une forme gauloise théorique *magaros**, d'où il déduit, par contraction, *maros*, et subséquemment, *morus*, *mor*, *mur* et enfin *meur* : exemple, *Ploemeur*. Chemin faisant, il démontre la chute du *g* entre deux voyelles, par l'exemple de *bogios*, deuxième élément de *Tolistobogii*, *Vercombogius*, transformé en *Boius*, nom ethnique. Cette démonstration aurait été encore plus complète par la mention du nom *Boïio-rix*, dans lequel le double *ii* marque la transition évidente entre *gi* et *i* contracté.

(1) Pourquoi ne pas dire « l'adjectif gaulois MAGALOS », comme immédiatement après « l'adjectif MAROS » ?

Digitized by Google

Nous désirons aussi appeler l'attention sur la théorie originale et ingénieuse du Ð, ou *d barré*. Tous les philologues s'étaient accordés jusqu'à présent à le regarder comme une dentale aspirée spéciale au gaulois, et approximativement imitée dans la transcription romaine par les groupes *ss*, *dd*, *ds*, *sd*, *th*, ou par un caractère semblable au thêta grec, θ. Zeuss croyait même qu'elle correspondait à ce thêta, ou au *th* anglais, et qu'elle avait dégénéré en *s* par un changement analogue à celui de θεός en σιός (dial. laconien), ou de l'anglo-saxon *hath* en anglais moderne *has*. M. d'Arbois de Jubainville admet que le Ð ait pu avoir un son approchant du *th* anglais ou du θ grec, mais il conteste qu'il ait eu la même valeur étymologique, parce que le *th* anglais ou germanique correspond étymologiquement au *t* celtique et le θ grec au *d* celtique. Pour lui, ce son provient de divers couples consonnants plus ou moins difficiles à articuler, tantôt *dt* ou *st*, tantôt *ts* ou *ds*, tantôt enfin *dc*. Cette conjecture est peut-être fondée ; mais elle ne laisse pas que de surprendre, quand on voit tous les autres idiomes résoudre la même difficulté par l'assimilation de l'une des consonnes à l'autre dans chaque couple, procédé incontestablement plus commode et moins artificiel que la création d'un phonème nouveau, pour lequel il a fallu en outre inventer un signe spécial de notation. Puisque l'occasion s'en présente, je fais observer qu'il serait utile d'abandonner dès à présent la dénomination de *d barré* qui devient absolument inexacte et impropre dès que la notation du même son se fait au moyen d'un signe circulaire traversé par une barre horizontale, en forme de *thêta*. Il y aurait avantage à l'appeler d'un nom proprement *alphabétique*, tel que *dhêta*, qui donne idée tout à la fois de sa valeur phonique et de la double forme graphique sous laquelle on le rencontre.

Voici maintenant quelques remarques sur des points de détail que nous avons à relever.

Page 6*. — Le prénom *Quintus* ne s'abrège jamais en *Qu*; la seule abréviation autorisée par les textes antiques est *Q*.

Page 7*. — Au lieu de MOECTIMARVS, transcription fautive de Bouche et de Herzog, il faut MOCETIMARVS, conformément à la lecture de Soléry, le seul qui ait vu l'inscription contenant ce nom et dont M. Charles Joret a eu l'obligeance de collationner pour moi le manuscrit à la bibliothèque d'Aix. MOCETIMARVS, ou peut-être mieux MOGETIMARVS, est à comparer avec le nom de divinité DINOMOGETIMARVS et le nom d'homme MOGITMARVS.

Page 10*. — Le nom galate *Smertomara* aurait dû être orthographié *Zmertomara*, avec un *z* initial, comme l'indique Spon dans ses *Miscellanea* (1) ; de toutes manières, il eût été préférable de consulter et de citer le recueil de notre illustre antiquaire lyonnais, qui le premier a fait connaître ce nom, plutôt que les compilations de savants étrangers qui l'ont

(1) *Misc. erud. antiq.*, p. 350, n° LXXXVI : « Smyrnae, figura stans cum serpente circa columnam ; ex Gallandii schedis. »

Digitized by Google

copié en le modifiant. Il y avait en outre une observation intéressante à faire sur la quantité de la syllabe *ma* dans l'élément *mara*, féminin de *maros*, qui forme précisément le sujet discuté dans ce chapitre. En effet, contrairement aux conclusions de l'auteur, les convenances prosodiques obligent à faire cette syllabe brève dans le vers pentamètre de l'inscription de Smyrne :

ΖΜΕΡΤΟΜΑΡΑΙ ΣΤΥΓΕΡΟΝ ΜΑΤΡΙ ΛΕΛΟΙΠΕ ΓΟΟΝ,

comme dans le vers hexamètre de Properce :

Virdumari ; genus hic Rheno jactabat ab ipso,

tandis que dans les noms [*Ate*]POMARI (inscr. d'Orléans) et VIRDOMARVS (inscr. de Salone), le A est surmonté de l'*apex*, signe épigraphique de la longueur vocale, improprement appelé *accent*.

L'argument tiré de la position de l'accent tonique sur le premier *alpha* dans Χιομάρα ne prouve rien pour la longueur de la syllabe μα puisqu'on trouve, d'autre part, Ἀτεπόμαρος, ainsi accentué par Plutarque et par le Pseudoplutarque mentionnant deux personnages différents qui ont porté ce même nom.

Page 75*. — Au lieu de *Samarobriva*, avec un *o* médial, orthographe douteuse des manuscrits, il faut *Samarabriva*, forme officielle et authentique gravée sur la fameuse colonne milliaire de Tongres.

Pages 77*, 93*, 94* et 115*. — Au lieu de *Pennoo-vindos*, avec un double *oo*, il faut *Penno-vindos*, seule manière de transcrire correctement le nom Πεννο-ουινδος donné par la légende monétaire ΠΕΝΝΟΟΥΙΝΔΟC (*sic*), dans laquelle la diphthongue OY correspond à un *V* latin.

Page 89*. — Le nom d'homme NEPTACVS n'est rien moins que sûr ; car, outre que la vérification en est devenue impossible par la perte de l'inscription de Bordeaux qui l'aurait contenu et dont une seule copie nous est parvenue, on y trouve, dans une autre ligne, le mot NEPITACI, qui est évidemment une variante du même nom. Il est à croire que la véritable lecture était NERTACVS, comme sur une inscription de La Souterraine ; mais, par une fatalité singulière, ce dernier monument, sans être littéralement perdu, n'en échappe pas moins à la vérification ; après sa découverte, il fut masqué dans une construction d'où il faudrait aujourd'hui le dégager. En conséquence, le passage consacré par M. d'Arbois de Jubainville au soi-disant *Neptacus*, à propos du groupe phonique *pt*, doit être supprimé en entier.

Page 54*. — Suivant M. d'A. de J. le F est une lettre latine étrangère au gaulois. Zeuss, plus réservé, s'était borné à dire : « In vetustis nominibus gallicis sine dubio extat aspirata Φ, F (PH), quamvis de ejus origine nihil constet » (*Gramm. celt.*, IIe éd., p. 76) ; suit une liste de quelques noms contenant un F, dont quelques-uns sont incontestablement gaulois. A ces exemples nous pouvons ajouter ceux que fournissent des monu-

Digitized by Google

ments d'une irrécusable autorité ; sur des monnaies gauloises, on lit **MAVFENNOS** ; **FABIARI** ; **IFELITOVESI** ; sur une inscription, **FREIOVERVS**, mot dont la celticité se démontre par sa formation identique à celle de **DVMNOVEROS**, légende monétaire gauloise. Comment concilier ces données formelles avec la négation énoncée en termes si absolus par notre auteur?

Page 112*. — C'est par suite d'une simple inadvertance que *Iovencos*, forme hypothétique plus ancienne de *iaou-ank*, se trouve coupé en *io-vencos** ; il faut lire *iov-encos**.

Page 66*. — Le breton *ao-trou* paraît bien correspondre à une forme théorique *al-travu** dans laquelle la racine *al* signifie « nourrir » ; mais l'auteur aurait dû expliquer comment cette même racine *al*, devenue *ao*, peut d'autre part devenir *i* dans le mot *i-tron* = *al-travonis**.

Page 29*. — Il s'agit ici d'une interprétation archéologique sur laquelle je me trouve en désaccord avec M. d'Arbois de Jubainville. Le taureau sculpté sur l'un des autels gallo-romains du musée de Cluny est qualifié par lui de divin. Je crois que c'est à tort. Le taureau est revêtu d'un *dorsuale*, espèce de large sangle sous-ventrière avec extrémités traînantes, dont on parait la victime menée au sacrifice. Ce détail d'accoutrement, qui jusqu'à présent a été méconnu, enlève à l'animal le caractère mythologique qu'on s'est plu à lui attribuer conjecturalement. Je ne vois en lui qu'un vulgaire taureau de sacrifice. L'explication de cette particularité archéologique est d'une grande importance, d'autant mieux qu'elle concorde avec la constatation des signes de ponctuation qui empêchent de lire l'inscription

TARVOS-TRI-GARANVS

comme s'il y avait *trigaranus* en un seul mot, dont on a voulu faire le surnom du taureau en question, en le traduisant par « *pourvu de* » ou « *porteur de trois grues* ». En réalité, ces trois échassiers ne sont pas perchés sur le taureau, pas plus que les arbres, qui décorent cette scène ne sont plantés dans la croupe. Leur taille microscopique prouve qu'ils sont dans le lointain paysage qui forme le fond du tableau. Ainsi s'évanouit la fable du taureau *Trois-Grues*, fantastiquement échafaudée sur la méconnaissance d'un détail de perspective ; *garanus* est ici un nominatif pluriel de la quatrième déclinaison pour *garanu(e)s*, comme *manus* = *manu(e)s* ; l'inscription se lit alors ainsi : « un taureau ; trois grues ». C'est ce que j'ai essayé de démontrer ailleurs avec plus de développements (1).

Page 15*. — Le chapitre relatif à la quantité syllabique du suffixe *aco-s* fournit matière à des remarques qui exigent quelques développements. L'auteur adopte d'emblée l'opinion de Zeuss qui, se fondant sur ce que

(1) *Remarques sur les inscriptions antiques de Paris*, p. 26 ; cf. *Bulletin épigraphique de la Gaule*, 1881, p. 68.

Digitized by Google

des poètes font *a* long dans *Benācus*, *Antonnācensis*, — à quoi il aurait pu ajouter comme troisième exemple le *Avitācum* de Sidoine Apollinaire, — en avait conclu que l'*a* du suffixe *aco* est toujours long dans les noms d'homme comme *Dumnacus*, *Valetiacus*, *Divitiacus*, et dans les noms de lieu comme *Moguntiacum*, *Gesoriacum*. Or il arrive que le contraire se présente le plus souvent, et qu'il n'en a été tenu aucun compte : *Bedriāci* (Juvénal), *Mattiācas* (Martial), *Lucaniāco* (Ausone), *Pauliācus* (id.), *Cartiāci* (Fortunat), *Nantiācum* (id.), *Parisiāci* (id.), *Praemiācum* (id.). En présence de ces contradictions, la question ne peut être tranchée par des renseignements demandés aux seuls poètes, puisqu'on ne sait si les convenances prosodiques n'ont pas obligé les uns à faire de *a* long une brève, ou les autres, de *a* bref une longue. Heureusement l'épigraphie fournit encore ici le moyen de sortir d'embarras, exactement comme dans le cas de VIRDOMARVS et de [*Ate*]POMARI, exemples épigraphiques, décisifs contre *Virdumari* et ZMEPTOMAPAI, tirés de textes métriques. J'ai la bonne fortune de pouvoir signaler à M. d'Arbois de Jubainville une inscription du musée de Nimes sur laquelle on lit TOGIĀCIAE, avec un apex sur le premier . On en conclura, cette fois en connaissance de cause, que l'*a* du suffixe *aco-s* est long dans le cognomen TOGIACVS (inscr. de Narbonne), duquel le nomen gentilicium *Togiācia* est dérivé. Des inscriptions donnent aussi, les unes AVIDIACVS, les autres AVIDIACCVS, AVIDIACCA, formes dans lesquelles le *c* redoublé paraît évidemment destiné à remplir un office analogue à celui de l'apex.

Il est bon de rappeler qu'à proprement parler il n'y a pas de suffixe *aco-s*, mais un suffixe *co-s* s'attachant à des thèmes terminés par un *a*, comme à des thèmes terminés par toute autre voyelle, *Ture-cu-m*, *Are-mori-cu-s*, *Tribo-cu-s*, *Sparu-cu-s*, *Breu-cu-s*, *Alau-cu-s*. La coupe analytique des noms en *acus* donnera donc, non pas *Ben-acus*, *Car-iacus*, mais [Ben]a-cu-(s), [Car-i]a-cu-(s), avec des tirets pour séparer les suffixes, des crochets pour loger le thème moins toutefois la finale thématique, une parenthèse pour enfermer la désinence casuelle. Par là, on voit nettement que l'*a* de *aco-s* est indépendant du suffixe final, et peut être long ou bref suivant la formation du thème. On expliquerait ainsi les contradictions apparentes des poètes, sans les taxer de licences prosodiques.

Cet *a*, soudé au suffixe suivant par un long usage, a fini par constituer avec lui un suffixe artificiel *aco-s*; il est même arrivé que ce pseudo-suffixe a perdu sa signification grammaticale abstraite, pour prendre le sens concret d'un véritable thème; cela est prouvé par l'exemple de l'adjectif *Lucaniacus*, regardé par Ausone comme un composé à deux termes, dans lequel *acus* lui paraissait signifier quelque chose comme « domaine rural » pouvoir être séparé de son déterminatif; témoin le vers pentamètre

Villa Lucani -mox potieris -aco.

La tmèse de *Lucani-aco* est plus hardie que celle de *Septem-trioni* dans vers de Virgile

Digitized by Google

Talis Hyperboreo Septem-subjecta-Trioni.

Je n'hésite point à présenter ces diverses remarques à M. d'Arbois de Jubainville, parce que notre confraternité amicale me permet de le faire avec la certitude d'un accueil cordial, et qu'il aura d'ailleurs, dans la suite de ses belles études, l'occasion de revenir sur les points que j'ai eu la curiosité d'examiner plus particulièrement. En effet, dans ce livre où l'on a tant à apprendre, l'un des plus grands mérites est qu'il incite fortement à des recherches personnelles; il contribuera certainement au progrès de la science tant par son apport intrinsèque que par les travaux que suscitera sa lecture. Je n'en dirai donc plus qu'un mot : à mon sens, c'est l'œuvre la plus marquante de la celtologie française depuis l'apparition du fameux mémoire d'Adolphe Pictet (1), qui obligea Bopp à faire entrer le groupe des langues celtiques dans le concert de la famille indo-européenne, quand il publia la deuxième édition de sa *Grammaire comparée* (2).

Au moment de terminer cet article, nous apprenons une nouvelle qui est trop en rapport avec notre sujet pour n'être pas communiquée ici même à nos lecteurs. M. d'Arbois de Jubainville vient d'être nommé titulaire d'une chaire de langues celtiques créée au Collège de France. C'est le plus haut encouragement que l'Etat puisse donner à la culture d'une science.

ROBERT MOWAT.

Cinq inscriptions de Lectoure, par P. CH. ROBERT, membre de l'Institut. Paris, Picard, 1881 (extrait du t. II des *Mélanges d'archéologie*).

Chaque fois qu'on lit un mémoire de numismatique ou d'épigraphie écrit par M. Ch. Robert on est sûr d'y trouver des éclaircissements nouveaux, des renseignements réunis avec soin et présentés toujours avec la clarté, la méthode et la précision qui sont les moindres mérites du savant auteur. M. Ch. Robert a pris l'habitude de reproduire en fac-similé les pierres dont il interprète les inscriptions. C'est une habitude excellente et dont on ne saurait trop le louer et le remercier. Elle a porté déjà des fruits pour les inscriptions de Bordeaux, puisque c'est grâce au dessin de la pierre de Gordien l'Ancien, donné par lui, que des idées nouvelles ont pu être émises au sujet de cet important monument. Sur les cinq inscriptions de Lectoure publiées dans ce travail, trois sont mutilées; il était donc tout à fait nécessaire de les présenter au public sous la forme d'un fac-similé. M. Eugène Camoreyt, conservateur du musée de Lectoure, est l'auteur des dessins intercalés dans le texte de ce mémoire.

La première inscription, inexactement donnée par Barry (3) et M. Allmer (4), est doctement rétablie par M. Ch. Robert. Sa conjecture sur le

(1) *De l'affinité des langues celtiques avec le sanscrit*, 1837.

(2) La première édition parut en 1833, la deuxième en 1857; celle-ci a été rendue classique par la traduction française de M. Bréal, qui en a fait, pour ainsi dire, une édition troisième et définitive.

(3) *Bulletin de la Soc. arch. du Midi de la Fr.*, 1878, p. 13.

(4) *Revue épigraphique du Midi de la Fr.*, p. 36, n° 50.

Digitized by Google

cognomen *pa*ELORVS est fort ingénieuse ; mais pour la fin du texte, je préfère chercher dans les lettres CL le commencement du cognomen de *sa*TVRNIVS. Ce cognomen pouvait être CL*emens* ou CL*itus* (1). Ce Saturnius était probablement le mari de *bae*BIA ou *vi*BIA MONITA.

La seconde inscription est précieuse. C'est une dédicace DIVAE FAVSTINAE que M. Ch. Robert rapproche de celle qui fut élevée à la même impératrice par les habitants d'Arles et qui a été retrouvée à Rome en 1562. Cette dédicace de Lectoure a été déjà publiée par M. Jules de Laurière (2).

La borne milliaire de Constance Chlore présente une particularité fort intéressante. Sur la colonne, du côté opposé à l'inscription, on voit un P isolé, plus grand que les autres caractères. Je crois bien que ce P, dont la forme, meilleure que celle des autres lettres, indique une époque plus élevée que le IVe siècle, doit être le reste d'une inscription antérieure. Quand Constance Chlore fit réparer la route, au lieu de faire la dépense d'un nouveau milliaire, on se contenta sans doute de retourner celui qui était encore en place et on grava au revers l'inscription en l'honneur de cet empereur. De l'inscription primitive disparue ou martelée, il ne reste que ce P. On connaît d'autres exemples de milliaires ainsi retournés.

La quatrième inscription est l'épitaphe de *T(itus) Aelius Leo*, qualifié *procurator Augustorum*. C'était un *procurator patrimonii*, c'est-à-dire un administrateur des revenus de l'empereur. S'il s'agissait d'un procurateur de province, le nom de la province serait indiqué et l'épitaphe contiendrait un cursus honorum plus développé. En outre, ce personnage, qui exerçait ses fonctions du temps de Marc-Aurèle et de Lucius Vérus, était un affranchi de l'empereur Antonin, ce qui est encore une raison pour le rattacher à l'administration du domaine privé impérial. Le texte est donc contemporain de la dédicace *Divae Faustinae*, et peut-être cette dédicace elle-même a été élevée par des fermiers ou des employés dépendant du bureau des domaines impériaux dont Titus Aelius Léo avait la direction.

La dernière inscription publiée par M. Ch. Robert contient le nom de *Titulinus*, qui se retrouve dans un texte récemment découvert à Eauze (Gers) (3).

Ant. Héron de Villefosse.

(1) *C. I. L.*, t. VI, n° 1006.
(2) *Bulletin de la Société des antiquaires de Fr.*, 1879, p. 272.
(3) *Ibid.*, 1881, p. 93.

Paris. — Typ. Pillet et Dumoulin, 5, rue des Grands-Augustins.

Digitized by Google

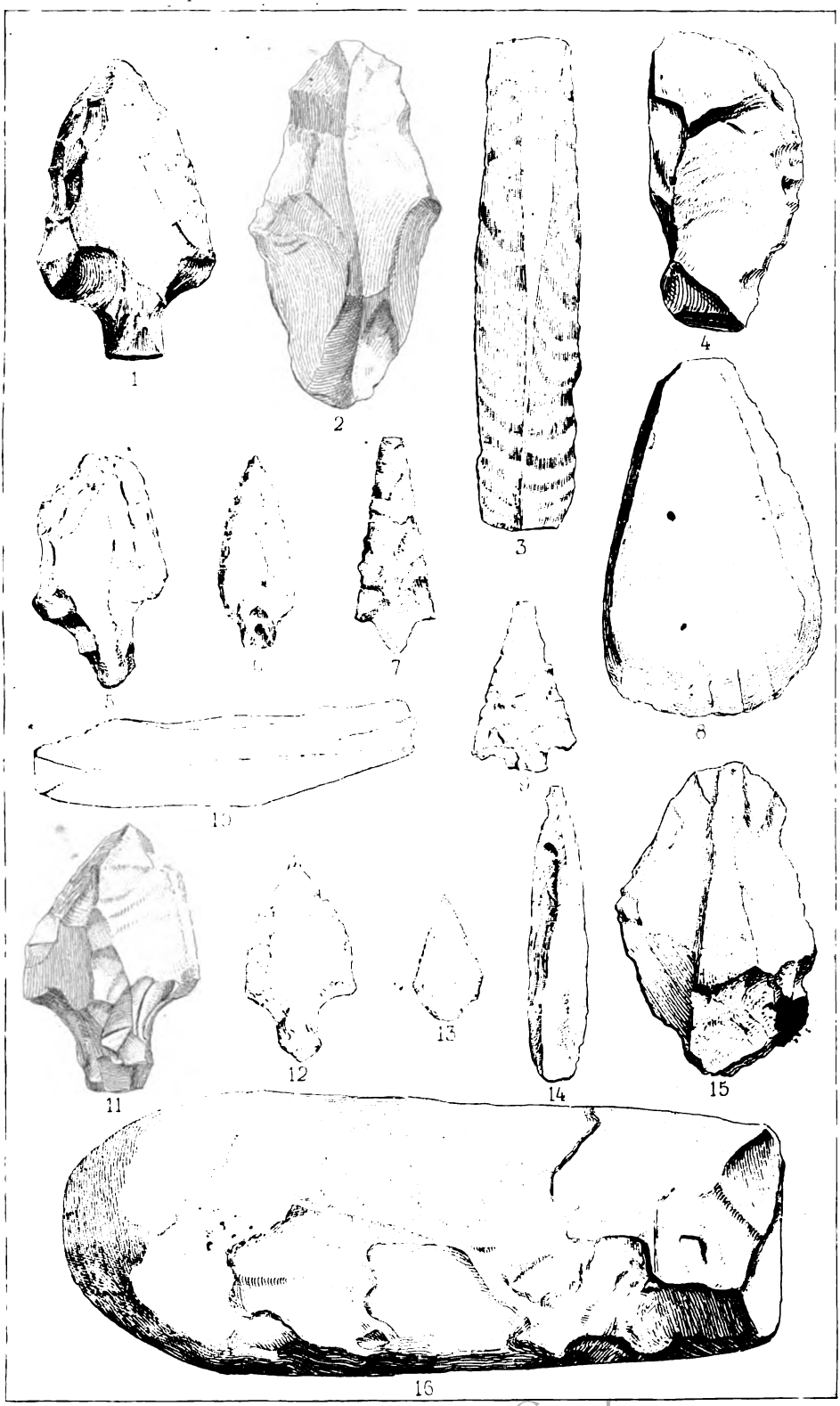

SILEX DU SAHARA

Digitized by Google

Digitized by Google

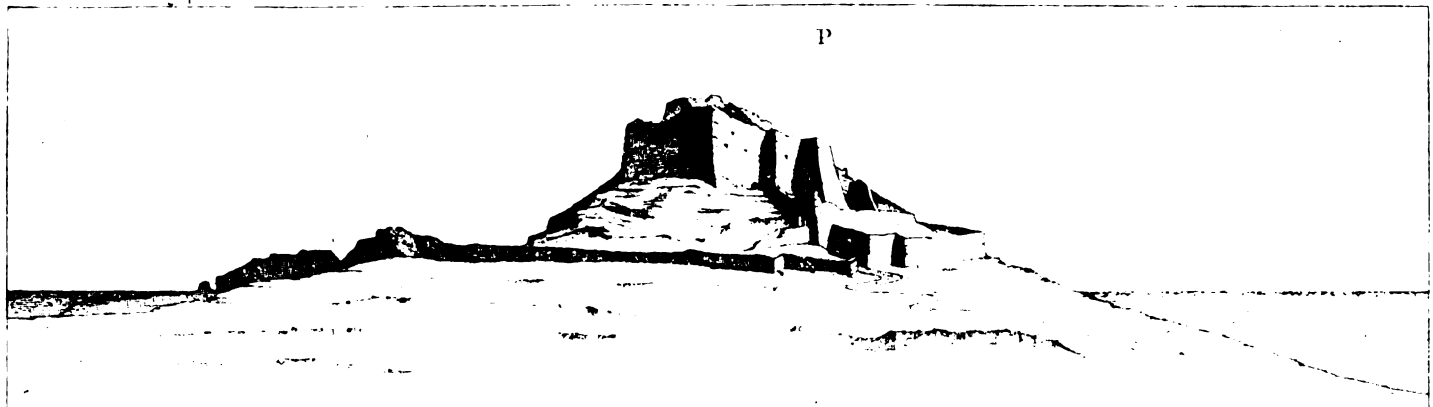

1. FORTERESSE D'EL GOLÉAH.

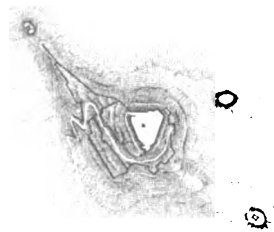

2. Plan d'El Goléah.
$\frac{1}{10.000}$

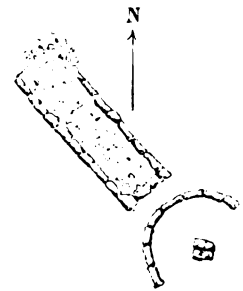

4.

3. Forteresse de Sidi-Mennâ.
$\frac{1}{10.000}$

MONUMENTS DU SAHARA.

Gravé et imprimé par Erhard, 12 rue Duguay Trouin, Paris.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

BAS-RELIEF EN MARBRE
Musée de Naples

Digitized by Google

Digitized by Google

1

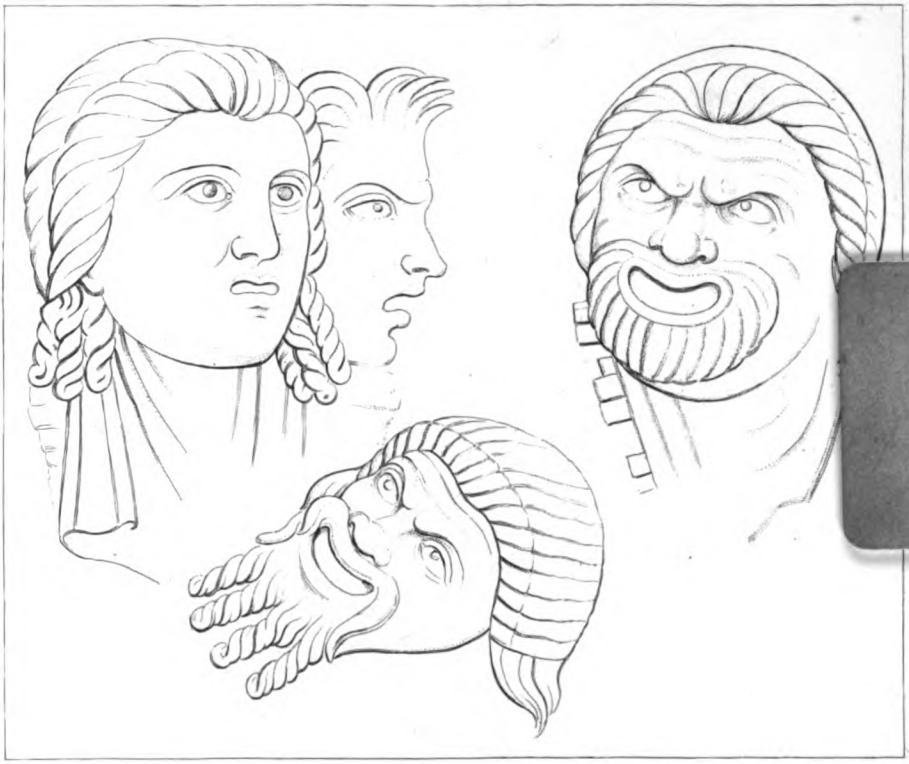

2

RELIEFS EN MARBRE
Musée de Naples.

Digitized by Google

Digitized by Google

1

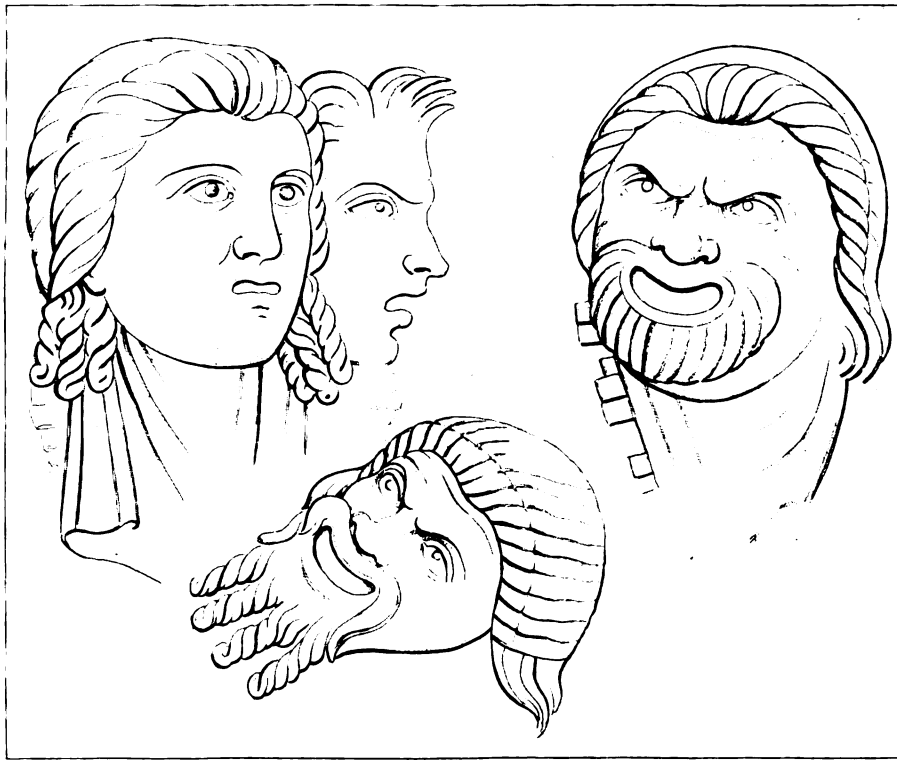

2

BAS-RELIEFS EN MARBRE
Musée de Naples

Digitized by Google

Digitized by Google

1

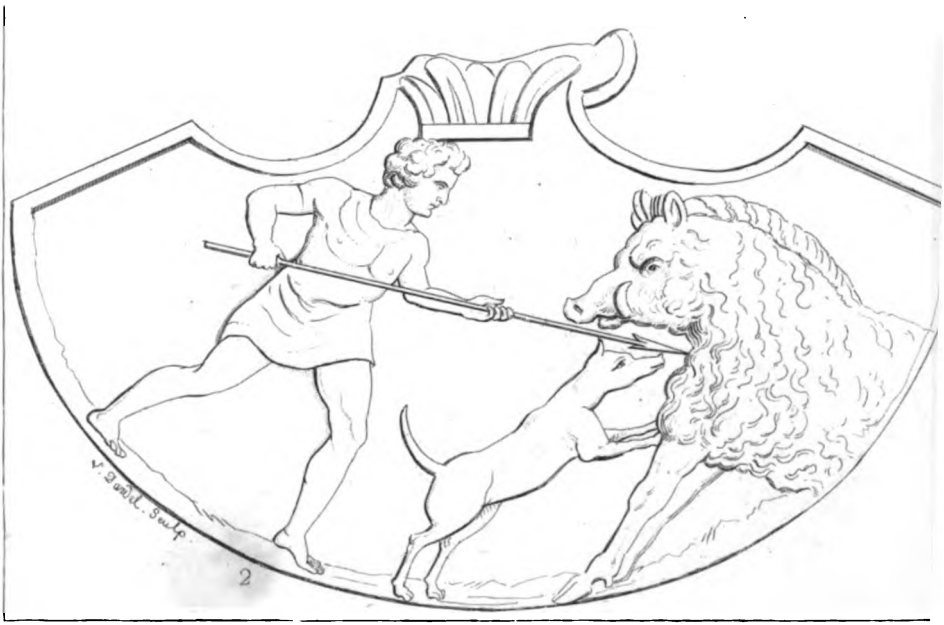

2

BAS RELIEFS EN MARBRE.
Musée de Naples.

Digitized by Google

Digitized by Google

1

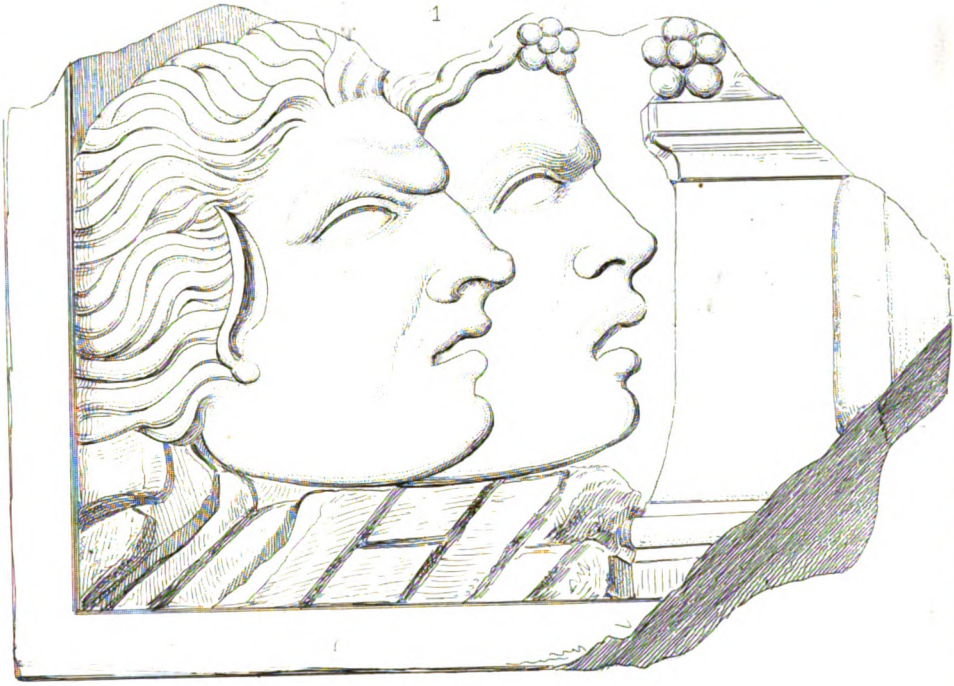

2

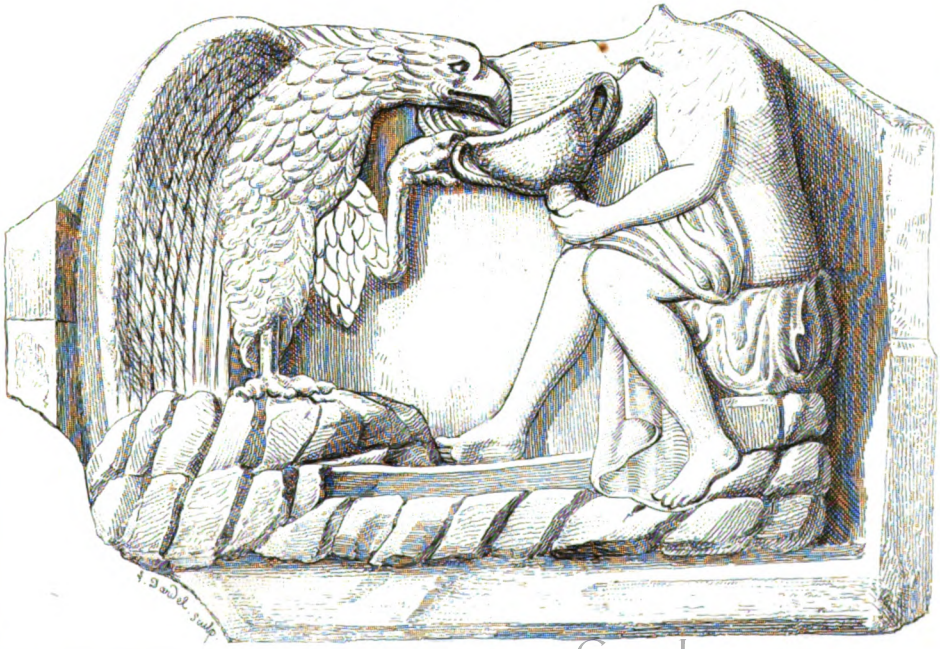

Digitized by Google

BAS RELIEFS EN MARBRE

Digitized by Google

BAS RELIEFS EN MARBRE

Digitized by Google

Digitized by Google

Heliog. Dujardin

ANTIQUITÉS CHALDÉENNES

Imp. Eudes

Digitized by Google

Digitized by Google

1

BAS RELIEFS D'ADAM-CLISSI
(Dobrudja)

Digitized by Google

Digitized by Google

2

BAS RELIEFS D'ADAM-CLISSI
(Dobrudja)

Digitized by Google

Digitized by Google

3

BAS RELIEFS D'ADAM-CLISSI
(Dobrudja)

Digitized by Google

Digitized by Google

4

BAS RELIEFS D'ADAM CLISSI
(Dobrudja)

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

LIVRAISON DE JUILLET

I. — Notes sur quelques monuments archéologiques du Sahara, par M. le docteur H. Weisgerber 1

II. — Inscription de Chemtou (Simittu), Tunisie, par M. A. L. Delattre (deuxième article) 19

III. — Examen de matériaux provenant des forts vitrifiés de Craig Phadrick, près Inverness (Écosse), et de Hartmannswillerkopf (Haute-Alsace), par M. Daubrée 36

IV. — Liste critique et descriptive des monuments mégalithiques du département de la Creuse, par M. de Cessac 41

V. — Découvertes de Chaldée 56

Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions (mois de juin) 58

Nouvelles archéologiques 59

Bibliographie 63

Planches XII. — Silex du Sahara.

XIII. — Monuments du Sahara.

LIVRAISON D'AOUT

I. — La date de la basilique de Nîmes, par M. E Desjardins 65

II. — Traité des pneumatiques de Philon de Byzance, par M. A. de Rochas (deuxième article) 74

III. — Monnaies et bulles inédites de l'empereur Focas (Lettre à M. Gustave Schlumberger), par M. Al. Sorlin Dorigny 86

IV. — Boucliers décoratifs du musée de Naples, par M. Maurice Albert 92

V. — Liste critique et descriptive de monuments mégalithiques du département de la Creuse, par M. de Cessac (deuxième article.) 100

Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions (mois de juillet). 120

Nouvelles archéologiques et correspondance 122

Bibliographie 125

Planches XIV. — Inscription de la basilique de Nîmes.

XV-XVI. — Bas-reliefs en marbre (musée de Naples).

Digitized by Google

LIVRAISON DE SEPTEMBRE

I. — Boucliers décoratifs du musée de Naples, par M. Maurice-Albert (deuxième article) 129
II. — Les inscriptions militaires d'Amiens, par M. Robert Mowat 138
III. — L'inscription d'Eshmoun-Azar, par M. Ch. Bruston 148
IV. — La Citania de Briteiros, par M. Henri Martin 160
V. — Liste critique et descriptive des monuments mégalithiques du département de la Creuse, par M. de Cessac (troisième article) 165
Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions (mois d'août) 177
Nouvelles archéologiques et correspondance 179
Bibliographie 187
Planche XVII. — Bas-reliefs en marbre (musée de Naples).

LIVRAISON D'OCTOBRE

I. — Boucliers décoratifs du musée de Naples, par M. Maurice-Albert (troisième article) 193
II. — Coup d'œil sur les monuments antiques de la Dobrudja, par M. Michel C. Soutzo 204
III. — L'inscription d'Eshmoun-Azar, par M. Ch. Bruston (deuxième article) 216
IV. — L'exposition de la cour Caulaincourt, par MM. Philippe Berger, Edmond Le Blant, R. Mowat et R. Cagnat 227
Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions (mois de septembre) 249
Nouvelles archéologiques et correspondance 251
Planches XVIII-XIX. — Bas-reliefs en marbre (musée de Nîmes).

LIVRAISON DE NOVEMBRE

I. — Les fouilles de Chaldée (communication d'une lettre de M. de Sarzec), par M. Léon Heuzey 257
II. — Boucliers décoratifs du musée de Naples, par M. Maurice-Albert (quatrième article) 274
III. — Coup d'œil sur les monuments antiques de la Dobrudja, par M. Michel C. Soutzo (deuxième article) 287
Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions (mois d'octobre) ... 305
Nouvelles archéologiques 307
Bibliographie 313
Planches XX. — Antiquités chaldéennes.
XXI-XXII. — Bas-reliefs d'Adam-Clissi.

LIVRAISON DE DÉCEMBRE

I. — Dédale ou l'Artémis de Délos, par M. Charles Waldstein 321
II. — Le droit du roi dans l'épopée irlandaise, par M. d'Arbois de Jubainville 331

Digitized by Google

III. — Découvertes de haches en plomb, par M. Pitre de Lisle..... 335
IV. — Réflexions sur une note de M. Mommsen relative à une inscription d'Amiens, par M. Robert Mowat..... 344
V. — Un texte inédit d'actes de martyres du IIIe siècle, par M. B. Aubé.. 348
VI. — Les explorations de l'Institut archéologique d'Amérique au Mexique et à Assos, par M. Thomas W. Ludlow..... 361
Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions (mois de novembre) 364
Nouvelles archéologiques..... 365
Bibliographie..... 369
Planches XXIII-XXIV. — Bas-reliefs d'Adam-Clissi.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE ALPHABÉTIQUE

PAR NOMS D'AUTEURS

***. — Découvertes en Chaldée, p. 56-57 (juillet).

A. A. — Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions, mois d'août, p. 177-178 (septembre).

A. B. — Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions, mois de juin, p. 58 (juillet); — mois de juillet, p. 120-121 (août); — mois de septembre, p. 249-250 (octobre).

A. B.-L. — Histoire de l'art dans l'antiquité, par M. Georges Perrot, p. 187-192 (Bibl.).

Andrews (James). — Camps préhistoriques près Menton, p. 365-366 (Nouv. et corr.).

Arbois de Jubainville (H. d'). — Le droit du roi dans l'épopée irlandaise, p. 331-334 (décembre).

Arbois de Jubainville (H. d'). — Etudes grammaticales sur les langues celtiques, p. 375-383 (Bibl. par M. Robert Mowat).

Aubé (B.). — Un texte inédit d'actes de martyres du IIIe siècle, p. 348-360 (décembre).

Barclay Head. — Synopsis of the contents of the British Museum, p. 319-320 (Bibl. par M. G. Perrot).

Bougot (A.). — Philostrate l'Ancien, p. 369-374 (Bibl. par M. Petit de Julleville).

Bruston (Ch.). — L'inscription d'Eshmoun-Azar traduite et annotée, p. 148-159 (septembre); — (*suite et fin*), p. 216-226 (octobre).

Cagnat (R.). — L'exposition de la cour Caulaincourt, au Louvre, fouilles d'Utique, p. 227-248 (octobre).

C. C. G. — Sommaires de publications archéologiques, p. 60-62 (Nouv. et corr.).

C. E. R. — Principes de la fortification antique, par M. A. de Rochas d'Aiglun, p. 126-128 (Bibl.).

C. E. R. — Le nombre géométrique de Platon, par M. J. Dupuis, p. 128 (Bibl.).

C. E. R. — Extrait des auteurs grecs concernant la géographie et l'histoire des Gaules, par M. Edmond Cougny, p. 313-314 (Bibl.).

Cessac (de). — Liste critique et descriptive des monuments mégalithiques du département de la Creuse, p. 41-55 (juillet); — (*suite*), p. 100-119 (août); — (*suite et fin*), p. 165-176 (septembre).

Clermont-Ganneau. — Nouvelles recherches archéologiques en Palestine, p. 251-253 (Nouv. et corr.).

Digitized by Google

Cougny (Edmond). — Extrait des auteurs grecs concernant la géographie et l'histoire des Gaules, p. 313-314 (Bibl. par M. C. E. R.).

Da Silva. — Dolmens d'Elvas (Portugal), p.253 (Nouv. et corr.).

Daubrée. — Examen de matériaux provenant des forts vitrifiés de Craig Phadrick, près Inverness (Ecosse), et de Hartmannswillerkopf (Haute Alsace) p. 36-40 (juillet).

Delattre (A. L.). — Inscriptions de Chemtou (Simittu), Tunisie, p. 19-3, (juillet).

Desjardins (Ern.). — La date de la basilique de Nîmes, p. 65-73, pl. XIV (août).

Dupuis (J.). — Le nombre géométrique de Platon, p. 128 (Bibl. par M. C. E. R.).

Héron de Villefosse (Ant.). — Cinq inscriptions de Lectoure, par M. P. Ch. Robert, p. 383-374 (Bibl.).

Hervieux (Léopold). — Fables de Phèdre, p. 314-315 (Bibl. par M. H. A. Mazard).

Heuzey (Léon). — Les fouilles de Chaldée, communication d'une lettre de M. de Sarzec, p. 257-272, pl. XX (novembre).

Hild (J. A.). — Etude sur les Démons, p. 63-64 (Bibl. par M. Maurice Albert).

H-y. — Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions, mois d'octobre, p. 305-306 (novembre); — mois de novembre, p. 364 (décembre).

Kavvadia. — Ὁ Παιώνιος καὶ τὰ ἔργα αὐτοῦ, p. 125-126 (Bibl. par M. X.).

Le Blant (Edmond). — Les catacombes de Rome, par M. Th. Roller, p. 315-319 (Bibl.).

Lisle (Pitre de). — Découvertes de haches en plomb, p. 335-343, 1 fig. (décembre).

Lousteau (G.). — Médailles gauloises et romaines de la mer de Flines, p. 122-123 (Nouv. et corr.).

Ludlow (Thomas W.). — Les explorations de l'Institut archéologique d'Amérique au Mexique et à Assos, p. 361-363 (décembre).

Martin (Henri). — La Citania de Briteiros, p. 160-164, 5 fig. (septembre).

Maurice-Albert. — Etude sur les Démons, par M. J. A. Hild, p. 63-64 (Bibl.).

Maurice-Albert. — Boucliers décoratifs du Musée de Naples, p. 92-99, pl. XV et XVI, 2 fig. (août); — (*suite*), p. 129-137, pl. XVII (septembre); — (*suite*), p. 193-203, pl. XVIII et XIX, 4 fig. (octobre); — (*suite et fin*), p. 273-286, 7 fig. (novembre).

Mazard (H.-A.). — Fables de Phèdre, par M. Léopold Hervieux, p. 314-315 (Bibl.).

Mazard (H.-A.). — Musée préhistorique, par MM. Gabriel et Adrien de Mortillet, p. 374-375 (Bibl.).

Mortillet (Gabriel de). — Musée préhistorique, par MM. Gabriel et Adrien de Mortillet, p. 374-375 (Bibl. par M. H.-A. Mazard).

Mortillet (Adrien de). — Musée préhistorique, par MM. Gabriel et Adrien de Mortillet, p. 374-375 (Bibl. par M. H.-A. Mazard).

Mowat (Robert). — Les inscriptions militaires d'Amiens à propos d'un monument de la légion XXI Rapax, p. 138-147, 1 fig. (septembre).

Mowat (Robert). — Réflexions sur une note de M. Mommsen relative à une inscription d'Amiens, p. 344-347 (décembre).

Mowat (Robert). — Etudes grammaticales sur les langues celtiques, par M. d'Arbois de Jubainville, p. 375-383 (Bibl.).

Perrot (Georges). — Histoire de l'art dans l'antiquité, p. 187-192 (Bibl. par M. A. B.-L.).

Perrot (G.). — Synopsis of the contents of the British Museum, par M. Barclay Head, p. 319-320 (Bibl.).

Petit de Julleville. — Philostrate l'Ancien, par M. A. Bougot, p. 369-374 (Bibl.).

Robert (P. Ch.). — Cinq inscriptions de Lectoure, p. 383-384 (Bibl. par M. Ant. Héron de Villefosse).

Rochas (A. de). — Traité des pneumatiques de Philon de Byzance, p. 74-85, 10 fig. (août).

Rochas d'Aiglun (A. de). — Principes de la fortification antique, p. 126-128 (Bibl. par M. C. E. R.).

Digitized by Google

ROLLER (TH.). — Les catacombes de Rome, p. 315-319 (Bibl. par M. EDMOND LE BLANT).

SORLIN DORIGNY (AL.). — Monnaies et bulles inédites de l'empereur Focas, p. 86-91, 5 fig. (août).

SOUTZO (MICHEL C.). — Coup d'œil sur les monuments antiques de la Dobrudja, p. 204-215 (octobre); — (*suite*), p. 287-304, pl. XXI et XXII, 7 fig. (novembre).

WALDSTEIN (CHARLES). — Dédale et l'Artémis de Délos, p. 321-330 (décembre).

WEISGERBER (Dr H.). — Note sur quelques monuments archéologiques du Sahara, p. 1-18, pl. XII et XIII (juillet).

X. — Ὁ Παιώνιος καὶ τὰ ἔργα αὐτοῦ, ὑπὸ ΚΑΒΒΑΔΙΑ, p. 125-126 (Bibl.).

X... (l'abbé). — Fouilles de Sauxay (Vienne), p. 179-185 (Nouv. et corr.).

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE MÉTHODIQUE

I. SOCIÉTÉS ET NOUVELLES. — II. ÉGYPTE ET ORIENT.
III. GRÈCE. — IV. ITALIE. — V. FRANCE. — VI. PAYS DIVERS.
VII. BIBLIOGRAPHIE, LINGUISTIQUE.

I. SOCIÉTÉS ET NOUVELLES.

Nouvelles archéologiques et correspondance, p. 59-62 (juillet); — p. 122-124 (août); — p. 179-186 (septembre); — p. 251-256 (octobre); — p. 307-312 (novembre); — p. 365-368 (décembre).

Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions, mois de juin, par M. A. B., p. 58 (juillet); — mois de juillet, par M. A. B., p. 120-121 (août); — mois d'août, par M. A. A., p. 177-178 (septembre); — mois de septembre, par M. A. B., p. 249-250 (octobre); — mois d'octobre, par M. H-y, p. 305-306 (novembre); — mois de novembre, par M. H-y, p. 364 (décembre).

Musée de Saint-Germain, nouvelles salles, p. 59 (Nouv. et corr.).

Objets reçus par le Musée de Saint-Germain, p. 122 et 124 (Nouv. et corr.).

Synopsis of the contents of the British Museum, par M. Barclay Head, p. 319-320 (Bibl. par M. G. Perrot).

Acquisition du Musée britannique : statue trouvée à Rome, p. 367 (Nouv. et corr.).

L'exposition de la cour Caulaincourt au Louvre, fouilles d'Utique, par M. R. Cagnat, p. 227-248 (octobre).

Sommaires de publications archéologiques, par M. C. C. G., p. 60-62 (Nouv. et corr.); — p. 307-312 (Nouv. et corr.); — p. 367-368 (Nouv. et corr.).

Ferdinand Keller, nécrologie, p. 59 (Nouv. et corr.).

II. ÉGYPTE ET ORIENT.

Découverte de M. Maspero en Egypte, p. 366 (Nouv. et corr.).

Pyramide de Meydoum, Egypte, p. 368 (Nouv. et corr.).

Nouvelles recherches archéologiques en Palestine, par M. Clermont-Ganneau, p. 251-253 (Nouv. et corr.).

Découvertes en Chaldée, par M.***, p. 56-57 (juillet).

Les fouilles de Chaldée, communication d'une lettre de M. de Sarzec, par M. Léon Heuzey, p. 257-272, pl. XX (novembre).

Digitized by Google

III. GRÈCE.

Découvertes faites en Grèce, d'après le Phare du Bosphore, p. 254-255 (Nouv. et corr.).

Ὁ Πατώνιος καὶ τὰ ἔργα αὐτοῦ, ὑπὸ ΚΑΒΒΑΔΙΑ, p. 125-126 (Bibl. par M. X.).

Théâtre antique de Mamussia (Grèce), 59-60 (Nouv. et corr.); — p. 255 (Nouv. et corr.).

Dédale et l'Artémis de Délos, par M. Charles Waldstein, p. 321-330 (décembre).

Monnaies et bulles inédites de l'empereur Focas, par M. Al. Sorlin Dorigny, p. 86-91, 5 fig. (août).

IV. ITALIE.

Dissertations sur les gladiateurs, p. 367 (Nouv. et corr.).

Boucliers décoratifs du Musée de Naples, par M. Maurice Albert, p. 92-99, pl. XV et XVI, 2 fig. (août); — (*suite*), p. 129-137, pl. XVII (septembre); — (*suite*), p. 193-203, pl. XVIII et XIX, 4 fig. (octobre); — (*suite et fin*), p. 273-286, 7 fig. (novembre).

Les catacombes de Rome, par M. Th. Roller, p. 315-319 (Bibl. par M. Edmond Le Blant).

V. FRANCE.

Liste critique et descriptive des monuments mégalithiques du département de la Creuse, par M. de Cessac, p. 41-55 (juillet); — (*suite*), p. 100-119 (août); — (*suite et fin*), p. 165-176 (septembre).

Fouilles archéologiques dans le Finistère, p. 310-311 (Nouv. et corr.).

Découverte de bronzes dans la Loire-Inférieure, p. 185-186 (Nouv. et corr.).

Découvertes de haches en plomb, par M. Pitre de Lisle, p. 335-343, 1 fig. (décembre).

Camps préhistoriques près Menton, par M. James Andrews, p. 365-366 (Nouv. et corr.).

Extrait des auteurs grecs concernant la géographie et l'histoire des Gaules, par M. Edmond Cougny, p. 313-314 (Bibl. par M. C. E. R.).

Médailles gauloises et romaines de la mer de Flines, par M. G. Lousteau, p. 122-123 (Nouv. et corr.).

Cinq inscriptions de Lectoure, par M. P. Ch. Robert, p. 383-384 (Bibl. par M. Ant. Héron de Villefosse).

Les inscriptions militaires d'Amiens à propos d'un nouveau monument de la légion XXI Rapax, par M. Robert Mowat, p. 138-147, 1 fig. (septembre).

Réflexions sur une note de M. Mommsen relative à une inscription d'Amiens, par M. Robert Mowat, p. 344-347 (décembre).

Fouilles de Sauxay (Vienne), par M. l'abbé X., p. 179-185 (Nouv. et corr.).

Fouilles du cimetière d'Armentières (Aisne), p. 123-124 (Nouv. et corr.).

Une nécropole mérovingienne de Paris, p. 124 (Nouv. et corr.).

Cimetière de la vieille chapelle de Saint-Marcel, Paris, p. 366-367 (Nouv. et corr.).

La date de la basilique de Nîmes, par M. Ern. Desjardins, p. 65-73, pl. XIV (août).

VI. PAYS ÉTRANGERS.

Examen de matériaux provenant des forts vitrifiés de Craig Phadrick, près Inverness (Ecosse), et de Hartmannswillerkopf (Haute-Alsace), par M. Daubrée, p. 36-40 (juillet).

Coup d'œil sur les monuments antiques de la Dobrudja, par M. Michel C. Soutzo, p. 204-215 (octobre); — (*suite*), p. 287-304, pl. XXI et XXII, 7 fig. (novembre).

Trésor trouvé dans les îles Baléares, p. 253-254 (Nouv. et corr.).

Dolmens d'Elvas (Portugal), par M. Da Silva, p. 253 (Nouv. et corr.).

La Citania de Briteiros, par M. Henri Martin, p. 160-164, 5 fig. (septembre).

Note sur quelques monuments archéolo-

Digitized by Google

giques du Sahara, par M. le Dr H. Weisgerber, p. 1-18, pl. XII et XIII (juillet).

Inscriptions de Chemtou (Simittu), Tunisie, par M. A. L. Delattre, p. 19-35 (juillet).

L'inscription d'Eshmoun-Azar traduite et annotée, par M. Ch. Bruston, p. 148-159 (septembre); — (*suite et fin*), p. 216-226 (octobre).

Les explorations de l'Institut archéologique d'Amérique au Mexique et à Assos, par M. Thomas W. Ludlow, p. 361-363 (décembre).

VII. BIBLIOGRAPHIE, LINGUISTIQUE

Bibliographie, p. 63-64 (juillet); — p. 125-128 (août); — p. 187-192 (septembre); — p. 313-320 (novembre); — p. 369-384 (décembre).

Traité des pneumatiques de Philon de Byzance, par M. A. de Rochas, p. 74-85, 10 fig. (août).

Le nombre géométrique de Platon, par M. J. Dupuis, p. 128 (Bibl. par M. C. E. R.).

Philostrate l'Ancien, par M. A. Bougot, p. 369-374 (Bibl. par M. Petit de Julleville).

Fables de Phèdre, par M. Léopold Hervieux, p. 314-315 (Bibl. par M. H.-A. Mazard).

Un texte inédit d'actes de martyres du IIIe siècle, par M. B. Aubé, p. 348-360 (décembre).

Etudes grammaticales sur les langues celtiques, par M. H. d'Arbois de Jubainville, p. 375-383 (Bibl. par M. Robert Mowat).

Le droit du roi dans l'épopée irlandaise, par M. H. d'Arbois de Jubainville, p. 331-334 (décembre).

Musée préhistorique, par MM. Gabriel et Adrien de Mortillet, p. 374-375 (Bibl. par M. H.-A. Mazard).

Histoire de l'art dans l'antiquité, par M. Georges Perrot, p. 187-192 (Bibl. par M. A. B.-L.).

Principes de la fortification antique, par M. A. de Rochas d'Aiglun, p. 126-128 (Bibl. par M. C. E. R.).

Etude sur les Démons, par M. J. A. Hild, p. 63-64 (Bibl. par M. Maurice Albert).

FIN DU TOME XLII.

Paris. — Typ. Pillet et Dumoulin, 5, rue des Gr.-Augustins.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 04976 7240

Digitized by Google

Digitized by Google